3 1761 09373039 8

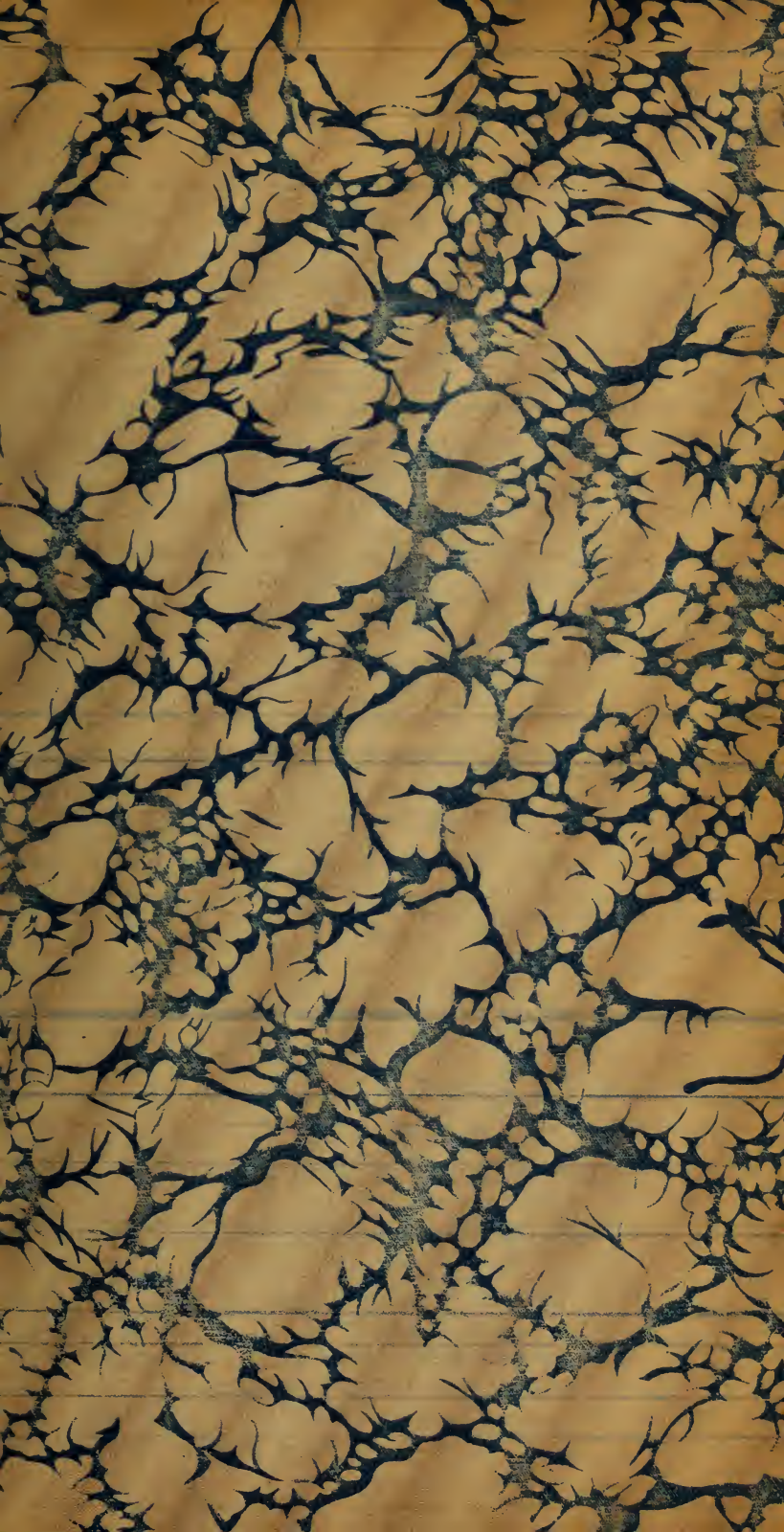

LETTRES

DE

SAINTE THÉRÈSE

DE JÉSUS

RÉFORMATRICE DU CARMEL

LS
T3166ca
FG

LETTRES

DE

SAINTE THÉRÈSE

DE JÉSUS

RÉFORMATRICE DU CARMEL

TRADUCTION

Augmentée de plus de 70 Lettres et 400 fragments,
d'après les autographes de la Sainte et les copies authentiques des Pères Carmes déchaussés
qui se trouvent à la Bibliothèque Nationale de Madrid

PAR LE

R. P. GRÉGOIRE DE SAINT-JOSEPH
DES CARMES DÉCHAUSSÉS

Édition publiée sous le haut patronage
de Son Éminence le Cardinal LECOT, archevêque de Bordeaux.

TOME II

126201
3/2/13

PARIS
LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE
RUE CASSETTE, 15

1900

LETTRES

DE

SAINTE THÉRÈSE

LETTRE CLII[1].

1577. 2 Janvier. Tolède.

A DON LAURENT DE CÉPÉDA, SON FRÈRE, A AVILA.

Petite cassette et manuscrits de la sainte. Son sceau. État de la Réforme. Vœu de don Laurent. Son travail, son oraison. Poésies des Carmélites de Séville. Petits Noëls. Sainteté de François de Salcédo. Envoi de quelques rousseaux. Une poésie de la fondatrice.

JÉSUS soit avec vous !

Serna est si pressé que je voudrais n'être pas longue. Mais je ne sais plus finir quand je commence à vous écrire, et comme Serna ne vient pas souvent, il me faut bien un peu de temps.

Lorsque je vous enverrai une lettre, ne la lisez pas à François[2]; je crains qu'il n'ait quelque mélancolie, et c'est beaucoup qu'il s'ouvre à moi. Dieu lui envoie peut-être ces scrupules pour le délivrer d'autres choses; ce qui pourra le guérir, c'est la confiance qu'il me porte.

1. Nous avons ajouté à cette lettre trois fragments qui sont traduits pour la première fois en français.
2. Fils aîné de don Laurent.

Quant au papier, il est clair que je ne vous l'avais pas envoyé; mais j'ai eu tort de ne pas vous prévenir. Je l'avais donné à une sœur pour le copier et elle n'a pu le retrouver. Il n'y a qu'une chose à faire, c'est d'attendre qu'on nous en envoie de Séville une autre copie.

On vous aura remis, je suppose, une lettre que je vous ai envoyée par la voie de Madrid. Dans le cas où elle se serait perdue, je vais vous répéter ce que je vous y marquais, bien que je répugne beaucoup à me mêler de cette affaire.

Je vous disais tout d'abord qu'il y a dans cette maison de Fernand Alvarez de Péralta, que vous avez louée, une chambre qui menace ruine, d'après ce que je crois avoir entendu raconter. Regardez-y bien.

Je vous disais, en second lieu, de m'envoyer la petite caisse[1] et tous mes autres papiers qui se trouveront dans des liasses; il me semble que c'était un sac rempli de papiers; expédiez-le-moi bien cousu. Si doña Quiteria[2] me mande par Serna le paquet qu'elle me destine, on pourrait le mettre dans ce sac. Envoyez-moi mon sceau. Je suis fatiguée de me servir d'un cachet qui représente une tête de mort; je préfère l'autre cachet, qui me représente Celui dont je voudrais voir l'image gravée dans mon cœur, comme elle l'était dans le cœur de saint Ignace. Que personne, excepté vous, n'ouvre la petite caisse, où se trouve, je crois, mon cahier d'oraison; gardez-vous, quand vous y trouvez quelque chose, de n'en rien dire à personne. Sachez que je ne vous donne pas cette autorisation; il ne convient pas, non plus, de vous l'accorder; vous pourriez croire que ce serait servir Dieu que d'en parler; mais il y

1. Voir lettre du 24 juillet 1576 à don Laurent.

2. Religieuse de l'Incarnation. Elle avait accompagné la Sainte dans quelques-uns de ses voyages.

a des inconvénients qui ne le permettent pas. Et si je viens à apprendre que vous l'avez fait, je me garderai de vous rien laisser lire à l'avenir.

Le Nonce m'a demandé de lui remettre une copie des patentes en vertu desquelles j'ai fondé nos monastères, de lui indiquer le nombre de nos maisons et l'endroit où elles sont, le nombre des religieuses, leur lieu de naissance, leur âge, et le nombre des sœurs qui me paraissent capables d'être prieures. Or, tous ces renseignements se trouvent dans la petite caisse ou dans le sac, je ne sais au juste. Enfin, j'ai besoin de tous ces papiers qui sont chez vous. On m'assure que le Nonce me réclame ces renseignements parce qu'il veut nous constituer en province séparée. Je crains qu'il ne veuille pas se servir de nos religieuses pour aller réformer d'autres monastères, comme il en a été question déjà une fois; et, en effet, cela n'est pas notre affaire; mais pour les monastères de l'Ordre, passe encore qu'on s'en serve. Dites cela à la Mère sous-prieure; recommandez-lui de m'envoyer le nom des religieuses de son monastère, et de me marquer la date de leur naissance et celle de leur profession; que le tout soit écrit lisiblement, dans un cahier in-quarto, et signé de son nom. Mais je me rappelle que c'est moi qui suis prieure de cette maison, et que je puis signer le cahier. Il n'est donc pas nécessaire qu'elle y mette sa signature; qu'elle envoie tout le reste, bien que ce soit écrit de sa main, puis je le recopierai. Il n'y a pas de motif pour en parler aux sœurs. Je vous recommande de prendre soin de cet envoi, afin que les papiers ne se mouillent pas. Expédiez-moi, en outre, la clé.

Le livre qui traite de ce dont je vous ai parlé est celui où j'explique le *Pater noster*. Là, vous trouverez des considérations sur le degré d'oraison où vous êtes, bien

que le sujet ne soit pas aussi étendu que dans l'autre livre : il me semble que c'est à l'explication de cette parole : *Adveniat regnum tuum*. Relisez-la de nouveau, au moins celle du *Pater noster;* vous y trouverez peut-être quelque chose qui vous satisfera.

Dans la crainte que je ne l'oublie, comment avez-vous fait un vœu sans me le dire ? Quelle charmante obéissance que celle-là ! J'en ai eu de la peine : votre bonne intention, il est vrai, me causait de la joie ; néanmoins, cette promesse me paraît dangereuse. Veuillez consulter ; car une chose qui, en soi, n'est que péché véniel, pourrait devenir mortelle à cause du vœu[1]. J'en parlerai, de mon côté, à mon confesseur[2], qui est fort instruit. En tout cas, votre vœu me paraît de l'enfantillage. Pour moi, celui que j'ai fait l'a été avec des conditions : je n'oserais m'engager comme vous ; je sais, en effet, que les Apôtres ont péché véniellement. Notre-Dame seule n'a jamais commis de faute. Dieu, je veux bien le croire, aura agréé votre intention ; mais il me semble prudent de demander immédiatement commutation de ce vœu en une autre obligation. Si vous le pouviez, en vous procurant une bulle, ne tardez pas. Voici le jubilé, qui est une occasion favorable. On ne devrait jamais se lier par le vœu d'éviter des fautes tellement faciles à commettre, et dans lesquelles on peut tomber sans presque s'en apercevoir ! Au regard de Dieu, il n'y a pas plus de faute que cela, car il connaît bien la faiblesse de notre nature ; mais, à mon avis, vous devez y remédier promptement, et à l'avenir, ne vous engagez plus par vœu ; c'est chose dangereuse. Ce ne serait pas

1. La Sainte veut dire que le vœu *en soi* oblige gravement. Mais pour qu'il y ait péché mortel, il faut deux conditions : la gravité de la matière et l'intention de celui qui fait le vœu.

2. Le docteur Vélasquez.

mal, je crois, que vous traitiez de temps en temps de votre oraison avec vos confesseurs. En définitive, ils sont près de vous ; ils vous donneront de meilleurs avis sur chaque difficulté, et de la sorte, vous ne perdrez rien.

Quant à la peine que vous avez d'avoir acheté la Serna, elle vient du démon ; il veut vous empêcher de remercier Dieu de la faveur que Sa Majesté vous a accordée, et qui est grande. Comprenez donc enfin que cela vaut mieux sous beaucoup de rapports, et que vous avez donné à vos enfants ce qui est préférable à tous les biens, l'honneur. Personne n'en entend parler sans déclarer que c'est une heureuse fortune pour vous. Croyez-vous, d'ailleurs, qu'il n'y ait pas de difficulté à recouvrer des rentes? Est-ce qu'on n'est pas toujours avec des saisies-exécutions? Sachez donc que c'est une véritable tentation; au lieu d'y succomber, ne songez plus qu'à bénir Dieu d'une telle grâce. N'allez pas croire que si vous aviez plus de loisirs, vous feriez plus d'oraison. Détrompez-vous sur ce point. Le temps qui est employé utilement, comme celui qu'on passe à s'occuper du bien de ses enfants, ne détourne pas de l'oraison. Parfois, le Seigneur donne plus en quelques heures qu'après de longues années; ses œuvres, en effet, ne se mesurent pas sur le temps.

Tâchez, immédiatement après ces fêtes, de vous occuper de vos écritures et de les mettre dans l'état où elles doivent être. Le temps que vous emploierez pour la Serna sera bien employé, et, à l'arrivée de l'été, vous serez heureux d'y aller passer quelques jours. Jacob ne laissait pas d'être saint parce qu'il s'occupait de ses troupeaux; j'en dis autant d'Abraham et de saint Joachim ; mais comme nous voulons fuir le travail, tout nous devient une fatigue. Il en est de même pour moi, voilà pourquoi Dieu veut que j'aie sans cesse des affaires qui m'attirent en

tous sens. Entendez-vous sur ces points avec François de Salcédo. Pour ces questions du temporel, je lui remets tous mes pouvoirs.

C'est une grande grâce que le Seigneur vous accorde de trouver du dégoût là où d'autres ne trouveraient que du repos; mais ce n'est pas un motif pour tout laisser : nous devons servir Dieu comme Il veut, et non comme nous voulons. Ce dont, à mon avis, vous pouvez vous dispenser, c'est de la préoccupation de l'élevage des brebis en compagnie d'A. Ruiz; voilà pourquoi j'ai eu une certaine joie quand je vous ai vu cesser tout ce trafic; car même aux yeux du monde, on doit y perdre un peu de considération. Il vaut mieux, à mon avis, modérer vos aumônes, puisque Dieu vous a donné non seulement de quoi vivre, mais encore de quoi faire la charité, alors même que ce serait un peu moins. Je n'appelle pas trafic ce que vous voulez réaliser à la Serna, ce qui est très bien d'ailleurs, mais ce que je viens de dire. Je vous le répète, pour toutes ces choses, suivez l'avis de François de Salcédo, et vous n'aurez plus tant de préoccupations. Recommandez-moi toujours beaucoup à lui, à ceux que vous jugerez à propos, et en particulier à Pierre de Ahumada, auquel je voudrais bien avoir le temps d'écrire : il m'enverrait une réponse, et ses lettres sont une joie pour moi.

Dites à Thérèse de ne pas craindre que j'aime personne autant qu'elle ; dites-lui, en outre, de distribuer les images, excepté celles que je me suis réservées, et d'en donner quelques-unes à ses frères. Je désirerais vivement la voir. Ce que vous avez écrit d'elle à Séville m'a causé de la dévotion. On m'a envoyé vos lettres; nos sœurs les ont lues en récréation et elles en ont été enchantées comme moi, car quiconque voudrait ravir à mon frère la courtoisie, ne le pourrait qu'en lui enlevant la vie. Comme vous vous

adressez à des saintes, tout vous semble parfait. Je crois véritablement que ce sont de vraies saintes dans tous nos monastères; leur perfection me jette dans la confusion.

Hier, nous avons grandement solennisé la fête du saint Nom de Jésus. Que Dieu vous récompense de tout ce que vous nous avez donné ! Je ne sais que vous envoyer pour toutes les attentions dont vous nous comblez, si ce n'est ces petits Noëls que j'ai composés. Mon confesseur m'avait commandé de réjouir les sœurs; et tous ces jours derniers, j'ai passé avec elles la récréation du soir ; je n'ai su faire que ces petits cantiques. L'air est très gracieux; le jeune François réussira peut-être à les chanter. Voyez que de progrès j'ai réalisés ! Cependant, Dieu m'a accordé ces jours derniers de très hautes faveurs.

Je suis ravie de celles que vous recevez de sa miséricorde. Qu'Il en soit à jamais béni ! Je crois comprendre, par le désir que vous avez de la dévotion, que c'est Lui qui vous inspire. Mais autre chose est la désirer, autre chose la demander. Croyez-moi, ce qu'il y a de mieux est précisément ce que vous faites, en abandonnant tout à la volonté du Seigneur et en remettant votre cause entre ses mains. Il sait ce qui nous convient; néanmoins, suivez toujours le chemin que je vous ai conseillé, et sachez que c'est plus important que vous ne pensez.

Lorsque vous viendrez à vous réveiller avec ces transports divins, il ne serait pas mal de vous asseoir un instant sur le lit; mais appliquez-vous toujours à prendre le sommeil qui vous est nécessaire pour ne pas vous fatiguer la tête; sans cela, vous arriveriez insensiblement à ne pouvoir plus vous adonner à l'oraison ; prenez garde, en outre, à ne pas trop souffrir du froid ; cela ne vous convient pas, à cause de votre point de côté.

Je ne sais pourquoi vous désirez ces terreurs et ces

craintes, puisque Sa Majesté vous conduit par la voie de l'amour; cela vous était nécessaire jadis. Ne croyez pas que c'est toujours le démon qui nous empêche de nous livrer à l'oraison; c'est une miséricorde de Dieu que nous en soyons privés quelquefois. Je suis même tentée de dire que c'est une aussi grande faveur que celle d'avoir une haute oraison, et cela pour plusieurs motifs que je n'ai pas le temps de vous exposer. L'oraison que Dieu vous donne est incomparablement supérieure à celle qui consiste à penser à l'enfer. Vous ne pourrez donc avoir cette dernière, alors même que vous le voudriez; ne la recherchez donc pas; il n'y a aucun motif pour cela.

Quelques-unes des réponses de nos sœurs m'ont fait rire[1]; il y en a d'autres qui sont excellentes et m'ont permis d'entrevoir ce dont il s'agit; mais ne vous imaginez pas que je le comprenne. Je vous ai seulement transmis un aperçu de ce que je vous dirai, dès que je pourrai vous voir, si Dieu me le permet.

La réponse du bon François de Salcédo m'a paru charmante; néanmoins, son humilité a un cachet étrange. Il est conduit de telle sorte dans la voie de la crainte, que peut-être n'approuve-t-il pas que nous parlions ainsi de ces sujets. Nous devons nous accommoder des dispositions des âmes que nous rencontrons. Je vous assure que c'est un saint. Cependant, Dieu ne le dirige pas par le même chemin que vous. Après tout, Il le traite comme une âme forte, et nous, comme des âmes faibles. Sa réponse est très conforme à son caractère.

Je viens de relire votre lettre. Ce désir de vous lever la nuit dont vous me parlez, je l'ai compris dans ce sens seulement que vous demeuriez assis sur le lit. Cela m'a paru

1. Il s'agit d'une explication de cette parole que la Sainte avait entendue dans l'oraison : *Cherche-toi en moi.*

déjà beaucoup, car il importe de ne point perdre de votre sommeil; ne vous levez à aucun prix, malgré toute la ferveur que vous pourrez éprouver; et quand le sommeil vient, ne le chassez pas. Que n'avez-vous entendu ce que me disait le P. Pierre d'Alcantara sur ce point? Vous ne seriez plus étonné, même dans l'état de veille.

Vos lettres, loin de me fatiguer, me procurent une vive consolation. Je voudrais pouvoir me consoler encore en vous écrivant plus souvent; j'ai tant de travail que cela m'est impossible. Ce soir même, je n'ai pu faire oraison; cependant, je n'en ai aucun scrupule : je suis seulement peinée de n'avoir pas le temps. Que Dieu nous l'accorde, afin que nous l'employions toujours à son service. *Amen.*

[Il y a une telle pénurie de poisson dans cette ville que c'est une grande épreuve pour nos sœurs; aussi, j'ai été tout heureuse de recevoir ces rousseaux. Je crois que, vu le temps que nous avons, vous pouviez bien les envoyer sans les envelopper de pâte[1]. Tâchez d'en trouver d'autres ou quelques sardines fraîches, quand Serna viendra, et donnez à la Mère sous-prieure de quoi nous les expédier; son dernier envoi nous est parvenu en très bon état]. C'est une ville étrange que Tolède pour les personnes qui sont obligées au maigre, [puisqu'on ne peut jamais trouver même un œuf frais]. Cependant, je pensais aujourd'hui que, depuis de longues années, je ne m'étais pas si bien portée que maintenant. J'observe la règle comme toutes les autres religieuses, et c'est une très grande consolation pour moi.

[Les strophes que je vous envoie, et qui ne sont pas écrites de ma main, ne sont pas de moi; mais elles m'ont paru bien pour François; nos sœurs de Saint-Joseph en

1. C'était l'usage, à cette époque, pour conserver le poisson frais.

composent à leur façon, c'est une sœur de ce couvent qui a composé celles que je vous remets. Il est grandement question de ces poésies à la récréation pendant ces fêtes].

C'est aujourd'hui le second jour de l'an.

Votre indigne servante,

Thérèse de Jésus.

J'avais pensé que vous nous enverriez votre petit Noël; ceux-ci n'ont ni pied ni tête, et cependant on les chante. Je me rappelle en ce moment un petit cantique que je composai un jour où j'étais dans une grande oraison; il me semblait alors que mon âme goûtait une paix de plus en plus profonde. Je vous l'écris, bien que je ne me rappelle plus s'il était conçu en ces termes; mais vous verrez par là que de Tolède même, je songe à vous donner quelque récréation :

O Beauté, qui surpassez
Toutes les beautés,
Sans blesser, vous accablez de douleur,
Et sans douleur, vous nous arrachez
Notre amour des créatures!

O nœud qui joignez ainsi
Deux objets si distants,
Je ne sais pourquoi vous vous défaites!
Puisque, quand vous existez, vous donnez la force
De tenir les maux comme des biens.

Le rien, vous l'unissez
A l'Être infini,
Et sans le faire disparaître, vous le transformez.
Ne trouvant rien en lui qui soit digne de votre amour, vous [l'aimez;
Par vous, notre néant devient grandeur.

Je ne me rappelle pas le reste. Quelle tête de fondatrice! Je puis vous assurer, cependant, que je croyais avoir tout mon bon sens quand je m'exprimais de la sorte. Que Dieu vous pardonne de ce que vous me faites perdre le temps! J'ai pensé que ces strophes pourraient vous attendrir et vous donner de la dévotion; mais n'en parlez à personne. Doña Yomar était avec moi à l'époque où je les composai. Veuillez lui présenter mes respects.

LETTRE CLIII.

1577. 3 Janvier. Tolède.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

Son affection pour elle. Les sœurs de Paterna. Perfection de don Laurent. Affaires diverses.

JÉSUS soit avec Votre Révérence, ma fille!

Évidemment, vous aurez eu de belles fêtes de Noël et un heureux premier de l'an, puisque notre Père était là. Si je m'y étais trouvée, j'en aurais joui comme vous. Les difficultés où il se trouve ne semblent pas près de finir; voilà pourquoi je commence déjà à sentir la solitude où il nous laisse. Oh! quelle gelée nous avons! Peu s'en faut que nous ayons autant de froid qu'à Avila. Cependant, ma santé est bonne. Je souhaite déjà de voir des lettres de Séville; on dirait que je n'en ai pas reçu depuis de longs jours. Les courriers, je le sais, mettent beaucoup de temps pour venir à Tolède comme à vous arriver. Il est vrai, tout est retard quand on désire une chose.

J'ai vu que vous me marquiez sur l'enveloppe de votre lettre que vous êtes mieux depuis votre saignée; mais la fièvre vous a-t-elle quittée? voilà ce que je voudrais savoir. Votre lettre m'a causé une vive joie; toutefois, je serais plus contente encore de vous voir. Cela me procurerait un vrai bonheur en ce moment, et nous serions, je crois, très amies. Il y en a peu avec qui j'aurais autant de plaisir de traiter certains points qu'avec vous, parce que vous êtes, je vous l'assure, tout à fait à mon goût. Je me réjouis grandement quand je vois dans vos lettres que vous me comprenez. Plaise à Dieu de permettre que nous puissions nous revoir! vous ne seriez plus si simple et vous comprendriez combien je vous aime : c'est pour cela que votre mal me cause tant de peine.

Quant aux souffrances de la Mère prieure de Malagon, personne n'y entend rien. On dit qu'elle est un peu mieux; cependant, elle a toujours une très forte fièvre, et ne peut se lever; je voudrais bien qu'elle fût en état d'être amenée ici. Ne manquez pas, vous et toutes les sœurs, de la recommander instamment à Dieu; comme je sais qu'il n'est pas nécessaire d'insister, je ne vous le dis pas chaque fois.

N'avez-vous pas remarqué que je n'écris jamais à mon Père sans me procurer le plaisir de vous écrire, malgré toutes mes occupations? Je vous assure que j'en suis moi-même étonnée. Puissé-je écrire ainsi de temps en temps à ma sœur Gabrielle! Recommandez-moi beaucoup à elle, à Béatrix et à sa mère, enfin à toutes les sœurs.

J'écris à mon Père que, les sœurs de Paterna ayant un tel besoin de religieuses converses, il serait utile de leur envoyer quelques-unes des nôtres; elles seraient d'un grand secours pour les autres, qui, je vous l'assure, sont en très petit nombre. Faites-leur parvenir toutes mes

amitiés et ne manquez jamais de me donner de leurs nouvelles. Notre Père, me dit le P. Ambroise[1], jouit d'une santé excellente. Je vous en ai déjà exprimé ma plus vive reconnaissance, car je pense qu'il le doit en grande partie à vos soins. Béni soit Dieu qui nous accorde une telle grâce !

Bien des choses de ma part au P. Antoine; comme il ne me répond jamais, je ne lui écris pas. Laissez-le ignorer, autant que possible, les nombreuses lettres que nous nous écrivons, et prévenez mon Père qu'il ne lui en parle pas. Présentez mes respects à Monsieur Garcia Alvarez et à qui vous le jugerez à propos.

Je me suis rappelé que je voulais vous demander ce que vous aviez fait la nuit de Noël. Veuillez me le dire et demeurez avec Dieu. Plaise à Sa Majesté de vous élever à la sainteté, comme je L'en supplie !

C'est aujourd'hui le 3 janvier.

Mon frère m'a écrit hier; il n'est nullement éprouvé par les gelées. Nous avons vraiment de quoi louer Dieu de toutes les faveurs qu'il en reçoit dans l'oraison. Il le doit, dit-il, aux prières des Carmélites déchaussées. Ses progrès dans la perfection sont considérables. Il nous fait du bien à toutes. Que les sœurs de Séville ne l'oublient pas !

Votre

Thérèse de Jésus, Carmélite.

Veuillez tourner la feuille.

J'ai remis à une sœur pour le copier le papier de notre Père, celui qu'il écrivit au sujet de l'affaire de Monsieur Garcia Alvarez : il contient de très bons conseils pour tous nos monastères. J'en voulais une copie pour Avila. Mais on ne le retrouve plus; on dirait que c'est le démon

1. Le P. Ambroise de Saint-Pierre.

qui l'a fait disparaître. En tout cas, veuillez m'en envoyer une autre copie exacte et bien lisible; ne l'oubliez pas.

LETTRE CLIV[1].

1577. 9 Janvier. Tolède.

AU PÈRE GRATIEN, EN ANDALOUSIE.

Joie d'avoir de ses nouvelles. Traité sur la confession. Plan de réforme pour les Carmélites mitigées. Joie d'*Angèle*. Un *bon marieur*.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Paternité, mon Père !

Oh ! que de bénédictions vous a envoyées votre vieille fille, en recevant aujourd'hui, 9 janvier, la lettre que vous lui avez adressée par le P. Mariano ! La veille des Rois, j'en avais reçu une autre avec la commission que vous m'avez remise pour Caravaca. Deux jours après, je trouvais un messager sûr pour porter cette commission aux sœurs de ce monastère, ce qui fut une grande joie pour moi.

Malgré toutes vos précautions pour me cacher votre mal, votre lettre m'avait grandement affligée. Béni soit Dieu de la faveur insigne qu'Il m'a accordée en vous rendant la santé ! J'avais écrit immédiatement à tous les monastères que j'avais pu, pour qu'on vous recommandât à Sa Majesté. Je vais leur écrire de nouveau, et leur

1. Cette lettre contient un fragment très intéressant qui est traduit pour la première fois en français.

annoncer la bonne nouvelle ; je ne vois pas d'autre moyen de les tranquilliser. C'est un très grand bonheur que votre dernière lettre soit déjà venue. Chaque jour, vous m'obligez davantage par le soin que vous avez de me contenter ; j'espère que le Seigneur vous en récompensera.

J'ai trouvé charmant, je vous l'assure, que vous vous occupiez en ce moment de composer un traité sur la confession[1], comme si vous n'aviez aucun autre travail. Cela me parait trop : nous ne devons pas demander à Dieu des miracles. Sachez-le, mon Père, vous n'êtes pas de fer ; il y a beaucoup de Pères de la Compagnie de Jésus qui ont la tête fatiguée par suite d'un travail excessif.

Quant à ce que vous me dites de la perte de ces âmes qui étaient entrées en religion pour servir Dieu, il y a longtemps que j'en gémis. Ce qui pourrait porter d'heureux fruits chez elles, ce serait de bons confesseurs ; voilà pourquoi, dans les monastères où nos Carmélites déchaussées doivent aller porter la réforme, il faut vous appliquer à ce point ; sans cela, je crains qu'elles ne fassent pas tout le bien qu'on en attend. Si vous les resserrez à l'extérieur, et qu'elles n'aient personne qui les aide pour l'intérieur, elles auront beaucoup à souffrir. C'est ce que j'ai éprouvé moi-même jusqu'au jour où l'on nous donna pour confesseurs, à l'Incarnation, nos Pères Carmes déchaussés. Puisque V. P. ne se propose maintenant que de remédier à l'état des âmes, agissez promptement et procurez-leur quelqu'un qui les dirige ; mais portez la défense que, partout où se trouvera un monastère de religieux, aucun d'entre eux n'ira troubler les sœurs. Je crois que le P. Millan est à Antequera. Peut-être il conviendrait pour cela ; du moins, les lettres qu'il

1. Il ne s'agit pas ici d'un *confessionnal*, comme on l'a pensé à tort, mais d'un *Traité sur la confession*.

a écrites à V. P. me plaisent beaucoup. Je prie le Seigneur de tout diriger! *Amen.*

Oh! comme la perfection avec laquelle vous écrivez à *Esperanza* me réjouit! Pour les lettres qui doivent être montrées aux autres, il est bon qu'elles soient ainsi; c'est même votre intérêt. Oh! comme vous avez grandement raison de dire, en parlant des qualités nécessaires pour réformer, que l'on ne doit pas chercher à conquérir les âmes comme les corps, par la force des armes! Que Dieu vous garde à mon affection! Vous me procurez la joie la plus vive. Je voudrais être très parfaite, afin de vous recommander instamment au Seigneur, je veux dire, afin qu'Il exauce mes vœux et soutienne mon courage. Grâce à Sa Majesté, je ne suis jamais craintive que quand il s'agit de *Paul!* Oh! comme *Angèle* s'est réjouie des sentiments qu'il lui montre dans une page écrite à la suite de la lettre qu'il lui a envoyée! Elle voudrait lui présenter mille respects et assure V. P. que vous pouvez bien être sans peine. [L'union réalisée par un tel marieur est tellement étroite qu'elle ne finira, dit-elle, qu'avec la vie[1]. Après la mort, elle sera même plus ferme. La folie de la perfection ne saurait arriver si haut; il y a plus, le souvenir de cette union ne fait qu'aider *Angèle* à bénir le Seigneur. La liberté dont elle jouissait précédemment était pour elle un tourment. Au contraire, la sujétion où elle est lui paraît préférable et plus agréable à Dieu. Elle trouve, en effet, quelqu'un qui l'aide à amener des âmes au Seigneur et à Le bénir. Cela lui procure tant de soulagement et de joie que j'ai le bonheur d'en avoir une large part. Que Dieu soit béni de tout]!

L'indigne fille et sujette de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

1. Cfr. *Relation X* de la sainte, t. III de cette édition.

LETTRE CLV.

1577. Milieu de Janvier. Tolède.

AU PÈRE MARIANO, A MADRID.

Une postulante de Monsieur Nicolas. Don Gaspar de Quiroga, nommé archevêque de Tolède. Agitation des Carmes mitigés.

JÉSUS soit avec Votre Révérence !

Oh ! quelle grande joie j'ai éprouvée en apprenant que vous êtes bien portant ! Que le Seigneur en soit béni à jamais ! car tous ces jours derniers, j'étais fort préoccupée à votre sujet. Veillez sur vous, pour l'amour de Dieu ; et, pourvu que vous ayez de la santé, tout s'arrangera. A la vérité, dès que je vous vois malade ou dans la peine, je comprends combien je vous aime dans le Seigneur.

Avant que je l'oublie, je vous prie de ne rien faire en ce moment pour attirer Monsieur Nicolas à Madrid. Vous rendriez un très mauvais service aux religieuses de Séville. Attendez que cette veuve soit entrée. D'après la Mère prieure, le démon cherche à l'en détourner, et Monsieur Nicolas s'entend à la diriger. Cette dame, sans doute, semble résolue à venir chez nous, mais il y en a plusieurs qui lui donnent des scrupules ; vous voyez combien cette affaire est importante pour les sœurs, puisqu'elles pourraient, avec sa dot, payer le monastère.

C'est une vive joie pour moi que Dieu nous ait donné ici un excellent archevêque[1]. Quant aux calomnies de ces

1. Don Gaspar de Quiroga, qui avait été précédemment évêque de Cuenca et grand inquisiteur.

religieux contre la personne dont vous parlez, je ne m'en préoccupe pas; il en adviendra comme des précédentes. D'ailleurs, elles tombent sur quelqu'un qui est altéré de sacrifices[1].

J'ai reçu aujourd'hui votre lettre, et immédiatement j'ai envoyé à l'archidiacre celle que vous lui adressez. Je crois qu'il ne fera rien; mon désir est que nous cessions enfin de lui causer de l'ennui. D'ailleurs, nous avons maintenant un archevêque. Cela seul ne suffirait-il pas, comme je me le suis demandé, pour l'engager à parler lui-même aux religieux d'ici, puisque l'affaire est déjà publique?

Si on agit vis-à-vis du P. Tostado comme vous l'annoncez, soyez sans crainte, ceux de Tolède, je dis les religieux, ne remueront plus.

Je suis contente que vous alliez voir Madame doña Louise; nous lui sommes grandement redevables sous tous les rapports. Elle m'a écrit qu'elle pensait recevoir votre visite. L'archidiacre m'a prévenue qu'il ne négligerait rien pour qu'on réponde promptement à la lettre et qu'il viendra me trouver. J'aurai soin d'y veiller, car tous ces jours derniers, il m'a été impossible de m'en occuper.

Je n'avais pas osé vous donner de plus amples explications dans mes lettres précédentes; mais je vous annonce maintenant que je n'ai pas vu le moment où je pourrais tirer des mains de ces bons religieux l'affaire dont le Père Jean Diaz les avait chargés; ce même Cordoba est un cousin du P. Valdémoro[2], et l'autre, un ami du P. prieur et du P. provincial[3]. Tout ce que disaient

1. Le P. Gratien.

2. Prieur des Carmes mitigés d'Avila.

3. Le P. prieur de Madrid s'appelait Maldonado, et le P. provincial Magdaleno.

ces derniers, ce qui n'était pas peu de chose, ils le regardaient comme certain. Je m'imagine qu'ils ne voudraient pas tromper, du moins sciemment, car ils sont l'un et l'autre des hommes de bien; néanmoins, quand on va évidemment contre la justice, on ne saurait apporter beaucoup d'ardeur à agir.

D'après ce que nous pouvons conjecturer, notre Père serait maintenant à Grenade, où l'archevêque l'a prié de retourner, comme me l'écrit la prieure de Séville; je ne sais pas autre chose.

Veuillez vous montrer reconnaissant envers Monsieur Nicolas de son dévoûment pour les sœurs. Par charité, laissez-le faire : si Dieu l'appelle à des négociations plus importantes que celles dont l'archevêque l'a chargé, Il saura lui trouver un remplaçant près de ce dernier. Je serais peinée, cependant, de tout ennui qui pourrait lui arriver; rien d'étonnant à cela, car nous lui devons beaucoup. Il y a longtemps que j'avais la certitude que le grand inquisiteur serait nommé à Tolède. C'est un bonheur pour nous, mais...[1].

1. Le reste de la lettre manque.

LETTRE CLVI[1].

1577. Milieu de Janvier. Tolède.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

Le Père Barthélemy de Aguilar. Carnet de la Prieure. La Provinciale. Postulante aux lingots d'or. Parallèle entre la petite Béla et Thérésita. Étoffes de serge. Chapelain modèle.

JÉSUS soit avec vous, ma fille!

Afin de ne point l'oublier, je vous prie tout d'abord de me dire pourquoi vous ne me donnez jamais de nouvelles de mon Père dominicain Barthélemy de Aguilar; nous lui devons pourtant beaucoup, je vous assure. C'est lui qui nous avisa de tous les inconvénients de cette maison que nous avions achetée, et qui nous en fit sortir. Chaque fois que je songe à ce que nous y aurions enduré, je ne saurais assez rendre grâces à Dieu de nous en avoir préservées. Qu'Il soit béni de tout! Soyez-en persuadée, ce Père est excellent, et, pour les choses de religion, il a plus d'expérience qu'un autre. Je désire que vous n'omettiez pas de l'appeler de temps en temps; c'est un très bon ami et il est très entendu; on ne perd rien à avoir pour le monastère des conseillers de ce mérite. Voici une lettre pour lui; veuillez la lui transmettre.

J'ai trouvé charmant, je vous le déclare, l'envoi de ce mémoire où sont marquées les aumônes que vous avez

1. Cette lettre contient trois fragments traduits pour la première fois; elle est augmentée d'un tiers.

reçues et les grosses sommes que vous avez gagnées par votre travail. Plaise à Dieu que tout cela soit vrai! ce serait une grande joie pour moi; mais vous êtes tellement rusée : je crains qu'il n'y ait là quelque habileté de votre part; j'ai la même pensée sur les bonnes nouvelles que vous me donnez de votre santé, tant j'en suis contente.

Notre prieure de Malagon est toujours dans le même état. J'ai instamment prié notre Père de me dire si l'eau de Loja[1], bien qu'expédiée d'une telle distance, serait bonne pour cette malade; veuillez le lui rappeler. Je viens de lui envoyer aujourd'hui une lettre par un ecclésiastique qui allait le voir seulement pour une affaire, ce qui m'a causé un vif plaisir; je ne lui écris donc pas maintenant par votre intermédiaire. C'est une grande charité que vous me faites en m'envoyant ses lettres; mais soyez très certaine qu'alors même que vous n'en auriez pas à me remettre de notre Père, celles de V. R. seraient toujours les bienvenues; n'ayez aucune crainte sur ce point. J'ai envoyé à doña Jeanne de Antisco[2] tout le paquet que vous lui mandiez; elle ne m'a pas encore répondu. Quand il s'agit de semblables personnes, n'y regardez pas de très près, alors même que vous prendriez sur les biens du couvent, surtout maintenant que vous n'êtes plus dans la même nécessité qu'au début; si, en effet, vous étiez dans la gêne, vous seriez plus obligée envers vos filles.

Oh! quelle vanité vous devez avoir, maintenant que vous êtes moitié Provinciale[3]! Comme j'ai trouvé char-

1. Ville située à 8 lieues de Grenade.

2. Mère du P. Gratien.

3. Pendant l'absence du P. Gratien, elle était chargée non seulement de son couvent de Séville, mais encore de la direction de celui de Paterna, que plusieurs de ses filles étaient allées réformer.

mant ce que vous me dites avec tant de dédain : voici les couplets que vous envoient les sœurs! quand tout cela est de vous. Je crois que ce ne sera pas mal. Puisque, comme vous le déclarez, vous n'avez personne dans votre monastère pour vous reprendre, je veux m'en charger, afin que vous n'ayez pas de vanité. Au moins, vous ne voulez pas dire de sottise, ni faire quoi que ce soit qui ne vous paraisse pas bien. Plaise à Dieu que vous n'ayez jamais en vue que sa gloire ! et ce ne sera point blâmable. Je ris de moi en ce moment, quand je me vois tellement chargée de lettres, et passer mon temps à vous dire des riens. Volontiers je vous pardonne votre prétention d'attirer cette postulante aux lingots d'or, pourvu que vous réussissiez, car j'ai le plus vif désir de vous voir à l'abri de toute préoccupation; à la vérité, mon frère est tellement avancé en vertus qu'il viendrait de grand cœur vous secourir dans tous vos besoins.

[Vous êtes plaisante de ne pas vouloir qu'il y en ait une autre comme Thérèse. Croyez-moi cependant, bien que ma petite *Bela*[1] n'ait pas les grâces naturelles ni certaines qualités dont Dieu a visiblement enrichi Thérèse, elle l'emporte sur cette dernière par l'intelligence, par l'habileté et la douceur; on peut la diriger comme on veut. C'est extraordinaire que l'adresse de cette enfant. Elle a des statues qui représentent de pauvres pasteurs, quelques petites religieuses et Notre-Dame : il n'est pas de fête où elle n'organise avec cela quelque chose de nouveau soit dans son ermitage, soit à la récréation; elle nous chante quelques couplets de sa façon d'un air tellement gracieux qu'elle nous ravit toutes. Je n'ai qu'un chagrin

1. Abréviation du mot *Isabela;* il s'agit d'une sœur du Père Gratien qui se trouvait au monastère de Tolède et était âgée de huit ans environ, comme nous l'avons vu.

avec elle : je ne sais comment lui redresser les lèvres, qui sont très pincées. Elle rit froidement, et cependant, elle est toujours souriante : je lui fais ouvrir, fermer la bouche, ou je l'empêche de rire; elle dit qu'elle n'y peut rien et que la faute en est à sa bouche, et c'est vrai. Quand on a vu combien Thérèse est pleine de grâces et de charmes en tout, on désire la revoir encore; ainsi en est-il pour *Bela,* bien que je ne le lui dise pas? Tout cela est pour vous seule. N'en parlez à personne; mais vous auriez plaisir à voir comment je m'occupe à lui redresser les lèvres. Je crois qu'une fois plus grande, elle ne sera plus si pincée; du moins, elle ne l'est pas dans ses paroles. Je vous envoie ce portrait de vos deux petites, afin que vous ne pensiez pas que je vous trompe lorsque je vous dis que *Bela* l'emporte sur Thérèse. C'est pour vous faire rire un peu que je vous ai raconté cela. Quant au travail que je vous donne pour m'obtenir et m'envoyer des lettres, ne craignez pas que je vous en dispense].

J'ai trouvé charmants les couplets qui me sont venus de Séville; j'ai envoyé à mon frère les premiers et quelques-uns des autres, car tous n'étaient pas également réussis. Je crois qu'on pourrait les montrer au saint vieillard[1], et lui dire qu'ils vous servent à passer les récréations; d'ailleurs, en tout cela, on ne parle que le langage de la perfection; il est juste de donner un petit divertissement à un homme à qui nous devons tant. J'avoue que sa charité excessive me ravit.

Sachez qu'on relate des choses graves de notre Père Garcia Alvarez; on prétend qu'il fait de vous de grandes orgueilleuses; veuillez le lui dire. En ce moment, nos sœurs d'Avila se demandent avec crainte ce qu'elles doivent vous répondre, car mon frère les en a chargées

1. Le P. Pantoja, prieur de la Chartreuse de Séville.

en leur remettant la lettre que vous lui aviez adressée.

[Je vous annonce qu'aucune d'elles ne porte la petite étoffe de serge; personne, ici, ne l'a portée non plus, excepté moi. Même maintenant, avec tous les froids que nous avons eus, je n'ai pas pu m'accommoder d'un autre habit, à cause de mes douleurs de reins, que je redoute beaucoup. Mais on me gronde tellement que j'ai du scrupule de le garder. D'un autre côté, comme notre Père m'a pris le vieil habit de grosse serge que j'avais, je ne sais plus que faire. Que Dieu pardonne à nos sœurs! Malgré tout, je vous assure qu'avec les chaleurs que vous avez à Séville, il vous est impossible de porter des jupes qui ne soient pas légères. Sachez que l'habit lui-même doit être de serge. Quant aux jupes, cela importe peu].

Jusqu'à ce qu'on m'ait apporté ce que m'envoie mon saint Prieur[1], je ne sais comment lui écrire; je ne puis, en effet, lui accuser réception de son message. Le muletier portera ma réponse. O Jésus! combien je lui suis obligée de tous les services qu'il nous rend!

Comme la lettre de ma sœur Gabrielle nous a égayées, et quelle dévotion nous ont donnée la diligence de nos saints de Séville et la mortification de mon bon Père Garcia Alvarez! Je prie instamment Dieu pour eux. Présentez tous mes compliments à ce Père et aux religieuses; je voudrais écrire à chacune en particulier, tant est grand l'amour que je leur porte. Il est certain que je les aime d'une manière toute spéciale, bien que j'en ignore la cause. Mes compliments à la mère de la Portugaise[2] et à Delgada. Pourquoi ne me dites-vous jamais rien de Bernardine Lopez?

Lisez cette lettre que j'envoie à Paterna, et, si elle n'est

1. Le P. prieur de la Chartreuse de Séville.
2. Blanche de Jésus-Marie avait pour mère doña Éléonore Valera.

pas bien, corrigez-la; puisque c'est vous qui êtes supérieure de cette maison, vous savez mieux que moi ce qu'il faut dire. Plaise à Sa Majesté de vous récompenser de votre sollicitude pour les sœurs de ce monastère! Je parle sérieusement, je vous assure; un tel dévoûment de votre part me cause la plus vive consolation; mais quel malheur! je ne sais jamais achever quand je vous écris. Plaise à Dieu que vous ne vous appliquiez pas, comme notre Père, à me tenir sous le charme! Que le Seigneur lui-même vous tienne sous le charme et vous ravisse en Lui! *Amen. Amen.*

De Votre Révérence la servante,

Thérèse de Jésus.

[Ouvrez cette lettre que j'envoie à la prieure de Paterna et lisez-la; c'est par erreur que je l'ai fermée. Lisez cette autre qui est pour le prieur de Notre-Dame des Grottes. Je me suis décidée, cependant, à lui écrire; mais j'étais tellement pressée que je ne sais ce que j'ai dit. Après l'avoir lue, ayez soin de la fermer].

LETTRE CLVII[1].

1577. 17 Janvier. Tolède.

A DON LAURENT DE CÉPÉDA, AVILA.

Remercîments pour un envoi de dragées et de sardines. Explication du vœu. Conseils sur l'oraison. Un cilice. Pastilles des Carmélites. Postulante aux lingots d'or et affaires des Carmélites de Séville. *Bolilla* pour Monsieur Pierre de Ahumada.

JÉSUS soit avec vous!

[Je vous ai déjà dit dans la lettre que le courrier d'Albe vous a portée que les sardines étaient venues en bon état et que les dragées sont arrivées à temps; mais je désire que vous gardiez pour vous les meilleures. Que Dieu vous récompense! Cependant, à partir de ce moment, ne m'envoyez plus rien; quand je voudrai quelque chose, je vous le demanderai. Je vous félicite de ce que vous allez vous établir dans le quartier de nos sœurs de Saint-Joseph; mais veillez bien encore à ce que je vous ai dit d'une chambre de cette maison que vous devez occuper; si l'on n'y a pas fait de réparations, il y a danger; ces réparations s'imposent. Examinez avec soin cette chambre et tout le reste de la maison].

Quant au secret que vous devez garder sur ce qui me concerne, je n'ai pas prétendu vous y obliger sous peine de péché. Je suis très opposée à des engagements

1. Cette lettre contient trois fragments traduits pour la première fois en français.

de cette sorte ; vous pourriez y manquer par inadvertance. Il suffit que vous sachiez que vous me causeriez de la peine en y manquant.

J'arrive à votre vœu[1] : mon confesseur m'avait déjà dit qu'il était nul. J'ai été très contente de cette réponse, car j'étais déjà préoccupée. Je lui ai parlé, en outre, de l'obéissance que vous m'aviez promise et qui m'avait paru hors de propos. Il l'approuve cependant, mais à la condition que ce ne soit pas un vœu fait à moi, ni à personne; ma volonté est que votre obéissance ne soit pas accompagnée de vœu, et encore je ne l'accepte qu'avec peine; néanmoins, pour votre consolation, j'en passe par là, à condition que vous ne fassiez de vœu à personne.

Vous constatez, et j'en suis heureuse, que le Père Jean de la Croix vous comprend : il a, en effet, l'expérience de ces choses spirituelles. Don François, de son côté, en a quelqu'une; toutefois, il n'a pas celle des grâces que Dieu vous accorde. Que ce Dieu soit béni à jamais! oui, à jamais! Il est donc bien avec nous deux maintenant!

Notre-Seigneur se montre plein de bonté. Il semble vouloir manifester sa grandeur en élevant et en comblant de hautes faveurs des âmes misérables comme les nôtres; car je ne connais personne qui le soit autant que vous et moi. Je vous dirai que, depuis huit jours, je suis comblée de tant de grâces, que, si cela durait, il me serait difficile de m'occuper de toutes les affaires de la Réforme. Dès avant ma dernière lettre, les ravissements me sont revenus, et j'en ai été peinée, parce qu'ils ont eu lieu en public à plusieurs reprises; ils m'ont saisie même à matines; je ne pouvais y résister ni les dissimuler. J'en demeure tellement confuse, que je voudrais me cacher je ne sais où. Je prie Dieu instamment de ne pas m'accorder

1. Voir la lettre du 2 janvier précédent.

ces grâces en public; demandez-le-lui de votre côté pour moi, car il y a de grands inconvénients à cela, et ces faveurs ne prouvent pas que l'oraison soit plus élevée.

Tous ces jours derniers, j'étais, pour ainsi dire, semblable à une personne ivre; je comprends, du moins, que l'âme se trouve bien dans l'état où elle est. Comme ses puissances sont enchaînées, il lui est difficile de s'occuper d'autre chose que de ce qu'elle aime.

Les huit jours précédents, je m'étais trouvée presque constamment impuissante à avoir même une bonne pensée; j'étais dans l'aridité la plus complète, et, à la vérité, j'avoue que sous un certain rapport, j'en éprouvais de la joie. Cela m'était arrivé d'autres fois comme maintenant; et c'est toujours pour moi un vif plaisir de voir le peu que nous pouvons par nous-mêmes.

Béni soit Celui qui peut tout! *Amen.* Je vous en ai assez dit sur ce point. Il ne convient pas de marquer le reste dans une lettre, ni même d'en parler. Il est juste que nous ayons soin de remercier Notre-Seigneur l'un pour l'autre. Au moins, faites-le pour moi; car je ne saurais lui montrer toute ma gratitude, et il est nécessaire que l'on m'aide beaucoup.

Quant à cette faveur que vous me dites avoir reçue, je ne sais que vous répondre; elle est certainement plus élevée que vous ne pensez; et elle sera pour vous le commencement de très grands progrès, si vous ne la perdez pas par votre faute. Je suis déjà passée par cette sorte d'oraison, après laquelle l'âme a coutume de goûter le repos, et s'adonne parfois à certaines pénitences. Cela a lieu surtout quand l'impétuosité de l'amour a été excessive; l'âme semble ne pouvoir la supporter qu'en s'appliquant à souffrir quelque chose pour Dieu. C'est une touche d'amour qui est faite à l'âme; si elle vient à augmenter,

vous saisirez ce que vous me dites n'avoir pas compris de mes couplets. C'est alors une peine très vive, une douleur très grande qu'on éprouve, sans savoir de quoi, mais c'est quelque chose qui est plein de suavité. Et, bien que ce soit comme une blessure que l'amour de Dieu fait à l'âme, on ne sait où, ni comment elle est faite; on ignore, en outre, si c'est une blessure, et ce que c'est; on sent une douleur pleine de délices : on se répand en plaintes et on s'écrie :

« Sans blesser, vous accablez de douleur!
Et sans douleur vous nous arrachez
Notre amour des créatures! »

Lorque l'âme est véritablement blessée de cet amour de Dieu, elle se défait sans peine de celui des créatures; je veux dire qu'elle n'a plus aucune attache ici-bas. Elle n'arrive pas à un tel résultat sans cet amour de Dieu; c'est une peine pour nous que de nous éloigner tant soit peu des créatures que nous aimons beaucoup; et la peine est incomparablement plus grande quand il faut s'en sevrer complètement. Toutefois, lorsque le Seigneur s'empare d'une âme, Il lui donne graduellement un empire souverain sur toutes les choses créées. Le sentiment de sa présence et la suavité que l'âme goûte alors passent, il est vrai, comme si vous n'aviez rien éprouvé; c'est précisément ce dont vous vous plaignez; mais cela doit s'entendre seulement des impressions des sens que Dieu a voulu appeler à partager la joie dont l'âme est inondée, et non de l'âme qui possède toujours cette faveur et qui n'en demeure pas moins très riche de grâces, comme les effets ne tardent pas à le démontrer.

Ces tribulations dont vous me rendez compte, et qui

vous arrivent après l'oraison, ne doivent pas vous préoccuper. Je n'ai jamais rien éprouvé de tel, je l'avoue. Le Seigneur, dans sa bonté, m'a toujours préservée de ces passions; je m'imagine que la joie de l'âme étant excessive, la nature doit en être impressionnée. Avec l'aide de Sa Majesté, cela passera, pourvu que vous n'y attachiez pas d'importance, comme quelques personnes me l'ont dit. De plus, vous verrez disparaître ces tremblements dont vous me parlez. L'âme n'étant pas habituée à cette faveur s'étonne, et elle a bien de quoi s'étonner : mais que cette faveur lui soit accordée plusieurs fois, elle s'y habitue, et se dispose mieux à recevoir les grâces de Dieu. Ne négligez rien pour résister à ces tremblements et à toute autre manifestation extérieure, pour ne point en contracter l'habitude; cela serait un embarras plutôt qu'un secours.

Cette chaleur que vous ressentez, me dites-vous, est très indifférente pour la piété; elle serait de nature à nuire à la santé, si elle était excessive; elle disparaîtra sans doute avec les tremblements. Ces sortes de choses dépendent, à ce que je crois, des tempéraments. Comme vous êtes sanguin, le grand mouvement de l'esprit, ainsi que la chaleur naturelle qui reflue à la partie supérieure et arrive au cœur, peuvent en être la cause; toutefois, je le répète, ce n'est pas là un signe que l'oraison soit plus élevée.

Je crois avoir déjà expliqué cet état où vous êtes, dites-vous, après l'oraison, quand il vous semble qu'il n'en reste rien. Je ne sais si ce n'est pas là ce dont parle saint Augustin quand il dit : « Que l'esprit de Dieu passe sans laisser de traces, semblable à la flèche qui n'en laisse pas dans l'air. » Oui, je me rappelle maintenant que j'ai répondu à ce point. Ne vous étonnez pas de cette dis-

traction de ma part, car j'ai reçu une foule de lettres depuis l'arrivée de la vôtre, et, en ce moment, j'en ai encore beaucoup à écrire, parce que le temps m'a manqué.

D'autres fois, l'âme est en tel état qu'elle ne peut revenir à elle-même pendant plusieurs jours; elle ressemble alors au soleil, dont les rayons portent la chaleur, tandis que lui-même ne se voit pas. Il en est ainsi de l'âme; on dirait qu'elle est dans un autre endroit que le corps et qu'elle l'anime sans être en lui, parce qu'il y a quelqu'une de ses puissances qui est suspendue.

Le genre de méditation que vous suivez, quand vous n'êtes pas dans l'oraison de quiétude, est très bon, grâce à Dieu.

Je ne sais si j'ai répondu à tout ce que vous me demandez. Les autres fois, je relis toujours vos lettres; et ce n'est pas peu d'en avoir le temps; mais aujourd'hui je n'ai pu le faire que par morceaux. Ne prenez pas cette peine pour celles que vous m'écrivez. Je l'avoue, je ne relis jamais les miennes. Lorsque vous y trouverez quelques fautes, corrigez-les; j'en agirai de même pour les vôtres. D'ailleurs, on comprend tout de suite ce qu'on a voulu dire. Ce serait perdre le temps que de se relire, et cela n'aboutit à rien.

Lorsque vous ne pourrez pas vous bien recueillir à l'heure de l'oraison, ou que vous aurez le désir de faire quelque chose pour Dieu, voici un cilice que je vous envoie; il stimulera fortement l'amour de Dieu; toutefois, j'y mets une condition : c'est que vous ne le portiez à aucun prix après votre toilette, ni quand vous allez prendre votre sommeil. Vous pouvez le placer de façon qu'il vous incommode un peu. Et encore, je ne vous conseille cela qu'avec crainte. Dès lors que vous êtes très sanguin, la moindre imprudence est capable de vous al-

térer le sang ; mais il y a tant de joie, quand on aime Dieu comme vous l'aimez, à souffrir quelque peu pour Lui, ne fût-ce que cette simple petite pénitence, que nous devons tenter un essai.

Après l'hiver, je vous enverrai quelque autre petit objet, car je ne vous perds pas de vue. Vous me direz comment vous vous trouvez de cette bagatelle ; et c'en est vraiment une, je vous l'assure, lorsque, malgré tous les châtiments que nous pouvons nous infliger, nous nous rappelons ce que Notre-Seigneur a souffert pour nous. Cependant, je me prends à rire quand, pour vous récompenser des bonbons, des cadeaux et de l'argent que vous nous envoyez, je n'ai à vous donner que des cilices.

[Mes respects à Monsieur Aranda. Jetez quelques-unes des pastilles que je vous expédie dans le feu de votre chambre, ou dans le *brasero,* lorsque vous vous tenez près de lui ; elles sont très saines et très pures ; c'est de nos Carmélites déchaussées que je les tiens ; nos sœurs n'ont pas beaucoup de choses aussi curieuses que celles-là. Quelque mortifié que vous vouliez être, vous pouvez vous servir de ces pastilles ; elles sont très efficaces contre les rhumes et le mal de tête.

Veuillez remettre ce petit paquet à doña Marie de Cépéda, au couvent de l'Incarnation.

Je vous annonce que tout est réglé pour l'entrée dans votre monastère de Séville d'une postulante de choix. Elle a six mille ducats, libres de toute obligation. Elle a déjà donné quelques lingots d'or d'une valeur de deux mille ducats, et insiste beaucoup près des religieuses pour qu'on commence enfin de payer la maison ; la prieure va s'y mettre, et m'écrit qu'elle est sur le point de payer trois mille ducats. J'en suis très heureuse, car c'était une lourde charge pour ce monastère. Enfin, dès que cette

personne aura prononcé ses vœux, on paiera immédiatement toute la maison; peut-être même la paiera-t-on plus tôt. Recommandez cette affaire à Dieu et remerciez-le de la faveur qu'Il nous accorde. Vous achèverez de la sorte l'œuvre que vous avez commencée.

Notre Père Visiteur est dans la joie]; il se porte bien, et continue la visite des monastères. C'est une chose étonnante que la paix qu'il procure dans la province et l'affection dont on l'entoure. Il est très secondé, d'ailleurs, par les prières qu'on fait pour lui, comme par les talents et la vertu que Dieu lui a donnés. Que le Seigneur soit avec vous et vous garde à mon affection! Je ne sais jamais finir quand je m'entretiens avec vous. Tout le monde se recommande instamment à vos prières, et moi aussi. Dites toujours beaucoup de choses de ma part à François de Salcédo. Vous avez grandement raison de l'aimer : c'est un saint. Ma santé est excellente.

C'est aujourd'hui le 17 janvier.

Votre indigne servante,

Thérèse de Jésus.

J'ai fait demander mon livre[1] à l'évêque, parce qu'il me viendra peut-être à l'idée de l'achever, en y ajoutant les faveurs que le Seigneur m'a accordées depuis. Avec cela, on pourrait même composer un autre livre assez considérable, pourvu que Dieu daignât m'accorder la grâce de savoir m'exprimer; dans le cas contraire, la perte sera peu de chose.

[Il m'est venu dans la cassette plusieurs petits objets de Thérèse : je vous les renvoie. Cette *bolilla* est pour Monsieur Pierre de Ahumada; comme il reste longtemps à l'église, elle lui servira à se préserver du froid qu'il doit

1. Vraisemblabement le livre de sa *Vie*.

avoir aux mains[1]. Plaise à Notre-Seigneur de vous récompenser de votre sollicitude et de vous garder à mon affection! *Amen.* Vous pouvez recommander à la prieure de Valladolid cette affaire de l'argent; elle s'en acquittera à merveille, car elle connait un marchand qui est le grand ami de ce monastère et le mien; c'est de plus un excellent chrétien].

LETTRE CLVIII.

1577. 17 Janvier. Tolède.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

La riche postulante. Avis pour la réforme des Carmélites mitigées de Paterna.

JÉSUS soit avec Votre Révérence!

O ma fille, comme votre lettre m'apporte de bonnes nouvelles, tant de votre santé que de cette postulante qui nous fera une charité aussi précieuse que celle de payer le monastère! Plaise à Dieu qu'il ne survienne pas quelque difficulté, comme je L'en supplie instamment! Je serais extrêmement heureuse de vous voir, vous et vos filles, délivrées d'un tel souci.

Quand cette personne entrera, veuillez l'entourer de sollicitude; elle en est vraiment digne. Je désirerais vivement avoir le temps de lui écrire une longue lettre. Mais j'ai déjà écrit aujourd'hui à Avila, à Madrid et à d'autres endroits, et ma tête est fatiguée.

1. La *bolilla* était une petite boule en métal qu'on remplissait d'eau chaude et qu'on tenait entre les mains pour les préserver du froid.

J'ai reçu vos lettres dont vous me parlez. Il en est une des miennes qui doit s'être perdue, puisque vous ne m'en soufflez mot. Elle était pour mon Père, le prieur de Notre-Dame des Grottes; je vous l'envoyais ouverte, afin que vous la lisiez.

Nos sœurs de Séville doivent être bien seules depuis le départ de notre bon Père[1]. Dites à Monsieur Garcia Alvarez qu'il est plus obligé encore que par le passé de vous tenir lieu de père. Je suis heureuse que sa parente soit entrée. Recommandez-moi instamment à ses prières et à celles des sœurs de Paterna, auxquelles je voudrais tant écrire. Expédiez-leur cette lettre pour qu'elles sachent que je suis bien portante, et que je me suis réjouie de celle où elles me donnaient des nouvelles de Marguerite et du confesseur. Qu'elles ne s'étonnent pas de ce que le genre de vie des religieuses n'est point encore semblable au nôtre; ce serait folie que de l'exiger immédiatement. Qu'on n'insiste pas tant sur la garde du silence et d'autres choses qui, en soi, ne sont pas péché; au lieu de préserver de fautes des personnes qui ont d'autres habitudes, on les exposerait à en commettre davantage. Il faut du temps et le secours d'en-haut; sans cela, on découragerait ces religieuses. Nous prions beaucoup ici pour elles.

Il est mal que la prieure se laisse injurier, excepté dans le cas où elle pourrait faire semblant de ne pas comprendre. Celles qui gouvernent doivent savoir que, à part la clôture à laquelle elles sont tenues de veiller, c'est Dieu qui agira pour le reste; qu'elles commandent donc avec une grande douceur. Plaise à Sa Majesté d'être avec vous, ma fille, et de vous garder à mon affection, vous et toutes les sœurs! Présentez-leur mes amitiés.

La prieure de Paterna ne me parle pas plus dans ses

1. Le P. Gratien.

lettres de la sœur Saint-Jérôme que si elle n'était pas dans son monastère, et cependant, cette sœur sera peut-être plus utile qu'elle. Priez-la de me dire ce qu'elle en pense, et que, de son côté, la sœur Saint-Jérôme veuille m'écrire. Toutes les deux doivent mettre en Dieu leur confiance, afin de réussir dans toutes leurs vues; mais qu'elles ne s'imaginent pas pouvoir quelque chose par elles-mêmes.

Je me porte bien. La Mère prieure de Malagon est comme de coutume. Dites-moi; notre Père avait-il de l'argent pour son voyage? J'ai compris qu'il n'avait rien. Je vous le demande en charité, envoyez-lui la lettre ci-jointe avec beaucoup de précaution, et le plus tôt possible, par une personne sûre. Je suis très peinée que le fiscal de Séville s'en aille. Dieu veut, semble-t-il, paraître seul à tout faire. Présentez mes respects au prieur du Carmel[1], et priez mon bon P. Grégoire de m'écrire.

C'est aujourd'hui le 17 janvier.

Je me dis de Votre Révérence la servante,

Thérèse de Jésus.

J'ai été enchantée de ce que vous me racontez de votre nuit de Noël. Je crois, en effet, que ce devait être beau, car Dieu nous aide toujours au moment où nous en avons le plus besoin. Ne manquez pas de m'écrire, bien que notre Père ne soit pas à Séville. Pour moi, je vous écrirai moins souvent, mais c'est uniquement pour vous épargner les ports de lettres.

1. Le prieur des Carmes mitigés de Séville.

LETTRE CLIX[1].

1577. 21 Janvier. Tolède.

A MARIE-BAPTISTE, PRIEURE A VALLADOLID.

Profession de Casilde de Padilla. Aptitudes requises pour la vie du Carmel. Projet de fondation à Aguilar del Campo.

JÉSUS soit avec vous, ma fille !

Je vous envoie tous mes vœux à vous et à celle de vos filles qui a pris le voile[2]. Plaise à Dieu que vous jouissiez de cette sœur de longues années ! Puissiez-vous Le servir toutes les deux avec la perfection que je Lui ai demandée pour vous ces jours derniers ! *Amen.*

J'aurais voulu répondre à votre lettre, et certes, l'occasion se présente favorable aujourd'hui. Comme cela pourrait me faire beaucoup de mal, parce que je me sens très fatiguée, je ne veux pas être longue. J'avais pensé attendre pour vous écrire que j'eusse un peu plus de loisir ; mais je tiens à vous annoncer que vos lettres sont venues ; elles m'arrivent très bien par cette voie. Je ne vous remets pas la permission que le Pape a accordée[3], car elle est en latin, et je n'ai trouvé encore personne pour m'en donner

1. Cette lettre contient deux fragments traduits pour la première fois en français.

2. Casilde de Padilla avait fait sa profession depuis huit jours.

3. L'autorisation d'admettre Casilde à la profession à l'âge de 14 ans fut accordée par Grégoire XIII. La Sainte avait déjà été prévenue par le P. Gratien que l'autorisation était obtenue. Cfr. Lettre CXXXV, p. 399, t. I. Il s'agit ici du document pontifical lui-même.

la traduction ; mais je vous l'enverrai. On me l'a apportée hier, fête de saint Sébastien. Elle a causé la plus vive dévotion aux sœurs et à moi. Béni soit Dieu de ce que tout soit ainsi terminé ! Pourvu que Madame doña Marie[1] soit contente, je le serai beaucoup. [Présentez-lui de ma part tous mes respects ; donnez à ma chère Casilde un grand baiser en mon nom, et dites-lui que c'est de grand cœur que je voudrais pouvoir le lui donner moi-même]. C'eût été une joie très vive pour moi de me trouver au milieu de vous. Vous avez eu raison de tenir compte des religieux. Tout se sera passé avec plus d'autorité[2].

[Quant à la dot de cette autre personne, vous m'assuriez que vous deviez en retrancher cinquante ducats pour les frais de la route. Je vous l'ai déjà dit, puisqu'il en était ainsi, pourquoi m'annonciez-vous que la dot serait de six cents ducats ? Il ne fallait pas vous exprimer de la sorte. Pour le trousseau, j'ai oublié ce qui a été convenu]. Toutefois, dès lors que cette personne est ce qu'on dit, peu importe que sa dot n'arrive pas à cette somme ; elle apportera ce qu'elle aura. Je vous le répète, et vous pouvez m'en croire, nous avons grand besoin de religieuses qui aient du talent. Vous le savez d'ailleurs, quand les postulantes ont toutes les aptitudes requises pour notre genre de vie, nous n'avons pas besoin de tant regarder à leur dot. Sa maîtresse se meurt de chagrin de ce qu'on la lui enlève ; c'est ce que j'ai appris ; et ce doit être vrai ; voilà pourquoi elle lui donnera bien peu. Son maître est déjà prévenu qu'il la reprendra, dans le cas où elle ne serait pas telle qu'il le déclare. J'ai eu tant d'ennuis à supporter pour admettre cette postu-

1. Marie de Acuña, mère de Casilde.

2. Voir la lettre adressée à la Mère Baptiste vers la fin du mois de décembre précédent.

lante que j'ai supposé que c'était peut-être une tentation.

Lisez la lettre ci-incluse, et fermez-la; vous la confierez à Monsieur Augustin de Vitoria[1], ou à quelqu'un que vous croirez devoir la porter promptement : on ne saurait l'envoyer, en exposant le destinataire à payer le port; d'un autre côté, il faut qu'elle lui parvienne sûrement.

Notre Père Visiteur insiste tellement pour que nous réalisions cette fondation[2], que, si vous y consentez, je vais envoyer Antoine Gaïtan, à qui il a d'ailleurs donné le pouvoir de signer les écritures. Puis, au moindre avis, nous veillerons à amener cette femme qui est vieille et très infirme. Il nous faut bien passer par-dessus quelque chose, car la nécessité où se trouvent les âmes de cette localité est très grande. Plaise à Dieu de tout diriger et de vous garder à mon affection! Vous vous êtes admirablement tirée d'embarras. Béni soit Celui qui a tout fait! Car, pour vous, vous êtes bien peu de chose.

C'est aujourd'hui le 21 janvier.

Votre servante,

Thérèse de Jésus.

1. Bienfaiteur de la Sainte et des religieuses de Valladolid. — Cfr. *Chap. 29 des Fondations.*

2. Celle d'Aguilar del Campo dont il a été déjà question.

LETTRE CLX[1].

1577. 26 Janvier. Tolède.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

Remercîments. Pénurie du monastère de Malagon. Bonbons, dragées et patates. Affaire importante.

JÉSUS !

Que le Saint-Esprit soit avec Votre Révérence, ma fille !

Je pourrais, certes, ajouter encore aux éloges que vos lettres et celles de vos filles contiennent sur notre Père avec tant de raison. Je ne sais quelle tentation cela m'a donné de vous porter une très grande affection. Je commence à croire que vous me payez de retour. Plaise au Seigneur que nous le montrions par les prières ferventes que nous adresserons l'une pour l'autre à Sa Majesté !

Hier, fête de la Conversion de saint Paul, le muletier m'a remis vos lettres, l'argent et le reste ; [le tout était si bien arrangé que cela faisait plaisir à voir] ; le paquet est arrivé en bon état. Que Dieu vous paie la joie que vous m'avez procurée par votre envoi à la mère[2] de notre Père ; aucune encore n'en est venue là ; et notre Père a été très sensible à votre attention. Comment ne vous aimerais-je pas beaucoup, puisque vous ne cessez de me contenter ? Toutefois, j'ai un peu envié l'*Agnus Dei*. Ces jours derniers, je désirais précisément avoir quelque chose à

1. Cette lettre contient un fragment traduit pour la première fois.
2. Doña Jeanne Dantisco, mère du Père Gratien.

donner à l'administrateur : il ne laisse passer aucune occasion de m'obliger et il s'en acquitte à merveille; mais il s'est surtout beaucoup dépensé pour notre maison de Malagon, et il continuera. La pénurie de ce monastère est telle que c'est une grande préoccupation pour mon tempérament. D'ailleurs, il y a dans chacune de nos maisons une petite croix à porter; et cela ne me déplaît pas.

Dieu m'accorde une si vive consolation, en me permettant de voir enfin passées les épreuves de votre monastère, que je ne sais de quoi je pourrais me plaindre. Je Le remercie, en outre, de ce que toutes vos affaires vont très bien, et, en particulier, de l'espoir qu'Il me donne qu'une partie de votre couvent va se payer. Quand, en effet, je songe que vous avez à donner plus d'un ducat tous les jours, je ne laisse pas d'être dans la peine. C'est un motif pour moi de demander à Dieu qu'Il vous enlève une telle charge. Plaise, du moins, à Sa Majesté de la diminuer ! *Amen.*

Je reviens à l'*Agnus Dei;* vu la personne pour qui il était, je n'ai pas voulu manquer de l'envoyer, parce qu'il donnait du prix au reste de votre paquet, qui était d'ailleurs parfait. Nous avons pris pour nous un petit peu du paquet de baume; mon Isabelle m'a dit, en effet, qu'on en avait beaucoup là-bas. Nous avons gardé, de plus, trois petits bonbons de Portugal, afin que vous ne pensiez pas que mon Isabelle est la fille d'une marâtre, et que je ne devais rien lui donner; d'ailleurs, il en reste encore assez dans le paquet que nous expédions. Plaise à Dieu de vous récompenser de tout cela, ma fille ! *Amen, amen, amen.* Qu'Il vous paie ces patates qui sont arrivées à un moment où je n'ai guère envie de manger, mais qui sont venues en bon état ! Qu'Il vous paie, en outre, les oranges ! elles ont fait plaisir à quelques-unes de nos sœurs qui sont

indisposées, sans être gravement malades. Tout le reste est excellent. Les dragées sont délicieuses, et il y en a beaucoup. J'en ai présenté à doña Louise, qui est venue me voir aujourd'hui. Si j'avais pensé qu'elle les aimait tant, je les lui aurais toutes envoyées de votre part; la moindre chose venue de nous lui cause le plus sensible plaisir; mais il est préférable de donner peu aux dames de cette qualité. Mon frère me remet la meilleure boîte de ces dragées que vous lui aviez expédiées. Je suis contente que tout cela ne vous ait rien coûté. Il vous est permis de demander à qui vous le pourrez facilement ce que vous voudrez pour l'un ou pour l'autre; quand on vous offre quelque chose, vous pouvez encore dire que vous le prenez pour une personne déterminée ou non; et cela n'est pas donner des biens du couvent.

Je n'ai pas fait parvenir à la prieure de Malagon de ces bonbons que mon frère m'avait remis; comme elle avait beaucoup de fièvre, cela lui eût été nuisible. Mon désir est que vous ne lui envoyiez pas des friandises qui l'échaufferaient; envoyez-lui d'autres choses, je l'approuve, comme des oranges douces, ou de petits remèdes pour malades; car elle a un grand dégoût de toute nourriture. Je souhaiterais vivement la voir venir à Tolède. Pour le moment, j'ai confiance qu'elle se trouverait bien de l'eau de Loja. J'ai déjà écrit à notre Père de nous aviser s'il devait s'arrêter dans cette localité, et je prendrais toutes les mesures pour qu'on m'apportât de cette eau. On soigne parfaitement cette malade, ce me semble; j'ai instamment recommandé d'y veiller. Ce qu'elle prend en ce moment avec le plus de plaisir, ce sont les petits beurres.

Je voudrais répondre longuement à vos lettres, que j'ai toutes reçues; mais le muletier part demain et vous voyez le beau paquet que j'envoie à notre Père. Pardonnez-moi

le port; il s'agit d'une chose tellement importante que je crois nécessaire d'en augmenter le prix. Entendez-vous immédiatement avec le P. Grégoire et priez-le de ma part d'envoyer sans retard une personne sûre porter ces lettres. Si vous pouviez avoir Diégo, il irait de bon cœur pour l'amour de moi. Dans le cas où vous ne trouveriez pas quelqu'un de confiance pour porter ces lettres immédiatement, ne les remettez à personne; il y en a quelques-unes que je n'aurais jamais osé expédier, si je n'avais compté absolument sur le muletier.

On a vu également à Tolède l'ordre que notre P. Général m'avait donné quand j'étais à Séville. Il défendait de sortir non seulement à moi, mais encore à toutes les religieuses. On ne pourrait donc pas les envoyer dans un autre monastère y exercer l'office de prieure, ou y remplir une charge quelconque. Ce serait une destruction complète de la Réforme, supposé que la commission de notre P. Gratien vint à cesser maintenant. Nous sommes, il est vrai, sous la juridiction de nos Pères Carmes déchaussés; mais cela n'est pas assez; il faut, en outre, que notre Père déclare, pendant qu'il est Commissaire Apostolique, que nous pouvons continuer comme précédemment, et sa déclaration sera suffisante pour les religieuses et pour moi. D'un moment à l'autre, il peut arriver que nous en demeurions là. Je vous demande donc, en charité, de vous presser. Le porteur des lettres attendrait la réponse dans laquelle notre Père donnerait la permission, car il ne faut pas longtemps pour cela, et il vous la remettrait. Si vous ne pouvez confier ces lettres au muletier et payer un bon port, ne les envoyez pas. Veuillez dire à notre Père que je vous ai moi-même avisée qu'il devait vous expédier sa déclaration.

Comme nous avons été simples! c'est vraiment étonnant.

L'administrateur, qui est un grand légiste, et le docteur Vélasquez ont examiné ce point; ils disent que cela se peut, et ils envoient une instruction dans ce sens. Plaise à Dieu de tout diriger pour sa plus grande gloire! On me commande de poursuivre cette affaire sans délai; voilà pourquoi je me hâte.

C'est très heureux qu'on n'ait pas remis l'argent à Alphonse Ruiz, parce que l'*alcade* qui devait le porter est ici. J'avais déjà dit à la personne chargée de me payer les ports de donner les vingt réaux, pour n'avoir pas de petits comptes en retard; cependant, on se conformera à ce que vous marquez.

Nous avons pris, en outre, un peu de gomme; j'étais déjà sur le point de vous en demander. On fait avec cela des pastilles de sucre rosé qui me sont très efficaces contre les rhumes; vous en avez envoyé beaucoup. Jeudi prochain, le tout sera expédié avec soin. Ç'a été une profonde joie pour moi de vous entendre dire que votre santé est rétablie; mais veillez à ne pas vous traiter comme une personne bien portante; et n'allez pas nous causer encore des préoccupations plus grandes, car vous m'avez donné de très mauvais moments.

Mes amitiés à la sous-prieure, à tous et à toutes. Je vous écrirai sous peu par le courrier. Encore un seul mot : Casilde a enfin prononcé ses vœux. Plaise à Dieu de vous garder à mon affection, ma fille, et de faire de vous une sainte! *Amen.*

De Votre Révérence la servante,

Thérèse de Jésus.

Bien des choses de ma part à Monsieur Garcia Alvarez, à sa cousine et à tous.

LETTRE CLXI[1].

1577. 27 Janvier. Tolède.

A DON ALVARO DE MENDOZA, ÉVÊQUE D'AVILA.

Une satire. Critique de François de Salcédo, de Julien d'Avila, de Saint Jean de la Croix et de don Laurent de Cépéda.

JÉSUS !

Si l'obéissance ne m'y forçait, je ne saurais, à coup sûr, ni répondre, ni accepter l'office de juge que vous me confiez. J'aurais plusieurs raisons pour cela; mais ce ne serait pas, comme le prétendent les sœurs de ce monastère, parce que mon frère figure au nombre des concurrents, et que, par affection pour lui, je paraîtrais donner une entorse à la justice. Tous les concurrents me sont très chers, et m'ont aidée à supporter mes travaux. Quant à mon frère, il est venu à la fin, lorsque nous avions déjà bu presque tout le calice des douleurs; pourtant, il en a eu sa part, et il en aura une plus grande encore, avec l'aide de Dieu.

Plaise au Seigneur de m'accorder sa grâce, afin que je ne dise rien qui me vaille d'être dénoncée à l'Inquisition! car j'ai la tête très fatiguée par les nombreuses lettres que j'ai dû écrire et les affaires qu'il m'a fallu régler depuis hier soir; mais l'obéissance peut tout. Je me soumets donc à ce que me demande Votre Seigneurie. Bien ou mal, veuillez l'agréer. J'aurais voulu m'égayer un instant avec tous ces papiers : il ne faut songer qu'à obéir.

1. Cette lettre contient un fragment nouveau.

Critique de don François de Salcédo. — Le thème dont il s'agit est, paraît-il, de l'Époux de notre âme, qui lui adresse ces paroles : *Cherche-toi en moi.* La preuve que Monsieur François de Salcédo se trompe, c'est qu'il insiste sur ce point que Dieu est en toutes choses. Quel savant pour nous apprendre que Dieu est en toutes choses!

Il parle beaucoup d'entendement et d'union. Mais l'entendement, c'est chose connue, ne discourt pas dans l'état d'union. Or, s'il ne discourt pas, comment peut-il chercher? J'ai été très contente de cette parole de David : *J'écouterai ce que dit en moi le Seigneur Dieu* (Ps. 85, v. 9); car cette paix où sont les puissances figurées par le peuple dans l'Écriture est digne de la plus haute estime; mais j'oublie que mon but est de critiquer tout ce qu'ont dit ces messieurs. D'après moi, cette explication ne vient pas à propos; le texte en question ne dit pas : *Écoute,* mais *cherche-toi.*

Il y a pis encore. Et si Monsieur de Salcédo ne se dédit pas, je vais le dénoncer à l'Inquisition, qui est tout près. Il ne cesse de répéter dans tout son écrit : *Ceci est de saint Paul; — cela est du Saint-Esprit;* et il termine en déclarant qu'il n'a écrit que des sottises! Qu'il se rétracte promptement, sans quoi il verra ce qui lui arrivera.

Critique de Julien d'Avila. — Le Père Julien d'Avila commence bien et finit mal. Aussi, on ne doit pas lui donner la palme. On ne lui demande pas, en effet, de nous dire comment s'unissent ensemble la lumière incréée et la lumière créée, mais comment nous *devons nous chercher en Dieu.* Nous ne lui demandons pas, non plus, ce qu'éprouve l'âme quand elle est intimement unie à son Créateur, ni comment elle diffère alors de Lui ou si

elle n'en diffère pas. A mon avis, lorsque l'âme est en cet état, l'entendement ne saurait s'occuper de ces questions; s'il le pouvait, il verrait très bien la différence qu'il y a entre le Créateur et la créature.

Il ajoute ces mots : *quand l'âme est épurée*. Il n'y a, selon moi, ni vertus ni purifications qui suffisent ici; il s'agit, en effet, d'une grâce surnaturelle, et Dieu la donne à qui Il veut; si quelque chose peut disposer à cet état, c'est l'amour. Néanmoins, je lui pardonne volontiers ses torts, parce qu'il a été moins long que mon Père Jean de la Croix.

Critique du Père Jean de la Croix. — Sa réponse renferme une très bonne doctrine pour celui qui voudrait suivre les exercices en usage dans la Compagnie de Jésus; mais elle n'a rien à voir avec la question qui nous occupe. Triste sort que le nôtre, si nous ne pouvions chercher Dieu qu'après être morts au monde! La Madeleine, la Samaritaine et la Cananéenne ne l'étaient pas, certes, quand elles ont trouvé le Sauveur. Il s'étend beaucoup sur la nécessité de devenir une même chose avec Dieu en s'unissant à Lui; or, quand cela arrive, quand cette faveur est accordée, on ne doit pas dire que l'âme cherche Dieu, puisqu'elle l'a déjà trouvé. Que le Seigneur me délivre de gens tellement élevés en spiritualité qu'ils veulent, coûte que coûte, tout ramener à la contemplation parfaite. Cependant, nous lui savons gré de nous avoir si bien expliqué ce que nous ne lui demandions pas; voilà pourquoi c'est une chose excellente de parler toujours de Dieu. Le profit nous vient d'où nous ne l'attendions pas.

C'est précisément ce que nous procure l'écrit de Monsieur Laurent de Cépéda, à qui nous savons pourtant beaucoup de gré de ses couplets et de sa réponse. Il en a dit plus qu'il n'en sait; toutefois, vu le plaisir qu'il nous

a causé, nous lui pardonnons le peu d'humilité qu'il a eue de se mêler de ces hautes questions, comme il le reconnaît d'ailleurs dans sa réponse. Nous le remercions, en outre, du bon conseil qu'il donne, sans que nous le lui ayons demandé, de pratiquer l'oraison de quiétude, comme si cela était en notre pouvoir. [Il sait déjà le châtiment auquel se condamne celui qui agit de la sorte]. Plaise à Dieu qu'il retire quelque profit de s'être trouvé en compagnie de gens spirituels ! Il m'a procuré le plus vif plaisir par son travail, mais, à mon avis, il a grandement raison d'en être confus.

Je ne puis décider en ce moment lequel de ces écrits est le meilleur, car, sans commettre d'injustice, je trouve des fautes en tous. Que Votre Seigneurie veuille dire à ces messieurs de se corriger. Et peut-être est-il nécessaire que je me corrige moi-même, afin de ne pas ressembler à mon frère dans son peu d'humilité. Tous ces messieurs sont si divins qu'ils n'ont perdu que pour avoir cherché à être trop élevés. Comme je l'ai déjà noté, on ne dira pas à quelqu'un qui aurait obtenu la grâce de tenir son âme unie à Dieu de Le chercher, puisqu'il Le posséderait déjà.

Je présente tous mes remerciments à Votre Seigneurie pour l'honneur que vous m'avez fait de m'écrire. Permettez-moi de ne pas répondre présentement à votre lettre, car je ne voudrais pas ennuyer plus longtemps Votre Seigneurie par mes enfantillages.

L'indigne servante et sujette de Votre Seigneurie,

Thérèse de Jésus.

NOTE

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE

Cette lettre a été écrite le 27 janvier 1577.

François de Salcédo, Julien d'Avila, Laurent de Cépéda et saint Jean de la Croix désiraient trouver le sens de cette parole que la Sainte avait entendue dans l'oraison : *Cherche-toi en moi*. Ils s'étaient rendus au monastère de Saint-Joseph d'Avila, et devaient prier les Carmélites elles-mêmes de décider lequel d'entre eux aurait donné la meilleure explication. L'évêque d'Avila, don Alvaro de Mendoza, instruit de ce qui se passe, arrive à son tour, et déclare que l'affaire sera décidée par la Sainte elle-même[1]. Il écrit donc à Thérèse et lui commande de faire une critique sous forme de *vejamen*. Pour mieux comprendre la portée de cette critique, il est bon de savoir ce qu'était le *vejamen*. C'était une sorte de matinée satirique où les étudiants, à la veille de recevoir le grade de docteur, étaient criblés de critiques. Un professeur de l'Université relevait leurs défauts physiques, intellectuels et moraux, tandis qu'un autre rehaussait, au contraire, toutes leurs qualités. L'Espagne a conservé cet usage jusqu'en 1830. Thérèse s'acquitta de la charge délicate que lui confia l'évêque d'Avila avec le ton jovial et spirituel que nous avons admiré. Don Laurent y fut sensible : nous en aurons la preuve par la lettre suivante.

1. Cfr. Lettre CLXVII.

LETTRE CLXII[1].

1577. 10 Février. Tolède.

A DON LAURENT DE CÉPÉDA, AVILA.

Nouvelles de sa santé. Mortifications corporelles de don Laurent. Son oraison et son esprit de sacrifice. La satire. Une distraction. Affaires diverses.

JÉSUS soit avec vous!

J'étais déjà remise de ma faiblesse de l'autre jour. Depuis lors, me sentant beaucoup de bile et redoutant de ne pouvoir, à cause de cela, observer le jeûne du carême, j'ai pris une purge. Or, ce jour-là même, j'ai eu tant de lettres et tant d'affaires que je suis restée à écrire jusqu'à deux heures du matin. Cela m'a donné un grand mal de tête, mais doit, je crois, produire quelque avantage. Le médecin, en effet, m'a commandé de ne plus écrire après minuit, et même de me servir de temps en temps d'une autre main pour ma correspondance. Certainement, je me suis livrée sur ce point à un travail excessif durant l'hiver, et je suis grandement coupable. Pour n'être point dérangée le matin, je prenais sur mon sommeil, et comme je me mettais à écrire après mon vomissement, tout se réunissait pour me faire mal. Le jour même où je me suis purgée, la souffrance a été très vive; néanmoins, je commence, ce me semble, à aller mieux; n'ayez donc aucun souci à mon sujet; je me soigne très bien. Je vous

1. Nous avons fait quelques corrections à cette lettre d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Madrid.

ai parlé de cela, car vous verrez peut-être parfois, à Avila, une lettre de moi écrite par une autre main; en outre, celles qui vous seront adressées seront plus courtes que de coutume : vous en saurez donc maintenant le motif.

Je me soigne beaucoup, et tant que je puis. Vous m'avez fâchée par votre envoi. J'aime mieux que vous mangiez vous-même ces douceurs qui ne sont pas pour moi; il est vrai, j'ai mangé de celles-ci et je les mangerai toutes; cependant, ne m'en expédiez plus, sans quoi, je me fâche sérieusement. N'est-ce pas assez que je ne vous en donne jamais aucune?

Je ne sais ce que signifient ces *Pater noster* que vous récitez, dites-vous, en prenant la discipline; je ne vous ai rien prescrit de semblable. Relisez ma lettre et vous verrez; conformez-vous strictement à ce qui s'y trouve marqué; vous prendrez la discipline deux fois la semaine; de plus, pendant le carême, vous porterez le cilice une fois la semaine. Cependant, s'il vous fait mal, vous le quitterez. Comme vous êtes très sanguin, je le redoute beaucoup; [d'un autre côté, je ne vous permets rien plus pour la discipline, car, si on la prend avec excès, on se fatigue la vue]; d'ailleurs, dans ces débuts, c'est une grande pénitence que de se modérer; par là, en effet, on brise la volonté. Vous me direz si vous vous sentez mal du cilice, après l'avoir porté.

Cette oraison de repos dont vous parlez est l'oraison de quiétude; vous la trouverez traitée dans le petit livre que vous avez. Quant à ces révoltes des sens, je vous l'ai déjà déclaré, c'est une épreuve ; il est clair pour moi que cela ne saurait nuire à l'oraison; le mieux est de n'en tenir aucun compte. Un jour, un savant me raconta avoir vu venir à lui un homme très affligé, qui, à chaque communion, tombait dans une épreuve beaucoup plus pénible

encore que la vôtre : on lui avait commandé alors de communier seulement une fois l'an pour remplir le précepte. Mais ce théologien, qui cependant n'était pas adonné à l'oraison, comprit la tentation; il lui prescrivit de mépriser ces troubles et de communier tous les huit jours. Cet homme fut délivré de ses craintes et du reste. Ne faites donc vous-même aucun cas de ces choses.

Vous pouvez vous ouvrir sur chacune de vos difficultés à Julien d'Avila[1]; c'est un homme très vertueux. Il m'annonce qu'il va vous trouver, et je m'en réjouis. Allez le voir de temps en temps. Et quand vous voudrez le contenter, donnez-lui une aumône; il est très pauvre et détaché des biens de ce monde : à mon avis, c'est un des plus vertueux ecclésiastiques d'Avila. On ne peut que gagner à fréquenter de telles âmes; d'ailleurs, vous ne pouvez pas être toujours en oraison.

Quant au sommeil, je vous conseille, et au besoin je vous ordonne de ne pas en prendre moins de six heures. Nous avons déjà de l'âge; il faut donc, sachez-le, soutenir notre corps; sans quoi, il affaiblirait l'esprit, ce qui est une terrible épreuve.

Vous ne sauriez croire dans quel dégoût je me trouve ces jours-ci. Je n'ose ni prier, ni lire, et cependant, je vous le répète, ma santé est meilleure; cela me servira de leçon pour l'avenir, je vous l'assure. Ainsi donc, conformez-vous à ce qu'on vous conseille, et par là, vous serez agréable à Dieu. Que vous êtes simple de penser que cette oraison dont vous me parlez est comme celle qui m'empêchait de dormir! Elle n'a rien à voir avec elle : je faisais beaucoup plus d'efforts pour retrouver le sommeil que pour demeurer éveillée.

1. Chapelain des Carmélites déchaussées d'Avila; il avait accompagné la Sainte dans plusieurs de ses fondations.

Je ne saurais trop remercier Notre-Seigneur, je vous le déclare, de toutes les faveurs dont Il vous comble, et des heureux effets qu'elles produisent en votre âme. Vous voyez par là combien Dieu est grand; Il met en vous des vertus que vous n'auriez pu acquérir après les plus grands efforts. Croyez-moi; votre faiblesse de tête n'a aucun rapport avec le boire et le manger; suivez mes conseils. Notre-Seigneur m'accorde une grâce insigne en vous donnant une telle santé. Plaise à Sa Majesté de vous la conserver de longues années, afin que vous l'employiez à son service !

Cette crainte dont vous me parlez vient certainement de ce que votre entendement sent la présence du mauvais esprit. Vous ne le voyez pas, il est vrai, des yeux du corps, mais l'âme doit le voir ou le sentir. Ayez de l'eau bénite près de vous : rien n'a autant de vertu pour le mettre en fuite. Cela m'a été très utile dans une foule de circonstances. Parfois, non seulement j'étais saisie de crainte, mais encore j'étais livrée aux plus terribles tourments. Gardez tout cela pour vous seul. Mais quand l'eau bénite ne l'atteint pas, il ne fuit pas; voilà pourquoi il faut en jeter tout autour de vous.

Ce n'est pas, croyez-le, une petite faveur de Dieu que vous dormiez si bien : elle est très grande, au contraire. Je vous le répète donc, ne cherchez pas à abréger votre sommeil. Ce n'est plus de votre âge.

Vous montrez, à mon avis, une profonde charité en prenant pour vous les peines et en laissant aux autres les consolations. Dieu vous accorde déjà une grâce signalée, puisqu'Il vous inspire cette pensée; mais, d'un autre côté, c'est être bien simple et peu humble de vous imaginer que sans le secours de l'oraison, vous vous contenteriez des vertus de François de Salcédo, ou de celles que le Sei-

gneur vous donne. Croyez-moi, laissons agir le Maître de la vigne; Il sait ce qui convient à chacun de nous. Pour moi, je ne Lui ai jamais demandé de peines intérieures, et cependant, Il m'en a envoyé de bien grandes et de bien terribles à supporter. Ces peines intimes dépendent beaucoup de la condition de notre nature et des humeurs. Je suis heureuse de vous voir comprendre enfin celles de ce saint; mon désir est que vous supportiez généreusement son caractère.

J'ai prévu, croyez-le, ce qui arriverait au sujet de la sentence; je savais que cela vous serait sensible; d'un autre côté, je ne pouvais pas, non plus, donner une réponse solennelle. Néanmoins, regardez-y attentivement, je n'ai pas manqué de louer quelque peu votre exposé; mais il m'était impossible, sans mentir, de dire autre chose sur votre réponse. J'avais la tête tellement fatiguée ce jour-là, je vous l'assure, que je ne sais comment j'ai pu même accomplir cette tâche; je me trouvais, en effet, accablée d'affaires et de lettres. Le démon, ce me semble, prend plaisir à les accumuler parfois; il en a été ainsi le soir où je me suis purgée et où j'ai tant souffert de l'excès de travail. C'est par miracle que je n'ai pas envoyé à l'évêque de Carthagène une lettre que j'adressais à la mère du P. Gratien. Je me trompai d'adresse et je fermai même la lettre. Je ne saurais trop remercier Dieu de m'avoir montré à temps la distraction. Je parlais à cette dame de ce qu'avait fait chez les religieuses de Caravaca son vicaire général, que je n'ai jamais vu d'ailleurs; c'était insensé. J'ajoutais : « Ce vicaire général a porté la défense de célébrer la messe dans leur église; mais déjà tout s'est arrangé; j'ai la confiance que le reste marchera bien et que vous accepterez la fondation. Vous ne sauriez vous y refuser. » De plus, quelques lettres de recom-

mandation accompagnaient la mienne. Vous voyez la belle distraction ! Heureusement, j'ai évité cette bévue !

Nous ne sommes pas encore sans crainte par rapport au P. Tostado, qui retourne en ce moment à la Cour. Recommandez cette affaire à Dieu. Voici une lettre de la prieure de Séville ; lisez-la. Elle m'a envoyé la vôtre, que j'ai parcourue avec plaisir, comme celle que vous avez écrite aux sœurs : cette dernière était bien tournée. Toutes les religieuses vous présentent mille respects ; elles ont été contentes de vous, mais surtout ma compagne, celle de cinquante ans, qui est venue avec nous de Malagon ; elle devient vraiment parfaite et est très entendue. Au moins, je puis dire que ses attentions pour moi sont extrêmes ; elle a le plus grand soin de ma santé.

La prieure de Valladolid m'a écrit que l'on s'occupait avec soin de cette question dont je vous ai parlé. Elle m'a appris que Pierre de Ahumada était là. Le marchand s'y entend, croyez-le, et il arrangera tout pour le mieux ; soyez sans peine. Recommandez-moi à Pierre de Ahumada, à mes petits enfants et en particulier à François ; je voudrais bien les voir. Je suis contente que vous ayez congédié la domestique. Vous n'aviez pas, il est vrai, à vous plaindre d'elle. Mais quand les servantes sont si nombreuses, elles ne font que s'embarrasser mutuellement. Ne manquez jamais de présenter tous mes respects à doña Jeanne, à Pierre Alvarez et à tous nos amis,

Je vous dirai que je suis bien mieux de la tête que quand j'ai commencé cette lettre : c'est peut-être le plaisir de m'entretenir avec vous qui m'a procuré ce soulagement.

Le docteur Vélasquez, mon confesseur, m'est venu voir aujourd'hui. Je lui ai soumis le projet que vous avez de vous défaire de l'argenterie et de la tapisserie. Je ne veux

pas que, faute de vous aider moi-même, vous laissiez d'aller très loin dans le service de Dieu; pour certaines difficultés, je ne me fie pas à mon propre jugement; toutefois, le docteur partage sur ce point ma manière de voir. Ces sortes de choses, dit-il, sont indifférentes en soi; considérez, cependant, le peu d'estime qu'elles méritent, et soyez-en complètement détaché. Puisque vous devez marier un jour vos enfants, il est juste que vous ayez une maison dont l'ameublement soit en rapport avec votre situation. Il a ajouté que, pour le moment, vous devez prendre patience; Dieu a toujours coutume de nous ménager des circonstances favorables à l'exécution de nos bons désirs, et Il en agira de la sorte pour vous. Qu'il plaise à Sa Majesté de vous garder à mon affection et de faire de vous un grand saint! *Amen.*

[C'est aujourd'hui le 10 février].

Votre servante,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CLXIII[1].

1577. 11 Février. Tolède.

AU PÈRE AMBROISE MARIANO, A MADRID.

Épreuves et vertus de Diégo Pérez. Difficultés de réaliser la fondation de Madrid.

JÉSUS soit avec Votre Révérence!

J'attendais de jour en jour la lettre du prieur du Carmel; néanmoins, j'ai remercié Dieu quand vous m'avez répondu qu'on n'avait point envoyé de messager. C'est très heureux! car Monsieur Diégo Pérez va lui-même vous porter cette lettre. Je ne saurais trop bénir Notre-Seigneur de ce que je le vois enfin libre. Il semble être, en effet, son vrai serviteur, puisque Sa Majesté l'a tant exercé par la souffrance. C'est une pitié de voir ce qu'est le monde.

Dans le cas où vous auriez besoin d'une lettre de doña Louise de la Cerda pour votre affaire, je vous annonce, d'après ce qu'on m'apprend, qu'elle n'est pas là, mais à Paracuellos, à une toute petite distance de Madrid, à trois lieues seulement[2]. J'ai été vraiment très contente de ce

1. Cette lettre ne peut pas être du 2 février. En 1577, le 2 février tombait un samedi, et non un lundi. On a dû se tromper en lisant l'original. Il doit y avoir le 11.

L'autographe se trouvait, en 1772, dans la sacristie du Noviciat des Pères Jésuites de Séville, où les Pères correcteurs des lettres l'ont trouvé. On ignore où il se trouve actuellement.

2. Paracuellos n'est pas à côté de Tolède, comme on l'a cru, mais à côté de Madrid.

Père Diégo; il doit être destiné à faire beaucoup de bien.

La résolution du prieur du Carmel, d'après ce que m'a dit aujourd'hui Maître Cordoba, en présence de Monsieur Diégo Pérez, est la suivante : tant qu'il ne recevra pas une lettre de notre révérendissime Père Général, il ne négligera rien pour empêcher la fondation de Madrid; car, selon lui, il n'y a pas de réformateur, et Monseigneur le Nonce ne peut rien, si ce n'est par lui-même. Ce Père est absolument persuadé de cette idée; il tient pour assuré que les Carmes déchaussés vont contre l'obéissance, et que les Carmes mitigés ne sont nullement tenus de se conformer aux visiteurs, mais au Général; j'aurais beau, a-t-il ajouté, affirmer le contraire, cela servirait de peu, si le Père Diégo Pérez ne pouvait le convaincre. Enfin, disait-il, quand le roi a vu que les Carmes déchaussés se conduisaient tellement en dehors de l'obéissance, il a commandé d'expédier l'ordre qui a été donné en Conseil.

Je puis l'assurer à Votre Révérence, il y a de quoi louer Dieu en voyant ce que font ces Pères. On croirait, à les entendre, m'a-t-on assuré, qu'ils tiennent un nouveau bref, et cependant ils n'ont que l'acte publié depuis un an et demi par le Chapitre général; Maître Cordoba l'a vu aujourd'hui même.

Mais, si je ne me trompe, ce dernier est cousin du Père Alphonse Hernandez : puisque vous êtes près de celui-ci, je ne sais pourquoi vous ne lui diriez pas d'instruire ces Pères du véritable état des choses.

Supposé que la réponse du prieur à Sa Seigneurie arrive avant le départ de ma lettre, je l'expédierais en même temps; dans le cas contraire, écrivez-moi, si on doit la remettre à l'archidiacre. Néanmoins, tant que l'ordre du roi ne sera pas rapporté, tout est inutile; dès

qu'il le sera, on devra agir immédiatement. En attendant, ne fatiguons pas tant les personnes qui doivent nous prêter secours. Le Père Diégo Pérez pourrait dire de vive voix à Sa Seigneurie quelle est la réponse du prieur, puisqu'il l'a entendue. A mon avis, l'archidiacre ne pourra pas donner la sienne de sitôt. Il vaut donc mieux prévenir l'archevêque de ce qui se passe. Plaise à Dieu que vous vous portiez mieux ! Je suis très en peine de votre santé.

C'est aujourd'hui lundi et le 11 février.

L'indigne servante de Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CLXIV.

1577. 16 Février. Tolède.

AU PÈRE MARIANO, A MADRID.

Sollicitude pour la santé de ce Père. Difficultés de la Réforme.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence, mon Père !

Je ne m'étonne pas que vous soyez malade, mais que vous soyez encore en vie, tant vous avez dû souffrir là-bas intérieurement et extérieurement. J'ai éprouvé un chagrin extrême de vous savoir au lit, car je connais votre tempérament. J'ai été cependant très consolée quand on m'a dit que le mal n'est pas dangereux, bien qu'il soit pénible. Je me suis demandé si vous n'aviez pas pris quelque refroidissement dans toutes ces courses. Veuillez me donner

des détails sur votre état, je vous le demande, pour l'amour de Dieu ; alors même que la lettre serait écrite par le Père Misère, je m'en contenterai. Dites-moi également si vous avez besoin de quelque chose.

Ne soyez en peine de rien. Quand les évènements semblent aller pour le mieux, j'ai coutume d'être plus mécontente que je ne le suis aujourd'hui. Vous le savez déjà, le Seigneur tient toujours à nous montrer qu'Il accomplit Lui-même ce qui nous convient. Pour nous le donner mieux à comprendre et nous manifester que c'est son œuvre, Il permet d'ordinaire mille contradictions. C'est alors que tout réussit.

Vous ne me dites rien de mon Père Padilla; cela me cause de la peine; mais lui ne m'écrit pas, non plus. Je voudrais qu'il eût de la santé; il aurait soin de vous. Puisque le Père Balthasar doit partir, plaise à Notre-Seigneur de vous guérir promptement ! J'écris à tous mes Pères de Madrid ce qui s'est passé. Le messager dont je me sers semble n'avoir d'autre but que de leur porter mes lettres.

Je vous communique, mon Père, une réflexion qui m'est venue. La mort du Nonce qui nous est tout dévoué sera pour nous un grand vide; c'est un vrai serviteur de Dieu, et je serai vivement affectée, le jour où il viendra à disparaître. S'il ne fait pas tout ce que nous voulons, c'est, à mon avis, qu'il est plus lié que nous ne le pensons. Je crains beaucoup ce qui se trame à Rome; comme il y a là quelqu'un qui ne cesse d'agir, le Nonce doit avoir des difficultés. Le bon Monsieur Nicolas, à son passage ici, disait, je m'en souviens, que les Carmes déchaussés devraient prendre un cardinal pour protecteur. Ces jours derniers, je causais de cette question avec un de mes parents qui est un fort bon sujet. Il connaît à Rome,

m'a-t-il dit, un procureur curial très entendu, qui sera tout à notre disposition, pourvu qu'on le paye. Je vous ai déjà dit pour quel motif je désirais avoir à Rome quelqu'un qui traitât certaines affaires avec notre Père Général. Voyez s'il ne serait pas bon que l'ambassadeur lui demandât quelque chose pour les Carmes déchaussés.

Je vous annonce que le Père Pierre Hernandez vient de passer à Tolède. D'après lui, tant que le Père Tostado n'obtiendra pas des pouvoirs sur les Visiteurs eux-mêmes, les règlements de ces derniers seront valides. Lorsqu'il les montrera, nous n'aurons plus rien à dire : nous devrons nous soumettre et chercher une autre issue. A son avis, les commissaires ne peuvent pas établir une province séparée ni nommer de définiteurs, s'ils n'ont pas, en ce moment, des pouvoirs plus étendus que de son temps. Voilà pourquoi il faut trouver un autre moyen de nous tirer d'embarras. Plaise à Dieu de nous assister ! C'est Lui qui doit tout faire. Que dans sa miséricorde, Il vous rende promptement la santé, comme toutes les sœurs L'en supplient.

Ce messager ne va à Madrid que pour voir ce qu'on demande de moi, et prendre des nouvelles de Votre Révérence.

Par charité, dites au Père Jean Diaz comment il doit remettre au Père Oléa les quelques lettres ci-jointes, qui sont très importantes pour moi ; ou bien encore, s'il n'y a pas d'autre moyen, priez-le d'aller vous trouver en personne, et remettez-les-lui très secrètement.

C'est aujourd'hui le 16 février.

L'indigne servante de Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CLXV[1].

1577. 27 et 28 Février. Tolède.

A DON LAURENT DE CÉPÉDA, SON FRÈRE, A AVILA.

Elle demande des plumes bien taillées. Ses souffrances. Cilice et disciplines de don Laurent et de Thérésita. Prudence dans les mortifications. Livre de sa *Vie*. Consultation sur l'eau bénite. Démêlés avec les mitigés. Excellentes aloses.

JÉSUS soit avec vous !

Avant de l'oublier comme d'autres fois, veuillez dire à François[2] de m'envoyer quelques plumes bien taillées; car celles d'ici ne valent rien : elles me gênent et me fatiguent. Ne l'empêchez jamais de m'écrire; il en a peut-être besoin : une petite lettre le contentera, et j'en serai heureuse.

Mon mal va me procurer, je crois, quelque utilité. Je montre déjà que je me sers pour écrire d'une main étrangère. J'aurais pu commencer, il est vrai, pour des choses peu importantes; il faut en prendre mon parti maintenant. Ma santé est bien meilleure depuis que j'ai pris quelques pilules. Ce qui, à mon avis, m'a fait du mal, ç'a été de jeûner au commencement du carême; j'ai souffert non seulement de la tête, mais encore du cœur. Je suis beaucoup mieux du cœur; et même, depuis deux jours, le mal de tête a presque disparu; c'est une grande faveur, car

1. Cette lettre contient cinq petits fragments traduits pour la première fois.

2. L'un des fils de Laurent.

cette dernière souffrance était ce qui me préoccupait le plus. Je me demandais avec crainte si j'allais demeurer impuissante pour tout.

Quant à l'oraison, c'eût été une grave imprudence de m'y appliquer. Heureusement Notre-Seigneur voit quel dommage ce serait pour moi. Je n'ai aucun recueillement surnaturel; c'est comme si je n'en avais jamais eu. J'en suis très étonnée ; d'ailleurs, je serais dans l'impuissance d'y résister. Ne vous mettez point en peine de moi. Les forces me reviendront peu à peu à la tête. Je prends tous les soins que je crois nécessaires, et ce n'est pas peu dire; j'en prends même plus qu'on ne le fait habituellement dans ce monastère.

Il me sera impossible de reprendre l'oraison de quelque temps; voilà pourquoi j'ai un vif désir de recouvrer la santé. Si je suis malade, vous en aurez de la peine, mais d'un autre côté, c'est un bien pour moi; car telle est ma nature : il faut que je sois malade pour que je ne m'afflige pas. [Je mange du très mauvais mouton, moi qui ne devrais prendre que du poulet]. Tout mon mal vient de la faiblesse, parce que j'ai jeûné depuis la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, en septembre; [le travail et l'âge ont dû également y contribuer]. Enfin, je puis si peu de chose que c'est un ennui; ce corps m'a toujours causé du mal et empêché de faire le bien. Cependant, la souffrance n'est pas telle qu'elle me prive de vous écrire moi-même. Je ne vous donnerai pas aujourd'hui la mortification de vous envoyer une lettre écrite par une main étrangère; du moins, cette mortification serait grande pour moi.

Vous me pardonnez celle que je vous impose de ne pas porter ce cilice, car vous ne devez pas suivre votre volonté sur ce point. Vous ne prendrez la discipline que

rarement : de la sorte, vous la sentirez davantage, et elle vous nuira moins. Ne vous frappez pas, cependant, à l'excès; cela d'ailleurs importe peu, bien que vous puissiez penser que c'est une grande imperfection de ne pas le faire. Pour vous laisser suivre un peu votre volonté, je vous envoie cet autre cilice; vous le porterez deux jours par semaine, c'est-à-dire depuis le lever jusqu'au coucher; mais vous le quitterez avant d'aller dormir. Je trouve charmant que vous comptiez les jours avec tant d'exactitude. [Voilà une nouveauté]! Je ne crois pas que les Carmélites déchaussées soient parvenues à cette habileté. Veillez à ne plus mettre l'autre cilice; pour le moment, tenez-le en réserve.

J'en envoie un à Thérèse, en même temps qu'une discipline très rude qu'elle m'a demandée. Veuillez les lui remettre et lui présenter toutes mes amitiés. Julien d'Avila m'écrit à son sujet une foule de choses excellentes, dont je bénis le Seigneur. Plaise à Dieu de la soutenir toujours de sa main! Il lui a accordé une grâce de choix, ainsi qu'à nous toutes qui l'aimons bien.

Je vous souhaitais vivement ces jours derniers quelque sécheresse spirituelle; voilà pourquoi grande a été ma joie quand j'ai lu votre lettre. Cependant, la sécheresse que vous avez éprouvée n'en mérite vraiment pas le nom, Croyez-moi, cet état est très profitable.

Dans le cas où le cilice que je vous envoie joindrait entièrement par devant, ayez soin de mettre un morceau de linge à l'estomac; sans cette précaution, il vous ferait beaucoup de mal. Quand vous sentirez des douleurs aux reins, vous ne prendrez ni cilice, ni discipline; cela vous serait très nuisible. Dieu préfère votre santé et votre obéissance à vos pénitences. Rappelez-vous l'histoire de Saül, et gardez-vous de désobéir. Ce ne sera pas peu que

vous supportiez l'humeur de celui qui est près de vous[1]. Tous ces profonds chagrins et toutes ces peines dont vous me parlez ne sont, j'en suis persuadée, qu'une mélancolie à laquelle il ne saurait se soustraire. Il n'est donc point coupable, et loin de le critiquer, remercions plutôt le Seigneur de nous avoir épargné à nous-mêmes cette épreuve.

Ayez grand soin de ne pas vous priver du sommeil nécessaire, et de prendre une collation suffisante; on ne sent le mal qu'une fois qu'il est fait, quand on ne sait pas régler ces désirs d'accomplir quelque chose pour Dieu. Je vous l'assure, l'expérience m'a appris à être prudente et pour moi et pour les autres. Le cilice, porté tous les jours, devient moins sensible, par suite de l'habitude, et ne produit pas cette impression nouvelle dont vous me parlez; mais vous ne devriez pas le serrer aussi fort sur les épaules. Veillez dans toutes ces pénitences à ne pas détruire votre santé. Dieu vous accorde une grâce insigne quand il vous aide à supporter l'absence d'oraison avec tant de courage. C'est une preuve que vous êtes complètement soumis à sa volonté. Et, à mon avis, voilà le plus précieux des biens qui découlent de l'oraison.

J'ai d'excellentes nouvelles de mes papiers[2]. Le grand Inquisiteur les lit lui-même, ce qui n'est pas chose commune. On a dû lui en faire l'éloge. Il a dit à doña Louise que les Inquisiteurs n'avaient rien à voir dans ce livre, et qu'il n'y trouvait rien de mal, mais au contraire beaucoup de bien. Il lui a demandé ensuite pourquoi je n'avais pas établi un monastère à Madrid. Il est admirablement disposé pour nos Pères Carmes déchaussés. C'est lui qu'on vient

1. Pierre de Ahumada, son frère.

2. Le livre de sa *Vie*, que le grand Inquisiteur général, don Gaspar de Quiroga, examinait.

de nommer archevêque de Tolède. Doña Louise est allée le voir dans la localité où il était, car elle a pris à cœur cette affaire; elle est, d'ailleurs, dans les meilleurs termes avec lui. Voilà ce qu'elle m'a écrit. Comme elle sera promptement de retour, elle me dira le reste. Annoncez cela à Monseigneur l'Évêque, à la Mère sous-prieure et à la sœur Isabelle de Saint-Paul; mais que ce soit sous le plus profond secret, afin qu'on n'en parle à personne; dites-leur de recommander ce projet à Dieu. Je le répète, n'en parlez pas à d'autres. Ces nouvelles sont vraiment excellentes. Mon séjour à Tolède aura donc été profitable pour tout, mais non pour ma tête, car j'ai eu plus de lettres à écrire que partout ailleurs.

Par la lettre ci-incluse de la prieure[1], vous verrez comment on a payé la moitié du monastère, et comment, sans toucher à la dot de Béatrix et de sa mère, on paiera promptement tout le reste, avec l'aide de Dieu. J'en ai été très heureuse. Je suis également très contente de cette lettre d'Augustin[2] que je vous transmets; elle m'apprend qu'il n'est pas allé là où il désirait. Cependant, je suis contrariée que vous lui ayez envoyé votre lettre sans attendre celle que je lui écrivais. Mais comme je dois en recevoir une de la marquise de Villena pour le vice-roi, dont elle est la nièce très chère, j'y joindrai la mienne pour Augustin, à la première occasion sûre. Je suis bien préoccupée de voir encore ce frère au milieu de tant de dangers. Recommandez-le à Dieu, comme je le fais de mon côté.

Au sujet de ce que vous me demandez sur l'eau bénite,

1. Marie de Saint-Joseph, prieure de Séville.

2. Don Augustin de Ahumada, après avoir gagné 17 batailles au Pérou, désirait y avoir un emploi. Tel n'était pas l'avis de la Sainte, qui réussit à lui persuader de se désister.

je n'en sais pas le pourquoi; je vous raconte seulement ce que l'expérience m'a appris. J'en ai parlé à quelques personnes instruites et l'on n'y trouve rien à blâmer. Il nous suffit, d'ailleurs, comme vous l'observez, que l'Église l'approuve.

Si les sœurs qui ont entrepris la réforme du monastère de Paterna ont à souffrir, elles empêchent, grâce à Dieu, beaucoup de péchés.

François de Salcédo dit bien vrai en s'exprimant comme il le fait sur Madame Ospédal[1]; au moins il tombe juste quand il ajoute que, sous ce rapport, je suis comme elle. Présentez-lui tous mes compliments, ainsi qu'à Pierre de Ahumada.

Je termine cette lettre. Permettez-moi seulement de vous demander si vous ne pourriez pas donner à Jean de Ovalle[2] de quoi acheter quelques brebis. Vous lui rendriez un grand service et vous accompliriez un grand acte de charité. [Je vous le demande, à la condition que cela ne vous gêne pas].

J'ai changé tant de fois de plume pour écrire cette lettre qu'elle vous paraîtra pire que de coutume ; si les caractères sont mal peints, c'est là le motif, et non la maladie.

J'ai écrit hier cette lettre, et aujourd'hui je me suis levée mieux portante, grâce à Dieu. La crainte de n'être plus bonne à rien l'a sans doute emporté sur le mal.

Elle est charmante, ma compagne, avec son histoire du paveur. Elle m'a vanté son habileté, et je lui ai recommandé de vous en parler. Quoi qu'il en soit, la prieure assure que c'est un ouvrier entendu; elle doit le savoir; et alors, cet homme ferait notre affaire. D'ailleurs, elle connaît

1. Sainte gouvernante de la maison de don François de Salcédo.
2. Son beau-frère, qui résidait à Albe de Tormès.

cet ouvrier et Victoria; pour moi, j'avais toujours compris que c'était ce dernier qui s'occupait de ce genre de travail. Plaise à Dieu que l'œuvre soit réussie! Qu'Il daigne, en outre, vous garder pour son service! *Amen.*

C'est aujourd'hui le 28 février.

Le Père Visiteur est en bonne santé. Mais voilà, dit-on, que le Père Tostado revient. Vraiment, nos démêlés sont de nature à nous donner une idée de ce qu'est le monde. Tout cela ne semble qu'une comédie. Aussi, je désire vivement voir enfin notre Père débarrassé de ces gens. Plaise au Seigneur d'y mettre la main, comme Il le jugera nécessaire!

La prieure de ce monastère et toutes les sœurs vous présentent leurs respects. La prieure de Séville et celle de Salamanque sont pleines de sollicitude pour ma santé. Celle de Véas et celle de Caravaca ne le sont pas moins de leur côté, et m'ont envoyé ce qu'elles peuvent; enfin, elles montrent leur bonne volonté. Je voudrais être près de vous pour vous en donner la preuve, et, en outre, pour avoir le plaisir de vous envoyer quelques-uns de leurs présents. [Je viens de recevoir de Séville plusieurs aloses enveloppées de pâte[1]. Nous les avons trouvées excellentes, et cela m'a procuré d'autant plus de plaisir que la stérilité de ce pays de Tolède est extrême]. Ce qui me touche, c'est de voir avec quel bon cœur nos sœurs nous envoient quelque chose.

Votre indigne servante,

Thérèse de Jésus.

1. Voir cette expression dans la lettre du 2 janvier précédent.

LETTRE CLXVI[1].

1577. 28 Février. Tolède.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

Elle lui fait des éloges sur son habileté, et la remercie de lui avoir envoyé des provisions et des reliquaires.

JÉSUS soit avec vous, ma fille !

L'indisposition dont j'ai souffert, et dont il est parlé dans le papier ci-joint, a été cause que je ne vous ai pas écrit plus souvent. J'attendais que mon mal fût passé pour ne point vous contrister, vous et vos filles, en vous parlant de mon état. Je suis beaucoup mieux, et cependant je ne puis encore écrire que très peu, sans quoi j'éprouve aussitôt une grande souffrance. Mais, grâce à Dieu, ma santé est incomparablement meilleure qu'elle n'était précédemment. Qu'Il daigne Lui-même vous récompenser des bonnes nouvelles que vous me donnez ! car, je vous l'assure, ces nouvelles m'ont procuré le plus vif plaisir, au moins celle qui concerne la maison ; c'est un profond soulagement pour moi de vous voir enfin tranquille sur ce point. J'avais instamment demandé cette faveur à Dieu depuis mon arrivée à Tolède. Aussi, est-ce de très bon cœur que je vous envoie mes félicitations. Plaise à Sa Majesté d'exaucer ma prière ! Maintenant, avec la richesse, votre charge, la réussite complète de

1. Cette lettre contient un fragment très curieux traduit pour la première fois.

toutes vos entreprises, vous avez besoin d'un secours spécial pour garder l'humilité. Le Seigneur vous l'accorde, ce me semble, dans les grâces dont Il vous favorise. Qu'Il en soit béni à jamais ! Vous pouvez avoir l'assurance absolue que c'est Lui qui vous soutient.

Je voudrais posséder cette assurance pour la sœur Saint-Jérôme[1]. Cette femme me cause vraiment de la peine. Croyez-le, elle aurait dû être près de moi, ou du moins près d'une prieure qui lui inspirât de la crainte. Plaise à Dieu que le démon ne se serve pas d'elle pour nous créer quelque embarras ! Votre Révérence aura la bonté d'aviser la prieure[2] de ne pas la laisser écrire un seul mot. Vous lui direz à elle-même, en attendant que je lui écrive, qu'à mon avis, elle se laisse guider par une forte mélancolie, ou par quelque chose de pire.

Je veux être courte aujourd'hui, car lundi prochain, le muletier partira et je vous écrirai alors tout au long. [Mais, grand Dieu ! que vous êtes donc puissante ! Vous avez ravi toutes les religieuses par votre envoi. Les provisions que vous nous avez expédiées étaient excellentes[3] ; tout le reste était on ne peut plus joli, les reliquaires surtout. Le grand sera mieux pour doña Louise que pour nous. Le verre du milieu est arrivé brisé; mais nous l'avons très bien remplacé par un autre; et nous avons redressé le pied avec une tige de fer]. Je vous raconterai tout cela plus en détail le jour dont j'ai parlé. Demeurez avec Dieu.

C'est un vrai chagrin pour moi que notre Père ait voulu nous disculper de toutes les accusations portées

1. Isabelle de Saint-Jérôme.

2. Celle de Paterna.

3. Elle veut parler sans doute des aloses dont il est question à la fin de la lettre précédente.

contre nous, et en particulier, de tous ces propos si infâmes. Tout cela n'est que folie. Le mieux est d'en rire et de laisser dire. Pour moi, je m'en réjouis sous un certain rapport.

Je suis très heureuse de vous savoir bien portante. Plaise à Dieu de vous garder à mon affection! *Amen.* Qu'Il veille également sur toutes les sœurs! Priez-Le pour moi, vous et vos filles.

Dans l'espoir que cette lettre vous arrivera avant toute autre, je n'ai pas voulu manquer l'occasion de vous écrire par ce courrier. J'écrirai sous peu à la Mère sous-prieure, car je ris de ses lamentations. La Mère prieure de Malagon est très mal.

C'est aujourd'hui le dernier jour de février.

L'indigne servante de Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

J'ai reçu depuis plusieurs jours la réponse de la mère de notre Père : je vous l'enverrai lundi. Elle m'a écrit pour me dire tout le plaisir que vous lui aviez procuré.

LETTRE CLXVII[1].

1577. 2 Mars. Tolède.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

Elle la remercie de lui avoir envoyé un reliquaire, une timbale, des parfums et de l'eau de fleur d'orange. Novice aux lingots d'or. Oraison des sœurs. Les confessions. La sœur Saint-François. Envoi de verrous et de crucifix. Coings de Tolède. Réponses à une parole entendue par la Sainte dans l'oraison. Vertu de don Laurent.

JÉSUS!

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence, ma fille!

Après toutes les bonnes nouvelles et les beaux présents que vous m'envoyez, il serait juste de vous écrire longuement. Au moins, ce serait une grande joie pour moi; mais je vous ai déjà écrit hier; d'ailleurs, les nombreuses lettres que j'ai dû expédier cet hiver m'ont fatigué la tête et rendue très malade; je suis beaucoup mieux, il est vrai; toutefois, je me trouve encore condamnée à n'écrire presque jamais de ma main. Cela, m'assure-t-on, est nécessaire pour arriver à une guérison complète.

[Oh! quel plaisir m'ont causé ces objets si jolis que vous m'avez envoyés pour l'administrateur! Vous ne sauriez croire comme ce bienfaiteur se dévoue pour nos sœurs de Malagon et pour moi. Ne vous imaginez pas qu'il lui en coûte peu de mener à bonne fin les travaux, quand à tout

1. Cette lettre contient cinq fragments traduits en français pour la première fois.

instant surgissent mille difficultés avec les ouvriers. Je lui ai donné le petit reliquaire, qui est très beau; mais le grand l'est davantage encore, surtout depuis la réparation que nous y avons faite; le verre était brisé, comme je vous l'ai écrit; nous en avons mis un très bon. Le pied était tordu, nous l'avons redressé et consolidé avec une tige en fer. Ces objets devraient toujours être ainsi.

Je lui ai donné, en outre, le petit gobelet, je veux dire la petite timbale; c'est la plus jolie que j'aie jamais vue. Bien que ce monsieur porte un habit de serge, je ne vois pas tant de mal, croyez-le, à ce qu'il boive dans une si belle coupe. Je lui ai présenté encore le flacon de parfums que vous avez envoyé. Et il en a fait le plus grand cas. C'est, d'ailleurs, un homme de distinction. Enfin, de Séville vous venez en aide à votre monastère de Malagon[1]. On ne voulait pas me laisser lui remettre l'eau de fleur d'orange, parce qu'elle rend la vie à la Mère prieure et m'est très utile à moi-même, et qu'il n'y en avait pas d'autre. Demandez-en un peu de ma part à la Mère de la Portugaise, et nous l'envoyez par charité; c'est à cette condition que j'ai donné celle-ci.

Oh! que je suis heureuse que vous ayez payé une partie de votre monastère! Cependant, jusqu'au jour où cette novice aura fait profession, nous ne devrions pas nous laisser aller à tant de joie[2]. A la vérité, si cela ne devait pas avoir lieu, Dieu vous viendrait en aide d'une autre manière. Que toute la Communauté Le supplie de m'enlever mon mal de tête. Je vous ai mandé par le courrier d'aujourd'hui le récit abrégé de ce qui l'a, du moins en partie, occasionné].

1. C'est de Malagon que Marie de Saint-Joseph était partie pour la fondation de Séville, où elle était alors prieure.

2. Allusion à la postulante aux lingots d'or.

Votre genre d'oraison me plaît beaucoup. Mais constater que vous l'avez, et que Dieu vous l'accorde, ce n'est pas manquer d'humilité. Toutefois, il faut reconnaître, comme vous n'y manquez pas, d'ailleurs, que cela ne vient pas de vous; quand l'oraison vient de Dieu, on le comprend parfaitement. Je remercie vivement Sa Majesté de ce que je vous sais si bien portante, et je ne négligerai pas de vous expédier les étrennes que vous demandez. Conjurez le Seigneur de me rendre telle que je sois exaucée de Lui.

L'oraison de la sœur Béatrix est bonne. Veillez néanmoins, autant que possible, à ce qu'on ne s'occupe de ces choses-là ni en conversation, ni ailleurs. C'est un point sur lequel les prieures doivent exercer leur sollicitude. La sœur Saint-Jérôme n'a pas soufflé mot de cette question dans sa lettre; la prieure l'avait arrêtée dès le début; elle l'avait grondée et réduite au silence. Quand j'étais à Séville, vous vous le rappelez, elle se contenait. N'avons-nous pas eu tort de la laisser nous quitter et se rendre à Paterna? Voilà ce que je me demande. Plaise à Dieu que cela lui réussisse !

Voyez, si d'autres que la prieure avaient trouvé le papier où elle parlait de ses révélations, quelle belle chose c'eût été ! Que Dieu pardonne au confesseur qui lui a commandé de l'écrire ! Notre Père est d'avis que je parle très sévèrement sur ce point à la sœur. Lisez la lettre ci-jointe que je lui envoie, et dans le cas où vous la trouveriez bien, expédiez-la-lui. Vous avez grandement raison de défendre qu'on s'entretienne de tout cela avec qui que ce soit.

La prieure de Véas[1] m'écrit que les sœurs de son monastère ont un seul confesseur auquel elles ne disent que leurs péchés, et qu'elles se confessent toutes en une demi-

1. La Vénérable Anne de Jésus.

heure; elle ajoute qu'on devrait agir ainsi partout. Ses religieuses, d'ailleurs, sont très contentes, car elles ont le plus grand amour pour leur prieure, et traitent avec elle de la direction de leur âme. Vous pourriez dire à vos filles de m'écrire, puisque j'ai quelque expérience sur ce point, et de ne pas rechercher des personnes qui peut-être en ont moins que moi. Cette mesure conviendrait mieux encore dans votre pays que partout ailleurs.

Veuillez recommander à la sœur Saint-François de faire manger gras à la sœur dont je vous ai parlé, dès que le carême sera fini, et de ne pas lui permettre de jeûner. Je voudrais bien savoir ce qu'elle veut dire par cette force que Dieu met en elle; elle ne l'explique pas. Voyez quel ennui ! elle s'en va tout en pleurs devant les autres; elle écrit beaucoup et elle veut qu'on le sache. Procurez-vous ce qu'elle a écrit et envoyez-le-moi. Otez-lui tout espoir de traiter avec personne, à moins que ce ne soit avec notre Père; toutes ces communications lui ont été très nuisibles. Sachez-le, ce langage est moins compris à Séville que vous ne le croyez. Encore si cette sœur traitait de ces choses en confession et avec le Père Acosta[1], il n'y aurait pas de mal. Mais cela, à mon avis, lui convient moins qu'à toute autre.

Vous avez eu raison de prescrire un peu plus de latitude aux sœurs de Paterna : il eût mieux valu commencer par ce qui devait être. Quand il s'agit de réforme, dès qu'on a obtenu quelque résultat à force de cris, on s'imagine immédiatement qu'on réussira pour tout le reste. Je vous approuve, en outre, de ce que vous leur recommandez les exercices de Communauté.

[Je n'ai donné ni vos lettres, ni le reliquaire à doña Louise; elle était absente; c'est avant-hier qu'elle est re-

1. Père Jésuite de la résidence de Séville.

venue; je devrai attendre qu'elle ait terminé ses visites. Priez Dieu pour doña Yomar et pour elle : les épreuves ne leur manquent pas].

Comme je n'écris pas cette lettre d'un trait, j'ai peut-être oublié de répondre à quelqu'une de vos questions. On vous porte des verrous semblables à ceux de la grille du chœur de ce monastère; il n'est pas nécessaire, je crois, qu'ils soient plus jolis. Vous ne les trouverez pas de votre goût, je le vois; mais faites comme ici, où les sœurs ne se croient pas moins délicates que vous; d'ailleurs, ces petits verrous sont encore ce qu'il y a de mieux, et puis, je ne sais quelles serrures vous demandez. On prépare les crucifix; ils coûteront chacun un ducat.

[Toutes les sœurs se recommandent à vos prières. Isabelle[1] a été très contente des bonbons de Portugal et de l'étoffe de serge. Dieu veuille vous en récompenser! Pour moi, j'ai de très bons habits. Pensez-vous que je n'éprouve pas de peine de n'avoir rien à vous envoyer? J'en souffre assez, certes. Mais c'est une chose étrange que la misère de ce pays. On n'y trouve que des coings à la saison; et encore en avez-vous de meilleurs à Séville. Les sœurs ont reçu avec bonheur les épices et la gomme que vous leur avez destinées. On ne m'a pas laissée en donner, et pourtant je le désirais vivement, car beaucoup de nos sœurs en ont un grand besoin].

Vous trouverez sous ce pli les réponses à la question que j'avais posée à mon frère. Ceux qui les ont faites s'étaient entendus pour les envoyer à Saint-Joseph, et s'en remettre à la décision des sœurs. Mais l'évêque s'est trouvé présent et il a commandé de me confier ces réponses, pour que j'en fusse moi-même le juge[2] :

1. Sœur du Père Gratien.
2. Cfr. *Lettre* CLXI, p. 49.

elles me sont arrivées au moment où j'avais ma pauvre tête tellement fatiguée que je pouvais à peine les lire. Veuillez les montrer au Père Prieur[1] et à Monsieur Nicolas. Expliquez-leur, cependant, ce que c'est, et qu'on ne lise pas la sentence avant d'avoir lu les réponses. Puis, lorsque vous le pourrez, retournez-moi tous ces papiers. Notre Père sera heureux d'en prendre connaissance; d'ailleurs, quand on me les a envoyés d'Avila, c'était avec l'intention qu'on les lui expédiât, bien que ce ne soit pas ici le chemin des muletiers.

Je vous remets une lettre que j'ai reçue de mon frère; il m'en écrit beaucoup pour me parler des grâces dont Dieu le favorise; mais je trouve celle-ci sous la main. Vous serez charmée de la lire, je pense; car vous l'aimez bien. Déchirez-la après l'avoir lue et demeurez avec Dieu.

Je ne sais plus finir quand je vous écris, et cependant cela me fatigue. Plaise au Seigneur de faire de vous une sainte!

[On vient de m'apporter une lettre de notre Père, écrite de Malaga, il y a quinze jours, ou plutôt, il y aura demain quinze jours. Notre Père est bien, grâce à Dieu.

C'est aujourd'hui le 2 mars.

Mes respects à tous nos Pères. Donnez-moi des nouvelles de la santé du Père Barthélemy].

La servante de Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

Soyez-moi reconnaissante de ce que je vous envoie une lettre écrite de ma main. Je n'en ai pas fait autant, même pour nos sœurs de Saint-Joseph d'Avila.

[Hier, j'ai écrit à Votre Révérence et à notre Père par la

1. Le Père Antoine de Jésus, prieur du couvent des Carmes déchaussés de Notre-Dame des Remèdes, à Séville.

voie du courrier ; c'est pourquoi je choisis maintenant une autre voie].

LETTRE CLXVIII[1].

1577. 15 Mars. Tolède.

AU PÈRE AMBROISE MARIANO, A MADRID.

Elle lui recommande de quitter Madrid et d'être prudent dans ses paroles.

JÉSUS soit avec Votre Révérence, mon Père !

Je ne sais pourquoi vous avez omis de m'écrire par le charretier et de me dire si vous aviez reçu la réponse du Conseil que je vous ai mandée l'autre jeudi. Je désire savoir comment vous vous trouvez à Madrid, bien que vous ne logiez pas chez les Carmes mitigés. Le Nonce, vous le savez, a beaucoup insisté sur ce point ; il est donc juste de ne le mécontenter en rien ; d'ailleurs, cela ne convient sous aucun rapport. Je voudrais m'entretenir avec vous : il y a des choses qu'on peut dire de vive voix, mais qu'on ne saurait écrire.

L'espoir de fonder un monastère à Madrid a légitimé jusqu'à ce jour la liberté que vous vous donnez. Cepen-

1. Cette lettre contient plusieurs corrections. Elle est du 15 mars 1577 et non du 15 mars 1578. La sainte conseille au Père Mariano de quitter Madrid aussitôt après le dimanche de la Passion. Or, en 1578, ce dimanche tombait le 16 mars. La sainte s'y prenait donc un peu tard pour prévenir le Père. En 1577, ce dimanche tombait le 25 mars. La lettre du 15 mars avait donc le temps d'arriver et permettait au Père Mariano de prendre ses mesures.

dant, croyez-moi, mon Père, cette manière de vivre de quatre Carmes déchaussés se prolonge trop et n'est bien vue de personne : elle attire beaucoup l'attention, non seulement des Carmes mitigés, ce dont il ne faut pas tenir compte, mais encore de tout le monde. Mon désir serait de ne jamais fournir l'occasion d'un grief contre nous. Le marquis pourra vous dire que le Nonce ne se fâchera pas; veuillez ne pas l'écouter.

Je supplie, en outre, Votre Révérence de parler avec une extrême réserve quand vous avez à vous plaindre de quelqu'un. Comme vous êtes d'une franchise extrême, je crains que vous ne veniez à vous oublier. Je vous déclare même que je sais ce que vous avez dit. Plaise à Dieu que vos propos ne soient pas répétés aux Carmes mitigés ! Croyez-moi, tous les démons luttent contre nous; nous ne devons espérer de secours que de Dieu seul. Il faut donc obéir et souffrir, et Dieu prendra notre cause en main.

Il serait très prudent, à mon avis, que Votre Révérence partit avec les autres Pères aussitôt après le dimanche de la Passion, et s'en allât à Pastrana ou à Alcala. Ce n'est pas un temps d'affaires; mais en supposant même que nos affaires soient pressantes, il suffit que le licencié Padilla se trouve là pour s'en occuper, comme par le passé. Dans les jours où nous sommes, il ne sied pas aux religieux d'être en dehors de leur monastère; cela ne paraîtrait bien à personne, moins encore au Nonce, qui est lui-même si sage. Ce serait une très grande consolation pour moi de vous voir suivre mon avis. Que Votre Révérence veuille y réfléchir sérieusement, et croyez que vous devez prendre ce parti ou bien celui d'habiter chez les Pères mitigés, ce qui serait pis encore.

Puisque l'archevêque vous a déjà dit que cela ne convient

pas, gardez-vous de lui en parler de nouveau, malgré tout le crédit dont vous jouissez auprès de sa personne. Il est chargé de l'affaire; tenons-nous-en là; le mieux pour nous est de nous taire et de nous entretenir avec Dieu.

J'ai écrit cette lettre après mûre réflexion, et pour plusieurs raisons sérieuses que je ne puis exposer. Mais je vois combien il vous est important de suivre mon conseil. Il n'y a aucun inconvénient à vous y conformer; il y en aurait beaucoup à persister dans votre ligne de conduite. Quand la raison commande une chose, on ne doit pas attendre la nécessité pour l'accomplir. Notre-Seigneur nous donne déjà assez de quoi mériter. Je vois bien les difficultés que vous avez eues et que vous avez encore à Madrid. Je me demande tout ce que vous devez endurer avec votre tempérament. Il vous faut maintenant de la prudence; Dieu ne manque pas de l'accorder, comme Il l'a fait dans la question de l'évêque de Salamanque. Qu'Il soit béni de tout! Car enfin, Il ne manquera pas de soutenir son œuvre. Le Père Tostado, m'assure-t-on, arrive par l'Andalousie. Que Dieu le guide! et advienne que pourra. Le mieux, à mon avis, serait de combattre ce Père, et non celui que nous avons eu en face jusqu'à ce jour. Plaise au Seigneur de nous donner sa lumière et de vous garder, ainsi que les Pères qui sont avec vous! Ma santé est un peu meilleure.

C'est aujourd'hui le 15 mars.

De Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CLXIX[1].

1577. 9 Avril. Tolède.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

Divers envois. Garcia Alvarez. Un peu de fleur d'oranger. Entrée au noviciat de Monsieur Nicolas. Condoléances à la prieure de Paterna. Recommandation pour le Père Barthélemy de Aguilar.

JÉSUS soit avec Votre Révérence, ma fille !

Je vous ai envoyé par le courrier une lettre qui vous arrivera, je crois, plus tôt que celle-ci. On vous expédie les crucifix qui sont en tout semblables aux autres; ils ne coûtent que neuf réaux chacun, moins un *cuartillo*[2], ce me semble, et cependant on m'avait assuré qu'on ne me les donnerait pas pour moins d'un ducat. Remettez-les à un tourneur qui y fera les trous. On ne les a pas faits ici, parce que c'était la fête de Pâques. [Le travail ne sera pas difficile. Les croix sont en ébène]. Ce n'est pas cher : voilà pourquoi j'aurais voulu vous en envoyer davantage.

Je désire vivement avoir des nouvelles de la pieuse Bernarde[3]. Je vous ai déjà écrit que Dieu nous avait enlevé une sœur de ce monastère, ce qui a été un vrai chagrin pour moi.

1. Cette lettre contient trois fragments traduits pour la première fois en français.

2. Le *cuartillo* est le quart d'un réal, lequel équivaut à 25 centimes.

3. Bernarde de Saint-Joseph, du monastère de Séville.

Vous pouvez sans crainte parler de votre oraison à Monsieur Garcia Alvarez; elle n'est pas telle, qu'elle donne prise à la critique ; je donne le même conseil aux autres sœurs qui suivent cette voie. Il paraîtrait étrange d'agir autrement, quand surtout notre Père Visiteur l'a ainsi prescrit; présentez tous mes respects au confesseur.

Oh ! comme je voudrais envoyer mon petit livre au saint prieur de Notre-Dame des Grottes ! Il me l'a demandé. Et j'ai de si grandes obligations envers lui, que je voudrais lui procurer cette satisfaction. Je crois même que Monsieur Garcia Alvarez le lirait avec profit; il y verrait notre manière de vivre et comprendrait mieux notre genre d'oraison. Que n'ai-je ce petit livre? je l'enverrais à ce saint prieur, puisque nous ne pouvons lui montrer notre reconnaissance pour tout son dévoûment qu'en répondant à son désir ; peut-être cela se réalisera-t-il un jour.

J'ai été tellement occupée aujourd'hui que je ne puis m'entretenir plus longuement avec vous.

[Je vous ai déjà écrit que votre paquet m'a été remis par le muletier, mais qu'il n'était pas arrivé en bon état. Ce n'est déjà plus le temps de faire de tels envois, à cause de la chaleur. Ne m'expédiez rien, si ce n'est de l'eau de fleur d'orange, car la fiole où était la nôtre s'est brisée. Je vous demande, en outre, un peu de fleur d'oranger; je la voudrais sèche, sur sa tige, le tout confit dans le sucre: je vous paierai ce que vous aurez dépensé. Si vous n'en trouviez pas, vous m'enverriez des bonbons. Mais coûte que coûte, procurez-moi des fleurs d'oranger sur leur tige, alors même que ce ne serait qu'une petite quantité].

Je vous ai déjà dit qu'une de nos sœurs s'en était allée au ciel, que nous avions eu à souffrir beaucoup et que j'avais eu une grande joie de l'entrée au noviciat de Mon-

sieur Nicolas[1]. J'apprécie votre sollicitude à secourir nos sœurs de Paterna; elles viennent de m'écrire pour me raconter vos largesses. Croyez-le, c'est une providence de Dieu que nous ayons à Séville une prieure qui soit charitable et entendue comme vous, et qui fasse du bien à tous. J'espère que ces belles qualités grandiront encore en vous.

Je crains de ne pouvoir écrire aujourd'hui au Père prieur de Notre-Dame des Grottes. Mais ce sera un autre jour; ne lui dites rien de cette lettre. Je me recommande à toutes les sœurs, et surtout à ma sœur Gabrielle, à qui je voudrais tant écrire. Oh! comme je souhaite voir enfin cette dame veuve entrée au monastère, et engagée par les vœux! Plaise à Dieu d'exaucer ce désir et de garder Votre Révérence à mon affection! *Amen.* Je vous remets une lettre de doña Louise.

C'est aujourd'hui la dernière fête de Pâques[2].

L'indigne servante de Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

[Je vous annonce qu'on a renvoyé de la Compagnie de Jésus le frère de la sœur Saint-François[3], ce qui m'a causé du chagrin. Je n'ai pas osé l'annoncer à cette pauvre sœur pour lui épargner de la peine. Mais peut-être est-il mieux que nous lui disions nous-mêmes. Par le papier ci-inclus d'un de vos amis qui est à Salamanque, vous verrez que j'ai tenu à me renseigner sûrement près des Pères de la Compagnie. Je vous envoie encore ce que m'écrit la prieure de Salamanque. Une chose me console, c'est que ce pauvre religieux ait déjà trouvé de quoi vivre. Il sera peut-être

1. Le P. Nicolas Doria prit l'habit de la Réforme à Séville le jour de l'Annonciation, le 25 mars 1577.

2. C'est-à-dire le mardi de Pâques.

3. Isabelle de Saint-François, supérieure du monastère de Paterna.

mieux de la sorte, même pour servir Dieu. Dans le cas où vous le jugeriez bon, prévenez sa sœur, et remettez-lui les quelques lignes ci-incluses, avec la présente lettre.

Le Père Barthélemy de Aguilar[1] m'assure que volontiers, il verrait les sœurs plus souvent, mais que vous ne le demandez pas. Il faut le demander, parce qu'il n'est que simple religieux. N'omettez donc point de l'inviter de temps en temps à vous donner un sermon et de prendre de ses nouvelles; car c'est un excellent religieux.

Vous pouvez lire les lettres ci-incluses; comment pourrais-je vous le défendre][2]!

LETTRE CLXX.

1577. 17 Avril. Tolède.

AU LICENCIÉ GASPAR DE VILLANUEVA, A MALAGON.

Tapage de Malagon. La sœur Marianne est autorisée à faire profession.

JÉSUS soit avec vous, mon Père!

J'ai le plus vif désir de m'entretenir longuement avec vous, et si je n'éprouvais une grande fatigue de tête, ma lettre, je vous l'assure, ne serait pas courte. La vôtre m'a procuré un profond plaisir.

Quant à l'affaire de votre sœur[3], qui est devenue ma

1. De l'ordre de Saint-Dominique.

2. Ce post-scriptum est complet, malgré les assertions contraires de M. de La Fuente.

3. Sœur Marianne du Saint-Esprit, novice au monastère de Malagon.

fille, je suis contente qu'il ne dépende ni d'elle, ni de vous, de la voir terminée. Je ne sais ce que signifie ce tapage, ni sur quoi se fonde la Mère présidente[1]. La Mère prieure, Briande de Saint-Joseph, m'a écrit à ce sujet, et je lui ai répondu. Il me paraît bon de se conformer à ce qu'elle dira, pourvu que vous l'approuviez; ou bien, on exécutera vos ordres; mais alors, je ne veux plus m'en mêler.

Pour ce qui regarde votre sœur Marianne, mon désir est qu'elle fasse la profession en son temps. Il faut au moins qu'elle sache lire les psaumes et remplir les autres offices; nous en avons reçu d'autres à la profession qui étaient dans le même cas, et nous l'avons fait sur le conseil d'hommes instruits. Comme je l'écris à la Mère présidente, voyez si vous êtes de cet avis; dans le cas contraire, je m'incline et vous pouvez commander.

Je vous serais reconnaissante d'offrir mes amitiés à la sœur Jeanne-Baptiste et à la sœur Béatrix. Puisque vous êtes là, pourquoi iraient-elles confier à la Mère présidente leurs peines intérieures? Elles ne trouvent près d'elle, paraît-il, aucune consolation. Qu'elles en finissent avec leurs plaintes! car enfin, cette femme ne les tue pas, et ne dissipe pas les religieuses du monastère; en outre, elle ne les laisse pas manquer du nécessaire, et elle a beaucoup de charité. Je les comprends; mais jusqu'à ce que le Père Visiteur passe par là, il n'y a rien à faire.

O mon Père, quelle peine pour moi de voir tant d'inconstance chez les religieuses de ce monastère! Que de choses qui leur paraissaient insupportables dans la personne qu'elles adorent maintenant[2]! Elles mêlent la perfection de l'obéissance à un grand amour-propre. Aussi,

1. La Mère Béatrix, présidente à cause de la maladie de la Mère prieure.

2. Allusion à la Mère Briande de Saint-Joseph.

Dieu les punit par où elles pèchent. Plaise à Sa Majesté de nous perfectionner en tout ! *Amen.* Ces religieuses ne sont encore qu'à leurs débuts dans la vertu ; je m'en étonnerais moins si vous n'étiez pas là pour les diriger. Que Notre-Seigneur daigne vous garder ! N'omettez pas de m'écrire, c'est une grande consolation pour moi ; et j'en trouve bien peu ici-bas.

Ce 17 avril.

J'avais pensé écrire à la sœur Marianne. Mais je ne le puis vraiment pas, tant j'ai la tête fatiguée en ce moment. Veuillez lui dire que si elle agit comme elle l'écrit, nous lui passerons son peu d'habileté à lire. Sa lettre m'a grandement consolée, et pour réponse, je lui envoie la permission de faire profession. Alors même que ce ne serait point entre les mains de notre Père, qui peut tarder beaucoup, qu'elle n'attende pas, si vous le jugez convenable. Vos mains sont bien dignes d'imposer le voile. Quant à la sœur Marianne, elle ne doit considérer qu'une chose, c'est qu'elle prononcera ses vœux entre les mains de Dieu, comme c'est la vérité.

Votre indigne servante et fille,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CLXXI[1].

1577. 6 Mai. Tolède.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

Sainte mort de la sœur Bernarde. Préoccupations au sujet de la santé de la prieure. Sépulture des sœurs. Bonne compagnie de la prieure de Malagon.

JÉSUS

SOIT AVEC VOTRE RÉVÉRENCE ET VOUS PAIE DE SI NOMBREUX ET DE SI BEAUX PRÉSENTS !

Tout est arrivé bien conservé et en bon état. Je vous parlerai de cela plus au long par le muletier. Pour le moment, je ne veux vous entretenir que de choses importantes.

J'ai porté envie à cet ange. Dieu soit béni de ce que cette sœur a mérité d'aller sitôt jouir de sa présence ! car je ne puis douter qu'elle n'ait ce bonheur[2]. Quant à toutes

1. Cette lettre contient un fragment et quelques corrections qui paraissent pour la première fois en français.

2. Bernarde dut sa vocation à Saint Joseph. C'est Thérèse elle-même qui lui avait donné l'habit à Séville. La novice passa les six premiers mois au milieu des plus grandes consolations. Mais depuis lors, le démon la tourmentait au point qu'elle n'avait de repos qu'en se tenant près de sa prieure. A la fin de son noviciat, elle tomba gravement malade, le jour de la fête de Saint Joseph. On lui administra les sacrements et on lui fit faire sa profession. Elle mourut le samedi suivant dans une jubilation toute céleste. Son visage parut alors resplendissant de beauté. Il dut se passer quelques autres particularités merveilleuses dont on envoya le récit à la Sainte.

les autres choses dont vous me parlez, soyez bien persuadée que c'est manifestement de l'exaltation; n'en tenez aucun compte, n'en dites rien aux sœurs. N'attachez, non plus, aucune importance à ce qu'a dit Béatrix; dites-lui pourtant que j'estime beaucoup sa grande charité, et remerciez-la bien de ma part. Tous mes compliments à sa mère et à toutes les sœurs.

Je suis très préoccupée de votre fièvre et de la maladie de la sous-prieure. [Béni soit Dieu qui veut nous éprouver ainsi cette année et vous accabler de tant de travaux! mais le pis, c'est le peu de santé; quand on est bien portant, on supporte tout le reste. Mandez-moi au plus tôt quelles sont ces fièvres que vous avez, et que la sous-prieure m'écrive également sur son mal]. Dieu veuille que vos souffrances ne durent pas comme de coutume! Vous êtes en si petit nombre, que je ne sais ce que vous deviendriez. Plaise au Seigneur de tout arranger, Lui qui peut tout! mais je suis très préoccupée.

Ce que vous me dites au sujet de la sépulture des sœurs est fort bien. C'est comme cela que nous faisons à Tolède; nous enterrons les religieuses dans le cloître; aussi, je prierai notre Père de prescrire qu'il en soit de même partout. Ce sont les religieuses sans clôture qui agissent autrement. Le Père Garcia Alvarez a donc eu grandement raison. Présentez-lui mes compliments. Il pourra entrer dans le monastère pour la nécessité dont vous me parlez, mais non celui dont il est question; mieux vaut que ce soit toujours le Père Garcia Alvarez; car nos Pères sont tellement éloignés que je ne sais pas comment ils le pourraient; même si leur monastère était près, je préférerais que ce fût le Père Garcia Alvarez, puisqu'il est tel et qu'il vous confesse ordinairement. Je vais en parler sous peu à notre Père, et vous enverrai la per-

mission que vous demandez. Nous le verrons avant la Pentecôte, s'il plaît à Dieu. Déjà le Nonce l'a prié de revenir, et nos affaires semblent en bonne voie. Jugez de ma jubilation. Notre Père est allé à Caravaca et à Véas; je vous remets sous ce pli la lettre de la Mère Alberte[1], afin que vous voyiez comment sont les religieuses. Nous n'avons pas encore fini avec ce monastère. Recommandez-le à Dieu, ainsi que les sœurs de Véas, qui m'affligent profondément avec leurs procès.

Votre lettre est arrivée hier, et aussitôt j'ai trouvé l'occasion de l'expédier à notre Père. Je vais vous payer maintenant la sollicitude que vous vous êtes donnée pour les miennes, tout le temps que notre Père sera de nos côtés.

Recevez la sœur converse, et plaise à Dieu qu'avec elle seule vous puissiez vous tirer d'affaire! J'ai dit déjà à notre Père que j'allais vous prévenir de la prendre.

Quant à la renonciation de la bonne sœur Bernarde, sachez que, ses parents étant encore vivants, ce sont eux qui héritent, et non le monastère. S'ils étaient morts avant elle, c'est le monastère qui héritait, cela est certain. Je le sais de gens très instruits. Les parents, en effet, et les grands-parents sont des héritiers nécessaires; et c'est à leur défaut que le monastère hérite. Les parents de la sœur Bernarde sont obligés uniquement à fournir sa dot. S'ils ignorent cela, ils seront enchantés que vous vouliez faire un arrangement avec eux. Cependant, qu'ils donnent ce qu'ils ont promis de payer, ce sera beaucoup pour vous. Voyez ce que vous pourrez sur ce point. Mais il ne convient pas qu'ils manquent de donner au moins une partie de la dot. Le Père Nicolas verra ce qu'il y a de mieux. Présentez-lui tous mes compliments, ainsi qu'au

1. Anne de Saint-Albert, Cfr. Chap. 26 des *Fondations*.

Père Grégoire et à qui vous le jugerez bon. Demeurez avec Dieu.

Depuis plusieurs jours, je suis mieux de la tête; toutefois, je n'en passe aucun sans y entendre un grand bruit, et je souffre beaucoup quand je dois écrire.

La Mère prieure de Malagon va me tenir bonne compagnie; je suis très triste, cependant, de ce que son mal nous laisse si peu d'espérance; néanmoins, il s'est produit une notable amélioration dans son état. Elle mange mieux et peut se lever. Comme la fièvre ne la quitte pas, il n'y a pas lieu, dit le médecin, de faire grand cas de ce mieux. Dieu peut tout : Il pourrait nous accorder sa guérison. Demandez-la-Lui avec instances. Dès lors que cette Mère vous écrit elle-même, je ne vous en parle pas davantage.

C'est aujourd'hui le 6 mai.

L'indigne servante de Votre Révérence.

Thérèse de Jésus.

Tous mes compliments à ma sœur Gabrielle; sa lettre m'a procuré une vive joie, et je suis contente de la savoir en bonne santé. Que Dieu donne aussi cette santé à toutes les sœurs, puisqu'Il le peut ! *Amen, amen.*

LETTRE CLXXII[1].

1577. 15 Mai. Tolède.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

Remercîments. Corporaux. Pale précieuse. Eau de fleur d'orange. Une dette. Une petite sainte. Bonnes nouvelles du Père Gratien. Recette de sirop.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec vous, ma fille ! J'aimerais beaucoup mieux recevoir des nouvelles de votre santé que tous vos présents, bien qu'ils soient vraiment d'une reine. Plaise à Notre-Seigneur de vous en récompenser !

La fleur d'oranger est très belle et en grande quantité; elle est venue fort à propos; je vous en remercie infiniment. Les corporaux sont très beaux; on dirait que Dieu vous a inspiré de me les envoyer, pour les assortir à une pale que m'a déjà expédiée la prieure de Ségovie et que, si vous vous en souvenez bien, je l'avais priée de me faire dès le temps où j'étais à Séville. [Cette pale est tout entière brochée; elle est, de plus, ornée de perles et de grenats fins]. La main-d'œuvre à elle seule vaut, dit-on, trente ducats. Les corporaux de Béatrix sont magnifiques, comme, d'ailleurs, la petite croix; mais il en aurait fallu d'autres pour remplir la caisse. Ils sont si jolis que je les préfère à tout le reste.

1. Cette lettre contient quelques corrections et trois fragments nouveaux.

L'eau de fleur d'orange est arrivée en très bon état; il y en a assez pour le moment. Heureusement que c'est vous qui l'avez placée dans le paquet. Voilà pourquoi elle est venue sans accident. Je n'ai d'autre désir que de vous payer de retour pour tous vos présents, qui en définitive sont autant de preuves de votre amour pour moi. De ma vie, je n'ai rien vu de si pauvre que ce pays de Tolède pour le bon goût. Comme j'arrivais de Séville, il me l'a paru encore davantage.

Je viens de recommander de payer immédiatement les cent ducats dont Monsieur Ascension Galiéno m'avait donné quittance. Je ne sais si vous vous en souvenez, mais on devait prendre sur cette somme cinquante ducats afin de payer les frais que le P. Mariano a faits pour votre monastère, quand nous sommes allés à Séville; le reste était pour le loyer. [Depuis que Monsieur Galiéno est mort, j'ai été préoccupée de payer cette dette, comme je le serai encore tant que je ne vous verrai pas complètement délivrée de tous vos soucis]. Les travaux que le Seigneur vous envoie sont déjà suffisants. Je suis bien peinée de vous savoir malades, vous et la sous-prieure, dès le commencement de l'été. Plaise à Dieu de vous guérir! Sans cela, je ne sais ce que vous allez devenir.

Je vous ai déjà écrit par le courrier qu'il fallait recevoir la sœur converse et laisser le corps de cette petite sainte là où il est, dans le chœur; pour nous autres, nous devons être enterrées dans le cloître, et non dans l'église. Je vous ai dit, en outre, que le père et la mère de cette sainte, étant encore vivants, héritaient d'elle, bien qu'elle ait fait renonciation en faveur du monastère. S'ils étaient morts avant elle, c'était le monastère qui héritait; mais ils demeurent obligés à donner la dot convenable. Tâchez de tout arranger pour le mieux. Si l'on vous donnait tout

ce qu'on a promis, ce serait très bien; cependant, laissez là, je vous prie, cette perfection dont vous parlez; malgré tout, on ne manquera pas de dire que nous agissons par intérêt. Enfin, vous vous conformerez à ce que notre Père vous dira. Écrivez-lui, et, pour l'amour de Dieu, soignez-vous bien.

Je suis très préoccupée de la santé de la Mère Briande, quoiqu'elle semble mieux depuis son arrivée. Je suis heureuse de me trouver en sa compagnie; comme elle doit vous écrire, me dit-elle, je ne vous en parle pas plus longuement.

Vous saurez déjà que le Nonce a appelé notre Père. Les affaires semblent en bonne voie. Recommandez-les à Dieu. Plaise à Sa Majesté de vous garder à mon affection et de faire de vous une grande sainte! J'ai porté envie à la chère Bernarde. Nous avons beaucoup prié Dieu pour le repos de son âme dans nos monastères, bien qu'à mon avis elle n'ait pas besoin de nos suffrages.

C'est aujourd'hui la veille de l'Ascension.

De Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

Mes amitiés à la Mère sous-prieure, à ma sœur Gabrielle et à toutes vos filles.

[Envoyez-moi la recette du sirop que prenait la sœur Thérèse, car son père la demande. Ne l'oubliez pas; il s'agit du sirop qu'elle prenait habituellement dans la journée].

LETTRE CLXXIII.

1577. 19 Mai. Tolède.

AU PÈRE AMBROISE MARIANO, MADRID.

Remerciments. Les Carmes déchaussés ont mal négocié la fondation de Salamanque. Prudence. L'affaire d'Antoine Muñoz.

JÉSUS

soit avec Votre Révérence, mon Père, et vous récompense des bonnes nouvelles que vous m'annoncez ! car elles semblent très favorables à nos vues pour beaucoup de raisons.

Le petit porteur de votre lettre est reparti immédiatement. Plaise à Dieu de tout diriger pour sa plus grande gloire ! Nous n'avons tous aucune autre ambition.

Je me réjouis de ce que vous êtes bien avec ces Pères[1], mais, je vous l'assure, ils ne manquent pas l'occasion de nous créer des ennuis. Le Père Ange[2], m'assure-t-on, a écrit à l'évêque de Salamanque pour le prier de ne pas donner à nos Pères la permission de fonder, et on leur a intenté un procès, comme celui de Tolède, ni plus ni moins. O mon Père, que les Carmes déchaussés s'y prennent mal pour ces négociations ! La fondation serait déjà terminée s'ils avaient su manœuvrer, tandis que leurs démarches n'ont servi qu'à les ridiculiser. Croyez-moi, on ne réussit jamais quand on agit à contretemps.

1. Les Carmes mitigés de Madrid.
2. P. Ange de Salasar.

D'un autre côté, je pense que telle a été la volonté du Seigneur et qu'il doit y avoir là quelque profond mystère. Cela se saura un jour. Pourvu qu'on réalise ce que vous me dites, tout ira bien. Je prie Dieu de vous récompenser de la bonne estime que vous avez de mon sentiment. Qu'il Lui plaise que cela dure ! Mais, à mon avis, là où il y a tant de lumière, on doit tenir très peu de compte des miennes. Ce m'est une grande consolation de voir nos affaires dans de si bonnes mains. Béni soit Celui qui nous accorde cette grâce ! *Amen.*

Pourquoi ne me dites-vous jamais rien du Père Balthasar ? Je ne sais où il est. Veuillez lui présenter mes respects, ainsi qu'à mon Père Padilla et à mon Père Jean Diaz.

La prieure d'ici et celle de Malagon, la Mère Briande, se recommandent à Votre Révérence ; cette dernière s'était trouvée mieux depuis son arrivée ; cette nuit, elle a été plus souffrante. Nous avons néanmoins quelque espoir de la conserver. Plaise à Dieu de lui prolonger la vie, puisqu'Il voit que c'est nécessaire, et de garder Votre Révérence !

Veillez, mon Père, à être toujours très circonspect ; ces amitiés pourraient bien être des amitiés forcées ; tenez-vous donc sans cesse sur vos gardes. Le véritable ami, Celui sur lequel nous devons compter, c'est Dieu. Travaillons sans relâche à accomplir sa volonté et nous n'aurons rien à craindre.

J'ai le plus vif désir de connaître la réponse dont vous me parlez. Je voudrais, en outre, voir Votre Révérence et le Père Maître dans une maison où vous penseriez trouver un cordial asile. Malgré tout, nous ne manquerons pas de croix en cette vie, si nous sommes du parti du Crucifié.

J'arrive à l'affaire d'Antoine Muñoz; ce monsieur s'est trompé. Nous n'avons pas parmi nos religieuses doña Catherine de Otalera; elle ne s'y est jamais trouvée. C'est une dame veuve qui a aidé à cette fondation. Je ne la crois plus là en ce moment, et je ne la connais pas. D'ailleurs, il n'est pas de ma profession de m'occuper d'affaires de ce genre. Veuillez le dire à monsieur Muñoz. J'ai même eu du scrupule de la demande que je vous ai adressée sur ce point. Je connais peu ce monsieur; ceci soit dit entre nous seulement; nous sommes, il est vrai, très proches parents, mais je ne l'ai vu qu'une seule fois, et je ne sais quel conseil utile donner à son âme. Je vous supplie donc de ne point vous guider dans cette affaire d'après mes vues, mais seulement d'après les dispositions que vous découvrirez en lui. Ne lui soufflez pas mot de cela, pour ne point lui causer de peine; je suis touchée de compassion à son endroit. Veuillez lui présenter mes respects; dites-lui que si je ne lui écris pas, c'est que j'ai mal à la tête, car j'en souffre encore beaucoup.

J'ai envoyé, ces jours derniers, une lettre à doña Béatrix, sa femme. N'oubliez pas de prévenir ce monsieur que la dame dont il parle n'est pas religieuse.

Plaise à Dieu de garder Votre Révérence, puisqu'Il voit combien vous êtes nécessaire! *Amen.*

C'est aujourd'hui le 19 mai.

L'indigne servante de Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CLXXIV.

1577. 28 Mai. Tolède.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

Arrivée du Père Gratien à Tolède. Toile qu'on ne peut vendre. Prière pour la Réforme.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit toujours avec Votre Révérence, ma fille ! Je souhaite qu'elle vous ait aidée à passer d'aussi heureuses fêtes de Pentecôte que je vous les ai désirées. Pour nous, nous les avons eues très heureuses à cause de l'arrivée de notre Père, qui se rend à la Cour, où le Nonce l'appelle. Il nous est venu bien portant ; il a même pris de l'embonpoint. Dieu en soit béni ! Votre Révérence doit savoir qu'il faut maintenant recommander à Dieu avec instances les affaires de l'Ordre ; mettez-y toute votre ferveur et tout votre dévoûment : la nécessité est très grande.

Le Père Tostado est déjà à la Cour. Il y a quatre ou cinq jours qu'il a passé par Tolède, mais il était si pressé qu'il ne s'est arrêté que trois ou quatre heures. Plaise à Notre-Seigneur d'accomplir en tout ce qui convient le mieux à son honneur et à sa gloire ! Telle est notre seule ambition.

Recommandez à Dieu ma pauvre tête, dont je souffre toujours beaucoup.

Nous n'avons pas eu de chance pour votre toile. On a

parcouru la moitié de Tolède; on est allé dans les maisons et les monastères sans pouvoir la vendre. Tous trouvent que c'est trop d'en donner quatre réaux, et cependant on ne peut pas, en conscience, la vendre à moins. Je ne sais ce que nous allons en faire. Réfléchissez, et dites-nous quelle est votre volonté là-dessus. Plaise à Notre-Seigneur d'être avec Votre Révérence !

C'est aujourd'hui la dernière fête de Pentecôte[1].

Notre Père n'est pas près de nous aujourd'hui. Il prêche là où est sa sœur[2]. Il ne pourra donc vous écrire, parce que le courrier sera parti à son retour.

Je désire avoir des nouvelles de votre santé et de celle de toutes les sœurs. Il y a longtemps que je ne vois plus de vos lettres. Que Dieu vous garde à mon affection ! La Mère Briande est toujours très mal. Elle se recommande à vos prières et moi, à celles de toutes les sœurs et de mon Père Grégoire. C'est maintenant le moment où les prières de tous sont nécessaires. Envoyez immédiatement cette lettre au Père Grégoire. Redoublez toutes de ferveur, vous et vos filles; avec l'aide de Dieu, nous verrons sous peu laquelle l'emportera de la bonne ou de la mauvaise cause. Jamais la prière n'a été aussi indispensable. Que Dieu vous garde à mon affection !

De Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

1. Le mardi de la Pentecôte.
2. Au pensionnat fondé par le cardinal Siliceo.

LETTRE CLXXV[1].

1577. 28 Juin. Tolède.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

Amélioration de sa santé et de celle de la Mère Briande. Deux petites esclaves. Lettre sévère. Prudence dans les austérités.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit dans l'âme de Votre Révérence, ma fille !

Je suis très affligée de vos nombreux travaux et de votre fièvre continuelle. Cependant, quand on veut, comme vous, parvenir à la sainteté, il faut encore souffrir plus que cela.

Notre Père m'a envoyé la lettre que vous lui avez écrite le 10 de ce mois. [Pour moi, je suis toujours souffrante de la tête]; de plus, tous ces jours derniers, j'étais préoccupée d'avoir des nouvelles de votre santé et de celle de la Mère sous-prieure [dont la maladie me chagrine beaucoup]. La Mère Briande est mieux un moment, et, l'instant d'après, elle retombe très mal. Je suis un peu moins souffrante de la tête; j'y éprouve moins de faiblesse; je puis écrire et travailler davantage. Mais le bruit que j'y entends est toujours le même et très pénible. Aussi, pour répondre à toutes les sœurs, je me sers d'une main étrangère, excepté quand il s'agit de choses confidentielles ou de lettres pressantes à des personnes auxquelles je dois écrire moi-même. Ayez donc patience pour cela, comme pour tout le reste.

J'en étais là de ma lettre lorsque mon frère est arrivé. Il

1. Cette lettre contient plusieurs additions et corrections.

se recommande instamment à vos prières. Je ne sais s'il pourra vous écrire : je veux parler de mon frère Laurent. Sa santé est bonne, grâce à Dieu. Il se rend à Madrid pour ses affaires. Oh! quelle peine vos travaux lui ont causée! Je vous l'assure, oui, en vérité, Dieu vous veut très sainte. Courage donc! Après ce temps, il en viendra un autre où vous vous réjouirez d'avoir souffert.

Quant à l'entrée de cette petite esclave dont vous me parlez, n'y mettez pas d'obstacle[1]. Au début des fondations, on passe par-dessus beaucoup de choses qu'on ne doit pas faire plus tard. Vous n'avez pas à traiter de perfection avec elle; il suffit qu'elle serve bien les sœurs; d'ailleurs, cela importe peu pour son office de sœur converse. Elle pourrait même rester toute sa vie sans prononcer de vœux, si elle n'a pas les qualités voulues. Pour sa sœur, c'est plus difficile. Mais ne laissez pas, non plus, de la recevoir, et obtenez enfin de Dieu qu'elle soit bonne. Ne demandez pas trop de perfection ni à l'une ni à l'autre. Qu'elles s'acquittent bien de ce qui est essentiel, et soyez contente; vous leur devez beaucoup, et vous les tirerez d'une grande infortune. Il faut bien souffrir quelque chose; c'est ce qui arrive toujours au commencement de nos fondations; il ne saurait en être autrement.

Quant à l'autre postulante, prenez-la, puisqu'elle est aussi vertueuse que vous le dites : il vous en faut beaucoup, tant il vous en meurt. Comme elles s'en vont au ciel, n'en ayez point de peine. Je vois déjà quel vide va vous faire la bonne sous-prieure. Nous aviserons au retour des sœurs qui sont à Paterna, dès que les affaires seront arrangées[2].

1. Cette pauvre esclave était au service des religieuses de Séville, qui, depuis la fondation de leur monastère, l'employaient, ainsi que sa sœur, à faire quelques commissions.

2. Elles ne rentrèrent à Séville que le 4 décembre suivant.

Oh ! quelle lettre je vous ai écrite, à vous et au Père Grégoire ! Plaise à Dieu qu'elle vous parvienne ! Oh ! quelle réprimande je vous envoie, parce que vous voulez transférer votre monastère ! Je ne comprends pas que vous ayez pu songer tous les deux à une telle folie[1].

Priez pour mon frère, vous, tous les amis et mes filles. Comme il vient d'arriver, je ne vous en dis pas davantage. Que Dieu vous garde bien ! votre santé me donne plus de peine que tout le reste ; aussi, par charité, soignez-vous et soignez ma sœur Gabrielle. Portez du linge toutes les deux, et suspendez un peu vos austérités par ce temps d'extrême nécessité. Nos sœurs de Tolède ont très peu de santé. Je les recommande toutes à vos prières. Plaise à Dieu de vous garder à mon affection ! Je ne sais comment je vous aime tant. La Mère Briande se recommande d'une manière spéciale à vos prières. Malgré ses souffrances, elle me tient bonne compagnie.

C'est aujourd'hui le 28 juin.

Cherchez de l'argent à emprunter, afin de pouvoir vivre ; vous le rendrez plus tard. N'allez pas endurer des privations, cela me ferait beaucoup de peine. Ici, nous recourons aux emprunts, et Dieu vient ensuite à notre aide.

De Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

1. La Mère Marie de Saint-Joseph songeait à abandonner ce monastère pour un autre plus convenable, d'après elle, dans la même ville. Voir à ce propos ce que la Sainte dit d'elle dans la lettre du 4 décembre 1579 adressée au Père Gratien.

LETTRE CLXXVI[1].

1577. 2 Juillet. Tolède.

A LA MÈRE ANNE DE SAINT-ALBERT, PRIEURE A CARAVACA.

Petites *canettes*. Avis maternels pour la direction des sœurs. Le Père Gratien, malgré la mort du Nonce, est toujours Visiteur. Robes de drap.

JÉSUS soit avec Votre Révérence, ma fille !

J'ai éprouvé une grande consolation en apprenant que votre maison est fraîche et que vous n'avez plus à souffrir comme l'année dernière à cette époque. Ce serait un vrai bonheur pour moi d'aller passer quelques jours avec vous, si telle était la volonté de Dieu. Les affaires et les lettres viendraient moins souvent m'y trouver. Je serais près de mes petites *canettes* et du cours d'eau où vous devez, semble-t-il, vivre comme des ermites. Puisque je ne mérite pas une telle faveur, je suis cependant très heureuse que vous en jouissiez pour moi. Je vous l'assure, je ne pensais pas vous aimer autant; j'ai le plus grand désir de vous voir. Dieu m'accordera peut-être un jour cette grâce. Je prie beaucoup pour vous, et j'ai la douce confiance que le Seigneur vous aidera en tout.

Je me plais à penser que vous élèverez à la plus haute perfection les âmes qui vous entourent. Mais soyez prudente : vous ne devez pas les conduire toutes par le même sentier. Quant à cette sœur à qui notre Père a donné l'habit, il faut la diriger comme une malade; ne vous préoccupez pas si elle n'est pas très parfaite. Il suffit

1. Cette lettre renferme quelques corrections et additions.

qu'elle fasse bonnement son possible, comme on dit, et qu'elle n'offense pas Dieu.

Dans chaque monastère, il y a de grandes épreuves, surtout au début des fondations. Tant que la maison n'est pas assise, nous prenons les personnes que nous pouvons, lorsqu'elles ont quelque bien, et, de la sorte, nous avons de quoi soutenir les autres. Quant à cette pauvre malade qui a été la première à donner pour votre monastère, vous avez une raison toute spéciale de la garder; conduisez-la donc, ma fille, comme vous pourrez. Si elle a une bonne âme, considérez qu'elle est la demeure de Dieu. Chaque fois que j'y pense, je bénis le Seigneur de la joie immense que vous avez causée à notre Père. Pour vous encourager à remplir dignement votre charge, je vous répéterai ce que notre Père m'a dit; il m'a assuré que vous étiez une des meilleures prieures que nous eussions. Comme vous êtes bien seule, la divine Majesté vous vient en aide.

N'ayez pas de peine au sujet de cette affaire de Malagon. Il suffira d'envoyer cela quand vous pourrez.

La santé de notre Père se maintient, grâce à Dieu, mais il est très surchargé de travail. Je vous dirai que le Nonce est mort[1], et que le Père Tostado est à Madrid comme vicaire général, nommé par notre révérendissime Père Général. Le Roi, il est vrai, n'a pas voulu jusqu'à présent le laisser entreprendre la visite, mais nous ne savons pas comment cela finira. Les pouvoirs de commissaire apostolique de notre Père ne sont pas encore expirés, malgré la mort du Nonce. Il est donc, je le sais, visiteur comme avant. Je crois qu'il se trouve en ce moment à Pastrana. Nous devons prier beaucoup, pour qu'il arrive ce qui doit être de la plus grande gloire de Dieu. Nous n'y manquons pas ici; nous avons même fait des processions. Ne vous

1. Le nonce Hormaneto, qui mourut en juin 1577.

ralentissez donc point dans la ferveur; nos nécessités sont grandes en ce moment. Toutefois, les affaires, paraît-il, tourneront bien.

Notre Père, malgré ses nombreux travaux, n'a pas laissé de s'occuper des difficultés de votre monastère; il a même parlé deux fois à l'évêque. Ce prélat lui a témoigné la plus grande bonté et lui a dit qu'il arrangerait tout; il a même écrit dans ce sens à la dame en question. La semaine dernière, il m'envoyait une lettre pour la même chose, mais il attendait je ne sais quoi, avant de la régler. Notre Père est très content et assure que tout sera à merveille. Ne vous préoccupez donc point s'il y a un peu de retard; je vous le répète, on y a mis beaucoup de sollicitude. Quant à la question de la rente, on est satisfait; vous n'avez plus à vous en chagriner; cela sera promptement terminé.

Puisque vous êtes contente de ces personnes, je veux dire des filles de la vieille, vous n'avez qu'à les admettre à la profession. Elles ont, sans doute, quelques infirmités, mais il n'y a pas de femme qui en soit exempte.

Bien que je sois un peu mieux de mon mal de tête, je ne le suis pas encore assez pour écrire longtemps de ma main. Je n'écris à aucun monastère, si ce n'est en me servant de la main d'une sœur, à moins qu'il ne s'agisse de quelque affaire intime; voilà pourquoi je m'arrête en ce moment.

Que vous dirai-je de la préoccupation que me donne le peu de santé des sœurs de notre région, et surtout de celles de Séville? On vous le racontera dans la lettre ci-incluse. La sœur Anne de l'Incarnation[1] me préoccupe,

1. Fille des vice-rois de Navarre, élevée au palais de Philippe II; elle avait fondé plusieurs couvents. La Sainte lui avait prophétisé qu'elle mourrait à Grenade.

bien que des souffrances de ce genre diminuent peu à peu avec l'âge. Présentez mes compliments à elle, à toutes les sœurs, et spécialement à la sous-prieure et aux fondatrices.

La présidente de Malagon s'appelle Anne de la Mère de Dieu; c'est une excellente religieuse, qui remplit bien sa charge, sans s'écarter d'un point des Constitutions. Nos sœurs de Séville traversent de grandes épreuves : la sous-prieure a reçu l'Extrême-Onction, et la prieure a la fièvre; on ne peut donc rien leur demander pour le moment. Rappelez-vous que les sœurs de Séville vous ont payé les frais. Elles ne tarderont pas à recevoir des religieuses, et elles pourront alors s'acquitter de leur dette envers vous.

[Quant au poisson que vous voulez nous envoyer, vous voulez rire, je pense, si vous ne chargez un exprès de nous l'apporter : d'ailleurs, le port serait cher].

Pour ce qui est des robes de drap dont parle notre Père, vous tâcherez de vous en défaire peu à peu, jusqu'à la dernière, si vous n'avez pas en ce moment de quoi en acheter d'autres pour toutes les sœurs à la fois; vendez-les le mieux que vous pourrez. Entendez-vous pour tout avec doña Catherine de Otalora[1]; tâchez de ne jamais la mécontenter; vous voyez combien vous lui êtes redevable, et l'ingratitude n'est pas de mise. Lorsqu'elle écrira à quelque religieuse, vous remettrez la lettre et vous veillerez à ce qu'on réponde. Plaise à Notre-Seigneur de faire de vous une très grande sainte ! La Mère Briande se recommande à vos prières; elle est toujours très faible.

C'est aujourd'hui le 2 juillet.

1. Fondatrice, ou du moins, insigne bienfaitrice du monastère de Caravaca.

Votre mère et votre sœur sont en bonne santé.
L'indigne servante de Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CLXXVII[1].

1577. 11 Juillet. Tolède.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

Elle compatit à ses souffrances, à celles de la Mère sous-prieure et du chapelain. Admission de plusieurs postulantes. Réception de cocos. Lettre au Père Grégoire.

JÉSUS soit avec vous, ma fille !

Dès que vous m'annoncez un peu de mieux dans votre santé, il me semble que je supporte de bon cœur tout le reste. Plaise au Seigneur de vous donner des forces et de récompenser votre médecin, auquel j'exprime ma plus vive reconnaissance !

C'est une grande grâce que la sous-prieure soit encore en vie. Celui qui l'a créée peut lui rendre la santé, après l'avoir tirée du néant. Il l'exerce par de terribles souffrances : mais il vous éprouve tellement qu'on voit encore, certes, des personnes capables d'aller en Guinée, et même plus loin. Cependant, je voudrais déjà que vous fussiez à la fin de vos maux, car j'en suis touchée de pitié.

Comme j'ai chargé la Mère Briande de vous écrire ce qui s'est passé de nos côtés, je ne vous parlerai que du

1. Cette lettre contient quatre petits fragments très intéressants traduits pour la première fois.

strict nécessaire. Je n'ai reçu ni les images, ni la lettre que vous envoyiez, me dites-vous, pour doña Louise[1]. Vous ne m'accusez pas réception de la toile et des crucifix que je vous ai expédiés; veuillez m'en aviser à votre prochaine lettre. Priez Dieu pour la Mère Briande : je suis très contente de la voir si bien.

Recevez sans crainte la postulante : sa dot dont vous me parlez ne vous nuira pas. Quant à cette dame veuve, je la voudrais déjà entrée au monastère. Je vous ai écrit l'autre jour pour vous recommander d'admettre la petite négresse, qui ne vous portera aucun tort; je vous priai, en outre, d'admettre sa sœur. Vous ne me dites pas, non plus, si cette lettre vous est parvenue. J'ai été très affligée de la maladie de Monsieur Garcia Alvarez; n'oubliez pas de me donner des nouvelles de sa santé. Et votre mieux continue-t-il? [Les cocos me sont arrivés; voilà des fruits curieux! Je vais les envoyer à doña Louise; celui que vous m'avez destiné est très bien orné. C'est notre Père qui va l'ouvrir demain].

Quant à l'affaire de Paterna, nous n'avons pas à en parler, dit-il, jusqu'à ce qu'il se rende à ce monastère. Nous nous en sommes assez longuement entretenus aujourd'hui; et, a-t-il ajouté avec raison, ce serait troubler tout le monde que de laisser croire qu'il n'est plus Visiteur.

Que Dieu vous paye les beaux présents que vous m'envoyez! Vous devez rêver que vous êtes une reine. Et encore vous payez le port! Par charité, veillez sur votre santé; soignez-vous bien, et vous me ferez plaisir. [Les sœurs ont eu beaucoup de joie, comme moi d'ailleurs, à voir les cocos. Béni soit Dieu qui les a créés! à coup sûr, c'est une chose curieuse à voir. J'ai trouvé charmant

1. Louise de la Cerda.

que vous ayez songé à ces choses, malgré tous vos travaux. Le Seigneur sait bien à qui Il envoie des épreuves].

Je viens de parler à notre Père de cette postulante qui vous est présentée par l'archevêque. Je suis fort contrariée de ce que l'on importune tant ce prélat à son sujet, lorsqu'il s'en soucie fort peu lui-même. D'après notre Père, c'est une dévote mélancolique; ne savons-nous pas par expérience ce que valent les personnes de cette sorte? et ce serait bien pis d'avoir à la renvoyer. Tâchez de lui parler quelquefois et rendez-vous compte de ce qu'elle est; si elle ne vous semble pas appelée à vivre parmi nous, il ne serait pas mal, à mon avis, que le Père Nicolas en dise un mot à l'archevêque et lui raconte les malheurs que nous avons eus avec les dévotes de ce genre, ou bien encore vous pourriez laisser traîner cette affaire en longueur.

Il y a longtemps que j'ai écrit la lettre ci-jointe au Père Grégoire; je l'avais envoyée à notre Père pour qu'il la lui transmît; et il vient de me la rendre à présent. Je n'ai plus de raison de l'expédier maintenant. Mais ne laissez pas de la lire, afin que vous n'ayez plus, ni l'un ni l'autre, la tentation de transférer ailleurs votre monastère[1].

Je suis affligée du surcroît de travail que vous donne cette sœur; ce qu'elle souffre elle-même me touche de pitié. Plaise à Dieu d'y remédier! Mes amitiés à toutes et à tous. Ce serait une grande consolation pour moi de vous voir, car j'en trouve peu qui soient aussi à mon goût, et je vous aime beaucoup. Rien n'est impossible à Dieu.

Veuillez présenter mes respects au Père Garcia Alvarez; mes amitiés à la sœur Béatrix, à sa mère et aux autres

1. Cfr. *Lettre* du 28 juin précédent. Il s'agit du monastère de Séville, et non de celui de Paterna, comme on l'a cru; il en sera encore question plus loin.

sœurs. Dites-leur qu'elles doivent être très parfaites, puisque le Seigneur se sert d'elles pour les débuts de cette fondation. Comme Il les prive en ce moment de leur soutien[1], je ne sais comment vous pouvez suffire à tout. [Ce serait bien pis encore, si vous aviez à diriger des Carmélites mitigées, comme cela est arrivé en d'autres endroits; car les sœurs de votre monastère suivront la voie que vous leur indiquerez].

Ce qu'il y a de vraiment fâcheux, c'est que vous ayez trop peu de santé pour faire face à tant de travail. Je sais ce que c'est, par expérience. Quand on se porte bien, tout est supportable. Plaise à Dieu, ma fille, de vous donner une santé telle que je vous la désire et que je la Lui demande! *Amen.*

C'est aujourd'hui le 11 juillet.

De Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

[Notre Père, se trouvant ici, a ouvert lui-même votre paquet; il m'a remis les lettres qui étaient pour moi, et a gardé, sans doute par oubli, les images. C'est par hasard que je l'ai su aujourd'hui, car il était en contestation avec le Père Antoine sur ces images. J'en ai vu deux; elles sont très jolies].

1. Allusion à Garcia Alvarez, leur confesseur, qui était malade.

LETTRE CLXXVIII[1].

1577. En Juillet. Tolède.

AU LICENCIÉ GASPAR DE VILLANUEVA, CHAPELAIN DES CARMÉLITES DE MALAGON.

Difficultés au monastère de Malagon. Les sœurs Béatrix et Anne de Jésus.

JÉSUS!

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec vous!

Vos lettres m'ont causé une peine très vive. [Quand je songe qu'il y a une de nos maisons où les choses marchent plus mal que dans celles des Carmélites chaussées de l'Andalousie, c'est une mort pour moi]. J'ai eu peu de bonheur dans ce monastère de Malagon. Je ne sais quel mal la présidente fait aux sœurs pour que celles-ci soient telles que vous le marquez dans votre lettre à la Mère prieure[2]. Ce que leur avait dit un prélat comme notre Père aurait dû cependant suffire pour rétablir le calme. Elles montrent bien par là leur peu de jugement. Mais je ne puis m'empêcher d'en rejeter la faute sur vous. Je sais, en effet, que vous avez beaucoup d'autorité sur elles, et si vous vous imposiez comme à l'époque où elles se plaignaient de la Mère Briande, elles agiraient d'une tout autre

1. Cette lettre contient un fragment traduit pour la première fois.

2. La Mère prieure, Briande de Saint-Joseph, était alors à Tolède. Au début de sa maladie, on nomma présidente la sœur Béatrix. Plus tard, la sœur Anne de la Mère de Dieu la remplaça, ce qui ne plut pas à la sœur Béatrix, comme on le voit par la présente lettre.

manière. Ce qu'elles vont retirer de là, c'est qu'elles ne verront plus leur prieure, alors même que Dieu lui rendrait la santé, et qu'elles ne vous auront plus vous-même. Voilà comment Dieu paye celui qui Le sert mal. Vous verrez, en outre, ce qui va arriver à ces religieuses remuantes qui me font mener une vie si douloureuse. Je vous supplie même de dire tout cela de ma part à la sœur Béatrix. Je suis tellement mécontente d'elle que je ne voudrais même pas entendre son nom. Je vous supplie encore de lui dire que, si elle continue à s'opposer à la présidente, ou à une chose qui se fera dans le monastère, et que je vienne à l'apprendre, il lui en coûtera cher.

Dirigez-les, je vous en conjure, comme vous l'avez toujours fait; apprenez-leur, pour l'amour de Dieu, à vivre dans l'union avec Lui et à ne plus susciter de tels troubles, si elles veulent goûter la paix. Comment! vous craignez qu'il y en ait d'autres comme la sœur Anne de Jésus[1]! Mais tomberaient-elles dans un état pire que celui où s'est trouvée cette sœur, cela me serait encore moins pénible, je vous l'assure, que leur désobéissance. Dès que j'en vois seulement une offenser Dieu, aussitôt je perds patience; pour tout le reste, au contraire, le Seigneur, ce me semble, m'en a donné beaucoup.

J'admets qu'Anne de Jésus puisse communier; car il est très certain qu'on a examiné son cas avec soin; mais puisqu'elle a pu faire la communion, je désire qu'elle en soit maintenant privée durant un mois. Nous verrons comment elle marchera. Je m'en remets sur ce point à ce que vous écrit la Mère prieure. On a eu grand tort de

1. Il s'agit, non de la célèbre Anne de Jésus qui porta la Réforme en France et en Belgique, mais d'une autre religieuse qui était obsédée du démon, même avant son entrée au monastère de Malagon. La Sainte avait su par révélation ce qui se passait en cette âme.

ne pas vous renseigner sur cette sœur. Comme vous ne la connaissiez pas complètement, vous aviez raison de l'admettre à la communion.

Cette affaire du curé me fait regretter le départ du Père François[1], car le Père Provincial ne veut pas que les sœurs s'adressent toujours à un même confesseur, et je suis entièrement de cet avis. Je vous l'ai déjà dit, ces nombreux entretiens avec lui me pèsent. Je vais le prévenir : nous devons veiller à ce point.

La présidente m'écrivit l'autre jour au sujet d'une difficulté, et me raconta que vous n'étiez plus aussi bien avec elle. Vous pensiez, en outre, comme elle me le donnait à entendre, qu'elle ne se conduisait plus vis-à-vis de vous avec franchise. Dans le cas où il en serait ainsi, ce serait très mal, à mes yeux. Je lui écris sur ce sujet et sur d'autres points, mais de manière qu'elle ne soupçonne pas que j'ai été informée. Vous feriez bien vous-même de lui parler avec franchise et de vous plaindre de sa conduite à l'égard de la sœur Anne de Jésus. Si vous ne démêlez pas cette trame que le démon a commencé à ourdir, tout cela ira de mal en pis, et il vous sera impossible avec une telle responsabilité de goûter la paix de l'âme. Il m'en coûterait certes beaucoup que vous vinssiez à manquer à nos sœurs. Mais, à mon avis, vous êtes tenu davantage à veiller à la tranquillité de votre conscience qu'à me faire plaisir. Plaise à Dieu de nous donner cette tranquillité, puisqu'Il le peut ! *Amen*. Tous mes respects à ces messieurs qui sont près de vous.

1. François de la Conception, carme déchaussé ; il était confesseur des Carmélites, quand le Père Gratien l'envoya au monastère de la Peñuela pour y exercer la charge de prieur. La Sainte dut enlever au curé la charge de confesseur et lui substituer le Père Philippe.

Malgré la mort du Nonce, la commission de notre Père, m'assure-t-on, n'est pas terminée ; il demeure donc toujours Visiteur. J'avoue que, sous un rapport, cela me cause beaucoup de peine.

Votre indigne servante,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CLXXIX[1].

1577. Aout. Ségovie ou Avila.

AUX RELIGIEUSES CARMÉLITES DE TOLÈDE.

Elle leur envoie comme postulante un *prodige*.

..... Mes filles, je vous envoie cette postulante qui vous apporte cinq mille ducats. Mais elle est telle, je vous l'annonce, que je donnerais de bon cœur cinquante mille ducats pour l'avoir. Ne la considérez donc point comme les autres, car j'espère en Dieu qu'elle sera un *prodige*[2].....

1. Ce fragment est restitué à la collection des Lettres.

2. Il s'agit de la réception de la vénérable Mère Marie de Jésus, qui fit profession, le 8 septembre 1578, et mourut en odeur de sainteté, à Tolède, le 13 septembre 1640.

LETTRE CLXXX[1].

1577 ou 1578. Avila.

A MARIE DE JÉSUS, NOVICE A TOLÈDE.

Elle la remercie de sa dot.

..... Notre-Seigneur, je le sais, vous a donné à entendre la même chose qu'à moi. Mais Sa Majesté veut faire savoir à votre Charité que j'en ai eu connaissance. Considérez donc que vous devez grandement glorifier votre Époux au milieu des religieuses de ce monastère. Il le sera beaucoup, en outre, de ce qu'avec les cinq mille ducats de votre dot, je dégagerai ma parole; car j'ai promis, le jour même de l'achat de la maison, de les employer à payer le monastère où sont aujourd'hui mes filles.....

1. Ce fragment est restitué à la collection des Lettres.

LETTRE CLXXXI[1].

Vers 1577. Avila.

A MARIE-BAPTISTE, PRIEURE A VALLADOLID.

Prix des souffrances. Une malade.

. . . . . .

Je suis vraiment affligée et profondément peinée de voir que le démon ne néglige rien pour vous porter tort. Plaise à Notre-Seigneur d'y remédier et de vous accorder la santé dont vous avez tant besoin !

Les souffrances de la sœur Marie de la Croix me chagrinent[2]. Notre-Seigneur, évidemment, veut faire de vous une vraie sainte, puisqu'Il vous donne tant de croix. Sachez-le, les personnes affligées du mal dont cette sœur croit souffrir n'ont jamais de fièvre, ni de dégoût pour la nourriture, mais, au contraire, beaucoup de force et de santé. Ç'a été un grand dommage pour elle que le confesseur ne l'ait pas comprise : je m'en étais déjà aperçue. Prévenez donc le chapelain de ma part, et présentez-lui tous mes respects.

Veuillez empêcher la sœur Stéphanie de garder autant la solitude, et commandez-lui de manger davantage, si elle ne veut tomber comme la sœur Marie de la Croix.

Je viens de recevoir une lettre de doña Anne Enriquez; ses épreuves me touchent. Après tout, quand une âme désire jouir de Celui qui a voulu la souffrance pour par-

1. Ce fragment est restitué à la collection des Lettres.
2. Une des quatre premières religieuses de Saint-Joseph d'Avila.

tage, elle doit suivre le chemin de l'épreuve. Que Sa Majesté soit avec Votre Révérence et vous garde à mon affection ! *Amen.*

. . . . . .

LETTRE CLXXXII.

1577. Aout. Avila[1].

A DON ALVARO DE MENDOZA, ÉVÊQUE D'AVILA, A OLMÉDO.

Remercîments de ce qu'il a consenti à laisser passer le monastère sous la juridiction de l'Ordre. Heureux résultats de la visite faite par le Père Gratien. Réponse au sujet d'une affaire. Supplique en faveur de Gaspar Daza.

JESUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit toujours avec Votre Seigneurie ! *Amen.*

Je suis maintenant remise de ma maladie ; cependant, je souffre toujours de la tête, où j'entends un bruit qui me fatigue. Mais pourvu que je vous sache bien portant, je supporterai beaucoup d'autres maux plus grands encore.

Je présente tous mes respects à Votre Seigneurie pour l'obligeance que vous avez eue de m'écrire ; ç'a été pour nous toutes une vive consolation. Les Mères, après avoir reçu vos lettres avec reconnaissance, sont venues me les montrer ; elles étaient heureuses, et à juste titre, d'une telle attention de votre part.

1. La Sainte n'a pas mis de date à cette lettre, mais on lit sur l'autographe les paroles suivantes, écrites de la main de don Alvaro de Mendoza lui-même : *Lettre de la Mère Thérèse de Jésus, août 1577.*

Si vous aviez vu combien était nécessaire une visite faite par quelqu'un qui sait expliquer les Constitutions, et qui les connaît pour les avoir pratiquées, vous en auriez éprouvé, j'en ai l'assurance, une joie profonde. Vous auriez mieux compris encore quel service vous avez rendu à Notre-Seigneur, et quel bien ç'a été pour ce monastère, de ne point le laisser plus longtemps en des mains qui ne soupçonnaient pas par où le démon pouvait entrer et avait déjà commencé de s'insinuer. Il n'y avait jusqu'à présent aucune faute de la part de personne, et les intentions étaient droites. Mais je ne saurais trop remercier Dieu de la grâce que vous nous avez accordée.

Quant à la nécessité et aux besoins où nous pourrions nous trouver, parce que notre évêque ne s'occupera plus de nos affaires, n'en ayez pas de peine : nos monastères, en se prêtant un mutuel concours, s'assisteront mieux qu'en comptant sur leur évêque, car nous n'en aurons jamais un autre dont la charité égale celle de Votre Seigneurie. Si encore nous pouvions jouir de votre présence dans cette ville ! Toute notre peine est d'en être privées.

Pour le reste, il semble qu'il n'y ait eu aucun changement dans le monastère. Nous vous sommes aussi soumises qu'auparavant; d'ailleurs, tous nos supérieurs seront vos humbles serviteurs, et, en particulier, le Père Gratien, à qui nous avons communiqué, je crois, l'amour que nous avons pour vous. Je lui ai envoyé la lettre de Votre Seigneurie, car il est parti; il est allé à Alcala saluer les religieux qui se rendent à Rome. Nos sœurs ont été très contentes de lui; c'est évidemment un grand serviteur de Dieu. Mais ce qui les a le plus satisfaites, c'est qu'elles le voient décidé à suivre en tout les ordres de Votre Seigneurie.

Au sujet de cette demoiselle dont vous me parlez, je ne

négligerai rien de ce que vous me demandez, dès que l'occasion s'en présentera. Celui qui est venu en traiter avec moi n'a pas coutume de fréquenter notre monastère; d'après ce que j'ai compris, il ne serait pas question de mariage. Mais depuis que j'ai vu la lettre de Votre Seigneurie, je me suis demandé si ce n'était pas cela, et si ce monsieur ne cherchait pas à susciter quelque obstacle. Cependant, je ne crois pas qu'il montre une préférence pour quelqu'un; il semble n'avoir en vue que le bien général et le service de Dieu. Plaise à Sa Majesté de tout diriger à sa plus grande gloire! Néanmoins, les choses sont de telle sorte qu'on vous mêlera, malgré vous, à cette affaire. C'est une vraie consolation pour moi de vous voir assez maître de vous-même pour n'en être point troublé. Veuillez me dire s'il ne serait pas bon de prévenir l'abbesse et de montrer aux personnes qui se mêlent de tout cela que leurs démarches vous déplaisent; ce moyen pourrait peut-être produire quelque heureux résultat. En tout cas, je puis vous assurer qu'on a beaucoup insisté.

Au sujet de la requête de maître Daza[1], je ne sais que supplier Votre Seigneurie de faire quelque chose pour lui. Il vous est tout dévoué, je le sais. Et ne lui donneriez-vous que très peu de chose, j'en serais ravie. Il vous aime tant, me dit-il, que s'il pensait vous causer la moindre peine par sa supplique, il ne laisserait pas pour cela de vous servir, et veillerait à ne plus rien vous demander à l'avenir. Lui, qui vous est tant attaché, voit les faveurs que vous avez accordées à d'autres et que vous distribuez encore; il en est un peu mortifié, et il lui semble qu'il n'a pas beaucoup de bonheur.

1. Cfr. chap. 23 de la *Vie* de la Sainte, où se trouve l'éloge de ce vertueux ecclésiastique.

Il écrit à Votre Seigneurie au sujet d'un canonicat. Assurez-le seulement que la première place qui sera vacante avant votre départ sera pour lui, et il sera content. J'en serais heureuse moi-même, car, à mon avis, vous auriez l'approbation de Dieu et des hommes. Et, à la vérité, Votre Seigneurie lui doit bien ce témoignage d'estime. Plaise à Dieu de ménager quelque circonstance favorable où Votre Seigneurie puisse contenter tout le monde ! Mais n'auriez-vous qu'une place inférieure à un canonicat à lui offrir, qu'il l'accepterait, je pense, très volontiers.

En définitive, tous n'ont pas pour Votre Seigneurie un amour aussi désintéressé que les Carmélites déchaussées, car nous ne demandons qu'une chose, c'est que vous nous aimiez ! Dieu veuille vous garder de longues années à notre affection ! Mon frère, qui est en ce moment au parloir, partage tous nos sentiments à votre égard. Il baise avec un profond respect les mains de Votre Seigneurie, et Thérèse vos pieds. Votre Seigneurie nous a bien mortifiées, les unes et les autres, en nous conjurant de vous recommander à Dieu de nouveau. C'était déjà si bien entendu qu'en nous le rappelant vous nous faites injure.

On me presse pour remettre cette lettre ; voilà pourquoi je ne puis vous en dire davantage. Je vous répète seulement qu'à mon avis, vous n'avez qu'à promettre à maître Daza la première place vacante, et il sera content.

L'indigne servante et sujette de Votre Seigneurie,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CLXXXIII.

1577. 6 Septembre. Avila.

A DON ALVARO DE MENDOZA, A OLMÉDO.

Elle se réjouit de ce que doña Marie soit mariée. Remercîments pour une aumône.

JÉSUS soit toujours avec Votre Seigneurie!

J'ai été très heureuse du mariage de doña Marie[1]; et, à la vérité, j'en étais tellement satisfaite que je ne pouvais pas y ajouter entièrement foi; aussi, ç'a été une grande consolation pour moi d'en avoir la certitude par la lettre de Votre Seigneurie. Dieu soit béni de m'avoir accordé cette grâce! car ces jours derniers, en particulier, j'étais bien troublée et préoccupée à ce sujet, et j'avais le plus vif désir de vous savoir délivré d'un tel souci. Tout s'est donc arrangé, et facilement, comme on me l'assure, pour une alliance très honorable.

Quant au reste, on ne peut pas exiger toutes les conditions désirables; ce serait même un inconvénient plus grand que l'époux fût très jeune. Les femmes sont toujours entourées de plus d'attentions quand leur mari est d'un certain âge. Votre nièce, en particulier, ne peut manquer, avec les belles qualités qu'elle apporte, d'être chère à son mari. Plaise à Notre-Seigneur de les bénir l'un et l'autre! Je ne sais ce qui aurait pu en ce moment me procurer autant de plaisir que cette nouvelle.

1. Doña Marie Sarmiento, nièce de l'évêque; elle se maria avec le duc de Sesa, don Gonzalo Fernandez de Cordoba.

La maladie de Madame doña Marie[1] m'a attristée; plaise à Dieu que ce ne soit pas aussi grave que de coutume! Toutes les sœurs de ce monastère prieront plus que jamais à cette intention.

Que Notre-Seigneur vous paye l'aumône que vous nous avez faite si à propos! Nous n'avions plus rien; mais cela ne me donnait pas beaucoup de peine. Monsieur François de Salcédo était même plus préoccupé que nous, car nous mettons en Dieu toute notre confiance. Il voulait vous écrire l'autre jour, me disait-il, et ne mettre dans sa lettre que ces seules paroles : *Seigneur, nous n'avons pas de pain.* Je ne le lui ai pas permis. Je désire vivement que vous soyez sans dettes : je supporterais plus volontiers de nous voir toutes dans la gêne que de vous occasionner une dépense. Mais puisque Dieu vous donne tant de charité, j'espère que Sa Majesté augmentera vos revenus par ailleurs. Qu'il Lui plaise de nous garder Votre Seigneurie de longues années, et de me conduire là où je pourrai enfin jouir de Lui!

Le Père Gratien paraît bien résolu à ne pas me laisser aller à l'Incarnation. Pour moi, je ne crains que Dieu, mais il n'y aurait rien en ce moment qui fût pire pour nous que de m'y envoyer. Je constate avec bonheur que vous veillez sur votre tendance à vous montrer si généreux et que vous en évitez une occasion comme celle de la prochaine foire. Plaise à Dieu que vous persévériez! Qu'Il daigne veiller sur vous plus encore que sur moi!

C'est aujourd'hui le 6 septembre.

L'indigne servante et sujette de Votre Seigneurie,

Thérèse de Jésus.

1. Sœur de l'évêque.

La petite Thérèse baise les mains de Votre Seigneurie et exécute ce que vous lui avez commandé. Elle serait très heureuse, dit-elle, d'aller vous voir là où vous êtes.

LETTRE CLXXXIV[1].

1577. 18 Septembre. Avila.

A PHILIPPE II, ROI D'ESPAGNE.

Défense du Père Gratien contre les calomnies de deux Carmes déchaussés et contre les mitigés. Sainteté du Père Gratien. Heureux fruits de ses visites.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit toujours avec Votre Majesté ! *Amen.*

Il est venu à ma connaissance qu'on avait présenté à Votre Majesté un mémoire contre le Père, maître Gratien. Les artifices du démon et des Pères mitigés contre lui me jettent dans l'étonnement. Ce religieux, en effet, est un vrai serviteur de Dieu; il édifie tellement tous nos monastères où il a fait la visite qu'on ne cesse de m'écrire qu'il en a renouvelé la ferveur. Et cependant, on ne se contente pas de le diffamer, mais encore on dénigre ces monastères eux-mêmes où Notre-Seigneur est si fidèlement honoré.

On s'est autorisé pour cela de deux Carmes déchaussés[2]. L'un, avant d'être religieux, a été serviteur dans nos

1. Plusieurs fragments importants de cette lettre sont traduits pour la première fois en français.

2. Le P. Balthasar de Jésus et le Fr. Michel de la Colonne.

monastères, et a montré bien des fois par ses actes qu'il manquait de jugement. Les Carmes mitigés[1] se sont servis de ce Carme déchaussé et de plusieurs autres que la passion aveuglait contre le Père, maître Gratien, parce que c'est lui qui doit les punir de leurs fautes. Ils leur ont fait signer de vraies folies; et si je ne redoutais le tort que le démon peut nous causer, il y aurait de quoi rire en entendant tout ce qu'on dit contre les Carmélites déchaussées; mais, vu notre profession, ce sont des choses monstrueuses. Je supplie donc Votre Majesté, pour l'amour de Dieu, de ne pas permettre que les tribunaux s'occupent de telles calomnies. Le monde est ainsi fait qu'on pourrait nous soupçonner d'avoir fourni quelque prétexte à ces propos, malgré toutes les preuves que nous apporterions pour les réfuter. Ce ne serait point favoriser la Réforme que de laisser planer sur elle le plus léger soupçon, quand, par la bonté de Dieu, elle a été comblée de tant de faveurs.

Votre Majesté, Dieu aidant, pourra s'en convaincre; vous n'aurez qu'à lire une attestation que le Père Gratien a fait faire. Elle renferme plusieurs rapports de personnes graves et saintes qui traitent avec nos religieuses. Vous pouvez, en outre, arriver à connaître de quel esprit étaient animés ceux qui ont composé le mémoire. Pour l'amour de Notre-Seigneur, que Votre Majesté s'occupe de cela, comme d'une chose qui touche à l'honneur et à la gloire de Dieu; car si les Pères mitigés voient qu'on prend en considération les témoignages qu'ils apportent dans le but d'empêcher la visite, ils accuseront d'hérésie le Visiteur lui-même. Et là où il n'y a pas beaucoup de crainte de Dieu, on n'est pas difficile sur le choix des preuves.

Je suis désolée quand je vois les travaux de ce serviteur

1. Littéralement : *les Pères du drap — los del paño.*

de Dieu méconnus, malgré la droiture et la perfection de toute sa conduite. Cela m'oblige à supplier Votre Majesté de le favoriser, ou de prendre des mesures pour qu'il ne soit plus exposé à de si graves dangers. D'ailleurs, il a pour parents des serviteurs dévoués de Votre Majesté, et il possède par lui-même une vertu qui rehausse sa naissance. C'est vraiment, selon moi, un homme envoyé par Dieu et par sa bienheureuse Mère. La grande dévotion qu'il a pour elle semble l'avoir attiré à notre Ordre. Depuis plus de dix-sept ans, je souffrais en moi-même de la part des Pères mitigés; je ne savais comment je pourrais continuer à supporter cette épreuve qui dépassait mes faibles forces; or, c'est lui qui a été mon soutien.

Je supplie Votre Majesté de me pardonner la longueur de cette lettre. Le grand amour que je porte à Votre Majesté m'a poussée à cette hardiesse. Je pense, d'ailleurs, que Votre Majesté souffrira bien mes plaintes indiscrètes, puisque Dieu Lui-même les souffre. Qu'il Lui plaise d'agréer toutes les prières que les Carmes et les Carmélites de la Réforme Lui adressent pour qu'Il nous garde Votre Majesté de longues années! Car nous n'avons sur la terre aucun autre appui que vous.

Fait à Saint-Joseph d'Avila, le 18 septembre de l'année 1577.

L'indigne servante et sujette de Votre Majesté,

Thérèse de Jésus, Carmélite.

[Tant que le Père Tostado sera comme maintenant, je crains que la visite, loin d'être profitable, ne devienne, au contraire, très nuisible, surtout depuis qu'il a auprès de lui ce Père prédicateur qui avait été précédemment Carme mitigé.

Encore une fois, je supplie Votre Majesté de prendre

des informations sur la vie du Père Gratien ; et s'il le faut, toutes les Carmélites déchaussées sont disposées à prêter serment qu'elles ne l'ont jamais entendu dire une parole ou accomplir une action qui ne fût de nature à les édifier. En outre, ce Père s'est gardé avec tant de soin d'entrer dans la clôture, qu'il a toujours fait les chapitres qui semblaient l'y obliger, à la grille du monastère].

LETTRE CLXXXV.

1577. 20 Octobre. Avila.

A JEAN DE OVALLE, SON BEAU-FRÈRE, A ALBE DE TORMÈS.

Affaire de famille.

JÉSUS soit avec vous !

Hier soir, on m'a remis une lettre du Père, maître Gratien, m'annonçant que le nouvel archevêque de Tolède[1] a reçu ses Bulles et qu'il doit être déjà arrivé dans cette ville. C'est aussi ce que je crois ; il sera allé prendre possession de son siège.

Je viens de trouver ce messager dont je fais le plus grand cas. Il vous remettra, me dit-il, ma lettre mardi, à midi. C'est aujourd'hui dimanche, et, si je ne me trompe, nous sommes au 19 octobre[2]. Comme il est très tard, je ne m'étends pas davantage.

Je n'ai pas avisé mon frère que je vous écris, parce qu'il n'aura rien à vous mander. Le messager a reçu

1. Don Gaspar de Quiroga, qui avait lu le livre de la *Vie* de la Sainte.
2. Le 19 octobre 1577 était un samedi.

trois réaux, et, à son retour, il en aura deux autres. Veuillez lui en donner deux quand il reviendra ; nous avons convenu de sept. J'ai un peu de scrupule de lui payer la somme entière moi-même, jusqu'à ce que j'aie demandé la permission. Oh! quel tourment que ces chaînes où nous tient notre vœu de pauvreté! Plaise à Notre-Seigneur, puisque je ne puis rien faire pour vous, d'y remédier par un autre moyen, comme Il le peut!

Je tiendrai ma lettre toute prête, afin que vous ne perdiez pas de temps quand vous passerez ; ce serait si heureux pour vous de rencontrer cette personne à Tolède! Hier encore, j'écrivais à Madame doña Louise[1] pour la supplier de ne point perdre de vue cette affaire, et je conjurais instamment la Prieure[2] de la lui rappeler. Dieu aidant, vous réussirez; au moins, on se remue pour vous et on vous appuie. Choisissez une monture qui marche bien; mais qu'elle ne soit pas haute : elle vous fatiguerait.

Les religieuses de l'Incarnation sont privées d'entendre la messe. Rien de nouveau ici pour les autres affaires; elles vont bien. Prévenez la Mère prieure du passage du messager dans le cas où elle voudrait m'écrire[3].

Que ma sœur considère cette lettre comme pour elle. Toutes mes amitiés à Béatrix[4]. Si j'avais su que le temps serait beau, je vous aurais prévenu d'en profiter pour votre voyage de Tolède; mais il est encore propice. Plaise au Seigneur de vous le donner favorable! Comme il est très tard, je m'arrête.

Votre indigne servante,

Thérèse de Jésus.

1. Louise de la Cerda.
2. La Mère Anne des Anges.
3. La Mère prieure d'Albe.
4. Fille de Jean de Ovalle.

LETTRE CLXXXVI.

1577. Fin octobre. Avila.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

Vœux pour le Père Gratien. Rétractation du Frère Michel et du Père Balthasar. Élection au monastère de l'Incarnation, à Avila. Cinquante-cinq sœurs excommuniées. Nouvelles de Thérésita et de doña Louise de la Cerda.

JÉSUS soit toujours avec Votre Révérence, ma fille !

Le mois dernier, un muletier de cette ville vous portait une lettre de moi et une autre de mon frère. La mienne vous disait dans quels troubles se trouvaient nos affaires; vous les savez par le Père Grégoire beaucoup mieux qu'il ne me fut possible de vous les expliquer. Maintenant, grâce à Dieu, elles vont bien; chaque jour, elles s'améliorent. Notre Père est en bonne santé, et il possède toujours ses pouvoirs de Commissaire. Cependant, j'ai le plus vif désir de le voir délivré de ces gens; ils inventent contre lui de telles calomnies qu'on ne saurait les écrire. Ce qu'il y a d'heureux, c'est que tout leur retombe sur le dos et se change en bien pour nous.

Vous saurez déjà que le Frère Michel et le Père Balthasar se sont rétractés[1]. Le Frère Michel a même juré qu'il n'avait rien écrit du mémoire, et qu'on s'était

1. Frère Michel de la Colonne, dont la Sainte a dit qu'il n'avait pas de jugement. Cfr. Lettre précédente à Philippe II.

Le P. Balthasar de Jésus se rétracta, lui aussi, et finit saintement ses jours à Lisbonne.

servi de la force et de la menace pour le lui faire signer. Il a dit ces choses et d'autres encore en présence de témoins et d'un notaire devant le Très Saint-Sacrement. Le roi a compris que tout cela était de la malveillance; ainsi, ceux qui nous persécutent se portent tort à eux-mêmes. Quant à moi, je souffre toujours de la tête. Dites aux sœurs de me recommander à Dieu; qu'elles prient, en outre, pour ces deux Frères, afin que le Seigneur leur donne sa lumière et que leurs âmes se sauvent.

Je vous annonce qu'il se passe au couvent de l'Incarnation une chose tellement forte qu'à mon avis, on n'en a jamais vu de semblable. Le Père Provincial des mitigés[1] est venu, sur l'ordre du Père Tostado, pour présider les élections, il y a environ quinze jours. Il a menacé de frapper de censures et d'excommunications les religieuses qui me donneraient leur voix. Malgré cela, cinquante-cinq d'entre elles, loin de se laisser intimider, agirent comme si on ne leur avait rien dit et votèrent pour moi. A chaque suffrage qui m'était donné, il excommuniait la religieuse qui le lui remettait et l'accablait de malédictions; puis il froissait les bulletins, les frappait du poing et les brûlait. Ces religieuses sont donc excommuniées depuis quinze jours. Il leur a interdit d'entendre la messe et d'aller au chœur, même quand on n'y récite pas l'office divin. Personne ne doit leur parler, ni les confesseurs du monastère, ni leurs propres parents. Ce que je trouve de plus curieux, c'est que le lendemain de cette élection où avaient retenti les coups de poing, le Père Provincial a rappelé les religieuses qui avaient voté pour moi et leur a dit de procéder de nouveau à l'élection; elles ont répondu qu'elles n'avaient pas à la faire, puisqu'elles l'avaient déjà faite. Et, une seconde fois, il lança contre elles ses ex-

1. Le Père Jean de la Madeleine.

communications. Il appela alors les autres religieuses, qui étaient au nombre de quarante-quatre, leur fit nommer une prieure et demanda au Père Tostado de confirmer cette sœur dans sa charge. Le Père Tostado a envoyé la confirmation. Quant aux opposantes, elles demeurent fermes dans leur attitude, et ne veulent obéir à cette prieure que comme à une vice-prieure.

Les théologiens affirment qu'elles ne sont nullement excommuniées, et que les religieux ont agi contre les décrets du Concile en nommant la prieure actuelle, puisqu'elle n'avait pas le nombre de voix voulu. Les opposantes ont écrit au Père Tostado qu'elles me voulaient pour prieure. Mais il a répondu qu'il s'y refusait. Cependant, a-t-il ajouté, je puis aller, si je le veux, à l'Incarnation pour m'y recueillir; quant à y exercer la charge de prieure, il ne saurait l'admettre. Je ne sais où tout cela aboutira.

Voilà en résumé ce qui se passe maintenant. Tout le monde est étonné et blessé d'une chose comme celle-là. Pour moi, je pardonne de bon cœur à celles qui m'ont donné leur suffrage, pourvu qu'elles me laissent en paix. Je n'ai nulle envie de me trouver dans cette Babylone, surtout avec mon peu de santé. D'ailleurs, je ne l'ai jamais eue plus mauvaise que dans ce monastère. Plaise à Dieu de diriger tout pour sa plus grande gloire et de me délivrer de ces religieuses !

Thérèse se porte bien et se recommande à Votre Révérence; elle est très gentille et a beaucoup grandi. Priez Dieu pour elle, afin qu'Il en fasse une de ses fidèles servantes.

Veuillez me dire si la veuve est entrée dans votre monastère, comme je le souhaite, et si sa sœur est retournée aux Indes.

J'aurais un grand désir de vous parler de plusieurs choses; ce me serait une vive consolation. Mais, un autre jour, j'aurai un peu plus de temps et un messager plus sûr que celui qui vous porte la présente lettre.

Madame doña Louise nous aide beaucoup et nous rend toutes sortes de bons offices. Priez Dieu pour elle et pour l'archevêque de Tolède. N'oubliez jamais, non plus, de prier pour le Roi.

LETTRE CLXXXVII[1].

1577. 10 Novembre. Avila.

A ALPHONSE DE ARANDA, PRÊTRE D'AVILA, A MADRID.

Procès gagné. État du monastère de l'Incarnation. Sollicitude de la Sainte pour rétablir la paix.

JÉSUS !

Que l'Esprit-Saint soit avec vous, mon Père, et que Notre-Seigneur vous récompense de la consolation que vous me donnez par vos lettres !

Grande a été ma joie, en effet, quand j'ai appris que la sentence du procès vous était favorable. J'en ai rendu à Notre-Seigneur les plus vives actions de grâces. Je ne sais même s'il y a beaucoup de perfection à éprouver tant de plaisir pour une chose temporelle. Vous en aurez vous-même été très heureux; on peut donc, à juste titre, vous féliciter, et je le fais volontiers. Nous allons bien sentir dans les circonstances présentes votre éloignement de Ma-

1. Cette lettre renferme plusieurs corrections.

drid. Dieu veuille aplanir les difficultés de telle sorte que nous n'ayons plus besoin de la faveur de Madame la marquise, ni de vos bons services!

Je vous annonce, mon Père, que les religieuses de l'Incarnation sont comme avant : j'en ai beaucoup de peine. Mon plus vif désir est qu'elles se soumettent en tout à la Prieure qui a été nommée, car elles lui obéissent déjà comme à une vice-prieure. Elles sont persuadées que le bien du monastère dépend de l'élection qu'elles ont faite, mais peut-être qu'en cela elles se trompent. Si je ne suis pas prieure, ajoutent-elles, la maison est perdue à bref délai, [car les Carmes mitigés y sont déjà retournés]. Elles sont dans l'intention de résister tant qu'elles pourront; voilà pourquoi, je vous en prie par charité, informez-vous du moyen qu'il y aurait de les faire absoudre par le Père Tostado ou par le Père Provincial, ou même par le Nonce, dans le cas où il irait à Madrid.

Au point où en est actuellement l'affaire, les religieuses elles-mêmes n'y peuvent rien. Si cet état de choses devait durer longtemps, ce serait trop pénible. Veuillez en parler à Monsieur le licencié Padilla, et dire ensuite au Père Julien d'Avila quelles mesures on devrait prendre. Ce dernier pourra beaucoup auprès d'elles et il les déterminera peut-être à reconnaître doña Anna[1] comme prieure. Pour moi, j'ai peu de crédit auprès d'elles; elles savent, d'ailleurs, que je ne veux pas aller à l'Incarnation.

Je supplie Madame la Marquise de s'occuper le plus possible de cette difficulté. Ce serait une grande consolation pour moi de voir enfin ces religieuses dans la paix.

Je n'écris pas à Monsieur le licencié Padilla, pour ne pas le fatiguer; il l'est déjà assez au milieu de tant de travaux.

1. Anne de Tolédo, celle qui n'avait eu que 44 voix et que le Père Provincial des Carmes mitigés avait imposée pour prieure.

Mais demandez-lui ce que fait le Père Tostado; je désirerais vivement le savoir. Je vous prie, en outre, de dire au licencié tout ce que je vous apprends de ces religieuses. Il n'est pas possible qu'on les laisse longtemps ainsi; une telle situation devrait même être déjà terminée; on est dans le trouble, et il ne peut manquer d'y avoir beaucoup d'offenses de Dieu. Plaise à Sa Majesté de vous garder! Vos filles de Saint-Joseph se recommandent à vous.

C'est aujourd'hui la veille de Saint-Martin.

Une fois que vous serez informé de tout, et que vous aurez traité de cette affaire avec Monsieur le licencié Padilla, si vous ne trouvez pas un messager qui vienne immédiatement, allez demander à Madame la Marquise un de ses domestiques; et dans le cas où vous verriez que cela la dérange, choisissez un exprès que nous paierons nous-mêmes; car il est impossible qu'on attende au delà de la semaine prochaine. Sans cela, ce monastère va tomber dans la confusion, comme vous le verrez par le billet ci-inclus que m'envoie aujourd'hui le Père Jean de la Croix. Supposé que vous envoyiez un messager, veuillez en aviser Monsieur le licencié Padilla et Monsieur Roch de Huerta; ils auront peut-être quelques lettres de notre Père à m'expédier. Ces évènements me font de la peine. Daigne le Seigneur diriger tout et vous garder!

C'est aujourd'hui la veille de Saint-Martin.

Votre indigne servante,

Thérèse de Jésus.

J'écris à Monsieur le licencié Padilla. Ainsi donc, ne traitez avec lui que des mesures qu'il faut prendre, parce que cette affaire ne souffre plus de retard; montrez-lui le billet ci-joint du Père Jean de la Croix.

LETTRE CLXXXVIII[1].

1577. 2 Décembre. Avila.

A MADAME LA DUCHESSE D'ALBE, A MADRID.

Fiançailles du duc d'Albe avec Marie de Tolédo. Remercîments. Supplique en faveur de la Réforme.

JÉSUS!

Que la grâce du Saint-Esprit soit toujours avec Votre Excellence! *Amen.*

J'ai appris par ici des nouvelles qui me causent la joie la plus vive. On m'annonce comme fait accompli les fiançailles de Monsieur don Fadrique avec Mademoiselle doña Marie de Tolédo. Comme je songeais au bonheur que Votre Excellence devait éprouver, j'ai été moi-même si heureuse que toutes mes peines se sont calmées. Je n'ai pas appris cet événement de personnes en qui je puisse me fier d'une manière absolue, mais on me communique certains renseignements qui me le rendent probable. Je supplie donc Votre Excellence de daigner m'en donner la certitude, afin que ma joie soit complète. Plaise à Notre-Seigneur que ce mariage Lui procure beaucoup d'honneur et de gloire! J'espère qu'il en sera ainsi, car il y a bien longtemps qu'on Le prie à cette intention.

On m'a annoncé la faveur que Monsieur le Duc nous fait à tous. Elle est telle, je vous l'assure, que nous ne saurons jamais lui en témoigner assez de reconnais-

1. Cette lettre renferme plusieurs corrections.

sance.....[1] Par cette faveur, Monsieur le Duc nous délivre, en quelque sorte, de la servitude d'Égypte. De plus, m'a-t-on dit, il a donné ordre au Père Maître, Pierre Hernandez, de se rendre à Madrid pour s'occuper de cette affaire; rien de plus heureux ne pouvait nous arriver, car ce Père connaît les uns et les autres. [La mesure qui a été prise semble vraiment venue du ciel].

Daigne Notre-Seigneur garder Monsieur le Duc pour le soutien des pauvres et des affligés! Je lui envoie ma plus vive gratitude pour la grande faveur et la protection qu'il nous donne, et je supplie Votre Excellence de m'accorder la grâce d'insister vivement afin que le Père Pierre Hernandez se rende à la Cour, et de ne rien négliger dans ce but.

Veuillez considérer combien cette affaire intéresse la Vierge, Notre-Dame, qui a besoin maintenant d'être protégée par des personnes telles que Vos Excellences, dans cette guerre que le démon déclare à son Ordre. Il y a une foule de personnes de l'un et l'autre sexe qui ne voudraient pas y entrer, si l'on croyait devoir être soumis à ceux qui aujourd'hui le persécutent. Nous avons, en effet, beaucoup plus de consolation depuis que nous sommes gouvernées par nos Pères Carmes déchaussés. J'espère donc en Notre-Seigneur que notre cause réussira. Plaise à Sa divine Majesté de nous garder de longues années Votre Excellence et de vous donner la sainteté que je ne cesse de Lui demander pour vous! *Amen.*

Fait à Saint-Joseph d'Avila, le 2 décembre.

La servante de Votre Excellence,

Thérèse de Jésus.

1. Il y a ici deux lignes qui sont devenues illisibles dans l'autographe.

LETTRE CLXXXIX[1].

1577. 4 Décembre. Avila.

AU ROI PHILIPPE II.

Plaidoyer en faveur des Carmélites de l'Incarnation. Deux confesseurs jetés en prison. Demande de leur mise en liberté.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit toujours avec Votre Majesté ! *Amen.*

Je suis intimement persuadée que Notre-Dame a choisi Votre Majesté afin de s'en servir comme d'un soutien pour le bien de son Ordre. Aussi, je ne puis m'empêcher de recourir à Votre Majesté au sujet des affaires qui nous concernent.

Pour l'amour de Notre-Seigneur, je vous supplie de me pardonner toutes mes hardiesses. Vous savez déjà, j'en suis persuadée, que les religieuses de l'Incarnation ont voulu m'avoir chez elles. Elles pensaient trouver par là le moyen de se délivrer de ces religieux qui, évidemment, leur sont d'un grand obstacle pour le recueillement et la régularité où elles ont le désir de vivre.

[Si la régularité n'a pas existé dans ce monastère, ce sont eux qui en ont toute la faute, bien qu'ils ne veulent pas en convenir. Tant que les religieuses dépendaient d'eux pour les confessions et les visites, mon séjour parmi elles n'était d'aucun profit, je veux dire d'aucun profit

1. Six fragments de cette lettre sont traduits pour la première fois en français.

durable. C'est ce que je ne cessais de répéter au Visiteur, qui était un Père de l'Ordre de Saint-Dominique; il le comprit parfaitement. Voilà pourquoi, dans l'espoir d'apporter quelque remède à cette situation, je fis établir, avec l'aide de Dieu, dans une maison proche du monastère, un Père Carme déchaussé[1] et son compagnon pour diriger les religieuses].

Ce Père est un si grand serviteur de Notre-Seigneur qu'il édifie toutes les sœurs, et que cette ville est dans l'admiration à la vue du grand bien qu'il a réalisé parmi les religieuses; [aussi, on le considère comme un saint; pour moi, je suis persuadée qu'il l'est et qu'il l'a été toute sa vie].

Le Nonce précédent, avisé de cela et du tort que faisaient au monastère les Carmes mitigés[2], par de nombreuses informations envoyées d'Avila, a donné l'ordre formel, sous peine d'excommunication, de rétablir les deux Pères Carmes déchaussés dans leurs fonctions; car on les avait chassés avec force injures, au scandale de toute la ville[3].

Le Nonce défendait, en outre, sous peine d'excommunication, à tout Carme mitigé de se rendre à ce monastère pour y traiter d'affaires, célébrer la messe, ou confesser. Il ne le permettait qu'aux Carmes déchaussés et aux prêtres séculiers.

Après cette mesure, le monastère a bien marché. Mais à la mort du Nonce, les Carmes mitigés, sans même montrer en vertu de quels pouvoirs ils agissaient, sont retournés à l'Incarnation, et y ont ramené le trouble.

1. Saint Jean de la Croix et le P. Germain de Saint-Mathias.
2. La Sainte les appelle encore ici : *los del Paño.*
3. C'est ce que la Sainte a déjà dit dans la lettre 87, adressée au Père Général, Rubéo de Ravenne.

Or, voici que l'un d'eux, venu pour relever les religieuses de l'excommunication, leur a causé tant de chagrin, et s'est conduit d'une manière si contraire à nos lois et à la justice, que ces religieuses sont très affligées; d'après ce qu'on m'a dit, elles ne sont pas délivrées de leurs peines antérieures. Il y a plus : ce Carme mitigé leur a enlevé les confesseurs. [On l'a nommé, dit-on, Vicaire Provincial; cela doit être, car il a plus d'aptitude que d'autres pour faire des martyrs]. Il a donc emmené les deux Carmes déchaussés pour les emprisonner dans son monastère, après avoir enfoncé la porte de leurs cellules et s'être emparé de leurs papiers. Toute la ville en est scandalisée. On se demande comment il a eu tant d'audace, puisque, n'étant pas prélat et ne montrant pas en vertu de quels pouvoirs il agit, il ne craint pas de sévir contre des Carmes de la Réforme qui dépendent du Commissaire Apostolique, et cela dans une localité si rapprochée de celle où est Votre Majesté. [On semble ne redouter ni justice, ni Dieu]. Pour moi, je suis désolée de voir nos Pères entre les mains de ces gens. Il y a longtemps qu'on voulait s'emparer d'eux. [Mais je préférerais les voir entre les mains des Maures; ils y trouveraient peut-être plus de pitié]. Quant à ce Père Carme déchaussé, ce grand serviteur de Dieu[1], il est tellement faible par suite de tout ce qu'il a enduré, que je crains pour sa vie.

Pour l'amour de Dieu, je supplie Votre Majesté de commander qu'on le remette immédiatement en liberté. Veuillez ordonner, en outre, aux Carmes mitigés de ne plus mettre à la torture tous nos pauvres Pères. Ces derniers ne font que se taire et souffrir, et ils doivent

1. Saint Jean de la Croix. La Sainte écrivait la présente lettre, le lendemain même de l'événement dont elle parle.

acquérir beaucoup de mérites. Mais le scandale est donné aux populations.

Ce même Carme mitigé qui est ici a, l'été dernier, emprisonné à Tolède, sans motif aucun, le Père Antoine de Jésus, un bon vieillard, celui qui, le premier, embrassa la Réforme. Les mitigés disent partout qu'ils vont détruire les religieux de la Réforme, parce que le Père Tostado l'a commandé. Que Dieu soit béni! [Ceux qui devaient être les premiers à empêcher qu'Il ne fût offensé ne servent qu'à provoquer une foule de fautes; leur audace va grandissant de jour en jour].

Si Votre Majesté n'y met pas la main, je ne sais où tout cela aboutira; car nous n'avons sur la terre d'autre soutien que Vous. Plaise à Notre-Seigneur que vous le soyez de longues années! J'espère qu'Il daignera nous accorder cette grâce, puisque nous en comptons si peu qui, comme vous, travaillent pour sa gloire. C'est ce que toutes mes filles, servantes de Votre Majesté, et moi, nous ne cessons de lui demander.

Fait à Saint-Joseph d'Avila, le 4 décembre 1577.

L'indigne servante et sujette de Votre Majesté.

Thérèse de Jésus, Carmélite.

LETTRE CXC[1].

1577. 7 Décembre. Avila.

AU PÈRE GASPAR DE SALASAR, JÉSUITE, A GRENADE.

Calomnies contre les Carmélites et le Père Gratien. Épreuves des sœurs de l'Incarnation. Deux amis, *Peralta* et *Carillo*. *Bijou* des plus précieux.

JÉSUS !

Que l'Esprit-Saint soit avec vous, mon Père!

Aujourd'hui, veille de la fête de la Conception de la Sainte Vierge, on m'a remis une lettre de vous. Plaise à Notre-Seigneur de vous récompenser de la consolation qu'elle m'a procurée! J'en avais grandement besoin; car je vous l'assure, on dirait que depuis plus de trois mois, une foule de démons se sont réunis pour faire la guerre aux Carmes et aux Carmélites de la Réforme. On a exercé tant de persécutions et inventé tant de calomnies abominables contre les Carmélites déchaussées et contre le Père Gratien, que Dieu seul était notre refuge. Aussi, j'en ai la persuasion, Il a écouté favorablement les prières qui lui étaient adressées par des âmes vraiment saintes. Ceux qui avaient remis au roi les mémoires où l'on racontait de nous de si beaux exploits se sont rétractés. C'est une grande chose que la vérité, puisqu'au milieu de cette épreuve, nos sœurs étaient plus que jamais dans la joie. Pour moi, il n'est pas étonnant que je fusse contente; il

1. Cette lettre contient un fragment traduit pour la première fois en français; elle est augmentée d'un tiers.

est tout naturel que l'habitude m'ait rendue insensible à ces calomnies.

[Maintenant, je vous dirai que les sœurs de l'Incarnation ont songé à me donner leurs suffrages pour l'office de prieure, et que je l'ai emporté avec une majorité de quatorze ou quinze voix[1]. Mais les Carmes mitigés ont su s'arranger de telle sorte qu'ils en ont fait élire et confirmer une autre avec les suffrages des sœurs qui étaient moins nombreuses. Ils m'auraient rendu par là un bien grand service, si tout s'était passé en paix. Les religieuses opposantes, au nombre de plus de cinquante, ne voulant reconnaître la nouvelle Prieure que comme vice-prieure, ont été toutes excommuniées. En réalité, elles ne l'étaient pas, d'après l'opinion des théologiens. Cependant, on les a empêchées durant deux mois d'entendre la messe, et de parler à leurs confesseurs; quelle vive affliction ne fut-ce pas pour elles? Bien que le Nonce ait donné ordre de les relever de l'excommunication, elles sont encore dans un chagrin profond.

Quelle vie! Faut-il voir toutes ces choses! Le procès se déroule, en ce moment, devant le Conseil royal. S'il m'est pénible de voir de telles épreuves, il me le serait davantage encore d'être obligée d'aller gouverner ce monastère de l'Incarnation. Par charité, recommandez cette affaire à Dieu. Tant que nous ne formerons pas une province séparée, jamais, à mon avis, nous n'en finirons avec tous ces troubles. Hélas! le démon s'oppose de toutes ses forces à ce plan.

Oh! si je pouvais en ce moment vous parler librement, pour vous raconter de vive voix une foule de choses! Ce qui s'est passé et ce qui se passe, c'est toute une

1. D'après la lettre 185, à Marie de Saint-Joseph, la majorité n'eût été que de dix voix.

histoire; je ne sais où cela aboutira. Quand il y aura du nouveau, je vous l'écrirai tout au long, puisque mes lettres vous sont, me dites-vous, fidèlement remises. Que n'ai-je su que vous aviez un tel ami à Madrid! j'aurais pu en profiter. Je vais peut-être le faire tout à l'heure].

Lorsque j'étais à Tolède, je vous ai écrit une longue lettre; vous ne m'en avez pas accusé réception. J'ai tant de chance que je ne serais pas étonnée que vous alliez à cette ville, maintenant que je n'y suis plus. A la vérité, n'est-ce pas ? c'eût été une petite consolation pour moi de vous y voir !

Peralta[1] a été très reconnaissant à *Carillo* de ce qu'il a fait pour sa parente, moins à cause de l'intérêt qu'il a pour elle qu'à cause de la nouvelle preuve de cette bonne volonté qu'on trouve toujours en lui. Si vous voyez *Peralta,* dites-le-lui; car enfin, il aura peu d'amis aussi fidèles que *Carillo*. On voit bien quelle est la personne qui a formé une telle amitié.

Elle vous annonce que l'affaire pour laquelle elle écrivit de Tolède à ce personnage que vous connaissez n'a jamais pu réussir. Ce qui est certain, c'est qu'il a lui-même entre les mains ce *bijou* et qu'il en fait un grand cas[2]; voilà pourquoi il ne le rendra pas tant que cela lui plaira; il veut précisément, dit-il, l'examiner à loisir. Mais si Monsieur *Carillo* venait, il verrait, prétend cette même personne, un autre *bijou,* qui, d'après elle, est bien supérieur à l'autre[3]. Ce *bijou* ne montre point des choses qui

1. Il est difficile d'admettre que *Peralta* désigne ici le P. Tostado. — Le pseudonyme *Carillo* désigne le P. Salasar lui-même.

2. Le livre de sa *Vie* qui était entre les mains de don Gaspar de Quiroga, grand Inquisiteur, et nommé depuis peu à l'archevêché de Tolède.

3. Elle parle ici du livre des *Demeures,* ou *Château intérieur,* qu'elle avait terminé, la veille de Saint-André, le 29 novembre 1577.

lui soient étrangères : il se montre lui-même dans toute sa beauté. Il est enrichi d'émaux plus délicats que le premier, et son travail est plus parfait ; car, affirme cette personne, l'orfèvre, quand il fit celui-ci, n'en savait pas autant que maintenant. De plus, l'or de ce *bijou* est d'une qualité plus excellente que le précédent, bien que les pierres précieuses n'y soient pas aussi à découvert. Il a été exécuté, comme on le devine, assure-t-on, par ordre du joaillier.

Je ne sais pourquoi je vous charge d'une si longue commission. Je suis toujours portée à ennuyer les autres, même à mes dépens. Toutefois, comme *Carillo* est votre ami, ce ne sera pas un ennui pour vous de lui donner ces détails.

Cette personne dit encore qu'elle ne vous a pas écrit par l'intermédiaire que vous savez, car il s'agissait d'un acte de civilité, et rien plus.

N'oubliez jamais de me donner des nouvelles de votre santé. J'ai été vraiment contente de vous voir sans préoccupation. Pour moi, je n'en suis pas là ; et cependant, je ne sais comment je goûte la paix ; par la grâce de Dieu, rien ne saurait me l'enlever. Ce qui me fatigue, c'est que j'entends ordinairement un bruit dans la tête. N'oubliez pas de me recommander à Dieu, ainsi que notre Ordre, qui est dans un très grand besoin. Plaise à Sa Majesté de vous garder et de vous donner la sainteté que je Lui demande pour vous ! *Amen.*

Les sœurs se recommandent instamment à vos prières ; ce sont de très bonnes âmes. Toutes se considèrent comme vos filles, et moi surtout.

Votre indigne servante,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CXCI[1].

1577. 10 Décembre. Avila.

A JEAN DE OVALLE, SON BEAU-FRÈRE, A ALBE DE TORMÈS.

Affaire de famille. Nouvelles de l'Incarnation.

JÉSUS soit avec vous!

J'ai peu de temps pour m'entretenir avec vous. Aussi, je vous dirai seulement que je suis très préoccupée de votre affaire. J'ai envoyé deux lettres à Madame doña Louise[2] et je songe à lui écrire de nouveau; elle tarde, ce me semble, à répondre; cependant, j'ai fait, et je fais encore tout mon possible afin d'obtenir un mot d'elle. Plaise à Dieu d'ordonner ce qu'il y a de mieux pour le salut de vos âmes! voilà l'important.

Je ne vois pas pourquoi vous donneriez quelque chose à cette dame; je crains que tout ne vienne à se perdre. Je suis même fâchée de ce qui s'est dépensé pour votre voyage à Tolède; je n'en constate encore aucun résultat. Il ne serait pas mal d'envoyer quelque présent à son frère, car c'est lui qui dirige tout; vous n'y perdrez pas. Ces gens ne savent rien faire tant qu'ils n'ont pas l'espoir d'un petit profit.

Puisque tous les gentilshommes s'en vont passer les hivers à la campagne, je ne sais pourquoi il vous en coûte maintenant d'y aller, vous aussi. Et m'adressant à ma

1. Cette lettre contient un fragment nouveau.
2. Louise de la Cerda.

sœur, je lui dis que je me préoccupe moins d'elle, puisqu'elle a une compagnie dans Mademoiselle doña Béatrix. [Je me recommande instamment à celle-ci[1]]. Ma santé n'est pas plus mauvaise que de coutume, et c'est beaucoup.

Les religieuses de l'Incarnation sont relevées de l'excommunication; mais elles demeurent aussi fermes qu'auparavant dans leur attitude. Cependant, leurs épreuves ont grandi, puisqu'on leur a enlevé les Carmes déchaussés. Je me demande jusqu'où iront ces Pères mitigés. Ils me causent une vive peine, car ils agissent d'une manière insensée.

Mes frères sont en bonne santé; ils ignorent que je vous écris; du moins, ils ne le savent pas par le messager; mais ils pourraient l'avoir appris par une autre voie. Thérèse n'a pas de fièvre, malgré un petit rhume. Que Dieu soit toujours avec vous tous!

C'est aujourd'hui le 10 décembre.

L'indigne servante de vous tous,

Thérèse de Jésus.

1. Sa nièce; elle se fit carmélite après la mort de la Sainte.

LETTRE CXCII[1].

1577. 10 Décembre. Avila.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

Bel *Agnus Dei*. Retour des sœurs de Paterna à Séville. Les Carmélites de l'Incarnation et les mitigés. Emprisonnement de deux confesseurs. Le monastère de Séville.

JÉSUS soit avec vous, ma fille !

Oh ! qu'il y a longtemps que je ne reçois plus de lettres de vous ! Et comme il me semble que je suis loin de vous par ici ! Mais, eussé-je été plus rapprochée, je n'aurais pu vous écrire ces jours derniers, à cause des grands troubles dont on va vous faire le récit. Le Seigneur, je vous l'assure, ne me laisse pas dans l'oisiveté.

Dans la crainte de l'oublier, je vous parle d'abord de l'*Agnus Dei ;* je voudrais qu'il fût garni de perles. Pour les choses qui sont de votre goût, vous n'avez pas besoin de me demander la permission ; je suis toujours heureuse de vous savoir contente, et vous souhaite toutes sortes de joies.

On m'annonce que la province est de nouveau soulevée. Aussi, je voudrais qu'au milieu de tous ces troubles, vous vous fussiez empressée de rappeler nos sœurs de Paterna[2],

1. Le post-scriptum de cette lettre est traduit pour la première fois en français.

2. Marie de Saint-Joseph avait déjà prévenu le désir de la Sainte. Les religieuses étaient revenues de Paterna à Séville depuis le 4 décembre.

comme c'est mon plus vif désir. Notre Père m'a prévenue qu'il avait écrit à Votre Révérence dans ce sens, après avoir pris l'avis de l'archevêque. Tâchez d'obtenir l'autorisation de ce dernier, avant qu'il ne surgisse quelque autre obstacle.

On me rappelle que je dois vous demander un peu de caragne[1], parce qu'elle me fait beaucoup de bien. Il faut qu'elle soit bonne; ne l'oubliez pas, par charité. Vous pouvez l'expédier soigneusement enveloppée à Tolède, et de là, on me l'enverra; ou encore, il suffit que vous la remettiez au messager d'ici, quand vous le verrez.

N'omettez pas de vous presser pour cette affaire de Paterna; je le désire dans l'intérêt des sœurs elles-mêmes. Je ne sais comment elles ont pu tant souffrir; mais ne s'agirait-il que de votre propre tranquillité, je le voudrais encore. Ma compagne va vous raconter maintenant nos épreuves.

Veuillez me dire si vous avez entièrement payé votre maison, s'il vous reste de l'argent, et pourquoi vous mettez tant d'empressement à transférer votre monastère. Instruisez-moi de tout, car le Prieur de Notre-Dame des Grottes m'écrit à ce sujet.

Je vous annonce que les religieuses de l'Incarnation ont été relevées de l'excommunication sous laquelle on les avait tenues environ deux mois, comme vous le savez peut-être déjà, et qu'on les a traitées très durement. Le Roi a mandé au Nonce de les faire absoudre. Le Père Tostado et ses conseillers ont envoyé le Prieur de Tolède[2] à cet effet; celui-ci les a absoutes; mais il y a mis tant de vexations qu'il serait trop long de vous les raconter. Il les a laissées plus affligées et plus troublées qu'elles ne l'é-

1. Sorte de gomme-résine aromatique.
2. Le Père Maldonado.

taient, et tout cela parce qu'elles me veulent pour prieure, et non celle que ces Pères désirent. Les mitigés leur ont enlevé les deux Carmes déchaussés qui, par ordre du Commissaire apostolique et du Nonce précédent, les dirigeaient. Ils les ont emmenés prisonniers, comme des malfaiteurs. Aussi, je suis dans un profond chagrin jusqu'à ce que je les sache l'un et l'autre délivrés de ces gens; je préférerais les voir entre les mains des Maures. Le jour où on les a pris, on les a, dit-on, frappés deux fois de verges, et depuis lors, on leur inflige toutes sortes de mauvais traitements. Le Père Maldonado, prieur de Tolède, a emmené avec lui le Père Jean de la Croix pour le présenter au Père Tostado. Le prieur d'ici, après avoir conduit le Père Germain à Saint-Paul de la Moraleja, a déclaré, à son retour, aux religieuses de son bord, qu'il avait remis ce traître en de bonnes mains; or, ce dernier, m'a-t-on raconté, s'en allait jetant le sang par la bouche.

Les religieuses ont été et sont encore plus affligées de cela que de toutes leurs propres épreuves, qui cependant sont bien grandes. Par charité, veuillez prier Dieu pour elles et pour ces deux saints prisonniers; il y aura huit jours demain qu'on les a enfermés. Les religieuses affirment que ce sont des saints; durant toutes les années qu'ils ont passées près de leur monastère, on n'a jamais rien vu en eux qui ne fût digne des Apôtres eux-mêmes. Je ne sais jusqu'où iront les folies de ces Pères mitigés. Plaise à Dieu dans sa miséricorde d'y apporter un remède, puisqu'Il en voit la nécessité!

Je me recommande instamment au Père Grégoire; dites-lui de solliciter des prières pour que Dieu mette un terme à tant d'épreuves. C'est une grande pitié que de voir tout ce que souffrent les religieuses; ce sont de vraies martyres.

Comme il y a peu de jours que j'ai écrit au Père Grégoire, je ne le fais pas aujourd'hui. La lettre que je lui adressais accompagnait celle que je vous envoyais. Je me recommande instamment, en outre, à ma sœur Gabrielle et à toutes les autres sœurs. Que Dieu soit avec vous toutes.

C'est aujourd'hui le 10 décembre.

Je ne puis arriver à comprendre avec quel argent vous voulez acheter une autre maison; je ne me rappelle même pas si vous avez entièrement payé celle où vous êtes. Vous m'avez annoncé, ce me semble, que la rente était soldée. Mais supposé que cette autre personne n'entre pas chez nous, elle gardera évidemment son argent, surtout si elle doit marier sa sœur. Je vous en prie, veuillez par charité me dire tout au long ce qui en est. Vos lettres m'arrivent sûrement par le Père Padilla; vous n'avez qu'à les remettre à l'archevêque[1] ou à notre Père, et elles viendront même plus tôt que par Tolède.

Puisque vous avez tant d'argent, n'oubliez donc pas de restituer à mon frère ce que vous lui devez. Il paye cinq cents ducats de rente pour la propriété[2] qu'il a achetée; vous lui rendriez un grand service, alors même que vous ne lui donneriez que deux cents ducats, car on ne lui a rien envoyé des Indes.

Veuillez me mander également où en est le soulèvement de la province, et quel est celui qu'on a nommé Vicaire. Tous mes respects au Père Évangéliste; dites-lui que Dieu lui fournit de bonnes occasions de devenir un saint. Donnez-moi des nouvelles de votre santé et de celle de toutes les sœurs; si vous n'en avez pas le temps, ma sœur Gabrielle m'écrira. Beaucoup de choses à Béatrix et à Monsieur Garcia Alvarez, dont la maladie m'a vivement

1. Monseigneur Rojas, archevêque de Séville.
2. Celle de la Serna.

affligée. Toutes mes amitiés aux sœurs et au Père Nicolas. Plaise à Dieu de vous garder à mon affection !

Votre servante,

Thérèse de Jésus.

[Appliquez-vous à veiller sur votre santé; vous voyez combien elle nous est nécessaire. Vous voulez aller dans une maison où peut-être vous serez toutes brûlées vives. Sachez que celle où vous êtes a de grands avantages, et est toute neuve; c'est moi qui, malgré toutes les contradictions, vous y ai installées, parce que mon unique but était de vous procurer le repos. Vous savez combien on nous félicitait d'avoir si bien rencontré].

LETTRE CXCIII.

1577. 19 Décembre. Avila.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

Envoi de provisions. Emprisonnement de Saint Jean de la Croix et du Père Germain. Recommandations diverses.

JÉSUS soit toujours avec Votre Révérence, ma fille !

J'ai reçu votre lettre et en même temps les patates, le baril et sept citrons; le tout est arrivé en bon état; mais le port est tellement cher que je vous prie de ne plus rien m'envoyer; je me ferais un cas de conscience de vous occasionner une telle dépense.

Comme je vous ai écrit par la voie de Madrid, il y a un peu plus de huit jours, je ne serai pas longue aujourd'hui;

il n'y a, d'ailleurs, rien de nouveau dans les affaires dont je vous parlais. Nos épreuves n'ont point cessé; seize jours se sont déjà écoulés depuis que nos deux Pères Carmes déchaussés ont été pris, et nous ne savons pas encore si on les a relâchés; nous avons cependant confiance que Dieu veillera sur eux. Comme les fêtes de Noël sont proches et qu'on ne peut traiter les affaires de justice qu'après la fête des Rois, nos prisonniers auront longtemps encore à souffrir, dans le cas où on ne s'occuperait pas maintenant de les délivrer.

La situation des religieuses de l'Incarnation me cause, en outre, une peine profonde; elles sont pressurées au milieu de tant d'épreuves. Ce qu'il y a de plus triste pour elles, c'est qu'on leur ait enlevé deux confesseurs si saints, et qu'on les traite l'un et l'autre avec tant de rigueur. Par charité, priez pour eux et pour elles; leurs souffrances nous touchent de la plus vive compassion.

Je me réjouis de ce que vous êtes en bonne santé, vous et toutes les sœurs. Je suis contente également que vous ayez découvert la bonne œuvre que Bernarde nous faisait[1]. Plaise à Dieu que la veuve réalise ce que vous m'annoncez, et ne vous réclame pas son argent[2]! J'ai écrit au Père prieur de Notre-Dame des Grottes en même temps qu'à Votre Révérence; ma lettre a été expédiée par Madrid, comme je vous l'ai déjà mandé. Ne sachant pas si le messager d'aujourd'hui sera sûr, je m'arrête.

Présentez tous mes respects au Père Garcia Alvarez et au Père Grégoire. Prévenez ce dernier, qui m'a procuré

1. Elle faisait de grandes aumônes aux Carmélites de Séville par l'intermédiaire d'une tierce personne.

2. Après avoir donné de grandes espérances, elle ne se fit pas religieuse.

une grande joie par sa lettre, que je ne lui réponds pas à cause du motif dont je viens de parler.

Je vais demander s'il n'y a pas à Avila quelqu'un qui connaisse ce recteur de Séville, et je ne négligerai rien pour qu'on lui écrive. Je me recommande instamment à ma sœur Gabrielle; sa lettre m'a fait grand plaisir. Je me recommande, en outre, à toutes les sœurs. Présentez également de ma part à doña Éléonore tous les compliments que vous jugerez à propos. Dites-lui combien je lui suis obligée de tout son dévoûment à votre monastère.

Afin que vous sachiez ce qui se passe, je vous annonce qu'on a pris douze réaux pour le port de votre envoi; et encore, je ne sais pourquoi le paquet est arrivé mal emballé. Que Dieu soit avec Votre Révérence, et donne à toutes les sœurs d'aussi heureuses fêtes de Noël que je le désire!

C'est aujourd'hui le 19 décembre.

Thérèse et toutes les sœurs se recommandent instamment à vos prières. Pour moi, je suis très souffrante de la tête; je ne comprends pas comment on s'imagine que ce n'est pas vrai. J'ai tant de travaux à la fois que je me sens très fatiguée par moments. Je ne sais quand vous arrivera cette lettre, ni si le messager est très sûr. Mon frère se porte bien. N'oubliez pas de dire beaucoup de choses de ma part à toutes vos filles et à nos sœurs de Paterna; ces dernières m'ont fait rire avec leurs chants. D'après ce que nous pouvons conjecturer, leurs espérances seront bientôt évanouies; elles le verront d'une manière très claire. Je vous permets de leur dire de ma part tout ce que vous voudrez.

L'indigne servante de Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

Sachez que je vous commande très sérieusement d'obéir à la sœur Gabrielle pour tout ce qui concerne votre traitement. Je lui ordonne, à elle, de veiller avec soin sur Votre Révérence. Vous devez savoir combien nous avons besoin de votre santé.

LETTRE CXCIV.

1577. 29 Décembre. Avila.

A MONSIEUR ROCH DE HUERTA, A MADRID.

Avis pour l'envoi de lettres importantes.

JÉSUS soit toujours avec vous ! *Amen.*

Comme je vous expédie la réponse à votre lettre par une autre voie que celle-ci, je ne serai pas longue. Je vous supplie seulement de me mander par ce messager si vous avez reçu les lettres, et combien vous en avez reçu. Je ne voudrais pas qu'elles se fussent égarées, car elles sont trop importantes. Je serai préoccupée jusqu'à ce que je sache qu'elles vous sont parvenues. Veuillez donc me renseigner par le premier courrier, et soyez assez bon pour expédier la lettre ci-jointe au capitaine Cépéda[1]; c'est mon frère qui la lui envoie. Confiez-la à des mains sûres, et avisez-moi de tout par le porteur des lettres dont je parle; ce sera, je crois, la voie la meilleure.

Plaise à Notre-Seigneur de vous donner sa sainte grâce !

1. Jérôme de Cépéda, son frère, qui était encore aux Indes.

Je vous prie de présenter tous mes compliments à Madame doña Inès et à ces dames.

C'est aujourd'hui dimanche, 29 décembre[1].

Votre indigne servante,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CXCV[2].

1577 (*Date incertaine*).

AU PÈRE GRATIEN.

Dots des postulantes.

Quand il s'agit d'intérêt, les gens du monde écoutent peu la raison. Il en est ainsi de cette Mère prieure[3]; comme elle est habituée à l'abondance qu'elle trouvait au monastère de Pastrana, il lui reste bien peu de pauvreté d'esprit; cela me fait de la peine, et je serai affligée chaque fois que je trouverai cette disposition dans les sœurs, car nos monastères, grâce à Dieu, se sont fondés uniquement sur la confiance en la bonté du ciel.

Si donc nous commençons à mettre notre confiance dans les secours humains, je crains que nous ne venions à perdre quelque chose des secours divins. Je ne dis pas cela pour l'affaire dont vous me parlez, car, j'en suis sûre, le monsieur en question ne mettrait pas sa fille dans ce monas-

1. Cette lettre n'est pas du 28 décembre 1577, comme Monsieur de la Fuente l'a supposé avec quelque doute. Elle fut écrite un dimanche. Or, en 1577, le 28 décembre tombait un samedi. Si donc cette lettre est de 1577, comme c'est probable, il faut la porter au 29 décembre.

2. Cette lettre est restituée à la collection.

3. La Mère Isabelle de Saint-Dominique.

tère, supposé que les sœurs n'eussent pas l'esprit de détachement. Mais on lui doit tellement peu, que Dieu doit permettre tout ce qui passe.

La méthode que vous suivez pour la visite des Carmélites déchaussées semble vous avoir été dictée par Dieu lui-même; qu'Il soit béni de tout!

Votre Paternité n'a pas besoin de me faire le commandement dont il s'agit. Je considère votre manière de voir comme un ordre, et je m'y conformerai. Vraiment, je serais heureuse d'être délivrée de tous ces tracas; je redoute qu'il ne se glisse dans quelqu'une de nos maisons plus de convoitise que je ne le voudrais. Plaise à Dieu que vous ne soyez pas plus trompé par les sœurs que je ne le suis moi-même! C'est là, je crois, la préoccupation qui me cause le plus de tourment. Et, autant que je puis comprendre mes sentiments intimes, j'étais déjà décidée, alors même que Votre Paternité n'aurait pas été notre supérieur, à ne recevoir à l'avenir aucune postulante sans vous aviser, que vous fussiez près ou loin. Il est impossible de réussir en tout. Le temps nous dira si notre ligne de conduite est bonne. Mais le jour où nous nous préoccuperons de la question des dots, ce sera pis encore.

Je vous envoie un renseignement fourni par la Mère prieure. Quand je me procure de nombreuses informations, c'est pour le bien des monastères et dans leur propre intérêt. Je ne sais comment on a pu tenir le propos dont il est question. Dieu veuille n'en être pas offensé, et répandre sa lumière, pour qu'à l'avenir on rencontre plus juste! Mais, que fais-je à me disculper? Le pire, c'est que je suis extrêmement fâchée contre celle dont j'ai parlé.

LETTRE CXCVI[1].

1577 ? (*Date incertaine*).

AU PÈRE GRATIEN.

Difficulté de trouver des postulantes ayant toutes les conditions requises.

Que Votre Paternité veuille bien, comme je le lui ai écrit d'autres fois, ne pas s'imaginer qu'on trouve toujours des postulantes qui apportent de l'argent et présentent toutes les qualités requises. Je vous l'assure, j'ai dû user d'accommodements, à cause du petit nombre de sujets qui se présentent; aussi, vous ne rencontrerez peut-être aucune religieuse remplissant l'une et l'autre condition.

. . . . . .

Mon Père s'imagine que les circonstances où j'ai dû, dans nos fondations, user contre mon gré de certains accommodements, sont rares; je puis vous assurer, au contraire, qu'elles ont été nombreuses. Il faut bien souffrir quelque chose pour triompher des difficultés que nous rencontrons.

. . . . . .

Je suis stupéfaite en voyant l'ambition de ces sœurs. Je fais allusion à cette prieure que vous avez là-bas. Sans doute, elle ne doit pas se comprendre elle-même. Voilà pourquoi, si, par ailleurs, elle s'acquitte bien de sa

1. Nous restituons ici à la Collection ces trois fragments qui ont quelque analogie avec le précédent. Dans l'édition de Madrid 1771, ils occupent les nos 36, 37, 79.

charge, fermez un peu les yeux sur ses défauts, et ne la découragez pas. . . . . .

LETTRE CXCVII[1].

1577? (*Date douteuse*).

Circulaire envoyée aux Prieures.

Examen sur la liberté d'entrée en religion laissée aux novices.

Nous défendons d'imposer le voile noir aux sœurs qui ne savent ni lire, ni écrire, et qui n'ont pas seize ans accomplis.

Au bout d'un an et trois jours, la novice demandera trois fois, au réfectoire ou au chapitre, à toutes les sœurs réunies la permission d'être admise à la profession.

L'examen se fera dans les quinze jours qui suivront l'avis qu'on en aura donné aux examinateurs; passé ce délai, si les examinateurs ne sont pas venus, l'examen n'aura pas lieu; on ne pourra plus l'exiger, ni s'enquérir de la volonté des novices.

L'évêque ou son vicaire général ne devront pas pénétrer dans la clôture du monastère pour interroger la novice; ils s'acquitteront de leur mandat en dehors de la clôture, à la grille de l'église, et là, ils se conformeront à ce que prescrit le susdit[2] Concile de Trente : Nous

1. Ce document, attribué à la Sainte, a dû lui être dicté par le Père Visiteur. L'autographe qui se conserve à Médina del Campo n'est pas de la Sainte.

2. Cette expression laisse supposer qu'il a été question déjà du Concile de Trente, et que nous ne possédons qu'une partie de la circulaire.

défendons absolument à l'évêque et à son vicaire toute demande qui ne serait pas renfermée dans le susdit décret, et n'aurait aucun rapport audit examen. Et ainsi, nous voulons que les filles et novices ne soient pas obligées de répondre aux questions qui n'auraient pas pour but d'examiner si elles se sont déterminées librement ou non à entrer dans le monastère.

LETTRE CXCVIII[1].

1578. 16 Janvier. Avila.

A DON TEUTONIO DE BRAGANCE, ARCHEVÊQUE-ÉLU D'EBORA.

Bonheur de le savoir nommé à l'archevêché d'Ebora. Encouragements. Persécution contre le Père Gratien. La Réforme. Le monastère de l'Incarnation. Saint Jean de la Croix et le Père Germain. Père Gratien, ermite. Chapitre général. Obstacles à une fondation en Portugal.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Seigneurie Illustrissime ! *Amen.*

Une lettre de Votre Seigneurie m'est arrivée, il y a plus de deux mois; j'aurais voulu y répondre aussitôt; mais j'espérais voir s'apaiser quelque peu les grandes tempêtes où nous sommes depuis le mois d'août, nous, Carmes et Carmélites de la Réforme, afin de vous en donner des détails, comme vous me le mandez dans votre lettre; voilà pourquoi j'ai attendu; depuis lors, les choses sont tou-

1 Plusieurs corrections ont été faites à cette lettre d'après la copie de la Bibliothèque Nationale de Madrid.

jours allées de mal en pis; je vous le dirai tout à l'heure.

Mon plus vif désir en ce moment serait d'être près de vous. Je vous exprimerais mieux de vive voix que par correspondance combien votre lettre, que j'ai reçue la semaine dernière par l'intermédiaire du Père recteur[1], m'a procuré de joie. Il est vrai, depuis plus de trois semaines, des nouvelles plus détaillées de Votre Seigneurie m'étaient venues. A partir de cette époque, j'en ai eu encore par ailleurs; aussi, je me demande comment Votre Seigneurie s'est imaginé qu'un tel événement demeurerait secret[2]. Plaise à Sa Majesté que ce soit pour son honneur et sa plus grande gloire! Qu'Elle vous aide à grandir dans la plus haute sainteté, comme j'en ai le ferme espoir! C'est ce que l'on a demandé à Dieu avec les plus vives instances. Le Seigneur, soyez-en assuré, ne manquera pas d'exaucer les prières de ces âmes dont le but est de Le servir en tout. Pour moi, je ne cesse, malgré ma misère, de Le conjurer de vous accorder cette grâce. Voilà, en outre, quelle est, dans nos monastères, la conduite des vraies servantes de Votre Seigneurie, de ces âmes dont la vertu me couvre chaque jour de confusion. Notre-Seigneur semble aller les choisir lui-même un peu partout pour les amener dans nos maisons, et elles viennent de pays tellement éloignés que je me demande qui a pu leur parler de notre genre de vie.

Ainsi donc, que Votre Seigneurie prenne courage. N'allez pas vous imaginer que le choix qui a été fait de vous n'ait pas été voulu de Dieu. Pour moi, je suis persuadée que telle a été sa volonté formelle. Sa Majesté veut que vous mettiez maintenant en œuvre le désir que vous avez

1. Le Père Gonzalo d'Avila.

2. Don Teutonio avait été sacré archevêque d'Ebora le troisième dimanche d'octobre de l'année précédente 1577.

eu de travailler à sa gloire. Vous êtes resté longtemps sans emploi, et Notre-Seigneur a grand besoin de quelqu'un qui favorise la vertu. Nous autres, ignorantes et faibles comme nous le sommes, bien que notre seule ambition soit de Le servir, nous pouvons peu de chose s'Il ne sussite pas quelqu'un pour nous soutenir. La malice est montée de nos jours à un tel point, l'ambition et les honneurs sont en si haute estime auprès d'un grand nombre de ceux qui devraient les fouler aux pieds, que ce même Seigneur semble vouloir trouver un soutien dans les créatures, bien qu'Il soit assez puissant pour amener le triomphe de la vertu sans leur secours. Mais comme ceux qu'Il avait appelés à la défendre ne Le secondent point, Il en choisit d'autres qu'Il voit résolus à l'aider.

Que Votre Seigneurie s'applique à répondre à cet appel. Vous n'y manquerez pas, j'en ai la conviction. Dieu vous donnera forces et santé, comme je l'espère de Sa Majesté; Il vous accordera sa grâce pour que vous réussissiez en tout. Nous soutiendrons d'ici Votre Seigneurie par nos prières constantes. Plaise à Dieu de vous donner des aides embrasés de zèle pour le salut des âmes, afin que vous puissiez vous reposer sur eux! Je suis très heureuse que vous ayez tant d'estime pour la Compagnie de Jésus, car elle est très apte à toutes sortes de biens.

J'ai été contente que Madame la marquise de Elche ait réussi à ce point. Cette affaire m'avait causé beaucoup de peine et de préoccupation jusqu'au jour où j'ai appris que tout était heureusement terminé. Que Dieu en soit béni! Lorsque le Seigneur envoie tant d'épreuves à la fois, Il nous ménage toujours le succès. Comme Il connaît notre faiblesse, et qu'Il agit toujours en vue de notre bien, Il mesure les épreuves à nos forces. Voilà pourquoi j'espère qu'il en sera de même pour nous, au milieu de la tem-

pête que nous essuyons depuis tant de jours. J'avais la certitude que les Carmes et les Carmélites de la Réforme s'appliquent à pratiquer leur Règle en toute droiture et vérité; sans cela, j'aurais craint parfois de voir nos adversaires réussir dans leurs prétentions. Le but de ces derniers, en effet, est d'en finir avec cette Réforme naissante que la Vierge très sainte a voulu réaliser; le démon agit avec la plus grande perfidie : on dirait que Dieu lui a donné la permission de montrer son pouvoir contre nous.

Si vous saviez ce qu'on a fait et les mesures qu'on a prises pour nous diffamer tous, mais spécialement le Père Gratien et moi, car nous sommes le but vers lequel on dirige les coups; si je vous disais les faux témoignages qu'on a portés contre cet homme, les mémoires affreux qu'on a présentés au Roi contre lui et les monastères des Carmélites déchaussées, vous seriez stupéfait et vous vous demanderiez comment on a pu inventer tant de calomnies. Toutefois, cette tempête a été loin de nous nuire. Les religieuses sont demeurées dans un recueillement profond; on eût dit qu'il se fût agi d'une affaire étrangère.

Le Père Gratien a montré une perfection qui me ravit. C'est un grand trésor que Dieu a renfermé dans cette âme! car ce Père prie spécialement pour ses détracteurs, et il supporte l'épreuve avec autant d'allégresse qu'un saint Jérôme. Mais comme il a passé deux ans à faire la visite des monastères de nos sœurs, et qu'il connaît leur genre de vie, il ne peut supporter qu'on les calomnie; il les regarde comme des anges : c'est le nom qu'il leur donne. Grâce à Dieu, nos calomniateurs se sont rétractés sur les points qui nous concernaient. Par ordre du Conseil royal, on a ordonné une enquête sur d'autres accusations portées contre le Père Gratien, et la vérité a été mise au grand jour. En outre, nos ennemis se sont dédits sur plu-

sieurs autres points, et on a découvert combien il y avait à la Cour de gens que la passion aveuglait contre nous. Soyez persuadé que le démon cherchait à anéantir tout le fruit que produisent nos monastères de la Réforme.

Maintenant, sans vous entretenir de tout ce qui s'est passé chez ces pauvres religieuses de l'Incarnation, qui, pour l'expiation de leurs péchés, m'ont élue leur prieure, ce qui a été un vrai bouleversement, la ville entière est étrangement surprise de ce qu'elles ont souffert et de ce qu'elles souffrent encore. Pour moi, je ne sais quand elles verront la fin de leur épreuve. Le Père Tostado s'est montré à leur égard d'une rigueur inouïe. On les a privées durant plus de cinquante jours d'entendre la messe : même maintenant, elles ne peuvent voir personne. On disait qu'elles étaient excommuniées, mais tous les théologiens d'Avila affirmaient qu'elles ne l'étaient pas. On les avait menacées d'excommunication pour les empêcher d'élire une personne qui ne fût pas du monastère; cependant, on n'avait pas déclaré alors que cette censure était portée à cause de moi. Aussi, un certain nombre de religieuses crurent pouvoir me donner leurs suffrages, parce que j'étais professe du monastère, que j'y avais vécu de longues années, et que je ne devais pas, par conséquent, être considérée comme une étrangère; c'est tellement vrai que je pourrais même, si je le voulais, y retourner, puisque j'y ai ma dot et que nous n'avons pas encore de province à part. Enfin, on a confirmé dans la charge de prieure une autre religieuse qui n'a pas obtenu le nombre de suffrages suffisant. Le Conseil royal s'occupe de celles qu'on tient en pénitence. Je ne sais où cela aboutira.

J'ai été très affligée de voir qu'à cause de moi, il y avait tant de confusion et de scandale dans la ville, et tant d'âmes troublées; celles qui avaient été excommu-

niées étaient au nombre de plus de cinquante-quatre. Ma seule consolation, c'est que je n'ai rien négligé pour les détourner de me donner leurs voix. Une des grandes épreuves qui pourraient me venir en ce monde, je puis vous l'assurer, ce serait de me trouver dans ce monastère : tout le temps que j'y ai passé, je n'ai pas eu une seule heure de santé.

Je suis touchée de compassion pour ces âmes, dont un grand nombre sont très parfaites, comme on l'a vu par la manière dont elles ont supporté l'épreuve ; mais je le suis beaucoup plus encore de ce que, sur l'ordre du Père Tostado, les Carmes mitigés[1] ont pris, il y a plus d'un mois, les deux Carmes déchaussés qui confessaient les sœurs. Ces deux Pères sont de grands religieux ; ils édifiaient toute la ville, depuis cinq ans qu'ils étaient là, et ils maintenaient le monastère dans l'état où je l'avais laissé. L'un d'eux surtout, appelé le Père Jean de la Croix, est considéré comme un saint par toute la ville et toutes les sœurs. Et, à mon avis, on n'exagère pas. Pour moi, c'est un homme de la plus haute valeur. Ils remplissaient l'un et l'autre leur office par l'ordre du Visiteur Apostolique, qui était un Père dominicain, et du Nonce précédent. Ils dépendaient, au moment où on les a pris, d'un autre Visiteur, le Père Gratien. Les enlever de là est donc une folie qui nous a jetées dans la stupéfaction. Je me demande ce qui en adviendra. Mon chagrin est qu'on les a emmenés nous ne savons pas où. On craint qu'ils ne soient traités avec rigueur. Pour moi, je redoute quelque malheur. Le Conseil royal s'occupe également d'une plainte qu'on a déposée sur cette affaire. Plaise à Dieu d'y apporter un remède !

Veuillez me pardonner mes longueurs ; mais je prends

1. La Sainte les désigne encore par ce mot : *los del Paño.*

la plus vive consolation à vous dire toute la vérité sur ce qui se passe, car vous verrez peut-être le Père Tostado là où vous êtes. Le Nonce, dès son arrivée, l'a beaucoup favorisé, et a dit au Père Gratien de ne plus continuer la visite des monastères. Ce dernier ne cesse pas pour cela d'être Commissaire Apostolique, puisque le Nonce n'avait pas encore montré ses pouvoirs; il dit d'ailleurs lui-même qu'il n'a pas enlevé au Père Gratien ceux qu'il avait. Mais ce Père est parti aussitôt pour Alcala, où, comme à Pastrana ensuite, il s'est retiré dans une grotte, accablé par l'épreuve; il n'a plus voulu user de ses pouvoirs de Commissaire; il demeure là, et toutes nos affaires sont suspendues.

Son grand désir est de ne plus recommencer les visites, et nous le souhaitons comme lui; ces visites nous réussiraient très mal tant que Dieu ne daignera pas nous constituer en province séparée. S'Il ne nous accorde pas cette grâce, je ne sais ce que nous allons devenir.

En partant pour Alcala, le Père Gratien m'a écrit que, dans le cas où le Père Tostado s'y rendrait pour la visite, il était bien résolu à lui obéir, et que toutes nous devions faire de même. Le Père Tostado n'est pas allé à Alcala et n'est pas venu ici. Il en a été empêché, j'en suis convaincue, par le Seigneur lui-même; d'après les mauvaises dispositions qu'il a manifestées depuis lors, nous aurions eu certainement beaucoup à souffrir.

Les Pères mitigés répandent le bruit que c'est lui qui dirige tout, et qu'il va commencer la visite; et c'est là ce qui nous tue, car il est vraiment l'auteur de tous ces troubles dont je viens de vous donner une idée. Ç'a été un vrai repos pour moi de vous dire cette histoire; peut-être cette lecture vous aura quelque peu fatigué, mais n'êtes-vous pas engagé à favoriser notre Ordre? Il

faut bien, en outre, que vous sachiez les obstacles qui s'opposent à la fondation que vous désirez chez vous. Permettez-moi de vous les exposer : c'est encore là une source de préoccupations.

Je ne puis vraiment négliger d'employer tous les moyens possibles pour empêcher la ruine de cette Réforme qui a si bien commencé ; aucun des théologiens qui me confessent ne me conseille autre chose. Cela indispose d'une manière étrange les Pères Carmes mitigés contre moi. Ils en ont informé notre Père Général, qui a réuni le Chapitre de l'Ordre. Sur la décision des Pères du Chapitre, notre Père Général a défendu sous peine d'excommunication à toute Carmélite déchaussée, et spécialement à moi, de sortir du monastère. On m'a laissé cependant la liberté de choisir celui que je voudrais. Évidemment, on a voulu empêcher de nouvelles fondations pour les religieuses. Mais il est fâcheux de voir qu'une foule de personnes demandent à entrer chez nous et que nous ne pouvons les recevoir, vu le petit nombre de nos monastères et la défense d'en fonder de nouveaux. Le Nonce précédent avait ordonné de ne pas cesser de poursuivre les fondations; j'ai même des pouvoirs très étendus que m'a donnés le Visiteur Apostolique pour cela. Toutefois, je suis résolue à n'en pas user tant que notre Père Général ou le Pape n'auront pas pris une mesure nouvelle. Comme il n'y a nullement de ma faute en tout ce qui est arrivé, Dieu a tout permis, sans doute, pour me procurer un peu de repos; je me sentais, en effet, très fatiguée. Néanmoins, je goûterais encore un repos plus véritable s'il m'était donné de vous rendre service. J'éprouve tant de peine à la pensée que je ne vous reverrai plus, que ce me serait une vive consolation de recevoir l'ordre d'aller réaliser la fondation que vous demandez.

Supposé que cette ordonnance du Chapitre général n'existât pas, les patentes que j'avais reçues de notre Père Général n'avaient de valeur que pour les royaumes de Castille. Il m'en faudrait donc de nouvelles. Or, à l'heure présente, j'en suis certaine, notre Père Général ne les donnerait pas. Il serait facile, cependant, d'obtenir cette permission du Pape, surtout si on lui montrait la preuve juridique que le Père Gratien a fait rédiger sur le genre de vie, sur la perfection de nos monastères et le grand bien que les sœurs procurent aux fidèles dans les localités où elles sont établies. Cette seule attestation, m'ont assuré des personnes graves, suffirait pour canoniser ces religieuses. Pour moi, je ne l'ai pas lue ; je crains qu'on n'y dise trop de bien de moi. Mais si la fondation doit se réaliser, je désire vivement qu'on obtienne l'autorisation de notre Père Général. Je voudrais, en outre, qu'on lui demandât d'avoir pour agréable la continuation de nos fondations en Espagne. Il y a des religieuses qui pourraient se charger de les réaliser, sans que je sorte moi-même ; dès que le monastère serait achevé, on les y enverrait. En vérité, on prive les âmes d'un bien immense par des ordonnances de cette sorte. Je ne sais si Votre Seigneurie ne pourrait pas s'entendre avec le Protecteur de notre Ordre, qui est, m'a-t-on affirmé, le propre neveu du Pape. Celui-là obtiendrait tout de notre Père Général. A mon avis, vous rendriez par cette démarche une grande gloire à Notre-Seigneur et un grand service à notre Ordre.

Voici encore un autre obstacle ; car je veux ne vous rien laisser ignorer. Le Père Tostado est déjà reconnu comme Vicaire Général dans le royaume de Portugal ; or, ce serait fâcheux pour nous, et spécialement pour moi, de tomber entre ses mains ; d'ailleurs, il s'opposerait, je crois, de toutes ses forces à notre dessein. Nous pensons néan-

moins qu'il n'exercera plus son office de Vicaire Général dans la Castille. Il a voulu agir comme tel, en particulier dans l'affaire de l'Incarnation, sans montrer ses pouvoirs, et cela a paru très mal. Aussi, une ordonnance royale lui a intimé l'ordre de remettre ses pouvoirs entre les mains du Conseil, quand déjà on le lui avait commandé une autre fois, l'été dernier. On ne les lui a pas rendus, et je ne crois pas qu'on les lui rende.

Nous avons, en outre, des lettres des Visiteurs Apostoliques, prescrivant que nul ne pourra faire la visite des religieuses s'il n'est désigné par notre Père Général et s'il n'est carme déchaussé. Or, en Portugal, il n'y a rien de cela; nous serions soumises aux Carmes mitigés, et la perfection croulerait aussitôt. On en a eu la preuve ici; ces Pères nous avaient déjà porté le plus grand préjudice, quand enfin sont venus les Visiteurs Apostoliques.

Votre Seigneurie verra comment on peut remédier à tous ces inconvénients. Les saintes religieuses ne manqueront pas pour vous seconder. Le Père Julien d'Avila, qui semble prêt à se mettre en route pour le Portugal, vous présente tous ses respects. Les bonnes nouvelles que vous me donnez l'ont réjoui; il les connaissait déjà, avant que je lui en aie parlé. Sa conviction est que vous gagnerez beaucoup de mérites aux yeux de Notre-Seigneur par le dessein que vous méditez. La sœur Marie de Saint-Jérôme, qui était sous-prieure de ce monastère, vous présente ses hommages. Elle ira de très grand cœur, dit-elle, à cette fondation pour vous obliger, si telle est la volonté de Notre-Seigneur. Plaise à Sa Majesté de tout diriger pour sa plus grande gloire, de vous garder et de vous faire grandir beaucoup dans son amour !

Rien d'étonnant que Votre Seigneurie ne puisse avoir pour le moment le recueillement désirable, parce que tout

est nouveau pour vous dans une telle charge. Mais Notre-Seigneur vous en donnera bientôt le double, comme Il a coutume de le faire quand on quitte la retraite pour s'occuper de sa gloire. Toutefois, mon désir constant est que vous trouviez du temps pour demeurer seul à seul avec Lui. C'est en cela que se trouve tout notre bien.

De ce monastère de Saint-Joseph d'Avila, le 16 janvier.

Pour l'amour de Notre-Seigneur, je vous supplie de ne plus m'affliger en mettant de pareilles adresses sur les lettres que vous m'envoyez.

L'indigne servante et sujette de Votre Seigneurie Illustrissime,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CXCIX[1].

1578. 10 Février. Avila.

AU PÈRE JEAN SUAREZ, PROVINCIAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, EN CASTILLE.

Elle n'est pour rien dans le projet qu'a le Père Salasar de se faire carme déchaussé.

JÉSUS!

Que la grâce du Saint-Esprit soit toujours avec Votre Paternité! *Amen.*

Le Père Recteur m'a remis de votre part une lettre qui,

1. Nous avons eu l'autographe de cette lettre sous les yeux à Salamanque. La première ligne seule est de la Sainte et tout le reste de la main d'une religieuse qui lui servait de secrétaire. Nous avons corrigé plusieurs fautes contenues dans les éditions précédentes.

je vous l'assure, m'a bien surprise. Vous y dites, en effet, que j'ai engagé le Père Gaspar de Salasar à quitter la Compagnie de Jésus pour entrer dans notre Ordre du Carmel, sous prétexte que Notre-Seigneur le veut ainsi et qu'Il me l'a révélé.

Quant au premier point, Sa Majesté sait, comme vous allez le reconnaître, que je ne l'ai jamais désiré; à plus forte raison n'ai-je rien fait dans ce but. Si j'ai eu connaissance de ce projet, ce n'est point par une lettre de ce Père; de plus, cela m'a tellement troublée et m'a causé une peine si vive que ma santé, qui était déjà très faible, s'en est profondément ressentie. Comme il y a très peu de jours que cette nouvelle m'est parvenue, j'ai dû ne l'apprendre, à ce que je vois, que longtemps après Votre Paternité.

Au sujet de la révélation dont parle Votre Paternité, je n'ai reçu aucun écrit de ce Père; il ne m'a rien communiqué de ce projet. A-t-il eu une révélation sur ce point? je l'ignore. Mais quand j'aurais eu moi-même le rêve dont vous parlez, je ne suis pas assez dénuée de bon sens pour me décider, sur un semblable motif, à désirer un changement de cette nature et à le conseiller. Grâce à Dieu, beaucoup de personnes m'ont appris quelle valeur et quel crédit on doit donner à ces sortes de choses. Le Père Salasar lui-même, j'en suis certaine, n'en tiendrait aucun compte, s'il n'avait pas d'autre raison pour se déterminer, car il est très prudent.

Votre Paternité dit encore que les supérieurs vont commencer une enquête. Ce sera parfait. Vous n'avez qu'à donner des ordres. Évidemment, ce Père, une fois vos intentions connues, ne fera rien sans votre permission, comme j'ai tout lieu de le croire. Quant à la grande amitié qu'il y a entre lui et moi, et aux services

dont je lui suis redevable, je ne les nierai jamais. Toutefois, j'en ai la certitude, s'il m'a rendu quelque service, il a été mû plutôt par le zèle de la gloire de Dieu et de sa bienheureuse Mère que par un motif d'amitié; il nous est arrivé même, ce me semble, de passer deux ans sans nous écrire. Notre amitié, cependant, est fort ancienne. Elle date d'une époque où ce Père m'a vue dans une plus grande nécessité de son secours qu'aujourd'hui. C'était celle où notre Ordre n'avait que deux Pères Carmes déchaussés. La circonstance était alors plus favorable que maintenant pour seconder ce projet du Père Salasar. Grâce à Dieu, nous comptons en ce moment, je pense, plus de deux cents religieux, et il y en a parmi eux qui sont bien capables de diriger de pauvres filles comme nous. Je n'ai jamais pensé que la main de Dieu serait plus raccourcie pour l'Ordre de sa Mère que pour les autres Ordres.

En outre, j'aurais écrit, dites-vous, pour qu'on répande le bruit que vous vous opposiez à ce dessein. Que Dieu n'écrive pas mon nom dans le livre de vie, si j'ai eu seulement cette pensée! Pardonnez-moi ce cri. Il me semble de nature à vous faire comprendre que j'agis avec la Compagnie de Jésus comme une personne qui en porte les intérêts dans son âme et donnerait sa vie pour les défendre, si elle voyait que la gloire de Notre-Seigneur le demande.

Les secrets de Dieu, je le sais, sont profonds. Cependant, puisque je n'ai pas eu plus de part dans cette affaire que ce que je viens de dire, et Dieu en est témoin, je ne voudrais pas, non plus, y être mêlée à l'avenir. Qu'on rejette la faute sur moi, ce ne sera pas la première fois que je souffrirai sans être coupable. Comme l'expérience me l'a appris, quand Dieu est content, Il arrange tout.

Jamais je ne croirai que Sa Majesté permette que pour des motifs graves, et à plus forte raison pour un motif aussi futile que celui dont il s'agit, la Compagnie de Jésus lutte contre l'Ordre de sa Mère, puisqu'Il s'est servi d'elle pour le restaurer et le renouveler. Supposé que le Seigneur le permette, il pourrait bien arriver, je le crains, que ce que l'on s'imaginerait gagner d'un côté, on ne le perdît de plusieurs autres.

Nous sommes tous les vassaux de ce Roi. Plaise à Sa Majesté que les serviteurs du Fils et les serviteurs de la Mère se montrent toujours des soldats pleins de courage, et ne cherchent qu'à suivre l'étendard de notre Roi, afin d'accomplir sa volonté ! Si nous, enfants du Carmel, nous marchons vraiment dans cette voie, il est clair que ceux qui portent le nom de Jésus ne peuvent pas s'éloigner de nous, comme j'en suis trop souvent menacée. Plaise à Dieu de garder de longues années Votre Paternité !

Je sais la bonté que vous avez pour nous. Voilà pourquoi, toute misérable que je suis, je vous recommande instamment à Notre-Seigneur. Je supplie Votre Paternité de Le prier de même pour moi. Voilà six mois que les travaux et les persécutions ne cessent de pleuvoir sur cette pauvre vieille ; l'affaire dont je viens de parler n'est pas pour elle la moindre de ses épreuves. Et maintenant, je donne ma parole à Votre Paternité que je ne dirai jamais rien, ni ne ferai rien dire à ce Père pour qu'il exécute un pareil dessein. Je serai par là fidèle à la ligne de conduite que j'ai toujours tenue.

C'est aujourd'hui le 10 février.

L'indigne servante et sujette de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

LETTRE

DU PÈRE SUAREZ AU RECTEUR DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A AVILA, POUR LA MÈRE THÉRÈSE DE JÉSUS.

Mesures à prendre pour que le Père Salasar ne soit pas reçu chez les Carmes déchaussés.

JÉSUS !

Si je venais à apprendre qu'un religieux d'un autre Ordre veut entrer dans cette province de la Compagnie, où il y a vingt-six résidences et collèges, et si je jugeais convenable de ne pas le recevoir, j'écrirais à tous les supérieurs de ces résidences ou collèges qui auraient pouvoir de l'admettre. Un seul jour me suffirait, avec l'aide de Notre-Seigneur, pour leur expédier une lettre et leur dire de le refuser; la plupart de ces maisons auraient reçu l'avis au bout de huit jours, et toutes les autres au bout de quinze. Or, si la Mère Thérèse de Jésus juge qu'il ne convient pas de recevoir dans son Ordre le Père Salasar, qu'elle écrive une lettre énergique au supérieur de son Ordre, qui la communiquera à son tour aux autres supérieurs, ou qu'elle s'adresse elle-même directement aux supérieurs de chaque maison, et dans quinze jours, tous seront prévenus. Il y a déjà plus de quinze jours que la Mère Thérèse et la Mère prieure d'ici sont au courant de l'affaire. La mesure dont je parle serait très efficace, avec l'aide de Dieu.

SUAREZ.

LETTRE

DU PÈRE GONZALO DE AVILA, RECTEUR DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A AVILA, A SAINTE THÉRÈSE, EN LUI REMETTANT LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

But que s'est proposé le P. Provincial de la Compagnie de Jésus. Moyens à prendre pour que le Père Salasar ne poursuive pas son projet.

JÉSUS soit avec vous!

J'ai reçu hier une lettre du Père Provincial. Il a été bien fâché quand il a vu que sa lettre vous avait causé de la peine. Il vous supplie de la relire lorsque cette impression sera passée. Vous verrez qu'elle peut s'interpréter dans un meilleur sens. Vous pouvez, en outre, écrire au Père Salasar, à votre supérieur et aux supérieurs de l'Ordre qui auraient pouvoir de le recevoir ou refuser, et leur exposer les raisons qu'il y a de ne pas l'admettre. Le Père Provincial se contente d'avoir rempli son devoir en avisant les parties intéressées aussitôt qu'il a été au courant de l'affaire. Il a voulu, dans le cas où le plan du Père Salasar se poursuivrait et où ceux qui le favoriseraient seraient reconnus responsables, se mettre à l'abri de la critique. Son but est qu'on ne vienne pas rejeter la faute sur lui, en disant qu'il a connu l'affaire et qu'il n'a prévenu personne. Il vous demande, pour l'amour de Notre-Seigneur, de le recommander à Sa Majesté dans vos saintes prières. Bientôt, s'il plaît à Dieu, il sera à Avila, et l'on examinera de vive voix s'il faut prendre une autre mesure.

Voilà ce que me dit le Père Provincial, qui m'a envoyé directement cette note que je vous transmets. Je vous demande, pour l'amour de Notre-Seigneur, en mon propre nom, de prendre la mesure dont il est question dans cette note, et d'écrire une lettre énergique au Père Salasar, comme le Père Provincial vous en supplie. En effet, je vous le disais aujourd'hui même, je crains que celle que vous venez de lui envoyer ne soit pas aussi efficace qu'il convient. Ne craignez donc pas d'écrire dans ce sens au Père Salasar et aux supérieurs des Carmes déchaussés, en recommandant au premier de ne plus poursuivre son dessein, et à ceux-ci de ne pas le recevoir, s'il n'apporte une permission expresse de Sa Sainteté, ou du moins de son Général. Quant à cette dernière, je suis bien sûr qu'il ne l'aura pas. Par là, non seulement vous n'offenseriez pas Notre-Seigneur, mais vous travailleriez grandement à sa gloire.

Je vous prie de me retourner cette note et de me dire ce que vous comptez faire, car, à mon avis, il n'est pas d'une petite importance pour vous d'accomplir ce que nous vous demandons au nom de la charité.

Vos lettres ont été remises en main propre au frère Barthélemy Sicilia.

LETTRE CC[1].

1578. Vers le 12 Février. Avila.

AU PÈRE GONZALO D'AVILA, RECTEUR A AVILA.

Projet du Père Salasar.

JÉSUS !

Que le Saint-Esprit soit avec vous !

J'ai relu plus de deux fois la lettre de votre Père Provincial, et toujours elle m'a paru bien peu aimable pour moi. On y affirme, en outre, une chose dont je n'ai jamais eu même la pensée. Votre Paternité ne sera donc pas surprise que j'en ressente de la peine. Mais peu importe cette peine. Si je n'étais pas imparfaite comme je le suis, c'eût été une joie pour moi que votre Père Provincial me mortifiât. Il le peut, à coup sûr, car je suis son humble servante. Néanmoins, puisqu'il est le supérieur du Père Salasar, la pensée me vient que le meilleur moyen de terminer cette affaire serait qu'il la traitât directement avec lui. Pourquoi écrirais-je à des religieux qui ne dépendent pas de moi ? C'est cependant ce que vous me demandez. Or, c'est là l'office de leur supérieur. On aurait donc raison de ne pas tenir compte de mes observations. J'avoue que je ne vois pas d'autre parti à suivre, et je ne puis comprendre quelles vérités vous voulez que j'écrive à ce Père ; à moins d'affirmer qu'il m'est venu un ordre du ciel pour qu'il n'exécute pas son dessein, il ne me reste rien de

1. Cette lettre a dû suivre presque aussitôt la précédente.

plus à ajouter. Comme je vous l'ai marqué, je n'ai point à exposer ma façon de penser à tout le monde; ce serait très fâcheux pour ce Père, à qui je dois une bonne amitié, surtout quand j'ai la certitude, je vous l'ai affirmé encore, soit par ses confidences, soit par mes vues personnelles, qu'il n'exécutera rien sans en aviser le Père Provincial. Dès lors qu'il ne dit rien, ou n'écrit rien à Sa Paternité, c'est qu'il n'a point l'intention de poursuivre un tel dessein. Mais puisque votre Père Provincial peut l'en empêcher et lui refuser son autorisation, je ferais injure à ce Père si grave et si grand serviteur de Dieu d'aller le diffamer dans tous nos monastères[1]; supposé même qu'on ne tienne pas compte de moi, ce serait un outrage d'annoncer qu'il veut exécuter ce qu'il ne peut sans offenser Dieu.

Je vous ai parlé en toute sincérité, et j'ai accompli, ce me semble, tout ce que la dignité et la religion me commandent. Le Seigneur sait que je dis vrai. Si j'allais au delà, je croirais manquer à l'une et à l'autre.

Comme je vous l'ai déjà déclaré, quand je me suis conformée à ce que je crois être mon devoir, Dieu me donne assez de courage pour supporter avec sa grâce toutes sortes d'ennuis. Du moins, je n'aurai pas à me plaindre qu'ils ne m'aient pas été annoncés, ni, je le répète, que j'aie omis ce qui était en mon pouvoir. Et peut-être, serez-vous plus coupable de m'avoir donné un tel commandement, que moi de ne vous point obéir.

Si cette affaire ne se termine pas au gré de vos désirs, on m'en rendra responsable, je le sais, bien que j'y sois étrangère. Il suffit que nous en ayons parlé pour que les

1. Le Père Gonzalo demandait à la Sainte d'écrire à tous les supérieurs des couvents de Carmes déchaussés pour les prier de ne pas recevoir le Père Gaspar de Salasar.

prophéties commencent à se réaliser[1]. Sont-ce des peines qu'on m'annonce? qu'elles soient les bienvenues ! J'ai tant offensé la divine Majesté que mes fautes méritent beaucoup d'autres souffrances que toutes celles qui peuvent fondre sur moi.

Mais, à mon point de vue, je ne crois pas avoir donné lieu à la Compagnie de Jésus de me les infliger, quand même j'aurais eu quelque part dans cette affaire, car ce projet est une chose très indifférente pour vous. La Compagnie repose sur de plus solides fondements. Plaise au Seigneur de m'établir sur un fondement tel, que je ne m'écarte jamais de sa volonté! Qu'Il daigne, en outre, vous accorder sa lumière dans le même but ! Ce serait une grande consolation pour moi de voir venir ici notre Père Provincial. Il y a longtemps que le Seigneur me la refuse.

Votre indigne servante et fille,

Thérèse de Jésus.

1. Phrase obscure, que les annotateurs n'ont pu éclaircir.

LETTRE CCI[1].

1578. 16 Février. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A ALCALA OU PASTRANA.

Bras cassé de la Sainte. Affaire de *Carillo*. Une postulante.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Paternité, mon Père, et vous donne assez de santé durant le carême pour supporter tout le travail qui vous attend !

Je me demande si vous allez prêcher tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Pour l'amour de Dieu, prenez garde de faire quelque chute au milieu de vos courses. Depuis que j'ai mon bras en l'état que vous savez, je suis plus préoccupée sur ce point[2]. Il est toujours enflé, comme la main elle-même, et recouvert d'un cataplasme; on dirait un harnais. Je ne puis donc guère m'en servir.

Les gelées sont très fortes en ce moment; nous n'en avions pas eu, si ce n'est au commencement de l'hiver. Le reste du temps a été beau. Le froid était beaucoup plus vif à Tolède; en tout cas, j'y suis moins sensible à Avila. Cela vient peut-être de ce que, comme Votre Paternité l'avait ordonné, on a placé une porte à la petite pièce

1. Cette lettre contient un fragment qui est traduit pour la première fois, et plusieurs corrections.

2. Aux fêtes de Noël de l'année précédente 1577, elle avait été précipitée du haut d'un escalier par le démon, et s'était cassé le bras.

voisine de celle où vous avez dit de mettre l'infirmerie. On y est, en effet, comme dans un chauffoir. Enfin, pour cette fois, je me suis admirablement tirée du froid. Votre Paternité réussit toujours dans les ordres qu'elle donne. Plaise au Seigneur que je réussisse aussi bien à vous obéir !

La santé du Père Antoine de Jésus continue-t-elle à s'améliorer ? je désire le savoir. Veuillez me dire, en outre, ce que fait le Père Mariano, qui m'a tant oubliée. Ne manquez pas de présenter tous mes compliments au Père Barthélemy.

Je vous envoie une lettre que m'a écrite le Père Provincial de la Compagnie de Jésus sur l'affaire de *Carillo*[1], et qui m'a bien peinée. J'en étais même tellement fâchée que j'aurais voulu lui répondre des choses plus fortes encore que je ne l'ai fait. On lui avait dit, je le sais, que je n'avais été pour rien dans ce projet de changement, et c'est la vérité; voilà pourquoi, lorsque j'en entendis parler, j'en fus vivement contrariée, comme je l'écrivis à Votre Paternité; mon plus vif désir était que cette affaire n'allât pas plus loin. J'écrivis au Père Gaspar une lettre aussi énergique que possible, comme je le jure dans la réponse ci-jointe au Père Provincial.

J'ai pensé, en voyant les dispositions de ces Pères, qu'ils ne me croiraient pas si je ne leur tenais un langage de cette fermeté. Je regarde comme très important qu'ils me croient, car ils ont dit que je m'appuie sur de prétendues révélations. Je ne veux pas qu'ils s'imaginent que je m'en suis servie pour persuader ce Père; rien n'est plus faux. Je puis l'assurer à Votre Paternité, je redoute peu leurs menaces; je m'étonne moi-même de la liberté que Dieu me donne. Voilà pourquoi, comme je l'ai déclaré au

1. Le Père Gaspar de Salasar.

Père Recteur, lorsqu'il s'agit d'une chose où je crois voir la gloire de Dieu, la Compagnie de Jésus tout entière et le monde tout entier ne seraient pas capables de m'empêcher d'y travailler.

J'ai ajouté que je n'avais eu aucune part dans cette affaire, et que je ne voulais pas, non plus, m'en mêler pour l'arrêter. Il m'a priée alors d'écrire, du moins, une lettre au Père Gaspar et de lui dire ce que je marque dans la lettre ci-jointe, c'est-à-dire qu'il ne peut exécuter son projet sans encourir l'excommunication. Je lui ai demandé si ce Père connaissait les Brefs. — Mieux que moi, a-t-il répondu. — J'ai répliqué : Eh bien ! moi, je suis certaine qu'il ne fera rien où il croira voir l'offense de Dieu. — Et il a ajouté : Peut-être à cause de la grande affection qu'il vous porte, pourrait-il se tromper et poursuivre son dessein. — Je lui ai donc envoyé une lettre par la même voie dont il s'est servi pour me transmettre celle-ci.

Voyez, mon Père, quelle simplicité ! J'ai compris clairement par certains indices qu'ils ont vu ma lettre ; mais je ne le lui ai pas donné à comprendre. Je lui disais dans cette lettre de ne pas se fier à ses frères, car Joseph avait, lui aussi, des frères. Je savais bien, d'ailleurs, qu'on verrait ma lettre ; ce sont ses amis eux-mêmes qui ont dû dévoiler son dessein, et je n'en suis pas surprise, parce qu'ils en sont extrêmement mécontents. Ils doivent redouter que cet exemple soit suivi de beaucoup d'autres.

J'ai encore demandé au Père Recteur s'il n'y avait pas quelqu'un d'entre eux qui fût passé chez des religieux déchaussés. Il m'a répondu que oui, chez les Franciscains ; mais qu'on les avait tout d'abord chassés, et qu'ensuite, on leur avait donné cette permission. J'ai répliqué alors qu'ils pourraient encore faire cela ; seulement, ils n'y sont pas disposés. Pour moi, je ne le suis pas pour conseiller

au Père Gaspar de ne plus poursuivre son dessein; je veux uniquement l'aviser, comme je le fais dans la lettre ci-incluse, et laisser le tout entre les mains de Dieu. Dans le cas où ce serait son œuvre, on y consentira. Supposé qu'on ne le veuille pas, comme je l'en préviens et comme me l'ont déclaré ceux que j'ai consultés, c'est évidemment que cela ne doit pas être. Ceux qui encouragent le Père Gaspar doivent s'appuyer sur le droit commun, ainsi que cet autre légiste qui me persuadait, lors de la fondation de Pastrana, que je pouvais recevoir une religieuse augustine; et cependant, il se trompait. Maintenant, le Pape donnera-t-il la permission ? je ne le crois pas; parce qu'on fermera toutes les portes à ce Père.

Que Votre Paternité veuille bien prendre des informations et l'aviser qu'il me causerait beaucoup de peine, le jour où il commettrait quelque offense contre Dieu. Mais il ne le fera pas, j'en suis sûre, dès qu'il viendra à le comprendre.

Je suis très préoccupée à son sujet. S'il reste chez eux, maintenant que son désir d'entrer chez nous est connu, il n'aura plus le même crédit qu'auparavant. S'il poursuit son dessein, il est tenu de se conformer au droit; sans quoi, c'est impossible. Je ne cesse de songer maintenant à ce que nous devons aux religieux de la Compagnie. Quant à nous nuire, je ne crois pas que Dieu le leur permette jamais pour un tel motif. D'un autre côté, ne pas recevoir ce Père chez nous, quand nous le pourrions, et cela par crainte de ses frères, c'est mal agir à son égard et mal payer son affection pour nous. Plaise à Dieu de tout diriger! Oui, Il dirigera cette affaire. Ce Père a dû, je le crains, se laisser influencer par les visions qu'il aura reçues dans l'oraison; il y ajoute trop de foi, m'a-t-on raconté. Bien souvent je le lui ai reproché; mais cela ne suffit pas.

Je suis encore préoccupée de ce que nos sœurs de Véas lui ont peut-être dit quelque chose à ce sujet. La Mère Catherine de Jésus montrait un ardent désir de l'attirer chez nous. Ce qu'il y a de bon, au moins, c'est qu'il est certainement un grand serviteur de Dieu. Il peut se tromper, mais il croit suivre la volonté de Notre-Seigneur, et Sa Majesté veillera sur lui. En attendant, il nous met dans le trouble. Et si je n'avais appris de *Joseph*[1] ce que j'ai écrit à Votre Paternité, croyez bien que j'aurais employé tout mon pouvoir pour le dissuader de poursuivre son dessein. Et quoique je n'ajoute pas autant de foi que lui à ces visions, j'aurais beaucoup de peine à m'opposer à son projet. Que sais-je, moi! j'empêcherais peut-être par là un bien notable pour cette âme. Votre Paternité peut m'en croire, il n'a pas, selon moi, l'esprit de là où il est; j'ai toujours pensé qu'il devait entrer chez nous.

Depuis que ce projet est en train, *Ardapilla*[2] m'a écrit pour que je décide les *corbeaux* à s'adresser à *Joanes*[3] et à lui dire d'envoyer à Avila quelqu'un qui instruirait cette affaire. Supposé que cela puisse se réaliser sans moi, je serais très heureuse de ce conseil; mais j'y ai trouvé tant d'inconvénients que je me suis excusée de mon mieux auprès de lui. L'unique but d'*Ardapilla*, je le vois, est de nous favoriser. Cependant, croyez-moi, si l'on n'attaque pas le mal dans sa racine, les choses, au point où elles en sont, ne peuvent s'arranger que par les mains de *Paul*. Que Dieu le fasse! tel est mon plus grand désir. Je suis peinée de voir que je suis une pierre d'achoppement et une cause de souffrances pour tous. Je l'ai dit plusieurs fois, le remède ne serait-il pas de me jeter à la mer,

1. Notre-Seigneur.
2. Le licencié Jean Calvo de Padilla.
3. Joanes, le même que Padilla.

comme Jonas, afin d'apaiser cette tempête ? C'est peut-être à cause de mes péchés qu'elle s'est déchaînée.

La prieure de Séville m'écrit pour vous supplier d'accorder la permission de recevoir une autre sœur de Blanche la Portugaise, qui, je crois, n'a pas l'âge voulu, tant s'en faut. En l'accordant, vous aiderez la Communauté à se décharger de la rente, qui s'élève à je ne sais plus quel chiffre. Si les parents de Blanche voulaient, après avoir payé sa dot, prêter, en outre, ce qu'ils doivent donner à sa sœur, supposé qu'elle entre, ou bien s'ils voulaient payer la rente du couvent en échange des frais de nourriture, ce ne serait pas mal. Nos sœurs ne tarissent pas sur la reconnaissance qu'elles doivent à cette Portugaise. Votre Paternité examinera cette affaire et disposera ce qu'elle croira le mieux.

Je ne sais plus finir quand je vous écris. Mon frère me mande toujours de présenter ses respects à Votre Paternité. Veuillez les agréer cette fois pour toutes, ainsi que ceux des sœurs. Plaise à Notre-Seigneur de garder Votre Paternité, et de vous amener promptement de nos côtés ! Ce serait très nécessaire pour mon âme et pour beaucoup de choses. Je ne dis pas, cependant, qu'il y en ait quelqu'une que vous ignoriez. Doña Yomar n'est pas bien ; elle vient peu nous voir; cette humeur dont elle souffre la bouleverse entièrement.

Que Votre Paternité veuille envoyer le plus promptement possible la lettre ci-jointe au Père Salasar, par la voie du prieur de Grenade. [Que ce dernier la lui remette en secret; recommandez-lui bien cela. Je crains que les Pères de la Compagnie ne viennent à écrire de nouveau soit à moi, soit à quelqu'une de nos sœurs; leur langage est clair, je vous assure. Vous pouvez encore expédier cette lettre par la voie de Madrid, en la recommandant à Mon-

sieur Roch de Huerta ; vous y mettriez un bon port, et lui, la confierait au même muletier. Elle parviendrait ainsi très sûrement[1]. Faites attention, mon Père, ne vous oubliez point. Il convient d'envoyer cette lettre au Père Salasar, pour qu'il ne fasse rien, s'il n'a pas déjà commencé. De plus, que Votre Paternité ne se presse pas à lui donner la permission. A mon avis, tout cela sera pour son plus grand bien. Plaise à Dieu de répandre ses faveurs sur Votre Paternité, mon Père, comme je le désire ! *Amen.*

C'est aujourd'hui le premier dimanche de carême.

La lettre ci-jointe du Père Provincial et la réponse pourraient peut-être un jour nous servir. Ne les détruisez pas, si tel est votre avis.

L'indigne servante et fille de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

1. Le P. Gratien n'a pas envoyé cette lettre, comme on le verra dans la lettre du 22 mai suivant. Tout ce fragment est traduit pour la première fois en français.

LETTRE CCII.

1578. 2 Mars. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A ALCALA DE HÉNARÈS.

Oraison et zèle de ce Père. Ses repas dans un hôpital. Vaillance de *Carillo*. Scrupules de *Paul*.

JÉSUS !

Que l'Esprit-Saint soit avec Votre Paternité, mon Père!

J'ai reçu, il y a peu de jours, les deux lettres de Votre Paternité, l'une écrite le mardi gras, et l'autre où était renfermée celle du pasteur à toutes les sœurs. Plaise à Dieu que nous sachions reproduire en nous les traits de ce Pasteur que vous décrivez si merveilleusement! Mais Il nous donnera beaucoup plus, je crois, que nous ne lui donnerons nous-mêmes. Le petit cahier est très bien. Je ne sais comment *Paul* dit qu'il ne comprend rien à ces oraisons d'union; cette nuit lumineuse et ces ravissements dont il parle donnent à entendre le contraire. Une telle faveur, j'en conviens, dure peu et est rare; voilà pourquoi on ne la saisit pas parfaitement.

Je porte grande envie aux âmes que vous allez évangéliser. Et moi, hélas ! je me vois ici, sans faire autre chose que manger, dormir et parler de ces Pères qui sont nos frères, car il s'en présente toujours quelque occasion, comme vous le verrez par le papier ci-joint. Afin de ne pas me fatiguer, vu qu'il est tard, j'ai dit à la sœur Catherine de vous écrire ce qui se passe; et puis, nous aurons,

ce soir, un sermon de Maître Daza, qui sera très beau. Les Pères Dominicains sont pleins de charité pour nous; ils nous prêchent deux fois la semaine, et les Pères de la Compagnie une fois. Mais leurs sermons ne sauraient me faire oublier ceux de Votre Paternité.

Je ne sais quelle tentation vous avez d'aller prêcher d'un lieu à l'autre. J'ai été très peinée de cette calomnie qu'on a lancée contre vous. Plaise à Dieu de vous garder, mon Père! Les temps sont dangereux, et il faut un mâle courage pour voyager de la sorte; cependant, il y a des âmes partout. Dieu veuille que ce qui semble un grand zèle ne soit pas quelque tentation qui nous coûte cher ensuite! Dans cet endroit, il suffisait d'un chat[1], et il y a, je crois, des Dominicains et des Franciscains. Je ne puis encore m'imaginer que ce brave Père prêche bien. Présentez-lui tous mes respects et dites-moi si on l'écoute. Voyez quelle curiosité! Non, non, ne me le dites pas, et déchirez cette lettre de peur que, pour l'expiation de mes péchés, il ne vienne à la lire.

Mais ces repas à l'hôpital, et ces noirs pâtés de morue, comme nous en avons ri! Cependant, ce qu'on m'a raconté de Votre Paternité me porte à souhaiter que vous ne soyez plus si peu sur vos gardes.

Carillo[2] prétend avec raison que je n'ai guère de courage. Il a répondu à ma première lettre où je lui disais beaucoup de choses, et, en particulier, que son projet venait du démon. Il m'a déclaré que cela lui avait donné envie de rire, mais ne l'avait changé ni peu ni prou. Je ressemble, ajoute-t-il, à la souris qui a peur des chats.

1. La Sainte avait mis d'abord : *basta el padre Castaño :* il suffit du Père Castaño; puis elle effaça ces mots pour y substituer ceux-ci : *bastaba el gato.*

2. Le Père Gaspar de Salasar.

C'est en tenant le Saint-Sacrement dans ses mains qu'il a fait sa promesse, et le monde tout entier ne pourra l'empêcher de l'exécuter. Il m'épouvante, je vous assure, car d'après ses frères, non seulement lui, mais quiconque le revêtirait de l'habit, serait excommunié. Il prétend qu'il a déjà la permission de son Provincial, et que Votre Paternité lui a écrit une lettre; il ajoute que si vous tremblez comme un homme, vous écrivez cependant comme un ange, et il a raison : votre lettre, en effet, était parfaite. C'est bien fort que les siens nous demandent de ne pas le recevoir. Ce doit être parce qu'ils croient que cela ne se peut. Ils auront écrit, en outre, je pense, à Votre Paternité, pour que vous avisiez tous les couvents; car ils se remuent. Quant à moi, ils m'ont tellement pressurée que je leur ai dit que j'en avais écrit à Votre Paternité.

Certainement, si ce projet doit et peut se réaliser, comme le prétend ce Père, mieux vaudrait que ce fût déjà terminé que d'aller causer tant de bruit en avisant tous nos monastères; d'ailleurs, je me demande comment vous allez vous y prendre; ce serait, à mon avis, un cas de conscience de ne pas l'admettre, supposé son projet possible. A la façon dont il présente la chose, personne, je crois, ne l'empêchera. Je crois préférable de gagner du temps, à moins qu'il n'ait déjà commencé à exécuter son dessein. Plaise au Seigneur de diriger cette affaire! Plus on y met d'obstacles, plus il me semble que Dieu doit en retirer de gloire; voilà pourquoi le démon soulève tant d'opposition. On doit craindre que ce Père ne soit pas seul à avoir ce projet; cependant, alors même que tous ceux dont me parle Votre Paternité entreraient chez nous, ils ne feraient guère faute dans la Compagnie de Jésus, où il y a tant de religieux.

Je réponds aux scrupules de *Paul* dont vous me parlez;

peut-il, oui ou non, user de ses pouvoirs? Il me semble qu'au moment où il écrivait cette lettre, il devait être sous l'impression de quelque mélancolie; je dis la même chose, quand il a ces scrupules. On le voit clairement par les raisons mêmes dont il se sert. Je n'ai donc pas voulu consulter de nouveau. De plus, comme me l'annonce *Ardapilla*[1], ces doutes seront de peu de durée; car, ajoute-t-il, le mémoire du *grand ange*[2] sur *Gilbert*[3] a déjà été remis, et on l'attend de jour en jour.

J'éprouve les mêmes préoccupations que le Père Élie[4] sur votre absence. Tout est à craindre quand on s'aventure dans de tels parages. Plaise au Seigneur de préserver *Paul* du moindre danger! Il y a tant d'aveuglement chez nos ennemis que rien ne m'étonnerait de leur part. Mais je m'étonne que *Paul* ne craigne pas, et voyage ainsi d'un lieu à l'autre sans raisons très graves.

Je reviens à ce que je disais. J'ai donc écrit à *Paul*, il y a déjà longtemps, ce que m'a répondu un grand théologien de l'Ordre de Saint-Dominique auquel je racontais tout ce qu'avait fait Mathusalem[5]. Ses ordres, si je me souviens bien, n'avaient, d'après ce Père, aucune valeur; car il devait montrer en vertu de quelle autorité il agissait; nous n'avons donc plus à revenir sur cette question.

Je voudrais envoyer à Votre Paternité la lettre où la prieure de Valladolid me raconte le trouble suscité au sujet de l'affaire de *Carillo*. Enfin, me dit-elle, les Pères de la Compagnie de Jésus sont très satisfaits de moi et des Car-

1. Le licencié Jean de Padilla.

2. Don Gaspar de Quiroga, archevêque de Tolède et grand Inquisiteur.

3. Le Nonce, Mgr Philippe Séga.

4. Élie de Saint-Martin, recteur du collège des Carmes déchaussés d'Alcala.

5. Le Nonce.

mélites déchaussées! Ce ne sont là que des menaces; tout cela n'aboutira à rien. Le point qui me préoccupe et qui me donne des craintes, celui que je voudrais voir examiné et élucidé, est le suivant : *Carillo* peut-il exécuter ce qu'il dit sans offenser Dieu et sans encourir l'excommunication? Mais dans le cas où ce que prétendent les autres serait vrai, Votre Paternité ne doit nullement recevoir ce Père. Si le comte de Tendilla part pour Rome, ou supposé qu'il n'y aille pas, et que l'on montre son rapport, on accorderait certainement la permission.

J'ai été très heureuse d'apprendre qu'il allait à Rome : nos Pères pourront faire le voyage avec lui. Plaise au Seigneur de diriger cette affaire, et de me garder Votre Paternité!

Peut-être je ne réponds pas à toutes vos questions : le temps me manque. Mais, hélas! pourquoi ai-je été si peu brève? Toutes les sœurs se recommandent instamment à vos prières; elles ont été très contentes des offices que vous leur donnez. Je n'ai pas vu doña Yomar, qui vient d'ailleurs très rarement; elle est très souffrante.

C'est aujourd'hui le 2 mars.

L'indigne servante et véritable fille de Votre Paternité. Oh! oui, votre vraie fille! Mais comme je le suis peu de certains Pères!

Thérèse de Jésus.

C'est une grande peine pour moi que le Père Mariano soit si faible. Commandez-lui de prendre une bonne nourriture, et de ne songer nullement à aller à Rome. Sa santé nous importe davantage. Oh! comme elle tarde à venir la sœur[1] de Votre Paternité! Comme elle est

1. Elle prit l'habit du Carmel à Valladolid deux mois plus tard, et porta le nom de Marie de Saint-Joseph.

impatiemment attendue! Ma petite Isabelle[1] se porte à merveille, d'après ce qu'on m'écrit.

LETTRE CCIII[2].

1578. 9 Mars. Avila.

A ROCH DE HUERTA, A MADRID.

Épreuves des Carmélites de l'Incarnation.

JÉSUS soit toujours avec vous ! *Amen.*

Je vous ai écrit, il y aura demain lundi huit jours, par un charretier d'ici, pour vous aviser des exploits du Père Provincial, Magdaleno[3]. Je vous envoyais, en outre, une copie des lettres de la chancellerie et de la notification qui lui fut faite. Avez-vous reçu tout cela ? je l'ignore. J'ai le plus vif désir d'en être informée, car j'en suis préoccupée. Vous verrez par les billets que je vous envoie ce qui est arrivé depuis lors. Toutes ces religieuses[4] m'inspirent la plus profonde compassion. Ma peine est telle que je ne sais que dire. Dieu doit les aimer beaucoup, puisqu'Il leur donne des épreuves si grandes et si longues.

Depuis dix jours que le Père Provincial et le Père Valdemoro sont là, ils n'ont cessé de se remuer, de terroriser

1. Autre sœur du P. Gratien ; elle était au Carmel de Tolède, comme on l'a vu déjà.

2. Cette lettre contient un fragment traduit pour la première fois et plusieurs corrections.

3. Jean de la Madeleine, provincial des Carmes mitigés.

4. Celles de l'Incarnation d'Avila.

les religieuses, et de chercher des personnes qui leur annoncent les châtiments dont elles sont menacées dans le cas où elles n'obéiraient pas et ne voteraient pas contrairement à ce qu'elles ont fait et à ce qu'elles ont signé, pour en aviser le Conseil Royal. Maintenant que le Père Provincial a réussi, il se hâte d'arriver à la Cour. Son but, a-t-on dit, est de présenter au Conseil Royal les nouvelles signatures des sœurs. Je vous en supplie, par charité, agissez de telle sorte qu'on connaisse la vérité et qu'on voie la violence de tous ces procédés. Vous rendrez par là un grand service à ces pauvres religieuses. Mais que les membres du Conseil ne s'imaginent pas que les informations présentées par ces Pères sont fondées sur la vérité : tout n'a été que tyrannie. Supposé que Monsieur Padilla puisse lire les billets renfermés sous ce pli, veuillez les lui montrer.

Le Père Magdaleno a dit et assuré qu'il avait une ordonnance royale pour s'emparer de votre personne, s'il vous trouvait à Avila ; il était déjà à deux lieues de Madrid quand on l'a rappelé pour lui donner cet ordre. Le Père Tostado, a-t-il ajouté, a pleins pouvoirs sur les Carmes soit chaussés, soit déchaussés, et a envoyé à Rome le Père Jean de la Croix[1]. Que Dieu délivre ce Père de ses mains, Lui qui peut tout ! Qu'Il vous donne sa sainte grâce !

C'est aujourd'hui le 9 mars.

Votre indigne servante,

Thérèse de Jésus.

Je vous en supplie de nouveau pour l'amour de Dieu, hâtez-vous de montrer aux membres du Conseil que ces Pères ont agi avec violence vis-à-vis des religieuses ; ce sera

1. C'était là une rumeur qui circulait. Saint Jean de la Croix était toujours prisonnier dans le couvent des Carmes mitigés de Tolède.

très important pour l'affaire. Il n'y a personne qui ait pitié de ces martyres !

[Cette lettre est écrite depuis trois jours, et le Provincial continue encore à tourmenter les sœurs].

LETTRE CCIV.

1578. 11 Mars. Avila.

AU PÈRE GRATIEN.

Épreuves des Carmélites de l'Incarnation. Souffrances de la Sainte de n'avoir pas le Père Gratien pour se confesser.

JÉSUS soit avec mon Père, et le délivre de ces Égyptiens[1] !

Je suis épouvantée, je vous l'assure, de tout ce qu'on fait souffrir à ces pauvres religieuses[2]. J'ai insisté pour les décider à se soumettre, car le scandale était déjà grand. Plusieurs de nos amis m'ont approuvée et, en particulier, les Pères Dominicains. A ce que je crois voir, ces Carmes mitigés s'aident les uns les autres et sont tous unis pour anéantir la Réforme. J'étais déjà fatiguée d'entendre tant de clameurs. A la vérité, il y a longtemps que ces religieuses souffrent, et cependant, si je ne leur avais conseillé de se soumettre tout en réservant leurs droits, elles n'auraient pas, je crois, voulu céder.

Depuis que les deux Pères Carmes déchaussés sont partis, la cause des sœurs a peu avancé. J'ai écrit, il est

1. Les Carmes mitigés.
2. Celles de l'Incarnation.

vrai, à M. Roch de Huerta et à M. Padilla que, si l'affaire concernant les Pères Carmes déchaussés n'allait pas bien, et si les Carmes mitigés restaient visiteurs, il n'y avait pas lieu pour le Conseil Royal de se presser. Ce serait à mon sens une folie d'aller à l'Incarnation remplir l'office de prieure, alors même que les religieuses viendraient à gagner leur procès; d'un autre côté, il me paraîtrait fort mal, en n'y allant pas, de les délaisser complètement, quand elles ont tant souffert à cause de moi. Malgré tout, je crois que je ne pourrai me dérober, bien qu'à mes yeux cette affaire soit sans issue, si le Seigneur n'envoie quelqu'un au secours de ces âmes. Je suis pleine de compassion pour elles; elles sont dans l'affliction, comme vous le verrez par les billets que je vous envoie.

Veuillez envoyer ces billets au Père Germain, afin qu'il prie Dieu pour elles. Heureusement, il est enfin en liberté ! Mais j'ai une grande peine au sujet du Père Jean[1]; je redoute quelque nouvelle calomnie contre lui. Dieu traite terriblement ses amis; à la vérité, Il ne leur fait pas injure, puisqu'Il en a agi de la sorte avec son Fils.

Veuillez lire cette lettre que m'a apportée un gentilhomme de Ciudad-Rodrigo. Il n'est venu à Avila que pour traiter l'affaire de la postulante, dont il dit beaucoup de bien. S'il dit vrai, nous ferons une excellente acquisition. Elle apporterait quatre cents ducats et même cinquante de plus; outre cela, elle donnerait un bon trousseau. Nos sœurs d'Albe me demandent de leur envoyer une religieuse. Cette fille veut aller à Salamanque, mais elle irait également à Albe, bien qu'à Salamanque sa présence fût plus nécessaire, parce que ses ressources permettraient de remédier au mauvais état de la maison. Elle pourra entrer là où Votre Paternité le commandera. Je vous promets de

1. Saint Jean de la Croix.

l'y décider. Elle semble convenir pour l'une ou l'autre de ces deux maisons.

Il y a encore deux postulantes de Burgos, très vertueuses personnes, dit-on, qui parlent d'entrer à Avila. Elles apporteraient quinze cents ducats; ce qui serait bien nécessaire pour continuer le monastère et bâtir le mur de clôture; avec la dot d'une autre postulante, on pourrait terminer tous ces travaux[1]..... Je prie Votre Paternité de donner la permission.

Je commence à souffrir de rester si longtemps sans me confesser à Votre Paternité. Je n'ai pas à Avila ce que j'avais à Tolède pour cela, et c'est une grande épreuve pour moi.

J'ai écrit cette lettre hier, et on m'annonce que ces Pères agissent avec tant d'injustice à l'égard des religieuses de l'Incarnation, que c'est vraiment une pitié. Je m'imagine que quelques-unes de ce monastère de Saint-Joseph ont peur de tomber entre leurs mains; je ne m'étonne pas qu'elles aient cette crainte : il y a de quoi! Plaise à Dieu de veiller sur elles et de garder Votre Paternité! Il est déjà tard, et le messager va partir demain.

C'est aujourd'hui le 11 mars.

L'indigne servante de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

1. Nous omettons ici la traduction du fragment suivant, dont l'obscurité doit venir d'une erreur de copiste : *mire la baraunda del de la Compañia por la hermana de la priora de Veas. Envié à la priora de Medina se informase. Aqui verà lo que dicen, y deben saber mucho mas : por eso mire Vuestra Paternidad lo que hace, que yo le digo que este natural no se pierde. Enfin, anque Ana de Jesus dos o tres ratos la ha visto, debenselo haber dicho. Yo la respondi como si supiera lo que ahora; porque en la priesa, y en ver yo no la habian tratado hermano ni hermana, que el hermano es de la Compañia, y parece bien lo que se ayudan unos a otros.*

LETTRE CCV.

1578. Carême. Avila.

A UN DE SES PARENTS, A TORRIJOS.

Remercîments. Petit ange. Conseils.

JÉSUS!

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec vous!

Grâce à Dieu, ce n'est pas le bras droit qui est cassé; voilà pourquoi je puis écrire cette lettre. Je vais mieux et je puis faire le Carême. Les présents que vous m'envoyez sans cesse m'aideront encore à l'observer[1]. Daigne Notre-Seigneur vous en récompenser! Bien que votre présent me fût destiné, la sœur Isabelle de Saint-Paul[2] me porte une affection si vive que vous lui avez causé par là plus de plaisir encore qu'à moi. Ce m'est une grande consolation de l'avoir en ma compagnie; on dirait un ange. Je suis heureuse que vous soyez en bonne santé, ainsi que ces dames, auxquelles j'envoie tous mes respects. Je les recommande instamment à Notre-Seigneur, et je fais de même pour vous.

La mort de cette dame dont vous me parlez m'a causé beaucoup de peine. Quand la nouvelle m'en arriva, je ve-

1. Cette phrase indique que la lettre a dû être écrite vers le milieu du Carême, et non en janvier, comme on l'a pensé.

2. Petite-nièce de la Sainte, et première Carmélite déchaussée. Elle conserva l'innocence baptismale et mourut en odeur de sainteté à Avila, le 4 février 1582.

nais d'écrire à Monseigneur don Teutonio, et je me réjouissais avec lui qu'elle se fût mariée. Je répondrai à une de ses lettres, car je lui dois beaucoup. Ces messieurs passent par de terribles épreuves. On voit clairement qu'ils sont de vrais serviteurs de Dieu; c'est là le plus grand bienfait qui puisse nous être accordé sur la terre. Si cette vie fugitive est bonne à quelque chose, c'est à gagner la vie éternelle; voilà pourquoi je remercie Notre-Seigneur de ce que vous ne négligez rien pour l'obtenir. Je Le conjure, en outre, pour que vous ne cessiez jamais d'y travailler. Je Lui demande la même grâce pour ces dames, à qui Laurent de Cépéda présente tous ses respects, ainsi qu'à vous.

Votre indigne servante,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCVI[1].

1578. 26 Mars. Avila.

A DOÑA MARIE DE MENDOZA, A VALLADOLID.

Elle la console dans son deuil et ses épreuves.

JÉSUS!

Que la grâce du Saint-Esprit soit toujours avec Votre Seigneurie Illustrissime, et vous donne les forces nécessaires pour supporter de telles épreuves!

Oui, certes, c'est là un coup terrible; voilà pourquoi je me suis vivement associée à votre chagrin. Cependant, les

1. Cette lettre est restituée à la collection.

grâces dont le Seigneur vous a déjà favorisée me donnent la confiance qu'Il ne laissera pas de vous consoler au milieu de ce chagrin et de rappeler à votre souvenir tout ce qu'ont souffert, Lui et sa glorieuse Mère, dans ce saint temps où nous sommes. Si nous savions être sensibles, comme il le faut, aux souffrances que l'un et l'autre ont endurées, nous supporterions facilement toutes les peines de la vie.

Je voudrais être là où il me fût possible de vous tenir compagnie et de vous aider à porter votre épreuve, bien que, de loin, j'en prenne une large part. Je n'ai trouvé d'autre consolation qu'en suppliant Saint Joseph et Notre-Seigneur de vous assister. Toutes les sœurs de ce monastère et moi, nous nous sommes appliquées à prier et à supplier Dieu pour vous et pour cette sainte âme. J'espère que dans sa miséricorde, Il lui a déjà ouvert la porte du ciel, puisqu'Il a voulu la retirer de ce monde avant même qu'elle n'en connût la malice. Tout passe avec tant de rapidité, que si notre intelligence savait voir et comprendre, nous ne pourrions pleurer ceux qui meurent pour aller voir Dieu ; nous nous réjouirions, au contraire, de leur bonheur.

Le comte m'a, lui aussi, touchée de compassion, quand je considère seulement ce que nous avons sous les yeux. Les jugements de Dieu sont profonds, et ses secrets impénétrables. Le salut du comte demande peut-être qu'il soit privé de sa position. Mais le Seigneur, à mon avis, veille avec une sollicitude spéciale sur chacun de vos intérêts : c'est le véritable ami pour nous. Ayons donc confiance qu'Il a eu en vue ce qui convenait le mieux à nos âmes. Tout le reste, en comparaison de cela, ne mérite guère d'estime. Le bonheur sans fin ou le malheur éternel, voilà la grande affaire. Je vous supplie donc, pour l'amour

de Notre-Seigneur, de ne plus penser aux choses qui peuvent vous causer du chagrin, mais seulement à celles qui sont de nature à vous procurer des consolations. En cela, vous gagnerez beaucoup de mérites; dans le reste, vous en perdriez, et même vous nuiriez vraisemblablement à votre santé; cependant, vous devez y veiller, car vous savez combien nous y sommes tous intéressés. Plaise à Dieu de vous l'accorder de longues années encore, comme nous L'en supplions!

Toutes les sœurs et la Mère prieure vous présentent leurs plus profonds respects. Je présente les miens à Madame doña Béatrix.

C'est aujourd'hui le mercredi de la semaine sainte.

Je n'ai pas écrit plus tôt, parce qu'il m'a semblé que Votre Seigneurie ne pouvait pas lire de lettres.

L'indigne servante et sujette de Votre Seigneurie Illustrissime,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCVII[1].

1578. 28 Mars. Avila.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

La sœur Saint-François. Avis aux sœurs. *Ma* Gabrielle. Compliments à la Mère prieure.

JÉSUS

soit avec vous, ma fille, et vous donne, à vous et à toutes vos filles, d'aussi heureuses fêtes de Pâques que je L'en supplie !

J'ai éprouvé une joie très vive en recevant de bonnes nouvelles de votre santé. Pour moi, je suis comme d'ordinaire, mon bras est dans un mauvais état, et la tête toujours souffrante. Je ne sais même quel office on récite. Cela doit être sans doute ce qu'il y a de préférable à mon âme. Ce me serait pourtant une grande consolation d'avoir assez de forces pour vous écrire une longue lettre et vous offrir à toutes mes plus profonds témoignages d'amitié. Veuillez les présenter de ma part aux sœurs et spécialement à la sœur Saint-François[2], dont les lettres nous ont procuré le plus sensible plaisir. Croyez-moi, le temps qu'elle a été prieure a montré son mérite. O Jésus ! quelle solitude c'est pour moi de me trouver si loin de vous ! Qu'il Lui plaise de nous réunir toutes dans son éternité ! cette

1. Cette lettre contient quatre fragments inédits.

2. Isabelle de Saint-François, — celle qu'on avait envoyée comme prieure à Paterna. On a vu déjà qu'elle était revenue à Séville.

pensée me console, quand je vois que tout passe avec tant de rapidité sur la terre.

Je trouve charmante votre réflexion sur le défaut que vous trouvez dans les sœurs du Père Barthélemy. Alors même que vous pourriez achever de payer le monastère avec leur dot, il est impossible de les recevoir. Puisqu'elles n'ont pas de jugement, refusez-les absolument l'une et l'autre. Ce serait contre nos Constitutions de les admettre, et, de plus, leur mal est incurable. L'autre postulante dont vous me parlez est jeune, puisqu'elle n'a que treize ans ; à cet âge, on a l'esprit trop changeant. Voyez vous-même ce qui en est ; tout ce qui peut vous convenir, croyez-le, je vous le souhaite.

De peur de l'oublier, je n'approuve pas beaucoup, je vous assure, que les sœurs de votre monastère écrivent ce qui se passe dans leur oraison. Il y a à cela de sérieux inconvénients que je voudrais vous exposer. Mais sachez-le, n'y aurait-il qu'une perte de temps, ce serait déjà un obstacle qui empêcherait l'âme de marcher avec liberté. Elles peuvent, en outre, s'imaginer une foule de choses. Je tâcherai de me les rappeler pour en dire un mot à notre Père ; dans le cas contraire, avisez-le vous-même. S'agit-il de grâces importantes, on n'en perd pas le souvenir ; quant aux autres, il n'y a pas de motif d'en parler. Lorsque les sœurs verront notre Père, il leur suffira de lui raconter ce qu'elles se rappelleront. Elles suivent une voie sûre, d'après ce que je comprends, et si quelque chose peut leur être préjudiciable, c'est de faire cas de ce qu'elles voient ou entendent. Lorsqu'elles n'ont que des scrupules, elles peuvent s'en ouvrir à Votre Révérence. Je vous crois capable de les calmer, pourvu qu'elles aient confiance en vous. Dieu vous donnera sa lumière pour les diriger. Comme je sais quels inconvénients il y aurait pour elles de

songer à ce qu'elles vont écrire et combien elles sont exposées aux pièges du démon, j'insiste beaucoup sur ce point. Quand une chose importante se présentera, Votre Révérence pourra m'aviser, sans même les prévenir. Supposé que je me fusse arrêtée à toutes les difficultés de la sœur Saint-Jérôme[1], je n'en aurais jamais fini. Quelques-unes des choses dont elle me parlait me paraissaient certaines, et cependant, je me taisais; croyez-moi, le mieux c'est de bénir Dieu de ce qu'Il donne, et de s'humilier à l'heure où Il suspend le cours de ses faveurs; l'âme, alors, ne peut manquer de grandir en vertu.

Ce que vous me racontez de la sœur Élie est bon. Mais comme je ne suis pas aussi savante qu'elle, je ne vois pas ce que signifient ces Assyriens dont elle me parle. Présentez-lui mes amitiés : je l'aime beaucoup; présentez-les également à la sœur Béatrix et à sa mère. Vous me causez le plus vif plaisir quand vous me donnez des nouvelles de cette dernière et de toutes les sœurs. [Dieu veuille pardonner à ces religieux qui nous maltraitent tant]!

Il ne faut pas qu'à Séville, vous ajoutiez foi à tout ce que vous entendez au sujet de nos affaires. Par ici, on nous donne de meilleures espérances. Nous nous réjouissons un peu, quoique dans l'ombre, comme le dit la Mère Isabelle de Saint-François.

Outre les souffrances de mon bras, j'ai celles du cœur, qui ont été très pénibles pendant quelques jours. Envoyez-moi un peu d'eau de fleur d'orange, mais veillez à ce que le flacon où vous la mettrez ne se brise pas en chemin; sans la crainte que cela n'arrivât, je vous en aurais demandé plus tôt. Quant à l'eau d'ange, elle était si exquise, que j'ai eu scrupule de m'en servir pour moi-

1. Elle avait été sous-prieure à Paterna.

même; je l'ai donc donnée pour l'église, et elle a servi à relever la fête du glorieux Saint Joseph.

Veuillez présenter tous mes respects au Prieur de Notre-Dame des Grottes; vous ne sauriez croire combien j'aime ce saint. Présentez-les aussi au Père Garcia Alvarez. [Mes amitiés à ma sœur Gabrielle, (certainement, notre Mère a quelque motif de l'appeler *ma* Gabrielle[1])]. Je vous envierais presque le bonheur de l'avoir avec vous, sans l'amour profond que nous nous portons dans le Seigneur, et qui est, je le vois, merveilleusement entretenu entre vous et vos filles. Mais à quoi songe donc la Mère Isabelle de Saint-François quand elle s'efforce de nous faire comprendre cela? Alors même qu'elle n'eût été à Séville que pour faire votre éloge et vous porter jusqu'aux nues, vous et vos filles, son voyage eût été bien employé. D'ailleurs, partout où vous serez, ma Mère, vous serez louée par votre propre vertu. Béni soit Celui qui vous a donné tant de qualités et vous aide à vous en servir si bien!

Je me recommande aux prières de la Mère Isabelle de Saint-François..... mais je n'en puis plus....., à celles de toutes les sœurs, et spécialement de la sœur Saint-Jérôme. Thérèse se recommande à celles de Votre Révérence. Monsieur Laurent de Cépéda se porte bien. Dieu veuille, ma Mère, que vous puissiez lire cette lettre! Tout ce qui m'a servi à l'écrire est mauvais, et encore on me presse à outrance : [quel joli travail cela va faire]!

1. La sœur Isabelle de Saint-Paul, qui sert de secrétaire à la Sainte pour cette dernière partie de la lettre a jugé à propos d'insérer cette petite parenthèse. C'est la première novice de la Réforme; la Sainte l'appelait un *ange*. Cfr. Lettre CCV.

Quant à la sœur Gabrielle, il en a été souvent question déjà; la Sainte avait une prédilection marquée pour cette religieuse qui lui avait servi d'infirmière à Séville.

C'est aujourd'hui le vendredi de la Croix[1].

Ne m'envoyez qu'une petite quantité d'eau de fleur d'orange; il faut voir tout d'abord comment elle arrive.

De Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

[Celle qui sert de secrétaire est la sœur Isabelle de Saint-Paul, l'humble servante de Votre Révérence et de toutes vos filles.

Je me rappelle, en ce moment, ma Mère, que j'ai entendu dire que vous aviez à Séville des gravures très grandes et très belles dont Julien d'Avila faisait beaucoup l'éloge. Notre Mère me prie de vous demander un Saint-Paul. Veuillez donc m'en envoyer un beau; pardonnez-moi cette liberté; je vous le répète, il faut que cette gravure soit de telle sorte que j'aie plaisir à la voir].

1. C'est ainsi qu'on désignait alors le vendredi saint.

LETTRE CCVIII[1].

1578. 15 Avril. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Conseils au sujet d'une élection. Nécessité d'avoir le Roi pour soutien, et de s'adresser au Général ou au Pape. Doña Jeanne et une de ses filles. Thérésita. Fourneau modèle. Affaires diverses.

JÉSUS soit avec Votre Paternité, mon Père!

Depuis le départ du Père prieur de Mancéra, j'ai parlé au Maître Daza et au docteur Rueda de cette question de la province. Je ne voudrais pas que Votre Paternité fît une chose blâmable aux yeux de qui que ce soit. J'en aurais plus de peine, malgré le bien qui en résulterait, que de tous les événements fâcheux qui pourraient nous arriver, sans qu'il y eût faute de notre part. Cette affaire paraît difficile à l'un et à l'autre, si la commission de Votre Paternité ne porte pas quelque clause spéciale pour pouvoir la réaliser. Tel est surtout l'avis du docteur Rueda. Je partage sa manière de voir, car je le sais entendu en tout; il est très instruit. Selon lui encore, il est très délicat de procéder à une élection, parce que c'est là un point de juridiction. Et supposé que le Général ou le Pape ne donnent pas la permission, vous ne pouvez pas faire cette élection; le vote serait de nulle valeur. Il n'en faudrait pas davantage aux mitigés, ajoute-t-il, pour recourir au

1 Un fragment très curieux de cette lettre est traduit pour la première fois en français.

Pape, et crier bien haut que les Carmes déchaussés cherchent à se soustraire à l'obéissance en nommant des supérieurs, quand ils n'en ont aucun droit; ce serait d'un effet très fâcheux. D'après lui, il y aurait, en outre, beaucoup plus de difficultés à obtenir du Pape la confirmation d'une élection de cette sorte, que la permission de constituer une province séparée. Le Pape donnerait volontiers cette permission sur une simple lettre du Roi à l'ambassadeur; il serait même très facile de l'obtenir. On n'aurait qu'à montrer la façon dont les Carmes mitigés traitent les Carmes déchaussés. Le Roi lui-même se montrerait flatté de nous rendre ce service, le jour où on le lui demanderait. Ce serait enfin un grand point pour la Réforme; nous gagnerions en considération vis-à-vis de ces Pères, et ils n'auraient plus l'espoir de nous anéantir.

Ne feriez-vous pas bien d'en parler au Père Maître Chavès[1], et de lui remettre une lettre de moi que je vous ai envoyée par le Père prieur? C'est un homme très sage. En usant de son influence auprès du Roi, il pourrait peut-être réussir. Et alors, nos Pères qu'on a désignés pour aller à Rome emporteraient avec eux les lettres du Roi. Malgré cela, ils ne devraient pas cependant se dispenser d'y aller, car, selon le docteur Rueda, la voie la plus sûre et le moyen le plus simple, c'est de s'adresser directement au Pape ou au Général. Si le Père Padilla et nous tous, nous avions songé à poursuivre cette affaire auprès du Roi, elle serait déjà terminée, je vous l'assure. Votre Paternité peut encore en parler soit à lui, soit à l'archevêque. Comme l'élection du Provincial, une fois faite, doit être confirmée, et que lui-même doit avoir la faveur du Roi, il est mieux de s'en occuper dès maintenant. Cette démarche peut, il est vrai, ne pas réussir; du moins, nous

1. Religieux dominicain, confesseur du Roi Philippe II.

n'aurons pas la honte et l'humiliation que nous aurions, supposé que l'élection, une fois proclamée, ne pût être confirmée. Ce serait une vraie confusion pour nous d'avoir entrepris ce qui dépassait nos pouvoirs, ou agi sans discernement, et Votre Paternité y perdrait beaucoup de crédit.

D'après le docteur Rueda, il serait moins répréhensible que l'élection fût présidée par le visiteur dominicain ou un autre que par les prélats eux-mêmes. Dans ces matières de juridiction, comme je l'ai dit, le point délicat et important, c'est que le chef soit nommé par une autorité légitime. Quand je songe qu'on viendrait à vous blâmer avec quelque fondement, je perds courage. Au contraire, viendrait-on à vous critiquer sans motif, je me sentirais plus remplie d'énergie. Je n'ai donc pas tardé un instant à vous écrire, afin que vous puissiez bien réfléchir à tout cela.

Savez-vous ce que j'ai pensé? J'ai pensé que peut-être, notre Père Général se sert contre nous de mes lettres, qui cependant étaient pleines de déférence, et qu'il les a montrées aux cardinaux. Il m'est venu à l'esprit de ne rien lui écrire, jusqu'à la conclusion de tous nos démêlés. Mais il serait bon, à l'occasion, d'offrir quelque présent au Nonce. Quand vous êtes à Madrid, mon Père, je vois que vous faites beaucoup de choses en un seul jour. Parlez donc aux uns et aux autres, allez trouver les amis que vous avez jusque dans le palais du Roi; dites au Père Antoine de parler, de son côté, à la duchesse. On pourrait par ce moyen avancer grandement notre cause, et obtenir du Roi la réalisation de nos desseins; car il désire le maintien de la Réforme. Le Père Mariano, qui a l'occasion de le voir, ne pourrait-il pas lui mettre sous les yeux l'exposé de notre situation, le supplier de nous donner sa faveur et lui représenter depuis combien de temps ce petit saint, le

Père Jean de la Croix, est prisonnier? Enfin, le Roi écoute tout le monde. Je ne vois pas pourquoi nous n'irions pas, nous aussi, lui parler et lui adresser une supplique, surtout le Père Mariano.

Mais quelle parleuse je suis, et que de folies je vous débite! Cependant, vous supportez tout de moi! Je vous l'assure, ce qui m'anéantit, c'est que je n'ai pas la liberté d'exécuter par moi-même ce que je demande aux autres. Comme le Roi va entreprendre maintenant un long voyage, je voudrais que nous eussions quelque chose de terminé. Que Dieu le réalise, comme Il le peut!

Nous attendons impatiemment ces dames[1]. Les religieuses sont bien décidées à ne pas laisser passer plus loin votre sœur sans lui donner l'habit ici même. Vous ne sauriez croire jusqu'à quel point elles veulent vous être agréables. Je leur tiens grandement compte de leur intention; elles sont déjà nombreuses, et un peu dans la gêne, et cependant, elles ne considèrent rien de tout cela, à cause du désir qu'elles ont d'avoir une de vos sœurs. Et la petite Thérèse, donc! que ne dit-elle pas! que ne fait-elle pas! Moi-même, je serais très heureuse de la garder à Avila, parce que je ne pourrai en jouir là où elle va; et qui sait? je ne la reverrai peut-être plus, car elle s'en va très loin. Néanmoins, c'est à moi de trancher cette question, et je dois m'opposer à ce qu'elle reste ici. En effet, elle est déjà reçue à Valladolid, où d'ailleurs elle sera très bien; ce serait un grand désagrément pour les religieuses de ce couvent, et, en particulier, pour Casilde, de ne pas l'avoir. C'est Julienne[2] qui restera, bien que je n'en dise rien à nos sœurs. Je ne veux pas l'envoyer à Séville;

1. La mère du Père Gratien et sa sœur, qui devaient passer par Avila.

2. Autre sœur du Père Gratien.

cela me paraîtrait trop pénible pour Madame doña Jeanne[1]; et peut-être que cette enfant elle-même en aurait de la peine quand elle serait plus âgée. Oh! comme je désire, en outre, avoir votre autre sœur qui est au collège des Demoiselles[2]. Elle ne comprend pas ce qu'il lui faut; voilà pourquoi elle souffre; elle serait bien plus tranquille ici que là où elle est.

Mon frère Laurent, qui vous porte cette lettre, se rend à la Cour, et de là, je crois, à Séville. [Veuillez trouver bon qu'il entre dans le monastère de nos sœurs de Séville et voie un fourneau de cuisine que la Mère prieure a installé, et dont on raconte des merveilles. Car, sans cela, nous ne pourrions en installer un semblable à Avila. Si ce fourneau est tel qu'on le prétend, ce sera un vrai trésor pour nos Pères et pour nous toutes. J'écris à la Mère prieure de laisser mon frère entrer pour qu'il l'examine. Mais, dans le cas où vous ne le trouveriez pas à propos, veuillez m'en aviser. Mon frère, d'ailleurs, doit rester plusieurs jours à Madrid. Ah! que ne pouvez-vous voir tout ce qu'on nous écrit de ce fourneau! vous ne seriez plus étonné que nos sœurs d'Avila en désirent un de ce genre. Elles assurent que cela vaudrait mieux que la petite forge de Soto[3]; on ne saurait rien dire de plus fort].

La Mère prieure, je crois, vous écrit. Je ne vous dis donc pas autre chose, si ce n'est que je prie Dieu de garder Votre Paternité.

La prieure d'Albe est très mal. Ne manquez pas de prier Dieu pour elle. Malgré tout ce qu'on peut lui reprocher, on perdra beaucoup en la perdant, car elle est très obéis-

1. Doña Jeanne Dantisco, mère du Père Gratien.
2. Collège fondé à Tolède par le cardinal Siliceo.
3. Forgeron voisin du couvent de Saint-Joseph.

sante; et quand on l'est, au moindre avis on se corrige. Oh! quelle souffrance éprouvent nos sœurs de Malagon de ne pas avoir leur Mère Briande[1]! Je ris bien en voyant qu'elles désirent son retour.

Doña Louise de la Cerda a perdu la plus jeune de ses filles. Je suis extrêmement touchée de compassion à la vue de tous les chagrins que Dieu envoie à cette dame. Il ne lui reste plus que la veuve. Votre Paternité ferait bien, je crois, de lui écrire pour la consoler. Nous avons, d'ailleurs, de grandes obligations envers elle.

Veuillez examiner si votre sœur doit rester à Avila; je ne veux point m'y opposer, dans le cas où vous le trouveriez mieux et où Madame doña Jeanne préférerait l'avoir plus près d'elle. Mais je crains qu'ayant déjà résolu d'aller à Valladolid, elle n'ait quelque tentation, une fois entrée ici. Elle entendra parler des choses de là-bas qui ne se trouvent point dans ce monastère, ne fût-ce que le jardin, qui est fertile, tandis que celui d'Avila est très aride.

Plaise à Dieu de vous garder, mon Père, et de vous rendre aussi saint que je L'en supplie! *Amen. Amen.* Mon bras commence à aller mieux.

C'est aujourd'hui le 15 avril.

L'indigne servante et fille de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

Doña Yomar est près de nous; elle va beaucoup mieux et a un grand désir de voir Votre Paternité. Elle pleure son Père Jean de la Croix, et toutes les sœurs le pleurent comme elle. C'est une chose pénible que celle-là. Au monastère de l'Incarnation, on commence à reprendre le train ordinaire.

1. La Mère Briande, prieure de Malagon, était encore à Tolède.

LETTRE CCIX.

1578. 17 Avril. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Agissements des Pères mitigés. Conseils. Voyage de doña Jeanne. Élection des Prieurs.

JÉSUS soit avec Votre Paternité, mon Père !

Oh ! comme vous avez mal fait de m'écrire une lettre si courte, quand vous aviez un messager tel que Jean ! J'ai été très contente de le voir et d'apprendre par lui des détails tout particuliers sur Votre Paternité. J'ai déjà répondu, dans la lettre dont le prieur de Mancéra s'est chargé pour vous, à plusieurs des points sur lesquels vous me priez de vous écrire. Vraiment, vous m'avez mortifiée en donnant tant d'importance à ma manière de voir. Je vous le répète, c'est ce que vous jugerez le plus à propos qui sera le meilleur.

Je suis devenue extrêmement craintive, depuis que je vois le démon tirer le mal de tout ce qui est bon ; je voudrais laisser passer l'heure de ces Pères[1] et ne fournir à aucun d'eux le moindre prétexte de parler et d'agir encore contre nous. Je vous l'ai dit d'autres fois, tout leur réussit. Je ne saurais donc m'étonner maintenant de ce qu'ils pourraient faire. Comme ils ont de leur côté les supérieurs, ils ne s'imaginent pas aller contre la volonté de Dieu. Quant au Roi, ils ne le redoutent guère, dès lors

1. Les Carmes mitigés.

qu'ils le voient se taire sur tous leurs agissements. Si par hasard ils en venaient à quelque coup d'audace contre Votre Paternité, ce ne pourrait être en plus mauvaise conjoncture pour nous. Sans parler de la peine et de l'affliction profonde où nous plongerait un tel événement, nous perdrions toute force et tout courage. Plaise à Dieu de nous délivrer! Oui, Il nous délivrera, je le crois; mais Il veut que nous nous aidions nous-mêmes. Voilà pourquoi, sans revenir sur les autres choses dont j'ai déjà parlé à Votre Paternité, je me vois obligée, malgré le désir que j'ai de vous voir, de vous prier de ne pas venir par ici.

La prieure d'Albe[1] est très mal. C'est là surtout que votre présence serait nécessaire; je voudrais pour cela que vous fussiez plus à l'abri de tout danger que vous ne pouvez l'être maintenant. Je désire, en outre, que vous ne vous éloigniez pas de là où vous êtes, jusqu'à ce que les choses soient un peu plus assises et que ce Peralta[2] soit parti. Je vois ce qu'ont fait les mitigés, dès qu'ils ont vu que le Roi appelait le Père Mariano. A la vérité, ils seront moins audacieux à Madrid qu'à Avila. D'un autre côté, c'est une chose fort pénible pour moi qu'on ne puisse donner la moindre satisfaction à une mère[3], et quelle mère! Je ne sais que vous dire, si ce n'est qu'on ne peut plus vivre en ce monde.

Il serait peut-être mieux, me dites-vous, de prendre un autre chemin, car celui d'Avila est plus long. Je réponds à cela que j'ai le plus vif désir de voir ces dames. Néanmoins, dans le cas où vous devriez les accompagner, votre voyage serait plus secret par l'autre voie, puisqu'il ne s'y rencontre point de monastères de ces bons Pères mitigés.

1. Jeanne du Saint-Esprit.
2. Le P. Tostado, qui était alors à Madrid.
3. La mère du P. Gratien.

Sans ce motif, ce serait vraiment pénible que, pour un détour de huit lieues, vous ne nous accordiez pas la faveur de venir par ici. Vous vous reposeriez quelques jours et nous procureriez cette joie de vous voir que toutes les sœurs désirent tant. C'est, d'ailleurs, ce que mon frère, parti aujourd'hui pour Madrid, vous exposera de ma part.

En troisième lieu, vous me marquez que Madame doña Jeanne se propose d'accompagner sa fille jusqu'à Valladolid. J'aurais beaucoup de peine de la voir entreprendre, en ce moment, un voyage de quatre-vingts lieues, quand elle peut s'en dispenser, et que sa santé nous est si précieuse. J'ai suivi cette route; j'étais alors entourée de soins et d'attentions par doña Marie de Mendoza, qui m'accompagnait, et cependant, la distance me parut très longue.

Sachez, mon Père, que je suis décidée à ne pas laisser votre mère aller plus loin qu'Avila. En vérité, ce n'est pas nécessaire, pourvu que Mademoiselle doña Marie soit accompagnée d'une femme et de son frère. D'ailleurs, nos sœurs de Valladolid ne s'en formaliseront pas. Et puis, ce serait une grande faute pour votre mère de s'exposer à tant de fatigues, quand elle a déjà vu sa fille. Mieux vaut qu'elle retarde son voyage jusqu'à la prise de voile. Avec la grâce de Dieu, les circonstances offriront alors moins de danger, et vous pourrez l'accompagner plus facilement que maintenant. Sa santé nous est tellement chère que je n'oserais pas me ranger à votre avis pour ce projet. Au moins, je ne négligerai rien pour l'arrêter à Avila. Qu'elle vienne jusqu'ici, j'y consens, car le temps est beau et la route n'est pas longue. J'ai pensé que, dans le cas où elle ferait la route en voiture, il serait préférable qu'elle passât par Avila, car les ports sont, je crois, moins difficiles que par l'autre voie.

Supposé que Madame doña Jeanne ne vienne pas, et que Monsieur Thomas de Gratien soit seul à accompagner sa sœur, ne serait-il pas bon que le Père Antoine de Jésus partît avec eux, puisqu'il est déjà rétabli? Votre Paternité dira qu'il est également Carme déchaussé. Mais ses cheveux blancs le mettent à l'abri de toutes les critiques; et, pourvu que ce ne soit pas vous qui veniez, l'attention ne sera pas attirée sur les voyageurs. C'est sur vous, en effet, que tous les regards sont fixés à l'heure présente. Je serais, d'ailleurs, très contente de voir ce Père ressuscité. Voilà l'idée qui se présente maintenant. Si elle n'est pas à suivre, regardez-la comme une rêverie. Pour moi, je ne sais rien plus que ce que j'ai dit.

Ce me serait une grande joie, je vous le répète, de voir Madame doña Jeanne : mais, à mon avis, il est très délicat pour nous de lui permettre d'entreprendre ce voyage, et surtout d'aller plus loin qu'Avila. Pourquoi Dieu m'a-t-il faite de la sorte? Je suis toujours prête à sacrifier mon repos! Pourtant, il y a un repos que je prie le Seigneur de m'accorder. Qu'il daigne donner à mon âme la grâce de le goûter à loisir près de Votre Paternité!

Mon frère vous a porté la lettre où je vous disais combien c'est chose difficile, aux yeux du docteur Rueda et de Maître Daza, de procéder à l'élection des prieurs sans une permission du Pape ou du Général, car c'est une affaire de juridiction. Comme je vous ai écrit longuement sur ce point, je me contente maintenant de vous supplier, pour l'amour de Notre-Seigneur, d'y réfléchir sérieusement. Ce n'est pas un petit travail pour vous que d'examiner toutes choses avec le plus grand soin; mais Dieu vous donnera un autre temps.

Maintenant, mon Père, nous devons supplier Sa Majesté de vous garder. La prieure et la sous-prieure ont

remis à mon frère une lettre pour vous. Si vous aviez besoin que l'auditeur Covarruvias vous rendît quelque service, il faudrait en donner avis : il est très intime avec mon frère. Que le Seigneur soit avec Votre Paternité, qu'Il vous garde longtemps à mon affection et vous fasse grandir en sainteté !

C'est aujourd'hui le 17 avril.

L'indigne fille de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

Sachez, mon Père, que je suis très en peine ; je ne pensais pas que Madame doña Jeanne dût venir sitôt. Nous avons le chœur découvert ; il y a toute une troupe d'ouvriers qui travaillent, et les grilles sont enlevées. C'eût été cependant pour moi une grande joie de la voir à la grille. Quelle vie que la nôtre ! On ne pouvait plus rester au chœur, tant on y avait froid l'hiver, et chaud l'été ; mais il sera très bien maintenant. N'accorderez-vous pas à Mademoiselle doña Marie la permission d'entrer dans ce monastère ? Voyez cela. Je conviens que tout y est en désordre, mais ce sera un motif pour elle de préférer la maison[1] où elle va.

1. Celle de Valladolid.

LETTRE CCX.

1578. 17 Avril. Avila.

A MADAME DOÑA JEANNE DANTISCO, MÈRE DU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Sur son prochain voyage à Avila.

JÉSUS!

Que la grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous, et vous paie l'attention que vous avez eue de m'écrire et de m'annoncer la bonne nouvelle de votre arrivée ici, et de celle de Mademoiselle doña Marie!

Je vous souhaite mille fois la bienvenue. Vous avez raison d'être contente. Je ne vois pas, en effet, quelle faveur plus grande Dieu pouvait vous accorder que d'appeler votre fille à un état où, tout en servant Sa Majesté, elle trouvera plus de repos qu'on ne saurait l'imaginer. J'espère dans le Seigneur que ce sera pour sa plus grande gloire.

D'un côté, je désirais vivement votre arrivée, car il y a longtemps que je ne trouve pas beaucoup de joie en quoi que ce soit. Mais d'un autre côté, c'est une chose pénible pour moi de vous voir entreprendre un tel voyage, quand vous pourriez vous en dispenser : je désire plus encore votre santé que ma propre satisfaction. J'écris à notre Père Visiteur sur ce point et sur son projet de venir avec vous, et je lui en montre les inconvénients. Ce que Sa Paternité disposera sera le mieux. Plaise au Seigneur de

nous tirer de ce temps où nous devons craindre même ce qui est très bon, puisqu'il y a des yeux qui le regardent avec tant de passion !

La lettre que vous m'avez écrite, dites-vous, ne m'a pas été remise. Toutes les sœurs et la prieure vous présentent leurs respects, et désirent ardemment votre venue ici et celle de Mademoiselle doña Marie. Que le Seigneur dirige tout pour sa plus grande gloire ! Nos sœurs de Valladolid se sont déjà occupées de trouver de la serge pour l'habit de votre fille. Je supplie Sa Majesté de vous garder, vous et Monsieur le secrétaire. Je présente mes respects à ce dernier, à toutes ces dames et, en particulier, à Mademoiselle doña Adrienne, bien qu'en réalité, elle me doive beaucoup de gratitude.

C'est aujourd'hui le 17 avril.

Votre indigne servante,

Thérèse de Jésus.

Mon Isabelle de Jésus[1] m'a déjà écrit. Toutes les sœurs ne savent comment exprimer leur contentement à son endroit, et elles ont raison.

1. Autre fille de Madame Dantisco qui était carmélite à Tolède.

LETTRE CCXI.

1578. 26 Avril. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Charretier qui jure. Arrivée de doña Jeanne à Avila. Un ange.

JÉSUS

soit avec Votre Paternité, mon Père, et mon supérieur, comme vous dites! Cela m'a bien fait rire et m'a réjouie en même temps. Chaque fois que je me le rappelle, c'est une récréation pour moi de voir avec quel ton sérieux vous me recommandez de ne pas juger mon supérieur. O mon Père! que vous aviez peu besoin de jurer, même comme un saint, et à plus forte raison comme un charretier! Voici une vérité dont je suis très persuadée : quand Dieu accorde à quelqu'un ce zèle et ce désir du bien des âmes dont Il vous a enrichi, Il ne l'en prive pas à l'égard de ses propres sujets. Je n'en dis pas davantage sur ce point; je vous rappelle seulement que vous m'avez donné toute permission pour vous juger et pour penser de vous ce que je voudrais.

Madame doña Jeanne est arrivée hier soir, 25 avril. Il était déjà tard; c'était presque nuit. Elle se trouvait en bonne santé, grâce à Dieu. Ç'a été une vraie joie pour moi de jouir de sa compagnie. Chaque jour je l'aime davantage; elle me paraît meilleure et plus sage.

J'ai été, en outre, très heureuse de voir notre nouvelle religieuse contente; je ne puis vous décrire sa joie. On eût

dit, quand elle est entrée, qu'elle avait passé toute sa vie parmi nous. J'espère de la bonté de Dieu que ce sera un grand sujet. Elle a un caractère parfait et de rares aptitudes. Je voudrais bien que Madame doña Jeanne n'allât plus loin qu'Avila. Votre Paternité a communiqué à cet ange tant d'affection pour Valladolid que nos prières ont été impuissantes à le retenir parmi nous. Que Dieu soit béni et qu'Il daigne garder Votre Paternité !

L'indigne fille de Votre Paternité !

Thérèse de Jésus[1].

LETTRE CCXII[2].

1578. 26 Avril. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Tristesse et habiletés de la petite Thérèse. Doña Jeanne et la Sainte s'embrassent à la porte du monastère de Saint-Joseph.

. . . . . .

Et Thérèse, que n'a-t-elle pas fait ? que n'a-t-elle pas dit ? Elle s'en est bien tirée, car elle est avisée. Elle m'a assuré qu'elle ferait ce que je voudrais ; mais on comprenait parfaitement qu'elle n'entrait pas dans nos vues. Je l'ai prise à part et lui ai parlé longuement de notre monastère ; je lui ai raconté, en particulier, comment il s'était

1. Cette lettre se termine ici, comme il conste de l'autographe que nous avons eu sous les yeux.

2. Ce fragment, qui est restitué à la collection, ne fait pas partie de la lettre précédente, comme l'a pensé M. de la Fuente. C'est vraisemblablement un billet qui l'accompagnait.

établi miraculeusement. Elle m'a répondu qu'il ne lui importait pas plus d'être ici que là. Nous pensions avoir réussi quelque peu. Je voyais cependant qu'elle était triste. Enfin, elle s'en alla en cachette parler à Madame doña Jeanne et la pria de ne pas manquer de l'emmener à Valladolid, mais sans rien laisser soupçonner de son désir.

Il nous a semblé absolument nécessaire, à Madame doña Jeanne et à moi, que votre sœur ne restât pas à Avila. Elle aurait pu avoir de la peine de quitter ce couvent, après y avoir pris l'habit, pour se rendre ensuite à Valladolid. Elle m'a dit clairement elle-même, qu'en effet, elle en serait mécontente, et qu'elle ne voudrait pas abandonner le monastère où on l'aurait admise. Madame doña Jeanne partira demain, après dîner, avec sa fille. J'aurais bien désiré la garder, au moins jusqu'à lundi. Mais je n'ai pas voulu insister pour la retenir, tant votre sœur est impatiente d'arriver. Elle loge chez mon frère, et Aranda la soigne très bien. Que Dieu l'accompagne! car je suis encore très préoccupée de son voyage. Il est vrai qu'elle a fait le plus difficile de la route et qu'elle nous est arrivée en bonne santé. Le Seigneur veillera à ce que ce voyage ne lui cause pas de mal. D'ailleurs, elle a un tempérament très sain et très fort. Je l'aime tant que je l'ai embrassée à la porte du monastère, au moment où Mademoiselle doña Marie entrait. Plaise à Dieu de la ramener bien portante chez elle! car sa santé nous est chère.

LETTRE CCXIII[1].

1578. 30 Avril. Avila.

A ANNE DE SAINT-ALBERT, PRIEURE A CARAVACA.

Permission de faire la profession donnée à trois novices.

En vertu du pouvoir que m'a donné le Père Visiteur provincial, Maître Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, j'autorise la Mère prieure du monastère de Saint-Joseph de Caravaca, Anne de Saint-Albert, à admettre à la profession les sœurs Florence des Anges, Agnès de Saint-Albert et Françoise de la Mère de Dieu, et celles-ci à prononcer leurs vœux. Plaise au Seigneur de faire tourner cette profession à son honneur et à sa gloire ! Qu'Il rende ces sœurs dignes d'être de vraies filles de la Vierge, Notre-Dame et notre patronne !

Fait à Saint-Joseph d'Avila, le 30 avril 1578.

Thérèse de Jésus, carmélite.

1. Cette lettre ou patente est traduite pour la première fois en français.

LETTRE CCXIV.

1578. 7 Mai. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Prise d'habit de doña Marie. Bon conseil du Père Sicilien. Bras cassé de la Sainte remis. Souffrances.

JÉSUS soit avec Votre Paternité, mon bon Père!

J'ai appris avant-hier que Madame doña Jeanne était arrivée en bonne santé à Valladolid, et que, la veille ou ce jour-là même de Saint Ange, on donnait l'habit à Mademoiselle doña Marie. Plaise à Dieu que ce soit pour sa gloire! Qu'Il daigne en faire une grande sainte! La prieure de Médina m'écrit de son côté qu'elle le lui aurait donné de bon cœur, si doña Marie l'eût voulu; mais, à mon avis, ce n'est point là que cette enfant désirait le prendre.

Comme je l'ai écrit à Votre Paternité, nos sœurs de Valladolid ont vivement regretté que vous ne soyez pas allé présider vous-même la cérémonie. Je leur ai dit qu'avec l'aide de Dieu, vous ne tarderiez pas à aller les voir. Et certes, votre présence y est bien nécessaire. Une fois le Père Tostado parti, vous n'aurez plus rien à craindre.

J'écris au Père Mariano de vous amener, dans le cas où il viendrait avec le Père Sicilien; car votre présence est indispensable pour décider certains points dont il me parle dans sa lettre. Si ce que dit le Père Sicilien est exact, je vous assure que nous arriverons promptement par cette voie à arranger nos affaires avec notre Père Général. Tous

les autres moyens ne sont, à mes yeux, que retards sans fin. Cette première démarche ne serait-elle pas couronnée de succès, nous aurions encore du temps devant nous. Plaise au Seigneur de tout diriger !

Supposé que le Père Sicilien ne vienne pas, je voudrais bien que Votre Paternité pût lui parler. A mon avis, il faut nous entendre pour tout; cependant, les dispositions prises par Votre Paternité seront toujours les meilleures.

Comme je vous ai écrit une longue lettre, il y a peu de jours, je serai plus brève en ce moment. D'ailleurs, on m'a remis aujourd'hui des lettres de Caravaca auxquelles je dois répondre ; je vais écrire également à Madrid.

O mon père, j'oubliais ! La femme dont on vous a parlé est venue remettre mon bras cassé. Mais si elle a eu de la peine à réussir, j'ai eu la souffrance. La prieure de Médina a bien fait de m'envoyer cette femme. Comme il y avait longtemps que j'étais tombée, le poignet était déjà perdu. Aussi, l'opération a été difficile pour cette femme et terriblement douloureuse pour moi. Cependant, je me réjouissais de pouvoir participer quelque peu à la Passion de Notre-Seigneur. Le bras me semble bien remis, malgré une souffrance très vive que j'y ressens. Toutefois, je ne saurais dire au juste s'il l'est complètement. Mais je remue facilement la main et je puis porter le bras jusqu'à la tête ; néanmoins, il faudra encore du temps pour qu'il soit tout à fait guéri. Croyez bien, mon Père, que dans le cas où cette femme aurait tardé tant soit peu à venir, je restais estropiée. A la vérité, je n'en aurais pas éprouvé beaucoup de peine, si telle avait été la volonté de Dieu. Il y eut tant de personnes qui vinrent trouver cette femme qu'elles ne pouvaient contenir dans la maison de mon frère.

Je vous l'assure, mon Père, depuis votre départ d'Avila,

les épreuves de toutes sortes ne m'ont pas été épargnées. Parfois, semble-t-il, le corps est fatigué et l'âme quelque peu abattue, quand ces souffrances tombent les unes sur les autres. Du moins, je crois que la volonté demeure bonne. Que Dieu soit toujours avec Votre Paternité! Toutes vos filles de Saint-Joseph se recommandent à vos prières.

C'est aujourd'hui la veille de l'Ascension.

Doña Yomar va mieux; elle est ici qui m'attend.

L'indigne fille de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCXV[1].

1578. 8 Mai. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Le Père Antoine et les Carmélites de Malagon. La présidente de ce monastère.

JÉSUS soit avec Votre Paternité!

J'avais déjà écrit la lettre ci-jointe, quand aujourd'hui même, fête de l'Ascension, j'ai reçu les vôtres par la voie de Tolède; elles me causent une peine profonde.

Je vous assure, mon Père, que cette mesure du Père Antoine est fort imprudente. Déchirez cette lettre aussitôt après en avoir pris connaissance; sans cela, vous verriez ce qui adviendrait, puisqu'il se plaint déjà tant de

1. Cette lettre contient trois fragments traduits pour la première fois et plusieurs corrections.

moi. Ce Père me fatigue extrêmement; cependant, je l'aime beaucoup, oui beaucoup, car c'est un saint; mais je ne puis m'empêcher de voir que Dieu ne lui a pas donné le don de gouverner. Et maintenant, ne voyez-vous pas comment il a cru à ces religieuses aveuglées par la passion, et comment, sans prendre la moindre information, il ne songe qu'à faire et à défaire?

Je sais bien que la présidente[1] n'est pas apte à gouverner. Toutefois, ses fautes ne sont pas de nature à jeter le déshonneur sur l'Ordre et ne dépassent pas l'enceinte du monastère. J'avais déjà écrit aux sœurs que Votre Paternité irait les voir et arrangerait tout. Quant à leurs tentations, je leur ai dit d'en traiter avec le confesseur, et non avec la présidente. Vouloir mettre à la tête de la maison la sœur Isabelle de Jésus et lui donner la charge de sous-prieure, c'est une folie insigne. Les quelques jours qu'elle le fut, quand la Mère Briande était là, les mêmes sœurs n'en finissaient pas avec leurs contes et leurs plaisanteries à son sujet. Elles ne l'auront jamais pour cet office. C'est une bonne religieuse, j'en conviens, mais elle est incapable de remplir cette charge. D'un autre côté, ce serait encore une folie d'enlever pour deux jours la direction de la maison à Anne de la Mère de Dieu. Le Père Antoine, en effet, est tellement pressé qu'il veut sans retard emmener la Mère Briande à Malagon. Pour moi, je n'y consentirais qu'avec peine, car à moins de l'en retirer bientôt, s'il se présente une autre fondation, je craindrais beaucoup de la voir dans cette maison tant qu'y restera celui qui y est présentement.

Ce Père reproche encore à la présidente de ne rien faire pour les Carmes déchaussés; mais en cela, après tout, elle se conforme au règlement de Votre Paternité.

1. Anne de la Mère de Dieu.

On murmure contre tous les actes de son gouvernement; je vous l'avoue, je ne crois rien de ce qu'on dit; certainement, elle ne voit pas d'un mauvais œil ce qu'on fait pour moi. Je la connais, elle n'est nullement avare; au contraire, elle est très généreuse. Je le vois, on doit peser toutes ses paroles les unes après les autres. [Vous saurez d'ailleurs, mon Père, que la Mère Briande m'a écrit de lui commander de ne rien donner à aucun Carme déchaussé; une autre religieuse m'a conté qu'on avait plus dépensé pour eux que pour toutes les malades de cette année, qui ont été très nombreuses]. Croyez-moi, mon Père, quand Sainte Claire elle-même irait prendre la direction de ce monastère, on y trouverait beaucoup de fautes, à cause de la présence de celui qui est là, et de l'entêtement des sœurs.

On accuse en outre la présidente de ne pas bien soigner les malades. Or, c'est là une pure calomnie; sa charité, en effet, est très grande. Et moi, je me suis vue très à l'étroit avec la précédente, je puis vous l'assurer. Mais tout cela n'est rien, puisque la réputation n'en est pas atteinte, surtout dans un endroit où, comme à Malagon. il passe beaucoup de monde; ce qu'elles disent de leur réputation, n'est qu'une pitié, et la prieure n'y a porté aucune atteinte par son départ, puisqu'elle n'est allée à Tolède que sur l'avis des médecins, pour rétablir sa santé. Je ne sais vraiment ce que va décider Votre Paternité.

J'ai trouvé charmant que le Père Antoine leur défendît même de prononcer le nom de Briande; il ne pouvait rien faire de mieux. Que Votre Paternité examine bien cela, je vous en supplie par charité. Pour apporter un remède efficace à cette situation, il faudrait mettre là une prieure comme Isabelle de Saint-Dominique et une bonne sous-prieure; de plus, on devrait envoyer dans un autre cou-

vent quelques-unes de ces religieuses. Votre Paternité pourrait écrire promptement au Père Antoine, et lui dire de ne rien changer jusqu'à ce que vous ayez tout examiné avec soin. De mon côté, je vais lui mander qu'il ne peut rien réaliser tant que vous ne lui aurez pas donné des ordres, et le désabuser sur plusieurs points.

J'ai eu de la peine de l'état du monastère de ces sœurs. Il est fâcheux que personne ne vienne à leur secours. Elles doivent, sans doute, avoir commencé quelque petite bâtisse. Mon désir est qu'on achève au moins deux pièces, qu'on élève un mur de clôture, et que si, pour le moment, on ne peut en faire davantage, on ne perde pas tout. Elles seraient mieux dans ces pièces le peu de temps qu'elles y demeureront que là où elles sont. Que Votre Paternité veuille bien leur écrire sur ce point.

Je ne sais, mon Père, comment vous avez remis au Père Antoine votre pouvoir de commissaire pour Malagon, sans lui faire toutes vos recommandations. Je vous l'assure, cela me renverse. D'un autre côté, c'est, à mon avis, un grand déshonneur pour le monastère que d'enlever sans aucun motif la religieuse qui le gouverne. [Si je pouvais penser que ce Père N.[1] se corrigerait, le mieux pour lui serait de retourner continuer sa charge de prieur jusqu'à la fin. Mais j'ai perdu cet espoir. Cependant, le Père Barthélemy de Jésus, le Père François de la Conception et Monsieur Antoine Ruiz ont tant insisté pour qu'il reste, que j'ai cru téméraire d'aller contre leur avis]. Que Votre Paternité veuille bien prendre des informations et décider ce que le Seigneur vous donnera de comprendre ! C'est ce qu'il y aura de mieux. Je ne manquerai pas de Le supplier de vous donner sa lumière. Mais il est absolument néces-

1. La copie de la Bibliothèque nationale de Madrid ne porte pas le nom de ce Père.

saire de prévenir immédiatement ce Père. Il faut aussi que le Père Antoine ne martyrise plus cette sainte, car elle l'est, à coup sûr. Que Dieu soit toujours avec Votre Paternité !

L'indigne servante de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

La Mère Isabelle de Saint-Dominique n'aurait pas, je crois, de répugnance à aller à Malagon, et elle pourrait tout arranger. On enverrait alors à Ségovie la Mère Briande ou la Mère Marie de Saint-Jérôme. Que Dieu daigne y mettre la main ! Le pays est, il est vrai, très chaud pour la santé de la Mère Isabelle de Saint-Dominique, mais les religieuses n'oseront pas se plaindre d'elle, car toutes savent déjà l'estime dont elle jouit. J'ai ouvert cette lettre pour effacer ce que je disais du Père Mariano, dans le cas où elle viendrait à se perdre. [Je suis très tentée contre lui].

LETTRE CCXVI.

1578. 14 Mai. Avila.

AU PÈRE GRATIEN.

Désir de voir ce Père. Prise d'habit de Marie de Saint-Joseph. Cas de conscience. Prieure difficile. Projet de fondation à Villeneuve de la Xara.

JÉSUS soit avec Votre Paternité !

J'avais déjà écrit la lettre ci-incluse et j'allais vous l'envoyer, quand nos Pères Carmes déchaussés sont arrivés et m'ont remis celles de Votre Paternité. Je vous l'assure, elles m'ont rendu la santé; depuis hier soir que j'ai reçu celles de Malagon, mon rhume de cerveau avait encore augmenté, tant je me suis fatiguée à lire et à écrire. Vos lettres m'ayant fait le plus grand plaisir, m'ont procuré beaucoup de soulagement. Dieu soit béni de ce qu'Il donne de la santé à Votre Paternité, afin que vous puissiez accomplir tant de travaux pour sa gloire et contribuer à la sanctification d'un grand nombre d'âmes ! C'est pour moi une consolation des plus vives.

Malgré cela, je voudrais bien vous voir par ici. Comme il n'a pas plu dans cette région où vous êtes, le pays ne peut manquer d'être très malsain. Je ne sais, non plus, pourquoi vous aimez mieux y rester que de venir de notre côté. Sans doute, le Seigneur, qui prévoit les événements, devait attendre cette heure pour vous rendre utile à ces âmes; votre ministère a dû nécessairement porter des fruits précieux.

J'ai oublié de vous dire dans la lettre ci-jointe combien je suis contrariée que le Père Ferdinand Médina ait donné l'habit à notre religieuse[1]. Je ne sais quelle envie a cette petite prieure[2] de faire plaisir aux Pères mitigés. Par la lettre du Père Ange[3] que je vous transmets, vous verrez qu'ils savaient déjà que vous deviez accompagner votre sœur. Voilà pourquoi je suis contente que vous n'y soyez point allé. Maintenant, vous pourriez très bien venir; j'ai déjà écrit à *Ardapilla*[4] pour le prier de vous y engager; je lui dis même quelques folies à ce sujet. Enfin, ne le voudriez-vous pas, il faudra venir; c'est absolument nécessaire.

J'ai pensé combien ma fille Marie de Saint-Joseph[5] serait apte à me soulager : sa belle écriture, ses talents, sa gaieté, tout en elle est de nature à me donner quelque repos. Dieu daignera me l'accorder aussitôt après sa profession, quoique les jeunes ne se trouvent pas très bien de la société des vieilles; je suis même étonnée de voir que Votre Paternité ne se lasse jamais de moi. Dieu le veut sans doute de la sorte, afin de m'aider à supporter cette vie où j'ai si peu de santé, et où ma seule joie est de vous voir si patient à mon égard. Je crois même que celui qui est comme vous favorisé des grâces de Dieu et l'aime de tout son cœur ne saurait manquer de trouver du bonheur dans la compagnie d'une âme qui veut travailler à sa gloire.

Je serais très contrariée qu'*Ardapilla* me vînt encore

1. Doña Marie, sœur du Père Gratien, qui venait d'entrer au monastère de Valladolid.
2. Marie-Baptiste, nièce de la Sainte.
3. Ange de Salasar, carme mitigé.
4. Jean de Padilla.
5. Sœur du Père Gratien qui venait de prendre l'habit à Valladolid.

avec son même refrain au sujet de l'Incarnation[1]. Je vous ai prié de me dire s'il peut, en vertu de ses pouvoirs, m'imposer cette charge, et vous ne me répondez point. Mais, sachez-le, je ne négligerai rien pour refuser. Ce serait, en effet, une folie d'accepter, tant qu'on n'y remettra pas les confesseurs précédents[2], et même tant qu'on n'aura pas soustrait le monastère à l'obéissance des Pères mitigés. Toutefois, dans le cas où il m'obligerait sous peine de péché, vous devinez quelles seront mes angoisses. Par charité, dites-moi clairement ce que je dois faire et ce que je puis faire. Ce ne sont pas des choses auxquelles vous deviez me répondre d'une façon si obscure.

Veuillez me recommander toujours instamment à Dieu. Je me sens déjà vieille et fatiguée, mais non quant aux désirs. J'exprimerai tous vos compliments aux sœurs. Je voudrais vous voir venir ici avec le prieur de Mancéra[3]. Je vous l'assure, vous perdrez vraisemblablement votre temps si vous restez encore là-bas. Ce n'est déjà plus l'époque des prédications.

Quel tapage me font ces autres religieuses avec leurs cent réaux ! Voyez, n'ai-je pas raison de dire qu'il est nécessaire d'agir en tout avec la plus grande prudence dans les visites? Il viendra après vous un autre supérieur, et il est très important de ne fournir aucune occasion de se plaindre. J'ai été très fâchée, car cette sœur pouvait fort bien vous faire don de l'argent qu'elle vous a prêté; c'est elle, en effet, qui dirige tout : elle ne se serait pas tant appauvrie pour cela. Avec le Père Antoine, l'affaire est sans

1. Le licencié Jean de Padilla voulait obliger la Sainte à accepter la charge de prieure dans ce monastère.

2. Saint Jean de la Croix et le Père Germain.

3. Le Père Jean de Jésus Roca.

importance. Mais s'il vient à me blâmer afin de pouvoir toucher tant soit peu à mon *Paul*[1], je ne puis le souffrir; quant à ce qu'il peut dire contre moi seule, peu m'importe.

Plaise à Dieu de vous garder, mon Père! Il m'accorde une grande grâce en voulant que, malgré tous vos travaux, vous preniez encore de l'embonpoint, comme me l'annoncent ces Pères. Qu'Il soit béni à jamais! Doña Yomar sera très contente de recevoir votre lettre. Sa santé est bonne.

C'est aujourd'hui le 14 mai, et moi, je suis la véritable fille de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

Heureusement pour moi, tout ce que je viens de vous dire ne me causera pas autant de mal que ce que j'ai écrit à Malagon; au contraire. Quant à la fondation de Villeneuve, elle ne convient nullement, si les religieux Franciscains ont fait opposition au projet. Cet endroit est bon pour eux; ils sauront enseigner aux religieuses à mendier. Votre Paternité a raison de dire que ces petits endroits sont chose terrible pour nous. Une fondation à Madrid nous conviendrait, au contraire, très bien. Tout est même parfaitement disposé pour la commencer immédiatement, dès que nous le pourrons. C'est là un point important, croyez-le, comme aussi d'envoyer quelque présent à Roch de Huerta.

1. Le P. Gratien.

LETTRE CCXVII.

1578. 22 Mai. Avila.

AU PÈRE GRATIEN.

Cas d'*Esperanza*. Le Père Mariano et la fontaine des Pères Jésuites d'Avila. Saint Jean de la Croix en prison. Difficultés de la Réforme. Collège des Carmes déchaussés à Salamanque. Prudence pour ne point surcharger les sœurs.

JÉSUS soit avec Votre Paternité !

Comme le Père qui vous porte cette lettre n'est que de passage, je ne pourrai pas vous écrire longuement. Je regrette bien qu'on ne m'ait pas prévenue hier soir de son départ.

Ma santé est meilleure, et mon bras va mieux. Quant au *chat*[1] avec lequel vous avez eu une entrevue, je suis étonnée qu'il ait si mal parlé d'*Esperanza*[2]. Que Dieu lui pardonne! Supposé, en effet, qu'*Esperanza* eût autant de méchanceté qu'on le dit, on ne se serait pas tant remué pour le garder. Je suis très contente que vous n'ayez pas envoyé ma lettre à Séville[3]; il vaut mieux que je me conduise

1. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid a corrigé les anciennes éditions qui mettaient *Cato* ou *Caton* pour *gato*. Cfr. L. CCII, p. 185.

2. Il est clair qu'*Esperanza* signifie ici, non pas la Sainte, comme on l'a pensé à tort, mais le Père Gaspar de Salasar, de la Compagnie de Jésus, qui, on l'a vu déjà, voulait se faire Carme; sans cela, le texte n'a aucun sens.

3. Cfr. L. CCI, p. 183.

humblement avec ces Pères, car, en vérité, ils ont beaucoup travaillé pour nous, et un grand nombre d'entre eux nous favorisent encore. Pour moi, ce Père me paraît manquer de prudence dans les choses que j'ai vues. Il sera donc bon que vous ne perdiez pas de temps avec lui.

On m'écrit, en outre, de Tolède qu'ils se plaignent beaucoup de moi. Et cependant, je dois le dire, j'ai fait tout ce que j'ai pu et même plus que je ne devais. Le seul motif qu'ils aient de se plaindre de Votre Paternité et de moi, c'est, j'imagine, que nous ayons pris tant de précautions pour ne point leur déplaire. Supposé qu'ils n'eussent eu en vue que Dieu, et qu'ils n'eussent agi que pour sa gloire, comme un projet si louable le réclamait, ils seraient déjà dans la paix et plus contents : le Seigneur lui-même aurait tout arrangé; voilà mon avis. Mais quand on se laisse guider par le respect humain, on n'obtient jamais le but qu'on s'était proposé, au contraire; et c'est ce que nous constatons maintenant. Eh quoi ! ce que l'on voulait était-ce donc une hérésie, comme je l'ai dit à ces Pères ! Mais ils éprouvent de la peine que cela se soit ébruité. Certainement, mon Père, nous avons tous agi, eux et nous, avec des vues bien terrestres. Malgré tout, je suis contente que cela ait eu lieu. Toutefois, je voudrais que Notre-Seigneur le fût de son côté.

J'ai déjà indiqué à Votre Paternité combien les Pères de la Compagnie de Jésus d'ici insistent pour que le Père Mariano vienne voir leur fontaine. Depuis longtemps ils le réclament. Pour lui, il leur a répondu ces jours derniers qu'il passerait dans le courant du mois. Mais je vous supplie de lui écrire pour qu'il n'y manque à aucun prix. N'oubliez pas de le lui dire.

Je suis étonnée de ce charme sous lequel on tient le

Père Jean de la Croix[1], et du retard apporté à nos affaires. Que Dieu daigne y remédier! On m'écrit de Tolède que le Père Tostado est déjà parti; je n'en crois rien. Il aurait désigné, ajoute-t-on, le Père Ange[2] pour le remplacer. Je ne sais que penser en ne vous voyant point venir à Avila. Mais que dis-je? vous avez raison. Cependant, le temps se passe, et nous n'envoyons personne à Rome. Nous sommes tous perdus avec ces espérances qui vont durer mille ans. Je ne comprends pas cela; je ne sais, non plus, pourquoi le Père Nicolas n'irait pas à Rome. Son voyage n'empêcherait pas celui des autres. Je le sais déjà, Votre Paternité a plus de sollicitude que personne pour nous tous; mais il n'y a aucun inconvénient à user d'un bon procédé à l'égard du Père Général; et c'est maintenant le moment favorable. Si nous ne suivons pas ce plan, toute notre œuvre ne sera pas de longue durée. Les démarches ne sont pas mauvaises parce qu'elles sont nombreuses.

C'est une très bonne idée de donner le nom de Saint-Joseph à ce collège[3]. Que Dieu en récompense Votre Paternité, qu'Il vous récompense, en outre, de ce que vous faites pour la réussite de cette fondation! Ce serait très heureux pour l'Ordre qu'elle pût aboutir.

J'approuve ce que vous me dites de l'affaire de Tolède. La sœur est, en effet, très arrêtée dans ses idées, et la Prieure se montre vraiment simple, quand elle annonce que si Votre Paternité le veut, on peut plaider, parce qu'il s'agit d'un bien de la maison et d'une somme importante.

1. La Sainte ignorait, comme tout le monde d'ailleurs, ce que les Carmes mitigés en avaient fait.

2. Le Père Ange de Salasar, provincial des Carmes mitigés.

3. Maison d'études dont le Père Gratien sollicitait la fondation à Salamanque.

Doña Yomar a été, comme moi, contente de votre lettre, et je ne m'en étonne pas.

Ce Père dont vous me parlez est sensible à la différence que les sœurs de Guadalaxara font entre lui et *Paul*. La différence, en effet, est très grande entre leurs personnes; ce Père se laisse dominer par sa nature. Je voudrais que Votre Paternité sût, de son côté, se dominer pour lui montrer de la bonté; il a, je crois, un peu de vivacité dans ses paroles; c'est un grand art de supporter chaque âme, et de s'accommoder à sa faiblesse. Plaise à Dieu de nous donner sa force! Nous en avons besoin pour Le contenter. *Amen.*

Je ne sais comment je dois répondre à Votre Paternité au sujet de l'affaire de ces religieuses[1]. Quatre cents ducats pour vingt! Mais je n'en accepterais même pas six cents! Nous devons attendre ce que décidera doña Marie de Mendoza; elle ne manquera pas de tout arranger pour le mieux. C'est toujours une grande peine pour moi de m'occuper de cette question de revenus.

La Mère Antoinette[2] nous a raconté ici tant de choses des ordonnances portées par ce Père N.....[3] que nous en avons été toutes scandalisées. Je lui ai écrit à lui-même pour lui demander ce qui en était. Croyez-moi, mon Père, ces maisons vont bien, et il n'est pas nécessaire de charger encore les sœurs de nouvelles cérémonies. La moindre chose qu'on ajoute leur est un fardeau. N'oubliez point cela par charité. Pressez toujours les religieuses de garder les Constitutions; mais ne demandez rien de plus. Elles

1. Les religieuses de Valladolid.

2. La Mère Antoinette du Saint-Esprit, une des quatre premières Carmélites de la Réforme, était retournée de Valladolid à Avila depuis peu de jours.

3. Il s'agit vraisemblablement du Père Antoine.

feront beaucoup si elles les gardent fidèlement. Dans les choses qui concernent les religieuses, Votre Paternité peut s'en rapporter à moi; par ce qui se passe ici, je vois ce qui se passe là-bas. La plus petite œuvre de surérogation qu'on leur commande devient un fardeau très lourd pour elles; et moi la première, je le trouverais pénible, à moins que Votre Paternité ne l'imposât au nom même de Dieu. Qu'Il daigne vous conserver de longues années!

C'est aujourd'hui le 22 mai.

L'indigne servante et fille de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCXVIII.

1578. Vers le mois de Juin. Avila.

AU PÈRE GONZALO DAVILA, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Plaintes gracieuses. Conseils.

JÉSUS soit avec vous!

Depuis longtemps, je n'avais pas été mortifiée comme je le suis aujourd'hui par votre lettre, car je ne suis pas humble au point de vouloir passer pour si orgueilleuse, et vous ne devriez pas chercher à montrer votre humilité si fort à mes dépens. Je n'ai jamais pensé à déchirer plus volontiers une lettre que celle-là. Vous savez bien mortifier, je vous l'assure, et, en même temps, me donner à entendre ce que je suis, puisqu'il vous semble que je crois pouvoir de moi-même enseigner les autres. Que Dieu m'en préserve! Je ne voudrais même pas en avoir la

pensée. Mais je le vois, la faute en est à moi. Je ne sais cependant si je ne dois pas accuser surtout le désir que j'ai de vous voir bien portant; c'est peut-être, je vous le répète, ce petit faible qui me pousse à dire tant de folies, ou encore mon amour pour vous qui me porte à exprimer mes pensées avec tant de liberté, sans peser suffisamment toutes mes paroles. Même après mon entretien avec vous, j'ai eu quelques scrupules sur plusieurs points. Et s'il ne me restait celui d'être désobéissante, je ne répondrais pas à ce que vous me demandez, tant j'y ai de répugnance. Que Dieu veuille l'agréer ! *Amen.*

Un de mes grands défauts est de juger les autres par moi-même dans ces choses d'oraison. Vous ne devez donc pas tenir compte de ce que je pourrais vous en dire. Dieu vous donnera de tout autres lumières qu'à une pauvre petite femme comme moi. Quand je considère la grâce que Notre-Seigneur m'a accordée de me tenir d'une façon si actuelle en sa présence, et que, malgré cela, je suis chargée d'une foule de choses qui doivent passer par mes mains, je trouve qu'il n'y a ni persécutions, ni épreuves qui me troublent autant que ces affaires. Lorsqu'il s'agit d'une chose dont je puis me délivrer promptement, il m'est arrivé et il m'arrive très souvent d'aller me coucher à une ou deux heures après minuit, et même plus tard pour ne laisser ensuite à l'âme d'autre sollicitude que celle de s'occuper de l'objet divin qui lui est présent. Cela a nui beaucoup à ma santé, et je crains que ce ne soit une tentation; mais mon âme, ce me semble, devient plus libre.

Je suis comme quelqu'un qui est occupé d'une affaire très importante et très nécessaire; il expédie rapidement toutes les autres pour qu'elles ne le troublent pas dans ce qui lui semble plus urgent. Ainsi, je me

réjouis, quand je puis me décharger de quelque chose sur les sœurs, bien que, sous un certain rapport, il serait mieux de m'en occuper moi-même. Toutefois, comme j'agis de la sorte dans un autre but, la divine Majesté daigne y suppléer; plus je m'éloigne des affaires, plus il y a de profit pour mon âme. Je vois cela très clairement, et cependant je me laisse très souvent entraîner, mais je ne tarde pas à constater le préjudice qui en résulte; je pourrais apporter toujours plus de diligence sur ce point, je le vois, et je m'en trouverais beaucoup mieux.

Cela, évidemment, ne s'entend pas des choses importantes, dont on ne peut se dispenser; mais là encore, je dois me tromper vraisemblablement; et vos occupations, sans doute, sont de cette sorte. Il serait donc mal, selon moi, d'en confier le soin à d'autres; comme je vous vois souffrant, je voudrais que vous eussiez moins de travail. A la vérité, je ne puis m'empêcher de louer Dieu quand je sais avec quelle ardeur vous vous occupez de tout ce qui concerne votre maison, et je ne suis pas assez aveugle pour méconnaître la grâce que Sa Majesté vous accorde en vous donnant ce talent, et le mérite que vous avez à vous en servir comme vous le faites. Cela excite même beaucoup mon envie; je voudrais avoir un supérieur tel que vous. Mais puisque le Seigneur a voulu que vous le fussiez de mon âme, je souhaiterais que vous prissiez autant de soin d'elle que de votre fontaine. Je vous trouve plaisant, avec cette fontaine! Toutefois, vous ne devez regretter aucun sacrifice pour vous la procurer, tant c'est chose nécessaire dans un monastère.

Il ne me reste plus rien à vous dire. Je vous parle comme à Dieu lui-même, en toute sincérité. Selon moi, le supérieur qui ne néglige rien pour bien remplir sa charge est tellement agréable à Dieu qu'il reçoit de Lui en peu de

temps ce qu'il n'aurait obtenu qu'après de longs efforts. Je le sais par expérience, non moins que les choses que je viens de vous dire. Mais comme vous êtes toujours extrêmement occupé, l'idée m'est venue de vous parler comme je l'ai fait. Plus je réfléchis, et plus je vois, je vous le répète, que votre cas n'est pas le même que le mien.

Je vais me corriger, et je ne vous communiquerai plus mes premiers sentiments, puisque cela me coûte si cher. Dès que je vous verrai bien portant, ma tentation disparaîtra. Que le Seigneur m'accorde cette grâce, puisqu'Il le peut! c'est tout mon désir.

Votre servante,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCXIX[1].

1578. 4 Juin. Avila.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

Remercîments pour un envoi de provisions. Affection pour Marie de Saint-Joseph. Fourneau de cuisine. Conseils dans une épreuve. Reconnaissance de Thérésita; ses communions. Divers sermonnaires.

JÉSUS !

Que le Saint-Esprit soit avec Votre Révérence, ma fille!

J'ai reçu cette semaine deux lettres de vous, l'une par la voie de Madrid, l'autre par le muletier d'Avila. Vous tardez tant à m'écrire que vous me rendez de mauvaise

1. Cette lettre contient cinq fragments traduits pour la première fois en français.

humeur. Tout ce que vous m'avez expédié m'est parfaitement arrivé, et se trouvait en bon état. J'en dis autant de l'eau de fleur d'orange; elle est excellente. Mais pour le moment, il n'en faut pas davantage : cela suffit.

[J'ai trouvé charmants les petits pots que vous m'envoyez : il y en a assez]. Comme je suis mieux, je n'ai pas besoin de tant de choses délicates; il faut que je commence enfin à pratiquer la mortification. Mon bras va mieux, mais je ne puis encore m'en aider pour m'habiller. C'est, dit-on, sous peu, avec les grandes chaleurs qu'il se guérira tout à fait. [La caisse était bien arrangée, comme tout le reste. N'allez pas vous imaginer que je mange toutes ces confitures; à la vérité, je ne les aime pas. Quant à l'habitude que j'ai de donner, je ne la perdrai jamais de la vie. Comme les épreuves ne nous manquent point, et que tout le monde n'a pas une charité aussi empressée à nous faire du bien que mon Père prieur de Notre-Dame des Grottes et le Père Garcia Alvarez, il nous faut de tout.

Vous avez expliqué à mon frère la disposition de votre fourneau avec tant de clarté, qu'il lui sera impossible, je crois, de se tromper. On a déjà commencé l'installation. Toutes les sœurs ont été ravies de votre habileté, et vous expriment, comme moi d'ailleurs, leur gratitude la plus vive. L'amour que vous me portez se manifeste, puisque vous cherchez à me contenter en tout. Je suis assurée de votre affection pour moi; cependant, vous m'en devez encore davantage, je vous assure, car je suis étonnée moi-même du profond amour que je vous porte. Et personne, croyez-le bien, ne vous surpasse en cela. Toutes les sœurs, en effet, ne me conviennent pas comme vous. Il est fâcheux que je ne puisse en profiter que si peu, tant ma misère est extrême; j'ai cependant le plus grand soin de vous recommander à Dieu].

Je suis peinée de ce mal de cœur dont vous me parlez; c'est très douloureux. Je ne m'étonne pas de vos souffrances; vous êtes passée par de terribles épreuves et vous avez été bien seule pour les supporter. Sans doute, le Seigneur dans sa bonté vous a donné assez de vertu et de courage pour en triompher, mais la nature ne laisse pas de les sentir. Une chose qui doit vous réjouir, c'est que votre âme est beaucoup plus avancée dans la perfection; je ne vous dis pas cela pour vous donner une vaine consolation, mais parce que je le comprends de la sorte. Un tel progrès ne s'accomplit point, ma fille, sans qu'il en coûte beaucoup.

L'épreuve par laquelle vous passez toutes en ce moment me cause une vive peine, car c'est un sujet de troubles profonds pour la Communauté[1]. C'est déjà beaucoup qu'il y ait un peu de mieux. J'espère de la bonté de Notre-Seigneur que cette sœur guérira; il y a un grand nombre de personnes qui ont eu de ces attaques, et qui en ont été parfaitement délivrées; c'est très heureux que cette malade se laisse soigner; oui, Dieu la guérira. Peut-être même a-t-il voulu vous donner cette croix pour quelque temps, afin d'en tirer un grand bien, comme je L'en supplie.

Apportez votre attention à ce que je vais vous dire maintenant. Ne voyez vous-même cette sœur que le moins possible. Ce serait très dangereux pour vous, à cause de votre mal de cœur qui pourrait s'aggraver. Sachez que c'est un ordre que je vous donne. Vous choisirez deux sœurs parmi celles qui ont le plus de courage, et elles auront soin de la malade. Quant aux autres sœurs, il n'y a pas de raison pour elles de la voir, à moins que ce ne soit très rarement. Qu'elles ne laissent pas pour cela

1. L'une des sœurs du monastère de Séville venait de perdre la raison.

d'être dans la paix, qu'elles ne s'affligent pas plus de cette malade que d'une autre; et même doit-on avoir moins de compassion pour elle : les personnes qui sont en cet état ne sentent pas, en effet, leurs souffrances comme celles qui sont affligées par des infirmités d'une nature différente.

Ces jours derniers, nous lisions que dans un monastère de notre Ordre où était Sainte Euphrasie, il y avait une sœur affligée de la même maladie que celle de Séville; elle n'obéissait qu'à la Sainte, qui a fini par la guérir. Qui sait? il y en aura peut-être une parmi vous que cette sœur redoutera. Supposé que dans nos maisons, nous n'eussions pas d'épreuves du côté de la santé, ce serait le ciel sur la terre, et nous n'aurions aucune occasion de mériter. Peut-être encore cette sœur ne pousserait-elle plus autant de cris, si on la frappait; cela, d'ailleurs, ne pourrait lui nuire. Vous avez raison de la tenir en lieu sûr. J'ai pensé que son mal venait d'un excès de sang; elle éprouverait alors, ce me semble, des douleurs aux épaules. Plaise à Dieu d'y apporter un remède !

Sachez que ces épreuves, toutes sensibles qu'elles paraissent, ne sont rien en comparaison de la peine que me causerait la vue d'une imperfection ou d'une inquiétude dans vos âmes. Or, précisément, il n'y a rien de tel. Voilà pourquoi ces souffrances de la maladie auxquelles le corps est sujet ne m'affligent pas beaucoup. Vous le savez déjà, pour jouir du Crucifié, il faut porter la Croix. Et la Croix, il n'est pas nécessaire de la Lui demander, bien que mon Père Grégoire prétende le contraire. Ceux que Dieu aime, Il les traite comme Il a traité son Fils.

J'ai écrit l'autre jour à mon prieur de Notre-Dame des Grottes[1]. Présentez-lui encore tous mes respects. Veuillez

1. Prieur de la Chartreuse de Séville.

lire la lettre ci-incluse que j'envoie au Père Garcia Alvarez, et donnez-la-lui, dans le cas où vous le jugeriez à propos. Je ne leur écris pas plus souvent à l'un et à l'autre, à cause de ma tête, où j'entends toujours un grand bruit, et dont je souffre, bien que je sois un peu mieux; cependant, je les aime beaucoup. Veuillez donc ne jamais manquer de me rappeler à leur souvenir.

J'ai été très contente que notre Père ait commandé de manger de la viande aux deux sœurs qui sont si élevées dans l'oraison. Sachez-le, ma fille, elles m'ont donné de la peine. Que n'étaient-elles auprès de moi ? Elles n'auraient pas eu tant de troubles, ni tant de visions extraordinaires. Le grand nombre seul de ces visions est un motif pour moi de les suspecter; cependant, alors même que quelques-unes se trouveraient véritables, il serait toujours plus sûr d'en faire peu de cas. Votre Révérence et notre Père doivent donc se garder d'y attacher beaucoup d'importance; méprisez-les plutôt; on ne perd rien par là, alors même que toutes seraient vraies. Quand je prétends qu'il faut les mépriser, je voudrais qu'on dise à ces sœurs que Dieu, sans doute, conduit les âmes par divers chemins, les unes d'une manière, les autres d'une autre, mais que la voie où elles marchent n'est pas celle de la plus grande sainteté; et c'est la vérité.

J'ai été toute heureuse d'apprendre ce que dit le Père Acosta[1], et quelle haute opinion il a de l'une de ces sœurs. Je désire qu'elle ne lui parle pas beaucoup de ses révélations, car le jour où quelqu'une viendrait à ne pas se vérifier, il ne manquerait pas de perdre cette bonne opinion; c'est ce qui m'est arrivé quand j'étais près d'elle. Je ne dis pas cependant que je l'en estimais moins; ces états extraordinaires ont souvent Dieu pour auteur,

1. Saint religieux de la Compagnie de Jésus, à Séville.

mais ils peuvent aussi n'être qu'un produit de l'imagination. J'ai oublié l'époque à laquelle doit se réaliser ce que l'autre sœur m'a prédit. Veuillez m'aviser de ce qu'il y aura de vrai ou de faux. Par ce courrier, vos lettres arrivent fidèlement. Il me vient maintenant à la pensée qu'il vaut mieux ne pas répondre à M. Garcia Alvarez; j'attendrai que vous me disiez s'il a quelque connaissance de ce qui se passe; je donnerai alors une réponse à-propos. Vous pouvez cependant lui présenter tous mes compliments. Assurez-le en même temps que sa lettre m'a procuré une vive joie, et que j'y répondrai.

Quant à ces deux postulantes qui veulent entrer, veillez bien à ce que vous faites. C'est beaucoup que le Père Nicolas en soit content. Notre Père ira, Dieu aidant, à Séville au mois de septembre, et peut-être avant. On lui a déjà donné ordre de s'y rendre, comme vous le saurez sans doute; vous vous conformerez à ce qu'il vous dira. [C'est un grand souci pour moi de le voir au milieu de ces gens]. Nous avons grand besoin du secours de la prière à l'heure présente. [Toutes les sœurs vous supplient de les recommander instamment à Dieu].

Mais Thérèse ! comme elle sautait quand elle a reçu votre envoi ! C'est extraordinaire que l'amour qu'elle vous porte. Je crois qu'elle quitterait volontiers son père pour s'en aller vivre avec vous. Au fur et à mesure qu'elle grandit, elle montre plus de vertu et de sagesse. Elle est déjà admise à faire la communion, et ce n'est pas avec peu de dévotion qu'elle la reçoit.

Ma tête commence à se fatiguer; je me contente donc de vous dire que je supplie le Seigneur de vous garder à mon affection. Recommandez-moi instamment aux prières de toutes les sœurs et, en particulier, à celles de la Portugaise et de sa mère.

Appliquez-vous à dissiper vos chagrins, et donnez-moi des détails sur votre mal de cœur. [L'eau de fleur d'orange est très bonne[1]]. Depuis quelques jours, je suis mieux du cœur. Après tout, Sa Majesté daigne ne pas m'envoyer tous les maux à la fois.

C'est aujourd'hui le 4 juin.

Regardez, je vous prie, la supplique, ou mieux, la demande que je vous adresse dans le papier ci-joint. Pour l'amour de Dieu, apportez-y toute votre sollicitude. Il s'agit d'un service qui m'a été demandé par une personne envers laquelle j'ai les plus grandes obligations. J'ai dit à cette personne qu'il n'y avait que vous à pouvoir le lui rendre, parce que je vous sais très habile et en même temps très heureuse dans toutes vos entreprises. Veuillez donc vous occuper de cette commission avec soin; vous me ferez le plus grand plaisir. Le Père prieur de Notre-Dame des Grottes pourrait peut-être vous aider; mais le plus entendu pour cela, à mon avis, c'est le Père Garcia Alvarez. Vous aurez sans doute quelque difficulté. Cependant, quand Dieu veut, tout est facile. Ce serait une très vive joie pour moi que vous puissiez trouver ce qu'on demande, car Notre-Seigneur doit même, si je ne me trompe, en recevoir une grande gloire. Il s'agit d'une chose destinée à procurer du bien aux âmes, et elle ne peut porter de préjudice à personne.

Voici ce que vous devriez procurer :

Une année complète des sermons du Père Salucio, de l'Ordre de Saint-Dominique : les meilleurs qu'il ait composés. Si vous ne pouviez les trouver tous, procurez-vous-en le plus possible, pourvu qu'ils soient très bons.

L'année complète des sermons renferme : les sermons

1. L'édition La Fuente porte *aceite* et non pas *agua*. Nous supposons que c'est une faute.

pour un Carême et un Avent, pour les fêtes de Notre-Seigneur et celles de Notre-Dame et des Saints qu'on célèbre dans l'année, pour les dimanches depuis les Rois jusqu'à l'Avent[1], et depuis la Pentecôte jusqu'à l'Avent.

On m'a donné cette commission sous secret; aussi, veuillez n'en parler à personne, si ce n'est à ceux qui doivent vous donner des renseignements. Plaise à Notre-Seigneur que vous soyez assez heureuse pour trouver tous ces sermons ! Quand vous me les enverrez, confiez-les à ce courrier, et payez-lui un bon port. Veuillez m'adresser vos lettres ici même, à Saint-Joseph, tout le temps que j'y resterai. Ce sera mieux que de les expédier à mon frère, quand même il y en aurait pour lui, et ce sera plus sûr, car il pourrait être absent. Je vous le répète encore, dans le cas où vous ne pourriez pas trouver tous les sermons qu'on demande, envoyez-en le plus possible.

Je suis très heureuse du bien que disent de Votre Révérence et de vos filles le Père Garcia Alvarez et le Père Grégoire. D'ailleurs, étant vos confesseurs, ils ne pouvaient pas dire autre chose. Plaise à Dieu que ce soit la vérité !

La servante de Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

1. Les anciennes éditions mettaient *carême*.

LETTRE CCXX.

1578. 28 Juillet. Avila.

AU PÈRE BAÑÈS, A VALLADOLID.

Elle lui recommande de ne pas venir à Avila, et lui parle de l'incarcération du licencié Padilla.

JÉSUS !

Que le Saint-Esprit soit avec vous, mon Père !

Je viens de recevoir une lettre de vous où vous me montrez toujours le même dévoûment et la même charité. Votre obligeance pour moi est telle que je ne sais que dire, si ce n'est que je supplie Dieu de vous en récompenser, comme de toutes vos autres bontés à mon égard.

Quant à votre projet de voyage à Avila, je suis très peinée, je vous l'assure, que vous vouliez le réaliser avec une personne tellement ennuyeuse pour vous. De plus, votre santé ne s'est jamais bien trouvée d'Avila. Je ne vous supplie donc pas de venir, sous le prétexte de me faire plaisir, prendre des vacances si pénibles pour vous ; il faudrait pour cela que je fusse dans une grande nécessité. Or, pour le moment, je n'y suis point, grâce à Dieu. Quant aux affaires et aux épreuves, elles ne manquent pas : elles ne me laisseraient pas même le temps de goûter quelque consolation auprès de vous, comme je le voudrais. Voilà pourquoi je vous supplie plutôt de ne point venir. Voyez où vous pourriez trouver plus de contentement, et allez-y. Vous avez besoin d'un repos complet après le travail de toute l'année. De plus, supposé que

le Père Visiteur arrivât en même temps que vous, il me resterait peu de loisirs pour profiter de votre présence.

Croyez-le, mon Père, car c'est une chose évidente à mes yeux, Notre-Seigneur ne veut pour moi sur la terre que des croix et toujours des croix. Mais il y a plus encore : une partie de ces croix retombe sur tous ceux qui voudraient me contenter. Je le comprends bien, Il veut par ce moyen encore me donner des tourments. Qu'Il soit béni de tout !

L'épreuve où est le Père Padilla me cause un profond chagrin, car, à mon avis, c'est un grand serviteur de Dieu. Plaise au Seigneur de faire éclater la vérité ! Quand on a tant d'ennemis que ce Père, on a beaucoup à souffrir, et nous sommes exposés à pareille infortune[1]. Mais c'est peu de chose que de perdre la vie et l'honneur pour l'amour d'un si bon Maître. Ne manquez jamais de Le prier pour nous ; toutes nos affaires sont, je vous l'assure, dans une confusion complète.

Quant à ma santé, elle est assez bonne. Mon bras est toujours souffrant, et il ne peut me servir pour m'habiller ; toutefois, il va de mieux en mieux. Je voudrais réaliser les mêmes progrès dans l'amour de Dieu. Plaise à Sa Majesté de vous garder et de vous donner toute la sainteté que je Lui demande pour vous ! *Amen.*

C'est aujourd'hui le 28 juillet.

Votre indigne servante et vraie fille,

Thérèse de Jésus.

Toutes les sœurs d'ici, vos humbles servantes, se recommandent très instamment à vos prières. Veuillez ne pas permettre à la Prieure de cesser de manger de la viande ; dites-lui de veiller sur sa santé.

1. Le licencié Padilla avait été incarcéré sans motif.

LETTRE CCXXI[1].

1578. Commencement d'Aout. Avila.

AU PÈRE GRATIEN.

Elle le console dans l'épreuve où il est.

Que le Saint-Esprit soit toujours avec Votre Paternité, mon Père, et vous donne la force de soutenir ce combat! Il y en a peu à notre époque contre qui Dieu permette une telle furie de la part du démon et du monde[2]. Que son nom soit béni, puisqu'Il ménage à Votre Paternité l'occasion de gagner tant de mérites et de souffrir pour une si sainte cause! Notre nature n'est certes pas insensible, mais la raison, je vous l'assure, nous montre clairement quel juste motif nous avons d'avoir de la joie. Ce qui me tranquillise, c'est que vous n'ayez aucune crainte d'avoir été frappé de l'excommunication; à la vérité, je n'ai jamais cru que vous l'étiez.....[3].

1. Fragment restitué à la Collection des Lettres.

2. Le Nonce Séga venait de retirer brusquement au Père Gratien ses pouvoirs de Commissaire, et avait envoyé un exprès pour lui notifier la sentence d'excommunication.

3. Le reste de la lettre manque.

LETTRE CCXXII[1].

1578.... Aout. Avila.

AU PÈRE GRATIEN.

Elle lui témoigne combien elle compatit à ses épreuves. Le Biscaïen.

Que Dieu garde Votre Paternité, et me permette de vous voir goûter au moins quelque repos! Vous en auriez besoin, ne serait-ce que pour prendre des forces afin de souffrir encore! Toutes les sœurs se recommandent instamment à vos prières. Plaise à Dieu que vous répondiez à toutes mes questions, car vous êtes devenu tout à fait Biscaïen. Les occasions, je le sais, ne vous ont pas manqué pour cela. Mais ce n'était pas une raison suffisante, quand moi-même j'avais tant à souffrir.....

1. Fragment restitué à la collection des Lettres,

LETTRE CCXXIII[1].

1578. 8 Aout. Avila.

A JEANNE DE AHUMADA, SA SŒUR, A ALBE DE TORMÈS.

Aggravation des affaires de la province.

JÉSUS soit avec vous!

Ici, comme à Albe, Dieu nous envoie à tous des épreuves. Qu'Il en soit toujours béni! Rassurez-vous sur le départ de don Gonzalve avec le petit Laurent[2]. Mon frère n'y consentira pas; d'ailleurs, il ne le croit pas convenable pour votre fils. Je ne lui ai pas écrit, parce que son domestique s'en était déjà allé quand on m'a remis sa lettre. Je vous recommande tous à Dieu dans mes prières.

Je vous annonce que l'état de nos affaires est devenu tout à coup aussi grave que possible. On a obtenu un contre-bref, qui nous soumet tous en ce moment à l'autorité du Nonce. Je n'en ai pas beaucoup de peine; car, à mes yeux, c'est peut-être le meilleur moyen que nous ayons pour arriver à une province séparée; au moins, le Pere Gratien ne serait plus au milieu de ces gens.

Je suis tellement pressée que je ne sais même comment je vous écris cette lettre; j'envoie en ce moment des avis

1. Nous avons fait plusieurs corrections à cette lettre d'après l'autographe qui se conserve au couvent des Carmes déchaussés d'Albe de Tormès.

2. Il voulait partir pour les Indes.

aux monastères d'Albe et de Salamanque. Je termine, et vous prie de me recommander à Dieu. Je ne suis pas plus mal que de coutume. Les épreuves sont pour moi santé et remède. Tous mes saluts à Monsieur Jean de Ovalle et à Mademoiselle doña Béatrix ; les sœurs d'ici vous envoient les leurs. Mes frères sont bien portants ; ils ignorent encore que Pierre se rend à Albe.

C'est aujourd'hui le 8 août.

Votre servante,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCXXIV[1].

1578. 8 et 9 Aout. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A VALLADOLID.

Angoisses au sujet du Père Gratien. Le Nonce, seul supérieur de la Réforme. Notification du contre-bref à Avila. Trésors que procurent les épreuves. Mon *Paul*. Soumission de la Sainte.

JÉSUS soit avec Votre Paternité, mon Père !

Je vous ai écrit hier par la voie de Mancéra. J'envoyai la lettre au sous-prieur, en lui demandant de s'informer si Votre Paternité était encore à Péñaranda, comme vous me l'annoncez. Je le conjurai de n'en rien dire à personne, même à un religieux, et de garder ce secret pour lui seul. Je vous envoyai, en outre, deux lettres où Monsieur Roch[2] insiste beaucoup pour que vous alliez immédiatement à

1. Cette lettre renferme un fragment traduit pour la première fois.
2. Roch de Huerta.

Madrid. Il me dit, à la vérité, qu'il vous écrit directement; mais comme je crains qu'on n'intercepte ses lettres, je vous préviens moi-même de ce qui se passe.

Dans le cas où vous ne seriez pas allé à l'endroit que vous m'avez dit, j'envoie un messager à Valladolid pour marquer à la prieure ce qu'elle doit répondre. Don Roch insiste vivement pour qu'on dise partout la même chose, sous peine de nous compromettre. Il m'envoie par écrit le modèle que je transmets à la prieure. J'ai avisé les autres maisons. Plaise à Dieu que cette précaution ne soit pas nécessaire !

C'est une grande pitié de voir ces âmes entre les mains de quelqu'un qui ne les comprend pas. Malgré tout, je n'ai de souci et de peine qu'à l'endroit de mon *Paul*. Ah! si je le voyais libre ! Je ne sais pourquoi, mais malgré moi, il m'est impossible d'avoir du souci pour tout le reste. Le Seigneur veillera sur vous; cependant, veillez de votre côté sur vous-même, et je serai contente.

Mon désir est que vous n'alliez pas à Madrid; j'ai grand'peur pour vous; avec toutes ces allées et venues pour célébrer la messe, vous ne pouvez manquer de courir quelque danger. Je suis étonnée de la façon dont les choses se passent. Je voudrais que vous fussiez déjà hors de Valladolid et dans un endroit qui ne nous inspirât aucune crainte pour votre personne. Par charité, dites-moi où vous êtes, afin que, le jour où j'aurai à vous communiquer quelque renseignement, je ne sois pas affolée, comme je le suis maintenant avec tous ces chiffres que vous avez changés sans m'en prévenir. Croyez-moi, prenez avec vous un compagnon, ne fût-ce qu'un frère convers.

Le prieur de Saint-Thomas[1] est venu me voir hier.

1. Couvent des Pères Dominicains d'Avila.

D'après lui, vous ne feriez pas mal d'attendre la réponse de *Joanès*[1] et la conclusion de cette affaire avant d'aller à Madrid. Tel a été également l'avis du Père recteur de la Compagnie de Jésus et de mon frère, quand je leur ai eu dit que vous aviez écrit à *Joanès*. Puisqu'on va remettre vos Brefs au Président, je ne sais pas pourquoi on vous presse tant de partir. J'avoue que je le désire moi-même pour deux motifs : d'abord, je redoute beaucoup qu'on ne s'empare de vous, et si cela devait arriver, (que Dieu vous en préserve !) il vaudrait mieux partir ; de plus, avant d'avoir votre entrevue avec le Roi, nous verrions ce que fait le Nonce à Votre Paternité ; la présence du Roi, d'ailleurs, pourra être utile.

Tout ce qui précède, je l'ai écrit hier ; veuillez l'examiner. Le Seigneur, j'en suis persuadée, vous donnera sa lumière. Il vous la donne déjà pour supporter ces épreuves, comme je l'ai vu dans vos entretiens avec Lui[2].

Voici ce qui se passe. Dimanche dernier, 3 de ce mois, on a notifié au Père Mariano un Bref qui, d'après ce que je comprends, est le même qu'on a porté à Valladolid. Il est vrai, Monsieur Roch s'est peu expliqué. D'après lui, ce Bref est très long et il révoque les dispositions prises par le Nonce précédent ; ce doit être celui dont vous m'avez parlé ; mais on ne le comprend pas. De plus, ce Bref serait du Pape lui-même ; cependant, il doit, à mon avis, émaner du Nonce seulement ; car le Père Mariano dit dans sa réponse qu'on se soumet à ce que Sa Seigneurie ordonne. Il annonce, en outre, qu'on lui commande de ne plus vous regarder comme supérieur, et d'obéir au Nonce, mais à personne plus. Cette dernière

1. Le licencié Jean de Padilla.

2. La Sainte, étant en prière, avait vu Notre-Seigneur consoler le Père Gratien.

disposition n'est pas pour me déplaire. Peut-être, le Nonce ne donnera-t-il pas à ces Pères[1] toute l'autorité qu'ils s'imaginent, car enfin, il voudra aussi contenter le Roi. Comme vous le remarquez, on voudrait en finir avec ces réformes; je n'ai aucun doute sur ce point. Il n'y aurait pas de plus grand contentement pour moi que de vous voir enfin libre de tant de soucis; et après, tout ira bien.

[On ne nous a fait aucune notification, ni ici, ni à Mancéra. Le Provincial des mitigés n'étant pas sorti d'Avila, ces Pères doivent attendre quelque chose]. Monsieur Roch annonce que la notification doit être faite dans tous les monastères; cependant, il ne dit pas s'il s'agit des monastères de religieux, ou non.

J'ai déjà écrit à Albe pour prévenir la prieure de garder cette sœur dont nous avons parlé; j'ai écrit également à Thérèse Laïz[2] de l'avoir pour agréable. J'éprouve une telle consolation de la grâce que Dieu vous accorde en vous donnant quelques instants de contentement au milieu de tant de travaux, que je ne sais comment je pourrais avoir du chagrin.

J'en étais ici de ma lettre, quand le Révérend Père Rioja s'est présenté à la porte avec un notaire pour notifier le Bref. Ce n'est pas moi qu'on a appelée, mais la Mère prieure. D'après ce que je comprends de ce Bref, c'est le même qu'on a dû envoyer à Valladolid, et qui se trouve, dit-on, entre les mains du Conseil royal. Que Dieu me pardonne! mais je ne puis croire que le Nonce ait donné un tel commandement, je veux dire, se soit exprimé de la sorte. Si vous ne vous étiez pas guidé d'après les lumières de tant de savants, je ne m'étonnerais pas que vous fussiez plongé dans la peine; mais quand vous avez agi avec

1. Les Peres mitigés.
2. Fondatrice du monastère d'Albe.

tant de justice, quand vous êtes demeuré un an sans continuer les visites, et que vous les avez reprises seulement lorsque vous avez reconnu que le Nonce lui-même affirmait ne vous avoir point retiré votre commission, je ne sais comment on vient aujourd'hui tenir un tel langage. D'une part, je suis vraiment affligée, mais de l'autre, je suis touchée en voyant avec quelle prudence vous avez procédé, et de quelles infamies on vous récompense. Je vous l'assure, mon Père, Notre-Seigneur vous aime beaucoup, et vous marchez bien sur ses traces. Soyez donc très content. Il vous donne ce que vous Lui demandez, c'est-à-dire des épreuves. Il prendra votre défense; et c'est justice. Qu'Il soit béni de tout!

Les théologiens d'Avila prétendent tous que vous n'êtes pas obligé d'obéir au Nonce, dès lors qu'il vous commande sans vous montrer d'où il tient ses pouvoirs.

Oh! quels riches trésors que ces souffrances, mon Père! ils sont inestimables, puisque vous achetez avec eux une belle couronne. Quand je me rappelle que Notre-Seigneur lui-même et tous les Saints ont passé par cette voie, je ne puis m'empêcher de vous porter envie; car en ce moment, je ne mérite plus de souffrir, si ce n'est en ressentant les peines de celui que j'aime tant, ce qui m'est encore beaucoup plus douloureux.

Demain, nous nous entendrons pour envoyer promptement Julien d'Avila à Madrid reconnaître le Nonce comme supérieur, entrer dans de bons rapports avec lui et le supplier de ne pas nous soumettre aux Pères chaussés. A son retour, j'écrirai à plusieurs personnes pour qu'elles apaisent le Nonce à votre endroit; je lui exposerai quelques raisons, je lui dirai combien de temps vous êtes resté sans user de votre commission, jusqu'à ce que vous ayez appris ce qu'il affirmait lui-même. J'ajou-

terai que vous étiez disposé à lui obéir toujours de bon cœur, mais que vous avez appris que le Père Tostado venait s'entremettre pour nous détruire. Et certainement, je puis lui dire en toute sincérité combien je suis contente de la disposition qu'il a prise. Pourvu, en effet, que nous ne soyons pas, nous, les Carmélites, sous la juridiction des Pères mitigés[1], tout le reste ne m'est nullement pénible.

Julien d'Avila doit lui demander plusieurs permissions qui nous sont nécessaires dans nos monastères, comme celles de laisser entrer les ouvriers et autres choses semblables. Car, m'a-t-on dit, il est reconnu pour notre supérieur dès le moment où nous lui faisons acte d'obédience. Que le Seigneur nous donne sa faveur ! On ne peut, après tout, nous obliger à l'offenser. De plus, mon saint *Paul* me reste dans ma maison, et personne ne peut m'empêcher de réaliser la promesse que j'ai faite à ce *saint*[2]. Nos sœurs ont été plus sensibles à ce qu'on dit contre vous dans le Bref qu'à tout le reste. Elles se recommandent instamment à vous; leurs prières ne vous manquent pas. Il n'y a pas lieu d'avoir peur, mon Père, mais, au contraire, de louer Dieu. Il nous conduit par le chemin qu'Il a lui-même suivi. Plaise à Sa Majesté de garder Votre Paternité à mon affection et de me permettre de vous voir délivré de tous ces combats !

C'est aujourd'hui la veille de Saint Laurent.

L'indigne servante et véritable fille de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

1. *Los del paño.*

2. Il s'agit du Père Gratien, auquel la Sainte avait fait vœu d'obéissance.

LETTRE CCXXV[1].

1578. Vers le 10 Aout. Avila.

A UNE PERSONNE INCONNUE.

Mémoire justificatif de la conduite du Père Gratien. Les pouvoirs du Visiteur et le Nonce. Les théologiens, les légistes et le président du Conseil Royal favorisent le Père Gratien.

Lorsque le Nonce précédent est mort, nous avons regardé comme certain que les pouvoirs du Visiteur étaient expirés. Cependant, les théologiens et les légistes tant d'Alcala que de Madrid, et quelques-uns de Tolède, ayant été consultés, ont répondu que non, parce que la visite était commencée. Malgré la mort du Nonce, ces pouvoirs existaient donc tant que la visite n'était pas terminée. Supposé que celle-ci n'eût pas été commencée, ils auraient pris fin avec celui qui les avait donnés. Le président Covarrubias, à son tour, commanda même au Visiteur de ne pas discontinuer la visite jusqu'à ce qu'il l'eût achevée. Tous ont été de cet avis.

Plus tard, le Nonce actuel, à peine arrivé, lui ordonna de montrer ses pouvoirs et les procès-verbaux de toutes ses visites. Le Père Gratien voulait se démettre de ses pouvoirs de Commissaire. On lui représenta qu'une telle mesure fâcherait le Roi, dont il dépendait aussi. Il alla alors trouver l'archevêque et lui raconta ce qui se passait.

1. On ne saurait préciser quel est le destinataire de cette lettre. M. de la Fuente la suppose adressée à Roch de Huerta ; mais cette sup position ne paraît pas fondée.

Ce dernier lui représenta qu'il n'avait pas plus de courage qu'une mouche, et qu'il devait aller trouver le Roi pour lui rendre compte de tout. Comme le Père Gratien objectait qu'à cause du Nonce, il craignait les inconvénients de cette démarche, l'archevêque répliqua que tout le monde avait le droit de recourir au supérieur, et il lui commanda de parler au Roi.

Le Roi a répondu en disant au Père Gratien de retourner à son monastère; il a ajouté qu'en attendant, il allait lui-même examiner l'affaire. Quelques théologiens, et, en particulier, le Présenté Romero, avec lequel j'en ai conféré ici, émettaient l'avis suivant : dès lors que le Nonce n'avait pas montré les pouvoirs en vertu desquels il commandait dans le cas présent, le Père Gratien n'était pas obligé de cesser la visite, et ils en donnaient de nombreuses raisons. Or, le Nonce ne les a pas montrés alors. Il ne l'a pas même fait encore, à moins que ce ne soit depuis dix jours; et cependant, je le sais d'une manière certaine, il en avait été requis de la part du Roi.

Malgré les avis de tous ces théologiens, le Père Gratien est demeuré neuf mois, plus ou moins, sans user aucunement de ses pouvoirs[1], pas même pour apposer une signature; cependant, il n'ignorait pas que le Nonce disait et jurait qu'il ne lui avait nullement défendu de continuer la visite, comme un grand nombre de témoins pourraient l'affirmer. Ce dernier répondit même à un religieux qui lui demandait de retirer au Père Gratien sa commission de visiteur, qu'il n'en avait pas le droit.

Au bout de ces neuf mois, le président actuel du Conseil[2] fit appeler le Père Gratien et lui ordonna de

1. Depuis août ou septembre 1577 jusqu'au mois de mai ou de juin 1578.

2. Monseigneur Maurice Pazos, évêque élu d'Avila. Il avait demandé

reprendre la visite. Le Père Gratien le supplia de ne pas lui intimer un tel commandement. Mais le président lui répliqua que ce n'était pas possible, que telle était la volonté de Dieu et du Roi, que lui-même exerçait contre son propre gré la charge de président du Conseil, et autres choses de ce genre. Le Père Gratien demanda alors s'il fallait prévenir le Nonce. Le président répondit que non, mais qu'on devait recourir à lui-même, si c'était nécessaire. Le Conseil lui remit alors plusieurs lettres d'ordonnance royale, pour qu'il pût réclamer partout le secours du bras séculier[1].

On avait toujours pensé que le Nonce, d'après ce qu'on l'entendait affirmer lui-même, n'avait aucun pouvoir sur les Ordres religieux. Et, en effet, quand le Roi se fâcha de ce que tout à coup, sans même avoir été avisé, on traitait ainsi le Père Gratien, le Nonce n'avait plus rien dit jusqu'à ces derniers temps. Nous supposons donc en ce moment que, pour agir comme il le fait, il a reçu quelques pouvoirs particuliers du Pape, bien qu'il ne les ait montrés ni au Conseil, ni à personne que l'on sache.

Le Père Gratien s'est trouvé alors très perplexe. S'il recourait au Nonce sans accomplir l'ordre du Roi, nous perdions tous la faveur de ce dernier, qui cependant nous soutient actuellement et nous appuie près du Pape. D'un autre côté surtout, on savait d'une manière sûre que le Nonce cherchait à nommer visiteur le Père Tostado, carme mitigé, que le Général avait désigné pour son vicaire. Ce Père, nous en avions la certitude, était décidé

à Rome une consultation sur cette affaire, et on lui avait répondu que le Nonce n'avait pas à se mêler du gouvernement des religieux. Voilà pourquoi il donnait cet ordre au Père Gratien.

1. Le Père Gratien n'en fit jamais le moindre usage, malgré les dangers auxquels il fut exposé, et les attaques dont il fut l'objet à Valladolid.

à détruire tous nos monastères; d'après la décision du Chapitre général[1], on n'en devait laisser subsister que deux ou trois; de plus, on défendait aux Carmes déchaussés de recevoir des novices, et on leur ordonnait de porter un habit semblable à celui des mitigés. Le but du Père Gratien a été seulement de soutenir la Réforme, et il n'a jamais fait la visite qu'avec répugnance.

Mais c'était une chose très délicate pour lui de remettre ses pouvoirs de Commissaire, et les procès-verbaux où se trouvaient relatées les fautes des Carmes mitigés de l'Andalousie : beaucoup d'abus lui avaient été confiés sous le secret; il s'exposait donc à irriter tous ces Pères et à en diffamer un grand nombre. Enfin, il ignorait si le Nonce était le prélat autorisé pour y apporter remède, car ce dernier n'a jamais montré de qui il tenait ses pouvoirs.

Voilà toute la vérité. Il y a encore d'autres faits dont l'exposé montrerait clairement qu'on a maltraité contre toute justice le Père Gratien dans ce Bref. Il ne s'est jamais guidé que d'après les lumières des meilleurs théologiens. Bien qu'il le soit lui-même, il n'a point voulu agir selon son propre jugement. C'est, dit-il, une nouveauté en Espagne que le Nonce ne montre pas ses pouvoirs, car les Nonces les montrent toujours.

Veuillez voir, je vous prie, s'il ne serait pas bien que cette information, après avoir été transcrite en caractères très lisibles, soit envoyée à Madrid et remise entre les mains de plusieurs personnes.

Thérèse de Jésus.

1. Celui de Plaisance, en Italie.

LETTRE CCXXVI[1].

1578. Aout. Avila.

A UNE PERSONNE INCONNUE, A MADRID.

Plaidoyer pour la Réforme. Thérèse de Jésus consent à être châtiée, mais ne peut supporter plus longtemps la disgrâce du Père Général. La Réforme ne saurait être soumise aux mitigés. Moyens à prendre pour gagner les bonnes grâces du Général et arriver à constituer une province séparée.

[..... En vérité, vous lui avez écrit assez de lettres[2], et vous lui faisiez par là beaucoup d'honneur; cependant, vous avez obtenu le contraire de ce que vous demandiez. Il n'écrit même pas à nos monastères; il ne traite d'aucune affaire; il agit comme s'il n'était pas notre supérieur. Je le vois clairement, on doit lui avoir dit quelque chose contre vous, pour qu'il ait une telle attitude à votre égard.

Ce que nous voudrions obtenir de notre révérendissime Père Général, ce sont trois choses très importantes pour nos monastères.

Tout d'abord, il faudrait lui persuader, si c'est possible, qu'il n'ajoute nullement foi à ce qu'on lui a dit contre Thérèse de Jésus; car en vérité, elle n'a jamais rien fait

1. Cette lettre, bien que longue, n'est pas complète. La première moitié paraît pour la première fois en français. Il y a, en outre, plusieurs corrections faites d'après la partie de l'autographe conservée à Alcala de Henarès, au couvent de Corpus-Christi, et un fragment inédit.

2. Probablement au T. R. P. Général des Carmes.

qui ne soit digne d'une fille très obéissante. Cela est absolument certain et on ne prouvera jamais le contraire. Il sait d'ailleurs que, pour rien au monde, elle ne proférerait un mensonge; il n'ignore pas de quoi sont capables ceux qui se laissent égarer par la passion et qui n'ont aucun rapport avec elle, comme il l'a constaté. Qu'il veuille donc agréer nos informations, et, puisqu'il est pasteur, qu'il ne porte pas de condamnation en dehors de toute justice et sans entendre les parties. Supposé, cependant, qu'il veuille s'en tenir aux délations qui lui ont été faites, qu'il châtie sans retard Thérèse de Jésus et lui impose une pénitence; mais qu'il ne la laisse pas plus longtemps dans sa disgrâce; toute autre chose serait moins pénible pour elle que de le voir fâché.

Les pères ont coutume de pardonner à leurs enfants des fautes même très grandes; à plus forte raison, lui qui est père aussi, doit-il se montrer clément pour Thérèse de Jésus : elle n'a commis aucune faute; loin de là; elle n'a pas reculé devant les plus grandes épreuves afin d'établir ces monastères, dans la pensée qu'il en serait content. Non seulement elle le reconnaît comme son supérieur, mais encore elle lui voue l'affection la plus vive. Qu'il n'exerce donc plus ses rigueurs contre tant de servantes de Dieu, en les tenant dans sa disgrâce, puisque personne ne les juge coupables. Qu'il les considère comme ses filles, ainsi qu'il l'a toujours fait, et qu'il les reconnaisse comme telles; car elles ne l'ont point démérité par leurs œuvres.

En second lieu, puisque le Visiteur apostolique a maintenant terminé son mandat, et que nos monastères de Carmélites déchaussées se trouvent sous la juridiction de Sa Seigneurie, qu'il désigne des supérieurs à qui l'on puisse recourir, soit pour les visites, soit pour une foule de choses qui se présentent, mais que ces supérieurs soient

pris parmi les Carmes déchaussés de la Règle primitive, et que l'on n'oblige pas les religieuses à être gouvernées par les Carmes de la mitigation. Ces derniers, suivant un genre de vie tout différent du leur en beaucoup de points, ne sauraient dès lors comprendre les manquements qui se rencontreraient chez elles; ils ne sauraient, non plus, y apporter un remède. D'ailleurs, notre Père Général n'ignore pas combien les religieuses ont eu à se plaindre de leur gouvernement. On pourra lui montrer, quand il le voudra, combien le Père[1] qu'il avait chargé d'elles en dernier lieu a mal réussi; et cependant, les sœurs l'avaient choisi parce que c'était ce qu'il y avait de mieux. Ce ne fut peut-être pas de sa faute, mais, comme je l'ai dit, il n'avait pas l'expérience voulue, et c'est là un grave inconvénient.

Outre cela, les deux Visiteurs apostoliques ont stipulé dans leurs règlements qu'ils nous ont imposés sous précepte, que les Carmélites seront soumises à Sa Seigneurie et à son délégué, pourvu que ce soit un religieux suivant la règle primitive, c'est-à-dire un Carme déchaussé, à cause des inconvénients d'un choix contraire.

Dans le cas où Sa Paternité Révérendissime n'accepterait pas ce plan, vous pourriez lui donner à entendre, non comme le tenant des Carmélites déchaussées, mais comme l'ayant à moitié compris, qu'elles passeraient sous la juridiction des Ordinaires plutôt que de consentir à voir les Carmes chaussés entreprendre la visite chez elles ou les diriger. Cependant, Sa Seigneurie est tellement éloignée, qu'avant l'application d'une mesure efficace, on pourrait encore occasionner des troubles nombreux, comme cela est arrivé, vous ne l'ignorez pas; ç'a été l'un

1. Probablement le Père Ange de Salasar, provincial des mitigés.

des motifs pour lesquels nos monastères ne se sont point opposés aux Visiteurs. En tant que Carmélites réformées, nous aurions pu nous opposer à accepter le gouvernement des Pères mitigés, dont l'expérience était déjà faite. Il n'y a pas lieu de parler de ce point, si ce n'est après avoir beaucoup insisté sur le précédent. Je ne voudrais pas, toutefois, en venir là, à moins que nous ne fussions complètement perdues, car, en vérité, ce serait pour les sœurs un tourment terrible de n'être plus les sujettes du Général de l'Ordre; mais elles trouveront grâce auprès de lui. Outre que par leur vertu, elles sont tenues en très haute estime soit près du Roi, soit près d'autres personnages importants, il y a parmi elles des femmes de qualité. Pour ce qui les concerne, elles n'ont pas besoin d'argent. Tous leurs monastères se trouvent maintenant terminés et hors de besoin. Quelques-uns ont été fondés par des personnes de très haut rang. Que Dieu ne permette jamais qu'elles soient dans la nécessité que vous savez, et séparées de la juridiction d'un si bon pasteur! Qu'Il daigne pardonner à celui qui a semé la zizanie! Le point qui est de la plus haute importance, et vers lequel je vous supplie pour l'amour de Notre-Seigneur de diriger tous vos efforts, c'est la constitution d'une province séparée pour les Carmes déchaussés[1]].

Les monastères des religieuses sont toujours sous la juridiction du Provincial. Les sœurs n'ont de rapport qu'avec Dieu. Relativement aux mortifications et à la

1. Tout ce fragment, depuis ces mots *d'un si bon pasteur,* n'avait jamais été publié. Nous le traduisons d'après l'autographe conservé à Alcala de Hénarès. Voici le texte : No las traya Dios a tiempo que se vean en esa necesidad y apartadas de [*tan buen pastor. Dios perdone a quien ha metido esta zizaña. Esto es una cosa ynportantisima y adonde há de poner v. m. mucha fuerza, por amor de nuestro Señor, echar provincia de descalzos*].

perfection, ce serait un grand stimulant pour nous de faire donner, s'il était possible, la direction de nos maisons au Père maître Jérôme de la Mère de Dieu, Gratien; il les a visitées ces dernières années. Son esprit intérieur, sa discrétion, sa manière vraiment suave de procéder, sa haute perfection et sa gravité, tout semble indiquer que la Vierge l'a choisi pour aider les sœurs à réaliser les plus beaux progrès. A chacune de ses visites, elles sentent, disent-elles, ravivés en elles les plus fervents désirs, tant est profond le bien qu'il produit dans leurs âmes.

Voilà le projet qui nous conviendrait; pourra-t-il se réaliser? Toutes les sœurs seraient unanimes à l'approuver; cependant, il semble impossible. Notre révérendissime Père Général, en effet, est très mécontent de ce Père, comme de Thérèse de Jésus, mais plus encore de lui, à cause des raisons dont je vous parlerai dans l'information ci-jointe. C'est ce Père qui fut nommé visiteur apostolique par ordre du Nonce précédent et du Roi. Et, vu toutes les calomnies dont il est l'objet, je ne m'étonne pas que le Général en soit fort mécontent.

On rendrait à Notre-Seigneur une grande gloire si l'on venait à mener ce projet à bonne fin. Mais, je le répète, la chose paraît impossible. Il faudrait donc qu'on pût obtenir le choix d'autres religieux, par exemple le Père Présenté, Antoine de Jésus, ou le Père Jean de la Croix. Ils ont été les premiers à embrasser la Réforme, et ils sont de très fidèles serviteurs de Dieu. Dans le cas où l'on ne voudrait pas d'eux, ce serait celui que Sa Seigneurie désignerait, pourvu que ce ne fût pas [un Père mitigé, ni surtout un Père andalous]. Veuillez faire ce que vous pourrez; avec le temps, on arrivera, Dieu aidant, à réaliser autre chose. Ce serait beaucoup

pour nous de pouvoir tout d'abord être débarrassés des Pères mitigés!

Le Père déchaussé qu'on nommerait, quel qu'il fût, aurait soin d'envoyer tous les ans les taxes ordinaires au révérendissime Père Général, comme le doit tout Visiteur, pour reconnaître la délégation qu'il tient de lui. Et quand il ne le ferait pas, [mais il le fera, car il y est obligé], les sœurs ne manqueraient pas pour cela d'envoyer la taxe. Elles sont prêtes à payer double taxe et même beaucoup plus, pourvu qu'on leur donne le Père Jérôme Gratien, et elles y gagneraient encore, tant il leur importe d'avoir ce Père. Il ne faudrait cependant rien dire de ce point particulier à personne, excepté au compagnon du révérendissime Père Général, après vous être bien renseigné pour savoir quel est son plus intime confident. Il serait préférable de traiter de toutes les autres questions avec lui d'abord. Un point, non moins important à mes yeux, c'est de gagner par des paroles et par de bons procédés le cœur de ceux qui sont autour de lui, afin que notre affaire aboutisse sans difficulté.

En troisième lieu, Sa Seigneurie devrait veiller à ne pas plus lier les supérieurs qui dirigeraient nos monastères que ne le sont ceux des autres Ordres religieux; ces derniers ont le pouvoir, quand on leur donne soit un monastère, soit une maison pour les religieuses, ou qu'ils leur en procurent eux-mêmes, de prendre quelques-unes des sœurs, pour les débuts de la fondation; sans cela, il est difficile de bien implanter l'Ordre dans un endroit; et jamais un Général n'a empêché cette mesure chez les siens. Tous, au contraire, favorisent son développement et s'en réjouissent; telle était la conduite de notre révérendissime Père Général du Carmel avant qu'on l'eût si mal informé. Je ne comprends pas ce qui a pu lui être dit contre des

âmes vraiment ferventes qui ont donné et donnent encore tant de beaux exemples et allaient avec tant de vertu et de piété peupler les monastères, pour qu'il les ait privées d'un bien accordé, je le répète, à toutes les familles religieuses.

Quand on a célébré le Chapitre général, notre révérendissime Père Général a défendu sous peine d'excommunication à toute religieuse de sortir de son monastère, et, en particulier, à Thérèse de Jésus. Il a prescrit, en outre, à tous les supérieurs de n'accorder aucune autorisation de ce genre. Cependant, lorsque Thérèse de Jésus sortait, c'était au moment où le monastère était prêt; elle s'en allait avec quelques religieuses pour implanter l'Ordre; elle prenait possession du monastère, en se conformant aux patentes qu'elle tenait du révérendissime Père Général lui-même; elle agissait avec toute la piété possible. Il y avait là un sujet d'édification pour tous ceux qui en étaient témoins, comme on pourra s'en convaincre par une information, si c'est nécessaire.

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCXXVII[1].

1578. 14 Aout. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Afflictions que lui causent les épreuves de ce Père. Nécessité de se soumettre au Nonce, de fuir le danger et de travailler à constituer une province séparée.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Paternité, mon Père !

Dans le cas où Votre Paternité ne fût point passée par Avila, j'aurais eu peu de mérite au milieu de toutes nos épreuves; car ma peine était peu de chose; mais j'ai ensuite payé tout à la fois. Votre vue, je vous l'assure, m'a tellement affectée, que tout hier, mercredi, j'avais le cœur brisé; je ne savais que devenir, tant j'étais affligée, et à si juste titre. Je vois, en effet, que vous courez partout du danger, et que vous êtes obligé de vous cacher comme un malfaiteur; malgré cela, la confiance dans le succès ne m'abandonne pas un instant. Ce qu'il y a de plus pénible pour moi, mon Père, c'est que le Seigneur a trouvé un excellent moyen de me faire souffrir, en voulant que les coups tombent là où ils me causent plus de douleur que s'ils m'atteignaient moi-même.

Aujourd'hui, veille de la fête de Notre-Dame, le bon Monsieur Roch m'a envoyé une copie des lettres de pro-

1. Nous avons corrigé la partie de cette lettre dont nous avons vu l'autographe, et l'avons augmentée de deux fragments inédits.

vision. Nous en avons été grandement consolées les unes et les autres. Dès lors, en effet, que le Roi s'occupe ainsi de cette affaire, Votre Paternité sera à l'abri des dangers, et c'est là ce qui nous préoccupait le plus, car pour tout le reste, je le vois, le courage ne manque pas à nos sœurs. Le Seigneur a voulu que ma peine fût de courte durée; c'est très heureux que Votre Paternité soit partie à un tel moment, et ait passé par l'Escurial.

Vous me direz par Pierre[1], qui me sert de messager, tout ce qui s'est passé et ce qui se passe encore. Veuillez donner de vos nouvelles à Valladolid; les sœurs y sont en peine de vous. Leur messager est venu; elles ont appris ce qui est arrivé au Père Jean de Jésus[2]. En même temps, n'oubliez pas de nous dire ce qu'on pourrait faire pour le Père Jean de la Croix[3]. Avisez-moi s'il convient d'envoyer quelqu'un au Nonce, afin de lui montrer qu'il y a de l'obéissance chez les Carmes et Carmélites de la Réforme, puisque nous nous sommes tous soumis à son autorité. Nous traiterons ici cette question et nous déciderons pour le mieux, dans le cas où Votre Paternité ne serait pas là. Une telle démarche ne peut nuire à la justice de notre cause. J'ai reçu aujourd'hui des lettres de nos sœurs de Valladolid et de Médina; les mitigés ne leur ont rien notifié. Ils doivent avoir su ce qui se passe; sans cela, j'en suis certaine, mes chers frères les mitigés n'eussent point été paresseux.

Mon Père, je suis un peu préoccupée de ce que, dans

1. Serviteur que la Sainte avait pris à Tolède; il fit plusieurs voyages en sa compagnie, devint Carme déchaussé sous le nom de Pierre du Christ à l'âge de 71 ans et mourut à l'âge de 89 ans.

2. Le Nonce, qu'il était allé trouver à Madrid, l'avait envoyé prisonnier chez les Carmes mitigés de cette ville.

3. Il était délivré miraculeusement de sa prison de Tolède le lendemain même, fête de l'Assomption de la Sainte Vierge.

ces lettres de provision et au milieu de tout ce tapage, on ne parle d'aucun autre visiteur que de mon Père Gratien. Je ne voudrais pas qu'il vînt quelque chose de Rome contre lui. Il me semble bon que Votre Paternité se rappelle cette lumière que vit *Paul*[1], et qui semble confirmée par celle d'*Angèle*[2]. Que Votre Paternité s'éloigne le plus possible de ce feu. Mais prenez garde de déplaire au Roi, malgré tout ce que pourra vous dire le Père Mariano. Votre conscience n'est point faite pour s'accommoder de ces questions où il y a des avis différents, puisque vous vous troublez quand il n'y a pas lieu, comme cela vous est arrivé les jours précédents. D'ailleurs, cela paraîtra bien à tout le monde. Que ces Pères s'arrangent au milieu de tant de disputes! Dès que tout aura été affermi et assuré, ce sera beaucoup pour vous de vous exposer au danger; mais laissez-moi là ces scrupules. Je vous l'assure, ma plus grande peine au milieu de tous ces troubles, c'est je ne sais quelle crainte de ne pas vous voir déchargé de l'office de Visiteur. Tant que le Seigneur voudra vous le laisser, Il vous gardera, comme Il l'a fait jusqu'à cette heure, mais je ne serai pas pour cela sans tourment.

En vous éloignant de ce feu, comme je l'ai dit, il faut toute votre prudence pour ne pas paraître avoir d'autre crainte que celle d'offenser Dieu, comme c'est la vérité. Supposé que vous puissiez parler au Nonce, justifiez-vous sur ce point, dans le cas où il voudrait vous écouter; donnez-lui à entendre que vous vous soumettrez toujours volontiers à son autorité, et que, si vous avez attendu pour le faire, c'est que l'unique but poursuivi par le Père

1. Ce fait arriva à Tolède en 1577, au moment où le Père Gratien récitait les Complies.

2. La Sainte avait eu, elle aussi, une vue des épreuves qui l'attendaient.

Tostado dès le principe était, comme vous le saviez, de détruire une Réforme comme la nôtre. Vous pourriez, en outre, lui dire de prendre des informations sur l'état actuel de nos monastères et autres choses de ce genre.

Vous devez, de plus, vous occuper de la séparation de la province par tous les moyens possibles, et aux conditions qu'on voudra. Tout dépend de là, et la Réforme elle-même. Ayez soin d'en parler au Roi, au président, à l'archevêque et à tous les autres; donnez-leur à entendre quel scandale et quelle guerre il y a eu, surtout en Castille, parce que nous n'avions pas de province séparée. Là, en effet, comme il n'y a pour les Carmes mitigés ni visiteurs, ni justice, ils font tout ce qu'ils veulent. Votre Paternité saura mieux le dire que moi. Je suis bien sotte de vous l'indiquer en ce moment; néanmoins, je vous en parle, afin que vous n'oubliiez pas cette affaire au milieu de vos autres préoccupations. Je ne sais si c'est Pierre qui va vous porter cette lettre; car il ne trouve pas de mule; du moins, ce sera un messager sûr. Par charité, avisez-moi de tout, malgré le peu de temps dont vous puissiez disposer; dites-moi, en outre, comment va le Père Mariano.

Toutes les sœurs de ce monastère se recommandent instamment à vos prières. Que ne voyez-vous comment elles s'attendrissent sur votre chagrin? vous en seriez ému; tout cela est pour mon Père.

Je suis en peine pour nos sœurs de Véas et de Caravaca; nous leur avons envoyé un messager; elles vont être dans l'affliction, et de longtemps elles n'auront pas d'autres nouvelles. Nos lettres leur donnent cependant de grandes espérances, mais non pour la fin de vos épreuves, afin qu'elles vous recommandent davantage à Dieu. Tâchez de trouver à Madrid un exprès pour les aviser; veuillez,

par charité, en prévenir Monsieur Roch. [Hier, je lui ai envoyé cinquante ducats; je lui envoie maintenant de quoi compléter les mille réaux[1]].

Je serais bien peinée si vous deviez rester pendant ces chaleurs à Madrid, [et même là où vous êtes. Comme l'examen de toutes ces affaires va traîner en longueur], ne serait-il pas convenable que vous vinssiez à Mancéra? vous seriez alors plus près de nous; [songez à cela, par charité[2]]. N'oubliez pas de me dire ce qu'on a fait des prisonniers de Pastrana. Oh! si une autre vision venait vous remettre du tourment que vous a causé celle de l'autre jour! Plaise à Dieu de vous l'envoyer! Qu'Il m'accorde la faveur de vous voir en tel état que je sois enfin délivrée de toutes mes craintes à votre endroit! *Amen.*

C'est aujourd'hui la veille de Notre-Dame d'août. Enfin, c'est le jour de ses fêtes que nous viennent comme dons de sa main les épreuves et les joies.

L'indigne sujette et fille de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

1. La partie de l'autographe conservée à Fuencarral indique clairement que ces deux derniers membres de phrase se rapportent, non au Père Gratien, mais à Monsieur Roch de Huerta.

2. Ces deux derniers fragments entre crochets n'ont jamais été publiés. Voici le texte : *y an veria que ay ; porque en averiguar estos negocios duraran mucho, si seria bien se viniese à Mancera. Mirelo por caridad, que estariamos mas cerca.*

LETTRE CCXXVIII[1].

1578. 24 Aout. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Nécessité pour le Père Gratien d'aller s'expliquer devant le Nonce et de travailler à la séparation des provinces. Le Père Valdemoro et les Carmélites de Médina. Hôte charitable. Le Père Mariano et les Pères Jésuites d'Avila.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Paternité, mon Père !

La lettre apportée par Pierre nous a causé une vive joie, tant elle était pleine de bonnes espérances qui apparemment ne peuvent manquer de se réaliser. Plaise à Notre-Seigneur d'y mettre la main et de faire tourner les choses à sa plus grande gloire ! Cependant, tant que *Paul*[2] n'aura pas parlé à *Mathusalem*[3], et que je ne saurai pas la façon dont il a été reçu par lui, je ne serai pas sans inquiétude. Par charité, dès que Votre Paternité en aura connaissance, veuillez me l'écrire.

La mort d'un roi aussi catholique que celui de Portugal, m'a profondément affligée; je suis, en outre, très fâchée contre ceux qui l'ont laissé s'exposer à un si grand péril[4].

1. La moitié de cette lettre est traduite pour la première fois en français. Elle contient, en outre, plusieurs corrections.

2. Le Père Gratien.

3. Le Nonce Mgr Séga.

4. Don Sébastien, roi de Portugal, perdit la vie avec un grand nombre de ses sujets le 4 août 1578, sur les côtes d'Afrique, où il était

De toutes parts, le monde nous donne à entendre le peu de sécurité que nous devons avoir dans les joies, à moins que nous ne cherchions notre bonheur dans la souffrance.

[Veuillez travailler à obtenir par tous les moyens possibles, comme vous le jugerez convenable, et à n'importe quelles conditions, la séparation de la province. A la vérité, d'autres épreuves ne nous manqueront pas, mais ce serait beaucoup déjà d'avoir la paix. Si, à leur tour, les Pères mitigés pressaient le Nonce dans le même but, et ils le feraient, je crois, de bon cœur, ce serait très heureux. Je désire vivement que vous n'omettiez pas de tenter un essai. Supposé que le Nonce ne rencontre pas d'opposition de la part des mitigés, il nous écoutera plus volontiers. Nous avons trouvé très charmante la réponse qu'il leur fit au sujet de leur entreprise de Médina et de leurs instances auprès des religieuses pour les amener à obéir à leur propre provincial. C'est là que se trouve le Père Valdemoro comme vicaire. Il n'avait pas eu assez de suffrages pour être prieur, et le Provincial l'a nommé vicaire afin de relever ce monastère. Depuis les affaires d'autrefois, il est très indisposé contre la Prieure, la Mère Alberte. Ces Pères répandent le bruit qu'ils vont diriger les sœurs ; ils disent encore beaucoup d'autres choses. Quant aux sœurs, elles se meurent de peur, tant elles redoutent le Père Valdemoro. Mais je les ai déjà rassurées].

Lorsque vous jugerez le moment favorable pour que nous donnions au Nonce quelque marque de déférence, veuillez, mon Révérend Père, nous aviser. De plus, ra-

allé pour arborer la Croix. Plus de vingt ans auparavant, dit Ribéra, la Sainte avait vu un ange tenant au-dessus de ce royaume une épée nue et ensanglantée. Quand elle apprit la mort de don Sébastien et de ses sujets, elle tomba dans une grande affliction. Mais Notre-Seigneur lui dit : « Si je les ai trouvés disposés pour les appeler à moi, de quoi t'affliges-tu ? »

contez-nous au plus tôt comment il vous a reçu, je vous le demande par charité. Jusque-là, je ne cesserai d'être préoccupée; cependant, j'espère dans le Seigneur que nos instantes prières nous serviront, et que tout ira bien.

[J'ai été très heureuse que Votre Paternité ait un logement si commode. Tout cela vous était vraiment nécessaire, après tant d'épreuves. Je souhaiterais vivement que vous prissiez le comte de Tendilla[1] pour vous accompagner à votre première entrevue avec le Nonce. Dans le cas où ce dernier accepterait vos excuses, vous seriez par le fait même entièrement disculpé de toutes les calomnies dont on vous a accablé]. [Pour moi, j'en suis certaine, supposé que quelque personne de qualité plaidât la cause du Père Jean[2] près du Nonce, celui-ci donnerait l'ordre de le délivrer immédiatement et l'enverrait dans un de nos monastères; on n'aurait qu'à lui dire de prendre des informations sur les vertus de ce Père et lui montrer combien il est injuste de le tenir enfermé. Je ne sais m'expliquer cette infortune; mais on ne trouve jamais personne qui se souvienne de ce saint. La princesse d'Ebuli s'occuperait volontiers de cette affaire, si le Père Mariano lui en parlait[3]].

Les religieux de la Compagnie de Jésus réclament instamment l'arrivée de ce dernier; ils ont grand besoin de son secours. Si sa présence n'est pas très nécessaire à Madrid, je vous supplie en charité de l'envoyer; il y a longtemps que ces Pères le demandent; ils écrivent même au Nonce pour le prier de donner son autorisation. C'est en tout pour l'aller et le retour une absence de cinq ou

1. Grand protecteur de la Réforme.

2. Saint Jean de la Croix, dont on ignorait encore la délivrance miraculeuse.

3. Ce dernier fragment est restitué à la Collection.

six jours; son travail ne durera qu'une demi-journée, ou un jour tout au plus. Veuillez, malgré vos autres affaires, ne pas oublier de nous l'envoyer. Sachez que c'est très heureux que vous puissiez le charger de rendre le service qu'on demande. La chose vous paraîtra peut-être d'une minime importance; les Pères de la Compagnie la regardent, au contraire, comme absolument indispensable.

Je ne sais comment récompenser Don Diégo[1] de tout ce que nous lui devons pour tant de charité. C'est d'en haut que doit lui venir le payement. Que Votre Paternité veuille lui présenter tous mes respects, et lui dire de ne pas vous abandonner, jusqu'à ce qu'il vous ait remis en lieu sûr. Je suis épouvantée de toutes ces morts arrivées par les chemins. Plaise au Seigneur, dans sa divine bonté, de vous en préserver!

Je me recommande aux prières de Madame doña Jeanne[2]. Présentez mon souvenir à Monsieur le Secrétaire[3] et à ces dames. Mon grand désir est que nous ne soyons pas plus longtemps pour eux tous la cause de tant de souffrances.

Je vous annonce que notre Père Général a écrit à doña Quiteria, comme vous le verrez par la lettre ci-jointe. Que Dieu pardonne à celui qui lui a fourni les informations les plus malveillantes sur nous! Dans le cas où Sa Majesté nous accorderait la grâce d'avoir une province séparée, il serait bon de députer immédiatement vers lui quelques-uns de nos Pères, et nous deviendrons, je crois, les plus chers de ses enfants. En attendant, soyons-le de la divine Majesté, et advienne que pourra. Mais qu'il Lui plaise de nous garder Votre Paternité! *Amen.*

1. Diégo de Peralta, chez qui le Père Gratien vivait caché à Madrid.
2. Mère du Père Gratien.
3. Thomas, frère du Père Gratien.

On sonne Matines; je me contente donc de vous dire que la Prieure et les sœurs se portent bien. Toutes sont dans une paix profonde, et se recommandent, ainsi que mon frère, aux prières de Votre Paternité. Elles sont très contentes d'apprendre la marche de nos affaires. Mais ce qu'il y a de plus important pour moi, c'est que cette malheureuse visite, qui m'a tant coûté, soit enfin chose terminée, et que Votre Paternité n'ait plus à s'en occuper. Malgré le grand désir que j'en ai, je crains encore qu'une telle faveur ne soit pas de longue durée.

C'est aujourd'hui le 24 août.

L'indigne servante et fille de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCXXIX.

1578. Fin Aout. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Lettre au Nonce. Scrupule et prophéties de *Paul*.

JÉSUS soit avec Votre Paternité, mon Père !

J'avais grande envie de répondre longuement à la lettre pleine de tristesse et de mélancolie que vous m'avez envoyée. Mais j'ai été obligée fort heureusement d'écrire les lettres ci-incluses, et maintenant ma tête n'en peut plus. Veuillez faire mettre l'adresse sur ce pli que j'envoie au Nonce; je ne la mets pas moi-même, dans la crainte de me tromper; chargez-en une de ces dames dont l'écriture se rapproche le plus de la mienne.

Tout d'abord, mon *Paul* est bien simple d'avoir de tels scrupules[1]. Votre Paternité aura la bonté de le lui dire. Mais à vous, il n'y a rien à dire. Tous les théologiens affirment que vous êtes en sûreté de conscience jusqu'à ce que l'on vous ait notifié le Bref. Ce serait donc une folie d'aller vous remettre entre les mains du Nonce avant que le président du Conseil[2] l'ait apaisé; et c'est en compagnie de ce dernier, si c'est possible, que vous devez vous présenter devant lui la première fois.

Par charité, n'allez pas nous faire tant de prophéties; Dieu arrangera tout pour le mieux. En ce moment, je me rappelle que *Joseph*[3] m'a dit, quand *Ardapilla*[4] était absent, que cela convenait pour nos affaires. Et dès lors qu'il est si mal vu, je n'ai aucun doute là-dessus. Quant à ce qui est arrivé à ces autres ermites, il n'y a pas à en tenir compte. Dieu découvre le mal, mais il sait également découvrir le bien.

Vous n'êtes point tenu à la messe; j'ai consulté des théologiens, et d'ailleurs, vous le savez vous-même. Restez donc là où vous êtes, dans le plus grand secret : voilà ma préoccupation. Quand, malgré la vie facile que vous menez dans cette maison, vous êtes encore triste, je me demande

1. Le Père Gratien avait reçu du Nonce l'ordre de montrer ses pouvoirs de commissaire. Le Roi et les théologiens lui conseillaient de ne pas le faire tant que le Nonce lui-même ne montrerait pas en vertu de quels pouvoirs il agissait. Le Père Gratien était, malgré tout, très perplexe. De plus, le Nonce avait lancé l'excommunication contre le Père Gratien à Valladolid. Celui-ci, prévenu qu'on venait lui porter la sentence, avait fui et, passant par Avila, s'était réfugié à Madrid, comme nous l'avons vu dans les lettres précédentes.

2. Monseigneur Pazos, évêque de Pati, nommé récemment évêque d'Avila.

3. Notre-Seigneur.

4. Jean de Padilla, qui montrait beaucoup de zèle pour la réforme des familles religieuses.

ce que vous seriez devenu à la place du Père Jean[1]?

On remettra à Alphonse Ruiz son argent. S'il n'est pas parti, dites-lui que j'ai déjà reçu environ cent mesures; il faut qu'on se presse pour envoyer leur argent à nos sœurs de Malagon. C'est là qu'il recevra ses mesures. Ma tête n'en peut plus, mon bon Père. Que Dieu soit avec vous! Dès lors que vous êtes au service d'une dame telle que la Vierge, qui prie pour vous, ne vous chagrinez de rien, malgré toutes les épreuves où je vous vois. Tous mes compliments à Madame doña Jeanne.

Thérèse de Jésus.

Veuillez prévenir le président du Conseil que nous demandons instamment à Dieu de lui conserver la santé.

LETTRE CCXXX[2].

1578. Aout. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Épreuves de Saint Jean de la Croix. Sa sortie de prison.

[Je ne cesse de songer, je vous assure, à tous les tourments qu'on a fait endurer au Père Jean de la Croix. Je ne sais comment Dieu permet de pareilles choses. Et encore Votre Paternité est loin de tout savoir. Pendant neuf mois consécutifs, on l'a gardé dans une très étroite prison,

1. Saint Jean de la Croix.

2. Nous ne possédons ni le commencement, ni la fin de cette lettre, composée de deux fragments restitués à la Collection.

où il pouvait à peine tenir, tout petit qu'il est lui-même. Durant ce temps, il n'a pu changer de tunique, bien qu'il ait été malade à la mort. Trois jours avant sa sortie, il avait reçu en don du sous-prieur une tunique et quelques disciplines très rudes. Il est demeuré là sans jamais voir personne. Je lui porte la plus grande envie. Béni soit Dieu d'avoir trouvé en lui un courage capable d'endurer un tel martyre ! Mais il est bon que tout cela soit connu, afin qu'on se tienne davantage en garde contre ces gens[1]. Que Dieu leur pardonne ! *Amen*.....]

[On devrait faire une enquête pour montrer au Nonce ce que ces Pères ont fait subir à ce saint, le Père Jean, sans qu'il y ait eu faute de sa part. C'est vraiment une chose lamentable. Parlez-en au Père Germain[2] ; il se chargera de cela, car il est très bon juge dans cette question...].

LETTRE CCXXXI[3].

1578. Milieu de Septembre. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Sollicitude pour la santé de Saint Jean de la Croix.

..... J'ai été extrêmement affligée quand j'ai appris quelles souffrances le Père Jean avait endurées. J'ai eu,

1. Les Carmes mitigés.

2. Celui qui avait été fait prisonnier en même temps que Saint Jean de la Croix.

3. Fragment restitué à la Collection. Peut-être devrait-il être joint aux deux précédents, comme faisant partie d'une même lettre.

en outre, beaucoup de peine qu'on le laissât partir immédiatement pour Madrid, malade comme il était. Plaise à Dieu qu'il ne meure pas maintenant ! Veillez, je vous prie, à ce qu'on le soigne bien à Almadovar, et qu'il n'en sorte pas, si l'on veut me faire plaisir; ne négligez pas de donner des ordres pour cela. Tâchez de ne point l'oublier. Je vous l'assure, mon Père, il vous en resterait peu comme lui, s'il venait à mourir.....

LETTRE CCXXXII[1].

1578. 29 Septembre. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Projet d'envoyer à Rome deux Carmes déchaussés pour obtenir une province séparée et un protecteur spécial. Mécontentement du Père Antoine. Le Frère Jean de la Misère disparu. Le Père Paul Hernandez, jésuite, ami de la Sainte.

..... Tout cela serait très important; supposé que ces Pères ne pussent aller à Rome tous les deux, il faudrait qu'il y en eût au moins un. Mais il serait mieux qu'ils s'y rendissent l'un et l'autre. Ils sont très estimés des Pères de la Compagnie, ce qui ne leur serait pas d'un petit secours pour les négociations. En tout cas, que Votre Paternité m'écrive sans retard, et, par charité, ne nous berçons pas plus longtemps d'espérances. Tout le monde s'étonne que nous n'ayons aucun des nôtres à Rome, pour s'occuper de nos affaires; voilà pourquoi les Carmes mitigés font tout ce qu'ils veulent.

1. Nous avons corrigé en plusieurs endroits cette lettre, à laquelle manquent les premières lignes.

Les deux Pères porteraient à Rome un mémoire dont le but serait d'obtenir, s'il était possible, un protecteur spécial pour les Carmes déchaussés.

Voilà le moment où il nous faut agir sans délai; Votre Paternité voit combien peu de temps nous avons. Vous pouvez, de Madrid, m'aviser s'il n'est pas déjà trop tard; malgré l'empressement qu'on pourra apporter, tout ce mois nous semble nécessaire. Je ris en moi-même, comme si j'avais en ma présence ceux qui doivent partir, et en main de quoi payer leurs frais de voyage. Mais tant que nous ne commencerons pas, nous n'avons aucune chance de réussir; nous aurions dû commencer dès le jour où nous nous sommes soumis au Bref.

Le Père Antoine se fâche terriblement de ce que nous ne lui avons rien dit, et il a raison[1]. Je suis étonnée de Monsieur Roch; il aurait pu facilement prévenir ce Père, puisque les messagers de Madrid à Grenade ne manquent pas. J'ai écrit à ce dernier que Votre Paternité allait le faire, et que, tant qu'il n'a rien su, il pouvait, en effet, user sans scrupule de ses pouvoirs. Je ne sais où j'ai mis sa lettre; si je la trouve, je vous l'enverrai.

J'ai été très peinée, je vous assure, que vous ayez de tels Carmes déchaussés qui vous payent si peu de retour; je parle de celui qui s'en est allé avec le Père Balthasar. Les Carmes chaussés qui ont été nos geôliers se sont montrés moins ingrats. Plaise à Dieu que ce Père ne fasse pas des siennes, dès qu'il se verra libre! Mais, au reste, il est mieux dehors.

1. Le Père Antoine faisait la visite en Andalousie, comme délégué du P. Gratien. Mais ce dernier, s'étant vu retirer ses pouvoirs par le Nonce, avait oublié de prévenir le P. Antoine, qui continuait toujours ses visites, ou plus vraisemblablement, c'est Monsieur Roch de Huerta qui oublia de lui envoyer la lettre du P. Gratien.

Je crains que les mitigés n'aient pris le Frère Jean de la Misère; car il n'a plus paru depuis que ces Pères disent l'avoir vu[1]. Que le Seigneur remédie à tout, et nous garde Votre Paternité, comme toutes les sœurs et moi, vos filles dévouées, nous L'en supplions ! *Amen*. Ma santé est assez bonne. La prieure de Salamanque m'a écrit qu'elle avait avisé Votre Paternité de la réception de la postulante.

C'est aujourd'hui la fête de Saint Michel.

L'indigne servante et fille de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

Veuillez communiquer au Père Mariano ce que vous jugerez à propos de cette lettre; présentez-lui mes respects, ainsi qu'au Père Barthélemy, et répondez-moi promptement au sujet de ce voyage de Rome. Je vous dirai qu'il y a à Madrid un Père de la Compagnie de Jésus qui est un de mes amis les plus intimes. On dit qu'il est là à cause du président du Conseil; peut-être est-il du même pays que lui. Dans le cas où cela serait nécessaire, je lui écrirais. Il s'appelle Paul Hernandez.

C'est un charretier qui vous portait cette lettre. Comme il a été ramené malade, il me l'a rendue. Je l'ai ouverte pour voir ce que je vous disais. Il me semble bon que vous la voyiez, malgré la fatigue qu'elle peut vous donner.

1. Il était parti d'Alcala pour Madrid, et de là s'était dirigé vers Rome pour demander au Général l'autorisation de continuer à porter son habit de Carme déchaussé.

LETTRE CCXXXIII.

1578. 4 Octobre. Avila.

AU PÈRE PAUL HERNANDEZ, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A MADRID.

Épreuves de la Réforme et du Père Gratien. Supplique au Père Hernandez pour prendre la défense de la Réforme près du président du Conseil royal et du Nonce.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec vous, mon Père !

Il y a près de huit jours que j'ai reçu une lettre de la prieure de Tolède, Anne des Anges, m'annonçant que vous êtes à Madrid. Cette nouvelle m'a causé une grande joie, car il me semble que Dieu vous y a conduit pour donner quelque adoucissement à mes épreuves. Depuis le mois d'août de l'année dernière, elles ont été, je vous l'assure, si terribles et si diverses que ce serait un repos pour moi de vous en raconter quelques-unes de vive voix ; vous les dire toutes me serait impossible. Ce qui met le comble à tant de maux, c'est que nous sommes dans la situation dont vous parlera le porteur de cette lettre, qui, à cause de son amour pour nous, prend la plus vive part à nos peines et mérite toute notre confiance.

Le démon ne peut supporter la ferveur avec laquelle les Carmes et les Carmélites de la Réforme servent Notre-Seigneur. En vérité, vous seriez consolé d'apprendre quelle est la perfection de leur vie. Il y a déjà neuf mo

nastères de Pères Carmes déchaussés où se trouvent beaucoup de sujets de grand mérite. Mais comme nous ne formons pas une province à part, les Pères mitigés, nous font subir tant d'ennuis et de tracas, qu'il est impossible de vous les exposer par écrit. En ce moment, notre salut ou notre ruine se trouve, après Dieu, entre les mains du Nonce; et, pour nos péchés, les Carmes mitigés lui ont fait de tels rapports contre nous, et il y a ajouté tant de foi, que je ne sais où tout cela aboutira. On lui a dit de moi que j'étais une femme vagabonde et inquiète, et que les monastères que j'ai fondés l'ont été sans permission, ni du Pape, ni du Général. Jugez-en vous-même : pouvait-on me charger d'une imputation plus noire et plus indigne d'une chrétienne ?

Ces bons Pères ont encore dit beaucoup d'autres choses que l'on ne peut pas répéter, soit contre moi, soit contre notre Père Gratien, qui les a visités. C'est une pitié que d'entendre des calomnies si révoltantes. Et cependant, ce Père, je vous le certifie, est par la gravité de ses mœurs, et par sa pureté de conscience, l'un des plus grands serviteurs de Dieu avec lesquels j'aie été en rapport; croyez bien que je dis en cela la vérité. Enfin, toute son éducation s'est faite dans la Compagnie de Jésus, comme vous pouvez le savoir. C'est d'Alcala qu'est venue la cause pour laquelle le Nonce est indisposé contre lui. Mais dès qu'on voudra l'entendre sur les choses qu'on lui reproche, on verra qu'il n'est pas très coupable, et même qu'il ne l'est nullement. Le Nonce n'est pas moins indisposé à mon égard; et cependant, je n'ai rien fait qui pût lui déplaire. Je me suis soumise de tout cœur au Bref qu'il a envoyé à Avila, et je lui ai écrit une lettre aussi humble que possible.

Je pense que cette épreuve vient d'en haut. Le Seigneur

nous veut dans la souffrance, car personne ne prend la défense de la vérité, ou ne dit quelque bonne parole pour plaider ma cause. Je vous le déclare en toute sincérité, je ne suis nullement troublée ni peinée pour ce qui me touche personnellement; j'en éprouve, au contraire, une joie toute spéciale; mais, à mon avis, quand on viendra à reconnaître la fausseté de ce que disent de moi ces Pères, on ne croira peut-être plus ce qu'ils débitent contre notre Père Gratien, et c'est là l'important pour nous. Comme le Nonce prétend que nous ne sommes pas en règle, et que nos monastères ont été fondés sans permission, je me permets de vous envoyer une copie des patentes authentiques qui sont entre mes mains. Le démon, je le vois, ne néglige aucun effort pour jeter le discrédit sur nos maisons. Mon désir serait qu'il se trouvât des serviteurs de Dieu pour prendre leur défense. O mon Père, que les amis se font rares quand on est dans la tribulation!

Le président du Conseil, m'assure-t-on, vous aime beaucoup, et vous êtes à Madrid à cause de lui. Les choses dont je viens de parler et d'autres encore, il ne les sait, je crois, que par le Nonce. Vous nous rendriez un grand service en le détrompant. Vous le pouvez, puisque vous êtes témoin oculaire de tout et que vous connaissez mon âme. Vous procureriez par là, soyez-en assuré, une grande gloire à Notre-Seigneur. Veuillez montrer au président combien il importe de favoriser la Réforme naissante de cet Ordre qui, vous ne l'ignorez pas, était si relâché.

On prétexte que c'est un Ordre nouveau, que ce sont des inventions. Mais qu'on veuille donc lire notre règle primitive, et on verra que nous ne faisons que l'observer sans mitigation aucune, telle que le Pape la donna tout d'abord. Qu'on n'ajoute plus foi qu'à ce qu'on verra, qu'on

examine notre genre de vie et celui des Pères chaussés, et qu'on n'écoute plus ces derniers. Je ne sais d'où ils tirent tant de choses qui ne sont pas, et dont ils se servent pour nous déclarer la guerre. Je vous supplie, en outre, de parler, de ma part, au Père qui confesse le Nonce, de lui présenter mes respects et de lui exposer toute la vérité, afin qu'il oblige le Nonce, en conscience, à ne pas publier des choses si préjudiciables pour nous, avant d'avoir pris des informations. Déclarez-lui, que, malgré ma misère, je ne suis pas encore arrivée au point d'être coupable de ce dont on m'accuse. Vous direz cela, pourvu que vous le jugiez à propos; sinon, non.

Vous pourriez, de plus, lui montrer, dans le cas où vous le croiriez utile, les patentes en vertu desquelles j'ai fondé. L'une d'elles porte même le précepte formel de ne pas omettre de poursuivre les fondations. Notre Père Général, que je suppliais de me relever de ce précepte, me répondit un jour : « Je voudrais vous voir fonder autant de monastères que vous avez de cheveux sur la tête. » Il n'est donc pas juste de jeter le discrédit par la calomnie sur tant de servantes de Dieu. Et puisque, comme on le dit, c'est dans la Compagnie de Jésus que j'ai été élevée, que j'ai même reçu la vie, vous devez, ce me semble, manifester la vérité, et amener par là un personnage aussi grave que le Nonce, étranger à notre pays, et venu en Espagne pour réformer les Ordres religieux, à examiner ceux qu'il doit réformer, ceux qu'il doit favoriser, et à châtier ceux qui vont lui débiter tant de faussetés.

Vous verrez ce qu'il y a à faire. Ce que je vous demande, pour l'amour de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, c'est qu'après nous avoir favorisés dès le jour où vous nous avez connus, vous nous favorisiez encore dans la nécessité où nous sommes. Tous les membres de la

Réforme vous payeront de retour. D'ailleurs, vous devez cela à l'affection que j'ai pour vous, et à la vérité, que vous manifesterez de la meilleure manière possible.

Je vous supplie de m'aviser de tout, et de me donner, en particulier, des nouvelles de votre santé. La mienne n'a pas été brillante cette année; le Seigneur a voulu m'éprouver de toutes manières. Cependant, je fais peu de cas de mes souffrances personnelles. Ce qui me cause de la peine, c'est de voir tant de serviteurs de Dieu souffrir à cause de mes péchés. Que la divine Majesté soit avec vous et vous garde ! Veuillez me dire si vous devez rester longtemps à Madrid, comme on me l'a annoncé.

C'est aujourd'hui la fête de Saint François.

Votre indigne servante et véritable fille,

Thérèse de Jésus, Carmélite.

LETTRE CCXXXIV[1].

1578. 15 Octobre. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Mort du Père Général. Le Père Gratien et le Nonce. Conseils pour les négociations à Rome.

JÉSUS !

Que le Saint-Esprit soit avec Votre Révérence, mon Père !

En vous voyant délivré de vos pouvoirs de commissaire, mon chagrin au sujet de tout le reste a disparu, et maintenant, advienne que pourra. Mais j'ai été profondément attristée à la nouvelle de la mort de notre Père Général[2] : je suis dans le plus grand chagrin. Le premier jour, je n'ai cessé de pleurer, sans pouvoir faire autre chose; je me laissais aller à la peine de lui avoir causé tant d'ennuis, et certes, il ne les méritait pas. Si nous avions eu recours à lui, toutes les difficultés seraient aujourd'hui aplanies. Dieu veuille pardonner à ceux qui ont tout empêché ! Je me serais bien entendue avec Votre Paternité, malgré le peu de crédit que j'ai eu auprès de vous sur ce point. Le Seigneur, néanmoins, conduira tout à bonne fin. Ce qui me touche davantage, c'est la perte dont je viens de parler et les souffrances endurées par Votre Paternité. Ce sont

1. Cette lettre contient plusieurs corrections qui ont été faites d'après l'autographe conservé au couvent de *Corpus Christi*, à Alcala de Hénarès.

2. Le T. R. P. Rubéo était mort le 5 septembre précédent.

des angoisses mortelles que vous m'avez relatées dans votre première lettre; car j'en ai reçu deux depuis votre entrevue avec le Nonce.

Je vous dirai, mon Père, que j'étais très affligée de ce que vous ne lui montriez pas immédiatement vos pouvoirs. Certainement, votre conseiller doit être bien peu sensible à vos souffrances. Au moins, vous aurez fait une bonne expérience, et je m'en réjouis; vous apprendrez par là à conduire les affaires par où elles doivent aller, et non au rebours, comme je vous l'ai dit souvent. A la vérité, des circonstances se sont présentées et ont tout entravé; il ne faut plus s'occuper de cette question. Dieu, d'ailleurs, conduit les événements de façon à éprouver ses fidèles serviteurs.

Je voudrais vous dire beaucoup de choses, mais on doit prendre ma lettre ce soir, et il est presque nuit. J'ai écrit très longuement à l'évêque d'Osma[1] pour le prier de s'entretenir avec le président et le Père Mariano de l'affaire dont je lui avais parlé, et de vous aviser ensuite.

Je viens de voir mon frère. Il se recommande instamment à vos prières. Tous, ici, nous sommes d'avis que les Pères n'aillent pas à Rome, surtout maintenant, à cause de la mort de notre Père Général, et cela pour plusieurs raisons. D'abord, ce voyage n'étant pas secret, les Carmes mitigés ne laisseraient peut-être pas partir les Pères et les prendraient; on exposerait ainsi ces derniers à des souffrances mortelles; de plus, leurs papiers et leur argent seraient perdus. En troisième lieu, ils n'ont pas assez d'expérience des affaires de Rome. Quand ils y arriveraient, dès lors que nous n'avons plus notre Père Général, on les regarderait comme des fugitifs; car enfin, on les verrait passer dans les rues, et personne n'oserait les défendre,

1. Don Alphonse Vélasquez, qui avait été son confesseur à Tolède.

ainsi que je l'ai dit au Père Mariano. Quand nous n'avons pu en Espagne, avec toutes les faveurs dont nous jouissons, délivrer le Père Jean[1], que serait-ce donc là-bas?

Envoyer des religieux paraîtrait mal aux yeux de tous et surtout de mon frère qui est très affligé de la façon dont on persécute les Carmes déchaussés. On pense, en outre, qu'il vaudrait mieux charger de cette affaire une personne capable de s'en occuper. C'est, en particulier, l'opinion de mon frère. Il connaît les Carmes mitigés; et il regarde cette mesure comme très importante. On remettrait toute notre cause entre les mains de celui dont je vous ai parlé. Le docteur Rueda a tant de confiance en lui qu'il ne voit aucune nécessité d'envoyer des religieux.

Que Votre Paternité veuille bien examiner le tout. Et si tel est votre sentiment et celui du Père Mariano, expédiez un messager à Almadovar[2] pour prier les Pères de ne pas s'occuper du voyage des religieux à Rome, et, aussitôt après, prévenez-moi. Le messager qui porte cette lettre est très sûr, quoique un peu plus cher. Mais pourvu qu'on trouve de l'argent maintenant, chaque couvent donnera ensuite sa quote-part. On pourrait emprunter sur l'héritage d'Alcala, et rembourser l'argent plus tard; pour moi, je ne vois pas comment il me serait possible de trouver ici la somme dont nous aurions besoin immédiatement. C'est dans ce sens que j'écris au Père Mariano, comme Votre Paternité le verra.

Portez-vous bien, mon Père. Dieu conduira tout à bonne fin. Qu'il Lui plaise que nous soyons tous du même avis cette fois, et qu'on ne fasse rien en dehors de cette ligne

1. Saint Jean de la Croix.
2. Les Pères étaient réunis en Chapitre à Almadovar.

de conduite; sans quoi, nous donnerions lieu aux mitigés de nous martyriser.

[L'indigne servante de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus[1].

C'est une chose terrible que de voir comment toutes nos affaires vont à l'heure présente, et comment le démon vient en aide à ces Pères. Il a bien travaillé pour lui-même, je vous l'assure, quand il nous a enlevé le *grand ange*[2], et lui a substitué l'homme posé qui le remplace[3]. Je ne sais comment s'est accomplie cette folie. Supposé qu'*Ardapilla* se fût trouvé ici dans ces circonstances, on en eût fait, je crois, de plus grandes encore. Je vois bien, mon Père, quel martyre vous avez enduré, au milieu de tant d'avis opposés. On aurait dû vous laisser agir : il est clair que Dieu vous guidait.

Toutes vos filles de Saint-Joseph se recommandent instamment à vos prières. Je suis contente que vous leur ayez défendu de parler à personne de tout cela. Allons doucement, et que ce projet de Rome s'accomplisse; le temps aplanit les difficultés; qu'on s'arrange là-bas, comme le dit Votre Paternité. Mon seul désir serait d'être plus près de vous; nous pourrions alors nous voir souvent, et mon âme en aurait une grande consolation, mais je ne mérite pas cette faveur; ce que je mérite, c'est la croix et toujours la croix. Pourvu qu'elle vous épargne, qu'elle vienne; elle sera bien reçue.

Je vais passablement, quoique cette pauvre tête me fasse

1. C'est ici que se termine la lettre écrite de la main de la Sainte avec sa signature. Le post-scriptum assez long qui suit est de la main de la religieuse qui lui servait de secrétaire.

2. Le président Covarrubias, grand défenseur de la Réforme.

3. Le nouveau président, Monseigneur Mauricio Pazos.

souffrir beaucoup. Que Dieu soit toujours avec Votre Paternité! Par charité, ne vous fatiguez pas de m'écrire longuement. J'ai été très contente qu'on ne nomme pas un provincial; d'après ce que me dit Votre Paternité, cela me semble très prudent. Comme le Père Antoine m'assurait que, sous peine de péché, on ne pouvait agir autrement, je ne l'ai pas contredit. J'ai pensé que tout était terminé ici. Néanmoins, dans le cas où les Pères iraient à Rome pour obtenir la confirmation des élections, ils devraient traiter de la séparation de la province. Qu'on veuille bien nous annoncer tout ce qu'on se propose de faire, supposé que l'on passe par Avila.

C'est aujourd'hui le 15 octobre.

Je suis de Votre Paternité la sujette et la fille,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCXXXV[1].

1578. Novembre. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Elle le console dans ses épreuves et le détourne de son prétendu projet de sortir de la Réforme.

..... Plaise à Dieu de vous donner la force de demeurer ferme dans la justice, au milieu de tous les grands dangers où vous êtes! Heureuses épreuves, quand, malgré leur gravité, nous avons la justice de notre côté. Je ne m'é-

1. Fragment restitué à la Collection des Lettres. Nous y avons fait quelques additions et corrections d'après la copie de la Bibliothèque nationale de Madrid.

tonne pas que, si l'on aime Votre Paternité, on veuille vous voir délivré[1] de ces dangers, et qu'on prenne les moyens d'y arriver. Mais il ne serait pas bon d'abandonner la Vierge à l'heure d'une si grande détresse[2]. Madame doña Jeanne ne vous le conseillera pas, j'en suis sûre, et ne consentira jamais à un tel changement. Dieu nous en préserve ! ¡Vous n'échapperiez point par là aux épreuves, vous vous y plongeriez encore. Celles où nous sommes passeront promptement avec l'aide de Dieu. Celles de l'autre Ordre dureraient peut-être toute la vie. [Veuillez bien considérer cela].

Plus je pense à l'hypothèse où l'on vous rendrait les pouvoirs de visiteur, plus je trouve cela dangereux. Il faut chaque jour vivre dans les alarmes et vous voir aux prises avec des difficultés de toutes sortes. Après tout, je le vois, ce pouvoir de visiteur passe aussi promptement qu'une bouchée de pain, tandis que nous pourrions longtemps encore voir Votre Paternité exposée à quelque grave danger. Pour l'amour de Dieu, je vous en supplie, dans le cas où le Nonce vous commanderait d'accepter de nouveau ces pouvoirs, faites votre possible pour vous excuser.....

1. Le Père Gratien était alors prisonnier chez les Carmes mitigés de Madrid.

2. On avait fait courir le bruit que le Père Gratien voulait entrer religieux chez les Augustins. Sa mère lui envoya dire que si cela arrivait, elle ne le regarderait plus comme son fils. Le comte de Tendilla voulait même le poignarder. Le Père Gratien répondit avec calme qu'il n'avait jamais eu même la pensée de quitter l'Ordre de la Vierge.

LETTRE CCXXXVI.

1578. Novembre. Avila.

AU PÈRE AMBROISE MARIANO, A ALCALA DE HÉNARÈS.

Conseils à suivre au milieu de l'épreuve.

JÉSUS soit avec Votre Révérence, mon Père !

Monseigneur don Teutonio, qui est en ce moment à Madrid, m'a écrit aujourd'hui que le Nonce ne partait pas. Dans ce cas, et à moins que vous ne soyez retenu par la maladie à Alcala, il est absolument inadmissible que vous paraissiez refuser de lui obéir. Je vous dirai, mon Père, d'après ce que je comprends, que les mitigés voudraient déjà renouer amitié avec nous. Voyons tout d'abord ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner. Il est bon de temporiser, comme Votre Révérence l'a fait. Assurément, je ne jette pas la faute au Nonce, mais le démon a tellement bien dressé ses batteries que rien ne saurait m'étonner. N'ayez pas peur, quoique personne n'ose vous défendre; le Seigneur est votre garde. Il nous a déjà accordé la grâce de voir Votre Révérence contenir sa colère jusqu'à ce jour; perfectionnez-vous encore sur ce point; que ce soit là maintenant votre croix; elle ne sera pas petite. Si le Seigneur ne vous avait soutenu d'une manière spéciale, croyez-le bien, vous n'auriez pas pu vous contenir.

Quant à la réponse du Conseil, nous n'avons pas à l'espérer. Ne voyez-vous pas que ce ne sont là que des compliments ? Quelle nécessité y a-t-il de nous réclamer

l'acte dont vous parlez, et de l'envoyer ? On en a la copie à Madrid, et on sait qu'elle est authentique. L'heure du repos n'est pas venue pour nous, attendons un peu. Le Seigneur sait mieux ce qu'il fait, que nous, ce que nous voulons.

Que vous semble-t-il de la façon dont on nous traite dans le billet ci-inclus ? Je ne sais pourquoi on cherche à prouver la fausseté de telles calomnies. Notre Père n'a pas raison en cela ; c'est trop se rabaisser. Pour l'amour de Dieu, ne montrez cet écrit à personne. On dirait que nous avons peu de sagesse de nous troubler de telles folies, et d'en parler. A mes yeux, si nous voulons ne point commettre une grande imperfection, nous n'avons qu'à en rire.

Je vous le dis, mon Père, toutes ces lettres et toutes ces affaires, où j'étais si isolée, ont fini par m'occasionner un grand bruit et une grande fatigue dans la tête. On me commande de ne rien écrire de ma main, à moins d'une vraie nécessité. Je ne m'étendrai donc pas davantage. J'ajoute un seul mot. Quant à chercher à obtenir du Roi ce dont vous me parlez, n'y songez même pas, tant que vous n'aurez point étudié longtemps cette affaire. A mon avis, ce serait s'exposer à perdre beaucoup de crédit. Dieu, d'ailleurs, ne manquera pas d'y pourvoir par un autre moyen. Qu'Il me garde Votre Révérence !

De Votre Révérence la servante,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCXXXVII[1].

1578. Novembre. Avila.

AU PÈRE MARIANO, A MADRID.

Prudence dans ses rapports avec les mitigés. Le Père Tostado et le Père Mariano. Rapports avec le Nonce.

JÉSUS soit avec Votre Révérence!

Oh! comme je voudrais vous écrire une longue lettre! car la vôtre m'a procuré une grande joie. Mais on m'a saignée hier, et on doit me saigner encore aujourd'hui; voilà pourquoi je n'ai pu écrire; je ne pensais pas que le messager dût partir sitôt, et il me presse de lui donner cette lettre. La saignée a remis la vie dans ma tête. Je serai promptement rétablie, s'il plaît à Dieu.

C'est un vrai plaisir pour moi de vous voir loger chez les Pères mitigés, dès lors que vous êtes à Madrid. Mais veillez-y bien, mon Père; on pèsera toutes vos paroles. Pour l'amour de Dieu, tenez-vous sur vos gardes, et ne dites pas tout ce que vous savez. Ce qu'on raconte du Père Tostado, je le crois très volontiers; s'il est prudent, il ne viendra pas sans un oui de la part de celui qui doit le dire[2]. Il voudrait l'obtenir par votre intermédiaire[3]. Je n'ai rien vu de si plaisant.

1. Plusieurs corrections ont été faites à cette lettre d'après la copie de la Bibliothèque nationale de Madrid.

2. C'est-à-dire le Nonce, et non le Père Gratien.

3. Malgré toutes les difficultés de la Réforme, le Nonce écoutait volontiers le P. Mariano.

J'ai déjà reçu les lettres que vous dites m'avoir envoyées; on m'a remis hier celle-ci de notre Père. Quant au Père Balthasar, je lui ai certainement écrit, et même plus d'une fois. Comme vous êtes chez les Pères mitigés, vous serez très bien à la Cour. Continuez toujours comme vous faites, et contentez le Nonce; en définitive, il est notre supérieur, et l'obéissance est d'un bon exemple pour tout le monde. Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage.

De Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCXXXVIII[1].

1578. Vers la fin de Décembre. Avila.

A DON ROCH DE HUERTA, A MADRID.

Chagrin de ne pouvoir lui montrer toute sa reconnaissance.
Grands troubles à Avila.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec vous !

Je vous envoie sous ce pli une lettre pour le Père maître Chavès[2]. Je le préviens que vous lui direz dans quel état sont nos affaires. Tâchez de trouver une occasion de lui parler et de lui remettre vous-même ma lettre. Vous l'instruirez de la façon dont nous traitent ces bons Pères mitigés. La lettre que je lui envoie produira, je

1. Cette lettre contient trois fragments traduits pour la première fois.

2. Religieux dominicain. Il avait été confesseur de la Sainte et l'était alors de Philippe II.

pense, quelque effet. Je le supplie instamment de parler au Roi, et de lui raconter quelques-uns des préjudices qu'ils nous ont causés, à nous religieuses, quand nous étions sous leur juridiction. Que Dieu leur pardonne !

Ces Pères vous donnent tant de travail que je ne sais d'où vous tirez les forces pour le supporter. Vos débours, je le comprends, auront été considérables. Vous ne sauriez croire combien je souffre de ne pouvoir faire tout ce que je voudrais, à cause des dépenses que j'ai ici ; je ne vois même pas comment il me sera possible d'aider nos Pères pour leur voyage à Rome, quand nos monastères ont mes frais de courriers à leur charge. Ce ne sera pas peu que cela finisse un jour, et je regarderai le tout comme bien employé, si nous trouvons le repos ; nous pourrions alors réaliser mon désir à l'égard de celui envers qui nous avons tant d'obligations.

Vous verrez par l'information que je vous envoie le peu d'effet que produit sur les Pères mitigés la provision royale. Je ne sais s'ils auraient du respect pour le Roi lui-même. Habitués, comme ils le sont, à faire tout ce qu'ils veulent, (ce qui leur réussit très bien par ici), c'est, je vous l'assure, le moment le plus dangereux que nous ayons pour traiter avec eux. Vous me dites qu'on s'est soumis à Pastrana et à Alcala. A-t-on donné une réponse analogue à la nôtre ? je l'ignore. Veuillez, par charité, m'en aviser, car notre Père ne me parlait point de cela ; sans doute, il n'y était pas allé.

Toutes vos pièces me sont arrivées ; mais elles sont venues tard pour nos autres maisons. Veuillez me dire de quoi elles peuvent nous servir, dès lors que les gens de justice ne reçoivent pas l'ordre de chasser ces Pères ou de prendre quelque autre mesure sévère. Ce matin, on se serait cru au jour du jugement. Tous, gens de justice,

hommes de lettres, gentilshommes qui se trouvaient là, furent scandalisés de leurs manières si peu religieuses. Pour moi, j'étais dans une grande affliction, et volontiers j'eusse laissé tout ce monde écouter ces Pères..... mais aucune d'entre nous n'osait dire mot.

Ils ne peuvent pas déclarer avec vérité, croyez-le, qu'ils nous ont vu faire quoi que ce soit. Car Pierre[1] était à la porte, et dès qu'il les a vus, il est allé prévenir mon frère qui arriva en compagnie du corrégidor, ce dont je fus vraiment peinée; tout cela nous sert de peu : on ajoutera sans doute plus de foi à ce qu'invente leur imagination qu'à la vérité de nos paroles. Par charité, prévenez notre Père de tout, car je n'ai pas le temps de lui écrire, et donnez-moi des nouvelles de votre santé et de la sienne.

La lettre de Valladolid que je vous priai l'autre jour de lire et d'envoyer à notre Père a été échangée par erreur. Celle que je devais vous expédier est restée ici; je demandais à notre Père comment il avait fait sa visite aux mitigés, et je lui racontais tout ce qui s'est passé; mais j'ai écrit qu'on vous en informe; j'ai également écrit à Médina. Dites-moi ce que vous pouvez savoir du Père Balthasar depuis son entrevue avec le Nonce. [Mandez-moi, en outre, si les mitigés peuvent citer en justice les Pères déchaussés, car d'après le Bref, le Provincial seul a le pouvoir de substituer. C'est ce qu'on affirme par ici; mais est-ce avec raison ? je l'ignore].

Je vous apprends qu'on doit, dit-on, me transférer dans un autre monastère. Supposé que ce fût dans un des leurs, quelle vie pire qu'au Père Jean de la Croix on me ferait mener! J'ai craint aujourd'hui qu'on ne fulminât

1. Le domestique dont nous avons déjà parlé, et qui plus tard se fit Carme déchaussé.

contre moi quelque excommunication, [quand j'ai vu qu'on apportait un petit papier avec l'autre plus grand]. Mais je n'ai pas tous les mérites du Père Jean pour souffrir autant. [Cependant, ç'a été une très grande joie pour moi que ce Père..... fût parti si à propos.....[1]].

LETTRE CCXXXIX.

1578. 28 Décembre. Avila.

A ROCH DE HUERTA, A MADRID.

Heureuse nouvelle pour la Réforme. Petits règlements de comptes. Avis divers.

JÉSUS!

soit toujours avec vous, et vous accorde autant de joie pour la fin de ces fêtes de Noël et le commencement de l'année que vous nous en avez procurée par une aussi bonne nouvelle[2]!

La lettre apportée par Pedro Riès[3] m'avait profondément attristée les deux premiers jours de ces fêtes; mais quand, au matin du jour de la fête de Saint Jean, est arrivé l'autre charretier, nous avons été au comble de la joie. Béni soit Dieu de nous avoir octroyé une telle grâce! Je vous l'assure, tout le reste ne me cause plus autant de peine. Ce serait, cependant, une bien grande consolation

1. Le reste de la lettre manque. Nous ne savons de quel Père il s'agit.
2. Il annonçait que le Roi avait demandé au Nonce de prendre des assistants pour s'occuper des affaires de la Réforme.
3. Le domestique déjà sus-mentionné.

pour moi de voir ces deux Pères en liberté[1]. J'espère que le Seigneur, après nous avoir fait cette faveur, nous accordera les autres. Quant à la séparation de la province, que Sa Majesté l'accomplisse, puisqu'Elle en voit la nécessité!

Plaise à Dieu de vous récompenser d'avoir voulu prévenir le licencié de notre affaire d'argent! Qu'il vous récompense, en outre, de tous les services que vous nous rendez! Si vous aviez attendu davantage, cela ne m'eût point préoccupée. Toutefois, cette démarche suffit, jusqu'à ce que nous ayons une réponse. Quand vous remettrez cet argent au licencié, veuillez m'en donner avis, et je vous rembourserai immédiatement; en cela, je serai fidèle.

Je vous supplie de remettre en main propre les lettres ci-jointes; cela convient. Ne manquez jamais de m'accuser réception de celles que je vous envoie; sans cela, j'en suis préoccupée, et il y a de quoi. Considérez qu'il est très important de les remettre en main sûre.

Dès que je verrai nos Pères libres, j'aurai peu de peine de tout le reste. Dieu, en effet, conduira tout mieux que nous. En définitive, c'est son œuvre. Veuillez présenter mon respect à Madame doña Inès et à ces dames.

C'est aujourd'hui dimanche, fête des saints Innocents.

Votre indigne servante,

Thérèse de Jésus.

1. Le Père Gratien et le Père Doria, qui étaient prisonniers chez les mitigés de Madrid. Le Père Mariano n'était plus à Madrid. Le Nonce l'avait envoyé au couvent de Pastrana.

LETTRE CCXL[1].

1578. 28 Décembre. Avila.

A DOÑA JEANNE DANTISCO, MÈRE DU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Emprisonnement du Père Gratien. Ordre du Roi.

..... Vous saurez, chère Madame, que depuis longtemps, il[2] ne cessait de demander à Dieu des croix et qu'il les appelait de tous ses vœux. Sa Majesté le disposait clairement à celles qu'il allait recevoir de sa main. Oh ! comme elles ont été terribles ! [Que le nom du Seigneur soit béni[3]] ! car le Père Gratien doit avoir réalisé de tels progrès, qu'il ne se reconnaîtra plus lui-même. Il a été pour nous tous une occasion de gagner bien des mérites. Je n'ai cessé de penser à votre chagrin et à celui de votre famille; assurément, vous en aurez tous retiré du profit.

Dès que je verrai libres le Père Gratien et les autres Pères qui sont encore en prison, ma joie sera parfaite. Et cela, nous le verrons, puisqu'ils n'auront plus maintenant autant d'accusateurs. Comme je l'ai dit, Notre-Seigneur lui-même, j'en ai l'assurance, aura un soin particulier de cette affaire, la plus importante pour nous; car les bonnes âmes qui le Lui demandent ne manquent pas; Il fera donc ce qui doit contribuer davantage à son honneur et à sa gloire.

1. Les deux premières lignes de cette lettre manquent dans l'autographe.
2. Le Père Gratien.
3. Fragment publié pour la première fois en français.

Que la divine Majesté vous tienne de sa main et vous garde, ainsi que Monsieur le Secrétaire, à qui je présente mes respects et à toutes ces dames[1] ! Les sœurs de Saint-Joseph vous présentent les leurs. Elles sont très contentes de ce qui a été décidé[2]. Pour moi, je le suis davantage encore de l'assurance dont je viens de vous parler. Il est vrai, nous devrons continuer à faire pénitence quelque temps, jusqu'à ce que notre Père soit délivré et nous écrive. Nous ne recevons plus de ses lettres, et cependant elles étaient d'un grand profit pour nos âmes. Nous les lisions comme des sermons en présence de toutes les sœurs. Le démon veut nous priver même de cette faveur. Mais Dieu est au-dessus de tout.

C'est aujourd'hui la fête des Saints Innocents.

Votre indigne servante,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCXLI.

1578. Vers la fin de Décembre. Avila.

A ANNE DE JÉSUS, PRIEURE DE VÉAS, ET A SES RELIGIEUSES.

Le vrai Père de son âme. Elle leur recommande de s'adresser à Saint Jean de la Croix pour la direction de leur âme.

Je vous le certifie : ce serait une insigne faveur pour moi d'avoir ici mon Père Jean de la Croix[3]. Il est vraiment le

1. L'autographe met clairement *todas esas señoras, toutes ces dames*, et non *todos esos señores, tous ces messieurs*.

2. Philippe II, comme on venait de l'apprendre, avait exigé que le Nonce prît quatre conseillers pour régler les affaires de la Réforme.

3. Le Saint était au couvent du Calvaire, à deux lieues de Véas.

Père de mon âme et l'un de ceux qui lui ont procuré le plus de bien par leurs paroles. Recourez à lui, mes filles, en toute simplicité; vous pouvez avoir en lui, je vous l'assure, la même confiance qu'en moi, et vous en serez très contentes. Il est très élevé dans les voies intérieures, et, de plus, il joint la plus grande expérience à une science très profonde. Les sœurs d'Avila, qui étaient habituées à sa doctrine, trouvent qu'il leur fait bien défaut. Remerciez Dieu qui a voulu que vous l'ayez si près de vous. Je lui écris pour le prier de vous secourir. Je sais combien il est charitable : il ira vous trouver toutes les fois que vous aurez besoin de lui.

LETTRE CCXLII.

1578. Vers la fin de Décembre. Avila.

A ANNE DE JÉSUS, PRIEURE DU COUVENT DE VÉAS.

Vertu et science de Saint Jean de la Croix. Un grand directeur.

J'ai trouvé charmant, ma fille, que vous vinssiez vous plaindre avec si peu de motif, quand vous avez là mon Père Jean de la Croix, qui est un homme céleste et divin. Je vous assure, ma fille, que, depuis qu'il est allé là, je n'en ai pas trouvé dans toute la Castille un autre aussi parfait que lui, et qui communique tant de ferveur pour marcher dans le chemin du ciel. Vous ne sauriez croire dans quelle solitude me laisse son absence. Sachez, vous et vos filles, que vous avez un grand trésor dans ce Saint. Que toutes les sœurs du monastère traitent de leur intérieur avec lui et lui découvrent leur âme; elles verront quel profit elles en retireront, et elles se trouveront très

avancées dans tout ce qui concerne la vie spirituelle et la perfection. Notre-Seigneur lui a donné pour cela une grâce toute spéciale.

LETTRE CCXLIII[1].

1578. Vers la fin de Décembre. Avila.

A LA MÈRE ANNE DE SAINT-ALBERT, PIEURE A CARAVACA.

Elle va prier Saint Jean de la Croix d'aller confesser la prieure et les sœurs.

Ma fille, je ferai en sorte que le Père Jean de la Croix passe par là[2]. Considérez-le comme un autre moi-même. Veuillez donc, vous et vos filles, lui ouvrir vos âmes en toute simplicité. Que ses paroles portent en vous la consolation ! C'est une âme à laquelle Dieu a communiqué son esprit.

LETTRE CCXLIV[3].

1578. Vers la fin de Décembre. Avila.

A ANNE DE SAINT-ALBERT, PRIEURE A CARAVACA.

Saint Jean de la Croix accepte d'aller confesser les sœurs de Caravaca.

Ma fille, le Père Jean de la Croix se rend à Caravaca. Que toutes les sœurs du monastère lui ouvrent leur âme avec la même simplicité que si c'était moi, car il a l'esprit de Notre-Seigneur.

1. Fragment restitué à la Collection des Lettres.
2. Caravaca est à une vingtaine de lieues de Véas.
3. Fragment restitué à la Collection des Lettres.

LETTRE CCXLV[1].

1578. Vers la fin de Décembre. Avila.

A ANNE DE JÉSUS, PRIEURE A VÉAS.

Remercîments d'une belle œuvre.

Ma fille et ma couronne, je ne me lasse pas de remercier Dieu de la grâce qu'Il m'a accordée en amenant Votre Révérence à notre Ordre. De même que le Seigneur, après avoir délivré les enfants d'Israël de la servitude d'Égypte, leur a envoyé une colonne merveilleuse pour les guider et les éclairer pendant la nuit, et les protéger contre le soleil pendant le jour, de même aussi semble-t-il avoir fait pour notre Ordre. Votre Révérence, ma fille, est cette colonne qui nous guide, nous éclaire et nous protège. Ce que Votre Révérence a donné pour nos religieux[2] est très bien. On voit clairement que Sa Majesté habite en vous, puisqu'en toutes choses vous agissez avec tant de dévoûment et de générosité. Que Dieu, pour qui vous avez travaillé, vous récompense, et accorde à nos affaires le succès qui convient!

1. L'ancien éditeur des Lettres de la Sainte, après avoir fait remarquer que ces éloges donnés à la Vénérable Anne de Jésus peuvent paraître excessifs, renvoie le lecteur à la *Vie* de la Vénérable par Angèle Manrique, liv. III, chap. 14, nº 3.

2. Elle avait fourni une grosse somme d'argent aux Carmes déchaussés, pour qu'ils pussent aller à Rome traiter de la séparation des provinces.

LETTRE CCXLVI[1].

1578. Fin Décembre. Avila.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

Elle la prie de continuer à être pleine d'égards pour le chapelain.

..... Ma fille, pour l'amour de Notre-Seigneur, je vous demande de souffrir en silence, et de ne plus songer à renvoyer ce Père[2], malgré toutes les peines et tous les ennuis qu'il peut vous causer, pourvu que Dieu ne soit pas offensé. Je ne saurais admettre que nous montrions de l'ingratitude envers quelqu'un qui nous a fait tant de bien. Je me rappelle l'époque où l'on voulait nous tromper au sujet de la maison qu'on nous vendait; or, c'est lui qui nous a tirées de l'illusion. Jamais je ne pourrai oublier le service qu'il nous a rendu dans cette circonstance, et les difficultés d'où il nous a tirées. Il m'a toujours paru un vrai serviteur de Dieu, et rempli de bonnes intentions. Ce n'est pas une perfection en moi, je le vois, d'être reconnaissante; ma nature, sans doute, est ainsi faite : avec une sardine qu'on me donnerait, on pourrait me gagner.

1. Fragment restitué à la Collection des Lettres.
2. Garcia Alvarez, chapelain du monastère.

LETTRE CCXLVII.

1578. Fin Décembre. Avila.

A PLUSIEURS DEMOISELLES QUI DÉSIRAIENT ENTRER DANS LA RÉFORME.

Vanité du monde. Difficultés de la Réforme. Épreuves des justes.

JESUS soit avec vous, Mesdemoiselles!

Votre lettre m'est arrivée. J'ai toujours beaucoup de plaisir à recevoir de vos nouvelles et à constater les pieux désirs où Notre-Seigneur vous entretient. Ce n'est pas une petite faveur qu'Il vous accorde dans cette Babylone où l'on entend toujours des choses qui sont plus propres à dissiper l'âme qu'à la recueillir. A la vérité, pour de bons entendements comme les vôtres, la vue de tant d'événements de nature si diverse contribuera à vous montrer la vanité et le peu de durée de toutes choses.

Quant aux événements particuliers de notre Ordre, ils marchent de telle sorte qu'ils causeraient un vif chagrin si l'on ne connaissait pas les desseins de Notre-Seigneur. Quand on voit que toutes ces épreuves ont pour but de purifier davantage les âmes, et qu'après tout, Dieu doit veiller sur ses fidèles serviteurs, il n'y a pas lieu de s'affliger, mais de désirer encore plus de travaux et de louer le Seigneur de la grâce qu'il nous fait en nous appelant à souffrir pour la justice. De votre côté, ne manquez pas de Le louer; mettez en Lui votre confiance, et, au

moment où vous n'y penserez pas, vous verrez vos désirs s'accomplir. Que Sa Majesté vous garde, et vous donne la sainteté que je Lui demande pour vous ! *Amen.*

LETTRE CCXLVIII[1].

1578. Fin Décembre. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Engagement pris par *Paul*. Révélation de *Joseph* à *Angèle*.

..... Je regarde comme une très grande grâce de Dieu qu'au milieu de tant de furieuses tempêtes, *Paul* ait assez de courage pour prendre de telles déterminations. Une seule heure d'une faveur si haute en un mois, c'est déjà beaucoup, quand il y a tant d'occasions de perdre la paix. Gloire soit rendue à l'auteur de ce don !

Supposé que *Paul* soit fidèle à son engagement, il n'y a rien de plus à désirer pour moi; après tout, les autres travaux doivent avoir une fin; dans le cas, cependant, où ils devraient durer, peu importe. Que Votre Paternité veuille bien l'aviser que je vais garder l'acte de son engagement, pour lui demander plus tard comment il aura tenu parole.

Votre billet est venu fort à propos, vu les craintes où je me trouvais. Toute ma peine était que *Paul* n'allât tant soit peu contre la volonté de Dieu. Mais *Joseph*[2] a donné la plus grande assurance à *Angèle*[3] que *Paul* va bien et acquiert toujours plus de mérites.....

1. Fragment restitué à la Collection des Lettres.
2. Notre-Seigneur.
3. La Sainte elle-même.

LETTRE CCXLIX[1].

1578. Fin Décembre. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Éloges et conseils.

..... La vue que *Paul* affirme avoir eue de la grandeur de *Joseph* est très élevée. Cependant, il y a dans les œuvres qu'on accomplit à son service plus ou moins de perfection. Cela dépend de la droiture de l'intention dont nous ne pouvons pas avoir toujours une idée exacte. Ainsi, il faut apporter dans ces faveurs la même prudence que partout, et mettre peu de confiance en nous-même.

Comme vous allez rire, mon Père, de toutes mes simplicités! il vous semblera que je pense toujours à *Paul*. Vos autres soucis pourraient vous faire oublier ma recommandation ; voilà pourquoi je la renouvelle ici ; au moins, il n'y aura rien de perdu à cela.

..... Oh ! comme mon *Paul* porte bien son nom! Le voilà donc noirci par la calomnie! le voilà comme au fond d'un abîme! Nous avons vraiment, je vous assure, de quoi nous glorifier dans la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ.....

..... J'aime tendrement ces sœurs, et vous me procurez une joie très vive chaque fois que vous m'en faites l'éloge; mais vous me montrez de la gratitude comme si je vous avais moi-même rendu service.....

1. Lettre composée de plusieurs fragments restitués à la Collection.

LETTRE CCL[1].

1578 ?

A UNE RELIGIEUSE CARMÉLITE.

Moyen de tirer profit des persécutions.

Pour que les persécutions et injures produisent dans l'âme profit et avancement, il est bon de considérer que Dieu en est offensé avant moi : lorsque le coup m'atteint, Sa Majesté est déjà offensée par le péché.

Celui qui aime véritablement doit avoir fait le pacte avec l'Époux d'être tout à Lui, et de ne rien vouloir de soi; et, dès lors que l'Époux supporte une offense, pourquoi ne la supporterions-nous pas ? Nous devrions n'avoir d'autre peine que de l'offense de Dieu; car notre âme elle-même n'en est pas directement atteinte : elle ne l'est qu'à cause de la sensibilité du corps, qui mérite tant de souffrir ici-bas.

Mourir[2] ou souffrir, tels doivent être nos désirs.

Personne n'est tenté au-dessus de ses forces.

Rien ne s'accomplit sans la volonté de Dieu.

Mon Père, dit Élisée à Élie, *vous êtes le char d'Israël et son guide.*

1. Ce fragment paraît pour la première fois en français.

2. Nous tenons à faire remarquer que la Sainte n'a dit nulle part : « ou souffrir ou mourir », comme on l'a traduit à tort. Cette sentence, qui se trouve dans plusieurs endroits des écrits de la séraphique Mère, exprime toujours premièrement le désir de mourir.

LETTRE CCLI.

1579. 31 Janvier. Avila.

A DON FERDINAND PANTOJA, PRIEUR DES CHARTREUX, A SÉVILLE.

Difficultés survenues au monastère des Carmélites de Séville. La Mère Marie de Saint-Joseph déposée de sa charge. Domestique sans place. Appel au dévouement de ce Père.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Paternité, mon Père !

Que pense Votre Paternité de la façon dont marche ce monastère du glorieux Saint-Joseph de Séville ? Comment a-t-on traité et traite-t-on encore ces religieuses qui sont vos filles ? Il y a longtemps qu'elles endurent des souffrances spirituelles et des chagrins de la part de celui qui devrait les consoler. A mon avis, si elles ont demandé à Dieu des épreuves nombreuses, elles ont été bien exaucées. Qu'Il soit béni de tout !

A la vérité, je ne me mets pas beaucoup en peine des sœurs qui sont arrivées là avec moi. Parfois même, je me réjouis, en voyant tous les mérites dont elles peuvent s'enrichir dans cette guerre que le démon leur a déclarée. Mais je me préoccupe de celles qui sont entrées depuis. Quand elles devraient s'exercer à acquérir la paix de l'âme et la connaissance des moindres détails de notre vie, tout se tourne pour elles en chagrins; comme ce sont des

âmes neuves, une telle épreuve peut leur causer un sérieux préjudice. Plaise au Seigneur d'y remédier! Il y a longtemps, je vous l'assure, que le démon ne cesse de les troubler. J'avais écrit à la Mère prieure de vous parler de toutes ses peines. Évidemment, elle n'aura pas osé. Ce serait une grande consolation pour moi de pouvoir m'entretenir avec vous en toute liberté; mais je crains de le faire par correspondance; et je ne vous exprimerais même pas cette pensée, sans l'assurance que j'ai de la fidélité du messager.

Il est venu me demander si je ne connaissais pas à Séville quelqu'un qui pût s'intéresser à lui, et le recommander, pour qu'il trouvât une place. Le climat d'Avila étant très froid, et contraire à sa santé, il ne peut y rester, bien qu'il y soit né. Celui au service de qui il était est un chanoine de cette ville, de mes amis; il me certifie que cet homme est vertueux et fidèle, qu'il sait très bien écrire et compter. Pour l'amour de Notre-Seigneur, faites-moi le plaisir de lui trouver une place, quand l'occasion s'en présentera; Sa Majesté l'aura pour agréable. Vous pouvez également, dans le cas où cela serait nécessaire, le recommander pour les qualités dont je viens de vous parler. Celui de qui je tiens ces renseignements n'a pu me dire que la vérité.

Je me suis réjouie quand ce domestique est venu me parler, parce que c'était une occasion pour moi de pouvoir me consoler en vous écrivant. Veuillez donner cette lettre à lire à l'ancienne prieure[1] et aux sœurs venues de Castille. Vous saurez qu'on a privé celle-là de son office, pour lui substituer une des sœurs qui ont pris l'habit dans le monastère. Vous n'ignorez pas de combien d'autres

1. La Mère Marie de Saint-Joseph, que les Carmes mitigés avaient déposée de sa charge de prieure.

manières on les a affligées ; on est allé jusqu'à leur retirer les lettres que je leur avais écrites, et qui sont maintenant entre les mains du Nonce. Les pauvres sœurs ont été très privées de n'avoir personne pour leur donner un conseil. Les théologiens d'Avila sont étonnés de tout ce qu'on leur a fait faire par crainte des excommunications. Pour moi, je redoute qu'elles n'aient beaucoup chargé leur conscience. Elles devaient évidemment être affolées, car elles ont déposé dans le procès plusieurs choses absolument fausses. Quand ce dont on parle s'est passé, j'étais présente. Et il n'y a rien eu de ce qu'on affirme. Mais je ne m'étonne pas qu'on leur ait troublé la raison. Il y a une religieuse qu'on a interrogée durant six heures consécutives ; et quelqu'autre peut-être, qui a l'entendement borné, aura signé tout ce qu'on aura voulu.

Cela nous a servi de leçon. Nous avons examiné attentivement ce qu'on nous a présenté à signer ; aussi, on n'a eu rien à dire contre nous.

Depuis un an et demi, Notre-Seigneur nous a éprouvées de toutes manières. Cependant, j'ai une confiance absolue que Sa Majesté prendra la défense de ses fidèles serviteurs et servantes. On finira par dévoiler toutes les trames que le démon a ourdies contre ce monastère. Le glorieux Saint Joseph manifestera au grand jour la vérité, et montrera la vertu des religieuses qui sont venues de Castille. Quant à celles qui sont d'Andalousie, je ne les connais pas. Cependant, je sais qu'elles sont très écoutées de celui qui traite avec elles, et cela a été la cause de beaucoup d'ennuis.

Je supplie Votre Paternité, pour l'amour de Notre-Seigneur, de ne point délaisser ces pauvres sœurs et de les aider de vos prières dans cette épreuve. Elles n'ont de recours qu'en Dieu ; car sur la terre, il n'y a personne

auprès de qui elles puissent trouver une consolation. Sa Majesté, qui connaît leur vertu, les soutiendra, et donnera à Votre Paternité le désir charitable de les secourir.

Je vous envoie la lettre ci-jointe ouverte; dans le cas où on leur aurait intimé le précepte de remettre au Provincial toutes les miennes, vous pourriez charger une personne de leur lire la présente; elles auraient quelque consolation à voir au moins mon écriture.

On se demande si le Provincial ne les chassera pas du monastère, et si les novices ne voudront pas venir en Castille avec elles. Une chose évidente pour moi, c'est que le démon ne peut souffrir à Séville ni Carmes, ni Carmélites de la Réforme; voilà pourquoi il leur déclare une telle guerre; mais il en retirera peu de profit, comme je l'espère dans le Seigneur

Considérez, mon Père, que vous avez été tout leur soutien depuis leur établissement à Séville. Et maintenant qu'elles sont dans la plus grande détresse, vous ne manquerez pas de les aider encore et de travailler à la gloire du glorieux Saint Joseph. Plaise à la divine Majesté de vous garder de longues années, pour protéger ces pauvres filles ! car je sais déjà quel a été votre dévoûment pour nos Pères Carmes déchaussés. Qu'Il lui plaise, en outre, de vous faire grandir en sainteté, comme je ne cesse de le Lui demander !

C'est aujourd'hui le dernier jour de janvier.

L'indigne servante et sujette de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

Si cela ne doit pas vous fatiguer, vous pouvez lire la lettre ci-jointe que je vous envoie pour le remettre à nos sœurs,

LETTRE CCLII.

1579. 31 Janvier. Avila.

AUX CARMÉLITES DE SÉVILLE.

Bienfaits de l'épreuve. Exhortation à l'oraison. Préoccupations au sujet des sœurs qui ont accusé faussement le Père Gratien. Recommandations diverses.

JÉSUS!

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Vos Charités, mes filles et mes sœurs!

Je vous dirai que jamais je ne vous ai tant aimées que maintenant. Jamais, non plus, vous n'avez eu plus d'obligation de servir Notre-Seigneur qu'à l'heure présente, car Il vous accorde cette insigne faveur de pouvoir partager les souffrances et l'abandon extrême de sa Croix. Heureux le jour où vous êtes entrées dans ce monastère, puisqu'un temps si fortuné vous y était réservé! Je vous porte grande envie. Et, à la vérité, quand j'ai appris tous ces changements, dont on m'a envoyé le récit fidèle et détaillé, quand j'ai su qu'on voulait vous chasser du monastère et qu'on m'a transmis d'autres renseignements particuliers, bien loin d'en éprouver de la peine, j'en ai conçu, au contraire, une joie intérieure très vive; j'ai vu que, sans avoir passé les mers, vous aviez trouvé, par la grâce de Notre-Seigneur, des mines de trésors éternels; j'espère donc en Sa Bonté que vous vous enrichirez de mérites, et que vous en donnerez une part à vos sœurs de Castille. J'ai la plus grande confiance en sa miséricorde. Il vous

aidera à tout supporter sans l'offenser en rien; ne vous affligez donc pas si cette épreuve vous est très sensible. Le Seigneur veut vous donner à comprendre que vous n'aviez pas encore autant de force que vous le pensiez, quand vous appeliez les souffrances.

Courage, courage, mes filles! rappelez-vous que Dieu ne nous éprouve jamais au delà de ce que nous pouvons supporter, et qu'Il ne délaisse point les affligés, cela est certain; il n'y a donc pas à craindre; nous devons, au contraire, espérer en sa miséricorde qu'Il manifestera la vérité sur toutes ces choses. Il découvrira certaines trames que le démon tenait cachées pour tout bouleverser et qui m'ont causé encore plus de peine que vos épreuves présentes.

Oraison, oraison, mes sœurs! montrez maintenant votre humilité et votre obéissance. Que toutes, et spécialement l'ancienne prieure, donnent aux autres l'exemple de la soumission à celle qu'on vous a donnée pour vicaire. Oh! quel temps favorable pour tirer profit des résolutions que vous avez prises de servir Notre-Seigneur! Souvent, sachez-le, Il veut nous éprouver pour voir comment nos œuvres répondent à nos désirs. Faites honneur aux filles de la Vierge et à vos sœurs par votre vaillance à supporter cette grande épreuve; aidez-vous vous-mêmes, le bon Jésus vous aidera. Bien qu'Il dorme sur la mer, à l'heure où la tempête est déchaînée, Il commandera aux vents de s'apaiser; mais prions-le, telle est sa volonté. Il nous aime tant, qu'Il cherche toujours le moyen de nous être utile. Béni soit à jamais son nom! *Amen, Amen, Amen!*

Dans tous nos monastères, on vous recommande instamment à Dieu; voilà pourquoi j'espère de sa bonté qu'Il apportera promptement un remède à tous vos maux. Tâchez donc d'être dans la joie, et vous verrez que, tout bien

considéré, ce que vous souffrez est peu pour un Dieu si bon qui a tant souffert pour nous. Vous n'êtes pas encore arrivées à répandre votre sang pour Lui : vous vous trouvez au milieu de vos sœurs, et non pas à Alger. Laissez agir votre Époux, et avant longtemps, vous verrez la mer engloutir ceux qui nous font la guerre, comme elle a englouti le roi pharaon, et rendre la liberté au peuple de Dieu. Nous désirerons tous de nouvelles souffrances, quand nous verrons quel profit nous aurons retiré des épreuves passées.

J'ai reçu votre lettre, et je regrette que vous ayez brûlé ce que vous aviez écrit; cela nous aurait été utile. Vous auriez pu refuser de remettre mes lettres, d'après ce que me disent les théologiens d'ici; mais peu importe. Plaise à la divine Majesté qu'on me rende responsable de toutes les fautes, bien qu'en vérité, les peines de ceux qui ont souffert innocemment ont pesé lourdement sur moi.

J'ai été très affligée en voyant, dans le procès des informations faites par le Père Provincial, certaines choses absolument fausses à mes yeux; j'étais présente lorsque ce dont on parle s'est accompli. Pour l'amour de Notre-Seigneur, examinez bien si quelque sœur n'a pas déposé sous l'empire de la crainte ou du trouble. Pourvu qu'il n'y ait pas offense de Dieu, tout cela n'est rien. Mais quand je vois des mensonges, et quand le prochain est attaqué, j'éprouve le plus profond chagrin. Je ne puis ajouter foi aux dépositions qui ont été faites. Tout le monde, d'ailleurs, sait la pureté de vie et la vertu que le Père maître Gratien a constamment montrées dans ses rapports avec nous, les éminents services spirituels qu'il nous a rendus, et les secours qu'il nous a donnés pour nous stimuler dans le service de Notre-Seigneur. Tels sont les faits. C'est donc une grande faute de l'accuser, alors même qu'on ne lui impu-

terait que des choses légères. Par charité, rappelez tout cela aux sœurs coupables, et demeurez avec la très Sainte Trinité. Qu'Elle soit votre garde ! *Amen.*

Toutes les sœurs de ce monastère se recommandent instamment à vos prières. Elles espèrent qu'une fois ces nuages dissipés, la sœur Saint-François leur donnera une relation complète de vos épreuves. Je me recommande à la bonne sœur Gabrielle et je la supplie d'être très contente. Je ne cesse de songer au chagrin qu'elle aura eu, en voyant comment on traitait la Mère Saint-Joseph. Mais je ne puis plaindre la sœur Saint-Jérôme, si les désirs qu'elle a de souffrir sont bien sincères ; dans le cas contraire, je la plaindrais plus que toutes les autres.

C'est demain la veille de Notre-Dame de la Chandeleur.

Quant à M. Garcia Alvarez, j'aimerais mieux lui parler que lui écrire. Et comme il ne convient pas de confier au papier ce que je voudrais lui dire, je ne le fais pas. Présentez mes compliments à toutes les autres sœurs auxquelles vous croirez pouvoir parler de cette lettre.

L'indigne servante de Vos Charités,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCLIII[1].

1579. 4 Février. Avila.

A DOÑA INÈS NIÉTO, FEMME DE L'INTENDANT DU DUC D'ALBE, A MADRID.

Encouragements dans ses épreuves. Emprisonnement de Monsieur Albornoz.

JÉSUS!

Que la grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous, et vous aide à tirer profit de ces épreuves!

Elles m'ont causé une vive peine; aussi, je recommande cette affaire à Notre-Seigneur. Ce sont là, par ailleurs, à mon avis, des grâces que Dieu accorde à ceux qu'Il aime beaucoup. Sa Majesté cherche à nous réveiller de notre assoupissement. Elle veut nous amener à ne compter pour rien les choses de cette vie qui sont si changeantes et si peu stables, et à travailler généreusement pour gagner la vie éternelle.

Que de tempêtes et de calomnies il y a eu cette année! J'ai été tout d'abord profondément affligée, quand j'ai appris l'emprisonnement de Monsieur Albornoz. Ayant su depuis lors qu'il s'agissait de l'affaire de Monsieur don Fadrique, j'ai pensé que l'épreuve serait de courte durée; je l'espère, du moins, de la bonté de Dieu. Je présente tous mes respects à Monsieur Albornoz. Un temps viendra

1. Cette lettre contient plusieurs corrections d'après la copie de la Bibliothèque nationale de Madrid.

où il ne voudrait pas changer ses jours de prison pour toutes les chaînes d'or du monde. Plaise à Dieu de lui donner de la santé ! et il sera plus fort dans l'adversité. Je suis moins en peine de vous, quand je songe que Notre-Seigneur vous a donné assez de vertu pour supporter des infortunes plus grandes encore. Que Sa Majesté vous accorde de jour en jour de nouvelles grâces, et vous garde de longues années ! *Amen.*

C'est aujourd'hui le 4 février.

Votre indigne servante,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCLIV[1].

1579. 20 Février. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Conseils sur son projet d'aller à Rome.

..... Avec ce désir que nous avons de régler les affaires, je ne voudrais pas qu'il y eût une seule chose que nous n'accomplissions très bien. Nous devons examiner, en outre, s'il ne serait pas nécessaire d'établir un monastère à Rome. Nous avons pour cela ce qu'il faut; mais peut-être vaudrait-il mieux attendre que la Réforme fût plus consolidée. Ce serait une grande imprudence pour nous tous de nous exposer à l'inimitié des mitigés, vu qu'ils sont si près du Pape. Dans le cas où vous enverriez la lettre au chanoine du Roi[2], veuillez lui désigner le religieux qu'on nommerait Provincial.

1. Fragment restitué à la Collection. Le commencement manque.
2. Le chanoine Montoya, qui résidait à Rome.

Pour le moment, mon désir est que vous ne fassiez pas le voyage de Rome; tout semble tellement bien arrangé que cela ne me paraît nullement nécessaire; il ne convient pas, non plus, que tous restent ici en pénitence, sans personne pour les soutenir. Supposé que vous deviez aller un jour à Rome, mieux vaudrait attendre l'occasion du Chapitre général, et, Dieu aidant, vous vous y rendriez en qualité de Provincial, comme ce serait votre devoir. Les Pères[1] qui y vont maintenant vous y attendraient, et vous seriez tous les trois capables de nous représenter avec honneur. Plaise à Notre-Seigneur de tout diriger pour sa plus grande gloire! Qu'il garde Votre Révérence et vous fasse grandir en sainteté!

Je n'ai pas eu le temps de vous dire quoi que ce soit qui puisse vous fâcher davantage, et à si juste titre, contre moi. Quant au Père Mariano, je crains qu'il ne soit l'objet d'aucune mesure de rigueur, parce que Dieu le juge trop faible. Que Sa Majesté nous donne la force de mourir pour sa cause! Il est évident que la tempête au milieu de laquelle nous nous débattons est une miséricorde de sa part.

C'est aujourd'hui le 20 février.

L'indigne servante de Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

Voilà une lettre qui est vraiment d'une vieille très peu humble, tant elle donne de conseils. Plaise à Dieu qu'il y en ait de bons! sinon, soyons amis comme de coutume.

1. Le Père Jean de Jésus Roca et le prieur de Pastrana.

LETTRE CCLV[1].

VERS FIN 1578 OU COMMENCEMENT 1579. AVILA.

AU PÈRE MARIANO, A ALCALA.

Courage dans l'épreuve et confiance en Dieu. Recommandations diverses.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH!

Mon Père Mariano, votre lettre n'a pas laissé de me causer de la peine. Vous me racontez ce qui vous est arrivé avec Monseigneur le Nonce. Il ordonnerait, dites-vous, la destruction de la Réforme. Sur les instances des Pères chaussés, Sa Seigneurie aurait déjà expédié une provision dans ce but. Vous m'apprenez, en outre, qu'on a voulu s'emparer du Père Jean de Jésus à Valladolid, qu'il est arrivé à la Cour très triste, et que vous l'êtes tous d'ailleurs, parce que vous me considérez comme en prison.

Que Dieu soit à jamais béni, puisqu'Il le veut ainsi! Mais aujourd'hui que je vois le monde et l'enfer soulevés contre mes fils, j'ai le plus ferme espoir que Sa Majesté et mon Père Saint Joseph vont se charger de cette affaire;

1. Cette lettre n'a pu être écrite en 1576, vu le sujet dont elle traite. Pour le même motif, elle n'a pas été écrite de Tolède, mais d'Avila. M. de la Fuente, qui doute de son authenticité, la place à la fin de décembre 1578, comme les anciens éditeurs. D'après ces derniers, l'autographe se trouvait chez don Raymond Bru, à Barcelone.

dès ce moment, mon Père, vous pouvez vous regarder non comme vaincu, mais comme vainqueur. Lucifer ne songe à rien moins qu'à l'anéantissement de ce petit troupeau de la Vierge. Toutefois, il ne réussira pas comme il pense; au contraire, mon fils, ceux-là mêmes qui nous persécutent seront en notre faveur.

Cessez donc vos larmes et réjouissez-vous. Ce qui m'afflige, c'est que mes fils aient à souffrir à cause d'une pécheresse comme moi; c'est qu'ils soient dispersés et persécutés; voilà pourquoi je pleure, voilà pourquoi je gémis. Au reste, je suis assurée de la victoire, car nous défendons la cause de Dieu.

Vous direz au Père Jean de Jésus de retourner à Valladolid, dans la demeure de doña Marie de Mendoza, et de n'en pas sortir jusqu'à ce que je l'en prévienne. Remettez-lui ces lettres, qu'il se chargera de porter, et recommandez-lui de ne point passer par Ségovie, mais par Buitrago, parce que cela convient. Quant à vous, mon Père, allez immédiatement porter de ma part la lettre ci-incluse au Roi. Vous lui exposerez l'état où sont nos affaires, bien que je l'en avise moi-même; et vous verrez comment il prend la chose à cœur pour plaire à Dieu. Montrez-vous très humble devant lui; ne laissez voir aucun ressentiment contre ceux qui nous ont donné l'occasion de mériter; nous devons manifester beaucoup de patience en tout. Je vous dis cela afin que vous soyez prévenu, dans le cas où l'on viendrait à toucher ce point. De la sorte, les difficultés s'aplaniront.

Quant à l'autre lettre que je vous envoie, vous la remettrez à Monseigneur le Nonce trois jours plus tard, afin que le Roi ait le temps de lui parler. Vous verrez alors, mon Père, ce qui se passe; mais ranimez votre foi, et ne vous laissez pas aller à la faiblesse de dire que nous ne

saurions souffrir plus longtemps; car, le Christ aidant, nous pouvons tout.

Oui, ayez une foi vive; avec elle, on réalise les grandes œuvres de Dieu. Je vous tiens ce langage, afin que désormais nous sachions mettre notre confiance en Lui.

Veuillez faire de ma part une visite à la princesse de Pastrana, et la prévenir que j'ai accompli sans retard ce qu'elle m'avait demandé. Dites-lui qu'elle n'ait pas de peine que je sois en prison, car je mérite encore beaucoup plus que cela. D'ailleurs, nous nous verrons bientôt. A notre prochaine entrevue, je vous donnerai les autres avis.

Ma compagne est sans appétit; recommandez-la à Dieu. Elle vous demande de prier le frère Jean de la Misère[1] de lui peindre le Saint-Joseph qu'il lui a promis, et je l'en supplie moi-même; je voudrais que tout le monde eût de la dévotion pour mon Père Saint Joseph. Ma santé est passable; j'ai même un peu d'embonpoint; mais l'âme est très faible; je ne me suis occupée que de me soigner, et je n'ai pas fait pénitence. Quelle compassion de me voir ainsi! Recourez à Dieu, mon Père, et priez-Le de me rendre bonne! Que Sa Majesté soit bénie en tout et pour tout! qu'Elle donne à Votre Révérence sa grâce et son esprit!

Thérèse de Jésus.

1. Depuis quelques jours, comme on l'a vu, la Sainte ne savait pas ce qu'il était devenu.

LETTRE CCLVI[1].

1579. 25 Mars. Avila.

AU PÈRE JEAN DE JÉSUS ROCA, A VALLADOLID.

Joie au milieu des épreuves. Vision qui annonce le triomphe prochain de la Réforme.

JÉSUS ET MARIE

SOIENT DANS L'AME DE MON PÈRE JEAN DE JÉSUS!

J'ai reçu la lettre de Votre Révérence dans cette prison où je suis très heureuse; car j'endure toutes mes souffrances pour mon Dieu et pour ma famille religieuse. Ce qui m'afflige, mon Père, c'est la peine que Vos Révérences éprouvent à mon sujet; voilà mon tourment. Aussi, mon fils, ne vous attristez point, ni les autres Pères non plus. Sans avoir la sainteté d'un Paul, je puis bien dire comme lui : la prison, les travaux, les persécutions, les tortures, les ignominies, les affronts que j'endure pour mon Christ et pour ma famille religieuse me sont des motifs de joie.

Je n'ai jamais été moins sensible aux épreuves que maintenant. C'est le propre de Dieu d'accorder sa faveur

1. Cette lettre, qui a paru apocryphe à M. de la Fuente, nous la donnons comme authentique. L'autographe que nous avons vu au couvent de *Corpus Christi,* à Alcala de Hénarès, est évidemment d'une main étrangère, comme beaucoup d'autres lettres, mais la signature est incontestablement de la Sainte. Peut-être faudrait-il en dire autant de la lettre précédente. Notre traduction contient plusieurs corrections faites d'après l'autographe.

aux affligés et aux prisonniers, en les aidant et en les secourant. Je lui rends mille actions de grâces, et il est juste que nous lui manifestions tous notre gratitude, pour les consolations dont il m'inonde dans cette prison. Il n'y a pas, mon fils et mon Père, de jubilation plus grande, ni plus de bonheur, ni plus de suavité qu'à souffrir pour un Dieu si bon. Quand donc les Saints se sont-ils trouvés dans leur centre et la véritable paix? N'est-ce pas lorsqu'ils ont souffert pour leur Christ et leur Dieu? Telle est la voie sûre pour aller à Lui et la moins périlleuse; c'est dans la croix que se trouvent toutes nos délices et tout notre bonheur. Recherchons donc la croix, mon Père; embrassons les épreuves. Le jour où elles nous manqueront, malheur à la Réforme! malheur à nous!

Vous me dites dans votre lettre que, sur les instances du Père Général, Monseigneur le Nonce a déjà donné ordre qu'on ne fonde plus de couvents de Carmes déchaussés, et que ceux qui sont déjà établis soient supprimés; qu'il est très mécontent de moi, et me traite de femme inquiète et coureuse; que le monde est armé contre moi et que mes enfants se cachent dans les antres les plus inaccessibles des montagnes ou les maisons les plus retirées, pour n'être ni découverts ni jetés en prison : voilà ce que je déplore, voilà ce qui m'est sensible. Une chose me brise le cœur : c'est que, pour une pauvre pécheresse et mauvaise religieuse comme moi, mes fils aient à endurer tant de persécutions et de travaux; mais s'ils sont délaissés de tous les hommes, ils ne le sont pas de Dieu, j'en ai l'assurance. Non, Dieu ne délaissera pas et n'abandonnera pas ceux qui l'aiment tant.

Et afin de réjouir mon fils et tous ses frères, je vous dirai une chose très consolante. Que cela soit seulement entre Votre Révérence, le Père Mariano et moi. Vous me

feriez de la peine, si d'autres venaient à l'apprendre. Sachez, mon Père, qu'une religieuse[1] de ce monastère, étant en oraison la veille de la fête de mon Père Saint Joseph, vit ce grand saint et la Sainte Vierge prier leur divin Fils pour la Réforme; Notre-Seigneur dit à cette religieuse que l'enfer et un grand nombre d'hommes sur la terre se réjouissaient, parce qu'ils pensaient que c'en était fait de la Réforme; mais qu'aussitôt que le Nonce avait ordonné qu'elle fût détruite, Dieu, au contraire, l'avait confirmée. Il lui recommanda, en outre, de recourir au Roi; on trouverait en lui un Père pour la défense de tous nos intérêts. La Sainte Vierge et Saint Joseph lui dirent la même chose et d'autres encore qui ne sont pas pour être confiées à une lettre. Ils ajoutèrent qu'avec l'aide de Dieu, je sortirais de prison dans vingt jours. Ainsi donc réjouissons-nous tous; car à partir de cette époque, la Réforme du Carmel ne cessera de grandir.

Ce que vous devez faire, mon Père, c'est de rester dans la maison de doña Marie de Mendoza jusqu'à ce que je vous donne un avis contraire. Quant au Père Mariano, il ira remettre cette lettre au Roi, et l'autre à la duchesse de Pastrana. Pour vous, mon Père, ne sortez pas, dans la crainte qu'on ne vous arrête; et bientôt nous nous verrons en liberté.

Ma santé est passable; j'ai même pris de l'embonpoint. Que Dieu en soit béni! Mais ma compagne est sans appétit. Recommandez-la à Dieu, et dites une messe d'action de grâces à mon Père Saint Joseph. Ne m'écrivez pas, jusqu'à ce que je vous prévienne. Que Dieu fasse de vous un saint et un Carme déchaussé accompli.

C'est aujourd'hui mercredi, 25 mars 1579.

J'ai déjà prévenu le Père Mariano que vous deviez, vous

1. La Sainte elle-même.

et le Père Jérôme de la Mère de Dieu, négocier en secret notre affaire avec le duc de l'Infantado.

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCLVII[1].

1579. Commencement d'Avril. Avila.

AU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Bonheur de le voir bientôt. Le Père Ange de Salasar nommé Vicaire Général de la Réforme. Présidente des Carmélites de Séville. Raisons pour lesquelles il convient d'envoyer à Rome deux Carmes déchaussés. Le chanoine Montoya.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence, mon Père, et vous paye la consolation que vous m'avez procurée en me donnant l'espoir de vous voir ! Oui, certes, ce me sera une grande joie. Aussi, je vous demande pour l'amour de Notre-Seigneur de tout disposer pour venir ; car on est plus sensible à la privation d'un bien sur lequel on comptait qu'à celle d'une faveur qu'on n'attendait plus. Et, j'en ai la conviction, notre entrevue servira à la gloire de la divine Majesté. Le bonheur que me procure la pensée que je vous verrai bientôt m'a fait accepter sans répugnance l'élection du nouveau Supérieur[2].

1. Cette lettre renferme plusieurs corrections.

2. Le Père Ange de Salasar, Provincial des Carmes mitigés de Castille, que le Nonce, Monseigneur Séga, venait de nommer, le 1er avril, Vicaire Général de la Réforme.

Plaise à Notre-Seigneur qu'il ne le soit que peu de jours! Cependant, je ne dis pas cela pour qu'il meure; c'est celui, d'ailleurs, qui a le plus de talent parmi ces Pères Carmes mitigés, et celui qui sera le plus modéré pour nous; mais surtout il est très prudent, et il saura comprendre où il doit s'arrêter. Sous un certain rapport, les Pères mitigés ne sont pas plus contents que nous de cette nomination. Des personnes parfaites comme nous ne pouvaient rien désirer de mieux que Monseigneur le Nonce, car il nous a donné à tous l'occasion de gagner beaucoup de mérites.

Je bénis Notre-Seigneur de ce que le Père Grégoire est déjà dans son monastère. Je Le bénirai également, quand vous aurez obtenu que la prieure de Séville soit réintégrée dans sa charge; à coup sûr, cela convient. Supposé que ce ne soit pas elle qui doive être prieure, il faut désigner la sœur Isabelle de Saint-François. Celle qui l'est en ce moment est une risée; elle ne peut que bouleverser le monastère. Plaise au Seigneur de diriger cette affaire à sa plus grande gloire! Qu'Il daigne vous récompenser de votre sollicitude à veiller sur ces pauvres étrangères[1]! Pourvu que le Provincial des Carmes mitigés d'Andalousie ne soit pas leur supérieur, elles seront très contentes; elles pourront, au moins, écrire et recevoir des lettres. Je leur en ai envoyé une par la voie du prieur de Notre-Dame des Grottes, et je ne serais pas fâchée qu'elle tombât entre les mains du Provincial; c'est même dans ce but que je l'ai écrite.

Notre voyageur a mis tout en ordre; plus je traite avec lui, plus j'ai confiance qu'il réussira très bien. Nous avons été cependant en discussion. J'aurais voulu qu'on fît une copie de la lettre du Roi; on l'aurait envoyée par le pre-

1. Elle appelle ainsi les deux religieuses qu'elle avait emmenées de Castille pour la fondation de ce monastère de Séville.

mier courrier au chanoine Montoya, avec une lettre que j'adresse à sa mère pour la lui remettre. Je lui écris que la lettre du Roi va lui être expédiée maintenant, ou qu'elle lui sera portée par les deux Pères qui vont rendre obéissance à notre Père Vicaire Général[1]. Comme il s'agit d'une chose de cette importance, il vaut mieux, à mon avis, l'expédier par deux voies différentes ; nous ne sommes pas certains du succès de nos démarches, et ce serait chose terrible pour nous, vu l'état où nous sommes, d'attendre un second voyage. De plus, puisque le chanoine veut bien s'occuper de notre cause, il est bon de ne pas le laisser de côté ; c'est un ami dévoué, qui, plus tard, pourrait nous rendre de grands services. D'ailleurs, cette mesure de prudence ne peut pas nuire à une affaire d'une telle difficulté. Je préfère qu'il la négocie lui-même, et que les deux Pères aillent directement trouver notre Père Vicaire Général; car je crains que le secret ne soit pas gardé. Si ces deux Pères allaient traiter d'abord avec l'un et avec l'autre, le Général pourrait le savoir, et probablement il ne serait pas content qu'on ne se fût pas adressé à lui tout d'abord. Cet inconvénient, au contraire, n'a pas lieu à l'égard du chanoine.

Le Père Jean prétend qu'il n'est plus nécessaire pour lui d'aller à Rome, dès lors que le chanoine s'occupera des négociations. Cependant, il y a tant de raisons pour qu'il s'y rende, qu'on devrait peut-être employer les deux moyens que j'ai indiqués. Plaise à Dieu encore que ce Père trouve les négociations terminées en arrivant! Ce ne serait pas peu pour nous, non plus, que les Supérieurs de Rome, fissent la connaissance de religieux plus réguliers et plus méritants que ceux qu'ils ont déjà vus! Les deux Carmes

1. Le T. R. P. Cafardo était vicaire général de l'Ordre depuis la mort du T. R. P. Rubéo.

déchaussés pourraient, en outre, nous justifier sur tous les points devant le Père Vicaire général.....[1].

LETTRE CCLVIII[2].

1579. Avril. Avila.

AU PÈRE GRATIEN.

Une vilaine vicaire.

..... Je suis étonnée de ces deux âmes, et j'en ai pitié. Plaise à Dieu de les guérir! On dirait vraiment que toutes les furies de l'enfer se sont donné rendez-vous à ce monastère de Séville pour tromper et aveugler les personnes du dedans et du dehors. Toute mon affliction, je vous le dis, mon Père, a été, quand on m'a parlé de ce procès, de redouter qu'on ne lançât, comme nous le voyons maintenant, quelque calomnie contre *Paul*. Cette vilaine vicaire a toujours soutenu de grandes calomnies. Il y avait longtemps que j'en étais attristée. O Jésus! quel chagrin j'ai ressenti! Tous les travaux que nous avons endurés n'ont été rien en comparaison. Dieu nous montre bien par là le peu de cas que nous devons faire des créatures, si bonnes qu'elles soient. Il nous manifeste que nous devons être prudents et ne pas dire toujours tout ce que nous savons. Qu'il Lui plaise que cet exemple soit suffisant pour *Paul* et pour moi!.....

1. Le reste de la lettre manque.
2. Fragment restitué à la Collection des Lettres.

LETTRE CCLIX[1].

1579. 21 Avril. Avila.

AU PÈRE GRATIEN[2], A ALCALA, OU PASTRANA.

Joie d'*Angèle* à la pensée qu'elle pourra bientôt traiter des choses de son âme avec *Paul*. Profession de la sœur Marie de Saint-Joseph. Les Carmélites de Séville et le Père Garcia Alvarez. Bonnes relations entre *Joseph* et *Paul*.

JÉSUS soit avec Votre Paternité, mon Père!

J'avais écrit la lettre que je vous envoie sous ce pli, quand on m'a remis celles de Votre Paternité. Notre-Seigneur, j'en suis persuadée, vous aura donné d'aussi heureuses fêtes de Pâques que je vous les ai désirées, et que les Lui ont demandées toutes vos filles de ce monastère. Dieu soit béni de ce qu'Il dispose les choses de façon à mettre un terme à toutes ces absences! La pauvre *Angèle* pourra enfin traiter avec vous des choses de son âme; car depuis votre départ, elle n'a pu le faire, ni trouver de consolation. Il est vrai, nous avons bien eu de quoi nous occuper avec toutes les peines qui sont venues fondre sur nous. Mais Votre Paternité en a supporté, je crois, la plus grande partie, puisque Notre-Seigneur vous

1. Cette lettre renferme un fragment traduit pour la première fois.
2. La Sainte a mis l'adresse suivante : « Pour mon Père *Paul*, dans la grotte d'Élie ». Le Nonce, Monseigneur Séga, ne l'avait pas encore relevé de la pénitence qu'il lui avait si rigoureusement infligée.

a si promptement récompensé, en vous donnant l'occasion d'être utile à tant d'âmes.

Doña Jeanne vient de m'écrire une lettre au sujet de l'affaire de notre sœur Marie de Saint-Joseph[1]; mais elle ne me parle pas de Votre Paternité. Sans doute, elle était pressée, comme elle me l'assure; toutefois, cela ne suffit pas pour que je laisse de me plaindre. J'ai mandé à la prieure de Valladolid de faire faire la profession à votre sœur, aussitôt l'année de son noviciat terminée. Elle m'a répondu qu'il ne lui était jamais venu à la pensée d'agir autrement, jusqu'au jour où je lui avais dit d'attendre. A la vérité, j'avais cru qu'il n'y aurait pas grand inconvénient à retarder la profession, pour que Votre Paternité pût s'y trouver; mais il est mieux de ne la point différer. Avec l'espérance si certaine, où nous sommes maintenant, d'avoir une province séparée, je compte que tout ira bien.

Mon frère présente tous ses respects à Votre Paternité. La petite Thérèse est très contente et toujours enfant, comme à l'ordinaire.

Je suis un peu plus tranquille au sujet de l'affaire de Séville, [car les Carmes chaussés n'ont plus rien à voir avec les sœurs. L'archevêque[2] m'a écrit qu'au moment où les papiers sont arrivés, nos Pères Carmes déchaussés étaient très préoccupés, mais qu'ensuite, leur joie a été grande. Ce sont eux qui vont confesser les religieuses; le Père Vicaire, Ange de Salasar[3], m'écrit qu'avant un mois le Père Nicolas doit aller à Séville, qu'on rendra la voix active et passive et le rang à la Mère Marie de Saint-Joseph, et qu'on procédera à l'élection]. D'après les lettres du Père

1. Sœur du Père Gratien, novice à Valladolid.
2. Monseigneur don Christophe de Rojas y Sandoval.
3. Le Nonce l'avait nommé vicaire général.

Nicolas, nos sœurs, je le devine, sont maintenant très prudentes, et leur conduite va servir d'exemple à tout l'Ordre. Il doit tout d'abord venir me voir; c'est nécessaire pour que je le mette mieux au courant de ce qui s'est passé, et lui communique certains avis, dont il fera part à la Mère Saint-Joseph, dans le cas où elle serait élue prieure. Monsieur Garcia Alvarez ne va plus au monastère; il dit que l'archevêque le lui a défendu. Que Dieu daigne remédier à tout, et me permette de vous parler longuement au sujet de plusieurs difficultés! Vous devez être très bien, je le comprends, avec le Père *Joseph*[1]; c'est là le point important.

J'ai bien ri en apprenant que vous désiriez encore de nouvelles épreuves; néanmoins, comme vous ne seriez pas seul à les supporter, je vous en prie, pour l'amour de Dieu, laissez-nous respirer au moins quelques jours. C'est là, je le sais, une bonne nourriture, et quiconque en aura goûté véritablement une fois comprendra qu'il n'y en a pas de meilleure pour l'âme. Mais comme ces épreuves atteindraient peut-être d'autres personnes que vous, je ne puis les désirer. Je veux dire qu'entre souffrir soi-même et voir souffrir le prochain, il doit y avoir une grande différence. C'est là une question que vous éluciderez, quand nous nous verrons. Plaise à Notre-Seigneur que nous réussissions à Le servir, quelle que soit sa volonté! Qu'Il garde Votre Paternité de longues années, et vous accorde la sainteté que je Lui demande pour vous! *Amen.*

J'ai recommandé à la prieure de Valladolid de ne pas écrire pour réclamer l'argent à doña Jeanne[2]. Celle-ci ne devait le donner qu'après la profession, et même ce n'était pas sûr. Puisqu'on avait reçu sa fille sans dot, les reli-

1. Notre-Seigneur.
2. Mère du P. Gratien.

gieuses n'avaient plus rien à dire dans le cas où cette dot ne serait pas remise. Qu'elles fassent comme ailleurs, et mettent en Dieu toute leur confiance. Je n'ai pas ajouté autre chose, et j'ai envoyé à la prieure la lettre que vous aviez adressée à doña Jeanne. L'affaire sera donc réglée de la sorte.

Je ne voudrais pas que doña Jeanne parlât de cela au Père Ange de Salasar; il n'y a aucun motif de le faire; ce n'est point nécessaire, malgré la grande amitié qu'il a pour elle. Vous comprenez, mon Père, que de telles amitiés peuvent être brisées promptement. Ainsi va le monde. Vous me l'avez donné à entendre, ce me semble, dans une de vos lettres. Peut-être vous ne pensiez pas alors à ce dont je parle. En tout cas, veuillez prévenir doña Jeanne, et demeurez avec Dieu. N'oubliez pas de me recommander à Notre-Seigneur, car si vous Le priez pour les âmes en général, vous savez que vous devez Lui rendre compte de la mienne.

C'est aujourd'hui la dernière fête de Pâques.

L'indigne servante et fille de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

Veuillez dire à doña Jeanne quel jour la profession aura lieu; je n'ai pas le temps en ce moment de la prévenir moi-même. Comme je redoute tant d'écrire sur l'affaire dont il a été question, je vous en parle rarement, et je le ferai encore moins à l'avenir. J'ai déjà répondu à ma fille Marie de Saint-Joseph[1]. Ce me serait un grand soulagement de l'avoir près de moi. Mais Notre-Seigneur ne semble pas vouloir qu'elle vienne me procurer un secours quelconque.

1. La sœur du Père Gratien.

LETTRE CCLX.

1579. 2 Mai. Avila.

A DON ROCH DE HUERTA, A MADRID.

Maternelles préoccupations au sujet du voyage de *Joseph Bullon*. Nomination de quatre assesseurs.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec vous !

J'ai reçu votre lettre et toutes celles de *Joseph Bullon*[1]. Que Notre-Seigneur l'accompagne ! J'ai de la peine de le voir aller si loin ; mais comme la nécessité où nous nous trouvons est extrême, il faut bien en passer par là. Nous lui sommes tous grandement obligés ; sa vertu et ses talents le rendent digne d'estime. Plaise à Dieu de nous le ramener porteur de bonnes nouvelles ! Je vous supplie de me dire quel jour et comment il est parti. Il me tarde de le savoir sorti de ces contrées, depuis qu'il voyage avec un pareil costume[2] ; au moins, qu'il ne nous arrive pas quelque malheur ! ce serait dans des circonstances vraiment terribles pour nous.

Que Notre-Seigneur vous récompense des heureuses nouvelles que vous me communiquez ! Je vous dirai que, depuis le jour où ces deux messieurs et mes Pères dominicains ont été nommés assesseurs du Nonce, je n'ai plus de souci pour nos affaires. Je les connais, et ces quatre

1. Nom de famille du Père Jean de Jésus Roca.

2. Don François de Bracamonté lui avait donné, pour faire le voyage, un habit de séculier, une épée, une mule et 400 ducats.

personnages, étant ce qu'ils sont, arrangeront tout, j'en suis persuadée, pour l'honneur et la gloire de Dieu. C'est là ce que nous prétendons les uns et les autres[1].

Ceux qui me préoccupent beaucoup maintenant, ce sont nos Pères. Les calomnies si vilaines dont on les a noircis sont de nature à affliger leurs sœurs qui portent comme eux le saint habit de la Vierge. Que Dieu y remédie ! qu'Il vous garde ! qu'Il vous récompense de votre affection pour notre Ordre et de votre dévoûment ! Je vous l'assure, j'en bénis Notre-Seigneur. Là où il y a de la charité, Sa Majesté ménage l'occasion de l'exercer. Qu'Elle daigne vous garder, vous et doña Marie ! Je ne cesse de le Lui demander, toute misérable que je suis. Je La conjure, en outre, de vous accorder à tous deux une grande sainteté.

C'est aujourd'hui le 2 mai.

Votre indigne servante,

Thérèse de Jésus.

1. Ces quatre assesseurs, nommés par Philippe II pour régler définitivement les affaires de la Réforme, étaient don Louis Manrique, chapelain et grand aumônier du Roi, maître Laurent de Villavicencio, augustin, et les Pères dominicains Ferdinand de Castille et Pierre Hernandez.

LETTRE CCLXI[1].

1579. 3 Mai. Avila.

A LA MÈRE ISABELLE DE SAINT-JÉROME ET A LA MÈRE MARIE DE SAINT-JOSEPH, A SÉVILLE[2].

Affection pour l'ancienne prieure. Le chapelain. Les sœurs Béatrix et Marguerite. Conseils divers à leur sujet.

JESUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence, ma fille !

J'ai reçu avant-hier votre lettre et toutes celles des sœurs. O Jésus ! quelle consolation ce serait pour moi de me trouver en ce moment au milieu de vous ! J'en aurais eu une bien grande si j'avais été là ces derniers temps, et si j'avais participé aux trésors abondants dont Notre-Seigneur vous a enrichies. Qu'Il soit béni à jamais ! *Amen.*

J'ai senti s'accroître à un très haut degré l'affection déjà vive que je portais à toutes les sœurs et, en particulier, à Votre Révérence[3], car c'est vous qui avez le plus souffert. Mais, on peut en être certain, quand j'ai appris qu'on vous avait privée de la voix active et passive, de votre rang et de votre office, j'ai éprouvé une consolation

1. L'autographe de cette lettre, qui a paru suspecte, se trouve chez les Carmélites de Boadilla del Monte, diocèse de Tolède.

2. Telle est l'adresse de la présente lettre qui renferme deux fragments nouveaux.

3. Marie de Saint-Joseph ; c'est à elle spécialement que la lettre est écrite.

toute spéciale; bien que je voie des imperfections dans ma fille Marie de Saint-Joseph, je comprends qu'elle craint Dieu, et qu'elle était incapable d'offenser Sa Majesté au point de mériter un tel châtiment.

J'ai envoyé à mes filles de Séville une lettre par l'intermédiaire du prieur de Notre-Dame des Grottes, en le priant de la leur remettre. L'a-t-il reçue, ainsi que celle qui était pour lui ? Je voudrais le savoir. Dites-moi, en outre, qui il a chargé du soin de vous remettre la vôtre; dans le cas où elle ne vous serait pas parvenue, je vous écrirais de nouveau. Quand le Père Nicolas a su ce qui était arrivé pour celle de son frère, il l'a déchirée. Vous lui êtes grandement obligée; mais vous avez mieux réussi à gagner son estime que celle du Père Garcia Alvarez. Je suis affligée que ce dernier ne célèbre plus la messe chez vous. Toute la perte est pour le monastère; quant à lui, il aura moins de travail. A coup sûr, nous lui devons beaucoup. Mais je ne sais quel moyen employer pour le ramener. Puisque le Révérendissime Archevêque ne le veut pas, malgré les supplications du prieur de Notre-Dame des Grottes et du Père Mariano, je ne vois pas qui pourrait le faire fléchir. [J'ai été fâchée de ces billets du Père Mariano. Je ne comprends pas qu'il ait eu la pensée d'introduire une telle innovation dans votre monastère, moins encore qu'il l'ait réalisée. Le démon, je le vois, a agi avec la plus grande furie; il a voulu nous pressurer de toutes manières, surtout dans ce que nous font souffrir.....[1] c'est là le plus terrible des tourments].

Mais Notre-Seigneur ne veut plus, ce semble, laisser au démon une aussi pleine liberté; et j'espère en Sa Majesté que la vérité se manifestera avec le temps. On l'a peu honorée, la vérité, dans votre monastère, et j'en ai éprouvé

1. Il y a quelques mots détériorés à cet endroit de l'autographe.

une peine profonde quand j'ai vu les dépositions du procès ; certaines assertions étaient absolument fausses ; je le sais, car à l'époque dont on parle, j'étais là. En voyant maintenant comment vont ces deux sœurs, je rends grâces à Notre-Seigneur de ce qu'Il ne leur a pas permis d'inventer d'autres calomnies.

Ces deux âmes me causent du chagrin[1]. Nous devons toutes supplier instamment Dieu de les éclairer. Depuis le jour où le Père Garcia Alvarez allait comme vous savez, j'ai redouté ce que je vois aujourd'hui. Si Votre Révérence s'en souvient, je vous ai écrit deux fois, qu'à mon avis toute la faute venait du monastère. Je vous ai prévenue d'être sur vos gardes non au sujet de Marguerite, dont je ne me défiais pas, mais de celle que je vous nommai. A la vérité, je n'ai jamais été satisfaite de l'esprit de cette dernière; parfois, cependant, cela me semblait provenir d'une tentation ou de mon peu de vertu. J'en conférai avec le Père maître Gratien, qui lui avait parlé assez souvent, et le priai d'y veiller. Je ne m'étonne pas beaucoup de ce qui est arrivé. Je ne la regardais pas comme une mauvaise religieuse, mais comme une personne illusionnée, faible d'imagination et prête à tomber dans les pièges du démon, ainsi que nous l'avons vu. Le démon, en effet, sait très bien tirer parti du naturel et du peu d'intelligence d'une personne. Il ne faut donc pas en faire un grand crime à cette religieuse, mais la traiter avec la plus tendre compassion; voilà pourquoi je supplie Votre Révérence et toutes les sœurs, par charité pour moi, de se conformer exactement à ce que je vais vous dire, car, à mon avis, croyez-le, c'est là ce qui convient.

Bénissez le Seigneur qui n'a permis au démon de tenter

1. Les sœurs Béatrix de la Mère de Dieu et Marguerite de la Conception.

aucune d'entre vous d'une manière aussi terrible. Comme le remarque, en effet, Saint Augustin, nous devons penser que nous aurions pu faire pire encore. Veillez donc, mes filles, à ne point perdre ce que vous avez gagné au milieu de cette épreuve. Rappelez-vous Sainte Catherine de Sienne et sa charité à l'égard de cette personne qui l'avait accusée d'être une mauvaise femme. Craignons, craignons, mes sœurs. Si Dieu venait à retirer de nous sa main, de combien de fautes ne serions-nous pas capables? Croyez-moi, cette sœur n'a eu ni assez d'intelligence, ni assez d'habileté pour inventer tant de calomnies. Le démon a tout disposé pour lui donner la compagne que vous savez; c'est lui, assurément, qui l'inspirait. Que Dieu soit avec elle!

Tout d'abord, mes sœurs, vous devez avoir à cœur de la recommander instamment à Sa Majesté dans toutes vos prières et à chaque instant, si vous le pouvez, comme nous le ferons dans ce monastère, afin que Dieu nous accorde la grâce de l'éclairer, et que le démon la laisse enfin sortir de cet assoupissement où il la tient. Elle est, à mes yeux, comme une personne un peu hors d'elle-même. On rencontre, en effet, sachez-le, [mais non dans nos monastères], des filles d'une imagination maladive; tout ce qui leur vient à l'esprit leur semble vrai; le démon les aide à cela; il doit, je le crains, avoir fait entendre comme vrai à cette sœur ce qu'il jugeait de nature à ruiner le monastère; et peut-être n'est-elle pas aussi coupable que nous le pensons. Un fou n'est pas coupable, parce qu'il se met dans l'idée qu'il est vraiment le Père Éternel, et cependant, qui pourra lui ôter cette idée de la tête? Vous devez donc, mes sœurs, montrer dans le cas présent votre amour pour Dieu, et avoir la même compassion pour elle que si elle était la fille de

votre père. Elle est, certes, la fille de ce vrai Père à qui nous devons tant, et que cette pauvre enfant a voulu servir toute sa vie. Prions, mes sœurs, prions pour elle. Il y a eu des saints qui sont tombés, et qui ensuite se sont relevés; peut-être cette chute a été nécessaire pour l'humilier. Si Dieu nous accordait la grâce qu'elle revînt à elle-même et reconnût la fausseté de ce qu'elle a dit, nous aurions tous gagné à souffrir; il pourrait en être de même pour elle. Le Seigneur, en effet, sait tirer le bien du mal.

En second lieu, ne songez plus pour le moment à la faire sortir du monastère; ce serait une très grande folie. Une telle mesure ne convient nullement. Plus vous vous imagineriez éviter le danger par ce moyen, plus vous y tomberiez. Laissez passer le temps; à l'heure actuelle, il ne faut pas songer à un tel changement, pour une foule de raisons que je pourrais donner. Je m'étonne même que Votre Révérence ne les ait pas vues. Veuillez y songer, et Dieu vous les découvrira. Ayez confiance en Sa Majesté et en nous tous, qui devons étudier plus à loisir ce qui convient le mieux à ce monastère; mais présentement, que toutes se gardent bien de parler de cela, et, autant que possible, qu'on n'y pense même pas.

En troisième lieu, qu'on ne montre pas à cette sœur le moindre ressentiment; qu'elle soit plutôt entourée de soins par celle qui sera à la tête de la Communauté, et que toutes lui manifestent de la bonté et une affection fraternelle. Je vous demande d'agir de même pour l'autre sœur. Vous tâcherez d'oublier le passé, et chacune d'entre vous considérera ce qu'elle voudrait qu'on fît pour elle-même dans une pareille épreuve. Croyez-moi, cette âme sera très tourmentée, bien qu'elle n'en laisse rien paraître. Le démon la tentera encore, en voyant qu'il n'a pu causer

plus de dommages; il pourrait la porter à commettre quelque faute qui serait la perte de son âme et de sa raison; pour lui faire perdre l'esprit, il n'en faudrait pas beaucoup; voilà ce que nous devons toutes considérer avec soin, sans plus songer à son passé. Peut-être, en outre, le démon lui donnait-il à entendre que son âme gagnait de nombreux mérites, et qu'elle procurait une grande gloire à Dieu. Mais qu'on ne souffle pas mot de ces choses en présence de sa mère, que je plains vivement. Comment se fait-il qu'aucune d'entre vous ne me raconte la manière dont elle a supporté tous ces ennuis, [ni ce qu'elle disait à sa fille]? J'aurais désiré en être informée, et savoir en même temps si elle avait compris toutes les trames de cette enfant. Je crains encore que le démon ne vienne séduire de nouveau ces deux sœurs, et ne leur persuade qu'on ne les aime pas, et qu'on les traite mal. N'y donnez pas la moindre occasion, sans quoi vous me fâcheriez beaucoup. On m'a déjà écrit que les Pères de la Compagnie de Jésus n'approuvent nullement qu'on leur manque d'égards. Soyez donc très prudentes avec elles.

En quatrième lieu, ne laissez parler cette sœur, ni aucune d'entre vous, à une personne quelconque du dehors, à moins que ce ne soit en présence d'une tierce qui surveille tout l'entretien; elle ne se confessera qu'à un Carme déchaussé, celui qu'elle voudra, car le Père Vicaire général[1] a ordonné aux Pères Carmes déchaussés d'entendre les confessions de votre Communauté. Veillez à ce que ces deux sœurs n'aient pas de fréquentes conversations en cachette. Comme nous autres femmes, nous sommes faibles, ne soyez pas exigeantes vis-à-vis d'elles, jusqu'à ce qu'il plaise à Notre-Seigneur de les guérir. Il ne serait pas mal d'occuper la première à quelque office

1. Le P. Ange de Salasar.

qui ne nécessiterait aucun rapport avec les personnes du dehors, mais seulement avec celles du dedans; car si elle gardait la solitude et se trouvait toujours en face d'elle-même, il pourrait en résulter pour son âme un très sérieux préjudice. Les sœurs qui croient pouvoir lui être utiles feront bien d'aller de temps en temps lui tenir compagnie.

Je compte voir le Père Nicolas, avant son départ pour Séville. Je désirerais que ce fût au plus tôt; nous parlerions ensemble de toutes ces choses. Pour le moment, tenez-vous-en, par charité, à ce que je viens de dire. Au reste, celles qui désirent vraiment les souffrances ne doivent garder aucune rancune contre quiconque leur cause du mal, mais lui porter, au contraire, plus d'amour. Par là, vous verrez si ce temps de tribulation vous a profité. J'espère de la bonté de Notre-Seigneur que tout s'arrangera sous peu, que la Communauté reprendra sa physionomie habituelle et qu'il y aura même du mieux; car Sa Majesté donne toujours le cent pour un.

Veillez, je vous en conjure encore une fois, à ne plus vous entretenir les unes les autres de ce qui s'est passé. Cela non seulement ne serait d'aucune utilité, mais aurait de grands inconvénients. A l'avenir, vous devrez vous tenir sur vos gardes. Comme je l'ai dit, je crains que le démon ne pousse cette pauvre petite Béatrix à commettre quelque faute, et à sortir du monastère. Je suis moins préoccupée pour l'autre, car elle a un peu plus d'intelligence. Veillez donc avec un soin spécial, surtout la nuit. Le démon cherche à jeter le discrédit sur nos monastères, et ce qui paraît impossible, il le rend possible parfois.

Supposé que ces deux sœurs vinssent à briser leur amitié mutuelle ou à se fâcher l'une contre l'autre, on pourrait peut-être mieux connaître le fond des choses, et ce serait un moyen pour elles de se détromper. Votre Ré-

vérence voit clairement, d'ailleurs, que plus elles continueront à être intimes, plus elles s'aideront à entretenir des intrigues. Néanmoins, les prières peuvent beaucoup; voilà pourquoi j'espère que Notre-Seigneur dans sa bonté leur donnera sa lumière. En attendant, elles me causent de la peine.

Si vous trouvez une consolation à relater tout ce qui s'est passé, faites-le. Ce ne serait pas mal que ce récit nous apprît à nous tenir sur nos gardes; vu mes péchés, ce n'est point aux dépens d'autrui, mais à nos propres dépens que nous avons acquis de l'expérience. Dans le cas où la sœur Saint-François se chargerait de l'office d'historien, qu'elle n'exagère point, et se contente d'un simple exposé. La sœur Gabrielle tirerait ensuite une copie de la relation.

Je voudrais écrire à chacune d'entre vous; mais la fatigue de ma tête ne me le permet pas. Je vous ai envoyé beaucoup de bénédictions. Que celles de la Vierge Notre-Dame et des trois personnes de la très sainte Trinité retombent sur vous! Vous avez obligé l'Ordre tout entier, vous surtout qui n'avez pas encore prononcé vos vœux, en prouvant que vous êtes ses filles; et, afin que vous le soyez davantage, je prie les autres sœurs de vous recommander à Dieu. Que celles qui m'ont écrit prennent cette lettre pour elles; bien que je ne l'adresse qu'à la Mère Marie de Saint-Joseph et à la Mère vicaire, j'ai voulu cependant qu'elle fût pour chacune d'entre vous.

Que ne puis-je écrire à ma sœur Saint-Jérôme[1]? Dites-lui qu'elle a beaucoup plus de raison d'être sensible à la perte de la bonne renommée que fait le monastère par l'éloignement du Père Garcia Alvarez qu'à celle qu'il fait lui-même, car il est assez connu dans Séville. C'est sur les

1. Cousine du chapelain, Garcia Alvarez.

pauvres étrangères que tout retombe. Évidemment, si l'on attribuait quelque faute au Père Garcia Alvarez, les religieuses auraient, de leur côté, quelque culpabilité. Mais ce dont je suis sûre, c'est que, je le répète, sa vertu est connue. Pour le reste, il a un grand travail de moins. Certes, ce qu'il a enduré près de vous, ce que nous lui devons, ne saurait s'exprimer. Quant à la récompense qu'il mérite, Dieu seul peut la lui donner. Présentez-lui tous mes respects. J'aurais voulu lui écrire longuement, si je n'avais la tête fatiguée. D'ailleurs, on ne dit pas bien par lettre ce que je voudrais exprimer. Je ne lui écris donc pas : je pourrais formuler des plaintes. Lorsque d'autres savaient les grandes offenses qui, d'après ces bonnes religieuses, se commettaient dans le monastère, ce n'était pas trop que j'en fusse avisée, car c'est moi surtout qui devais en souffrir. Il ne fallait pas attendre que le remède vînt de ceux qui, comme personne ne l'ignore, nous portent si peu d'amour. Enfin, enfin, la vérité peut souffrir, mais elle ne meurt pas. J'espère donc que le Seigneur la manifestera davantage encore.

Veuillez présenter mes respects au cher Serrano. Je désire voir le jour où nous pourrons lui payer ses bons offices. Envoyez tous mes compliments à mon saint prieur de Notre-Dame des Grottes. Oh ! que ne puis-je m'entretenir avec lui une journée entière ! Plaise à Dieu de vous garder, et de vous rendre aussi saintes que je le Lui demande ! *Amen.*

Les sœurs de Saint-Joseph ont été plus sensibles que moi à vos épreuves ; elles se recommandent instamment à vos prières. Je ne tarderai pas à vous écrire de nouveau. Quant à l'affaire de Marie de Saint-Joseph[1] que vous me recommandez, elle sera peut-être achevée avant l'arrivée

1. On désirait qu'elle fût réintégrée dans sa charge de prieure.

de cette lettre. Vous allez bien maintenant, ne vous hâtez donc point. Il n'y a pas lieu de procéder à l'élection, jusqu'à ce qu'on vous le commande d'ici; car on ne néglige pas de s'occuper de ce projet.

Si le Père Mariano se trouve là, passez-lui cette lettre, et priez-le de vous la retourner. Dans la crainte que ma lettre ne le trouve plus à Séville, je ne lui écris pas maintenant. Saluez de ma part le Père Grégoire; je désire vivement recevoir une lettre de lui.

Je ne sais que vous dire au sujet de la messe; ne vous pressez pas. S'il n'y a personne pour vous la dire tous les jours, n'allez pas vous troubler, et contentez-vous de l'avoir le Dimanche, jusqu'à ce que le Seigneur en dispose autrement; par là vous ne manquerez pas de quoi mériter. Ma santé est assez bonne.

Le Père Julien d'Avila a été très affligé de vos épreuves. S'il croyait contribuer à vous en délivrer, je suis sûre qu'il irait de bon cœur à Séville. Il vous supplie instamment de prier pour lui. Plaise à Dieu de vous donner des forces et de vous aider à souffrir toujours davantage! Vous n'avez pas encore répandu votre sang pour Celui qui a versé le sien pour vous. Par ici, nous n'avons pas été, je vous l'assure, exemptes de travaux.

C'est aujourd'hui la fête de la Croix[1].

L'indigne servante de Votre Révérence.

Thérèse de Jésus.

Oh! comme mon frère a été touché de vos tribulations! Nous avons dû le consoler. Recommandez-le à Dieu; vous le lui devez bien. Tous les conseils dont la Mère vicaire, Isabelle de Saint-Jérôme, me parle dans sa lettre, m'ont paru prudents et manifestent plus de courage en elle que

1. C'est-à-dire de l'Invention de la sainte Croix.

chez la Mère Marie de Saint-Joseph. Dites mes plus vives amitiés à la sœur Béatrix de la Mère de Dieu, et assurez-la que je suis très contente de la voir maintenant délivrée de tout souci; car elle me mandait dans une de ses lettres combien l'office dont on l'avait chargée lui était pénible. Beaucoup de choses de ma part à la sœur Jeanne de la Croix.

LETTRE CCLXII[1].

1579. Fin Mai. Avila.

A LA MÈRE PRIEURE ET AUX RELIGIEUSES DE VALLADOLID.

Demande de deux cents ducats pour les Pères Carmes déchaussés qui sont allés à Rome. Quittance importante. Dot de la sœur du Père Gratien.

JÉSUS!

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence, ma Mère, et avec vous toutes, mes chères sœurs!

Je veux vous rappeler que, depuis la fondation de votre couvent, je ne vous ai pas demandé, que je sache, de recevoir une religieuse sans dot. Je ne vous ai fait, non plus, aucune supplique importante. Il n'en a pas été de la sorte pour les autres monastères : l'un d'eux, a reçu onze religieuses sans dot, et il ne va pas plus mal pour cela; c'est même le mieux établi.

Je viens aujourd'hui vous demander une chose à la-

1. Cette lettre contient plusieurs corrections d'après la copie authentique de la Bibl. nat. de Madrid.

quelle vous êtes obligées pour les intérêts de l'Ordre et pour plusieurs autres raisons. Quoiqu'il s'agisse d'un service qui vous sera utile à vous-mêmes, je veux cependant vous en être obligée, et vous le regarderez comme fait à moi personnellement. Je suis très préoccupée par la crainte que le manque d'argent ne nous prive d'un bien très important pour la gloire de Dieu et pour notre repos.

Par les lettres ci-jointes que le Père prieur du Calvaire, carme déchaussé, envoie de Rome, où il s'est rendu, vous verrez jusqu'à quel point il nous presse de lui expédier deux cents ducats. Les pères Carmes déchaussés ne peuvent rien donner, car ils n'ont pas de chef en ce moment. Leurs ressources étaient tellement minimes quand le Père Jean de Jésus et le Prieur de Pastrana sont partis à leur tour pour Rome, où j'ignore encore s'ils sont arrivés, que ces deux Pères ont emporté cent cinquante ducats de notre monastère de Véas, outre ce que je leur ai moi-même remis. C'est une grande faveur de Notre-Seigneur que quelques-unes de nos maisons puissent remédier à une telle nécessité; après tout, cela n'arrive qu'une fois dans la vie.

Le Père Nicolas m'écrit de Madrid qu'il a trouvé une personne qui, par égard pour lui, avancerait, moyennant un reçu de votre monastère, ces deux cents ducats sur la dot de la sœur Marie de Saint-Joseph[1]. Cela lui suffirait, car elle n'est pas pressée d'être remboursée. C'est, à mon avis, une heureuse fortune pour nous. Je vous demande donc en charité d'appeler un notaire dès la réception de cette lettre; il dresserait l'acte authentique de la profession de cette sœur, en bonne et due forme, (car sans cela on ne peut rien faire), et vous me l'enverriez immédiatement avec la quittance. Toutefois, ces deux pièces ne doivent

1. Sœur du P. Gratien.

pas être sur le même papier, mais sur un papier séparé. Vous voyez combien il est important de se presser.

Peut-être il vous semblera qu'on vous demande beaucoup. Vous vous direz : mais pourquoi les autres monastères ne donneraient-ils pas? Je vous réponds que chacun d'eux fait ce qu'il peut. Quand on ne peut rien donner, comme celui-ci, on ne donne rien; voilà pourquoi, afin de montrer que nous nous aidons mutuellement, nous portons toutes un même habit; ce qui appartient à l'un appartient à tous; et celui-là donne beaucoup qui donne tout ce qu'il peut. D'ailleurs, les dépenses sont telles, en ce moment, que vous en seriez étonnées si vous les connaissiez. La sœur Catherine de Jésus pourra vous le dire. Et supposé que nos monastères n'y pourvoient pas, je ne puis, pour ma part, gagner avec mon bras estropié l'argent dont nous avons besoin. Il m'en coûte assez d'aller toujours mendier et quêter. Certes, c'est là un vrai tourment pour moi et, sans l'amour de Dieu pour qui je travaille, je ne pourrais le souffrir.

Outre cette somme, je dois mendier encore maintenant deux cents autres ducats promis déjà au chanoine Montoya, qui nous a rendu la vie. Plaise à Dieu que cela soit suffisant, et que nous en finissions! C'est une grande miséricorde de sa part qu'avec de l'argent, nous arrivions à goûter la paix.

Ce que je viens de vous demander est une chose indispensable; ce dont je vais vous parler maintenant, je le laisse à votre bonne volonté. Cependant, cela me paraît juste, et sera agréable à Dieu et au monde.

Vous avez reçu sans dot, comme vous le savez, la sœur Marie de Saint-Joseph, par égard pour son frère, notre Père Gratien. Sa mère, vu la nécessité où elle était, avait retardé l'entrée de sa fille dans votre monastère, afin de

négocier tout d'abord ces quatre cents ducats qu'elle vous avait promis, comme je l'ai appris. Elle a pensé qu'en considération de votre grande charité pour le Père Gratien, vous iriez plus loin, et que vous n'accepteriez rien. Je vous l'assure, elle saura trouver où employer cette somme. Maintenant, je ne m'étonne pas qu'elle soit sensible à la pensée d'en être privée. Elle est tellement bonne, que, malgré tout, elle ne cesse de vous être reconnaissante du bien que vous lui avez fait. Votre Révérence sait que les cent ducats dont parle le Père Gratien dans la lettre que je vous ai envoyée doivent être escomptés de la dot; tous les frais de la mère pour la fille se sont montés jusque-là. La quittance que vous devez m'envoyer doit donc être de trois cents ducats. Quant à la légitime dont la sœur héritera, n'allez pas en tenir compte. Tout ce que possède la mère, ce sont des biens du Roi, et non des rentes, et une fois Monsieur le Secrétaire mort, la famille est sans rien. Supposé qu'il reste quelque chose, les enfants sont tellement nombreux que chacun n'aura que très peu, comme doña Jeanne me l'a écrit depuis la profession de sa fille. Je ne sais si j'ai gardé sa lettre; dans le cas où je la retrouverais, je vous l'enverrais. Enfin, la quittance doit être au moins de trois cents ducats.

Vous feriez bien, à mon avis, d'envoyer une quittance des quatre cents ducats. Elle ne laisserait pas pour cela de vous en envoyer cent, quand elle les aurait recouvrés. Mais ne les enverrait-elle pas, qu'elle les a vraiment gagnés par les peines terribles qu'elle a éprouvées ici et là au sujet de son fils, depuis le jour où il a commencé la visite de nos monastères. Et puis, que d'obligations n'avons-nous pas envers notre Père Gratien ? Quand il a reçu dans l'Ordre tant de religieuses sans dot, il y a beaucoup plus de raisons d'en recevoir une de la sorte par amour pour lui.

Lorsque les religieuses de Tolède ont admis son autre sœur dans leur monastère, elles n'ont demandé ni lit, ni trousseau, ni habit, ni objet quelconque, et cependant, on n'avait rien donné à cette enfant; elles auraient reçu très volontiers Marie de Saint-Joseph dans les mêmes conditions, si cette sœur avait voulu entrer chez elles. Dieu, en effet, a enrichi ces enfants de tant de qualités et de talents qu'on aime mieux les recevoir sans dot que d'autres qui en apportent une. Quant aux cent ducats, je le répète, vous ferez ce que vous jugerez à propos. Mais pour le reste, on ne saurait agir autrement, vu la nécessité où est cette dame.

Une fois terminées les difficultés où nous sommes, voici ce que l'on fera. On examinera ce que chaque monastère a fourni et on remettra à celui qui aura trop donné l'excédent de sa quote-part. C'est ce qui se fera pour le vôtre. Mais pour le moment, secourons-nous comme nous pouvons. Je demande à la Mère prieure de ne pas s'opposer à ce que les sœurs voudront décider; car, j'en ai l'assurance, elles ne se montreront pas moins filles de l'Ordre que les autres qui donnent selon leurs ressources. Plaise à Dieu de vous rendre toutes aussi grandes saintes que je L'en supplie! *Amen.*

Votre servante,

Thérèse de Jésus.

En tout cas, la sœur Catherine de Jésus lira cette lettre à toutes les sœurs; je serais très fâchée qu'on en passât un seul mot. Elle leur lira également les autres lettres qui viennent de Rome et que je vous envoie sous ce pli.

LETTRE CCLXIII[1].

1579. 9 Juin. Avila.

A MARIE-BAPTISTE, SA NIÈCE, PRIEURE A VALLADOLID.

Remercîments. Voyages projetés. Bonté du P. Ange de Salasar. Dot de Casilde de Padilla.

JÉSUS!

Que l'Esprit-Saint soit avec Votre Révérence! qu'Il vous récompense, vous et toutes les sœurs, des joyeuses fêtes de Pentecôte que vous m'avez procurées en m'envoyant de si bon cœur la lettre de quittance. Cette lettre est arrivée avant le départ du messager de Madrid. J'en ai été très heureuse, car on m'écrivait pour me dire de me presser.

Supposé que cet argent fût destiné à mes besoins personnels, il n'eût pas été, je vous assure, accueilli avec plus de gratitude. Vous me l'avez toutes envoyé, parce que vous êtes généreuses; et c'est là une très grande faveur que vous nous faites. Plaise à l'Esprit-Saint de vous en récompenser! Je prie Dieu, croyez-le, de vous rendre beaucoup plus que vous n'avez donné. Lisez cette partie de ma lettre aux sœurs. Je me recommande très instamment à leurs prières. Je me suis exprimée vis-à-vis de nos Pères de Madrid dans les termes que vous avez employés, afin qu'ils voient quel trésor ils possèdent en vous toutes.

1. Cette lettre contient plusieurs corrections et un fragment nouveau d'après la copie de la Bibliothèque nationale de Madrid.

J'ai tant écrit aujourd'hui, et il est si tard, que ce que je pourrai vous dire sera peu de chose. D'abord, par charité, soignez-vous, afin que, le jour où il plaira à Dieu de me conduire à Valladolid, je vous trouve en bonne santé. Le Père vicaire, Ange de Salasar, m'en a déjà donné quelque espérance dans une de ses lettres. Mais l'entrevue serait tellement rapide que je ne voudrais pas faire tant de lieues pour avoir ensuite la peine de vous quitter promptement. Il pense, me dit-il, que je puis gagner des mérites en me rendant à Malagon, où il me confirmera par écrit les pouvoirs qu'il m'a donnés pour le monastère; et, en effet, j'y trouverai plus de mérite que si je devais fonder cette maison. Sa volonté est que j'aille, tout d'abord, consoler ces messieurs de Valladolid, qui le lui demandent, et il m'envoie pour cela la lettre de l'évêque; je partirai aussitôt après pour Salamanque afin d'y acheter une maison. Sachez, ma fille, que c'est là ce dont nos sœurs ont le plus besoin, et cependant elles se taisent comme des mortes. Mais en cela, elles m'obligent davantage. Voyez-vous maintenant cette pauvre petite vieille! et aussitôt après, en route pour Malagon! Je vous assure que cela m'a fait rire; néanmoins, mon courage est capable de plus encore. Que Dieu daigne tout diriger!

Il n'est pas impossible que nos dépêches arrivent avant que je n'aie terminé à Salamanque, et alors, j'aurais la faculté de vous voir un peu plus à loisir. Quant à l'affaire de Malagon, une autre religieuse peut l'arranger.

On soupçonne que les Pères mitigés ne seraient pas fâchés de me savoir à distance. On a des preuves de cela. Sa Paternité[1] même serait heureuse que je fusse éloignée de l'Incarnation. D'ailleurs, il faut du temps pour régler les difficultés de ces monastères, et on aurait moins sujet

1. Le Père vicaire général.

de critiquer mon voyage que si je partais maintenant pour un sujet futile. Daigne le Seigneur diriger tout de façon à ce que je Le serve davantage !

Le Père Ange m'annonce dans sa lettre que ce qu'il me dit maintenant est seulement une ébauche de son plan, qu'il doit en conférer tout d'abord avec le Père Pierre Hernandez[1], et que jusqu'alors, nous devons attendre. Peut-être s'explique-t-il davantage dans la lettre ci-jointe qu'il envoie à Monseigneur. Son désir est de contenter ces messieurs en tout; et vraiment, il est tellement bon qu'il ne sait dire non.

Il a approuvé la fondation du collège des Carmes déchaussés[2], mais non le monastère des religieuses. Cela n'a pas tenu à lui, mais le Père Antoine de Jésus et le prieur de la Roda ne le jugeaient pas convenable. J'en ai été très contente, car j'ai souvent refusé cette maison[3] à cause de ces huit béates. J'aimerais mieux fonder quatre monastères.

Le Père Pierre Hernandez insiste beaucoup pour que nous attendions l'érection d'une province séparée avant de fonder le monastère, malgré l'autorisation qui pourrait être donnée, et il en fournit d'excellentes raisons; voilà ce qu'on vient de m'écrire. Comme le Nonce est irrité, et qu'on lui parle contre nous, il pourrait nous susciter des embarras; nous devons donc agir en tout avec la plus grande prudence.

J'ai été contrariée de tant de tapage au sujet de la dot de Casilde. Ce qui va arriver, c'est qu'on ne vous donnera rien. Je vous l'assure, on aurait dû tout simplement vous

1. Religieux dominicain qui avait été Visiteur de la Réforme, à laquelle il portait le plus grand intérêt.

2. A Salamanque.

3. Celle de Villeneuve de la Xara.

donner les deux mille cinq cents ducats qu'on avait promis, ou au moins deux mille. A quoi bon tant de bruit? [On n'en fait jamais tant pour si peu de chose].....[1].

LETTRE CCLXIV[2].

1579. 10 Juin. Avila.

AU PÈRE GRATIEN.

Désir de l'érection d'une province séparée. Futur voyage de la *pauvre petite vieille*. Isolement de la Sainte. Vertu de l'obéissance. Quittance de quatre cents ducats. Caractère de la prieure de Valladolid.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Paternité, mon Père !

Ces fêtes de la Pentecôte vous auront procuré, je le souhaite, les biens et les dons qui vous étaient nécessaires pour remercier dignement la divine Majesté d'avoir remédié aux maux de son peuple en vous demandant tant de sacrifices. Que le Seigneur soit béni de tout ! Assurément, il y a de quoi penser et écrire sur cette histoire. J'ignore, il est vrai, les détails particuliers de la fin ; mais je comprends que tout doit être très bien. Du moins, si Dieu nous permet de voir l'érection d'une province séparée, il ne se sera rien accompli en Espagne avec plus d'autorité et d'examen. Le Seigneur veut nous donner à comprendre

1. Le reste de la lettre manque.

2. Cette lettre renferme quelques corrections et un fragment nouveau d'après la copie de la Bibliothèque nationale de Madrid.

par là que les Carmes déchaussés sont appelés à de plus grandes œuvres que nous ne pensons. Plaise à Sa Majesté de garder *Paul* de longues années, afin qu'il puisse contempler ce spectacle et exercer son zèle! Pour moi, je le verrai du haut du ciel, pourvu que je sois digne d'y aller.

On m'a déjà envoyé de Valladolid la lettre de quittance. L'argent est expédié, et j'en suis très contente. Plaise au Seigneur de diriger lui-même les événements, et que tout soit terminé au plus tôt! Notre supérieur actuel est bon, j'en conviens, mais non tel qu'il faudrait pour établir les choses comme il serait nécessaire. En définitive, c'est un supérieur d'emprunt.

Par la lettre ci-incluse, vous verrez ce qu'on demande de la pauvre petite vieille. Je puis me tromper; néanmoins, d'après toutes les apparences, ces Frères mitigés désirent mon voyage parce qu'ils me veulent loin d'Avila, et non parce que la maison de Malagon a besoin de moi; cela m'a été un peu sensible. Quant au reste, je veux dire le voyage, il m'a laissée complètement indifférente; si cependant j'allais à Malagon pour exercer la charge de prieure, j'en aurais de la peine, car je ne vaux rien pour cela, et je craindrais d'être impuissante au service de Notre-Seigneur. Veuillez Le supplier de m'aider à travailler toujours à sa gloire, et ensuite, advienne que pourra; plus il y aura de travaux, plus il y aura de profits. En tout cas, déchirez cette lettre.

C'est une très grande joie pour moi de vous savoir en bonne santé. Mais je désire que vous ne restiez pas là où vous êtes durant ces chaleurs. Oh! comme mon âme se sent chaque jour plus isolée d'être si loin de Votre Paternité! Sans doute, il lui semble toujours être près du Père *Joseph*[1]; et avec cela, elle passe la vie sans goûter de

1. Notre-Seigneur.

contentement du côté de la terre, et dans un tourment continuel. Pour vous, vous ne devez plus vivre sur la terre, tant le Seigneur vous a donné d'occasions de vous en détacher et procuré de moyens de mener une vie toute céleste. En vérité, plus je songe à cette tourmente et aux moyens dont le Seigneur a voulu se servir pour y mettre un terme, plus je suis stupéfaite; supposé qu'Il daignât corriger quelque peu ces Pères andalous, j'aurais un bonheur tout particulier que ce ne fût pas par votre intermédiaire; ce n'est point à vous qu'il convient d'user de rigueur à leur égard, quand vous avez triomphé de tous les obstacles. Tel a toujours été mon désir.

J'ai beaucoup apprécié ce que me dit le Père Nicolas sur ce point, aussi, je vous envoie sa lettre. Toutes les sœurs de Saint-Joseph se recommandent instamment à vos prières. Elles sont très sensibles à la pensée de mon départ. Je vous aviserai de tout. Par charité, recommandez cela à Notre-Seigneur. Vous vous souvenez des murmures soulevés au sujet de mes voyages, et vous en connaissez les auteurs. Voyez quelle vie est la mienne! Mais tout cela importe peu.

J'ai écrit au Père vicaire pour lui montrer quels inconvénients il y aurait à me nommer prieure, car je ne puis suivre les exercices de la Communauté. Pour le reste, je n'ai aucune peine; j'irais jusqu'au bout du monde, si l'obéissance l'exigeait. Et même, plus il y aurait de travaux, plus, ce me semble, je serais heureuse d'accomplir au moins quelque petite chose pour ce grand Dieu envers qui j'ai tant d'obligations : on le sert mieux quand on agit seulement par obéissance. Il me suffirait de savoir que je fais plaisir à mon *Paul* pour tout entreprendre avec joie. Je pourrais lui dire sur ce point plusieurs particularités qui lui seraient très agréables, mais je crains

d'en parler dans une lettre, surtout quand il s'agit des choses de l'âme.

Pour que vous puissiez rire un peu, je vous envoie ces strophes que m'ont transmises les sœurs de l'Incarnation. L'état de cette maison est, sans doute, plutôt de nature à attrister qu'à réjouir; mais les pauvres sœurs cherchent à dissiper leurs chagrins. Mon départ d'Avila leur causera autant de peine qu'un évènement malheureux. Elles espèrent toujours, comme moi d'ailleurs, que leurs affaires s'arrangeront.

Les sœurs de Valladolid ont donné de très bon cœur les deux cents ducats. La prieure était animée de la même charité; au besoin, elle les aurait cherchés; elle m'a expédié la lettre de quittance de quatre cents ducats. Je lui en sais d'autant plus de gré qu'elle aime à amasser pour son monastère. Mais aussi, quelle lettre je lui ai écrite! [Madame doña Jeanne m'a fait rire, quand j'ai vu comme elle la connaissait bien; elle n'a pas laissé de m'étonner lorsqu'elle m'a dit qu'elle la redoutait un peu et qu'elle voulait lui remettre l'argent sans lui exposer sa gêne]. Cependant, je vous l'assure, j'ai toujours trouvé la prieure bien disposée pour tout ce qui concerne la sœur Marie de Saint-Joseph; c'est là une preuve de l'amour qu'elle vous porte. Que Dieu vous garde, mon Père! *Amen, Amen.*

Veuillez présenter mes respects au Père recteur; offrez-les, en outre, au Père qui m'écrivit l'autre jour.

C'était hier le dernier jour des fêtes de la Pentecôte. La mienne n'est pas encore venue.

L'indigne servante de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCLXV.

1579. 18 Juin. Avila.

A LA MÈRE ANNE DE L'INCARNATION, PRIEURE A SALAMANQUE.

Prochain départ pour Valladolid et Salamanque. Isabelle de Jésus. André de Ximène.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence !

Aujourd'hui, solennité de la Fête-Dieu, le Père vicaire, Ange de Salasar, m'a envoyé la lettre ci-incluse pour Votre Révérence, et un ordre formel de me rendre à votre monastère. Plaise à Dieu que ce ne soit pas là un tour d'adresse de Votre Révérence ! Cet ordre, en effet, m'a été donné, dit-on, à la prière de Monsieur don Louis Manrique. J'avoue que, si je puis contribuer tant soit peu à vous procurer du repos, j'y suis toute disposée ; je voudrais même que ce fût immédiatement. Mais le Père vicaire me commande d'aller d'abord à Valladolid. Sans doute, il n'a pu se dispenser de prendre cette mesure ; en tout cas, je n'y suis pour rien ; j'ai même fait tout bonnement mon possible, soit dit entre nous, pour éviter ce voyage, qui ne me paraissait pas nécessaire en ce moment. Toutefois, celui qui tient la place de Dieu voit mieux que moi ce qui convient.

Sa Paternité me prescrit de rester peu de temps à Val-

ladolid; mais si peu que ce soit, il me faudra bien y rester le mois prochain, et plaise à Dieu que cela suffise! Le retard ne sera pas, je crois, de grande conséquence pour votre affaire. Veuillez, néanmoins, garder le secret de tout cela vis-à-vis de Pierre de la Vanda[1]; car il viendrait immédiatement nous accabler avec ses arrangements, et le mieux pour nous est de n'en accepter aucun.

S'il se présente quelque chose de nouveau, vous pouvez me l'écrire à Valladolid. Vos lettres ne sont pas venues, et le père de l'étudiant cherche son fils partout. N'ayez aucune peine de mon voyage; je vais me trouver près de l'endroit où est le Père Balthasar Alvarez. On m'a annoncé que l'évêque de Salamanque va mieux, et j'en suis très heureuse.

Dites à la sœur Isabelle de Jésus[2] que je suis très chagrinée de la savoir malade. J'ai mandé à la Mère prieure de Ségovie de prévenir Monsieur André de Ximène[3] qu'il arrive promptement, s'il veut me parler; je ne sais quel parti il prendra. Le Père vicaire m'écrit pour m'autoriser à régler cette affaire. Je désire que ce monsieur ne manque pas de venir; et, avec l'aide de Dieu, nous ne nous brouillerons pas; je ne demande qu'à lui donner satisfaction et à le contenter.

1. Cfr. T. I, p. 109 et 111.

2. Isabelle de Jésus, qui chanta un jour, en présence de la Sainte, la strophe suivante :

Que mes yeux vous voient,
O bon et doux Jésus!
Que mes yeux vous voient,
Que je meure aussitôt!

C'est alors que la Sainte tomba en extase et composa sa célèbre glose. — Chaque fois qu'elle revenait à Salamanque, elle disait à la sœur Isabelle : Venez ici, ma fille, et chantez-moi vos strophes.

3. André de Ximène, gentilhomme de Ségovie, frère de la sœur Isabelle.

Dites encore à ma chère Isabelle de Jésus que je ne voudrais pas la trouver avec une santé affaiblie. Je lui désire celle du corps : car pour celle de son âme, j'en suis contente. Faites-lui cette commission. Le porteur de cette lettre m'attend; je ne puis ajouter autre chose, sinon que je prie Dieu de vous garder. Mes amitiés à toutes les sœurs.

C'est aujourd'hui le jour de la Fête-Dieu.

La servante de Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCLXVI.

1579. 21 Juin. Avila.

A MARIE-BAPTISTE, SA NIÈCE, PRIEURE A VALLADOLID.

Prochain départ pour Valladolid. Réceptions faites à la fondatrice. Bonté du Père vicaire. L'affaire de Casilde.

JÉSUS soit avec Votre Révérence !

Malgré tout mon désir d'expédier promptement le messager, il sera tard quand il partira, vu que c'est aujourd'hui messe d'obligation et que je suis restée un peu de temps avec le Père Nicolas, qui vient d'arriver et que j'ai été très contente de voir.

J'expédie votre lettre à notre Père vicaire, et lui expose les avantages ou les motifs pour lesquels il doit, à mon avis, donner sa permission. Je lui indique, en outre, pourquoi Anne de Jésus n'a pas été reçue comme conventuelle de votre monastère. Je crains toujours, sachez-le, les

grandes fortunes, bien que, d'après vos renseignements, Dieu semble vraiment attirer à lui la demoiselle dont vous me parlez. Plaise à Sa Majesté qu'elle travaille à sa gloire ! *Amen.* Présentez-lui mes compliments et dites-lui que je me réjouis à la pensée de la voir bientôt.

La maladie de doña Marie[1] m'afflige beaucoup. Dieu veuille lui rendre la santé, comme je L'en supplie ! Assurément, quand je suis loin d'elle, je reconnais quel tendre amour je lui porte.

Notre Père vicaire, je vous l'annonce, m'a envoyé, le jour de la Fête-Dieu, un ordre formel de me rendre à votre monastère, sous peine de censure et de désobéissance. Avec un tel ordre on accomplira exactement la volonté de Monseigneur l'Évêque et tout ce qu'il a demandé à Sa Paternité. Par conséquent, d'après mes prévisions, je partirai d'ici, un jour ou deux après la fête de Saint Jean.

De grâce, expédiez-moi à Médina une lettre que notre Père vicaire doit vous envoyer ; il faut que je l'y trouve à mon arrivée. Dites à nos sœurs de Médina de ne pas faire tant de bruit pour me recevoir. J'adresse la même supplique à Votre Révérence. Toutes ces démonstrations me mortifient, je vous l'assure, au lieu de me faire plaisir, c'est la vérité ; je me confonds en moi-même, quand je vois combien je suis loin de mériter toutes ces marques d'estime. Et plus on m'en donne, plus j'en ai de peine. Qu'il n'y ait donc rien d'extraordinaire, sans quoi, sachez-le, on me mortifierait beaucoup.

Je ne réponds pas à vos autres questions, car, Dieu aidant, je ne tarderai pas à vous voir. Je ne m'arrêterai, en effet, à Médina que trois ou quatre jours, puisque je dois y repasser pour me rendre à Salamanque. Tel est l'ordre de

1. Marie de Mendoza.

notre Père vicaire. Il me prescrit, en outre, de ne rester que peu de temps à Valladolid.

Veuillez prévenir doña Marie et Monseigneur l'Évêque de ce qui se passe. Ils ont raison de se réjouir de ce que la charge de vicaire repose sur notre Père; son désir est d'être agréable à leurs seigneuries. Voilà pourquoi il a enlevé les obstacles nombreux qui s'opposaient à mon voyage. Mais Votre Révérence sait également parvenir à la réalisation de tous ses projets. Que Dieu vous le pardonne! Demandez-Lui comme fruit de mon voyage que vous soyez moins attachée à votre volonté. Pour moi, je le regarde comme impossible; néanmoins, Dieu peut tout. Daigne Sa Majesté vous rendre aussi parfaite que je L'en supplie! *Amen.*

Je n'ai pas encore pu transmettre vos commissions aux sœurs. Quant à l'affaire de Casilde, ne vous en mêlez pas jusqu'à mon arrivée. Puis, lorsque nous verrons ce que décide sa mère, nous en rendrons compte à Sa Paternité. Comme les fièvres tierces dont souffre cette enfant sont bénignes, il n'y a pas à s'en préoccuper. Présentez-lui mes amitiés, ainsi qu'à toutes les sœurs.

C'est aujourd'hui le dimanche dans l'octave du Très Saint Sacrement. Ce messager est arrivé à cinq heures, ce matin, et nous ne le dépêchons qu'un peu avant midi.

L'indigne servante de Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCLXVII[1].

1579. 24 Juin. Avila.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, A SÉVILLE.

Vertu du P. Nicolas. Nécessité d'accepter humblement la charge de prieure. Demande d'informations sur les difficultés du monastère. Départ pour Valladolid.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence, ma fille !

Je ne sais pourquoi vous gardez un profond silence vis-à-vis de moi, dans un temps où je voudrais recevoir à tout moment de vos nouvelles. Pour ma part, je vous l'assure, je ne me tais point sur ce qui touche à votre monastère. Je vous annonce que le Père Nicolas est ici ; il est nommé prieur de Pastrana. J'ai été contente de sa visite, et je bénis Notre-Seigneur d'avoir donné à notre Ordre un sujet d'un tel mérite et d'une telle vertu. Sa Majesté a voulu, je crois, s'en servir comme d'un instrument pour rétablir votre monastère, tant il s'est imposé pour vous de travail et de fatigue. Recommandez-le instamment à Notre-Seigneur ; vous le lui devez bien.

Pour vous, ma fille, laissez-moi immédiatement cette perfection mal entendue qui consiste à ne pas vouloir reprendre la charge de prieure. Quand nous le désirons

1. Cette lettre contient plusieurs corrections et un fragment nouveau, d'après l'autographe.

tous et que nous travaillons dans ce but, c'est un enfantillage de refuser, et pas autre chose. Cela n'est pas votre affaire, mais celle de tout l'Ordre. Je la voudrais déjà réalisée, tant elle est nécessaire pour la gloire de Dieu, pour l'honneur de votre monastère et de notre Père Gratien. N'eussiez-vous aucune qualité pour cette charge, vous ne sauriez vons y refuser; à plus forte raison devez-vous accepter, quand nous n'avons pas mieux, comme on dit. Si Dieu nous accorde cette grâce, veuillez obéir en silence et ne pas souffler mot; sans cela, vous me fâcheriez beaucoup. Ce que vous avez dit suffit pour nous donner à entendre que vous ne briguez point cette charge; et, à la vérité, après en avoir fait l'expérience par moi-même, il n'est pas nécessaire d'insister pour me persuader que c'est une lourde croix. Mais Dieu vous viendra en aide; car déjà la tempête est apaisée en ce moment.

Ces deux sœurs[1] ont-elles reconnu leur faute? Vous sont-elles opposées? Je désire le savoir. Dites-moi comment elles vont. Je suis très préoccupée des dispositions où se trouvent leurs âmes. Par charité, procurez-moi une relation détaillée de tout cela. Envoyez vos lettres par l'intermédiaire de l'archevêque à Monsieur Roch de Huerta, et ce dernier me les expédiera à l'endroit où je me trouverai.

La sœur Isabelle de Saint-Paul[2] va vous écrire au bas de ma lettre tout ce qui se passe ici : pour moi, je n'en ai pas le temps.

Présentez toutes mes amitiés à ma fille Blanche. Je suis très contente d'elle et très obligée à son père et à sa mère des attentions qu'ils ont eues pour Votre Révérence. Veuillez l'en remercier de ma part. Tout ce qui s'est

1. La Sainte parle ici de la sœur Béatrix et de la sœur Marguerite.
2. Nièce de la Sainte.

passé dans votre monastère est, je vous l'assure, une histoire dont je ne reviens pas. Vous m'en donnerez une relation complète, et en même temps claire et exacte. Dites-moi surtout comment vont ces deux sœurs; je le répète, j'en suis très préoccupée.

Offrez tous mes compliments à chacune des religieuses. Que la Mère vicaire regarde cette lettre comme pour elle. Recommandez-moi instamment aux prières de ma sœur Gabrielle. [Je ne puis encore comprendre comment la sœur Saint-François s'est tirée de toutes ces difficultés].

On m'appelle pour le Père Nicolas, qui est là[1]. Je pars demain pour Valladolid. Notre Père vicaire général m'a envoyé un ordre formel de m'y rendre et d'aller ensuite à Salamanque. Ma présence n'est pas très nécessaire à Valladolid; mais doña Marie et Monseigneur l'Évêque[2] m'ont demandée à notre Père. Il n'en est pas de même pour Salamanque. Nos sœurs y sont dans une maison malsaine, et elles ont beaucoup à souffrir de la part de celui qui la leur a vendue[3]. Il leur rend la vie pénible, et chaque jour leur suscite de nouveaux ennuis. Les difficultés qu'elles ont avec lui sont très grandes et se renouvellent sans cesse. Demandez à Notre-Seigneur qu'on puisse acheter une maison convenable et à bon marché. Daigne Sa Majesté vous garder, ma fille, et me permettre de vous voir avant de mourir !

C'est aujourd'hui le 24 juin.

Je pars demain[4]. Mes occupations sont telles que je n'ai pas le temps d'écrire à mes filles de Séville, ni de rien dire

1. A partir d'ici, la lettre est continuée par la sœur Isabelle de Saint-Paul.

2. Don Alvaro de Mendoza.

3. Pierre de la Vanda. Cfr. L. du 18 juin précédent, p. 363.

4. Le reste de la lettre est de la main de la Sainte.

de plus. Faites-moi savoir si elles ont reçu une lettre de moi.

L'indigne servante de Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCLXVIII[1].

1579. *Date incertaine.*

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, A SÉVILLE.

Exhortation à la perfection.

..... Ma fille, je suis couverte de honte et de confusion quand j'entends tout ce que ces messieurs ont dit de nous autres Carmélites; nous avons beaucoup à faire pour devenir telles qu'ils nous ont dépeintes, si nous ne voulons pas qu'ils passent pour menteurs.....

1. Fragment restitué à la Collection des Lettres.

LETTRE CCLXIX.

1579. 7 Juillet. Valladolid.

AU PÈRE GRATIEN, A ALCALA.

Heureux voyage. Bonheur de Marie de Saint-Joseph. Excellente novice. Voyage de *Paul* à Rome. Entrevue avec le Père Nicolas. La fille du licencié Godoy.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Paternité, mon Père !

Il y a quatre jours que je suis arrivée à Valladolid bien portante, grâce à Dieu, et sans fatigue aucune, parce que le temps a été très frais. Vous ne sauriez croire comme nos sœurs et ces messieurs se sont réjouis de mon arrivée. Pour moi, je ne vois pas pourquoi. Toutes les sœurs se recommandent aux prières de Votre Paternité; la Mère prieure dit qu'elle ne vous écrit pas; elle aime beaucoup à parler, et ne veut pas avoir de conversation avec des muets[1]. J'ai trouvé ma sœur Marie de Saint-Joseph[2] en bonne santé et très heureuse; toutes les religieuses sont contentes d'elle. Ç'a été un vrai bonheur pour moi de la voir, et aussi de constater comme ces maisons vont bien; je me suis rappelé la pauvreté au milieu de laquelle elles ont débuté. Que le Seigneur soit béni à jamais !

Une demoiselle qui a de grandes qualités et de beaux

1. Allusion à la défense que le Nonce avait faite au Père Gratien d'écrire aux religieuses carmélites.

2. Sœur du Père Gratien.

talents vient de prendre l'habit dans cette maison. Elle possède près de vingt mille ducats de fortune; mais, pensons-nous, elle laissera au monastère une faible dot, en comparaison de ce qu'elle pourrait donner, à cause de ses sœurs, qu'elle aime beaucoup. Cependant, sa dot sera raisonnable, et avec ce que la Mère prieure a déjà, il manquera peu de chose pour que le couvent ait une rente suffisante, car tous, ici, veulent qu'il soit renté.

Quant au voyage que *Paul* ferait à Rome, c'est un rêve; il n'y a pas à en parler, ni même à y penser. Je crains bien plus, s'il est nommé provincial, qu'il ne soit obligé d'aller au Chapitre Général. Ne vous occupez nullement du conseil que vous donne ce Père si résolu, sans dire dans quel but, ni comment; bénissez Dieu, au contraire, qui a disposé les choses de façon que ce voyage ne soit pas nécessaire. Il ne nous manquerait plus maintenant que cette croix pour remédier à nos épreuves passées. Je voudrais que Votre Paternité ne s'arrêtât pas même un instant à cette pensée.

Le Père Nicolas est resté trois ou quatre jours avec moi à Avila. J'ai été très contente quand j'ai vu que Votre Paternité avait en lui quelqu'un avec qui vous puissiez traiter des affaires de l'Ordre, qui soit capable de vous aider et qui réponde à mes désirs; j'ai bien souffert de ce que vous vous trouviez tellement isolé sous ce rapport dans l'Ordre. Assurément, ce Père m'a paru sage et de bon conseil, et, en outre, un vrai serviteur de Dieu. Mais il n'a pas cette grâce et cette affabilité extraordinaires que Sa Majesté a données à *Paul :* Elle accorde à peu de personnes tant de qualités à la fois. Cependant, c'est un homme de talent, très humble, très pénitent, ami de la vérité et sachant gagner les cœurs. Il se rendra parfaitement compte de la valeur de *Paul*, et il est fermement

résolu à le suivre en tout; cela m'a procuré une vive joie. Que *Paul* s'entende avec lui! il le fera, je crois, ne serait-ce que pour me contenter. Qu'ils marchent toujours d'accord l'un et l'autre! nous en retirerons de précieux avantages, et ce sera pour moi un grand soulagement.

Ce que Votre Paternité a eu à souffrir de la part de ceux qui devaient vous seconder me semble, chaque fois que j'y pense, être, sous certains rapports, une des plus lourdes croix que vous ayez eu à endurer. Aussi, mon Père, que Votre Paternité ne manque pas de s'entendre avec lui; ou je me trompe fort, ou il doit être d'une ressource précieuse pour une foule de choses. Nous nous sommes longuement entretenus, et nous avons formé maints projets. Plaise au Seigneur d'amener enfin le jour où nous pourrons les exécuter, et mettre tout en ordre parfait dans ce cher troupeau de la Vierge, qui a tant coûté à *Paul*.

Je bénis Notre-Seigneur de ce que Votre Paternité est en bonne santé. Par charité, je vous demande comme une grâce de rester le moins possible à Alcala, durant ces chaleurs. Pour moi, je ne sais combien de temps je m'arrêterai dans cette maison. Je suis préoccupée de l'affaire de Salamanque. Mais je me trouve très heureuse à Valladolid, bien que, je puis le dire en toute vérité, je ne sois mécontente nulle part. Je ne négligerai rien, je pense, pour ne rester ici que pendant ce mois. Je crains, en effet, qu'il ne se présente par malheur quelqu'un pour acheter la maison qu'on nous offre à Salamanque. Elle est très bien pour nous, quoique un peu chère; mais Dieu y pourvoira.

Je n'ai jamais voulu dire à Votre Paternité, pour ne point vous causer de peine, combien est insupportable la fille du licencié Godoy[1], qui est à Albe. J'ai fait mon pos-

1. Avocat à Valladolid et bienfaiteur de l'Ordre.

sible et l'ai éprouvée de toutes manières; on ne saurait la garder. Comme elle n'a pas d'intelligence, elle ne comprend rien. Elle me semble très mécontente, puisqu'elle jette de grands cris. C'est le mal de cœur, dit-elle; pour moi, je n'en crois rien. J'avais demandé à la Mère prieure de m'écrire quelques-uns des griefs qu'elle a contre cette sœur, afin de les montrer au licencié, et elle m'a envoyé la lettre ci-incluse. Depuis lors, j'ai cru préférable de ne pas la donner à lire à ce monsieur et de le laisser soupçonner que son enfant n'est pas appelée à vivre dans nos monastères. J'en suis vivement peinée; car nous lui devons beaucoup. Nulle part on ne pourra garder cette sœur.

J'irai bientôt à Albe et je me rendrai compte de tout. Cela, néanmoins, servira de peu; d'après ce qu'on m'écrit, cette fille n'a pas sa raison. Comme elle craint son père, c'est auprès de lui qu'elle sera le mieux. Pour lui, je ne l'ai pas encore vu. Dans une lettre qu'il m'a envoyée à Avila, il me demande de garder son enfant à Albe jusqu'à ce qu'il trouve où la placer; nous nous conformerons à son désir. J'avais toujours redouté de la prendre; je craignais la peine qu'il aurait de la voir sortir de chez nous. Nous avons fait notre possible jusqu'à ce moment. Dieu veuille qu'il le comprenne!

Je vous prie de présenter tous mes compliments au Père Barthélemy[1]. Sa lettre m'a procuré le plus sensible plaisir. Qu'il ne se lasse pas de me faire cette charité. Je ne puis lui écrire, parce que toutes les visites de dames que j'ai reçues aujourd'hui m'ont fatiguée. Je me suis trouvée hier avec la comtesse d'Osorno. L'évêque de Palencia[2] est ici; Votre Paternité lui doit beaucoup, et nous tous éga-

1. Compagnon et secrétaire du Père Gratien.
2. Don Alvaro de Mendoza.

lement. Je me recommande aux prières du Père recteur[1]. Plaise au Seigneur de garder Votre Paternité, et de vous conserver la sainteté que je Lui demande pour vous!

C'est aujourd'hui le 7 juillet.

La véritable fille de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCLXX[2].

1579. 18 Juillet. Valladolid.

AU PÈRE GRATIEN, A ALCALA.

Le licencié Godoy et sa fille. Ermitage de Saint-Alexis. Conseil à *Élisée*.

JÉSUS!

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Paternité, mon Père!

Le licencié Godoy est venu me voir depuis que je vous ai envoyé ma dernière lettre. Il me paraît vraiment un excellent homme. Nous avons parlé longuement de l'affaire de sa fille, qu'on est disposé, grâce à Dieu, à recevoir dans un monastère de Bernardines, à Valderas, je crois. J'ai décidé avec lui qu'une fois à Albe, je m'informerai de tout, et s'il me semble encore qu'elle ne peut rester, il la

1. Le Père Élie de St-Martin, recteur du Collège des Carmes déchaussés, à Alcala.

2. Cette lettre contient un fragment traduit pour la première fois en français.

conduira à cet autre monastère. Cela m'a plu beaucoup, car j'étais dans la peine. D'après les informations, il vaut mieux, à mon avis, qu'elle s'en aille. C'est même nécessaire; en la retardant plus longtemps, elle perdrait peut-être la bonne occasion qui se présente. Le licencié supporte cette épreuve en vrai chrétien. Dès le lendemain de son arrivée, il a été pris par les fièvres tierces; bien qu'elles soient faibles, il en est préoccupé. Que Votre Paternité veuille le recommander à Dieu.

Je vous annonce que l'abbé d'ici est très ami de Monseigneur l'Évêque de Palencia[1]. Je lui ai même parlé, et il est très bien avec moi. On a déjà un autre proviseur. Si Dieu nous donne des ressources, nous aurons certainement la permission de fonder à Saint-Alexis[2]. La prieure est malade; elle est venue me voir, et est très ferme dans sa résolution. S'étant trouvée en danger de mourir, elle a désigné le licencié Godoy pour son exécuteur testamentaire et bien réglé toutes les affaires qu'elle a traitées. [Que la divine Majesté, qui peut tout, daigne nous aider à réaliser cette fondation ! C'est mon plus vif désir].

Ma sœur Marie de Saint-Joseph se porte bien; elle est aimée de toutes ses compagnes; c'est une petite sainte. Je dis la même chose de Casilde. Les sœurs se recommandent instamment aux prières de Votre Révérence, la Mère prieure surtout. Ma santé est passable, et je me trouve bien à Valladolid. Je ne négligerai rien pour partir au plus tôt, car je suis préoccupée de l'affaire de

1. Il n'y avait pas encore d'évêché à Valladolid, mais seulement une collégiale qui dépendait de l'évêché de Palencia. L'abbé était don Alphonse de Mendoza.

2. Ermitage, près de Valladolid, qui était gardé par une pieuse femme à laquelle la Sainte donne le titre de prieure. C'est là que les Carmes déchaussés projetaient de fonder un monastère.

Salamanque; cependant, mon séjour ici devra, je pense, se prolonger au delà du mois.

Je veux vous dire une tentation qui m'est venue hier au sujet d'*Élisée*[1], et qui me dure encore. Il me semble qu'il lui échappe parfois de ne pas dire en toutes choses toute la vérité; c'est évidemment, je le vois, en des points de peu d'importance, mais je voudrais qu'il s'observât beaucoup là-dessus. Par charité, que Votre Paternité veuille l'en prier avec instance de ma part. A mon avis, on n'arrive jamais à une entière perfection quand on se néglige ainsi. Voyez de quoi je me mêle, comme si je n'avais pas d'autres soucis. Que Votre Paternité ait celui de me recommander à Dieu; j'en ai grand besoin! Demeurez avec Lui; j'ai écrit de divers côtés, et je suis très fatiguée.

C'est aujourd'hui le 18 juillet.

L'indigne servante de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

Saluez de ma part le Père recteur[2] et le Père Barthélemy[3]. Je vous demande, pour l'amour de Dieu, de m'écrire comment vous vous trouvez de ces chaleurs.

1. Le Père Gratien.

2. Le Père Élie de Saint-Martin, recteur du collège des Carmes déchaussés, à Alcala.

3. Le secrétaire du P. Gratien.

LETTRE CCLXXI[1].

1579. 22 Juillet. Valladolid.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, A SÉVILLE.

Joie de la savoir de nouveau prieure. Une postulante. Dette à payer à don Laurent. Perfection des Carmélites de Castille. Compliments au Père Grégoire.

JÉSUS!

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence, ma fille!

A quel juste titre je puis vous appeler ainsi! Je vous aimais déjà beaucoup; cependant, l'affection que je vous porte aujourd'hui est telle que j'en suis étonnée. Il me vient même des désirs de vous voir et de vous embrasser à loisir. Béni soit Celui de qui tout bien découle! C'est Lui qui vous a fait sortir victorieuse d'un combat si terrible. Je n'en attribue point le mérite à votre vertu, mais aux nombreuses prières qui se sont faites dans nos monastères de Castille pour le vôtre. Plaise à la divine Majesté de nous rendre capables de La remercier de cette faveur!

Par la lettre des sœurs que le Père Provincial[2] m'a envoyée, et par la vôtre que m'a transmise le Père Nicolas, j'ai vu que Votre Révérence avait déjà repris son office de

1. Cette lettre contient quelques corrections et additions faites d'après la copie de la Bibliothèque nationale de Madrid.
2. Le Père Ange de Salasar.

prieure, et j'en ai été très heureuse. Tout autre moyen n'aurait jamais pu réussir à mettre la paix dans les âmes. Ayez donc patience. Puisque le Seigneur vous a donné un ardent désir de souffrir, réjouissez-vous de pouvoir le satisfaire en cela. Votre peine, je le vois, ne sera pas petite; mais si nous ne voulions avoir que les croix de notre choix et laisser les autres, nous ne pourrions imiter notre Époux, qui, éprouvant toutes les douleurs de sa Passion au Jardin des Oliviers, termina sa prière par ces mots : *Fiat voluntas tua !* Cette volonté, il faut l'accomplir toujours. Puis, que Dieu fasse de nous ce qu'Il voudra !

J'ai prié le Père Nicolas de vous donner les avis qu'il croira convenables; il est très prudent, et d'ailleurs, il vous connaît; je m'en rapporte donc à ce que Sa Révérence vous écrira. Je vous demande seulement une chose, c'est que vous et vos filles, vous ayez le moins de rapports possible avec d'autres qu'avec nos Pères Carmes déchaussés pour la direction de vos âmes. Ne vous préoccupez pas beaucoup lorsqu'ils vous font défaut parfois, et ne soyez nullement en peine quand les communions sont peu fréquentes; l'important pour nous, c'est de ne pas retomber dans les anciens errements. Supposé que de temps en temps la Communauté ou quelque sœur veuille s'adresser à d'autres qu'à nos Pères, ne vous y opposez pas.

Je suis tellement pressée, que je ne songeais même pas à vous écrire. Je me recommande instamment aux prières de toutes les sœurs. Remerciez-les de ma part d'avoir donné une preuve de leur bon jugement[1]; elles ont parfaitement réussi à m'être agréables. Je supplie la Sainte Vierge de les récompenser, de les bénir et d'en faire des saintes.

1. La Sainte fait allusion à l'élection de la Mère Marie de Saint-Joseph, que la Communauté venait de nommer prieure.

Vous ne pourrez pas, à mon avis, vous dispenser de recevoir la fille aînée d'Henri Freyle[1]; vous avez de grandes obligations envers lui. Vous vous conformerez pour cette affaire aux conseils du Père Nicolas; je m'en rapporte à lui. La plus petite ne peut être reçue pour le moment; d'abord, sa trop grande jeunesse s'y oppose, et d'ailleurs, il ne conviendrait à aucun monastère d'avoir trois sœurs réunies; à plus forte raison, cela ne conviendrait-il pas aux nôtres, où les religieuses sont en nombre restreint. Tâchez de gagner du temps; prétextez son jeune âge, et ne mécontentez point les parents.

[Vous feriez bien de payer peu à peu mon frère, quand vos ressources vous le permettront; je sais qu'il a grand besoin d'argent en ce moment, vu qu'il a eu beaucoup de frais à la fois; n'oubliez point que vous lui devez]. Oh! si vous saviez comme il a été sensible à toutes vos épreuves! Que Dieu vous donne le repos qui convient le mieux pour contenter Sa Majesté!

Écrivez-moi le rapport détaillé de tout; parlez-moi, en particulier, de ces deux pauvres petites sœurs[2]; je suis très préoccupée à leur endroit. Montrez-leur de la bonté, et prenez tous les moyens convenables pour les amener, si c'est possible, à reconnaître leur faute.

Je partirai, Dieu aidant, le jour de Sainte Anne, et je resterai quelques jours à Salamanque. Vous pouvez m'envoyer vos lettres par Monsieur Roch de Huerta. Toutes les sœurs de cette maison se recommandent instamment à vos prières et à celles de la Communauté. Vous leur devez beaucoup.

1. Riche Portugais qui habitait Séville. Doña Valera, son épouse, avait fait de grandes aumônes aux religieuses de cette ville. Dieu la récompensa en appelant ses trois filles au Carmel.

2. La sœur Béatrix et la sœur Madeleine.

Les monastères de ce pays vont tellement bien sous tous les rapports qu'il y a de quoi bénir le Seigneur. Mais veuillez recommander à Sa Majesté l'affaire de Malagon, et celle qui m'appelle à Salamanque. N'oubliez aucun de nos bienfaiteurs, surtout ceux qui nous ont aidées dans ces derniers temps.

C'est aujourd'hui la fête de Sainte Madeleine.

J'ai tant d'occupations que je ne sais même pas comment j'ai fait cette lettre; j'ai dû m'y remettre à plusieurs reprises; je n'écris pas au Père Grégoire, comme je le pensais. Écrivez-lui pour moi, et présentez-lui tous mes compliments; je suis contente de lui; après avoir eu sa bonne part à supporter dans cette guerre, il aura sa bonne part du butin. Donnez-moi des nouvelles de notre cher Père, le prieur de Notre-Dame des Grottes, afin que je voie ce que je dois lui écrire sur certaines affaires.

De Votre Révérence la servante,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCLXXII[1].

1579. 22 Juillet. Valladolid.

A DON TEUTONIO DE BRAGANCE, ARCHEVÊQUE D'EVORA.

Petit cahier. *Vie* de Saint Albert. Menaces de guerre entre le Portugal et l'Espagne.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit toujours avec Votre Seigneurie Illustrissime ! *Amen.*

La semaine dernière, j'ai écrit à Votre Seigneurie une longue lettre, en vous envoyant mon petit livre[2]; aussi, je ne vous écris que peu de mots aujourd'hui. Je veux seulement réparer un oubli et supplier Votre Seigneurie de faire imprimer avec ce petit livre la *Vie* de notre Père Saint Albert que vous trouverez dans un petit cahier du même livre; ce serait une vive consolation pour nous toutes, car on ne trouve cette *Vie* qu'en latin. Elle a été traduite sur ma demande par un Père de l'Ordre de Saint-Dominique[3], un des hommes les plus instruits que nous ayons dans notre pays, et très grand serviteur de Dieu. Il ne pensait pas qu'elle dût être imprimée, et il n'a pas la permission de son Provincial; il ne l'a même pas de-

1. Cette lettre contient quelques corrections.

2. Une copie du *Chemin de la Perfection*. Cette copie, corrigée par la Sainte, est religieusement conservée chez les Carmélites de Tolède.

3. D'après le Père Faci, carme mitigé, il s'agit du Père Yanguas.

mandée. Cela doit importer peu, supposé que Votre Seigneurie soit contente du livre et se charge de l'imprimer.

Dans la lettre dont je parle, je rendais compte à Votre Seigneurie de l'heureuse marche de nos affaires. Je vous disais qu'on m'avait commandé d'aller de ce monastère à Salamanque, où je pense rester quelques jours, [et de là je vous écrirai de nouveau]. Pour l'amour de Notre-Seigneur, n'omettez pas de m'y faire savoir comment va votre santé, ne serait-ce que pour me dédommager de la solitude où je me trouverai de ne plus vous y rencontrer.

Y a-t-il en Portugal quelque nouvelle de paix ? Veuillez m'en aviser. Je suis très affligée de tout ce que j'entends de notre côté, comme je vous l'ai déjà écrit. Si cette affaire allait, à cause de mes péchés, soulever une guerre, je craindrais un grand malheur pour votre royaume, et cette affaire elle-même serait gravement compromise.

C'est, dit-on, le duc de Bragance qui pousse à la guerre. Comme il est votre parent, cette raison, sans parler des autres, afflige profondément mon âme. Pour l'amour de Notre-Seigneur, puisque vous serez nécessairement appelé à traiter de cela avec le duc, tâchez de l'amener à un accommodement. On m'annonce que notre Roi ne néglige rien pour l'obtenir, et c'est là un motif capable de justifier grandement son droit. Qu'on regarde bien, je le répète, les terribles fléaux que peut entraîner une guerre, et que Votre Seigneurie ait pour but la gloire de Dieu, sans se laisser guider par d'autres considérations. C'est là votre unique désir, j'en suis persuadée.

Plaise à la divine Majesté de tout diriger, comme nous L'en conjurons ! Tout cela, je vous l'assure, m'afflige au point que je me prends à souhaiter la mort, afin de ne pas avoir sous les yeux le spectacle de tels malheurs, dans le cas où Dieu voudrait les permettre. Qu'Il daigne vous

garder de longues années pour le bien de son église et vous donner la sainteté que je Lui demande! Qu'Il vous accorde, en outre, toutes les grâces nécessaires pour que vous puissiez arranger ce différend où sa gloire est si intéressée. Tout le monde affirme de nos côtés que notre Roi est dans son droit, et qu'il n'a rien négligé afin de s'en assurer. Daigne le Seigneur répandre sa lumière et manifester la vérité! On éviterait alors une guerre qui coûterait la vie de beaucoup d'hommes. Ce serait un grand malheur que les chrétiens, qui sont déjà peu nombreux à notre époque, allassent se tuer les uns les autres.

Les sœurs de ce monastère, vos humbles servantes, que vous connaissez, sont en bonne santé, et, je puis le dire, elles réalisent des progrès dans la perfection. Toutes ont soin de recommander à Dieu Votre Seigneurie. Pour moi, malgré ma misère, je ne l'oublie jamais.

C'est aujourd'hui la fête de Sainte Madeleine.

Fait en ce monastère de la Conception du Carmel de Valladolid.

L'indigne servante et sujette de Votre Seigneurie Illustrissime,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCLXXIII.

1579. 23 Juillet. Valladolid.

A ROCH DE HUERTA, A MADRID.

Envoi de lettres pour don Laurent et le Père Gratien.

JÉSUS soit avec vous!

J'ai reçu votre lettre, et j'ai été très contente du service que vous me rendez en m'écrivant. Celles que vous porte ce messager sont pour mon frère. Dans le cas où il ne serait pas là, je l'ai déjà prévenu de recourir à vous. Je vous prie d'ouvrir ce pli, qui lui est adressé, et vous en retirerez un autre que j'envoie à notre Père, maître Gratien. Veuillez vous informer s'il est à Tolède ou à Alcala. Je pense, néanmoins, qu'il se trouve à Alcala. Mais en quelque endroit qu'il soit, dites à ce messager de s'y rendre, puisqu'il s'agit d'une affaire importante; je ne l'ai, d'ailleurs, envoyé que dans ce but. Pour l'amour de Dieu, pressez-vous de l'expédier. Je le répète, l'affaire est importante. Notre Père ne peut manquer d'être à Tolède ou à Alcala. Comme ma lettre n'a pas d'autre motif, je me contente d'ajouter que je prie Dieu d'être avec vous et de vous garder.

C'était hier la fête de Sainte Madeleine.

Votre indigne servante,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCLXXIV[1].

1579. 25 Juillet. Valladolid.

AU PÈRE GRATIEN, A ALCALA.

Joie de le savoir rétabli. Prochain départ. Deux anges au monastère de Valladolid.

JÉSUS!

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Paternité!

J'ai été tellement occupée depuis l'arrivée du porteur de cette lettre que, pour ne point laisser de côté des choses indispensables, je ne comptais même pas pouvoir écrire ces quelques lignes.

D'après ce que m'annonce Madame doña Jeanne, vous êtes malade, vous avez des éruptions à la peau, et l'on voudrait vous saigner. Ce Frère[2] me dit, au contraire, que vous vous portez bien, et que vous avez de l'embonpoint; cela dissipe ma peine. Je pense qu'il faut attribuer à ces chaleurs l'indisposition que vous avez eue et que j'avais déjà redoutée. Par charité, tâchez de rester le moins possible à Alcala.

Pour moi, je me porte assez bien. Jeudi prochain, je partirai pour Salamanque. Je suis très contente en voyant de quelle façon Notre-Seigneur dirige les affaires. Qu'Il en soit béni à jamais! Qu'Il daigne enfin permettre que vous

1. Nous avons fait quelques corrections et additions à cette lettre d'après la copie de la Bibliothèque nationale de Madrid.

2. C'était le porteur de cette lettre.

parliez, et vous donner au moins quelque consolation au milieu de tant d'épreuves !

J'ai écrit deux fois à Votre Paternité depuis mon arrivée à Valladolid. Notre sœur Marie de Saint-Joseph[1] se porte bien ; c'est un ange. Tout va à merveille dans le monastère. Avec la postulante qui vient d'entrer, on ne manquera pas de revenus. [Cette dernière est un ange aussi et est très contente]. Que Notre-Seigneur soit avec Votre Paternité ! J'ai la tête très fatiguée.

Je me prends à rire quand je songe que la disgrâce où vous êtes vous oblige à prendre du repos, et que vous nous avez laissées seules pour achever le combat. Plaise à Dieu que nous voyions enfin la victoire ! Qu'Il vous donne, en outre, la santé ! C'est là un point important. La Mère prieure[2] se recommande instamment à vos prières. Elle ne veut pas, dit-elle, vous écrire jusqu'à ce que vous lui ayez répondu. Elle est plus tenace que moi.

C'est aujourd'hui la fête de Saint Jacques.

De Votre Paternité la servante et la véritable fille,

Thérèse de Jésus.

1. Sœur du Père Gratien.
2. La Mère Marie-Baptiste.

LETTRE CCLXXV[1].

1579. Vers le mois de Juillet. Valladolid.

AU PÈRE GRATIEN.

Nécessité pour lui de prendre le sommeil nécessaire.

Joseph a raison, je vous l'assure, de vous laisser dormir. J'ai trouvé cela très charmant. Depuis le départ de Votre Paternité, je Lui ai demandé avec instance et L'ai supplié de vous accorder du sommeil; cela me paraît indispensable. Un peu plus, j'aurais cru qu'Il le faisait à cause de moi, et même je L'en crois bien capable, vu que je Lui ai tant demandé cette faveur. Cela vous aidera au moins à supporter vos travaux. Le repos, pris seulement après les matines auxquelles vous assistez, n'est pas suffisant, puisque vous vous levez dès le matin; je ne vois pas que vous preniez le sommeil nécessaire.....

1. Fragment restitué à la Collection des Lettres.

LETTRE CCLXXVI[1].

1579. 26 Juillet. Valladolid.

A ROCH DE HUERTA, MADRID.

Regret de n'avoir pas vu Marie de Montoya. Joie des bonnes nouvelles qui arrivent de Rome.

JÉSUS!

Que la grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous! *Amen.*

J'ai reçu votre lettre, et j'ai éprouvé une grande joie en apprenant les bonnes nouvelles que vous m'y donnez de la réponse favorable du Roi. Plaise à Dieu de nous le garder de longues années, ainsi que les quatre messieurs qu'il a nommés assesseurs!

Je vous dirai qu'à l'arrivée de votre lettre où vous m'annonciez la présence à Valladolid de doña Marie de Montoya, cette dame était déjà partie pour Madrid. J'ai beaucoup regretté de n'avoir pas été avisée plus tôt; car j'aurais bien voulu la voir.

[Veuillez me dire ce qu'est devenue la quittance; j'en suis préoccupée. Plaise à Notre-Seigneur que tout marche aussi parfaitement que vous le souhaitez]!

Le porteur de la lettre m'a procuré une vive consolation en me donnant des nouvelles de nos voyageurs, au sujet desquels j'étais très inquiète. Béni soit Dieu qui les a pré-

1. Cette lettre contient un fragment traduit pour la première fois en français.

servés de tant de périls et leur donne maintenant asile dans un bon port! Quoique le Père Nicolas me tienne au courant des affaires, je suis contente, sachez-le, que vous le fassiez de votre côté; ce qui cause tant de joie, ne lasse jamais, si souvent qu'on en entende parler. Plaise à Notre-Seigneur de nous montrer au plus tôt la fin tant désirée de nos épreuves, et de vous donner sa sainte grâce!

C'est le 26 juillet.

Votre servante,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCLXXVII[1].

1579. 27 Juillet. Valladolid.

A don Laurent de Cépéda, son frère, a Avila.

Achat d'un beau calice. Patience dans les croix. Heureuses nouvelles de Séville et de Rome.

JÉSUS!

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec vous!

Ce parent m'a bien fatiguée en venant me voir. Voilà la vie. Nous autres, qui avons tant de raisons d'être séparées du monde, nous devons encore avoir des égards pour lui. Ne soyez pas étonné qu'après tout le temps que j'ai passé dans cette maison, je n'aie pu parler aux sœurs en particulier; quelques-unes, cependant, le désiraient vivement; mais le temps m'a manqué.

Avec la grâce de Dieu, je partirai jeudi, sans faute. Je

1. Cette lettre contient un fragment nouveau.

vous laisserai un petit mot d'écrit, si court qu'il soit, pour que celui qui d'ordinaire vous porte l'argent porte également ma lettre.

Il y a trois mille réaux de prêts, m'a-t-on dit ; j'ai été contente de cette nouvelle. Vous aurez, en outre, un très beau calice ; je ne crois pas nécessaire qu'il soit plus riche ; il pèse douze ducats et un réal, ce me semble. La façon est de quarante réaux ; cela fait en tout seize ducats, moins trois réaux. Il est tout entier en argent. Vous en serez content, j'en suis persuadée. Les sœurs de ce monastère m'en ont montré un qui est de ce métal dont vous me parlez. Il ne sert que depuis peu, et bien qu'il soit doré, on voit déjà ce qu'il vaut : il est tout noir à l'intérieur du pied ; cela vous dégoûte. J'ai aussitôt pris le parti de ne pas en acheter un semblable. Dès lors que vous prenez vos repas dans de la vaisselle d'argent, vous ne pouviez convenablement chercher pour Dieu un autre métal. Je ne comptais pas en trouver un à si bon marché et d'une si belle grandeur. Mais cette prieure est une femme entendue ; elle s'est aidée d'un ami et a acheté le calice comme pour ce monastère. Elle se recommande instamment à vos prières ; et parce que je vous écris, elle se dispense elle-même de le faire. Il y a de quoi louer Dieu quand on voit comment elle gouverne le monastère, et quel talent elle possède !

Je me porte comme à Avila, et même un peu mieux. Quant à celui dont vous me parlez, il est préférable de faire en sorte que personne de l'entourage ne le voie, et que sa mélancolie (car ce n'est pas autre chose) se dirige de ce côté, et non sur un autre qui serait plus pénible. J'ai été heureuse qu'Avila[1] ne fût pas mort. Enfin, dès lors

1. Probablement Julien d'Avila, chapelain du monastère de Saint-Joseph.

que ses intentions sont très droites, Dieu lui a accordé la grâce de tomber malade dans un endroit où il a été parfaitement soigné.

Je ne m'étonne pas de votre mécontentement. Ce qui me surprend, c'est qu'avec un tel désir de glorifier Dieu, une croix si légère vous paraisse si pesante. Vous me répondez que vous ne la voudriez pas, afin de pouvoir servir davantage Sa Majesté. Oh! mon frère, comme nous nous connaissons mal! tout cela n'est qu'un peu d'amour-propre. [Ne vous étonnez point des caprices de François[1]; c'est son âge qui en est cause]. Mais y aurait-il à cela un autre motif, ne vous imaginez pas que tout le monde soit exact, comme vous l'êtes, à remplir ses devoirs. Bénissons Dieu de ce qu'il n'ait pas d'autres défauts!

Je resterai à Médina trois ou quatre jours au plus, et à Albe à peine huit. En outre, il m'en faudra deux pour aller de Médina à Albe, d'où je me rendrai aussitôt à Salamanque.

Par la lettre ci-incluse que j'ai reçue de Séville, vous verrez comment on a réélu la prieure[2], ce qui a été pour moi une grande joie. Dans le cas où vous voudriez lui écrire, envoyez-moi votre lettre à Salamanque. Je lui ai recommandé de vous payer peu à peu, à cause du besoin d'argent où vous êtes; je veillerai à cette affaire.

Le Père Jean de Jésus est déjà arrivé à Rome. Nos affaires vont bien et s'achèveront promptement. Le chanoine Montoya[3], qui s'en occupait, est revenu, et a porté le

1. Fils aîné de Laurent.

2. Marie de Saint-Joseph.

3. Le licencié Diégo Lopez de Montoya était chanoine d'Avila et agent général de l'Inquisition. C'est lui qui, comme nous l'avons déjà vu, s'était occupé à Rome de la question d'une province séparée pour la Réforme.

chapeau de cardinal à l'archevêque de Tolède. Nous pouvons compter sur son dévoûment.

Par charité, veuillez faire de ma part une visite à Monsieur François de Salcédo, et donnez-lui de mes nouvelles. Je suis très contente de savoir qu'il est mieux et même assez bien pour pouvoir dire la messe. Plaise au Seigneur qu'il se rétablisse entièrement ! Les sœurs de ce monastère le recommandent dans leurs prières à Sa Majesté. Que Dieu soit avec vous !

Vous pouvez parler en toute liberté à la sœur Marie de Saint-Jérôme, puisque vous le désirez. Je me prends parfois à souhaiter voir Thérèse[1] ici, surtout quand nous allons au jardin. Dieu veuille l'élever à la sainteté ! Qu'Il vous accorde la même grâce ! Présentez tous mes compliments à Monsieur Pierre de Ahumada[2].

C'était hier la fête de Sainte Anne. Je me suis rappelé que vous aviez une grande dévotion pour cette sainte, et que vous deviez bâtir une église en son honneur, si vous ne l'avez déjà fait. Cette pensée m'a procuré une vive joie.

Votre servante,

Thérèse de Jésus.

1. Fille de Laurent, qui était au monastère de Saint-Joseph, à Avila.

2. Frère de la Sainte.

LETTRE CCLXXVIII[1].

1579. 4 Octobre. Salamanque.

AU PÈRE GRATIEN.

Désir de voir ce Père. Nécessité pour lui de prendre un peu plus de sommeil. Heureuse nouvelle. Contrat brisé par un gentilhomme de Salamanque. Lettres *terribles* à la prieure de Séville.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Paternité ! *Angèle*[2] n'est pas encore parvenue à se délivrer entièrement du soupçon qu'elle a formé. Rien d'étonnant à cela, car elle ne trouve pas de consolation, et ses affections ne lui permettent d'en trouver que dans cette chose que vous savez. De plus, comme elle le dit, elle a beaucoup d'épreuves, et sa nature est faible; voilà pourquoi elle s'attriste, quand elle comprend qu'on ne la paye pas de retour[3]. Par charité, que Votre Paternité veuille dire à ce gentilhomme, oublieux par nature, de ne pas l'être du moins à l'égard d'*Angèle*, car l'amour, là où il est, ne dort pas si longtemps. Mais laissons cela.

J'ai été très peinée, mon Père, de votre fatigue de tête. Pour l'amour de Dieu, modérez votre travail. Vous devez

1. La moitié environ de cette lettre est traduite pour la première fois en français.

2. La Sainte elle-même.

3. La Sainte se plaint au Père Gratien lui-même, et lui reproche de l'oublier et de ne pas lui écrire.

y veiller à temps; sans quoi, vous verrez plus tard qu'il vous sera impossible d'y remédier, malgré vos efforts. Sachez donc être maître de vous-même, éviter tout excès et mettre à profit l'expérience des autres; il s'agit, d'ailleurs, de la gloire de Dieu; et vous n'ignorez pas quel besoin nous avons de votre santé.

Je ne saurais rendre assez d'actions de grâces à Sa Majesté, quand je considère en quelle bonne voie sont nos affaires. Par sa miséricorde, en effet, nous pouvons les regarder comme terminées. Elles seront établies avec une telle autorité que le Seigneur lui-même s'en manifestera clairement l'auteur. Sans parler du plus important, je me réjouis pour Votre Paternité. Vous allez voir enfin le fruit de vos travaux; certes, vous l'avez bien acheté par vos épreuves sans nombre. Ce sera donc une très grande joie pour vous quand tout marchera dans la paix, et un précieux avantage pour vos successeurs.

O mon Père, que d'ennuis me coûte cette maison de Salamanque! Le marché était déjà conclu; mais le démon s'y est pris de telle sorte que nous n'avons pas la maison; c'était cependant celle qui nous convenait le mieux, et le marché était très avantageux pour le vendeur. Il n'y a pas à se fier à ces enfants d'Adam. Le vendeur nous l'avait lui-même offerte; c'est un gentilhomme, et l'un de ceux que l'on regarde à Salamanque comme ayant le plus de loyauté : sa parole, aux yeux de tous, valait un contrat. Or, non seulement il avait donné sa parole, mais encore sa signature devant témoins; lui-même, enfin, avait amené un homme de loi; et voilà que maintenant, il brise le contrat. Tout le monde en est étonné. On soupçonne plusieurs gentilshommes de l'avoir amené à prendre un tel parti, dans leur intérêt personnel, ou celui de leurs parents; ils ont eu plus de pouvoir sur lui que tous ceux qui lui fai-

saient entendre le langage de la raison, et un de ses frères en particulier. Ce dernier nous a montré la plus grande charité dans cette affaire; et aujourd'hui, il est très fâché de ce qui vient de se passer.

[Ah! si nos sœurs de Salamanque avaient le monastère de Séville, elles se croiraient dans un ciel! Je n'en reviens pas de la folie de la prieure de ce dernier monastère. Elle a perdu beaucoup de son crédit vis-à-vis de moi. Je crains que le démon ne soit entré dans cette maison et ne veuille l'anéantir complètement.

Quant à cette demoiselle dont vous m'avez envoyé la lettre par l'intermédiaire de Madame doña Jeanne, si vous en êtes content, mon Père, je le suis de mon côté, je vous l'assure; on me l'avait déjà représentée comme une personne de grande vertu; je suis donc disposée à déférer à son désir; on la recevrait à Séville quand il plaira à Dieu d'arranger les choses; car je découvre dans ce monastère un tel enfantillage que je ne saurais le souffrir. La prieure a plus de finesse que ne le demande son état. Voilà pourquoi, comme je le lui disais quand j'étais près d'elle, je crains qu'elle n'ait jamais été franche avec moi. J'ai beaucoup souffert avec elle, je vous le déclare; néanmoins, comme elle m'a écrit souvent, en me donnant de grandes marques de repentir, je la croyais corrigée; du moins, elle en avait toutes les apparences. Quand elle représente à ces pauvres religieuses que le monastère est malsain, il y en a assez pour que toutes se croient malades. Je lui ai écrit des lettres terribles[1]; et c'est comme si j'avais frappé sur une enclume. Voyez, mon Père, ce qui en est par cette lettre que je viens de recevoir du Père Nicolas. Pour l'amour de Dieu, dans le cas où vous croiriez avoir sur

1. Nous regrettons, pour notre part, que ces *lettres terribles* ne soient pas parvenues jusqu'à nous.

elle plus d'influence que moi, faites-lui écrire par un Père. A mon avis, il faut mettre là quelques religieuses qui aient un peu plus de jugement, et qui dirigent comme il convient des affaires de cette importance. Veuillez charger le Père Nicolas d'écrire immédiatement au Père prieur de ne plus permettre à cette Mère de parler de cette affaire : le Père prieur doit être, lui aussi, un peu en faute. Selon moi, on calomnie cette maison quand on dit qu'elle est malsaine. Mais elle le sera davantage, cette autre où elles habiteraient, disent-elles, sur le bord d'une rivière ; elles ne jouiraient pas d'une belle vue, comme dans l'endroit où elles sont ; or, c'est là une très grande récréation pour les sœurs ; leur maison, enfin, est la meilleure de toute la ville ; par ici, on leur porte bien envie. Que Dieu daigne y remédier] !

Le Père Nicolas m'a présenté vos compliments. Mon désir est que vous ne manquiez pas de me recommander à Notre-Seigneur ; vos nombreuses occupations pourraient vous le faire oublier. Ma santé est passable. La prieure et toutes les sœurs se recommandent instamment aux prières de Votre Paternité. Plaise à Dieu de vous garder et de me permettre de vous voir ! Il est plus de trois heures après minuit.

C'est aujourd'hui la fête de Saint François.

L'indigne servante et fille de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCLXXIX.

1579. 19 Novembre. Tolède.

A DOÑA ISABELLE OSORIO, A MADRID.

Elle la prie de retarder son entrée au Carmel jusqu'à ce que la fondation de Madrid soit réalisée. Nouvelles de sa sœur, novice à Tolède.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec vous !

Je ne pensais pas pouvoir vous écrire. Mais puisque la Mère prieure l'a fait, je me contente de vous dire seulement que le Père Nicolas désire vivement ne vous voir entrer nulle part, si ce n'est dans le monastère qui va, Dieu aidant, se fonder à Madrid. J'espère de Sa Majesté que ce sera bientôt. Après avoir tant attendu, vous pourriez donc avoir assez de patience pour attendre encore un peu. Cependant, il ne faudrait parler à personne de votre détermination, ni de notre projet de fondation à Madrid ; cela est très important.

Les sœurs de Salamanque vous ont déjà acceptée : je vous l'annonce, afin que vous sachiez à quoi vous en tenir sûrement, dans le cas où il y aurait quelque doute pour notre projet. Le Père Nicolas croit, pour plusieurs raisons, qu'en venant en aide à la nouvelle fondation, vous procureriez plus de gloire à Notre-Seigneur. Telle est, d'ailleurs, notre unique ambition à tous. Ce Père ne tardera pas à revenir de Séville, et jusqu'alors examinez bien ce qui doit vous procurer le plus de contentement. Plaise à

Sa Majesté de diriger les choses de façon à ce que vous ayez ce contentement, et que votre âme s'applique à ce qui doit le plus procurer l'honneur et la gloire de Dieu! *Amen.*

J'ai été très heureuse de voir le grand bonheur de notre sœur et la vôtre, Inès de l'Incarnation[1]. Pourvu que vous soyez aussi bonne qu'elle, nous serons satisfaites, car, assurément, c'est un ange. Elle a été enchantée de se trouver avec moi.

C'est aujourd'hui le 19 novembre.

Votre indigne servante,

Thérèse de Jésus.

LETTRE DU PÈRE GRATIEN[2]

A LA DUCHESSE D'ALBE, A UZEDA[3].

1579. 1er Décembre. Alcala.

JÉSUS, MARIE!

Excellence,

Dès mon arrivée ici, à Alcala, j'ai expédié les dépêches dont les assesseurs[4] avaient besoin pour prouver que je

1. Novice au monastère de Tolède; elle y fit profession le 10 avril 1580, et y mourut en odeur de sainteté l'année 1635.

2. Nous plaçons ici cette lettre, à cause des détails précieux qu'elle renferme. Cfr. Texte à la fin de ce volume.

3. La duchesse d'Albe était près de son mari, que le Roi avait fait jeter en prison. La faute du duc était d'avoir marié son fils sans le placet royal.

4. Les assesseurs imposés par le Roi au Nonce pour régler les difficultés de la Réforme.

n'avais point excédé mes pouvoirs. Ces messieurs n'ont pas jugé nécessaire de les montrer au Nonce, ni de s'occuper de nous rendre, au Père Antoine et à moi, toute liberté d'action jusqu'au départ pour Rome des principales pièces du procès. Mais ces pièces, grâce à Dieu, sont déjà en route et confiées à des mains sûres. Je ne sais rien de plus.

La Mère Thérèse de Jésus est passée par le port, et est arrivée à Tolède très fatiguée, par suite du mauvais temps. Elle m'a écrit que ce n'était rien. Toutefois, je ne laisse pas d'être préoccupé jusqu'à ce que j'aie de ses nouvelles.

Quand je vins dans ce monastère, je trouvai le Père recteur à la dernière extrémité, tant il souffrait du côté. Dieu a voulu qu'il vive et que nous ayons quatre malades au lit, sans compter les convalescents; Il a voulu, en outre, nous éprouver en nous laissant dans la plus grande pauvreté. Que Sa Majesté en soit bénie ! *Amen.* J'avais déjà chargé Pangue de demander à Votre Excellence l'aumône d'un peu de charbon pour que nos convalescents puissent se préserver des froids. Comme je sais que nous autres pauvres nous ne vous fâchons point par nos suppliques, je prends la liberté de vous réitérer ma demande.

L'amélioration de Monsieur le Duc m'a procuré une grande joie. Les religieux de ce monastère ne cessent de prier Notre-Seigneur d'accorder à Vos Excellences toutes les grandes grâces et toute la ferveur que vous désirez, et dont nous avons besoin; et nous continuerons à le faire chaque jour. Alcala, le 1er décembre 1579.

Je suis, Excellence,

De vos Excellences le serviteur dévoué en Notre-Seigneur,

Fr. Jérôme Gratien de la Mère de Dieu.

LETTRE CCLXXX.

1579. 3 Décembre. Malagon.

A DOÑA ISABELLE OSORIO, A MADRID.

Sa vocation. Projet de fondation à Madrid. Le Père Nicolas, le Père Prieur et le Père Valentin. Confidences.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec vous et vous rende aussi sainte que je le demande tous les jours !

J'ai reçu deux lettres de vous par le prieur de la Roda[1]; l'une d'elles dut me venir à Tolède. Je bénis Notre-Seigneur quand je vois le désir que vous avez de quitter le monde. Une telle désillusion ne peut venir que d'en haut. J'espère donc en la miséricorde infinie que vous servirez Dieu véritablement en confirmant vos bons désirs par des œuvres dignes d'une véritable fille de la Vierge, notre Dame et notre Patronne; assurément, je ne voudrais pas retarder d'un jour un appel si pressant. Mon intention sur ce point, je veux vous la communiquer en toute simplicité, puisque vous êtes déjà notre sœur, et ma dame.

Je vous dirai que plusieurs personnes m'ont demandé avec instance, il y a quelques années, l'établissement d'un monastère à Madrid. Mais comme les visites des grandes dames me fatiguèrent beaucoup, les huit jours que j'y passai dans une circonstance où j'allais vos nos sœurs de Pastrana, je n'avais pas voulu l'admettre. Cepen-

1. Le P. Gabriel de l'Assomption.

dant, aujourd'hui, après beaucoup d'épreuves, il s'offre pour nos monastères, je le vois, des circonstances où il leur serait utile d'y avoir une maison. Je suis donc décidée à cette fondation. Toutefois, il y a, m'assure-t-on, un grand obstacle; l'archevêque ne donnerait sa permission que dans le cas où le couvent aurait des revenus. Sans doute, diverses personnes de Madrid qui désirent y être religieuses depuis plusieurs années pourraient lui donner une rente suffisante; mais elles ne seront libres de le faire que le jour de leur entrée en religion. Comme vous pourriez nous aider beaucoup en cela, l'avis du Père Nicolas et le mien c'est que vous attendiez encore quelques jours. Le retard ne dépassera pas vos prévisions, s'il plaît à Dieu[1]. Veuillez Lui recommander cette affaire. Dans le cas où vous seriez d'un autre sentiment, j'y donne d'avance toute mon approbation; ayez soin seulement de me prévenir, et vous entrerez quand vous voudrez. Mais alors, on court risque de ne pouvoir réaliser cette fondation de Madrid; en coopérant, au contraire, à cette belle œuvre, vous pourriez acquérir de nombreux mérites. Plaise à Notre Seigneur de tout diriger à sa plus grande gloire!

Le Père prieur est arrivé si tard que j'ai eu peu de temps pour traiter avec lui de ce projet; demain, je lui en parlerai plus longuement, et je vous dirai son avis. Comme je dois être très occupée pour une affaire dont il vous entretiendra, je vous écris cette nuit.

Ma santé est assez bonne, grâce à Dieu, quoique je sois arrivée fatiguée et que j'aie rencontré dans ce monastère beaucoup d'occasions de me fatiguer encore. Que Sa Majesté en soit glorifiée, et vous garde de longues années, afin que vous puissiez les employer à servir ce grand Dieu, Notre-Seigneur!

1. La fondation, cependant, n'eut lieu que six ans plus tard.

Veuillez présenter de ma part toutes sortes de compliments à mon Père Valentin; chaque jour, je le recommande à Sa Majesté; je le supplie de s'en montrer reconnaissant; je me regarderai comme largement payée par la moindre prière qu'il fera pour moi, tant je suis misérable.

C'est aujourd'hui le 3 décembre.

Votre indigne servante.

Thérèse de Jésus.

Considérez bien que tout ce que je viens de vous dire est pour vous seule. Je ne me souviens pas d'avoir jamais parlé avec autant d'abandon.

Heureusement, nous avons pu causer longuement de votre affaire aujourd'hui. Elle doit être comme il est convenu. J'ai été très contente du Père prieur; il vous rendra compte de notre entretien. Vous me direz ce que vous aurez décidé ensemble; et ce sera, j'en suis persuadée, ce qui conviendra le mieux.

LETTRE CCLXXXI[1].

1579. Avant le 8 Décembre. Malagon.

AU PÈRE GRATIEN, A ALCALA.

Translation des sœurs de Malagon à un autre monastère. Les petits lézards. Perfection de la nouvelle prieure. Responsabilité de *Paul* et de la Sainte, du licencié et du Père Philippe. Mort du Père Germain.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Paternité !

Je vous annonce que j'étais déjà à Malagon quand j'ai reçu la lettre de *Paul ;* voilà pourquoi je ne suis pas restée plus longtemps à Tolède, comme il me le commandait. Mais peut-être cela vaut mieux.

Les sœurs sont passées à leur nouvelle maison la fête de la Conception de la Sainte Vierge ; je me trouvais déjà au milieu d'elles depuis huit jours ; ce temps ne fut pas moins pénible pour moi que celui du voyage ; il y avait beaucoup à faire, et je me suis très fatiguée pour leur procurer la consolation de passer à leur nouvelle maison en un si beau jour. Malgré tout, je suis maintenant mieux que de coutume. Je prends bien part à votre peine. Je ne puis rien plus.

La translation s'est effectuée au milieu d'une grande réjouissance. Les sœurs sont allées en procession au nouveau monastère, accompagnant le Saint-Sacrement

1. Cette lettre contient un fragment qui est traduit pour la première fois.

que l'on transportait de l'ancien. Leur bonheur a été profond; on eût dit de petits lézards qui, l'été, sortent au soleil. Il est vrai, elles avaient beaucoup souffert dans leur première demeure. La nouvelle, sans doute, n'est pas complètement terminée, car il n'y a que onze cellules; cependant, n'en ferait-on pas d'autres, on peut très bien y vivre de longues années.

O mon Père, comme ma présence était nécessaire, non seulement pour cette translation, qui ne semblait pas devoir se faire de sitôt, mais encore pour le reste. Sans doute, Dieu aurait pu tout arranger; néanmoins, je ne vois pas en ce moment quel autre moyen il y avait pour rompre le charme où étaient les sœurs. Elles ont enfin compris dans quelle fausse route elles marchaient. Plus je vois de quelle façon gouvernait celle qui était présidente, plus, à mon avis, ce serait une excessive témérité de lui confier une charge. Ce pauvre licencié me semble un vrai serviteur de Dieu, et, selon moi, il est moins coupable que la sœur dont je viens de parler : elle troublait tout par ses allées et venues. Quant au licencié, il accepte volontiers tout ce que je lui représente comme convenable; il a manifesté tant d'humilité et de chagrin d'avoir été quelque peu l'occasion des épreuves passées, qu'il m'a beaucoup édifiée. Mais nous avons, *Paul* et moi, une grosse part de responsabilité. Veuillez lui dire de s'en confesser; pour moi, je l'ai déjà fait; tous les deux, nous avons laissé passer certaines choses, et nous ne devions pas avoir tant de confiance dans des personnes si jeunes, quelque saintes qu'elles fussent; nous devions même ne leur en accorder aucune. Comme elles n'ont pas d'expérience, elles font les plus insignes folies avec les meilleures intentions. Cela, mon Père, doit nous instruire pour l'avenir.

J'espère de la bonté de Notre-Seigneur que tout demeurera parfaitement établi. La prieure que nous avons amenée[1] est une grande servante de Dieu; elle est prudente et elle a une façon de gouverner tellement parfaite que toutes les sœurs lui ont déjà voué une vive affection. Elle se recommande instamment aux prières de Votre Paternité; elle est votre fille toute dévouée. On ne pouvait, je crois, choisir un meilleur sujet pour diriger cette maison. Plaise à Dieu que les choses marchent toujours de la sorte ! L'autre prieure[2], paraît-il, s'acquittait également très bien de sa charge.

C'est une chose terrible que le préjudice que peut occasionner une supérieure dans ces monastères ! Quand, en effet, les sœurs voient des fautes qui les scandalisent, comme cela n'a pas manqué ici, elles s'imaginent qu'elles ne doivent pas penser mal de la supérieure, sans quoi elles iraient contre l'obéissance. Celui qui sera chargé de la visite devra, je vous l'assure, mon Père, être très prudent, afin d'empêcher le démon de profiter d'un petit rien pour arriver à de grands désordres.

Que Dieu ait en son ciel le Père Germain ! Ce Père avait de bonnes qualités, mais ses aptitudes n'arrivaient pas à mieux comprendre la perfection. Notre-Seigneur semble agir de façon à ne pas nous laisser ignorer certaines choses. Plaise à Sa Majesté que je ne sois pas coupable d'avoir tant insisté pour donner aux sœurs le confesseur actuel, le Père Philippe, et qu'il ne le soit pas lui-même d'avoir tant soutenu les sœurs ! Comme, après tout, le Père Vicaire se conformait à ce que je voulais, j'ai dû lui causer les plus pénibles ennuis. Il a même dit à une per-

1. Hiéronyme du Saint-Esprit, que la Sainte avait amenée de Salamanque.

2. La Mère Briande de Saint-Joseph, dont il a été parlé.

somme qui l'avait trouvé malade, que, s'il gardait le lit, c'était à cause de moi. D'un autre côté, je ne faisais rien, ce me semble, tant que je n'amenais pas un confesseur, et il n'y en avait pas d'autre. Cependant, je suis remplie de crainte. Dans le cas où j'aurais commis quelque faute, dites-le-moi; je n'ai personne que je puisse interroger pour me tranquilliser.

[J'ai confié l'autre jour au Père Gabriel une lettre pour le Père recteur d'Alcala, afin de vous donner de mes nouvelles; je n'osai pas vous écrire, bien que j'aurais pu le faire, je crois. Ce Père est venu ici et n'a pas.....[1]].

LETTRE CCLXXII[2].

1579. 12 Décembre. Malagon.

AU PÈRE GRATIEN, A ALCALA.

Projet de fondation à Villeneuve de la Xara. Le Père Gabriel et le Père Ange de Salasar. Souvenir d'un heureux voyage. Assesseurs du Nonce.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Paternité!

[Le Père prieur de la Roda est venu ici, et je ne puis comprendre pourquoi, bien qu'il voulût traiter de la fondation du monastère de Villeneuve de la Xara]. Or, j'ai pris des informations complètes sur cette fondation, et, je puis vous l'assurer, c'est la plus grande folie du monde

1. La fin de la lettre manque. Ce dernier paragraphe est traduit pour la première fois.

2. Cette lettre contient un fragment inédit et plusieurs corrections importantes.

que de songer à ce projet. Le Père Antoine de Jésus pense qu'il doit se réaliser. Pour moi, j'ai laissé tout cela sur sa conscience et sur celle du Père Gabriel. Je ne sais ce qu'ils feront.

Ce dernier voulait, en outre, s'occuper de l'affaire de doña Isabelle Osorio, sœur de la novice qu'il a fait entrer à Tolède[1], quand nous en avions déjà traité avec elle, le Père Nicolas et moi. Il m'a paru mieux que de coutume, et manifeste sur certains points une simplicité ravissante. On l'a nommé définiteur, m'écrit le Père vicaire, pour faire un grand honneur aux Carmes déchaussés[2]. Du moins, il me l'a donné un peu à entendre. Quant à moi, je ne vois pas quel dommage pouvait en résulter pour les Pères mitigés, ni quelle faute on peut lui imputer à lui-même d'avoir été choisi, pour qu'on tienne tout cela très secret.

Ce Père Gabriel a appris de don Louis Manrique que les dépêches étaient déjà parties pour Rome[3]. Je lui ai demandé si l'on voulait qu'elles fussent arrivées pour le Chapitre Général. Il m'a répondu qu'à la demande du Roi, on n'attendrait pas jusqu'alors. Il n'est resté qu'un jour; il me croyait à Tolède, et, ne m'y trouvant pas, il est venu à Malagon.

J'ai trouvé plaisant l'orgueil de *Paul;* en vérité, c'était bien le moment. Qu'il ne craigne pas, cependant, que cela me cause de la peine, ni à lui du tort; ce serait une vraie folie; et il n'en est pas là. Il doit se souvenir de la

1. Inès de l'Incarnation, dont il a déjà été question.

2. Le Père Ange de Salasar, vicaire général, avait réuni le 15 novembre précédent, au couvent des Pères mitigés de la Moraléja, un Chapitre provincial auquel assistèrent tous les chefs de la Réforme; le Père Gabriel, prieur de la Roda, y avait été nommé définiteur.

3. Il s'agit des dépêches rédigées par le Nonce, le Roi et les quatre assesseurs du Nonce, pour demander à Rome la séparation des provinces.

noria qui amenait l'eau et des seaux qui se remplissaient au fur et à mesure qu'ils se vidaient. Je me suis rappelé le voyage heureux que j'avais effectué en sa compagnie de Tolède à Avila[1], et qui ne m'avait nullement fatiguée. C'est une grande chose, en effet, que le contentement; voilà pourquoi sa lettre a été vraiment un repos pour moi. Que Votre Paternité veuille l'en remercier.

Je ne crois pas pouvoir rester à Malagon tout le mois de janvier, bien que le séjour ne me déplaise pas et que j'y sois moins surchargée qu'ailleurs de lettres et d'occupations. Mais comme le Père vicaire désire tellement fonder à Arénas, et m'y rencontrer, il me commandera, je pense, de me presser à tout terminer dans ce monastère; et, en somme, le principal est fait. Vous ne sauriez croire combien je lui suis redevable. C'est extraordinaire comme il se montre bon pour moi. Je lui demeurerai reconnaissante même après qu'il aura terminé le temps de sa charge.

Veuillez lire cette lettre du bon Vélasco[2]. Mais prenez garde, dans le cas où sa sœur n'aurait pas un grand désir d'être religieuse et voudrait cependant se présenter, de ne rien décider. Car s'il nous arrivait quelque chose de pénible, je serais très fâchée de contrarier ce monsieur que j'aime beaucoup, [et que je suis heureuse de voir occuper le poste où il est]. C'est à lui, en effet, au Père maître Pierre Hernandez et à don Louis, que nous devons, je crois, tout le bien dont nous jouissons. Plaise à Dieu de combler de sa grâce Votre Paternité, mon Père, comme je L'en supplie, et de vous garder de longues années! *Amen, Amen.*

1. Il avait eu lieu en 1577.
2. Grand bienfaiteur de la Réforme et de la Sainte.

C'est aujourd'hui le 12 décembre.

Dieu veuille vous accorder d'heureuses fêtes et l'accroissement de sainteté que je vous souhaite!

De Votre Paternité la véritable fille et sujette,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCLXXXIII[1].

1579. 18 Décembre. Malagon.

AU PÈRE GRATIEN, A ALCALA.

Douce paix des sœurs de Malagon. Vertu du licencié, leur ancien confesseur. Anniversaire.

JÉSUS!

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Paternité!

Il y a très peu de jours, j'ai écrit longuement à Votre Paternité par la voie de Tolède; aussi, je ne veux vous dire que quelques mots; d'ailleurs, on m'annonce très tard que le messager, beau-frère d'Alphonse Ruiz, va partir avant le lever du jour. J'aurais bien voulu qu'il me rapportât quelque lettre de Votre Paternité. Cependant, il m'a procuré une joie profonde, en me donnant des nouvelles de votre santé, et en m'apprenant combien les gens de cette localité sont heureux de vous entendre prêcher. Il m'a parlé spécialement de votre sermon de Saint Eugène. Béni soit Dieu! N'est-il pas l'auteur de tout bien? Il

1. Cette lettre renferme quelques corrections.

accorde une grande grâce à celui qu'Il destine à sanctifier les âmes.

J'avais oublié de vous dire que la sœur Anne de Jésus se porte bien, et que les autres sœurs, d'après toutes les apparences, jouissent d'une paix et d'une joie très grandes. Je ne permets à celui que vous savez de parler à aucune religieuse, ni de confesser. Du reste, je me montre pleine d'affabilité à son égard, comme il convient; j'ai même souvent l'occasion de m'entretenir avec lui. Il nous a prêché aujourd'hui; assurément, il a de la valeur, et il ne porterait volontairement préjudice à personne. Mais il sera toujours mieux pour nos monastères, j'en suis persuadée, de n'avoir que peu de relations avec personne, quelque soit sa vertu; et Dieu lui-même aura soin d'instruire les sœurs; à part les instructions données du haut de la chaire, les fréquents entretiens, je l'ai constaté souvent, seraient-ils donnés par *Paul* lui-même, ne font pas de bien; au contraire, ils sont nuisibles, si parfaits qu'ils soient, et diminuent en partie le crédit dont doivent jouir, et avec raison, de telles personnes. O mon Père, que de peines j'ai éprouvées parfois sur ce point!

Oh! comme je me rappelle les souffrances que j'ai endurées il y a un an, dans les jours d'avant Noël, à la lecture d'une lettre de Votre Paternité! Dieu soit béni de nous avoir donné des temps meilleurs! Mais l'angoisse avait été cruelle; et aurais-je encore de longues années à vivre, je ne l'oublierais pas.

Je ne suis pas plus mal que de coutume. Ces jours-ci, je me sens même mieux. Nous nous trouvons très bien dans le nouveau monastère; si l'on vient à l'achever, il sera parfait; même dès maintenant, on peut y vivre très commodément.

La prieure et toutes les sœurs se recommandent ins-

tamment aux prières de Votre Paternité, et moi à celles du Père recteur[1]. La nuit est déjà venue; je termine en vous disant que je passerais une heureuse fête de Noël si je pouvais entendre les sermons que vous aller donner ce jour-là. Je demande à Dieu que ces fêtes soient heureuses pour vous et qu'Il vous en donne beaucoup d'autres.

C'est aujourd'hui la fête de Notre-Dame de la O[2].

Je suis de Votre Paternité la fille et la sujette,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCLXXXIV[3].

1579. En Décembre. Malagon.

A UNE PERSONNE INCONNUE, PROBABLEMENT LE PÈRE GRATIEN.

Bonheur d'être à Malagon.

..... Je trouve, je vous l'assure, de sérieux avantages à être ici. Depuis de longues années, je soupirais après ce calme; sans doute, je me sens bien isolée, car je suis privée de celui qui a coutume de me soutenir; mais mon âme est dans le repos. En outre, on ne parle pas plus de Thérèse de Jésus que si elle n'était pas de ce monde. C'est là un motif pour lequel je ne chercherai pas à quitter ce monastère, à moins d'un ordre de mes supérieurs.

1. Père Élie de St-Martin, recteur du collège des Carmes déchaussés, à Alcala.

2. Fête de l'Expectation de la Sainte Vierge, ainsi nommée parce que ce jour-là, on récite une mémoire de la férie commençant par O.

3. Ce fragment, qui a été publié par Ribéra et par Yépés dans la Vie de la Sainte, est restitué à la Collection des Lettres.

J'étais, en effet, très troublée d'entendre parfois, là où vous êtes, tant de propos insensés; on disait, par exemple, que Thérèse de Jésus est une sainte. Il faudrait qu'elle le fût sans pied ni tête. Ils rient, là-bas, quand je leur demande d'en faire une, puisque cela ne leur coûte pas plus que de le dire. . . . . .

LETTRE CCLXXXV[1].

1579. 21 Décembre. Malagon.

AU PÈRE NICOLAS DE JÉSUS-MARIE, A SÉVILLE.

Translation des sœurs à un autre monastère. Leur bonheur. Le licencié. Dettes. Avis aux prieures. Les Carmélites de Séville et celles de Malagon. Confidence du Père Gabriel. La prieure de Séville, maîtresse des novices.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence !

Serrano est arrivé aujourd'hui, fête de Saint Thomas. Votre lettre a été très bien accueillie; je désirais savoir comment vous aviez réalisé votre voyage. Dieu soit béni de nous avoir accordé la grâce qu'il fût heureux ! Qu'il Lui plaise d'en ordonner de même pour votre retour ! Vous ne l'effectuerez pas, sans doute, avec ce plaisir spécial qui aide à supporter la fatigue. Je pensais bien que vous deviez avoir reçu deux de mes lettres, ou au moins une que

1. L'autographe de cette lettre, qui a été regardée comme suspecte, se conserve religieusement au monastère des Carmélites d'Ubeda. Notre traduction renferme deux fragments nouveaux et plusieurs corrections.

je vous ai envoyée presque aussitôt après mon arrivée, le jour de Sainte Catherine; [je les avais adressées l'une et l'autre à Monsieur François Doria[1]].

Le jour de la fête de la Conception de la Sainte Vierge, nous sommes passées, grâce à Dieu, au nouveau monastère. Il m'en a coûté, il est vrai, du travail, car il y avait encore beaucoup à faire pour nous y installer. Depuis huit jours que je m'y étais rendue, les fatigues ne m'ont pas manqué. Mais je ne regarde pas cette peine comme perdue; si, en effet, il y a encore plusieurs choses à terminer, les sœurs s'y trouvent à merveille. Quant au reste, le Seigneur l'a mieux disposé que je ne le méritais.

Je suis stupéfaite quand je vois les torts causés aux âmes par le démon sous un mauvais gouvernement, et la crainte dont il avait rempli ces religieuses, ou cette sorte de charme sous lequel il les tenait. Elles sont toutes, je n'en doute pas, bonnes et avides de perfection. La plupart d'entre elles, et même presque toutes, étaient très peinées des fautes dont elles avaient le spectacle sous les yeux; mais elles ne voyaient pas le moyen d'y remédier. Elles sont bien désabusées, et, j'en ai l'assurance, aucune d'elles n'ambitionne autre chose que ce qu'elles ont maintenant; elles ne voudraient même pas de la sœur de la Mère Briande[2]. Quant à celle-ci, elle a été ravie de ne pas revenir.

Je le dis à Votre Révérence, mon Père, il faut examiner attentivement à qui nous confions de telles charges. Les sœurs sont d'une soumission extraordinaire, et la plus grande peine de celles-ci venait du scrupule qu'elles avaient en s'imaginant que leur supérieure faisait mal; et, à la vérité, ce que la supérieure faisait n'était pas

1. Un frère du Père Nicolas.
2. Marie du Saint-Esprit.

bien. Toutes sont très contentes de la nouvelle prieure[1], et elles ont raison. A part deux ou trois qui ont été sensibles au changement de confesseur, les autres, je crois, ont été très heureuses; dès mon arrivée, je les ai prévenues qu'elles n'avaient plus la permission de s'adresser à lui. J'ai agi de façon à ne rien laisser paraître au dehors; mais je lui ai parlé très clairement. Je comprends que c'est vraiment un serviteur de Dieu, et qu'il n'a aucune malice. Comme nous sommes éloignées de son habitation et qu'il est très occupé, le changement a pu s'effectuer sans que rien transpirât. Je l'ai invité à venir nous prêcher, et je le vois de temps en temps. Tout est maintenant aplani, grâce à Dieu.

Une chose, cependant, me peine; ce sont les dettes nombreuses du monastère. On a tout dépensé, par suite du mauvais gouvernement qui a duré trop longtemps. Les sœurs se doutaient qu'il en devait être ainsi. Mais on les tenait peu au courant des affaires. A coup sûr, la présidente, qui est religieuse depuis peu d'années, ne devait pas en savoir davantage; quand on ne veut suivre que son propre jugement, on s'expose à causer de grands dommages.

Votre Révérence aura la bonté de dire à la prieure, qui reprend maintenant sa charge, de se rendre parfaitement compte de toutes ses obligations envers l'Ordre, de veiller à s'y conformer et d'observer les Constitutions; en agissant de la sorte, on ne peut se tromper; quand on tient une autre ligne de conduite, Dieu permet que les amies les plus dévouées deviennent des accusatrices. Les supérieures ne doivent pas s'imaginer qu'elles peuvent faire et défaire à leur gré, comme les personnes du monde; veuillez montrer cette lettre à Marie de Saint-Joseph.

1. Hiéronyme du Saint-Esprit.

Parfois, je suis très mécontente d'elle et des autres sœurs que j'avais emmenées de Malagon à Séville; elles ne m'ont jamais dit un mot de ce qui se passait. A la vérité, elles n'avaient pas vu alors tout ce qui a eu lieu depuis.

Dans le cas où quelque sœur voudrait se confesser à un autre Père qu'au confesseur ordinaire, il faut le lui permettre. Mais ayez soin de le désigner; que ce Père soit du couvent de Notre-Dame des Remèdes[1], celui que vous voudrez. Les sœurs de Malagon ont eu de grands tourments même sur ce point; ces âmes ont beaucoup souffert et ont enduré des peines très sensibles.

Les sœurs de Séville, m'a-t-on dit, écrivaient à celles de cette maison et leur recommandaient d'insister fortement pour le retour de la Mère Briande; ce moyen leur avait réussi à Séville et réussirait également à Malagon. Votre Révérence aura soin de donner une bonne pénitence à la Mère prieure. Elle aurait dû comprendre que je ne suis pas assez mauvaise chrétienne pour avoir pris une décision de cette gravité sans motifs sérieux, et que je n'aurais pas tant dépensé pour l'achat du monastère, si je l'avais cru peu utile, comme elle le prétend. Je pardonne aux sœurs tous les jugements qu'elles ont formés sur ce point, et je prie Dieu de daigner leur pardonner. Plaise à Sa Majesté que j'eusse découvert quelque avantage pour les sœurs de Malagon dans le retour de la Mère Briande! J'aurais travaillé dans ce but, comme cela m'est arrivé pour la prieure de Séville. Supposé qu'elle revienne, c'en est fait, je vous l'assure, de la paix de cette maison; je ne parle pas des autres inconvénients. Dans une difficulté de ce genre, on n'aurait pas dû, quand on est loin, parler contre celle qui sacrifierait son repos pour le bien et la tranquillité d'une seule âme.

1. Le couvent des Carmes déchaussés de Séville.

J'ai appris, il y a plusieurs jours, que les Pères de Pastrana étaient souffrants; je n'ai pas eu d'autres nouvelles de leur santé. Ils doivent être bien portants maintenant; ne vous en mettez donc point en peine, et ne laissez pas pour cela de prendre à Séville toutes les mesures que vous jugerez convenables. Ce qui ne sera pas terminé pour la fête des Rois réclamera de nous beaucoup de prudence. Et supposé que Dieu daigne conduire à bonne fin nos affaires de Rome, il serait utile que vous fussiez ici à temps.

Le Père Gabriel, prieur de la Roda, est venu me voir à ce monastère avant la fête de la Conception. Le but de son voyage, comme il me l'a donné à entendre, était de me parler du projet de doña Isabelle Osorio. Je retarde l'entrée chez nous de cette demoiselle, pour voir si elle peut avec ses biens nous aider dans la fondation de Madrid. Doña Louise[1] m'a dit que l'archevêque[2] ne délivrera la permission qu'autant que le monastère sera renté. Je ne vois pas le moyen d'aboutir, [quand même doña Isabelle donnerait tout ce qu'elle a]; d'ailleurs, elle ne peut rien livrer avant son entrée en religion; mais tout en comptant sur elle, il nous faudrait quelqu'un qui nous fournît les rentes nécessaires. Nous traiterons de cela quand vous serez de retour.

J'ai trouvé plaisant que le Père Gabriel m'annonçât sous secret le départ du messager pour Rome. Il m'en parla lorsque ce messager était déjà en route; il le tenait de don Louis[3]. Sa persuasion est que, le Roi faisant lui-même la supplique, on y répondra sans délai, et on n'attendra pas la tenue du Chapitre. Plaise à Dieu que les choses arrivent de la sorte! Pour moi, j'ai fait semblant de ne

1. De la Cerda.
2. De Tolède.
3. Don Louis Manrique, l'un des quatre assesseurs.

rien savoir. Ce Père m'a dit quelle grande joie cette mesure lui cause, et à juste titre. Nous nous entretiendrons du reste à notre prochaine entrevue.

La prieure de Véas m'a envoyé des lettres pour Casademonte. Elle lui demande où il veut qu'on lui remette les cent ducats; car on les tient à sa disposition : il n'y a donc plus à se préoccuper de ce point.

Les nouvelles que vous me donnez de l'archevêque[1] me procurent une vive joie. Mais ce n'est pas bien du tout de votre part de ne pas lui présenter tous mes profonds respects; veuillez y aller maintenant. Vous pouvez l'assurer que tous les jours, à la communion, je le recommande d'une manière spéciale à Notre-Seigneur. Daigne Sa Majesté garder Votre Révérence, et vous ramener bien portant! Soyez sans crainte; je ne vous laisserai pas partir si promptement, quand vous serez arrivé. La Mère prieure vous présente tous ses respects. Plusieurs des sœurs vous attendent avec impatience.

L'indigne servante de Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

Le Père Philippe s'acquitte parfaitement de son office de confesseur. Offrez au Père Grégoire toutes mes amitiés et celles de sa sœur; cette enfant est une excellente religieuse et elle ne se contient pas de joie. Considérez attentivement, mon Père, qu'il est bon en ce moment de confier la charge de maîtresse des novices à la prieure. Comme il y a eu tant de changements dans ce monastère, l'affection des sœurs ne doit pas se partager, mais se reporter uniquement sur la prieure. Celle-ci peut prendre une aide pour instruire les novices. Quant aux difficultés intimes concernant l'oraison ou les tentations, recommandez-lui de ne pas

1. L'archevêque de Séville, don Christophe de Rojas.

exiger des sœurs une ouverture de conscience qu'elles ne voudraient pas faire, et de se conformer à ce que vous leur avez donné à signer; cela est important. Je suis très heureuse que le Père prieur de Notre-Dame des Grottes ait été content. C'est une grande chose que la vérité! Veuillez présenter tous mes respects à ce Père.

LETTRE CCLXXXVI[1].

1579. Vers la fin de l'année. Malagon.

AU PÈRE GRATIEN.

Divers conseils pour la réception des postulantes.

..... Je vous assure, mon Père, et pour l'amour de Dieu, veillez-y, si vous ne voulez voir la ruine de nos monastères, je vous assure, dis-je, que le prix de toutes choses augmente de plus en plus. Voyez, il nous faut trois cent mille maravédis de rente pour n'être pas pauvres, et si, avec ce qu'on lui donnera, ce monastère a la réputation d'avoir des rentes, les sœurs mourront de faim; n'en doutez point. . . . . .

Ma volonté, mon Père, est que les monastères fondés jusqu'à ce moment sans revenus continuent de la sorte. Voici ce que je comprends, ce que je vois et ce qui sera toujours : là où les sœurs ne manquent pas à leurs obligations envers Dieu, elles possèdent un esprit plus libre de toute préoccupation; mais sont-elles infidèles à leurs

1. Ces quatre fragments semblent appartenir à une même lettre écrite vers la fin de l'année 1579. Nous les restituons à la Collection des Lettres.

devoirs, que leurs monastères soient détruits; il y en a assez de relâchés. . . . . .

Dieu veuille pardonner à ceux qui se sont opposés à de nouvelles fondations! c'était là un remède à tous les maux. Mais comme nos maisons n'ont pas été encore assez bien établies, il y a eu beaucoup d'inconvénients; et il ne pouvait en être autrement. Sa Majesté y remédiera. En attendant, vous devez agir avec la plus extrême prudence, lorsque vous permettez de recevoir des sœurs, à moins que le monastère ne soit dans la gêne et que l'entrée des postulantes ne procure de sérieux avantages. Le bien d'une maison exige qu'on n'accepte pas plus de sœurs qu'on peut en nourrir; si l'on ne veille sérieusement à ce point, nous nous verrons dans un embarras d'où ne nous pourrons sortir . . . . . .

Il vaudrait beaucoup mieux ne faire aucune fondation que d'y mener des âmes mélancoliques. Des religieuses de cette sorte sont la ruine des monastères.....

LETTRE CCLXXXVII[1].

1579. Vers la fin de l'année. Malagon.

A ROCH DE HUERTA, A MADRID.

Avis pour faire remettre sûrement des papiers entre les mains du Nonce.

J'ai cru aujourd'hui que vous deviez parler au Roi, qui est arrivé hier à l'Escurial. Je vous recommande de bien veiller à ce que les pièces qu'on doit remettre entre les

1. Ces deux fragments sont restitués à la Collection des Lettres.

mains du Nonce le soient d'une manière sûre; car beaucoup de choses, je le vois, existent plutôt de fait que de droit. L'érection d'une province séparée, voilà le but qu'il faut atteindre à tout prix.....

Je vous supplie de faire remettre ces papiers en main propre à mon frère.....

LETTRE CCLXXXVIII[1].

1579. Vers la fin de l'année. Malagon.

A UNE PERSONNE INCONNUE.

Conseil sur les affaires de la Réforme.

Vous n'auriez pas dû faire tant de cas de ce que je vous avais dit. Je comprends peu les procès, et je voudrais que tout fût en paix. Mais je crois, comme vous, que si vous ne vous remuez pas, on nous déclarera encore davantage la guerre. Il suffit, d'ailleurs, que Monsieur le comte de Tendilla soit de votre avis, pour que.....

1. Fragment restitué à la Collection des Lettres.

LETTRE CCLXXXIX[1].

1579 (*Date incertaine*).

A UNE PERSONNE INCONNUE.

Elle regrette d'avoir manqué une entrevue avec elle.

Que le Saint-Esprit soit avec vous et vous récompense de la charité que vous m'avez faite aujourd'hui!

Je croyais pouvoir vous parler, non dans le but de murmurer, car il n'y avait pas de motif pour cela, mais dans l'intention de trouver une consolation auprès de vous. Veillez à ne point m'oublier dans vos prières; les miennes sont bien pauvres, et cependant, je vous suis plus redevable que jamais. Daigne le Seigneur vous tenir en sa sainte garde! .....

1. Fragment restitué à la Collection des Lettres.

LETTRE CCXC[1].

1579 ?

AU PÈRE GRATIEN.

Sur l'admission d'une fille d'Antoine Gaïtan au monastère d'Albe.
Les petits Anges.

Antoine Gaïtan s'est trouvé ici. Il est venu me demander de recevoir à notre monastère d'Albe sa fille[2], qui doit être de l'âge de ma petite Isabelle[3]. Les sœurs m'écrivent qu'elle est on ne peut mieux. Son père se chargera de sa pension et lui donnera plus tard tout ce qu'il a en dehors de sa légitime. Cette somme s'élèvera, dit-on, à six ou sept cents ducats, et même davantage. Le bien qu'il fait déjà à ce monastère et qu'il a fait à l'Ordre est quelque chose d'inappréciable. Je vous en supplie donc, veuillez, par charité, ne pas manquer de m'envoyer promptement la permission. Je vous l'assure, ces petits anges nous édifient, et sont pour nous une récréation. Si dans chaque monastère il y avait une de ces enfants, mais pas plus, bien loin d'y trouver le moindre inconvénient, j'y verrais, au contraire, un avantage. . . . . .

1. Fragment restitué à la Collection des Lettres.
2. Marianne de Jésus, fille d'Antoine Gaïtan, prononça ses vœux, à Albe, le 13 décembre 1585.
3. Jeune sœur du Père Gratien, qui était au couvent de Tolède.

LETTRE CCXCI[1].

1580. Janvier. Malagon.

A LA PRIEURE ET AUX CARMÉLITES DE SÉVILLE.

Vœux pour les nouvelles professes et postulantes. Félicitations pour l'élection de la prieure. Conseils aux sœurs Béatrix et Marguerite.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec vos Charités, mes sœurs et mes filles !

Vos lettres m'ont grandement consolée, et je souhaiterais répondre longuement à chacune d'entre vous en particulier. Mais le temps me manque, tant je suis occupée. Veuillez donc m'excuser et agréer mon bon désir. Ce me serait une joie très vive de connaître les sœurs qui viennent de faire profession et celles qui sont entrées récemment. Que les premières goûtent le bonheur d'être les épouses d'un si grand Roi. Plaise à Sa Majesté de les rendre telles que je le souhaite et que je le Lui demande ! Qu'Elle leur donne le bonheur de jouir de sa vue dans cette éternité qui n'a pas de fin !

La sœur Hiéronyme se signe *fumier*. Dieu veuille que cette humilité ne soit pas seulement en paroles ! J'annonce à la sœur Gabrielle que j'ai reçu le Saint-Paul ; il est très joli. J'en suis d'autant plus contente que ce Saint était petit comme elle. J'espère de la grâce d'en haut qu'elle grandira en perfection. A la vérité, le Seigneur veut, ce

1. Un fragment de cette lettre est traduit pour la première fois.

semble, vous rendre meilleures que les sœurs de Castille, dès lors qu'il vous a envoyé de telles épreuves; veillez, toutefois, à n'en point perdre le mérite par votre faute. Que Sa Majesté soit bénie de tout, puisque vous avez si bien rencontré dans l'élection que vous venez de faire. Ce choix m'a causé une grande consolation. Comme l'expérience nous l'a montré dans ce pays, Dieu assiste d'une manière spéciale les sœurs qu'il désigne pour premières supérieures d'une fondation, et les anime d'un zèle plus ardent pour le bien du monastère et de leurs filles que celles qui leur succèdent. [Voilà pourquoi elles réussissent à porter les âmes dans la voie de la perfection]. Il ne faudrait donc pas, à moins de faute notable, changer ces prieures; il y aurait à cela plus d'inconvénients que vous ne sauriez l'imaginer. Daigne le Seigneur vous éclairer et vous aider à accomplir en tout sa volonté! *Amen.*

Je demande à la sœur Béatrix de la Mère de Dieu et à la sœur Marguerite, comme j'en ai conjuré précédemment les autres sœurs, de ne plus parler du passé, si ce n'est avec Notre-Seigneur, ou avec le confesseur. Elles ont été dans l'erreur en manquant de cette simplicité et de cette charité auxquelles Dieu nous oblige; mais elles veilleront à agir maintenant avec droiture et franchise. Elles auront soin, en outre, de donner satisfaction à qui de droit; sans cela, elles ne goûteraient point la paix, et le démon ne cesserait de continuer à les séduire. Pourvu qu'elles contentent Notre-Seigneur, il n'y a plus à se préoccuper du passé; le démon était plein de rage et voulait arrêter les progrès de ces saints débuts. Ce qui doit nous étonner, c'est qu'il n'ait pas fait plus de mal partout.

Dieu permet souvent une chute pour nous tenir ensuite dans une plus profonde humilité. Que l'âme se relève avec droiture et connaissance d'elle-même, et elle réalise de

plus beaux progrès dans le service de Notre-Seigneur, comme nous le démontre l'histoire d'un grand nombre de saints. Aussi, mes filles, puisque vous êtes les enfants de la Vierge et que vous êtes sœurs, tâchez de vous aimer beaucoup les unes les autres et ne songez pas plus au passé que s'il n'avait jamais existé. Je m'adresse à toutes.

J'ai eu un soin spécial de prier Dieu pour celles qui me croient fâchée contre elles. Mais ce qui m'a vraiment peinée, c'est qu'elles ne se conformaient pas à mes conseils; mon chagrin serait plus vif encore, si elles continuaient. Je les supplie donc d'obéir pour l'amour de Notre-Seigneur. J'ai eu bien présente à l'esprit ma chère sœur Jeanne de la Croix; cette épreuve lui aura servi, je le pense, à augmenter toujours ses mérites; comme elle a pris le nom de la Croix, la croix a été en grande partie pour elle. Qu'elle veuille me recommander à Notre-Seigneur! Elle peut m'en croire, dès lors que Dieu nous a toutes éprouvées, ce n'est ni à cause de ses péchés, ni à cause des miens, qui sont bien plus grands. Je demande à vos Charités de ne point m'oublier dans vos prières; vous me le devez beaucoup plus que les sœurs de ce pays. Daigne Notre-Seigneur vous rendre aussi saintes que je le désire! *Amen.*

De vos Charités la servante,

Thérèse de Jésus, Carmélite.

LETTRE CCXCII.

1580. 13 Janvier. Malagon.

AU PÈRE NICOLAS DE JÉSUS-MARIE, A SÉVILLE.

Dispositions pour les sœurs de Séville. Paiement à Casademonte. Projet de fondation à Villeneuve de la Xara. Plans pour la nomination du Provincial.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence !

Il y a trois ou quatre jours, j'ai reçu de Votre Révérence une lettre datée du 30 décembre; précédemment, j'avais reçu celles que m'a apportées Serrano, et j'y avais répondu tout au long, ainsi qu'à celles de la Mère prieure; j'avais écrit, en outre, au Père Rodrigue Alvarez. Toutes ces lettres furent confiées et bien recommandées à Serrano. J'ai appris ensuite qu'en effet on les avait sûrement remises au courrier. De plus, j'ai encore écrit à Votre Révérence deux autres fois depuis mon arrivée à Malagon. Ces lettres furent adressées à Tolède, à Monsieur Doria[1], pour qu'il vous les fît parvenir. Ç'a été une grande contrariété pour moi quand on m'a annoncé qu'elles s'étaient toutes perdues. Plaise à Dieu qu'il n'en soit pas de même de la présente ! Je vous l'envoie par Vélasco[2].

1. Frère du Père Nicolas, chanoine à Tolède.

2. Jean Lopez de Vélasco, gentilhomme très dévoué à la Sainte et ami de Philippe II.

Vous vous en remettez pour tout à la Mère prieure de Séville, et elle ne me parle de rien. Qu'elle se porte bien, au moins; quant au reste, Votre Révérence le laissera en bon ordre, étant secondé, comme vous l'êtes, par un tel intendant. Que ne fait pas l'amour de Dieu! Cet homme a à cœur de rendre service à ces pauvres filles. Je me recommande instamment à ses prières. Pourquoi ne me dites-vous rien de notre Lucrèce? Offrez-lui un grand compliment de ma part.

Dans la crainte de l'oublier, je vous annonce que la prieure de Véas a prévenu Casademonte qu'elle tenait les cent ducats à sa disposition; elle lui a fait demander où il voulait les toucher, et il a répondu, à Madrid. Je vous en ai déjà parlé une autre fois. Nons n'avons donc plus à nous préoccuper de ce point.

Vous pouvez m'en croire, cette localité est tellement écartée que vous ne devez pas plus vous attendre à être mis par moi au courant des affaires que si j'étais à Séville; là, du moins, c'eût été plus commode. Mais à Malagon, nous n'avons de messager que pour Tolède; encore sont-ils rares, et de plus, je vois que mes lettres se perdent. J'insiste sur ce point, parce que vous me priez de vous aviser quand vous devrez venir et de vous dire ce qui se passe. J'ai prévenu M. Vélasco qu'il n'y a point à compter sur moi tant que je serai à Malagon.

Supposé que vous restiez longtemps à Séville, vous risquez de ne plus me retrouver dans ce monastère, car nous réaliserons, je pense, une fondation à Villeneuve, près de la Roda, et il est possible que j'y aille avec les sœurs. Si ma présence est nécessaire pour quelque fondation, c'est bien pour celle-là. Le Père Antoine de Jésus et le Père prieur se sont tant remués, ils m'ont tant pressée de la faire, que je ne pourrai me dispenser d'y aller : sans

doute, telle doit être la volonté de Notre-Seigneur. Mais ce projet aboutira-t-il? je ne le sais pas encore d'une manière certaine. Dans le cas où il se réaliserait, je partirais avant le carême, et je serais désolée de n'avoir pu vous parler; je croyais avoir cette consolation à Malagon.

Je n'ai pas à me plaindre de la santé. Quant à ce qui concerne ce monastère, tout marche avec tant de perfection que je ne me lasse pas de remercier Dieu d'être venue. Le côté spirituel est parfait; on est dans une grande paix et un grand contentement. Le côté temporel, qui se trouvait dans un état déplorable, s'améliore peu à peu.

Ce que vous dites de notre très Révérend Père Général me cause une telle joie que je voudrais déjà le voir accompli[1]; je l'ai donc écrit à Monsieur Vélasco et au solitaire de la grotte[2]. Je n'ai qu'une remarque à faire à ce plan. Cette substitution est-elle valide? C'est ce qu'il faudrait savoir d'une manière exacte. A la mort du Nonce, tous n'étaient pas du même avis pour décider si les pouvoirs de commissaire qu'il avait donnés au Père Gratien continuaient, ou non; nous sommes fatigués de procès; voilà pourquoi il serait bon qu'on donnât un oui ou un non. Supposé que Dieu nous accorde la grâce de mener ce projet à bonne fin, nous devrons nous empresser de réaliser ce qui convient, du vivant de celui qui est notre principal soutien[3]. Toutes vos raisons me paraissent excellentes et au-dessus de mes lumières; il est donc inutile de discuter plus longtemps sur ce point.

En attendant à Séville, vous pourriez nous manquer dans le cas où tout n'irait pas selon nos projets. Je vais

1. Il s'agissait de faire nommer le Père Gratien visiteur de la future province.

2. Le Père Gratien, qui aimait à se retirer dans une grotte.

3. Il s'agit probablement de Philippe II.

parler de cela à Monsieur Vélasco, et je m'en remets à son jugement. Mais supposé qu'il n'y eût pas de fatigue pour vous, il vaudrait mieux que vous fussiez à Malagon, dussiez-vous ensuite retourner à Séville, car il n'est pas aisé de venir ici rapidement. Sans doute, là où est Monsieur Vélasco, votre présence n'est pas indispensable, comme je le lui écris. Il est important, néanmoins, que vous vous entreteniez ensemble de tout. Il pourrait surgir une circonstance où votre absence serait fâcheuse. En tout cas, Monsieur Vélasco en serait contrarié, malgré toute l'affection qu'il nous porte. Notre Père Gratien est libre, je le sais; cependant, il ne lui convient pas de se mêler de cette affaire. Le jour où nous arriverions à réaliser nos projets, on dirait qu'il savait bien pourquoi il travaillait. Quoiqu'il faille mépriser de tels propos, nous ne devons point y donner lieu.

Dans le cas où le solitaire de la Grotte[1] ne serait pas provincial, et qu'on lui réserverait cette autre charge dont il est question, j'ai pensé qu'il serait bon de choisir le Père Antoine de Jésus, qui l'a déjà été; pourvu qu'il ait un supérieur, et surtout un compagnon prudent, il s'acquittera certainement bien de cet office; on en a déjà fait l'expérience, lorsque le visiteur de Salamanque lui confia une mission. Nous en finirions avec cette tentation et avec ce petit esprit de parti, si toutefois il existe. Car c'est là un plus grand mal que les fautes qu'il commettrait comme provincial. Je vous dis cela, ne sachant pas quand je pourrai vous écrire de nouveau, tant mes lettres ont peu de chance; la présente, du moins, vous est envoyée soigneusement recommandée.

Je voudrais savoir quelle est la cause de cette nouvelle agitation dont vous me parlez. Dieu veuille qu'on en finisse

1. Le P. Gratien.

avec les intrigues de ce pays-là ! Qu'Il daigne vous garder ! Je suis fatiguée après toutes les lettres que j'ai écrites. Ma santé est meilleure qu'à Séville ; néanmoins, le mal de tête ne me quitte jamais. Dans le cas où le Père prieur d'Almodovar serait là[1], dites-lui bien des choses de ma part. Je fais beaucoup pour ses amis. J'ai pris une religieuse en considération de chacun d'eux. Plaise à Dieu qu'il m'en soit reconnaissant ! L'une m'a été présentée par Jean Vasquez, l'autre par son ami de Cantalapiedra ; cette dernière est celle qui est sortie de Véas, et il la connaît beaucoup, m'a-t-on dit.

La prieure se recommande aux prières de Votre Révérence. Toutes les sœurs prient Notre-Seigneur pour vous ; je le fais de mon côté d'une manière spéciale et je ne l'oublie jamais. Je ne puis m'empêcher d'avoir quelque soupçon à votre endroit : il me semble que vous seriez content d'avoir le moindre prétexte de rester à Séville ; si c'est une calomnie, Dieu veuille me la pardonner ! Daigne Sa Majesté vous rendre très saint et vous garder de longues années ! *Amen.*

C'est aujourd'hui le 13 janvier.

L'indigne servante de Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

1. Le Père Ambroise de St-Pierre.

LETTRE CCXCIII[1].

1580. Vers le milieu de Janvier. Malagon.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

Messager de confiance. Petit mot sur les épreuves passées. Silence sur les repas au parloir. Nomination de la sous-prieure. Créance de don Laurent. La sœur Béatrix.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence, ma fille !

Dans la lettre à mon Père Nicolas, je me suis étendue sur certains points que je ne vous dirai pas ici, puisque vous devez les voir. La vôtre m'arrive tellement pleine de bonté et d'humilité que vous méritez une longue réponse. Comme vous voulez que j'écrive au bon Père Rodrigue Alvarez[2], je le fais volontiers, mais ma tête n'en peut guère plus. Serrano m'affirme qu'il remettra ces dépêches à un messager de toute confiance. Dieu veuille que cela soit ! J'ai été peinée de son retour, bien que, cependant, je sois très contente de le voir. Je lui ai tant d'obligation pour les services qu'il nous a rendus dans une telle épreuve que vous n'aviez pas besoin de me le rappeler. Je le chargerai de nouveau d'aller à Séville ; c'est beaucoup d'avoir quelqu'un de sûr dans ce pays-là.

Je me trouve moins mal de ma santé à Malagon qu'ail-

1. Cette lettre contient deux fragments très intéressants qui sont traduits pour la première fois.

2. Recteur du collège de la Compagnie de Jésus, à Séville.

leurs. Ce que me dit la sœur Gabrielle du triste état de la vôtre m'a vivement chagrinée. Vos épreuves ont été tellement grandes, qu'eussiez-vous eu un cœur de pierre, elles vous auraient rendue malade. Je voudrais bien n'y avoir point contribué. Veuillez me le pardonner; car vis-à-vis d'une âme que je chéris beaucoup, je suis insupportable, et mon désir est qu'elle ne se trompe en rien. C'est de la sorte que j'ai agi avec la Mère Briande; je lui écrivais des lettres terribles[1], mais cela ne produisait pas grand effet. Certainement, je trouve le tort causé par le démon dans ce monastère plus grave sous un certain rapport que celui causé à Séville : il a duré plus longtemps; en outre, le scandale vis-à-vis des personnes du dehors a été plus préjudiciable; et encore, les choses marcheront-elles aussi bien qu'à Séville ? Je me le demande maintenant. Je crains que non, quoique la paix ait été rétablie à l'intérieur, et qu'il n'y ait plus de trouble. Le Seigneur a tout aplani. Qu'Il en soit béni ! Les sœurs, j'en conviens, n'étaient pas très coupables. Celle qui m'a le plus fâchée, c'est la sœur Béatrix de Jésus[2]. Jamais elle ne m'a dit un mot; même maintenant, elle ne me parle pas; cependant, elle voit que toutes les autres me racontent leurs épreuves passées, et que je suis au courant de tout. Selon moi, elle montre bien peu de vertu ou de jugement. Elle s'imagine peut-être observer de la sorte les règles de la charité à l'égard des sœurs, et je reconnais qu'elle leur porte un profond attachement. Néanmoins, la véritable amitié ne doit pas cacher les fautes auxquelles on pourrait remédier sans grand inconvénient. Pour l'amour de Dieu, gardez-vous de jamais rien faire

1. Ces lettres terribles ne nous sont pas parvenues; elles ont eu le même sort que celles adressées à Marie de Saint-Joseph.

2. Celle qui avait été présidente à Malagon.

qui puisse, une fois connu, causer du scandale. Laissons enfin ces bonnes intentions qui nous coûtent si cher.

[Quant à ce que vous me dites, que ce Père de la Compagnie de Jésus a pris ses repas à votre parloir, n'en parlez à personne, pas même à nos Pères Carmes déchaussés; le démon est tel, qu'il susciterait du bruit entre eux à ce sujet, le jour où l'on viendrait à le savoir. Ne croyez pas qu'il m'en ait peu coûté que le Père recteur soit maintenant apaisé. Par ici, tous les Pères de la Compagnie le sont. Mais ce n'a pas été sans peine; j'ai dû écrire même à Rome, et c'est de là, je pense, qu'est venu le remède]. J'ai été très sensible à tout ce que font pour nous ce saint, le Père Rodrigue Alvarez, et le Père Soto[1]. Présentez à ce dernier mes compliments et dites-lui qu'il me semble mieux manifester son amitié par les œuvres que par les paroles : il ne m'a jamais écrit; il ne m'a pas même envoyé ses compliments.

Je ne comprends pas comment vous prétendez que le Père Nicolas vous a dépréciée dans mon estime; vous n'avez pas au monde de plus grand défenseur. Il me disait la vérité, pour m'aviser des maux de votre monastère, et ne point me laisser dans l'illusion. O ma fille, il ne sert guère de s'excuser à ce point pour une chose qui, à mon avis, n'en vaut pas la peine ! Il m'importe peu, je vous l'assure, qu'on fasse cas de moi, ou non; mon désir est de voir mes filles se conformer à leurs obligations. Vous n'avez pas compris le motif pour lequel j'ai agi. En voici l'explication : quand j'apporte tant de sollicitude et d'amour à tout ce qui vous concerne, les sœurs remplissent-

1. Le Père Rodrigue Alvarez, recteur de la Compagnie de Jésus à Séville, auquel la Sainte a adressé deux *Relations* de son intérieur.

Le Père Soto, vertueux prêtre de Séville, chapelain des Carmélites, qui avait succédé à Garcia Alvarez.

elles leur devoir lorsqu'elles ne m'écoutent pas et me laissent me fatiguer en vain ? J'ai été tellement fâchée que j'aurais voulu tout abandonner. Il me semblait, je vous l'avoue encore, que je n'obtenais rien, comme c'est la vérité. Toutefois, l'amour que je vous porte est tel qu'au moindre résultat produit par mes avis, je ne saurais m'empêcher d'insister de nouveau. Mais ne parlons plus de cette affaire.

Serrano m'a annoncé que vous veniez de recevoir une postulante. Et si, comme il le croit, vous êtes vingt religieuses, le nombre est complet, et alors, personne ne saurait vous autoriser à le dépasser ; le Père vicaire lui-même ne peut rien contre les règlements des commissaires apostoliques[1]. Pour l'amour de Dieu, qu'on y veille avec soin ; vous seriez étonnée si vous voyiez les inconvénients qu'il y a à être nombreuses dans nos monastères, alors même qu'on aurait des rentes et de quoi vivre. Je ne sais pourquoi vous payez tant de rentes tous les ans, puisque vous avez de quoi vous en libérer. Je suis très heureuse que vous ayez la somme qui vous est venue des Indes. Dieu en soit béni !

J'arrive à ce qui concerne la sous-prieure ; avec votre peu de santé, il vous est impossible de suivre les exercices du chœur ; vous avez donc besoin d'une sœur très apte à vous remplacer. La sœur Gabrielle paraît jeune, mais cela importe peu ; elle est religieuse depuis longtemps, et les vertus dont elle est ornée sont ce qu'il nous faut. Si, dans les relations avec les personnes du dehors, elle manque de prudence, que la sœur Saint-François l'accompagne. Au moins, elle est obéissante et elle ne fera rien contre votre gré ; de plus, elle a de la santé et elle ne manquera point

1. Les Pères Hernandez et François de Vargas, religieux dominicains, nommés visiteurs par Saint Pie V, en 1570.

aux exercices du chœur, comme cela est nécessaire à la sous-prieure. La sœur Saint-Jérôme, au contraire, n'a pas de santé. En un mot, celle à qui il convient le mieux en conscience de confier cet office, c'est la sœur Gabrielle. D'ailleurs, elle a dirigé le chœur sous le gouvernement de la pauvre vicaire; on a donc pu voir comment elle s'acquittait de sa charge, et les sœurs lui donneront plus volontiers qu'à une autre leurs suffrages. Enfin, pour cela, on regarde plus à l'aptitude qu'à l'âge.

J'ai déjà écrit au Père prieur de Pastrana ce qui concerne la maitresse des novices. Ce que vous dites me parait bien. Mais je voudrais que les religieuses fussent à l'avenir peu nombreuses; le trop grand nombre est, en effet, comme je vous l'ai déjà marqué, un grave inconvénient pour tout; c'est par là spécialement que les monastères viennent à sombrer.

[Je désire, puisque vous avez de quoi subvenir aux nécessités de l'Ordre, qu'avec votre argent de Tolède, vous remboursiez peu à peu mon frère : il est vraiment dans le besoin. Il emprunte sans cesse, afin de payer tous les ans cinq cents ducats pour la propriété qu'il a achetée; maintenant encore, il vient de vendre quelque chose, qui aurait à Séville une valeur de mille ducats. Il m'a parlé de votre dette plusieurs fois, et, à mon avis, il a raison de réclamer son argent; au moins, remboursez-lui quelque chose, supposé que vous ne lui donniez pas tout à la fois. Voyez vous-même ce que vous pouvez lui envoyer].

C'est une grande aumône que vous fait le saint prieur de Notre-Dame des Grottes en vous fournissant le pain. Si le monastère de Malagon en recevait autant, les sœurs pourraient se tirer d'embarras. Je ne sais ce qu'elles vont devenir. Elles n'ont admis que des religieuses sans dot.

Quant à la fondation de Portugal, l'archevêque[1] me sollicite vivement de la réaliser; mon intention est de ne pas me presser d'y aller. Si je le puis, je vais lui écrire. Vous auriez soin de lui expédier la lettre promptement, et par un courrier sûr.

Je voudrais voir enfin la sœur Béatrix[2] pousser le repentir jusqu'à rétracter ce qu'elle a dit à Garcia Alvarez sur les dispositions de son âme. Je crains qu'elle ne se connaisse pas elle-même, et que Dieu seul soit capable de remédier à son état. Daigne le Seigneur vous élever à la sainteté que je Lui demande et vous garder! Malgré vos imperfections, je souhaite qu'il y ait plusieurs religieuses comme vous.

Je ne sais que faire, si l'on vient à décider une fondation maintenant; je ne trouve aucune sœur capable d'être prieure. Sans doute, il doit y en avoir, mais comme elles n'ont pas l'expérience, et comme je vois ce qui s'est passé dans ce monastère, je suis remplie de préoccupations. Malgré nos bonnes intentions, le démon sait nous tromper et tirer son profit. Voilà pourquoi nous devons marcher toujours dans la crainte, demeurer très unies à Dieu et compter peu sur nos propres lumières. Sans cela, nous aurions beau avoir de l'intelligence, le Seigneur nous abandonnerait, et nous échouerions là où nous pensions le mieux réussir.

Les événements de ce monastère peuvent vous servir d'expérience, puisque vous les connaissez. Le démon, je puis vous l'assurer, aurait voulu réaliser quelque profit. Par ailleurs, j'étais étonnée de certaines choses que vous

1. Don Teutonio de Bragance, archevêque d'Evora, dont il a été déjà question.

2. Il s'agit de la sœur Béatrix du couvent de Séville, et non de celle du couvent de Malagon.

écriviez, et sur lesquelles vous insistiez. Où donc aviez-vous la tête? Et la sœur Saint-François, à quoi songeait-elle? O mon Dieu, que de folies il y avait dans sa lettre! et tout cela, parce qu'elle voulait arriver à ses fins. Daigne le Seigneur nous donner sa lumière! Sans elle, on n'a de force et d'habileté que pour le mal.

Je me réjouis de vous savoir désillusionnée sur ce point. Cela vous servira dans beaucoup de circonstances; reconnaître une erreur, n'est pas inutile à la réussite de nos plans, tant s'en faut : on acquiert par là de l'expérience. Dieu veuille vous garder! Je ne croyais pas être si longue.

De Votre Révérence la servante,

Thérèse de Jésus.

La prieure et toutes les sœurs se recommandent instamment à vos prières.

LETTRE CCXCIV[1].

1580. 14 Janvier. Malagon.

AU PÈRE GRATIEN.

Un confesseur modèle. Pénitences des Carmélites pour obtenir la délivrance du Père Gratien. Projet pour les élections futures. Petites faiblesses de *Macaire*, du Père Gabriel et de la duchesse d'Albe.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Paternité !

Doña Jeanne[2] m'a écrit dernièrement; on s'attend, m'annonce-t-elle, à vous voir d'un jour à l'autre sortir du silence qui vous a été imposé. Plaise à Dieu que les affaires de Tolède et de Médina soient terminées quand vous recevrez cette lettre !

Le Père Philippe[3] est devenu vraiment parfait; il est passé d'un extrême à l'autre et ne parle plus maintenant aux sœurs qu'en confession. C'est un excellent homme.

Que vous dirai-je pour vous exprimer la joie des sœurs de Médina quand on leur a dit que vous alliez enfin sortir de votre silence ! Vous ne sauriez vous imaginer combien vous avez d'obligation envers toutes nos religieuses. Une sœur converse de ce couvent de Malagon

1. Cette lettre renferme trois fragments qui sont traduits pour la première fois, et quelques corrections.

2. Mère du Père Gratien.

3. Confesseur des religieuses de Malagon. Cfr. Lettre au Père Gratien, vers le milieu de décembre 1579, p. 406.

a pris cent disciplines pour Votre Paternité. Tout cela, sans doute, vous obtient des secours, et vous aide à procurer tant de bien aux âmes.

On m'a remis hier la lettre ci-incluse du Père Nicolas. J'ai été très contente qu'on pût réaliser ce dont il parle. Parfois, j'étais préoccupée des difficultés de Salamanque; je ne voyais alors rien de mieux. Mais à présent, vous avez bien de quoi travailler; il est clair que vous devez vous consacrer plutôt aux affaires de l'Ordre qu'à celles du dehors. J'ai dit au Père Nicolas, à Tolède, quelques-uns des inconvénients des décisions précédentes, sans lui manifester tous ceux que je savais, et il en est résulté un grand bien. Notre très révérend Père Général fera, je crois, tout ce qui nous sera favorable. Néanmoins, il me reste un doute; le voici : vous savez quels sont les pouvoirs que vous teniez du Nonce. Or, ces pouvoirs avaient-ils encore, oui ou non, de la valeur après sa mort? Dans une chose de cette importance, ce serait trop pénible de se trouver à l'avenir en présence d'opinions différentes : il n'y a pas, à mes yeux, d'autre inconvénient; dites-moi ce qui vous en semble. Ce serait même une insigne faveur du ciel, comme le dit le Père Nicolas dans sa lettre, qu'il nous fût permis de tout régler entre nous. Daigne le Seigneur nous accorder cette grâce, puisqu'Il le peut!

Je ne sais s'il convient que le Père Nicolas reste à attendre à Séville, dans le cas où nos affaires n'iraient pas au gré de nos désirs, car elles seraient bien délaissées. Sans doute, M. Velasco[1] fera beaucoup. Cependant, il ne perdrait point à être secondé. Mais que Votre Paternité ne dise rien de tout cela, afin que, le jour où le projet se réalisera, on ne vous accuse pas d'avoir vous-même travaillé à l'exécuter. [Vous devez en toutes choses agir

1. Grand protecteur de la Réforme, dont il a été parlé.

avec prudence, pour ne donner à personne l'occasion de se plaindre de vous, surtout tant que nous aurons Mathusalem[1]; c'est lui qui, selon moi, est le grand obstacle à l'office qu'on donnerait à *Paul*. Néanmoins, il faut en passer par là; on ne peut faire autrement].

Un autre inconvénient se présente maintenant à mon esprit. Je me demande si vous pourriez exercer cette charge[2] et être en même temps provincial. Cela, toutefois, ne me paraît pas indispensable; car alors, vous seriez tout. [Et puis, il y aurait un bien à nommer *Macaire*[3] provincial, dans le cas où ce serait possible, puisque sa mélancolie le pousse à désirer cet office. Nous réussirions enfin à le faire mourir en paix; il n'aurait plus cet esprit d'ambition dont il est persécuté]. Ce serait, d'ailleurs, justice de le nommer, attendu qu'il l'a déjà été[4]. Enfin, comme il aurait un supérieur au-dessus de lui, il ne saurait nous nuire. Dites-moi, par charité, votre avis sur ce point. Sans doute, il s'agit d'une chose à venir; mais serait-ce d'une chose présente, vous n'avez pas à avoir le moindre scrupule.

La lettre ci-jointe du Père Gabriel vous montrera combien il s'est fâché contre moi. Cependant, je n'ai pas omis de lui écrire, dès que j'ai trouvé un messager pour lui porter ma réponse. [Voyez quelle est sa passion. Il a vu, dit-il, par mes lettres que vous lui montrez, que je ne lui en envoie pas, lorsque je le puis]. Je serais très heureuse que l'affaire de Votre Paternité fût achevée quand ce pli vous arrivera; vous pourriez alors m'écrire longuement.

1. Le nonce, Mgr Sega.
2. Celle de visiteur général; la Sainte, par prudence, n'ose pas la désigner dans une lettre.
3. Le Père Antoine de Jésus.
4. Au Chapitre d'Almadovar.

J'oubliais de vous parler des ducs. La veille du nouvel an, Madame la duchesse[1] m'envoya un courrier qui m'apporta la lettre ci-incluse et une autre pour moi seule. D'après cette dernière, vous auriez assuré que j'aime mieux Monsieur le duc qu'elle. Je n'ai pas voulu en convenir. J'ai répondu que Votre Paternité m'ayant dit tant de bien de Monsieur le duc et, en particulier, de ses goûts pour la vie intérieure, vous aviez pu me prêter ce sentiment. J'ajoutais que j'aime Dieu seul pour lui-même; que pour elle, je ne voyais pas pourquoi je ne l'aimérais pas, et que je lui portais plus d'affection qu'à Monsieur le duc. Tout cela était mieux dit que ce ne l'est ici.

Le livre dont le Père Médina, comme vous me l'apprenez, a tiré une copie, doit être, ce me semble, le grand que j'ai composé[2]. Veuillez me mander ce que vous savez sur ce point; ne l'oubliez pas. Je serais très contente que cette copie ne se perdît pas, puisqu'elle est la seule, et que l'exemplaire se trouve entre les mains des anges[3]. Cependant celui que j'ai fait depuis me semble supérieur[4]. Du moins, j'avais plus d'expérience lorsque je l'ai composé. J'ai déjà écrit au duc deux fois[5], et, par conséquent, plus que Votre Paternité ne m'avait prescrit. Plaise à Dieu de vous garder!

Pour avoir maintenant quelque motif de contentement, je désire voir enfin *Paul*. Si Dieu ne veut pas m'accorder

1. La duchesse d'Albe.
2. Le livre de sa *Vie*.
3. Les Inquisiteurs.
4. Le livre des *Demeures*, ou *Château de l'Ame*.
5. Ferdinand Alvarez de Tolédo, duc d'Albe, avait été mis en prison à Uzéda, comme nous l'avons déjà dit. Il y fut visité et encouragé par le Père Gratien. La lecture du *livre* dont le Père Médina avait fait tirer une copie le porta à concevoir la plus grande vénération pour la Sainte.

cette faveur, qu'Il en soit béni, et m'envoie croix sur croix! Béatrix se recommande instamment à vos prières.

L'indigne servante et véritable fille de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCXCV[1].

1580. 15 Janvier. Malagon.

AU PÈRE GRATIEN, A ALCALA.

Sermons du Père Antoine. Difficultés à trouver des sujets pour les fondations de Villeneuve et de Madrid.

JÉSUS !

Que le Saint-Esprit soit avec Votre Paternité, mon Père!

Comme je trouve dans ce frère un messager très sûr, je ne veux pas omettre de vous écrire quelques lignes, bien que je vous aie envoyé hier une longue lettre par Jean Vasquez, celui d'Almadovar.

Le Père Antoine de la Mère de Dieu[2] est venu à Malagon, et nous a prêché trois sermons qui m'ont plu beaucoup. C'est, à mes yeux, un sujet excellent. Je suis heureuse quand je vois de tels hommes parmi nos Pères. J'ai

1. Quelques corrections ont été faites à cette lettre d'après la copie de la Bibliothèque nationale de Madrid.

2. Religieux de l'Ordre des Hiéronymites qui avait été attiré à la Réforme du Carmel par la vénérable Anne de Jésus. Il perdit la vie dans un naufrage avec trois autres Pères de la Réforme, en se rendant aux missions de la Guinée.

été très affligée de la mort du bon Père François. Que Dieu l'ait dans son Ciel[1] !

O mon Père, quelle n'est pas ma préoccupation, dans le cas où nous ferions la fondation de Villeneuve ! Je ne trouve ni la prieure, ni les religieuses qui me contentent ! Cette sainte sœur Isabelle que nous avons ici me semble avoir des aptitudes, comme je l'ai écrit à Votre Paternité ; mais elle a été formée au milieu des libertés de ce monastère, et cela me donne des craintes à son sujet ; vous me direz ce que vous en pensez. De plus, elle est très infirme. Béatrix ne me paraît pas avoir toutes les qualités que je voudrais ; cependant, elle a tenu la maison dans la paix. Après en avoir fini avec les préoccupations de Malagon, voilà cet autre souci qui me torture.

La Flamande[2], à mon avis, conviendrait pour Arénas. Elle est fort tranquille, depuis que la situation de ses filles s'est arrangée, et elle possède de très sérieuses qualités. Si Dieu veut que nous réalisions la fondation de Madrid, je compte sur Inès de Jésus[3]. Recommandez tous ces choix à Sa Majesté : il est très important de réussir dans ces débuts. Mandez-moi, par charité, quelle est votre manière de voir. Daigne Notre-Seigneur vous garder, et vous donner la sainteté que je Lui demande ! *Amen.*

C'est aujourd'hui le 15 janvier.

L'indigne fille et sujette de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

1. Le Père François fut toujours un modèle de vertu et de mortification. Il mourut en odeur de sainteté à Baëce. Cfr. *Histoire générale de l'Ordre.*

2. Anne de Saint-Pierre.

3. Fille de François Alvarez de Cépéda et cousine germaine de la Sainte.

LETTRE CCXCVI[1].

1580. 1er Février. Malagon.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

Affection pour cette Mère. Un acte d'obéissance. Élection faite par le Saint-Esprit. Prochain départ pour la fondation de Villeneuve. Choix de la sous-prieure. Divers avis. État du monastère de Malagon. Encore la créance de don Laurent.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence, ma fille !

Aujourd'hui, veille de Notre-Dame de la Transfiguration[2], j'ai reçu la lettre de Votre Révérence et celles de mes sœurs de Séville ; j'en ai été très contente. Je ne sais d'où cela vient ; mais malgré les ennuis que vous me causez, je ne puis m'empêcher de vous aimer beaucoup, et j'oublie aussitôt tout ce que vous m'avez fait. Je me sens même plus portée à chérir la Communauté quand je vois quel profit elle a tiré de ses épreuves passées. Dieu soit béni d'avoir tout amené à une si heureuse fin.

Sans doute, votre santé doit être meilleure, puisque vos filles ne se lamentent pas sur votre compte, comme d'ordinaire. Quant à la tunique de laine que vous voudriez porter pendant l'été, c'est une folie ; voulez-vous me faire plaisir ? veuillez la quitter dès la réception de cette lettre,

1. Cette lettre contient trois fragments traduits pour la première fois en français et un fragment inédit.

2. C'est-à-dire veille de la Purification de la Sainte Vierge.

quoi qu'il puisse vous en coûter. Toutes les sœurs savent la nécessité où vous êtes, et elles ne seront pas mal édifiées. Notre-Seigneur lui-même sera content de cet acte de soumission. Ayez donc soin de ne pas agir autrement. Je sais par expérience quelle chaleur il y a dans ce pays. Je souhaite que les sœurs possèdent assez de santé pour suivre les exercices de la Communauté; cela vaut mieux que de les avoir toutes malades. Je m'adresse à celles dont la nécessité vous sera connue.

J'ai béni Dieu du bon accord qui a présidé à l'élection[1]. Quand il en est de la sorte, c'est, dit-on, le Saint-Esprit qui intervient. Réjouissez-vous de cette souffrance dont vous me parlez, et ne fournissez pas au démon l'occasion de vous troubler en vous inspirant le dégoût de votre charge. C'est bien joli de votre part de m'annoncer maintenant que vous seriez très heureuse de savoir que je vous recommande à Notre-Seigneur! Il y a plus d'un an que non seulement je prie pour vous, mais que je conjure tous nos monastères d'unir leurs supplications aux miennes. C'est peut-être à cause de cela que tout s'est passé avec tant de bonheur. Daigne Sa Majesté perfectionner encore son œuvre!

J'avais déjà prévu que, le Père Nicolas allant à Séville, les choses s'arrangeraient très bien. Peu avant que Votre Révérence le demandât, et qu'on lui donnât l'ordre de partir, vous avez failli nous perdre tous. Vous ne considériez que les intérêts de votre monastère; or, ce Père était occupé à certaines affaires de l'Ordre qui dépendaient de lui. Dieu, dans sa bonté, y a mis la main. Je voudrais que le Père Nicolas fût à Séville et en même temps à Malagon jusqu'à la conclusion d'une affaire de cette importance. Je désire même qu'il soit de retour assez tôt pour que

1. Toutes les sœurs avaient voté pour la Mère Marie de Saint-Joseph.

nous puissions nous entretenir ensemble. Mais cela est impossible. Votre Révérence saura, en effet, que le Père Vicaire Général m'a envoyé, il y a cinq jours, une patente, en me commandant d'aller à la fondation à Villeneuve de la Xara, non loin de la Roda. Depuis quatre ans environ, nous étions sollicitées de la réaliser par le Conseil municipal de cette localité, par d'autres personnes et spécialement par l'inquisiteur de Cuenca, celui-là même qui était fiscal à Séville. Je voyais de nombreuses difficultés à ce projet; néanmoins, le Père Antoine de Jésus et le prieur de la Roda se sont rendus sur les lieux, et ils se sont tant remués qu'ils ont réussi. Cette localité est à vingt-huit lieues de Malagon.

Ce serait un grand bonheur pour moi que mon chemin fût de passer par Séville. Je vous verrais et je finirais, enfin, de me fâcher avec vous, ou, pour mieux dire, nous causerions ensemble, car vous êtes maintenant, je n'en doute pas, une personne accomplie par suite des épreuves que vous avez endurées.

Je dois, Dieu aidant, être de retour à Malagon avant Pâques. Je n'ai la permission de rester là-bas que jusqu'à la fête de Saint-Joseph. Veuillez en prévenir le Père prieur, dans le cas où il pourrait me venir voir sans se détourner de sa route. Je lui ai envoyé de ce monastère une lettre par la voie de Madrid, et je lui aurais écrit plus souvent, ainsi qu'à vous-même; je ne l'ai pas osé, pensant que les lettres se perdaient. J'ai été très contente, cependant, d'apprendre que les miennes ne se sont pas perdues; dans l'une d'elles, je vous donnais mon avis sur le choix de la sous-prieure; à la vérité, vous saurez mieux que moi ce qui convient pour votre monastère. Toutefois, je vous l'assure, c'est un grand inconvénient, à mon avis, que la prieure et la sous-prieure aient peu de santé. Il y en a un

autre lorsque la sous-prieure ne sait pas bien lire et diriger le chœur; cela est même contre la Constitution. Qui donc peut vous ôter le pouvoir d'envoyer au parloir celle que vous voudrez pour traiter les affaires qui se présenteront? Et le jour où vous seriez très malade, que feriez-vous? Selon moi, la sœur Gabrielle ne s'écartera pas de ce que vous lui marquerez; vous n'avez qu'à rehausser son autorité et son crédit; elle a assez de vertu pour ne pas donner le mauvais exemple. J'ai été contente de vous voir pencher pour elle. Dieu daigne en disposer pour le mieux!

Je trouve plaisante la recommandation que vous m'adressez de ne pas croire à tout ce que me dit la sœur Saint-Jérôme, lorsque je vous en ai moi-même prévenue à maintes reprises. Dans une de mes lettres, écrite à Garcia Alvarez et déchirée par vous, je lui recommandais de ne pas ajouter foi à l'esprit de cette sœur. Cependant, c'est une bonne âme, je vous l'assure, et, bien qu'elle n'ait pas une intelligence des plus lucides, on ne saurait la comparer à la sœur Béatrix; quand elle commettra des fautes, ce sera par manque de jugement, et non par malice, bien que je puisse me tromper. Ne lui permettez donc de se confesser qu'à des Pères de l'Ordre, et tout cela passera; vous pouvez, en outre, l'autoriser à s'adresser de temps en temps au Père Rodrigue Alvarez; mais vous direz à ce dernier mon opinion sur elle. N'oubliez jamais de lui présenter mes compliments.

J'ai été très contente de voir par les lettres des sœurs l'affection qu'elles ont pour vous, et cela m'a paru fort bien. La vôtre a été une vraie récréation et une vraie joie pour moi; elle m'a remise du dégoût que m'a causé celle de la sœur Saint-François. La sienne, à mon avis, manifeste son peu d'humilité et d'obéissance; vous devez

donc veiller sur son avancement; il lui est resté quelque chose de Paterna. Elle ne devrait pas s'étendre autant dans ses lettres, ni exagérer; elle croit ne pas mentir avec ses détours, mais son style est bien en dehors de la perfection, qui ne permet de parler qu'avec clarté; sans cela, on exposerait les supérieurs à commettre mille imprudences. Telle est la réponse que vous lui donnerez. Quand elle sera corrigée de ce défaut, je serai contente. Mon désir, néanmoins, est que nous contentions ce grand Dieu; car il n'y a pas à faire cas de moi.

O ma fille, si j'avais le temps, et si ma tête me permettait de vous parler tout au long des événements de ce monastère de Malagon, quelle expérience vous pourriez acquérir! Vous demanderiez même pardon à Dieu de ne m'avoir pas prévenue; [j'ai su que vous étiez présente à certaines choses qui, j'oserais le parier, ne se sont pas passées dans les monastères les plus relâchés de toute l'Espagne]. La bonne intention en excuse quelques-unes; mais elle ne suffit pas pour les autres. Cela doit vous servir d'exemple pour vous attacher aux Constitutions, puisque vous les aimez tant, si vous ne voulez gagner que peu avec le monde et perdre avec Dieu.

Toutes les sœurs voient aujourd'hui le danger où elles étaient et ne craignent pas d'en convenir. J'excepte Béatrix de Jésus, qui, par fausse charité pour les sœurs, ne m'a jamais rien dit et ne me dit rien encore; cependant, elle me sait au courant de tout. Elle a beaucoup perdu dans mon estime.

Depuis mon arrivée, le confesseur ordinaire n'est plus revenu entendre les sœurs et, je crois, ne reviendra plus. Cette mesure s'imposait, vu que la population tout entière était très animée contre lui. Toutefois, c'est vraiment un excellent homme qui réussirait très bien ailleurs. Dieu

veuille pardonner à celui qui est cause que le monastère en est privé; il aurait réalisé de grands progrès dans la vertu, et toutes les sœurs eussent gagné à sa direction. Il reconnaît combien est juste la mesure qui a été prise; il vient même me voir, et je lui montre beaucoup de bonté, car cela convient; je l'avoue, je suis très satisfaite de sa franchise. Mais le manque d'âge et d'expérience amènent de graves inconvénients. O ma mère, que le monde est plein de malice! tout est mal interprété par lui. Si nous ne profitons pas de la leçon qui vient de nous être donnée, et si nous ne nous tenons sur nos gardes, les choses iront de mal en pis. Veuillez, je vous en prie, pour l'amour de Dieu, vous rendre vieille désormais par votre prudence, puisque vous avez reçu une large part de cette leçon; je ferai de même de mon côté.

Je suis étonnée que vous ne m'ayez pas envoyé quelques strophes; certainement, on ne se sera pas contenté d'en composer peu pour votre élection; j'aime qu'on se réjouisse avec modération dans votre monastère; quand j'ai trouvé à redire à cela, ç'a été à cause de certaines circonstances particulières. La faute en est à ma sœur Gabrielle. Dites-lui toutes mes amitiés; je voudrais bien lui écrire.

J'emmène pour sous-prieure de Villeneuve la sœur Saint-Ange[1] et je choisirai la prieure parmi les sœurs de Tolède. Je ne sais encore qui je prendrai[2]. Que toute la Communauté prie instamment le Seigneur de tirer sa gloire de cette fondation. Je vous recommande Béatrix, qui doit faire grand'pitié. Marguerite me plaît par son petit mot, si elle est comme elle l'affirme. Avec le temps, tout s'aplanira, pourvu que les sœurs trouvent de l'amour en Votre Révérence.

1. Elvire de Saint-Ange, professe de Malagon.

2. Ce n'est pas, disent les correcteurs des lettres, Anne de la Mère de Dieu, mais Marie des Martyrs qui fut choisie.

Je suis confuse quand je vois toutes les obligations que nous avons envers ce bon prieur de Notre-Dame des Grottes. Veuillez lui présenter de ma part un grand compliment. Dites à toutes les sœurs de me recommander à Notre-Seigneur, et ne m'oubliez pas vous-même dans vos prières; car je suis vraiment cassée et vieillie. Ce n'est pas beaucoup que le Père prieur ait de l'affection pour moi; il me le doit bien. Dieu veuille nous le garder! C'est un riche trésor que nous avons en lui, et toutes les sœurs sont dans l'obligation de le recommander instamment à Dieu. Que Sa Majesté soit avec Votre Révérence et vous garde! *Amen.*

[Je ne vous transmets pas la réponse de la Mère prieure et de la sœur Béatrix, parce que je suis fatiguée. Vous saurez que mon frère m'a écrit à Malagon deux fois. Il me prie de vous dire dans quelle nécessité il se trouve; il est, croit-il, plus encore dans le besoin que vous-même; vous lui rendriez, ajoute-t-il, un vrai service si vous lui remettiez la moitié au moins de ce que vous lui devez. J'ai confié ses lettres à quelqu'une de nos sœurs, pour vous les envoyer, et on ne les retrouve pas. Je voulais vous prouver, en vous les montrant, que, sans son insistance auprès de moi, je n'oserais pas moi-même vous presser. Vous saurez qu'il a vendu une bonne partie de la rente que vous lui payez; voilà pourquoi le peu que vous lui donnerez lui sera d'un grand secours pour le moment. Je lui aurais bien avancé la somme par ici; mais les affaires ont tout mis à sec].

L'indigne servante de Votre Révérence,

Thérèse de Jésus.

Vous verrez par la longueur de cette lettre le désir que j'avais de vous écrire. Elle en vaut bien quatre de celles

que j'envoie aux prieures de Castille. Et encore il est rare que je leur écrive de ma main. Je suis très heureuse du bon ordre que le Père prieur a mis dans vos fonds, afin que vous ne perdiez point ce qui est dû à mon frère, alors même que nous soyons dans la nécessité. Toutes les sœurs de cette maison sont très contentes avec une telle supérieure, et elles ont raison de l'être. C'est une des plus excellentes prieures que nous ayons dans nos monastères; de plus, elle a de la santé, ce qui est un grand point. Le monastère est devenu un vrai paradis. [Comme il a perdu de ses biens, je me suis remuée par ici pour trouver du travail afin de pouvoir vivre. Plaise à Dieu que cela suffise! au moins, la prieure veillera à ne rien dissiper. Son gouvernement est d'une perfection accomplie].

Beaucoup de compliments au Père Grégoire. Mais pourquoi m'oublie-t-il? Mes compliments, en outre, au Père Soto[1]; son amitié vous a bien servi..... [..... un autre si bon à sa place..... votre monastère se doit de le recommander à Dieu : il a été très bien partagé. Je voudrais qu'il retournât s'établir près de vous; à mon avis, c'est un homme vertueux et d'un dévoûment à toute épreuve[2]].

1. Le nouveau chapelain.

2. Ce dernier paragraphe n'avait jamais été publié jusqu'à ce jour. Il est difficile de savoir de qui la Sainte parle. Nous soupçonnons, cependant, qu'il s'agit de l'ancien chapelain, Garcia Alvarez.

Voici le texte, tel que le fournit la copie de la Bibliothèque nationale de Madrid..... *tan bueno en su lugar..... debe esa casa encomendarle a Dios; bien le ha ido en las particiones; yo quisiera se tornàra alla à estar ahi; que le tengo por virtuoso y fiel.*

LETTRE CCXCVII[1].

1580. Commencement de Février. Malagon.

A LA MÈRE MARIE DE JÉSUS, A VÉAS[2].

Son affection pour cette sœur. Désir d'être près d'elle. Fondation de Villeneuve de la Xara.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Charité[3], ma fille !

Si vous aviez mon mal de tête et mes occupations, vous seriez excusable d'être restée depuis longtemps sans m'écrire. Mais vous ne pouvez fournir cette raison, et je ne vois pas comment j'omettrais de me plaindre de vous et de ma chère sœur Catherine de Jésus. Est-ce que vous ne me devez pas cette marque de souvenir ? Pour moi, supposé que cela me fût possible, je vous écrirais tant que je ne vous laisserais pas m'oublier à ce point. Ce qui me console, c'est que je vous sais en bonne santé, contente et de plus, me dit-on, fidèle servante de Notre-Seigneur. Plaise à Sa Majesté que cela soit ! Je La prie

1. Cette lettre contient un fragment qui n'avait pas encore été publié. Nous le donnons d'après la copie de la Bibliothèque nationale de Madrid.

2. Elle était fondatrice de ce monastère, ainsi que sa sœur Catherine de Jésus. Cfr. chap. XXIII des *Fondations,* et T. I des *Lettres,* p. 155.

3. Titre de respect que les religieuses donnent aux novices et aux simples professes. Le titre de Révérence ou de Mère est réservé à la prieure et à la sous-prieure.

instamment dans ce but, et mon vœu, à l'heure présente, serait d'aller me dédommager dans votre monastère des nombreuses fatigues et des épreuves de toutes sortes que j'ai endurées ces dernières années. C'est là un désir de ma nature; mais réflexion faite, je ne mérite évidemment que la croix et encore la croix; Dieu m'accorde une grande grâce en ne me donnant pas autre chose.

La Mère prieure aura déjà dit à Votre Charité qu'on m'avait expédié l'ordre de réaliser une fondation[1] dans une localité où, depuis plusieurs années, je refusais d'aller. Comme on a tant persévéré à la demander, et que notre Supérieur l'approuve, j'ai la plus ferme confiance qu'elle tournera à la gloire de Notre-Seigneur. Que Votre Charité veuille Lui demander cette grâce, et Le conjurer de m'aider à accomplir toujours sa volonté!

Veuillez présenter mes amitiés aux sœurs Catherine de Jésus, Isabelle de Jésus et Éléonore du Sauveur. Je voudrais avoir du temps et moins de souffrance à la tête pour vous écrire une longue lettre. Quant à la vôtre, qu'elle ne soit pas brève, mais ne vous étonnez point dans le cas où je ne vous répondrais pas immédiatement. Soyez assurée que vos lettres me causent de la joie, et que je n'oublie point de vous recommander à Notre-Seigneur. Daigne Sa Majesté vous rendre aussi sainte que je le désire [et donner à Votre Charité son Saint-Esprit avec l'abondance de ses dons divins! *Amen*[2]].

L'indigne servante de Votre Charité,

Thérèse de Jésus.

1. Celle de Villeneuve de la Xara.

2. Fragment inédit, dont voici le texte : *y dé à V. C. Su S. Spiritu con abundancia de sus divinos dones. Amen.*

LETTRE CCXCVIII[1].

1580. 8 ET 9 FÉVRIER. MALAGON.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

Chagrin de l'accident survenu au Père prieur des Chartreux. Recette pour la sous-prieure. Le bon Serrano. Prudence dans l'achat d'une maison. Dette à don Laurent. Repas du Père Gratien au parloir. Beaux corporaux.

JÉSUS!

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence, ma fille!

Aujourd'hui, 8 février, j'ai reçu votre dernière lettre datée du 21 janvier. J'ai été très peinée du mal de notre saint prieur[2]. Supposé qu'il vînt à mourir des suites d'un tel accident, j'y serais, je crois, plus sensible que si le Seigneur nous l'enlevait à cause de son grand âge ou par une maladie. Mais, je le vois, c'est là une folie de ma part; plus il souffrira, plus il en retirera de mérites. Cependant, quand je songe à toutes mes obligations envers lui, et au bien qu'il nous a toujours fait, je ne puis m'empêcher de gémir de ce qu'un tel saint quitte la terre, et que ceux dont le but est d'offenser Dieu demeurent ici-bas. Daigne Sa Majesté lui accorder ce qui convient le mieux à son âme! Voilà ce que nous avons à demander,

1. Cette lettre contient trois fragments traduits pour la première fois en français et deux fragments inédits.

2. Le Père Pantoja, prieur de la Chartreuse de Notre-Dame des Grottes.

nous qui lui devons tant, au lieu de penser à la perte qui en résultera pour votre monastère. Toutes les sœurs de cette maison prient pour lui. J'ai encore une autre peine. Je ne sais comment vous ferez pour m'écrire à la Roda ou à Villeneuve de la Xara, qui en est tout près, et pour me donner des nouvelles de sa santé. Ce serait un miracle que le Seigneur nous le laissât.

Vous supposez que nos monastères ont manqué d'attention envers vous, parce qu'ils ne vous ont pas écrit; mais s'ils l'avaient fait, c'eût été une sorte de compliment, et on devait l'éviter. Sachez-le, on a eu le plus grand soin de vous recommander à Dieu, vous et vos filles, et on a vivement compati à tous vos chagrins. A peine eus-je annoncé de quelle manière le Seigneur avait tout arrangé, que les sœurs ont été dans la joie. Les prières ont même été si nombreuses, qu'à mon avis votre monastère ne peut manquer de servir Sa Majesté avec une ferveur nouvelle; les prières, d'ailleurs, ne nuisent jamais.

Je suis affligée de la maladie de la nouvelle sous-prieure. Je la croyais bien portante, comme d'ordinaire. Aussi ai-je désiré qu'elle le fût et pût vous aider dans votre travail. [D'après un excellent médecin, ceux de ce pays-ci qui souffrent de la sorte se trouvent très soulagés en buvant quatre ou cinq gorgées d'eau de rose. J'en éprouve moi-même les meilleurs effets. L'eau de fleur d'orange, au contraire, me nuit beaucoup; elle me remet le cœur quand je la respire, mais je ne puis en boire]. Veuillez me recommander à cette sœur. Malgré tout, j'espère de la bonté de Dieu qu'elle s'acquittera parfaitement de son office. Donnez-lui de l'autorité et punissez les religieuses chaque fois qu'en votre absence elles ne lui obéissent pas comme à vous-même; ce sera là un moyen de les amener à la respecter; cette mesure est nécessaire.

[Quant à la petite Éléonore[1], elle m'a toujours inspiré quelque crainte. Vous avez raison d'être prudente à son endroit, je veux dire, de vous tenir sur vos gardes; elle pourrait avoir recours à sa parente. La vieille me semble très sérieuse, et c'est elle qui m'inspire le plus de compassion. Présentez-lui toutes mes amitiés].

J'ai remis à Serrano une longue lettre pour Votre Révérence; il va retourner bientôt à Séville, m'a-t-il dit, parce qu'il ne peut s'habituer à ce pays-ci. Veillez sur lui; il a communiqué au licencié, qui me l'a raconté, son intention de partir pour les Indes. J'en serais désolée, car c'est une folie. Jamais je ne saurais lui payer toute ma reconnaissance pour les bons offices dont il vous a entourées au milieu de vos grandes épreuves.

Je lui ai remis, en outre, une lettre pour le Père Nicolas, que je ne crois pas encore parti; mais je n'ai pas les siennes sous la main pour m'en assurer. Je vous ai adressé un pli où je vous donne plus de détails que je ne le fais présentement sur la fondation où je vais.

Je crois avoir dit dans une de mes lettres au Père prieur de ne point traiter de l'achat de la maison avant que vous ne l'ayez vue vous-même et examinée attentivement; demandez pour cela la permission au supérieur, et il vous la donnera aussitôt. Rappelez-vous ce qui s'est déjà passé, et n'oubliez pas combien ces Pères[2] s'entendent peu à nous choisir une maison convenable. Toutes les choses demandent du temps, et comme on le remarque à bon droit, celui qui ne regarde pas en avant.....[3].

1. Il s'agit, non d'Éléonore de Saint-Gabriel, la sous-prieure dont il vient d'être parlé, mais d'Éléonore de Saint-Ange, qui avait fait profession depuis trois ans.

2. Les Pères Carmes déchaussés de Séville.

3. La Sainte n'a pas achevé la phrase du proverbe qui se termine ainsi : *demeure en arrière — atràs se queda.*

N'oubliez point les manœuvres que le démon a employées pour détruire votre monastère, et tout ce que nous avons enduré; n'entreprenons plus rien, à l'avenir, qu'après avoir consulté et mûrement réfléchi. Quant à moi, j'aurais peu de confiance dans le prieur de Séville pour traiter d'affaires. Ne croyez pas que quelqu'un puisse se réjouir autant que moi de vous voir convenablement logées. Mais remarquez-le, la maison doit avoir de belles vues; c'est plus nécessaire que de se trouver dans un beau quartier. Veillez encore, autant que possible, à ce qu'elle ait un jardin.

Les Franciscaines déchaussées de Valladolid croyaient très bien faire en laissant la maison où elles étaient, pour en prendre une près de la Chancellerie[1]. Mais elles ont été et sont encore accablées de dettes et de chagrins. Elles se trouvent enfermées comme dans un souterrain; de plus, elles ne savent que devenir, parce qu'elles ne peuvent bouger sans être entendues. Oui, certes, je vous aime plus que vous ne le pensez; mon amour va jusqu'à la tendresse; je souhaite que vous réussissiez en tout, et en particulier dans une affaire de cette importance. Le malheur, c'est que plus j'aime une personne, et moins je puis souffrir en elle la plus petite faute. C'est une folie, je le vois, car nos fautes nous donnent de l'expérience. Toutefois, lorsqu'elles sont grandes, on en subit toujours les conséquences; voilà pourquoi il est bon de marcher avec crainte.

Je vous plains sincèrement d'avoir à payer des rentes; c'est une lourde charge, et cela ne vous avance pas; mais, puisque tel est l'avis du Père prieur, ce doit être le mieux. Daigne le Seigneur apporter un prompt remède à une pa-

1. Il y a dans l'autographe, *chancilleria, chancellerie,* et non *cuchilleria, coutellerie,* comme on l'a dit.

reille situation! car c'est un grave sujet d'inquiétude. Je voudrais que mon frère pût vous tenir quitte de votre dette envers lui. Et il le ferait, j'en suis sûre, s'il vous savait dans la gêne, malgré celle où il pourrait se trouver lui-même. Je ne lui ai jamais rien dit du secours qui vous est venu des Indes. Il a dû se charger de plusieurs rentes à Valladolid et vendre une partie de la rente de mille ducats que vous lui donnez; maintenant, il a cent ducats de rente de moins; voilà pourquoi il s'est retiré dans sa petite propriété. Comme il a beaucoup de dépenses, qu'il est habitué à avoir de l'argent de reste, et que sa condition ne lui permet pas de rien demander à personne, il se trouve dans un profond chagrin; par deux fois, il m'a écrit à Malagon sur ce point. J'ai donc été très contente de ce que vous lui avez rendu, car il ne demandait que la moitié de la somme, et encore il mettait pour condition que cela ne vous gênât en aucune manière. Recommandez-le instamment aux prières du Père prieur.

Vous avez été généreuse dans votre offrande pour les nécessités de l'Ordre. Dieu veuille vous en récompenser! Nulle part, les sœurs n'ont donné autant que vous, sauf à Valladolid, où l'on a donné cinquante ducats de plus. Votre argent est venu fort à propos; je ne savais que faire pour nos Pères qui sont à Rome; ils y souffrent beaucoup disent-ils, et néanmoins, voici le moment propice où leur présence y est le plus nécessaire. Que Dieu soit béni de tout!

Veuillez envoyer les lettres au Père Gratien. Lui-même, comme il m'en prévient, a écrit au Père Nicolas sur votre affaire. C'est un vrai soulagement pour moi que nous puissions au moins lui écrire. [Dès son arrivée à Séville, veillez, ma fille, à toutes vos démarches; il y a dans le monastère une religieuse qui doit avoir l'œil sur vous;

rappelez-vous dans quel danger nous nous sommes trouvées, par suite de ces manques de vigilance où nous ont conduites nos bonnes intentions; supposé que cela ne nous corrigeât pas, je ne sais ce qui adviendrait, quand déjà la leçon nous coûte si cher. Pour l'amour de Notre-Seigneur, je vous conjure de ne plus donner à manger à ce Père au parloir. Dès lors qu'il n'est plus visiteur, nous n'avons plus à avoir de craintes *au sujet de la nourriture qu'on lui donnera;* il n'est donc point nécessaire *de lui servir ses repas* comme au temps où il l'était[1]].

J'ai deviné, me dites-vous, que vous me préparez des corporaux. Je ne comprends pas cette réflexion, quand vous me l'avez annoncé vous-même dans la lettre que m'a apportée Serrano. Toutefois, veuillez ne pas me les envoyer; je veux voir d'abord si nous en avons besoin. Dieu veuille vous garder, puisque votre sollicitude s'étend à tout, et vous rendre très sainte! N'empêchez pas le Père prieur de venir, et ne soyez pas attristée de son départ; jusqu'à la conclusion de l'affaire importante que vous savez, il n'est pas juste de regarder votre seul intérêt personnel. Je demande à toutes les sœurs de ne point cesser de prier pour cela et pour moi; j'en ai plus besoin que jamais, afin que la nouvelle fondation réussisse. Regardez comme faits tous les compliments de la prieure et des sœurs; je me fatigue à tant écrire.

C'est aujourd'hui le 9 février.

De Votre Révérence la servante,

Thérèse de Jésus.

1. Le passage souligné ne se trouve dans aucune édition, ni dans la copie de la Bibliothèque nationale. Mais l'autographe le porte clairement et montre d'une manière évidente combien la Sainte avait craint qu'on empoisonnât le Père Gratien.

[Si le Père Nicolas nous arrive, je vous prie de déchirer la lettre ci-incluse. Je vous permets, cependant, de la lire, mais déchirez-la aussitôt[1]].

LETTRE CCXCIX[2].

1580. Vers le 10 Février. Malagon.

A DON LAURENT DE CÉPÉDA, A LA SERNA, PRÈS D'AVILA.

Deux dettes à don Laurent. Maladie du prieur des Chartreux de Séville.

JÉSUS!

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec vous !

Je vous ai écrit plusieurs fois, il y a peu de jours; je le ferais plus souvent encore, mais les messagers manquent. Comme je ne sais si cela me sera possible à Villeneuve, je vous envoie la présente. J'avais pensé que nous serions déjà parties; on ne tardera pas, il est vrai, à venir nous chercher; toutefois, il m'en coûtera de voyager en carême.

La prieure de Séville m'annonce qu'elle va vous payer, et je m'en réjouis. [Elle vous donnera sous peu environ quatre cents ducats, comme vous le verrez par le petit billet que je vous transmets. Ces lettres ayant tant de chemin à parcourir, je n'ai pas osé vous les envoyer

1. Ce post-scriptum n'avait jamais été publié; en voici le texte d'après l'autographe : *Si fuere venido el padre Nicolao, rompa V. R. esa carta; bien la puede leer, si quiere; mas rompala luego.*

2. Cette lettre renferme deux fragments qui sont traduits pour la première fois en français; elle est augmentée de moitié.

toutes. J'en ai reçu de vous deux, où vous me demandiez de lui réclamer votre argent. Ma lettre vous sera arrivée là où je vous avais dit, avant que je ne lui écrivisse de nouveau. Je lui mandais que vous vous contenteriez même de la moitié de la somme, et que, supposé que vous la vissiez dans la nécessité, vous consentiriez à rester vous-même dans la gêne et à ne rien lui réclamer]. Je ne sais si votre argent n'était pas mieux à Séville. Vous prétendiez toujours que vous le vouliez pour bâtir une chapelle [1], et vous ne ferez peut-être que le dépenser. Puisque vous le voulez pour Dieu, je supplie Sa Majesté de vous aider à tirer quelque profit de ces troupeaux dont vous me parlez.

Comme je vous l'ai dit dans mes lettres précédentes, ma santé est meilleure à Malagon qu'à Avila; néanmoins, j'ai toujours mes souffrances ordinaires.

[Le Père Nicolas ne tardera pas à se rendre à Pastrana. Ayez la bonté de lui écrire; vous serez plus près de lui que moi. Dès que je le saurai arrivé à cette localité, je l'aviserai pour qu'on vous remette l'argent dont vous parlez. La prieure de Tolède est chargée de recouvrer votre argent de là-bas. Je lui écris maintenant pour lui recommander de vous l'envoyer aussitôt qu'elle l'aura reçu].

Les affaires de nos sœurs de Séville vont bien. La vieille dame qui est morte aux Indes leur a laissé en héritage huit cents ducats; on vient de les leur apporter maintenant [2]..... La seule nouvelle que j'aie encore à vous annoncer, c'est que le prieur de Notre-Dame des Grottes est à toute extrémité par suite d'une chute qu'il a faite. Veuillez le recommander à Dieu, car nous avons de grandes obligations envers lui; il envoie de nombreuses

1. Don Laurent voulait bâtir à Avila une chapelle qui fût dédiée à Sainte Anne.

2. Le manuscrit est détérioré dans cet endroit et à la fin de la lettre.

aumônes aux sœurs, et elles perdront beaucoup, le jour où il viendra à mourir. Plaise à Sa Majesté que vous gagniez dans votre solitude d'abondantes richesses pour l'éternité! Toutes les autres passent rapidement; cependant, comme vous savez si bien les employer, elles ne sont pas mal entre vos mains..... Je vous présente mille fois mes amitiés.

C'est aujourd'hui le..... de février.

Votre indigne servante,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCC[1].

1580. Vers le 12 Février. Malagon.

A DOÑA JEANNE DE AHUMADA, SA SŒUR, A ALBE DE TORMÈS.

Patience dans les souffrances. Désir de la voir.

JÉSUS!

Que le Saint-Esprit soit avec vous, ma sœur!

Si je cherchais mon contentement, j'aurais du travail, je vous l'assure, car nous vivons toujours bien éloignées l'une de l'autre. Mais comme nous sommes sur une terre étrangère, il nous faut prendre patience jusqu'à ce que Notre-Seigneur nous introduise dans ce séjour où nous nous verrons toute l'éternité.

1. Cette lettre paraît pour la première fois en français. Le *Siglo Futuro* l'a publiée le 15 octobre 1882, jour du 3e centenaire de la mort de la Sainte. Voir le texte à la fin de ce volume.

Il y a peu de temps, je vous ai écrit dans une lettre adressée à mon frère pour vous annoncer que je n'avais plus de fièvre, grâce à Dieu. J'avais envoyé la lettre à la Mère prieure de Médina. En vérité, j'ai bien souffert de ne pas trouver de messager à Malagon, afin de vous écrire quelquefois : cela m'a vivement chagrinée. D'après ce que m'a dit Monsieur le Licencié, qui me passe la lettre ci-incluse, j'aurais pu le faire souvent en lui remettant à lui-même mes lettres. Mais je ne le connaissais pas jusqu'à ce moment où je viens d'accepter une de ses belles-sœurs pour un de nos monastères. En tout cas, répondez-moi promptement; supposé que je ne sois plus ici, on m'expédiera votre lettre là où je serai.

Je partirai, Dieu aidant, le mercredi des Cendres; je m'arrêterai à Médina huit jours tout au plus, car je suis pressée. Je m'arrêterai aussi huit jours à Avila. Je serais très heureuse d'y passer au moins une journée en votre compagnie.....[1]

1. Nous regrettons de ne pas avoir la lettre entière; nous aurions pu, peut-être, lui assigner une autre date que celle de 1580.

LETTRE CCCI.

1580. 12 Février. Malagon.

AU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Départ pour la fondation de Villeneuve de la Xara. Le Père Antoine et son amitié pour la Sainte. Le bienfaiteur, Monsieur Vélasco. Projet de fondation à Madrid.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Paternité, mon Père !

Le Père Antoine et le Père prieur de la Roda sont arrivés aujourd'hui pour nous accompagner. Ils ont amené un carrosse et un chariot; d'après les nouvelles qu'ils apportent, la fondation réussira. Que Votre Paternité la recommande à Notre-Seigneur ! L'excellent Père Antoine ne peut pas nier son amour pour moi, puisque, malgré son grand âge, il est venu aujourd'hui. Je vous ai déjà dit pour quel motif je regrette de m'éloigner de Malagon. Ce Père est arrivé bien portant, il a même de l'embonpoint; nos Pères, d'ailleurs, me semblent avoir meilleure mine cette année, avec toutes leurs épreuves.

Veuillez dire à Monsieur Vélasco que j'ai reçu ses lettres, et que je voudrais y répondre; en aurai-je le temps ? Je l'ignore, car je suis très occupée. Dieu veuille le récompenser de nous avoir obtenu la liberté de pouvoir nous entretenir avec Votre Paternité ! Toutes les sœurs et moi, nous le recommandons instamment à Notre-Seigneur. Je désirerais vivement faire la connaissance d'un homme à

qui nous devons tant. Ne pourrait-on pas, par son intermédiaire et celui de Monsieur don Louis Manrique, obtenir de l'archevêque la permission de fonder à Madrid ? Dans cette hypothèse, j'irais, dès mon retour de Villeneuve de la Xara, réaliser ce projet; personne même ne s'en apercevrait que le jour où tout serait terminé. J'ai, en effet, quelqu'un qui me donnerait l'argent pour acheter la maison. De plus, comme l'archevêque exige que le monastère ait des revenus, je compte sur les filles de Louis Guillamas, qui, vous le savez, entreront immédiatement et donneront annuellement quatre cents ducats de rente[1], somme suffisante pour entretenir treize religieuses. Enfin, le Père vicaire me remettra aussitôt la permission. Peut-être ces messieurs connaissent-ils quelque ami de l'archevêque qui obtiendrait son autorisation. En tout cas, n'omettez point, pourvu que vous le jugiez bon, de vous occuper vous-même de cette affaire, afin que nous sachions à quoi nous en tenir. Et dès que vous aurez réussi, veuillez m'en aviser sans retard. Tâchez, en outre, de trouver un exprès pour me porter vos lettres, afin que j'aie des nouvelles de votre santé. Daigne Notre-Seigneur vous la donner ! Il le peut, et je le Lui demande instamment.

C'est aujourd'hui le 12 février.

L'indigne servante et fille de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

1. L'autographe qui se conserve chez les *Teresas* de Madrid ne porte pas, comme l'ont dit tous les éditeurs, *cuatrocientos mil maravedis*, mais seulement *cuatrocientos*.

LETTRE CCCII.

1580. Vers le milieu de Février. Tolède.

AU PÈRE GRATIEN, A MADRID.

Éloge du Père Ambroise de Saint-Pierre. Dévouement de Saint Jean de la Croix. Nouvelles de la sœur Isabelle.

JÉSUS soit avec Votre Paternité!

Je vous annonce que le Père Ambroise[1] est ici et attend pour lui parler le Père Gabriel, qui doit nous accompagner[2]. Je puis vous l'assurer, mon Père, il m'a semblé homme de bien et de jugement. Je ne me suis ouverte à lui pour aucune chose importante ou indifférente; car j'agis toujours avec beaucoup de prudence, et je me tiens sur mes gardes. Toutefois, j'ai été heureuse d'apprendre que ces petites jalousies, que je croyais encore vivaces, supposé qu'elles aient existé, se sont déjà dissipées. Quant au Père Jean de la Croix, je pourrais jurer que cette tentation ne lui est jamais venue à l'esprit. Il a, au contraire, favorisé de tout son pouvoir le départ des Pères pour Rome; et si cela était nécessaire, il donnerait sa vie pour Votre Paternité; telle est la pure vérité.

Ce Père Ambroise est très zélé pour la prospérité de l'Ordre, et, à mon avis, il ne fera rien contre son devoir. Il arrive de Séville, où il a vu ce qui s'y passe; le Père Nicolas n'a pas eu peu à souffrir avec ces gens-là[3].

1. Ambroise de Saint-Pierre, prieur d'Almadovar.
2. Pour faire la fondation de Villeneuve de la Xara.
3. Deux lignes sont détériorées à cet endroit de l'autographe.

. . . . . .

J'ai trouvé ma petite Isabelle[1] pleine de santé, et avec un bon teint; il y a vraiment de quoi louer Dieu. Tous vos parents de Madrid sont en bonne santé, ainsi que Mademoiselle doña Jeanne, votre sœur, comme je viens de l'apprendre.

N'omettez pas de m'expédier la permission pour l'enfant d'Antoine Gaïtan[2]. Je suis vraiment fâchée contre le Père Mariano : il ne m'envoie pas les papiers que vous lui avez remis pour moi. Dieu veuille lui pardonner!

La prieure et toutes les sœurs se recommandent aux prières de Votre Paternité. Daigne le Seigneur vous garder et vous octroyer, en récompense du bien que vous nous faites, ce qui vous convient le mieux et une grande grâce au milieu d'une telle confusion! *Amen.*

L'indigne fille de Votre Paternité!

Thérèse de Jésus.

1. Sœur du Père Gratien, qui était au monastère de Tolède. Ce passage montre que cette lettre fut écrite non de Malagon, comme l'ont cru nos devanciers, mais de Tolède même, où la Sainte devait passer pour faire le choix de la prieure de Villeneuve de la Xara. Cfr. L. CCXCVI, p. 450.

2. Cfr. L. CCXC, p. 423.

LETTRE CCCIII[1].

1580. 3 Avril. Tolède.

A MARIE DE SAINT-JOSEPH, PRIEURE A SÉVILLE.

Souffrances de la Sainte. Entrevue avec le Père Nicolas. Prudence vis-à-vis des sœurs. Bonnes nouvelles de Rome. Achat d'une maison à Séville. Fondation prochaine à Palencia. Une excellente prieure à Villeneuve. Maladie de la Mère Briande. Élection du R. P. Général. Délicates attentions pour le P. prieur des Chartreux. Mauvais fourneau.

JÉSUS!

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence, ma fille!

Je serais heureuse, vous pouvez le croire, d'être assez forte pour vous écrire longuement. Depuis quelques jours, je suis très souffrante, et je paye, ce semble, la bonne santé dont j'ai joui à Malagon, à Villeneuve et durant mes voyages; il y a longtemps, et même plusieurs années, que je ne m'étais aussi bien portée. Notre-Seigneur m'a accordé là une grande grâce. Pour le moment, ma santé n'est pas très nécessaire.

Depuis le Jeudi-Saint, je suis affligée d'une des plus grandes crises de goutte que j'aie eues de ma vie, et la souffrance du cœur est vive. La fièvre vient de me quitter, il est vrai, mais je suis dans un tel état de faiblesse que c'est beaucoup pour moi d'avoir pu rester à la grille avec

1. Cette lettre contient six fragments qui sont traduits pour la première fois en français.

le Père Nicolas, qui est arrivé avant-hier; son entrevue m'a charmée. Au moins, vous n'avez point été oubliée. Je me demande comment vous l'avez si bien trompé sur votre compte; quoique j'y aie contribué un peu, cela ne nuira pas, je pense, à votre monastère; mais le pire, c'est que je partage, ce semble, l'illusion où il est à votre égard. Plaise à Dieu, ma fille, que vous ne fassiez rien pour me l'ôter! Qu'Il daigne vous soutenir de sa main!

J'ai été très heureuse, en outre, de tout le bien que vous me racontez des sœurs entrées dernièrement dans votre monastère. Cela m'a donné le désir de les connaître. Veuillez le leur dire et présentez-leur toutes mes amitiés. Recommandez-leur de prier Dieu pour les affaires de Portugal; qu'elles Le conjurent de donner des enfants à doña Yomar; vous ne sauriez croire dans quelle désolation se trouvent la mère et la fille[1] à ce sujet; ayez donc à cœur d'obtenir cette grâce à doña Yomar; vous le lui devez bien; c'est une excellente chrétienne : mais sa mère et elle souffrent beaucoup de l'épreuve où elles sont en ce moment.

J'ai reçu plusieurs lettres de vous; [la plus longue est celle que m'a apportée le prieur de Pastrana[2]]. J'ai été très contente en voyant dans quel bon état il avait laissé les affaires de votre monastère. Comme le Père Gratien va maintenant à Séville, il ne vous manquera rien. [Soyez prudente, ma fille, car il y a une personne qui doit en dire plus que vous n'en faites; ne donnez aucune prise à la critique. Pour lui[3], je crois vraiment qu'il en souffre. Mais j'ai été étonnée de certaines choses que m'a racontées le Père Nicolas. Il m'a remis aujourd'hui toute la

1. Doña Yomar Pardo, fille de doña Louise de la Cerda.
2. Le Père Nicolas, qui revenait de Séville.
3. Le Père Gratien.

relation concernant vos épreuves; je la lirai peu à peu. Je suis préoccupée au sujet de cette sœur dont vous me parlez. Dieu veuille tout arranger ! J'approuve la mesure qu'on a prise et la ligne de conduite que vous devez tenir à son égard. Veuillez, de plus, ne jamais manquer d'être très vigilante par rapport à l'autre sœur[1].

Le Père Nicolas m'a dit quelle abondante aumône vous avez donnée pour les affaires de l'Ordre. Que Dieu vous paye lui-même ! Je ne savais plus que faire par ici; le principal est terminé; on attend de jour en jour les dépêches qui sont arrivées là-bas; les nouvelles sont on ne peut plus favorables. Que toute la Communauté en rende grâce à Notre-Seigneur ! Comme le Père prieur[2] doit vous écrire longuement sur ce sujet, je ne vous en dis pas davantage].

Quant à la maison qu'on veut vous vendre, c'est lui donner une grande valeur, à mes yeux, que de me la représenter avec de belles vues et un jardin; ce point est, en effet, très important pour notre genre de vie. [Ce sera parfait, surtout avec les rentes qui vous arrivent peu à peu]. Mais il est fâcheux que cette maison soit à une telle distance du monastère des Pères de Notre-Dame des Remèdes[3], qui doivent aller vous confesser, car sans être éloignée de la ville, me dites-vous, elle est à l'extrémité opposée. En tout cas, ne l'achetez pas sans l'avoir vue tout d'abord en compagnie de deux autres sœurs qui, d'après vous, s'y entendent le mieux pour cela; tout supérieur vous donnera l'autorisation nécessaire. Ne vous en rapportez à l'appréciation d'aucun Père, ni de qui que ce

1. Il est question dans ce paragraphe des sœurs Béatrix et Marguerite.

2. Le Père Nicolas.

3. Monastère des Carmes déchaussés.

soit. [Vous savez, d'ailleurs, quelle méchante maison nos Pères voulaient nous faire acheter]. Je ne sais si la lettre où je vous en ai parlé une fois vous est parvenue[1].

Je vous envoie sous ce pli la réponse de mon frère à votre lettre. Je l'ai ouverte par mégarde; mais je n'ai lu que le commencement; dès que j'ai vu qu'elle n'était pas pour moi, je l'ai fermée de nouveau. [Le Père prieur me laisse dans ce monastère les actes nécessaires pour le recouvrement de l'argent d'ici; il me manque la délégation de pouvoir; elle est entre les mains de Monsieur Roch de Huerta, qui voyage du côté de Séville pour les besoins de sa charge. Veuillez envoyer ce pouvoir et celui que vous a demandé le Père prieur pour l'affaire de Valladolid; vous les expédierez l'un et l'autre à la prieure de cette maison].

Pour moi, si Dieu me donne un peu de santé, je quitterai Tolède peu après la fin du mois. On me commande d'aller à Ségovie; de là, j'irai à Valladolid pour faire ensuite une fondation à quatre lieues plus loin, à Palencia. Les sœurs de Villeneuve ont dû vous envoyer le récit de la leur. Je vous dis donc seulement qu'elles se trouvent très bien, et qu'à mon avis, elles procureront une grande gloire à Notre-Seigneur. J'avais emmené de Tolède pour prieure une fille de Béatrix de la Fuente[2]. Le choix est excellent. Cette religieuse est aussi parfaite pour les gens de ce pays-là que Votre Révérence pour l'Andalousie. Je lui ai donné pour sous-prieure la sœur Saint-Ange[3], du couvent de Malagon, qui s'acquitte à merveille de sa charge. Elles ont deux autres religieuses d'une grande vertu. Que mes filles de Séville demandent à Notre-

1. Cfr. L. CCXCVIII, p. 457.
2. La Mère Marie des Martyrs, Cfr. L. CCXCVI, p. 450.
3. Elvire de Saint-Ange.

Seigneur de faire tourner ces fondations à sa gloire ! Je vous souhaite d'être avec Lui. Je ne puis vous en dire davantage; j'ai peu de fièvre, il est vrai; mais je souffre beaucoup du cœur; ce ne sera rien probablement. Je supplie toutes vos filles de prier Dieu pour moi. La sœur Béatrix de Jésus va vous parler de l'état de la Mère Briande.

De Votre Révérence la servante.

Thérèse de Jésus.

[Nous sommes arrivées ici, notre Mère et moi, la veille des Rameaux. La Mère Briande se trouvait tellement mal, elle avait tant craché de sang, qu'on voulait lui donner l'Extrême-Onction. En ce moment, elle est un peu mieux; mais elle crache encore du sang de temps en temps, et la fièvre ne la quitte pas. Cependant, elle peut se lever quelquefois. Voyez, ma Révérende Mère, ce qui fût arrivé si on l'avait reconduite à Malagon. Elle était perdue, et toutes les sœurs avec elle; du moins, on aurait grandement souffert, vu la nécessité extrême du monastère.

Notre Mère a encore retiré de cette maison deux autres sœurs, et plaise à Dieu que ce soit suffisant ! Veuillez faire prier pour elle et pour moi, car j'en ai grand besoin. Que toute la Communauté recommande à Dieu l'élection du Général, afin qu'elle tourne à sa plus grande gloire.

J'ai trouvé ici le Père Gratien; il est bien portant. Je vous annonce que le fourneau nous dépensait cent réaux; il n'a rien valu; nous l'avons enlevé; loin d'être pour nous une économie, il nous occasionnait une dépense de bois plus considérable.

Veuillez charger quelqu'un de faire une visite de ma part au Père prieur de Notre-Dame des Grottes, et lui

présenter tous mes respects ; je ne puis lui écrire à cause de l'état où je suis. N'omettez point de prendre, à l'avenir, un peu plus souvent de ses nouvelles ; sans cela, nous paraîtrions l'oublier, parce qu'il n'exerce plus la charge de prieur, qui lui permettait de nous envoyer des aumônes, et cela ne produirait pas bon effet.....[1]].

LETTRE CCCIV[2].

1580. Vers Avril. Tolède.

AU PÈRE GRATIEN, A MALAGON.

Vie retirée des Carmélites. Leurs entretiens avec les personnes du dehors.

..... Si quelqu'un de nos Pères doit rester à Malagon, veuillez lui recommander instamment d'avoir peu de rapports avec les sœurs. Considérez bien, mon Père, ce point ; il est très important. Je voudrais même que Monsieur le Licencié[3] n'en eût pas autant ; quoique tout y soit édifiant, les gens mal intentionnés ont coutume de faire une foule de jugements défavorables sur ces actes de dévouement. Cela arrive spécialement dans les petites localités comme Malagon ; mais cela se voit aussi partout. Croyez-le, mon Père, moins les religieuses auront de ces communications très particulières, mieux ce sera, même pour la paix du monastère. Veuillez ne pas le perdre de vue ; tel est mon désir.....

1. Le reste du post-scriptum manque.
2. Fragment restitué à la Collection des Lettres.
3. Le licencié Gaspar de Villanueva.

LETTRE CCCV.

1580. 8 Avril. Tolède.

A DOÑA ISABELLE OSORIO, A MADRID.

État de sa santé. Désir de la voir à Madrid. Commission pour un de ses plus grands amis, le Père Balthasar Alvarez. Éloge d'Inès de l'Incarnation.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec vous, Mademoiselle !

Je suis arrivée ici, à Tolède, la veille des Rameaux ; et, malgré les trente lieues que j'ai dû faire depuis l'endroit d'où je suis partie, je n'ai pas été fatiguée ; ma santé était même meilleure que de coutume. Mais depuis mon arrivée, j'en ai eu bien peu ; je crois cependant que ce ne sera rien.

J'ai été très heureuse quand on m'a appris dans ce monastère que votre santé s'était améliorée. Une lettre de vous m'a été remise, où vous me dites que les souffrances n'ont pu vous enlever votre bon projet. Dieu soit béni de tout ! J'espère en Sa Majesté que le jour où vous serez complètement guérie pour le réaliser, j'aurai achevé l'affaire dont je vous ai parlé[1]. Dans le cas où elle ne le serait pas, je donnerais un autre ordre pour l'accomplissement de votre saint désir. Soyez assurée que si Dieu me donne de la santé, je ne tarderai pas à me rendre à Madrid. Mais je voudrais que personne ne le sût. J'ignore

1. Allusion à la fondation de Madrid.

quelle mesure prendre pour me voir près de vous. Je vous aviserai en secret de l'endroit où je me trouverai. Veuillez me dire votre avis là-dessus. N'oubliez pas de me recommander à Notre-Seigneur, et de saluer de ma part le Père Valentin; gardez-vous de parler à personne de mon passage à Madrid.

On m'annonce que le nouveau provincial de la Compagnie de Jésus de cette province de Madrid sera bientôt dans cette ville, s'il n'y est déjà[1]. Or, sachez-le, c'est un de mes plus grands amis : je l'ai eu pour confesseur plusieurs années[2]; n'omettez pas de lui parler, car c'est un saint. Veuillez par charité, quand vous irez le trouver, lui remettre en main propre la lettre ci-incluse; je ne saurais trouver une voie plus sûre pour la lui faire parvenir. Daigne Notre-Seigneur nous guider en toutes choses! *Amen.*

J'ai trouvé notre sœur Inès de l'Incarnation[3] tellement bien portante que j'en ai été étonnée; c'est une joie très vive pour moi de voir en elle une grande servante de Dieu. Plaise au Seigneur de la soutenir de sa main! Elle accomplit des actes d'obéissance extraordinaires; j'ajoute qu'elle excelle dans toutes les vertus.

Votre indigne servante,

Thérèse de Jésus.

Le Père prieur[4] se porte toujours bien. Je lui ai fait votre commission. Vous lui devez beaucoup. Je vous supplie de tâcher d'obtenir une réponse à la lettre ci-incluse et de me l'adresser par une voie sûre; cela est important.

C'est aujourd'hui le 8 avril.

1. Le Père Balthasar Alvarez.
2. A Avila.
3. Novice à Tolède. Elle fit profession deux jours après.
4. Le Père prieur de la Roda, Gabriel de l'Assomption.

LETTRE CCCVI[1].

1580. 10 Avril. Tolède.

A DON LAURENT DE CÉPÉDA, SON FRÈRE, A LA SERNA, PRÈS D'AVILA.

Chagrin au sujet de Pierre de Ahumada. Nécessité de le secourir. Prochain départ pour Ségovie.

JESUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec vous !

Dieu semble, je vous l'assure, permettre que ce pauvre homme[2] soit pour nous une tentation, afin de voir jusqu'où va notre charité. Évidemment, la mienne n'est pas grande pour lui, et cela me peine. Ne serait-il pas mon frère, mais simplement mon prochain, je devrais avoir pitié de l'état où il se trouve, et cependant, j'en ai peu. Pour vaincre cette mauvaise disposition, je me remets à l'esprit ce que je dois faire pour contenter Dieu. Et dès que la pensée de Sa Majesté se met entre lui et moi, je me sens prête à endurer toutes sortes de travaux ! Sans cela, je vous l'avoue, je ne l'empêcherais nullement de poursuivre le but de son voyage[3]. La joie que j'avais de le voir hors de chez vous, comme je l'ai tant désiré, l'emportait de beaucoup sur la douleur de le laisser dans une telle nécessité. Je vous en conjure donc, pour l'amour de Notre-Seigneur, faites-moi

1. Cette lettre contient un fragment nouveau.
2. Son frère, Pierre de Ahumada.
3. Il voulait se rendre à Séville.

le plaisir de ne plus le recevoir dans votre demeure, malgré ses supplications et sa pauvreté; de la sorte, je ne serai plus préoccupée : en vérité, la pensée de rester auprès de vous le rend fou, bien qu'il ne le soit pas pour d'autres choses. J'ai su par des hommes instruits que cela peut très bien être. Cet état ne vient point de son séjour à la Serna[1]; avant même qu'il eût le projet d'y aller, il était ainsi; sa grande maladie seule en est cause; pour moi, j'ai sérieusement redouté quelque malheur.

Il dit que vous avez raison d'être très fâché, mais qu'il n'en peut pas davantage. Il comprend bien que sa conduite n'est pas raisonnable, et ce doit être là une vive souffrance pour lui. J'aimerais mieux, a-t-il ajouté, mourir que de demeurer dans la situation où j'étais. Il avait déjà traité avec un muletier afin de partir demain pour Séville. Je ne sais dans quel but il voulait s'y rendre; mais, vu son état, un seul jour de voyage avec ce soleil suffirait pour le tuer, quand déjà il m'est arrivé avec un violent mal de tête. Et puis, une fois à Séville, il ne peut que dépenser tout son argent, et aller mendier pour l'amour de Dieu. J'avais espéré voir un soutien pour lui dans le frère de doña Mayor[2]; il n'en est rien. J'ai donc cru, par charité pour Dieu seul, devoir l'engager à attendre votre réponse à cette lettre. Dès lors qu'il commence à se trouver sans ressources, il y consent, malgré la certitude où il est de l'inutilité de ma démarche. De grâce, veuillez me répondre immédiatement; remettez votre lettre à la prieure d'Avila; je lui écris de me l'expédier par le premier courrier.

Cette tristesse soudaine dont vous me parlez a pour

1. Campagne de don Laurent, située à une lieue d'Avila.

2. Jean de Ovalle, beau-frère de la Sainte, avait pour sœur doña Mayor, religieuse bénédictine, à Albe.

cause, selon moi, le départ de ce pauvre frère. Dieu est très fidèle. Et si notre pauvre frère est fou sur ce point, comme je le crois, vous êtes évidemment obligé par la loi de la perfection à l'assister de votre mieux, à ne pas le laisser aller au-devant de la mort, et à détourner le cours de vos aumônes en sa faveur; il est votre parent, et vous avez une obligation spéciale de lui venir en aide; au contraire, rien ne vous force à tout le reste. Joseph lui-même était moins obligé envers ses frères.

Croyez-moi, quand Dieu comble quelqu'un de sa grâce, comme vous, il lui demande de grandes choses; et celle-ci est très grande. Or, je le répète, supposé que notre frère vînt à mourir dans ce voyage, vous en seriez inconsolable, tant vous l'aimez, et Dieu ne cesserait de vous le reprocher. Nous devons donc bien réfléchir pour ne point nous tromper dans une affaire dont les suites seraient irréparables. Pensez-y devant Dieu, comme vous le devez, et vous constaterez que vous ne vous appauvrirez point en secourant notre pauvre frère. Sa Majesté vous le rendra par d'autres côtés.

Vous lui donniez deux cents réaux pour ses vêtements; de plus, il avait votre table et profitait d'une foule de choses de votre maison. Tout cela ne semblait rien, et en réalité, vous dépensiez peut-être plus que vous ne croyez. Vous lui avez déjà donné de quoi vivre cette année où il voudra. Outre les deux cents réaux que vous lui remettiez pour ses habits, accordez-lui tous les ans deux cents autres réaux pour sa nourriture, et il restera soit chez ma sœur, où on l'a prié de se rendre, me dit-il, soit chez Diégo de Guzman. Il a reçu de ce dernier cent réaux; mais il va les dépenser dans ces voyages. On devrait ne pas lui donner toute la somme à la fois l'année prochaine, et payer au fur et à mesure les personnes qui le

nourriront; car ou je me trompe fort, ou il ne restera pas longtemps dans le même endroit. C'est une grande épreuve; néanmoins, pourvu qu'il n'habite pas sous votre toit, je tiens tout cela pour bon.

Considérez que vous me faites à moi-même une partie de cette aumône, comme vous me la feriez, supposé que vous me vissiez dans le besoin, et que je vous exprime autant de reconnaissance que si j'étais moi-même l'objet de votre charité; cependant, mon désir serait de ne vous être à charge en rien. Depuis longtemps, je vous l'assure, je souhaitais que notre frère fût hors de chez vous, tant je souffrais parfois de vous voir au milieu d'un tel tourment, et tant je redoutais ce dont je vous ai parlé.

[Ma lettre n'avait pas d'autre but que celui-là].

Je me procurerai les dépêches par le Père Nicolas; il les apporte, je crois, de Séville, et il m'a prévenue qu'il viendrait me voir. C'est une vraie joie pour moi que le petit Laurent soit si près. Dieu soit avec lui ! Je tâcherai de rester très peu de temps dans ce monastère, car ma santé s'y trouve moins bien qu'ailleurs, et je me rendrai, Dieu aidant, à Ségovie. Le Père Antoine de Jésus m'annonce qu'il doit passer par Avila, ne serait-ce que pour vous voir. Le Père Gratien a déjà quitté Tolède. Mes amitiés à don François.

C'est aujourd'hui le dimanche de Quasimodo.

L'indigne servante de Votre Révérence[1],

Thérèse de Jésus.

1. Il est possible que l'autographe marque *de V. M.* et non *de V. R.*

LETTRE CCCVII.

1580. 15 Avril. Tolède.

A DON LAURENT DE CÉPÉDA, SON FRÈRE, A LA SERNA, PRÈS D'AVILA.

Encore l'affaire de Pierre de Ahumada et sa mélancolie. Assistance à la messe. Distribution des chambres de la Serna. Domestiques. Attentions délicates de la Sainte.

JESUS soit avec vous!

On vous a déjà remis sans doute une longue lettre de moi sur cette affaire de Pierre de Ahumada. Je vous demande seulement aujourd'hui de me répondre sans retard et de remettre votre lettre à la Mère prieure; elle ne sera pas embarrassée pour trouver un exprès qui me l'apporte. Notre pauvre frère dépense son argent à Tolède, et il doit être bien affligé, si j'en juge par sa mine. Je serais très contrariée que votre réponse n'arrivât pas avant mon départ, qui, je crois, aura lieu bientôt.

Je suis mieux. Enfin, tout cela doit être un reste de mes vieilles infirmités; il ne faut pas s'en étonner; je suis surprise, au contraire, de n'être pas plus mal. Ce qui, je crois, me donnait de la santé à Avila, c'était de n'avoir ni autant de lettres, ni autant de difficultés.

Nous avons encore des nouvelles de Rome. Nos affaires vont très bien, malgré la contradiction. Veuillez les recommander à Dieu dans vos prières, et conjurez-Le de vous inspirer ce qui convient pour Pierre de Ahumada; Sa Majesté vous donnera sa lumière pour vous suggérer le meil-

leur parti à suivre. Je vous l'ai déjà dit, vous m'avez confié les quatre cents réaux. Quant à Pierre, il a pris, sans doute, et prend encore pour ses dépenses, sur l'argent que lui a donné Diégo de Guzman. Je vous l'assure en bonne conscience, c'est une peine profonde pour moi, vu mon caractère, de ne pouvoir lui rien donner. J'éprouverais tant de joie à le faire, ne serait-ce que pour vous délivrer de cet ennui. Daigne le Seigneur y remédier!

Il doit être très pénible pour vous de n'avoir la messe que les jours de fête. Je ne cesse de songer au moyen à prendre pour vous procurer l'avantage de l'entendre plus souvent, et je ne le trouve pas. D'après Pierre de Ahumada, votre habitation est préférable à celle d'Avila, surtout les chambres à coucher; cela m'a causé un vif plaisir. Néanmoins, avec vos domestiques de labour, le tapage ne doit pas manquer dans cette maison; si vous leur construisiez un petit appartement séparé, vous n'auriez plus ce grand bruit. Pourquoi, en outre, n'avez-vous pas partagé la cuisine, comme c'était réglé? Mais de quoi vais-je me mêler? Je le comprends, chacun s'y entend mieux que tous les autres dans sa propre demeure.

Serna, le porteur de ces lettres, sera de retour, me dit-il, dans huit jours. Si vous n'aviez pas encore envoyé votre réponse, veillez à la lui remettre sans faute. Je ne serai pas encore partie; et dussé-je partir, je l'attendrai.

Vous me parlez de mettre notre frère dans un monastère de nos Pères; déjà lui-même m'en avait dit un mot. C'est impossible, car on n'a pas coutume de recevoir des séculiers; d'ailleurs, il ne pourrait y supporter la nourriture. Même maintenant, lorsque les gens de l'hôtellerie ne lui donnent pas de la viande bien fraîche et bien cuite, il ne peut la manger, et se contente d'un peu de

pâté. Je lui envoie, quand je le puis, quelque petit rien; mais c'est rare. Pour moi, je ne sais qui est capable de le supporter et de lui donner les choses si à point.

Cette mélancolie est une terrible chose. C'est une épreuve pour celui qui l'a et pour ceux qui l'entourent. Dieu veuille vous donner la grâce que je Lui demande et vous exempter d'avoir à reprendre dans votre maison ce pauvre frère ! Tous les autres moyens doivent être recherchés; tel est mon désir ; et s'il vient à mourir, nous n'aurons alors à nous adresser, ni l'un ni l'autre, le moindre reproche.

Toutes mes amitiés à don François et à Aranda. Plaise à Dieu de vous garder et de vous rendre très saint ! *Amen.* Pourquoi ne me dites-vous pas comment vous vous trouvez dans la solitude ?

C'est aujourd'hui le 15 avril.

Votre servante,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCCVIII[1].

1580. 16 Avril. Tolède.

A MARIE DU CHRIST, PRIEURE A AVILA.

Recouvrements d'argent. Envoi de lettres.

JÉSUS soit avec Votre Révérence !

Je vous ai écrit hier, et aussitôt après j'ai eu l'occasion d'envoyer plusieurs lettres à notre Père vicaire[2]. Vu la pauvreté où vous êtes, il ne vous conviendrait guère de payer tant de port; et cependant, vous ne pouvez vous en dispenser. Je vous envoie sous ce pli deux lettres, l'une pour mon frère, l'autre pour le Père vicaire; par charité, veuillez les leur transmettre. J'annonce à Laurent que le Père Nicolas est ici. Il est arrivé ce soir, et je lui ai parlé immédiatement de votre argent. [Il me laissera, m'a-t-il dit, une autorisation en règle pour que la prieure puisse le recouvrer elle-même et vous l'expédier ensuite. Celui qui le détient, m'a affirmé la prieure, a promis de le livrer au plus tôt; on ne tardera donc pas, à mon avis, à rentrer en possession de cet argent. Quant à celui de Valladolid, ce Père a envoyé à Séville pour le réclamer, et on l'obtiendra; dans le cas contraire, on le payerait d'une autre manière; mais pour lui, il regarde cette somme comme assurée].

1. Cette lettre, dont un fragment avait été publié dans l'édition Migne, est complétée d'après l'autographe que nous avons eu sous les yeux.

2. Le Père Ange de Salasar.

Mes amitiés à la Mère Marie de Saint-Jérôme; veuillez me dire comment elle va. Mes amitiés, en outre, à Isabelle de Saint-Paul, à Thérèse et à toutes les autres sœurs. Plaise à Dieu d'en faire des saintes et d'être avec Votre Révérence! En tout cas, tâchez de m'envoyer la réponse du Père vicaire et celle de mon frère, comme je vous l'ai déjà recommandé dans mes lettres précédentes. Supposé que le Père vicaire soit absent, dites-moi où il est, et retournez-moi les lettres que je vous ai remises pour lui.

C'est aujourd'hui le 16 avril.

De Votre Révérence la servante,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCCIX[1].

1580. 5 Mai. Tolède.

AU PÈRE GRATIEN.

Approbation de la décision de ce Père sur un cas de conscience. Bonnes nouvelles de Rome. Conseil. Désir de le voir. Une postulante et la fondation de Madrid. Moyen sûr de parler à l'archevêque.

JÉSUS!

Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Paternité!

Vos lettres me sont arrivées hier, [après celle où l'on me parlait de l'affaire du recteur d'Alcala[2]]. Je me suis entre-

1. Cette lettre contient trois fragments traduits pour la première fois en français.

2. Le Père Élie de Saint-Martin.

tenue de cette affaire avec doña Louise; j'ai consulté également le licencié Serrano, et je vous envoie sa réponse sous ce pli.

Quant à ces discussions dont vous me parlez, vous m'avez procuré un vif plaisir en soutenant la meilleure opinion[1]. Malgré toutes les raisons apportées par ces Pères pour défendre la leur, c'est une terrible chose de ne pas faire, à l'heure de la mort, tout ce qu'il y a de plus sûr et de tenir encore à des points d'honneur. A ce moment-là, l'honneur du monde touche à sa fin, et l'on commence à comprendre combien il est important de n'avoir en vue que l'honneur de Dieu. Mais peut-être ces Pères pensent-ils que l'offensé s'exposerait au danger d'avoir de la haine contre son ennemi. D'un autre côté, Dieu ne manque pas de nous soutenir de sa grâce quand nous nous déterminons à agir uniquement par amour pour Lui. Vous n'avez donc pas à avoir de peine sur votre opinion. Toutefois, vous feriez bien de donner quelques raisons pour disculper ces Pères.

J'ai été très préoccupée de vous voir exercer le ministère au milieu de ces fièvres pourprées. Béni soit Dieu du bon état de votre santé! Mon mal n'est plus rien maintenant, comme je l'ai écrit à Votre Paternité. Il me reste seulement de la faiblesse; j'ai passé, en effet, un mois terrible, quoique je me sois tenue presque constamment sur pied. Comme je suis habituée à souffrir toujours, je pensais, malgré la douleur, pouvoir aller ainsi. A la vérité, j'ai cru en mourir; je n'en avais pas cependant une certitude complète, et il m'était indifférent de vivre ou de mourir. C'est là une grâce de Dieu, et elle est très

1. D'après le Père Antoine, annotateur de cette lettre, on discutait le point suivant : l'offensé est-il obligé, à l'heure de la mort, de se réconcilier avec celui dont il a reçu l'injure?

grande pour moi : je me rappelle dans quelles frayeurs j'étais autrefois à ce sujet.

Cette lettre de Rome m'a procuré une joie profonde. Si la dépêche annonçant la séparation ne vient pas très promptement, elle paraît du moins assurée. Je ne vois pas quelles révolutions il pourrait y avoir à son arrivée, ni pourquoi il y en aurait. Votre Paternité fera bien d'attendre le Père Ange, notre Vicaire Général, tant qu'il ne se présentera pas une autre occasion; de la sorte, vous ne paraîtrez pas empressé de vous acquitter de la commission dont il vous a chargé, car il remarquera tout.

Je vous annonce que j'ai écrit à nos sœurs de Véas et au Père Jean de la Croix pour les prévenir de votre arrivée et de la commission dont vous êtes porteur. Le Père Ange m'en ayant instruit, j'avais pensé un instant ne leur en rien dire; mais puisque le Père vicaire lui-même me l'annonce, je n'ai, ce semble, aucun motif de ne pas leur en parler. Ne perdons point de temps, tel est mon plus vif désir. Cependant, supposé que nos dépêches arrivent bientôt, il est incomparablement préférable d'attendre encore. Tout se réglera alors avec beaucoup plus de liberté, comme le dit Votre Paternité.

Quoique vous n'ayez pas de motif pour venir me voir, vous m'avez proposé une grande faveur en m'offrant d'accourir promptement, si je le désirais. Certes, oui, je le désire; [mais votre voyage, je le crains, ne passerait pas inaperçu pour nos bons frères[1]]; de plus, je redoute une fatigue pour vous, parce que vous auriez une longue course à faire. Je me contente donc d'attendre la circonstance qui vous obligera à passer par Tolède. Je voudrais bien que vous eussiez un jour de loisir pour donner à mon âme

1. Allusion aux Carmes mitigés.

quelque soulagement et me permettre d'en parler à Votre Paternité.

Dès que j'aurai repris un peu plus de force, je tâcherai d'avoir une entrevue avec l'archevêque. Dans le cas où il me donnerait la permission de réaliser la fondation de Madrid, il serait incomparablement mieux d'admettre là cette demoiselle[1] que de l'envoyer dans un autre monastère. Nos religieuses souffrent tant, lorsqu'on ne répond pas à leurs vues, que c'est là un vrai tourment pour moi. Voilà pourquoi, avant de savoir si cette fondation aura lieu, je n'ai pas écrit à la prieure de Ségovie; je n'ai point non plus insisté dans ce monastère pour qu'on prenne cette demoiselle. Toutes les sœurs, j'en suis persuadée, l'admettraient même malgré la prieure, bien que ce soit un peu tard pour s'en occuper : d'après les instructions du Père vicaire, je dois partir dès que ma santé me permettra de me mettre en route, et j'aurais du scrupule de rester plus longtemps.

Nos sœurs de Ségovie sont nombreuses, et elles veulent encore une postulante. Celle dont je parle ne devant être chez elles qu'en passant, on la prendrait volontiers. Je vais écrire à la prieure de Ségovie, pourvu que vous le jugiez à propos. De votre côté, vous lui diriez combien vous seriez heureux qu'elle reçût cette demoiselle, et votre lettre servirait beaucoup pour la décider. Ce monastère, d'ailleurs, nous a procuré peu de secours ou presque aucun dans toutes ces affaires de l'Ordre. Veuillez donc lui rappeler les obligations que nous avons à l'égard de Monsieur Vélasco, et cette considération triomphera de toutes les difficultés.

[Les sœurs de Tolède viennent de payer cinq cents ducats à nos sœurs de Saint-Joseph d'Avila. Je les leur

1. Mlle de Vélasco, sœur de don Juan Lopez de Vélasco.

ai moi-même demandés. Ç'a été une vraie confusion dont je vous donnerai le récit plus tard. Ce n'était la faute de personne, sans quoi j'y aurais avisé à temps.

Jusqu'à ce qu'on ait parlé à l'archevêque, je ne sais s'il convient de traiter de notre projet pour Ségovie. Veuillez me dire immédiatement votre désir sur ce point; les charretiers ne vous manquent pas pour me transmettre votre réponse, en y mettant un bon port. Il serait impossible d'envoyer cette demoiselle à Ségovie sans prévenir d'abord les religieuses et sans avoir leur consentement. C'est à cette condition que le Père Ange m'a autorisée à lui ouvrir les portes de leur monastère. Je ne lui avais pas dit de qui il s'agissait. Pour moi, je souhaite encore plus que vous son entrée. A mon avis, le mieux est d'aller parler à l'archevêque chez lui. Il s'agit de s'y rendre par l'église où il entend la messe; je me tiendrai prête, et une fois ma démarche accomplie, je vous en rendrai compte].

Encore un mot. Plaise à Dieu de vous garder et de vous accorder les grâces que je Lui demande pour vous!

C'est aujourd'hui le 5 mai.

L'indigne servante de Votre Paternité,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCCX[1].

1580. 6 Mai. Tolède.

A PIERRE-JEAN DE CASADEMONTE, A MÉDINA.

Nouvelles de sa santé et des *Romains*. Heureuse marche des affaires de la Réforme.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous !

Comme j'ai été longtemps malade, j'ai omis de vous écrire, et cependant, j'avais un grand désir d'avoir des nouvelles de votre santé. Grâce à Dieu, je commence à aller mieux; mais je suis encore faible et je souffre beaucoup de la tête; [voilà pourquoi cette lettre n'est pas écrite de ma main. Je vous supplie de me répondre pour me donner des nouvelles de votre santé et de celle de doña Marie. Veuillez lui présenter toutes mes amitiés. Les cent ducats, je vous l'annonce, sont déjà à Madrid; et j'en suis très contente].

Une autre cause de joie pour moi, c'est que nos Romains[2] se portent bien et que nos affaires sont en bonne voie. Veuillez me dire si vous avez des nouvelles de notre ami, le licencié Padilla. Je ne sais où votre réponse pourra me rejoindre, car je compte ne rester que très peu de

1. Un tiers de cette lettre est traduit pour la première fois en français.

2. Les Pères Jean de Jésus et Diégo de la Sainte-Trinité, envoyés à Rome pour obtenir le Bref de séparation des provinces.

jours dans cette maison. Vous pourriez la diriger à Ségovie. Plaise à Notre-Seigneur de vous garder et de vous donner la sainteté que je vous désire! *Amen.*

De Tolède, le 6 mai.

Votre indigne servante,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCCXI.

1580. 8 Mai. Tolède.

A DOÑA MARIE HENRIQUEZ, DUCHESSE D'ALBE.

Joies et chagrins. Supplique en faveur des Pères Jésuites de Pampelune persécutés. Dévouement de la Sainte.

JÉSUS !

Que la grâce du Saint-Esprit soit toujours avec Votre Excellence !

J'ai eu le plus vif désir de vous écrire dès que je vous ai sue de retour dans votre demeure. Mais ma santé a été très mauvaise depuis le Jeudi-Saint; la fièvre ne m'a quittée que ces huit derniers jours, et cependant ce mal n'était rien en comparaison de mes autres souffrances. D'après les médecins, il se formait un abcès au foie. Malgré les saignées et les purges, la volonté de Dieu est que je demeure encore dans cet océan de peines. Plaise à Sa Majesté de ne les donner qu'à moi seule et de vous les épargner! car il me serait plus sensible de vous voir souffrir que de les endurer personnellement.

Les affaires de Votre Excellence, comme il le paraît,

se sont heureusement terminées[1]. Je ne sais que vous dire, si ce n'est que Notre-Seigneur veut tempérer nos joies par des épreuves : je m'imagine le chagrin où doit être Votre Excellence en se voyant séparée de celui qu'elle aime tant ; mais Sa Majesté aidera Monsieur le Duc à gagner des mérites à ses yeux, et dans la suite, la consolation vous viendra tout à la fois. Plaise à Dieu de diriger les choses, comme je L'en supplie, et comme L'en conjurent avec la plus grande ferveur toutes les religieuses de nos monastères ! Je leur ai recommandé d'avoir spécialement à cœur en ce moment l'heureuse issue de l'expédition. Pour moi, malgré ma misère, je ne cesse de Le prier dans ce but, et nous continuerons de la sorte jusqu'au jour où nous recevrons les nouvelles désirées.

Je songe aux pèlerinages et aux prières que Votre Excellence va faire maintenant; et souvent, sans doute, il vous semblera que la vie de prison était encore plus tranquille. O mon Dieu ! quelles vanités que celles de ce monde ! Comme il serait préférable de ne désirer ni repos, ni quoi que ce soit de la terre, et de nous remettre entièrement entre les mains de Sa Majesté ! Elle sait mieux ce qui nous convient que nous ne savons le Lui demander.

Je désire vivement avoir des nouvelles de la santé de Votre Excellence et de vos affaires ; je vous supplie de m'en envoyer. Peu importe que la lettre soit de votre main ou d'une autre. Comme je n'en recevais pas depuis longtemps de Votre Excellence, je devais me contenter des compliments que le Père maître Gratien me transmettait de votre part. Je ne vous dis rien en ce moment de l'endroit où je dois aller au sortir de cette localité, ni

1. Le duc d'Albe, Ferdinand de Tolède, sortait enfin de la prison où l'avait jeté Philippe II. Placé immédiatement à la tête de l'armée, il soumettait le Portugal à l'Espagne.

de plusieurs autres choses; le Père Antoine de Jésus ira, je crois, à Albe, et il rendra compte de tout à Votre Excellence.

Cependant, Votre Excellence doit m'accorder une grâce, parce qu'il m'importe qu'on sache la faveur que vous me prêtez en toutes circonstances. Voici ce dont il s'agit. Les Pères de la Compagnie de Jésus ont fondé récemment une maison à Pampelune, dans la Navarre, et déjà ils y étaient entrés très tranquilles; mais, depuis lors, on soulève contre eux une grande persécution et on veut les chasser de la ville. Ils se sont placés sous la protection du connétable[1]; Sa Seigneurie leur a parlé dans les meilleurs termes et leur a rendu de vrais services. Toutefois, je vous demande comme une faveur d'écrire à Sa Seigneurie. Veuillez la remercier de ce qu'elle a déjà accompli; priez-la, en outre, de continuer à soutenir ces Pères et de les aider dans toutes leurs épreuves.

Je sais déjà, pour mes péchés, ce que la persécution apporte de tristesse à des religieux persécutés; voilà pourquoi j'ai eu pitié de ces Pères. Quiconque leur prête faveur et secours doit, sans nul doute, gagner de nombreux mérites aux yeux de Sa Majesté, et je souhaite que Votre Excellence en ait sa part. Le Seigneur, à mon avis, en retirera tellement de gloire que je me serais hasardée à écrire également à Monsieur le Duc, s'il eût été près de vous.

Les gens du peuple prétendent qu'ils auront en moins ce que ces Pères recevront. Or, le monastère a été bâti par un gentilhomme qui le dote de très belles rentes; ces Pères ne devront donc pas vivre d'aumônes; mais quand cela serait, il faut avoir bien peu de foi pour s'imaginer que Dieu n'est pas assez puissant pour fournir de quoi

1. Le connétable de Navarre était le beau-frère de la duchesse d'Albe.

vivre à ceux qui Le servent. Qu'il Lui plaise de garder Votre Excellence et de vous donner tant d'amour pour Lui que vous puissiez supporter patiemment l'absence de Monsieur le Duc, car il vous sera impossible de n'en éprouver aucune peine.

Je conjure Votre Excellence de remettre la lettre que je vous supplie de faire à celui qui m'apportera la réponse à la présente. Elle ne doit pas paraître rédigée comme une simple lettre de recommandation, mais comme l'expression même de votre volonté. Que je suis importune ! Néanmoins, après tout ce que j'ai souffert et tout ce que je souffre pour vous, ce n'est pas trop que vous supportiez tant de liberté de ma part.

C'est aujourd'hui le 8 avril. De ce monastère de Saint-Joseph de Tolède. J'ai voulu dire que c'est aujourd'hui le 8 mai.

L'indigne servante et sujette de Votre Excellence,

Thérèse de Jésus.

LETTRE CCCXII[1].

1580. 30 Mai. Tolède.

AU PÈRE GRATIEN.

Divers envois de lettres. Mademoiselle de Vélasco acceptée à Ségovie. Son trousseau. Prochain départ pour Ségovie.

JÉSUS soit avec Votre Paternité, mon Père!

Hier, fête de la très sainte Trinité, je venais de vous envoyer ma lettre, quand j'ai reçu celle où vous me disiez que vous m'aviez écrit en même temps que le Père Nicolas. Aujourd'hui, je reçois toutes les autres et je vois par elles combien la présence de ces Pères a été nécessaire en cet endroit, tant il y avait de confusion. Béni soit Celui qui dirige tout!

Je vous écris aujourd'hui pour vous tirer de la peine où vous seriez que vos dépêches ne se fussent perdues. Mais je suis fâchée de ce que doña Jeanne paye tant de ports de lettres. Veuillez me recommander à ses prières.

J'ai reçu également aujourd'hui un pli de la prieure de Ségovie; elle me dit de lui amener Mademoiselle Jeanne Lopez[2], et elle ajoute que toute la Communauté sera heureuse de la recevoir. Après ce que je leur avais mandé, elles ne pouvaient pas faire moins. Toutefois, c'était peu nécessaire d'écrire en ces termes à la prieure, car elle tient à ne déplaire ni à Votre Paternité, ni à moi.

1. Cette lettre renferme plusieurs corrections.
2. Mademoiselle Lopez de Vélasco, dont il a été parlé.

Béni soit Dieu ! me voici bientôt à la fin de toutes ces difficultés que j'étais forcée de négocier et de plusieurs autres qui se sont présentées ! Je vous l'assure, mon Père, il m'a fallu user de beaucoup d'habileté pour réussir; chaque prieure considère uniquement l'intérêt de son monastère, et s'imagine que les autres maisons doivent se suffire par elles-mêmes.

Il sera absolument nécessaire de procurer à cette demoiselle un lit et de l'argent pour son trousseau. Je voudrais prendre à mon compte tous ces frais, mais en ce moment, je suis dans la plus complète pauvreté pour un motif dont je vous parlerai dès notre prochaine entrevue. S'il vous semble bon de ne pas traiter de ce point à l'heure présente, nous chercherons un autre moyen : pour moi, je n'en trouve aucun. Nous ferions quelque chose de mieux par rapport à la dot, dans le cas où la fondation de Madrid aboutirait.

Pour beaucoup de motifs, vous ne perdriez rien à venir à Tolède avant la Fête-Dieu, et nous nous rendrions ensemble à Ségovie. Vous n'éprouverez pas une grande fatigue, pourvu que vous ameniez un chariot. Le Père Antoine, il est vrai, devra m'accompagner; toutefois, il est tellement souffrant que nous aurons assez à faire avec lui. Après la Fête-Dieu, il n'y a plus rien à attendre, sauf la permission de l'archevêque, que nous ne pouvons jamais obtenir.

Ma joie a été très vive au sujet de l'affaire de Béatrix. Pourquoi donc le Père Nicolas se presse-t-il tant de vous attirer là-bas[1] ? C'est précisément pour ce motif qu'il ne vous convient pas, à mon avis, d'y aller; d'ailleurs, lui-même le reconnaît maintenant. De plus, ce serait trop de fatigue pour vous, alors même qu'il n'y aurait pas d'autre incon-

1. A Séville, où la Communauté l'avait élu Prieur.

vénient. Comme nous devons nous entretenir de vive voix de ce point et de plusieurs autres, je ne vous en dis pas davantage.

De Votre Paternité la servante,

Thérèse de Jésus.

NOTE

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE

Mademoiselle Jeanne Lopez de Vélasco se rendit à Ségovie, où la Sainte lui donna l'habit; elle fit profession le 22 juillet de l'année suivante 1581, sous le nom de Jeanne de la Mère de Dieu. Thérèse elle-même, pendant son séjour à Ségovie, donnait des leçons de lecture à la nouvelle novice, pour qu'elle fût sœur de chœur. Mais comme cela servait de peu, elle lui imposa, au moment de quitter le monastère, le voile noir, en disant : « *Bien méchant serait, ma fille, quiconque voudrait vous enlever ce voile!* » La religieuse vécut dans les exercices les plus humbles et montra toujours un grand esprit d'oraison et de pénitence. Elle rendit son âme à Dieu le 27 septembre 1620. Au moment de son bienheureux trépas, la Mère prieure, Isabelle de Jésus, vit sortir de sa bouche une colombe ravissante.

TEXTE ESPAGNOL

des Lettres inédites publiées dans ce volume

et de divers documents.

EXPOSÉ

DE LAURENT DE CÉPÉDA[1]

SUR CES PAROLES ENTENDUES PAR LA SAINTE : *CHERCHE-TOI EN MOI.*

Para que supla la falta de respuesta, se tome primero por fundamento de ella esto que dice San Pablo : *O altitudo divitiarum...* hasta : *Quoniam ex ipso et per ipsum et in ipso sunt omnia. Ipsi gloria in sæcula sæculorum.*

Es pues la respuesta, quien consideráre profundisimamente esta verdad, que Dios incluye en Sí todas sus criaturas, y que ninguna está fuera de El; y que por consiguiente, el mismo Dios está en ellas, mas que ellas mismas, y El es el centro del alma, si la hubiere tan limpia que no impida esta admirable union, hallarse ha á sí en Dios y á Dios en Sí, sin rodeo.

Para dar mas calor á tan seca respuesta
Como esta lo es, anque no en la aficion,
El que la dió con humiliacion,
Suplica á los jueces de dicha respuesta
Le den un poquito de quieta oracion :
Y porque ayude á su devocion
A quien con la prosa bien no estuviere,
En metro se ponen, que pida atencion,
Yo pido se advierta mi peticion,
En decirme despues como les fuere.

1. Cfr. p. 47.

Tema.

El sumo *Bien* en su Alteza,
Dice al alma enamorada
Que se busque en su grandeza,
Y que á su inmensa belleza
Busque en su pobre morada.

Respuesta.

De amor la suprema fuente,
Sin bajar de sus alturas,
Con su amor omnipotente
Hallase siempre presente
Y encierra en Sí sus criaturas.
Y el mismo amor que fué de ellas
Su principio, sin tenerle,
Ama tanto estar con ellas,
Que está muy mas dentro en ellas,
Que ellas mismas, sin quererle.
Pues el alma limpia y pura
Que amáre en esto pensar,
Se hallará con gran ternura
En esa suma hermosura,
Y á sí mismo, sin rodear.

TEXTE

DE LA LETTRE INÉDITE DU PÈRE GRATIEN

A LA DUCHESSE D'ALBE[1].

JÉSUS, MARIA !

Excell. Señ^a^,

Luego que llegué aquí á Alcalá enbié á Madrid los despachos que eran menester para que se entendiese no aver excedido; parescioles aquellos señores no ser necesario enseñarselos al nuncio ni tratar de cosa alguna de libertad mía ni del P^e^ fr. Antonio hasta que los recados principales ayan ido à Roma; ya estan en el camino, loado sea Dios, y muy bien despachados. No he sabido mas.

La Me Theresa de Jesus vinó á Toledo y vinó mala del mal tiempo, que pasó por el puerto. Escribióme que no era nada; no dejo de tener pena hasta saber della.

Cuando a esta casa vine, halle al P^e^ rector della á lo ultimo de dolor de costado. Quisó Dios que vivió, y quiere que aya 4 enfermos en las camas sin los convalescientes, y que se padezca con harta necesidad. Su mag^d^ sea bendito. *Amen.* Abia dejado encomendado a Pangue pidiese a V. Exª limosna de algun carbon para que los convalescientes pasen algo de los frios, y porque sé que no le damos los pobres enfado, me atrebo a acordallo.

De la mejoriá del Duque mi señor me alegro mucho, y en esta casa siempre tenemos cuydado de rogar à N. S^r^ dé

1. Cfr. p. 399.

V. Exas tanta y con tanta gracia y spiritu como desean y todos avemos menester, y cada dia rogaremos. De Alcala, 1° de Diciembre 1579.

Exma Sra,

Capellan y siervo de V. Exas,

Fr. Gero Gracian

de la Me de Dios.

A la Exma Sra Duquesa de Alba, mi señora, Uzeda.

TEXTE[1]

DE LA LETTRE INÉDITE A JEANNE DE AHUMADA

Février 1580[2].

Sea con V. M. el espiritu santo, hermana mia.

Yo le digo que si anduviese à buscar mi contento, que ternia trabajo, en que estemos tan divididas; mas como estamos en tierra estraña, habremos de pasar hasta que Nuestro Señor nos lleve à la que ha de durar para siempre. Poco ha que escribí a V. M. como estaba ya sin calentura, gloria sea à Dios, en una carta que escribí à mi hermano; enbíéla á la priora de Medina. Cierto que yo he estado en esta tierra con harta pena de no saber de mensajero para poder hacer esto algunas veces; lo sentia mucho y pareceme segun me ha dicho el señor licenciado que me embia esta, que muchas veces lo pudiera haber hecho, si se las

1. Cette lettre, dont nous n'avons que la première page, a été publiée par le *Siglo Futuro,* le 15 octobre 1882.

2. Cfr. p. 463.

diera à él; mas no le conocía hasta ahora, que he recibido una cuñada suya para una casa de estas nuestras. En todo caso me responda luego, que desde aquí me enbiaràn la carta adonde estubiere; yo me parto con el favor de Dios el miercolès de la Ceniza; estaré en Medina ocho dias, que no me puedo detener, ni an no sé si tanto, en Avila otros ocho. Harto me consolàra de ver á V. M. allí siquiera un dia.....

ORDRE CHRONOLOGIQUE

DES LETTRES DE SAINTE THÉRÈSE

où sont indiquées sommairement les principales améliorations de cette édition.

1577.	2 janvier.	Tolède.	152	à Laurent de Cépéda.	3 fragm.
»	3 janvier.	»	153	à Marie de Saint-Joseph.	
»	9 janvier.	»	154	au P. Gratien.	1 fragm.
»	10 janv. (vers le).	»	155	au P. Mariano.	
»	10 janv. (vers le).	»	156	à Marie de Saint-Joseph.	3 fragm.
»	17 janvier.	»	157	à Laurent de Cépéda.	3 fragm.
»	17 janvier.	»	158	à Marie de Saint-Joseph.	
»	21 janvier.	»	159	à Marie-Baptiste.	2 fragm.
»	26 janvier.	»	160	à Marie de Saint-Joseph.	1 fragm.
»	27 janvier.	»	161	à don Alvaro de Mendoza.	1 fragm.
»	10 février.	»	162	à Laurent de Cépéda.	2 fragm.
»	11 février.	»	163	au P. Mariano.	
»	16 février.	»	164	»	
»	27-28 février.	»	165	à Laurent de Cépéda.	5 fragm.
»	28 février.	»	166	à Marie de Saint-Joseph.	1 fragm.
»	2 mars.	»	167	» »	5 fragm.
»	15 mars.	»	168	au P. Mariano.	
»	9 avril.	»	169	à Marie de Saint-Joseph.	3 fragm.
»	17 avril.	»	170	à Gaspar de Villanueva.	
»	6 mai.	»	171	à Marie de Saint-Joseph.	1 fragm.
»	15 mai.	»	172	» »	3 fragm.
»	19 mai.	»	173	au Père Mariano.	
»	28 mai.	»	174	à Marie de Saint-Joseph.	
»	28 juin.	»	175	» »	2 fragm.
»	2 juillet.	»	176	à Anne de Saint-Albert.	1 fragm.
»	11 juillet.	»	177	à Marie de Saint-Joseph.	4 fragm.
»	Juillet.	»	178	à Gaspar de Villanueva.	1 fragm.
»	Août.	Avila.	179	aux religieuses de Tolède.	*inéd.*
»	Août.	»	180	à Marie de Jésus.	*inéd.*

1577.	Août.	Avila.	181 à Marie-Baptiste.	*inéd.*
»	Août.	»	182 à don Alvaro de Mendoza.	
»	6 septembre.	»	183 » »	
»	18 septembre.	»	184 à Philippe II.	1 fragm.
»	20 octobre.	»	185 à Jean de Ovalle.	
»	Octobre (fin).	»	186 à Marie de Saint-Joseph.	
»	10 novembre.	»	187 à Alphonse de Aranda.	
»	2 décembre.	»	188 à Marie Henriquez.	1 fragm.
»	4 décembre.	»	189 à Philippe II.	6 fragm.
»	7 décembre.	»	190 au P. Salasar, s. j.	*1/3 inéd.*
»	10 décembre.	»	191 à Jean de Ovalle.	1 fragm.
»	10 décembre.	»	192 à Marie de Saint-Joseph.	1 fragm.
»	19 décembre.	»	193 » »	
»	29 décembre.	»	194 à Roch de Huerta.	
»	?	»	195 au P. Gratien.	*inéd.*
»	?	»	196 »	*inéd.*
»	?	»	197 aux Prieures.	*inéd.*
1578.	16 janvier.	»	198 à don Teutonio de Bragance.	
»	10 février.	»	199 au P. Jean Suarez, s. j.	
			Le P. Jean Suarez à la Sainte.	
			Le P. Gonzalo de Avila à la Sainte.	
»	12 fév. (vers le).	»	200 au P. Gonzalo de Avila, s. j.	
»	16 février.	»	201 au P. Gratien.	1 fragm.
»	2 mars.	»	202 »	
»	9 mars.	»	203 à Roch de Huerta.	1 fragm.
»	11 mars.	»	204 au P. Gratien.	
»	Carême.	»	205 à un de ses parents.	
»	26 mars.	»	206 à Marie de Mendoza.	*inéd.*
»	28 mars.	»	207 à Marie de Saint-Joseph.	4 fragm.
»	15 avril.	»	208 au P. Gratien.	1 fragm.
»	17 avril.	»	209 »	
»	17 avril.	»	210 à Jeanne Dantisco.	
»	26 avril.	»	211 au P. Gratien.	
»	26 avril.	»	212 »	*inéd.*
»	30 avril.	»	213 à Anne de Saint-Albert.	*inéd.*
»	7 mai.	»	214 au P. Gratien.	
»	8 mai.	»	215 »	3 fragm.
»	14 mai.	»	216 »	
»	22 mai.	»	217 »	
»	Juin.	»	218 au P. Gonzalo de Avila, s. j.	
»	4 juin.	»	219 à Marie de Saint-Joseph.	5 fragm.
»	28 juillet.	»	220 au P. Bañès	
»	Août.	»	221 au P. Gratien.	*inéd.*

1578.	Août.	Avila.	222	au P. Gratien.	*inéd.*
»	8 août.	»	223	à Jeanne de Ahumada.	
»	8-9 août.	»	224	au P. Gratien.	1 fragm.
»	10 août (vers le).	»	225	X.	
»	Août.	»	226	X.	2 fragm.
»	14 août.	»	227	au P. Gratien.	2 fragm.
»	24 août.	»	228	»	3 fragm.
»	Août (fin).	»	229	»	
»	Août (fin).	»	230	»	*inéd.*
»	Sept. (milieu de).	»	231	»	*inéd.*
»	29 septembre.	»	232	»	
»	4 octobre.	»	233	au P. Paul Hernandez, s. j.	
»	15 octobre.	»	234	au P. Gratien.	
»	Novembre.	»	235	»	*inéd.*
»	Novembre.	»	236	au P. Amboise Mariano.	
»	Novembre.	»	237	» »	
»	Décembre.	»	238	à Roch de Huerta.	3 fragm.
»	28 décembre.	»	239	» »	
»	28 décembre.	»	240	à Jeanne Dantisco.	1 fragm
»	Décembre (fin).	»	241	à Anne de Jésus.	
»	Décembre (fin).	»	242	»	
»	Décembre (fin).	»	243	à Anne de Saint-Albert.	*inéd.*
»	Décembre (fin).	»	244	» »	*inéd.*
»	Décembre (fin).	»	245	à Anne de Jésus.	
»	Décembre (fin).	»	246	à Marie de Saint-Joseph.	*inéd.*
»	Décembre (fin).	»	247	à des postulantes.	
»	Décembre (fin).	»	248	au P. Gratien.	*inéd.*
»	Décembre (fin).	»	249	»	*inéd.*
»	Décembre (fin).	»	250	à une religieuse carmélite.	*inéd.*
1579.	31 janvier.	»	251	au P. Pantoja, chartreux.	
»	31 janvier.	»	252	aux Carmélites de Séville.	
»	4 février.	»	253	à Inès Niéto.	
»	20 février.	»	254	au P. Gratien.	*inéd.*
»	Janvier ou février.	»	255	au P. Ambroise Mariano.	
»	25 mars.	»	256	au P. Jean de Jésus Roca.	
»	Avril.	»	257	au P. Gratien.	
»	Avril.	»	258	»	*inéd.*
»	21 avril.	»	259	»	1 fragm.
»	2 mai.	»	260	à Roch de Huerta.	
»	3 mai.	»	261	à Isabelle de Saint-Jérôme et Marie de Saint-Joseph.	2 fragm.
»	Mai (fin).	»	262	aux sœurs de Valladolid.	
»	9 juin.	»	263	à Marie-Baptiste.	1 fragm.

1579.	10 juin.	Avila.	264	au P. Gratien.	1 fragm.
»	18 juin.	»	265	à Anne de l'Incarnation.	
»	21 juin.	»	266	à Marie-Baptiste.	
»	24 juin.	»	267	à Marie de Saint-Joseph.	1 fragm.
»	?	»	268	» »	*inéd.*
»	7 juillet.	Valladolid.	269	au P. Gratien.	
»	18 juillet.	»	270	»	1 fragm.
»	22 juillet.	»	271	à Marie de Saint-Joseph.	1 fragm.
»	22 juillet.	»	272	à don Teutonio de Bragance.	1 frg.
»	23 juillet.	»	273	à Roch de Huerta.	
»	25 juillet.	»	274	au P. Gratien.	1 fragm.
»	Juillet (vers).	»	275	»	*inéd.*
»	26 juillet.	»	276	à Roch de Huerta.	1 fragm.
»	27 juillet.	»	277	à Laurent de Cépéda.	1 fragm.
»	4 octobre.	Salamanque.	278	au P. Gratien.	*1/2 inéd.*
»	19 novembre.	Tolède.	279	à Isabelle Osorio.	
				le P. Gratien à la duchesse d'Albe.	
»	3 décembre.	Malagon.	280	à Isabelle Osorio.	
»	Décembre.	»	281	au P. Gratien.	1 fragm.
»	12 décembre.	»	282	»	1 fragm.
»	18 décembre.	»	283	»	
»	Décembre.	»	284	X.	*inéd.*
»	21 décembre.	»	285	au P. Nicolas de Jésus-Mie.	2 fragm.
»	Décembre (fin).	»	286	au P. Gratien.	*inéd.*
»	Décembre (fin).	»	287	à Roch de Huerta.	*inéd.*
»	Décembre (fin).	»	288	X.	*inéd.*
?	?	?	289	X.	*inéd.*
1579.	Décembre (fin).	Malagon.	290	au P. Gratien.	*inéd.*
1580.	Janvier.	»	291	aux sœurs de Séville.	1 fragm.
»	13 janvier.	»	292	au P. Nicolas de Jésus-Marie.	
»	Janv. (milieu de).	»	293	à Marie de Saint-Joseph.	2 fragm.
»	14 janvier.	»	294	au P. Gratien.	3 fragm.
»	15 janvier.	»	295	»	
»	1er février.	»	296	à Marie de Saint-Joseph.	4 fragm.
»	Février.	»	297	à Marie de Jésus.	1 fragm.
»	8-9 février.	»	298	à Marie de Saint-Joseph.	5 fragm.
»	10 février (vers le)	»	299	à Laurent de Cépéda.	*1/2 inéd.*
?	12 février (vers le)	»	300	à Jeanne de Ahumada.	*inéd.*
»	12 février.	»	301	au P. Gratien.	
»	Février.	Tolède.	302	»	
»	3 avril.	»	303	à Marie de Saint-Joseph.	5 fragm.
»	Avril.	»	304	au P. Gratien.	*inéd.*
»	8 avril.	»	305	à Isabelle Osorio.	

1580.	10 avril.	Tolède.	306 à Laurent de Cépéda.	1 fragm.
»	15 avril.	»	307 »	
»	16 avril.	»	308 à Marie du Christ.	*1/3 inéd.*
»	5 mai.	»	309 au P. Gratien.	3 fragm.
»	6 mai.	»	310 à P. J. Casademonte.	*1/3 inéd.*
»	8 mai.	»	311 à Marie Henriquez.	
»	30 mai	»	312 au Père Gratien.	

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME SECOND

Lettres. Pages.

CLII 1577. 2 JANVIER. TOLÈDE. *A don Laurent de Cépéda, son frère, à Avila.* — Petite cassette. Manuscrits de la Sainte. Son sceau. État de la Réforme. Vœu de don Laurent. Son travail, son oraison. Poésies des Carmélites de Séville. Petits Noëls. Sainteté de François de Salcédo. Envoi de quelques rousseaux. Une poésie de la fondatrice 1

CLIII » 3 JANVIER. TOLÈDE. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Son affection pour elle. Les sœurs de Paterna. Perfection de don Laurent. Affaires diverses 11

CLIV » 9 JANVIER. TOLÈDE. *Au Père Gratien, en Andalousie.* — Joie d'avoir de ses nouvelles. Traité sur la confession. Plan de réforme pour les Carmélites mitigées. Joie d'*Angèle*. Un *bon marieur* 14

CLV » VERS LE MILIEU DE JANVIER. TOLÈDE. *Au Père Ambroise Mariano, à Madrid.* — Une postulante de Monsieur Nicolas. Don Gaspar de Quiroga nommé archevêque de Tolède. Agitation des Carmes mitigés. 17

CLVI » VERS LE MILIEU DE JANVIER. TOLÈDE. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Le Père Barthélemy de Aguilar. Carnet de la Prieure. La Provinciale. Postulante aux lingots d'or. Parallèle entre la petite *Bela* et Thérésita. Étoffes de serge. Chapelain modèle 20

Lettres. Pages.

CLVII 1577. 17 JANVIER. TOLÈDE. *A don Laurent de Cépéda, son frère, à Avila.* — Remercîments pour un envoi de dragées et de sardines. Explication du vœu. Conseils sur l'Oraison. Un cilice. Pastilles des Carmélites. Postulante aux lingots d'or et affaires du monastère de Séville. *Bolilla* pour Monsieur Pierre de Ahumada. 26

CLVIII » 17 JANVIER. TOLÈDE. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Riche postulante. Avis pour la réforme des Carmélites mitigées de Paterna..... 34

CLIX » 21 JANVIER. TOLÈDE. *A Marie-Baptiste, sa nièce, prieure à Valladolid.* — Profession de Casilde de Padilla. Aptitudes nécessaires pour la vie du Carmel. Projet de fondation à Aguilar del Campo..... 37

CLX » 26 JANVIER. TOLÈDE. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Remercîments. Pénurie du monastère de Malagon. Bonbons, dragées et patates. Affaire importante 40

CLXI » 27 JANVIER. TOLÈDE. *A don Alvaro de Mendoza, évêque d'Avila.* — Une satire. Critique de François de Salcédo, de Julien d'Avila, de Saint Jean de la Croix et de don Laurent de Cépéda 45

CLXII » 10 FÉVRIER. TOLÈDE. *A don Laurent de Cépéda, son frère, à Avila.* — Nouvelles de sa santé. Mortifications corporelles de Laurent, son oraison, son esprit de sacrifice. La satire. Une distraction. Affaires diverses 50

CLXIII » 11 FÉVRIER. TOLÈDE. *Au Père Ambroise Mariano, à Madrid.* — Épreuves et vertu de Diégo Pérez. Difficultés de réaliser la fondation de Madrid..... 57

CLXIV » 16 FÉVRIER. TOLÈDE. *Au Père Ambroise Mariano, à Madrid.* — Sollicitude pour la santé de ce Père. Difficultés de la Réforme 59

CLXV » 27 ET 28 FÉVRIER. TOLÈDE. *A don Laurent de Cépéda, son frère, à Avila.* — Elle demande des plumes bien taillées. Ses souffrances. Cilice et disci-

Lettres. Pages.

plines de don Laurent et de Thérésita. Prudence dans les mortifications. Livre de sa *Vie*. Consultation sur l'eau bénite. Démêlés avec les Carmes mitigés. Excellentes aloses 62

CLXVI 1577. 28 FÉVRIER. TOLÈDE. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Elle lui fait des éloges sur son habileté et la remercie de lui avoir envoyé des provisions et des reliquaires..... 69

CLXVII » 2 MARS. TOLÈDE. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Elle la remercie de lui avoir envoyé un reliquaire, une timbale, des parfums et de l'eau de fleur d'orange. Novice aux lingots d'or. Oraison des sœurs. Les confessions. La sœur Saint-François. Envoi de verrous et de crucifix. Coings de Tolède. Réponses à une parole entendue par la Sainte dans l'oraison. Vertu de don Laurent..... 72

CLXVIII » 15 MARS. TOLÈDE. *Au Père Ambroise Mariano, à Madrid.* — Elle lui recommande de quitter Madrid et d'être prudent dans ses paroles..... 78

CLXIX » 9 AVRIL. TOLÈDE. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Divers envois. Garcia Alvarez. Un peu de fleur d'orange. Entrée au noviciat de Monsieur Nicolas. Condoléances à la prieure de Paterna. Recommandation pour le Père Barthélemy de Aguilar. 81

CLXX » 17 AVRIL. TOLÈDE. *Au licencié Gaspar de Villanueva, à Malagon.* — Tapage de Malagon. Permission à la sœur Marianne de faire la profession... 84

CLXXI » 6 MAI. TOLÈDE. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Sainte mort de la sœur Bernarde. Préoccupations au sujet de la santé de la prieure. Sépulture des sœurs. Bonne compagnie de la prieure de Malagon..... 87

CLXXII » 15 MAI. TOLÈDE. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Remercîments. Corporaux. Pale précieuse. Eau de fleur d'orange. Une dette. Une petite

Lettres. Pages.

sainte. Bonnes nouvelles du Père Gratien. Recette de sirop 91

CLXXIII 1577. 19 MAI. TOLÈDE. *Au Père Ambroise Mariano, à Madrid.* — Remercîments. Les Carmes déchaussés ont mal négocié la fondation de Salamanque. Prudence. L'affaire d'Antoine Muñoz. 94

CLXXIV » 28 MAI. TOLÈDE. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Arrivée du Père Gratien à Tolède. Toile qu'on ne peut vendre. Prière pour la Réforme 97

CLXXV » 28 JUIN. TOLÈDE. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Amélioration de sa santé et de celle de la Mère Briande. Deux petites esclaves. Lettre sévère. Prudence dans les austérités 99

CLXXVI » 2 JUILLET. TOLÈDE. *A Anne de Saint-Albert, prieure à Caravaca.* — Petites *canettes*. Avis maternels pour la direction des sœurs. Le Père Gratien, malgré la mort du Nonce, est toujours visiteur. Robes de drap 102

CLXXVII » 11 JUILLET. TOLÈDE. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Elle compatit à ses souffrances, à celles de la Mère sous-prieure et du chapelain. Admission de plusieurs postulantes. Réception de cocos. Lettre au Père Grégoire 106

CLXXVIII » JUILLET. TOLÈDE. *Au licencié Gaspar de Villanueva, chapelain des Carmélites de Malagon.* — Difficultés du monastère de Malagon. Les sœurs Béatrix et Anne de Jésus 110

CLXXIX » AOUT. AVILA. *Aux Carmélites de Tolède.* — Elle leur envoie comme postulante un *prodige*. 113

CLXXX » SANS DATE PRÉCISE. *A Marie de Jésus, novice à Tolède.* — Elle la remercie de sa dot 114

CLXXXI » SANS DATE PRÉCISE. *A Marie-Baptiste, prieure*

Lettres. Pages.

à Valladolid. — Pix des souffrances. Une malade..... 115

CLXXXII 1577. AOUT. AVILA. *A don Alvaro de Mendoza, évêque d'Avila, à Olmédo.* — Remercîments de ce qu'il a consenti à laisser passer le monastère sous la juridiction de l'Ordre. Heureux résultats de la visite faite par le Père Gratien. Réponse au sujet d'une affaire. Supplique en faveur de Gaspar Daza..... 116

CLXXXIII » 6 SEPTEMBRE. AVILA. *A don Alvaro de Mendoza, évêque d'Avila, à Olmédo.* — Elle se réjouit de ce que doña Marie soit mariée. Remercîments pour une aumône..... 120

CLXXXIV » 18 SEPTEMBRE. AVILA. *A Philippe II.* — Défense du Père Gratien contre les calomnies de deux Carmes déchaussés et contre les Carmes mitigés. Sainteté du Père Gratien. Heureux fruits de ses visites..... 122

CLXXXV » 20 OCTOBRE. AVILA. *A Jean de Ovalle, son beau-frère, à Albe de Tormès.* — Affaire de famille..... 125

CLXXXVI » FIN OCTOBRE. AVILA. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Vœux pour le Père Gratien. Rétractation du Frère Michel et du Père Balthasar. Élection au monastère de l'Incarnation. Cinquante-cinq sœurs excommuniées. Nouvelles de Thérésita et de doña Louise de la Cerda..... 127

CLXXXVII » 10 NOVEMBRE. AVILA. *A Alphonse de Aranda, prêtre d'Avila, à Madrid.* — Procès gagné. État du monastère de l'Incarnation. Sollicitude de la Sainte pour rétablir la paix..... 130

CLXXXVIII » 2 DÉCEMBRE. AVILA. *A la duchesse d'Albe, à Madrid.* — Fiançailles du duc d'Albe avec Marie de Tolédo. Remercîments. Supplique en faveur de la Réforme..... 133

CLXXXIX » 4 DÉCEMBRE. AVILA. *A Philippe II.* — Plaidoyer

Lettres. Pages.

en faveur des Carmélites mitigées de l'Incarnation. Deux confesseurs jetés en prison. Demande de leur mise en liberté..... 135

CXC 1577. 7 DÉCEMBRE. AVILA. *Au Père Gaspar de Salasar, de la Compagnie de Jésus, à Grenade.* — Calomnies contre les Carmélites et le Père Gratien. Épreuves des sœurs de l'Incarnation. Deux amis, *Péralta* et *Carillo. Bijou* très précieux..... 139

CXCI » 10 DÉCEMBRE. AVILA. *A Jean de Ovalle, son beau-frère, à Albe de Tormès.* — Affaire de famille. Nouvelles de l'Incarnation..... 143

CXCII » 10 DÉCEMBRE. AVILA. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Bel *Agnus Dei.* Retour des sœurs de Paterna à Séville. Les Carmélites de l'Incarnation et les Mitigés. Emprisonnement des deux confesseurs. Le monastère de Séville..... 145

CXCIII » 19 DÉCEMBRE. AVILA. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Envoi de provisions. Emprisonnement de Saint Jean de la Croix et du Père Germain. Recommandations diverses..... 149

CXCIV » 29 DÉCEMBRE. AVILA. *A Monsieur Roch de Huerta, à Madrid.* — Avis pour l'envoi de lettres importantes..... 152

CXCV » DATE INCERTAINE. *Au Père Gratien.* — Dots des postulantes..... 153

CXCVI » DATE INCERTAINE. *Au Père Gratien.* — Difficulté de trouver des postulantes ayant toutes les conditions requises..... 155

CXCVII » DATE INCERTAINE. — Circulaire aux prieures de ses monastères sur la liberté d'entrer en religion laissée aux novices..... 156

CXCVIII 1578. 16 JANVIER. AVILA. *A don Teutonio de Bragance, évêque-élu d'Evora.* — Bonheur de le savoir nommé à l'évêché d'Evora. Encouragements. Persécutions contre le Père Gratien. La Réforme. Le

Lettres. Pages.

monastère de l'Incarnation. Saint Jean de la Croix et le Père Germain. Père Gratien ermite. Chapitre général. Obstacles à une fondation en Portugal..... 157

CXCIX 1578. 10 FÉVRIER. AVILA. *Au Père Jean Suarez, provincial de la Compagnie de Jésus, en Castille.* — Elle n'est pour rien dans le projet qu'a le Père Salasar de se faire Carme déchaussé..... 167

Lettre inédite du Père Suarez, provincial de la Compagnie de Jésus, à la Sainte..... 171

Lettre inédite du Père Gonzalo d'Avila à la Sainte. 172

CC » VERS LE 12 FÉVRIER. AVILA. *Au Père Gonzalo d'Avila, recteur à Avila.* — Projet du Père Salasar... 174

CCI » 16 FÉVRIER. AVILA. *Au Père Gratien, à Alcala ou Pastrana.* — Bras cassé de la Sainte. L'affaire de *Carillo.* Une postulante..... 177

CCII » 2 MARS. AVILA. *Au Père Gratien, à Alcala de Hénarès.* — Oraison et zèle de ce Père. Ses repas dans un hôpital. Vaillance de *Carillo.* Scrupules de *Paul*..... 184

CCIII » 9 MARS. AVILA. *A Roch de Huerta, à Madrid.* — Épreuves des Carmélites de l'Incarnation..... 189

CCIV » 11 MARS. AVILA. *Au Père Gratien.* — Épreuves des Carmélites de l'Incarnation. Souffrances de la Sainte de n'avoir pas le Père Gratien pour se confesser ... 191

CCV » CARÊME. AVILA. *A un de ses parents, à Torrijos.* — Remercîments. Petit ange. Conseils..... 194

CCVI » 26 MARS. AVILA. *A doña Marie de Mendoza, à Valladolid.* — Elle la console dans son deuil et ses épreuves..... 195

CCVII » 28 MARS. AVILA. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — La sœur Saint-François. Avis aux sœurs. *Ma* Gabrielle. Compliments à la Mère prieure..... 198

CCVIII » 15 AVRIL. AVILA. *Au Père Gratien, à Madrid.* — Conseils au sujet d'une élection. Nécessité d'avoir

Lettres. Pages.

le Roi pour soutien et de s'adresser au Général ou au Pape. Doña Jeanne et une de ses filles. Thérésita. Fourneau modèle. Affaires diverses 203

CCIX 1578. 17 AVRIL. AVILA. *Au Père Gratien, à Madrid.* — Agissements des Pères mitigés. Conseils. Voyage de doña Jeanne. Élection des prieurs..... 209

CCX » 17 AVRIL. AVILA. *A doña Jeanne Dantisco, mère du Père Gratien, à Madrid.* — Sur son prochain voyage à Avila 214

CCXI » 26 AVRIL. AVILA. *Au Père Gratien, à Madrid.* — Charretier qui jure. Arrivée de doña Jeanne à Avila. Un ange 216

CCXII » 26 AVRIL. AVILA. *Au Père Gratien.* — Tristesse et habiletés de la petite Thérèse. Doña Jeanne et la Sainte s'embrassent à la porte du monastère de Saint-Joseph 217

CCXIII » 30 AVRIL. AVILA. *A Anne de Saint-Albert, prieure à Caravaca.* — Permission de faire la profession donnée à trois novices 219

CCXIV » 7 MAI. AVILA. *Au Père Gratien, à Madrid.* — Prise d'habit de doña Marie. Bon conseil du Père Sicilien. Bras cassé de la Sainte remis. Souffrances. 220

CCXV » 8 MAI. AVILA. *Au Père Gratien, à Madrid.* — Le Père Antoine et les Carmélites de Malagon. La présidente de ce monastère 222

CCXVI » 14 MAI. AVILA. *Au Père Gratien, à Madrid.* — Désir de voir ce Père. Prise d'habit de Marie de Saint-Joseph. Cas de conscience. Prieure difficile. Projet de fondation à Villeneuve de la Xara 227

CCXVII » 22 MAI. AVILA. *Au Père Gratien.* — Cas d'Espéranza. Le Père Mariano et la fontaine des Pères Jésuites d'Avila. Saint Jean de la Croix en prison. Difficultés de la Réforme. Collège de Carmes déchaussés à Salamanque. Prudence pour ne point surcharger les sœurs 231

Lettres. Pages.

CCXVIII 1578. VERS JUIN. AVILA. *Au Père Gonzalo d'Avila, recteur à Avila.* — Plaintes gracieuses. Conseils. 235

CCXIX » 4 JUIN. AVILA. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Remercîments pour un envoi de provisions. Affection pour Marie de Saint-Joseph. Fourneau de cuisine. Conseils dans une épreuve. Reconnaissance de Thérésita : ses communions. Divers sermonnaires..... 238

CCXX » 28 JUILLET. AVILA. *Au Père Bañès, à Valladolid.* — Elle lui recommande de ne pas venir à Avila, et lui parle de l'incarcération du licencié Padilla. 246

CCXXI » COMMENCEMENT D'AOUT. AVILA. *Au Père Gratien.* — Elle le console dans l'épreuve où il est..... 248

CCXXII » AOUT. AVILA. *Au Père Gratien.* — Elle lui témoigne combien elle compatit à ses épreuves. Le Biscaïen 249

CCXXIII » 8 AOUT. AVILA. *A Jeanne de Ahumada, sa sœur, à Albe de Tormès.* — Aggravation des affaires de la Province..... 250

CCXXIV » 8 ET 9 AOUT. AVILA. *Au Père Gratien, à Valladolid.* — Angoisses au sujet du Père Gratien. Le Nonce, seul supérieur de la Réforme. Notification du Contre-Bref à Avila. Trésors que procurent les épreuves. Mon *Paul.* Soumission de la Sainte. 251

CCXXV » VERS LE 10 AOUT. AVILA. *A une personne inconnue, à Madrid.* — Mémoire justificatif de la conduite du Père Gratien. Les pouvoirs du Visiteur et le Nonce. Les théologiens, les légistes et le Président du Conseil Royal favorisent le Père Gratien 257

CCXXVI » AOUT. AVILA. *A une personne inconnue, à Madrid.* — Plaidoyer pour la Réforme. Thérèse de Jésus consent à être châtiée, mais ne peut supporter plus longtemps d'être dans la disgrâce du Général, La Réforme ne saurait être soumise

Lettres. Pages.

aux mitigés. Moyens à prendre pour gagner les bonnes grâces du Père Général et arriver à constituer une Province séparée..... 261

CCXXVII 1578. 14 AOUT. AVILA. *Au Père Gratien, à Madrid.* — Afflictions que lui causent les épreuves de ce Père. Nécessité de se soumettre au Nonce, de fuir le danger et de travailler à constituer une Province séparée..... 268

CCXXVIII » 24 AOUT. AVILA. *Au Père Gratien, à Madrid.* — Nécessité pour le Père Gratien d'aller s'expliquer devant le Nonce et de travailler à la séparation des Provinces. Le Père Valdemoro et les Carmélites de Médina. Hôte charitable. Le Père Mariano et les Pères Jésuites d'Avila..... 273

CCXXIX » FIN AOUT. AVILA. *Au Père Gratien, à Madrid.* — Lettre au Nonce. Scrupule et prophétie de *Paul*..... 277

CCXXX » AOUT. AVILA. *Au Père Gratien, à Madrid.* — Épreuves de Saint Jean de la Croix. Sa sortie de prison..... 279

CCXXXI » MILIEU DE SEPTEMBRE. AVILA. *Au Père Gratien, à Madrid.* — Sollicitude pour la santé de Saint Jean de la Croix..... 280

CCXXXII » 29 SEPTEMBRE. AVILA. *Au Père Gratien, à Madrid.* — Projet d'envoyer à Rome deux Carmes déchaussés pour obtenir une Province séparée et un protecteur spécial. Mécontentement du Père Antoine. Le Frère Jean de la Misère disparu. Le Père Paul Hernandez, jésuite, ami de la Sainte..... 281

CCXXXIII » 4 OCTOBRE. AVILA. *Au Père Paul Hernandez, de la Compagnie de Jésus, à Madrid.* — Épreuves de la Réforme et du Père Gratien. Supplique au Père Hernandez pour prendre la défense de la Réforme près du Président du Conseil Royal et du Nonce..... 284

Lettres. Pages.

CCXXXIV 1578. 15 OCTOBRE. AVILA. *Au Père Gratien, à Madrid.* — Mort du Père Général. Le Père Gratien et le Nonce. Conseils pour les négociations à Rome 289

CCXXXV » NOVEMBRE. AVILA. *Au Père Gratien, à Madrid.* — Elle le console dans ses épreuves et le détourne de son prétendu projet de sortir de la Réforme 293

CCXXXVI » NOVEMBRE. AVILA. *Au Père Ambroise Mariano, à Alcala de Hénarès.* — Conseils à suivre au milieu de l'épreuve 295

CCXXXVII » NOVEMBRE. AVILA. *Au Père Ambroise Mariano, à Madrid.* — Prudence dans ses rapports avec les Mitigés. Le Père Tostado et le Père Mariano. Rapports avec le Nonce 297

CCXXXVIII » VERS LA FIN DE DÉCEMBRE. AVILA. *A don Roch de Huerta, à Madrid.* — Chagrin de ne pouvoir lui montrer toute sa reconnaissance. Grands troubles à Avila 298

CCXXXIX » 28 DÉCEMBRE. AVILA. *A Roch de Huerta, à Madrid.* — Heureuse nouvelle pour la Réforme. Petits règlements de comptes. Avis divers 301

CCXL » 28 DÉCEMBRE. AVILA. *A doña Jeanne Dantisco, mère du Père Gratien, à Madrid.* — Emprisonnement du Père Gratien. Ordre du Roi 303

CCXLI » VERS LA FIN DE DÉCEMBRE. AVILA. *A Anne de Jésus et aux Carmélites de Véas.* — Le vrai Père de son âme. Elle leur recommande de s'adresser à Saint Jean de la Croix pour la direction de leur âme 304

CCXLII » VERS LA FIN DE DÉCEMBRE. AVILA. *A Anne de Jésus, prieure à Véas.* — Vertu et science de Saint Jean de la Croix. Un grand directeur 305

Lettres. Pages.

CCXLIII 1578. VERS LA FIN DE DÉCEMBRE. AVILA. *A Anne de Saint-Albert, prieure à Caravaca.* — Elle va prier Saint Jean de la Croix d'aller confesser la prieure et les sœurs 306

CCXLIV » VERS LA FIN DE DÉCEMBRE. AVILA. *A Anne de Saint-Albert, prieure à Caravaca.* — Saint Jean de la Croix accepte d'aller confesser les sœurs de Caravaca 306

CCXLV » VERS LA FIN DE DÉCEMBRE. AVILA. *A Anne de Jésus, prieure à Véas.* — Remercîments d'une belle œuvre 307

CCXLVI » FIN DÉCEMBRE. AVILA. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Elle la prie de continuer à être pleine d'égards pour le Chapelain 308

CCXLVII » FIN DÉCEMBRE. AVILA. *A plusieurs demoiselles qui désiraient entrer au Carmel.* — Vanité du monde. Difficultés de la Réforme. Épreuves des justes 309

CCXLVIII » FIN DÉCEMBRE. AVILA. *Au Père Gratien, à Madrid.* — Engagement pris par *Paul.* Révélation de *Joseph* à *Angèle* 310

CCXLIX » FIN DÉCEMBRE. AVILA. *Au Père Gratien, à Madrid.* — Éloges et conseils 311

CCL » ? *A une religieuse Carmélite.* — Moyen de tirer profit des persécutions 312

CCLI 1579. 31 JANVIER. AVILA. *A don Hernando Pantoja, prieur des Chartreux, à Séville.* — Difficultés survenues au monastère des Carmélites de Séville. La Mère Marie de Saint-Joseph déposée de sa charge. Domestique sans place. Appel au dévoûment de ce Père 313

CCLII » 31 JANVIER. AVILA. *Aux Carmélites de Séville.* — Bienfaits de l'épreuve. Exhortation à l'Oraison. Préoccupation au sujet des sœurs qui ont accusé

Lettres Pages.

faussement le Père Gratien. Recommandations diverses..... 317

CCLIII 1579. 4 FÉVRIER. AVILA. *A doña Inès Niéto, à Madrid.* — Encouragement dans ses épreuves. Emprisonnement de M. Albornoz..... 321

CCLIV » 20 FÉVRIER. AVILA. *Au Père Gratien, à Madrid.* — Conseils sur son projet d'aller à Rome..... 322

CCLV » VERS LE COMMENCEMENT DE L'ANNÉE. AVILA. *Au Père Mariano, à Alcala de Hénarès.* — Courage dans l'épreuve et confiance en Dieu. Recommandations diverses..... 324

CCLVI » 25 MARS. AVILA. *Au Père Jean de Jésus Roca, à Valladolid.* — Sa joie au milieu des épreuves. Vision qui annonce le triomphe prochain de la Réforme..... 327

CCLVII » VERS LE COMMENCEMENT D'AVRIL. AVILA. *Au Père Gratien, à Madrid.* — Bonheur de le voir bientôt. Le Père Ange de Salasar nommé vicaire général de la Réforme. Présidente des Carmélites de Séville. Raisons pour lesquelles il convient d'envoyer à Rome deux Carmes déchaussés. Le chanoine Montoya..... 330

CCLVIII » AVRIL. AVILA. *Au Père Gratien.* — Une vilaine vicaire..... 333

CCLIX » 21 AVRIL. AVILA. *Au Père Gratien, à Alcala ou Pastrana.* — Joie d'*Angèle* à la pensée qu'elle pourra bientôt traiter des choses de son âme avec *Paul*. Profession de la sœur Marie de Saint-Joseph. Les Carmélites de Séville et le Père Garcia Alvarez. Bonnes relations entre *Joseph* et *Paul*..... 334

CCLX » 2 MAI. AVILA. *A don Roch de Huerta, à Madrid.* — Maternelles préoccupations au sujet du voyage de *Joseph Bullon*. Nomination de quatre assesseurs..... 338

Lettres. Pages.

CCLXI 1579. 3 MAI. AVILA. *A Isabelle de Saint-Jérôme et à Marie de Saint-Joseph, à Séville.* — Affection pour l'ancienne prieure. Le Chapelain. Les sœurs Béatrix et Marguerite. Conseils divers à leur sujet 340

CCLXII » FIN MAI. AVILA. *A la Mère prieure et aux religieuses de Valladolid.* — Demande de deux cents ducats pour les Pères Carmes déchaussés qui sont allés à Rome. Quittance importante. Dot de la sœur du Père Gratien 350

CCLXIII » 9 JUIN. AVILA. *A Marie-Baptiste, sa nièce, prieure à Valladolid.* — Remercîments. Voyages projetés. Bonté du Père Ange de Salasar. Dot de Casilde 355

CCLXIV » 10 JUIN. AVILA. *Au Père Gratien.* — Désir de l'érection d'une Province séparée. Futur voyage de la *pauvre petite vieille.* Isolement de la Sainte. Vertu d'obéissance. La quittance de quatre cents ducats. Caractère de la prieure de Valladolid 358

CCLXV » 18 JUIN. AVILA. *A Anne de l'Incarnation, prieure à Salamanque.* — Prochain départ pour Valladolid et Salamanque. Isabelle de Jésus. André de Ximène 362

CCLXVI » 21 JUIN. AVILA. *A Marie-Baptiste, sa nièce, prieure à Valladolid.* — Prochain départ pour Valladolid. Réceptions faites à la fondatrice. Bonté du Père vicaire. L'affaire de Casilde 364

CCLXVII » 24 JUIN. AVILA. *A Marie de Saint-Joseph, à Séville.* — Vertu du Père Nicolas. Nécessité d'accepter humblement la charge de prieure. Demande d'informations sur les difficultés du monastère. Départ pour Valladolid 367

CCLXVIII » ? *A Marie de Saint-Joseph, à Séville.* — Exhortation à la perfection 370

Lettres. Pages.

CCLXIX 1579. 7 JUILLET. VALLADOLID. *Au Père Gratien, à Alcala.* — Heureux voyage. Bonheur de Marie de Saint-Joseph. Excellente novice. Voyage de *Paul* à Rome. Entrevue avec le Père Nicolas. La fille du licencié Godoy 371

CCLXX » 18 JUILLET. VALLADOLID. *Au Père Gratien, à Alcala.* — Le licencié Godoy et sa fille. Ermitage de Saint-Alexis. Conseil à *Élisée* 375

CCLXXI » 22 JUILLET. VALLADOLID. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Joie de la savoir de nouveau prieure. Une postulante. Dette à payer à don Laurent. Perfection des Carmélites de Castille. Compliments au Père Grégoire 378

CCLXXII » 22 JUILLET. VALLADOLID. *A don Teutonio de Bragance, archevêque d'Evora.* — Petit cahier. *Vie* de Saint Albert. Menaces de guerre entre le Portugal et l'Espagne 382

CCLXXIII » 23 JUILLET. VALLADOLID. *A Roch de Huerta, à Madrid.* — Envoi de lettres pour don Laurent et pour le Père Gratien 385

CCLXXIV » 25 JUILLET. VALLADOLID. *Au Père Gratien, à Alcala.* — Joie de le savoir rétabli. Prochain départ. Deux anges au monastère de Valladolid. 386

CCLXXV » VERS LE MOIS DE JUILLET. VALLADOLID. *Au Père Gratien.* — Nécessité pour lui de prendre le sommeil nécessaire 388

CCLXXVI » 26 JUILLET. VALLADOLID. *A Roch de Huerta, à Madrid.* — Regret de n'avoir pas vu doña Marie de Montoya. Joie des bonnes nouvelles qui arrivent de Rome 389

CCLXXVII » 27 JUILLET. VALLADOLID. *A don Laurent de Cépéda, son frère, à Avila.* — Achat d'un beau calice pour lui. Patience dans les croix. Heureuses nouvelles de Séville et de Rome 390

Lettres. Pages.

CCLXXVIII 1579. 4 OCTOBRE. SALAMANQUE. *Au Père Gratien.* — Désir de voir ce Père. Nécessité pour lui de prendre un peu plus de sommeil. Heureuse nouvelle. Contrat brisé par un gentilhomme de Salamanque. Lettres *terribles* à la prieure de Séville 394

CCLXXIX » 19 NOVEMBRE. TOLÈDE. *A doña Isabelle Osorio, à Madrid.* — Elle la prie de retarder son entrée au Carmel jusqu'à ce que la fondation de Madrid soit réalisée. Nouvelles de sa sœur, novice à Tolède 398

1er DÉCEMBRE. *Lettre inédite du Père Gratien à la duchesse d'Albe* 399

CCLXXX » 3 DÉCEMBRE. MALAGON. *A doña Isabelle Osorio, à Madrid.* — Sa vocation. Projet de fondation à Madrid. Le Père Nicolas, le Père prieur et le Père Valentin. Confidences 401

CCLXXXI » EN DÉCEMBRE. MALAGON. *Au Père Gratien, à Alcala.* — Translation des sœurs de Malagon à un autre monastère. Les petits lézards. Perfection de la nouvelle prieure. Responsabilité de *Paul* et de la Sainte, du Licencié et du Père Philippe. Mort du Père Germain 404

CCLXXXII » 12 DÉCEMBRE. MALAGON. *Au Père Gratien, à Alcala.* — Projet de fondation à Villeneuve de la Xara. Le Père Gabriel et le Père Ange de Salasar. Souvenir d'un heureux voyage. Assesseurs du Nonce 407

CCLXXXIII » 18 DÉCEMBRE. MALAGON. *Au Père Gratien, à Alcala.* — Douce paix des sœurs de Malagon. Vertu du Licencié, leur ancien confesseur. Anniversaire 410

CCLXXXIV » EN DÉCEMBRE. MALAGON. *A une personne inconnue.* — Bonheur d'être à Malagon 412

Lettres. Pages.

CCLXXXV 1579. 21 DÉCEMBRE. MALAGON. *Au Père Nicolas de Jésus-Marie, à Séville.* — Translation des sœurs à un autre monastère. Leur bonheur. Le Licencié. Dettes. Avis aux prieures. Les Carmélites de Séville et celles de Malagon. Confidence du Père Gabriel. La prieure de Séville, maîtresse de novices..... 413

CCLXXXVI » VERS LA FIN DE L'ANNÉE. MALAGON. *Au Père Gratien.* — Divers conseils pour la réception des postulantes..... 419

CCLXXXVII » VERS LA FIN DE L'ANNÉE. MALAGON. *A Roch de Huerta, à Madrid.* — Avis pour faire remettre sûrement des papiers entre les mains du Nonce..... 420

CCLXXXVIII » VERS LA FIN DE L'ANNÉE. MALAGON. *A une personne inconnue.* — Conseil sur les affaires de la Réforme..... 421

CCLXXXIX » SANS DATE PRÉCISE. *A une personne inconnue.* — Elle regrette d'avoir manqué une entrevue avec elle..... 422

CCXC » VERS LA FIN DE L'ANNÉE. *Au Père Gratien.* — Sur l'admission d'une fille d'Antoine Gaïtan au monastère d'Albe. Les *petits anges*..... 423

CCXCI 1580, JANVIER. MALAGON. *A la prieure et aux Carmélites de Séville.* — Vœux pour les nouvelles professes et postulantes. Félicitations pour l'élection de la prieure. Conseils aux sœurs Béatrix et Marguerite..... 424

CCXCII » 13 JANVIER. MALAGON. *Au Père Nicolas de Jésus-Marie (Doria), à Séville.* — Dispositions pour les sœurs de Séville. Paiement à Casademonte. Projet de fondation à Villeneuve de la Xara. Plans pour la nomination du provincial..... 427

Lettres. Pages.

CCXCIII 1580. VERS LE MILIEU DE JANVIER. MALAGON. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Messager de confiance. Petit mot sur les épreuves passées. Silence sur les repas au parloir. Nomination de la sous-prieure. Créance de don Laurent. La sœur Béatrix 432

CCXCIV » 14 JANVIER. MALAGON. *Au Père Gratien.* — Un confesseur modèle. Pénitences des Carmélites pour obtenir la délivrance du Père Gratien. Projet pour les élections futures. Petites faiblesses de *Macaire,* du Père Gabriel et de la duchesse d'Albe 439

CCXCV » 15 JANVIER. MALAGON. *Au Père Gratien, à Alcala.* — Sermons du Père Antoine. Difficultés à trouver des sujets pour les fondations de Villeneuve et de Madrid... 443

CCXCVI » 1er FÉVRIER. MALAGON. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Affection pour cette Mère. Un acte d'obéissance. Élection faite par le Saint-Esprit. Prochain départ pour la fondation de Villeneuve de la Xara. Choix de la sous-prieure. Divers avis. État du monastère de Malagon. Encore la créance de don Laurent..... 445

CCXCVII » COMMENCEMENT DE FÉVRIER. MALAGON. *A Marie de Jésus, à Véas.* — Affection pour cette sœur. Désir d'être près d'elle. Fondation de Villeneuve de la Xara..... 453

CCXCVIII » 8 ET 9 FÉVRIER. MALAGON. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Chagrin de l'accident survenu au prieur des Chartreux. Recette pour la sous-prieure. Le bon Serrano. Prudence dans l'achat d'une maison. Dette à don Laurent. Repas du Père Gratien au parloir. Beaux corporaux 455

CCXCIX » VERS LE 10 FÉVRIER. MALAGON. *A don Laurent de Cépéda, à la Serna, près d'Avila.* — Deux

Lettres. Pages.

dettes à don Laurent. Maladie du prieur des Chartreux de Séville 461

CCC 1580. 12 FÉVRIER. MALAGON. *A doña Jeanne de Ahumada, sa sœur, à Albe de Tormès.* — Patience dans les souffrances. Désir de la voir 463

CCCI » 12 FÉVRIER. MALAGON. *Au Père Gratien, à Madrid.* — Départ pour la fondation de Villeneuve de la Xara. Le Père Antoine et son amitié pour la Sainte. Le bienfaiteur, Monsieur Vélasco. Projet de fondation à Madrid 465

CCCII » VERS LE MILIEU DE FÉVRIER. TOLÈDE. *Au Père Gratien, à Madrid.* — Éloge du Père Ambroise de Saint-Pierre. Dévoûment de Saint Jean de la Croix. Nouvelles de la sœur Isabelle 467

CCCIII » 3 AVRIL. TOLÈDE. *A Marie de Saint-Joseph, prieure à Séville.* — Souffrances de la Sainte. Entrevue avec le Père Nicolas. Prudence vis-à-vis des sœurs. Bonnes nouvelles de Rome. Achat d'une maison à Séville. Fondation prochaine à Palencia. Une excellente prieure à Villeneuve. Maladie de la Mère Briande. Élection du R. P. Général. Délicates attentions pour le R. P. prieur des Chartreux. Mauvais fourneau 469

CCCIV » VERS AVRIL. TOLÈDE. *Au Père Gratien, à Malagon.* — Vie retirée des Carmélites. Leurs entretiens avec les personnes du dehors 474

CCCV » 8 AVRIL. TOLÈDE. *A doña Isabelle Osorio, à Madrid.* — État de sa santé. Désir de la voir à Madrid. Commission pour un de ses plus grands amis, le Père Balthasar Alvarez. Éloge d'Inès de l'Incarnation 475

CCCVI » 10 AVRIL. TOLÈDE. *A don Laurent de Cépéda, son frère, à la Serna, près d'Avila.* — Chagrin au sujet de Pierre de Ahumada. Nécessité de le secourir. Prochain départ pour Ségovie 477

Lettres. Pages.

CCCVII 1580. 15 AVRIL. TOLÈDE. *A don Laurent de Cépéda, son frère, à la Serna, près d'Avila.* — Encore l'affaire de Pierre de Ahumada et sa mélancolie. Assistance à la messe. Distribution des chambres de la Serna. Domestiques. Attentions délicates de la Sainte..... 481

CCCVIII » 16 AVRIL. TOLÈDE. *A Marie du Christ, prieure à Avila.* — Recouvrements d'argent. Envoi de lettres 484

CCCIX » 5 MAI. TOLÈDE. *Au Père Gratien.* — Approbation de la décision de ce Père sur un cas de conscience. Bonnes nouvelles de Rome. Conseil. Désir de le voir. Une postulante et la fondation de Madrid. Moyen sûr de parler à l'archevêque..... 485

CCCX » 6 MAI. TOLÈDE. *A Pierre-Jean de Casademonte, à Médina.* — Nouvelles de sa santé et des *Romains*. Heureuse marche des affaires de la Réforme..... 490

CCCXI » 8 MAI. TOLÈDE. *A doña Marie Henriquez, duchesse d'Albe.* — Joies et chagrins. Supplique en faveur des Pères Jésuites de Pampelune persécutés. Dévoûment de la Sainte 491

CCCXII » 30 MAI. TOLÈDE. *Au Père Gratien.* — Divers envois de lettres. Mademoiselle de Vélasco acceptée à Ségovie. Son trousseau. Prochain départ pour Ségovie..... 495

Texte de la lettre de don LAURENT DE CÉPÉDA *sur ces paroles entendues par la Sainte dans l'oraison :* « CHERCHE-TOI EN MOI »..... 501

Texte de la lettre du PÈRE GRATIEN *à la duchesse d'Albe*..... 503

Texte de la lettre de la Sainte à Jeanne de Ahumada..... 504

Ordre chronologique des lettres de SAINTE THÉRÈSE où sont indiquées sommairement les principales améliorations de cette édition..... 507

Table des matières..... 519

126201 LS.

Author Teresa de Jesus, Saint. T3163ca

Title Lettres, tr. par le R.P. Grégoire de Saint-Joseph. Fg

Vol. 2.

DATE. NAME OF BORROWER.

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU